BRUNO SEMPLICIO

DE MARION BRÉSILLAC

(1813 – 1859)

* * *

ÉVÊQUE ET FONDATEUR
DE LA
SOCIÉTÉ DES MISSIONS AFRICAINES

CONGREGATIO
PRO GENTIUM EVANGELIZATIONE

PROT. N. 03/05

PRÉFACE

à la biographie de Mgr Melchior de Marion Brésillac (1813-1859)

à l'occasion du 150ème anniversaire de la Société des Missions Africaines

1. Il m'est très agréable de préfacer le volume ***De Marion Brésillac***, un apôtre zélé de l'évangile qui, après un bref ministère pastoral exercé dans son diocèse de Carcassonne, en France, a dédié son existence à la cause de la *Missio ad Gentes*, avant comme missionnaire M.E.P. en Inde et comme évêque vicaire apostolique de Coimbatore ; par la suite, comme Fondateur de la Société des Missions Africaines et vicaire apostolique en Sierra Leone.

Une intense collaboration s'est établie dès les premiers pas de la Société des Missions Africaines entre l'évêque de Brésillac et *Propaganda Fide*, le dicastère du Saint-Siège qui a la tâche *« de diriger et de coordonner dans le monde entier l'œuvre même de l'évangélisation des peuples et la coopération missionnaire (Redemptoris Missio, 75)*. La S.M.A. est né et a grandi au carrefour de la vie de l'Église, ou mieux, à l'intérieur de *Propaganda Fide*. Dans la correspondance fréquente avec le Cardinal Alessandro Barnabò, Secrétaire (1847-1856) et ensuite Préfet du dicastère missionnaire (1856-1874), le Fondateur affirmait : *« Une parole de vous, Éminence, alors que vous n'étiez que secrétaire de la Sacrée Congrégation, a donné la vie à notre congrégation (...). Vous m'exprimâtes la pensée qu'il serait mieux de fonder une société de missionnaires qui fussent au service de la Propagande pour le Dahomey et les pays les plus abandonnés de l'Afrique. Je fus effrayé de cette proposition que j'acceptai cependant avec quelque*

espoir » (Lettre du 12 novembre 1856). La S.M.A. tient donc son origine et se développe à partir d'une suggestion et d'une série d'indications précises de *Propaganda Fide*.

La Providence a voulu que l'évêque Melchior de Brésillac devienne *« le grain qui tombe en terre et qui meurt »* sur les sentiers de la mission. En effet, malgré l'aimable invitation que le Cardinal Préfet de la Propagande lui avait adressée de rester en France pour accompagner les premiers pas de son nouvel institut missionnaire, Mgr de Brésillac avait voulu conduire le deuxième groupe des missionnaires partant pour la Sierra Leone, en laissant à son premier assistant, le Père Augustin Planque, la tâche de veiller sur le jeune institut : *« Jusqu'à quand il y aura une volonté de la garder, l'œuvre continuera et vous serez cette volonté ».* A 46 ans seulement, Mgr de Brésillac meurt à Freetown le 25 juin 1859, frappé par la fièvre jaune, quelques semaines après son arrivée, alors qu'il était engagé avec ses confrères à soigner toute une foule de malheureux touchés par la même épidémie.

2. Les Actes des Apôtres, le carnet de bord de l'Église primitive, nous racontent que saint Paul, arrivé à Athènes, va à l'Aréopage, le cœur de la culture grecque et, en ce lieu, adresse un appel aux philosophes de son temps, en employant un langage adapté et compréhensible (Cf. Ac 17, 16-34). Le résultat a été modeste, mais Paul, tout en étant considéré comme un promoteur de divinités étrangères, s'était fait « grec avec les Grecques ».

Mais aujourd'hui, où souffle l'Esprit Paraclet, le protagoniste de la mission, et dans quelle direction son souffle pousse-t-il l'Église ?

L'encyclique *Redemptoris Missio*, tout en ayant confirmé encore une fois la bonté des anciennes « routes consulaires » a aussi mis en évidence l'opportunité d'entreprendre des nouvelles routes d'évangélisation : *« Les horizons et les possibilités de la mission s'étendent et, nous les chrétiens, nous sommes appelés au courage apostolique, fondé sur la confiance dans l'Esprit (RM, 30).* A un style de mission qui privilégiait le critère géographique et territorial on doit maintenant associer celui des différents milieux sociologiques. La pratique missionnaire évolue et devient toujours plus « globalisée ». Dans le monde, se multiplient les lieux et les « points d'ancrage » de la mission. Les métropoles, les universités, les lieux de travail et de tourisme, les situations d'humiliation et de mort, toutes les réalités qui déterminent des modèles de vie et ont une influence surtout sur les générations plus jeunes, deviennent des nouveaux espaces de la mission. L'évangile doit trouver le terrain fertile là où l'homme vit. Il est nécessaire de repérer les nouveaux carrefours de l'histoire et y rester. Le monde qui poursuit avec détermination des bonheurs éphémères, ne cesse de rechercher les biens qui donnent un sens accompli à la vie, à partir du besoin d'intériorité et de prière. A ce monde, l'Église a un patrimoine immense à offrir : le Christ *« chemin, vérité et vie » (Jn 14,6).*

3. A l'occasion du 150ème anniversaire de fondation, je suis certain que la Société des Missions Africaines saura repérer, à l'intérieur de son histoire, les graines fécondes pour son avenir. Il suffira de reprendre, avec des nouvelles formulations et adaptations, les buts indiqués par le Serviteur de Dieu, Mgr de Brésillac et par son successeur, le Père Augustin Planque, qui prit en main la Société dans sa phase initiale.

Je suis certain que la S.M.A., qui est présente dans des nombreux pays du monde, spécialement sur le continent africain, continuera sa collaboration avec Propaganda Fide, en s'engageant, selon l'esprit de son charisme, pour la croissance des jeunes Églises et la promotion du clergé local. Dans les premiers tournants du troisième millénaire, la mission peut paraître un chantier en pleine activité, chargé de stratégies et de programmes. Pourtant, le secret de la mission se trouve dans la sainteté de vie, dans le témoignage joyeux, dans la prière confiante et constante.

Que l'icône biblique de Moïse qui conduit Israël au-delà du désert (cf. Ex 7,16) aide votre Institut à trouver les nouveaux sentiers de la mission. Et que Marie, Mère du Sauveur et étoile de l'évangélisation, oriente votre chemin.

Reconnaissant pour la collaboration généreuse que vous continuez de garantir à l'Église universelle, et, en vous souhaitant des fruits abondants de bien pour le futur, je vous assure d'une toute spéciale bénédiction du Seigneur pour savoir répondre à l'ancienne et toujours nouvelle demande de la mission : *« Qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé, Jésus Christ » (Jn 17,3).*



Card. Crescenzio Sepe
Préfet de Propaganda Fide

Rome, le 19 juillet 2005

POUR « ATTISER LA FLAMME »

La publication de cette nouvelle biographie de Mgr Melchior de Marion Brésillac est une addition bienvenue à l'ensemble des matériaux maintenant disponibles sur la vie de ce grand et zélé missionnaire, premier Évêque de Coimbatore, en Inde du sud, et Fondateur de la Société des Missions Africaines.

La vie de Mgr de Brésillac demeure une source d'inspiration et un encouragement pour toux ceux qui, aujourd'hui encore, répondent à la vocation missionnaire. Jeune homme plein de passion et d'énergie pour sa vocation missionnaire, il quitta sa maison en France pour aller jusqu'en Inde d'abord, puis ensuite en Afrique. Avant son départ pour l'Afrique, il fonda la Société des Missions Africaines en lui donnant pour premier but l'annonce la Bonne Nouvelle du salut aux plus abandonnés.

Le monde de Mgr de Brésillac était très différent du nôtre; il avait pour toile de fond le grand élan missionnaire européen de la première moitié du 19ème siècle. Sa passion et son attachement à sa vocation missionnaire, en dépit des difficultés rencontrées, ressortent fortement et clairement de ces pages, et sont un brillant exemple de son courage et de son engagement dans la tâche pour laquelle il donna la vie.

Dans l'Exhortation Apostolique post-synodale, *Ecclesia in Africa (1995)*, le Pape Jean Paul II a parlé en termes enthousiastes des grands missionnaires du milieu du 19ème siècle qui ont lancé le mouvement missionnaire moderne en Afrique. Ces paroles du Saint-Père honorent, parmi d'autres, Mgr de Brésillac, ses compagnons et tous ces jeunes qui, après lui, inspirés par sa vision et son sacrifice, ont tout donné comme lui pour l'évangélisation en Afrique de l'Ouest.

"La croissance remarquable et les exploits de l'Église en Afrique sont dus, pour une grande part, à l'attachement héroïque et désintéressé de générations de missionnaires" (N. 35).

Monseigneur de Brésillac a été le premier parmi des "générations de SMA", qui ont consacré leur vie à établir l'Église en Afrique et à y promouvoir

la croissance du Royaume de Dieu. Nous sommes attachés à sa mémoire et à celle de ses premiers compagnons et de ceux qui, par la suite, ont donné leurs jeunes vies pour l'Évangile. Cette publication est un signe supplémentaire de l'estime dans laquelle nous tenons leur souvenir dans notre Institut.

Cette biographie est le travail du Père Bruno Semplicio, Postulateur de la Cause de canonisation de notre Fondateur. Nous avons envers lui une dette de gratitude pour le soin méticuleux et fidèle avec lequel il a étudié tous les documents parus sur le Fondateur afin de préparer cette publication. Son travail lui a permis d'approfondir la pensée et les idées du Fondateur et je le remercie pour la biographie qu'il nous présente maintenant et pour les perspectives nouvelles qui s'offrent ainsi à nous.

Cette publication vient à point nommé alors que nous nous préparons aux fêtes qui marqueront le 150ème anniversaire de la Fondation de la Société le 8 décembre 1856, à Lyon, en France. Avec ces célébrations nous sommes appelés à approfondir notre réflexion sur la Mission dans notre temps. J'espère que cette biographie y contribuera, car elle met en lumière les valeurs sous-jacentes à la mission, si évidentes dans la vie de Mgr de Brésillac, et qui restent fondamentales pour tous les temps. Son témoignage et son engagement passionné pour la Mission se révèlent un héritage durable pour les membres de la Société, ainsi que pour les prêtres et laïcs associés qui travaillent avec nous, aujourd'hui et demain.

Que cette biographie "attise la flamme" de la passion pour la mission chez tous les missionnaires, jeunes comme anciens. Qu'ils continuent à porter haut dans leur vie missionnaire et dans leur ministère pastoral la vision et le rêve du Fondateur, Monseigneur de Brésillac, Serviteur de Dieu, au service des plus abandonnés.

Kieran O'Reilly
Supérieur Général SMA

Le 9 septembre 2005
En la Fête de Saint Pierre Claver
Patron de la SMA

AVANT-PROPOS

La première biographie de Mgr de Brésillac a été publiée en 1910 par Léandre Le Gallen, SMA, (1847-1913). Il s'agit d'un texte de 634 pages, où l'auteur présente la vie du Fondateur d'après ses mémoires. Ces mémoires occupent 540 pages du volume et constituent le résultat d'une recherche longue et difficile. A cette époque, les textes originaux n'avaient pas encore été transcrits.

En 1927, Victor Ravoux, SMA, (1871-1932) rédige une autre biographie du Fondateur à partir de ses mémoires et de sa correspondance. D'un format réduit et avec 302 pages, ce texte était facile à lire et à consulter.

En 1970, Patrick Gantly, SMA, (1920-2002), publie *For this cause*, 274 pages, la première biographie de Mgr de Brésillac en anglais. Elle est traduite en français en 1994.

Vers la fin des années 60, on doit signaler une biographie inachevée du Père Lucien Reyser (1909-2000). Elle s'arrête à la fin de l'année 1853 de la vie de Mgr de Brésillac. Une autre biographie, rédigée par Alfred Erbs, n'a pas été publiée, ainsi qu'une recherche de John van Heesewijk sur la missiologie de notre Fondateur. En outre, nous conservons un texte manuscrit, non daté, en anglais, de Léon Béchu, MEP, (1880-1966), missionnaire au Coimbatore pendant plus de 60 ans, qui présente la vie de Mgr de Brésillac.

La SMA a aussi publié les écrits du Fondateur : en 1942, la *Retraite missionnaire* ; en 1956, *Le Missionnaire, d'après Mgr de Marion Brésillac*, un recueil de textes du Fondateur ; en 1962, *Mgr de Brésillac, Notice biographique, Doctrine missionnaire et textes.*

Entre 1985 et 1990, sont publiés en français et en anglais les *Journaux*, les *Retraites* et *Documents de mission et de fondation*, ces derniers dans une édition préparée par Jean Bonfils et Noël Douau SMA.

Dans les années 90, Bernard Favier, SMA, fait un précieux travail de transcription des lettres du Fondateur à partir des originaux, parfois bien difficiles à comprendre. Ces lettres, d'abord présentées dans un CD, ont été regroupées dans une édition qui va paraître bientôt.

Un autre travail précieux, mais peu connu, a été fait, pendant de longues années, par Noël Douau, (1923-1998) ancien archiviste général de la SMA à Rome.

Il a rassemblé, dans 65 grands dossiers, les renseignements utiles à la rédaction d'une biographie chronologique de Mgr de Brésillac.

Tous ces textes, et les recherches exigées pour la cause de canonisation du Fondateur, actuellement en cours, ont permis la rédaction de cette biographie dans les meilleures conditions possibles et nous sommes très reconnaissants à tous ceux qui, avec un engagement discret et sérieux, nous ont préparé le terrain.

Le texte que nous présentons est une biographie documentée où, très souvent, Mgr de Brésillac s'exprime à la première personne. Dans la rédaction de cette biographie, nous avons été guidés par le souci de présenter la personnalité du Fondateur de la SMA dans sa richesse et sa complexité afin qu'elle soit connue dans toute sa vérité. Et nous invitons le lecteur à la lire avec un esprit critique libre et objectif.

Cette biographie ne présente pas tous les éléments de la vie de notre Fondateur. Un choix a été nécessaire pour rassembler ce qui était plus important et intéressant, pour ne pas aller trop dans les détails, pour satisfaire à la fois les lecteurs qui s'arrêtent volontiers aux événements et ceux qui s'intéressent particulièrement aux idées.

Nous avons eu le souci d'être objectif et précis, mais des inexactitudes ou des erreurs peuvent toujours se glisser dans un tel ouvrage. Nous accueillerons avec joie les remarques qu'on voudra bien nous présenter. Nous espérons surtout que ce travail, qui a été pour nous exigeant mais enrichissant, permettra aux lecteurs de connaître une figure particulièrement attachante de l'histoire de la mission, et qui demeure une source d'inspiration pour la mission d'aujourd'hui et de demain.

En terminant, nous voulons exprimer un grand merci au Père Paul Chataigné et à sa sœur Henriette pour le patient et précis travail de correction de ce texte écrit en français par un Italien. Notre merci va aussi aux membres de notre Généralat, et en particulier au Père Renzo Mandirola, pour leur fraternelle collaboration.

B.S.

SIGLES ET ARCHIVES

ACSSp	Archives de la Congrégation du Saint-Esprit, Chevilly, France
ADP	Archives du Diocèse de Paris
AL	Archives de Langres *(Pour le Fonds Luquet)*
AMA	Archives des Missions Africaines, Rome
AMD	Archives de la Mission de Dakar
AMEP	Archives des Missions Étrangères de Paris, Paris
AMP	Archives de la Mission de Pondichéry
ANDA	Archives Sœurs Notre-Dame des Apôtres, Rome
APF	Archives de Propaganda Fide, Rome
Arch. Prop. Foi	Archives de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, Lyon, Paris
IHSJ	Institutum Historicum de la Compagnie de Jésus, Rome
MEP	Missions Étrangères de Paris
SC	Sacrée Congrégation
SCPF	Sacrée Congrégation de Propaganda Fide
SG	Sa Grandeur
SMA	Société des Missions Africaines
SS	Sa Sainteté
VG	Votre Grandeur

De Marion Brésillac

UN TEMPS IMPORTANT DE DISCERNEMENT

Vers la fin avril 1855, un évêque missionnaire arrive au couvent des Capucins de Versailles, en France. Il vient de Paris, du séminaire de la Société des Missions Étrangères, dont il est membre, où il a logé depuis le 19 octobre 1854.

Il s'agit de Mgr Melchior de Marion Brésillac, évêque titulaire de Pruse. Il a besoin de se retirer dans un milieu accueillant, pauvre et silencieux. Il choisit ce couvent parce qu'il y a le père Dominique, originaire comme lui de Castelnaudary, son camarade et ami de séminaire[1].

Mgr de Brésillac[2] arrive au milieu des frères de Saint-François d'Assise après une longue et complexe aventure missionnaire en Inde terminée avec la démission du vicariat apostolique de Coimbatore acceptée par le Pape Pie IX, le 18 mars de la même année. Maintenant, dans cet ermitage, comme il l'appelle[3], il veut revoir sa vie missionnaire, continuer son dialogue habituel avec le Seigneur, se mettre à l'écoute de sa voix et comprendre quel est son avenir. Il a seulement 41 ans. Il est en pleine force.

---

1 Le Père Dominique avait été ordonné prêtre le 9 juin 1838, quand notre évêque était devenu diacre. Avant la profession religieuse, il s'appelait Jean Baptiste Gouttes. En 1855, il est maître des novices.

2 C'est ainsi que maintenant nous l'appelons par brévité.

3 Dans une lettre à son cousin Louis de Marion Brésillac, du 4 mai 1855.

> « Quand ma démission fut enfin acceptée, je me retirai dans la retraite, dans l'enclos du couvent des Capucins à Versailles, où j'examinais devant Dieu comment je pourrais rendre encore quelques services aux Missions »[4].

Comme nous le verrons par la suite, dans la vie de cet évêque missionnaire d'autres moments importants sont précédés par des temps de retraite. Sa personnalité humaine et missionnaire le conduit a en faire une méthode de vie, spécialement dans les moments décisifs de son expérience comme disciple du Christ et comme missionnaire. Au couvent de Versailles, il a rarement des visites. De temps en temps, il va prêcher dans quelques églises de Paris à l'occasion de certaines fêtes.

Revenu de l'Inde, pendant son séjour à Paris depuis octobre 1854 et maintenant à Versailles, Mgr de Brésillac profite du temps à disposition pour mettre de l'ordre dans ses affaires et spécialement dans ses écrits. Ils sont nombreux et il les a portés de l'Inde. Il écrivait beaucoup et dans ses écrits il était très organisé.

Mgr de Brésillac avait rédigé un journal de ses années de mission. Maintenant il le revoit sur quelques points et il ajoute des commentaires à certains événements précédents. Ces mémoires se présentent d'abord avec les *Souvenirs de douze ans de mission*, qui comprennent sa vie missionnaire jusqu'en 1849. Et par la suite, ils sont complétés par un autre texte, *Le journal d'un missionnaire*, qui arrive jusqu'en 1854.

Le premier chapitre des *Souvenirs* comprend la période de l'enfance, de l'adolescence, des années de séminaire et les premières années de ministère sacerdotal dans la paroisse de Saint-Michel de Castelnaudary. Il avait laissé cette paroisse pour suivre la vocation missionnaire.

Maintenant, Mgr de Brésillac réfléchit sur la décision, prise en 1841, de partir pour les missions, quand il écrivait :

> « Daigne le ciel bénir la résolution que j'ai prise de traverser les mers pour travailler au salut de mes frères. Dieu seul est notre maître et il a le domaine souverain de notre existence tout entière. C'est à lui de parler, à nous d'écouter et d'obéir »[5].

L'ancien vicaire apostolique se demande s'il a été fidèle à la voix de Dieu, même quand il a plié ses voiles, après avoir passé des longues années en Inde. Il s'adresse à son Coimbatore et il lui dit, du fond du cœur :

---

4 Lettre à M. Métral, 6 février 1856. AMEP Vol. 1000 J, 1129.

5 Marion Brésillac, *Souvenirs de douze ans de mission*, Paris, 1987, 21.

> « Que ma langue s'attache à mon palais, si jamais je t'oublie, Coimbatore ! Tu devais être pour moi une vision de perfection et de paix ! (…) Coimbatore ! Tu faisais mes délices. N'avais-je pas là d'ailleurs la maison que je m'étais bâtie et le tombeau que je m'étais creusé ? (…) Pourquoi t'abandonner, Coimbatore ? M'as-tu refusé les joies du cœur et celles de l'âme ? Il est vrai que mon cœur y fut souvent brisé et mon âme plongée dans de profondes tristesses. Cependant les Indiens m'aimaient, car je les aimais beaucoup. Mes chers indigènes m'affectionnaient peut-être jusqu'à l'excès, car mon affection pour eux était sans bornes »[6].

Pourquoi t'abandonner, Coimbatore ? Voici la réponse :

> « Il m'était impossible de laisser mes convictions. Mais il m'était possible de céder mon poste, et je l'ai fait. Je l'ai fait sous forme de sacrifice, contre mes intérêts de toute nature et contre les réclamations de mon cœur »[7].

Après cette confession douloureuse, le journal fait un grand pas en arrière et arrive aux premières années de vie de Mgr de Brésillac. Nous aussi voulons l'accompagner pour aller chez lui, au sud-ouest de la France.

---

6 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 22, 24.

7 Ibid., 24-25.

CHAPITRE 1

DE LA NAISSANCE AU SACERDOCE
(1813 – 1838)

I. LE MILIEU D'ORIGINE ET LA FAMILLE

1. Le milieu d'origine

Melchior de Brésillac naît le 2 décembre 1813 à Castelnaudary, en France. Actuellement, Castelnaudary est chef-lieu d'arrondissement dans le département de l'Aude qui fait partie de la Région du Languedoc-Roussillon dans le sud-ouest de la France. Cette ville, de 11.000 habitants, est considérée comme la capitale d'une région appelée le « Lauragais » qui s'étend entre le département de l'Aude et celui de la Haute-Garonne, entre le diocèse de Carcassonne et celui de Toulouse. Le Lauragais Audois

> « a toujours été une région de passage, d'invasion, de commerce intense, souvent dévastée et toujours reconstruite, à dominante presque exclusivement agricole. Il a vu grandir sur son sol des hommes et des femmes durs au travail, jamais abattus et souvent impliqués dans des conflits et des tragédies multiples »[1].

Au XIXe siècle, Castelnaudary est un centre agricole important, favorisé par le canal du Midi, une grande voie fluviale qui développe le commerce entre les localités situées près de l'Atlantique et celles situées près de la

---

[1] Biau, J., *De Castelnaudary au cœur de l'Afrique. Mgr de Marion Brésillac, Fondateur de la Société des Missions Africaines,* Carcassonne, 1998, 1. L'Auteur est un prêtre du diocèse de Carcassonne originaire de Castelnaudary.

Méditerranée. En 1826, la ville a 30 moulins à vent. Aujourd'hui, elle garde encore l'aspect d'une cité du Moyen Age avec un vaste bassin et des beaux quais au long du canal.

En 1818, un ancien préfet impérial, le baron Trouvé, à propos de la vie de la population de la région de Castelnaudary écrit ceci :

> « Leur nourriture est la plus grossière par l'usage du maïs (…), la vie plus active que réfléchie ; on trouve parmi eux plus de fermeté, un esprit plus indépendant, plus de fixité dans leurs projets, dans leurs résolutions, plus d'âpreté dans les manières et quelque chose de moins social dans les goûts et les liaisons. Mais si la vie agreste, en les isolant davantage affaiblit en eux les sentiments de convenance, ce défaut est racheté par un sens plus droit, par une probité non douteuse et par des vertus patriarcales : là les maladies sont moins graves, les corps plus robustes, moins sensibles aux affections extérieures »[2].

2. Les origines de la famille

> « La famille de Marion est une très ancienne famille originaire de Fanjeaux : on la trouve établie là dès le début du XVe siècle. Elle a formé plusieurs branches qui ont adjoint à leur nom celui de la seigneurie, comme la coutume en était établie. Il y avait les Marion, les Brézilhac, les Gaja-Las Courtines. (…). Finalement, la branche à laquelle appartient Melchior de Brésillac est devenue 'de Marion Brésillac' que l'on a de plus en plus abrégé en 'de Brésillac' »[3].

Parmi les personnages importants de cette famille nous trouvons, au XVIe siècle, un fils de Jean Marion, appelé Jean, qui devient chanoine de Carcassonne, puis il abandonne tous ses biens, devient religieux dans l'ordre des Feuillants, une congrégation cistercienne réformée. Il devient confesseur d'Henri III. Il part pour le Piémont avec huit autres religieux de son ordre pour soigner les pestiférés de l'armée du duc de Savoie et il trouve la mort à Turin à cause de la peste.

Dans la famille il y a aussi Jean François, dit Dom de Brézilhac (1710-1780), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Il est auteur, en collaboration avec son oncle, Dom Jacques Martin, de l'Histoire des Gaules, dont il publie le second volume. Il traduit aussi le Traité de Mathématiques de Wolf.

---

2 Cité en: Biau, J., *Le Lauragais Audois 1800-1991*, Carcassonne, 1991, 13.

3 Biau, J., *De Castelnaudary au cœur de l'Afrique*…, op. cit., 5.

Nous ajoutons Jean Louis, dit « l'abbé de Brézilhac », né en 1714, dans la même famille que Jean François. Il est prêtre de la Société de Navarre à Paris et docteur à la Sorbonne. Il meurt en 1766.

De 1422 à 1800, dix Marion donnent leur vie à l'Eglise comme prêtres ou religieux. La piété et l'aumône étaient traditionnelles dans cette famille. On en trouve les témoignages dans les archives de la région.

3. Les parents

Jacques Louis Benoît de Marion Brézilhac, né en 1743, réunit les deux lignées principales de la maison. En 1767, en secondes noces, il se marie avec Marie Anne Cousin. De cette union, en 1773 naît Gaston de Marion Brésillac, le père de Melchior.

A cause de la Révolution française, en 1791, Gaston émigre en Espagne et ensuite au Danemark et en Suède, où son talent de miniaturiste lui assure les moyens nécessaires pour vivre. Il avait fui la Terreur avec trois frères, dont un, Pierre Marie, est capturé et fusillé à l'âge de dix-huit ans.

Gaston revient en France après la tourmente. Les biens de la famille ont été confisqués et vendus. Certains sont ensuite récupérés. Comme ses frères, Gaston doit faire face à des situations précaires. Il cherche un emploi et le trouve au canal du Midi. Il obtient la charge de surintendant-ingénieur. Il est le premier de la famille à accepter un travail « bourgeois ».

D'après les témoignages de l'époque, Gaston de Brésillac est un vrai gentilhomme, d'une grande culture, profondément chrétien.

> « Bien qu'élevé dans le milieu aristocratique du XVIIIe siècle, il ne fut pas contaminé par la lèpre philosophique et voltairienne, si à la mode à cette époque et qui infestait la noblesse, la bourgeoisie et le peuple lui-même, jusque dans les provinces les plus éloignées de la capitale et de la cour. (…) Il était chrétien dans toute l'acception du mot, un homme de foi, non d'une foi vaine et de surface, mais un chrétien pratiquant les devoirs et les œuvres que commande et conseille la religion. La vie entière de cet homme de bien en est une preuve, mais pour pénétrer dans l'intime de cette belle âme il faut lire sa volumineuse correspondance avec son fils et les mémoires de celui-ci »[4].

La mère de Melchior s'appelle Josephine Marion de Gaja. Née en 1784, est une femme de grande noblesse d'esprit, discrète, pleine de foi chrétienne et

---

4 Le Gallen, L., *Vie de Mgr de Marion-Brésillac*, Lyon, 1910, 636 p., 25-26.

d'amour pour son mari et ses enfants. Elle était « douée d'une rare piété », comme dira son fils Melchior. Nous connaissons ses qualités spécialement à travers les mémoires et les lettres, une vingtaine, envoyées par Melchior.

Le mariage des parents de Melchior est célébré le 16 juin 1812 dans l'église de Gaja la Selve.

4. Les conditions de vie de la famille

Gaston de Brésillac avait récupéré à Castelnaudary un immeuble confisqué en 1791. Il s'agissait d'une maison confortable, avec écuries et dépendances. C'est dans cette maison que les nouveaux époux s'installent. Mais de temps en temps, surtout pendant l'été et la saison des récoltes, ils se déplacent dans leurs propriétés à Brézilhac, au Domaine du Fort.

Quand ils commencent leur vie ensemble, les parents de Melchior jouissent d'une certaine stabilité sociale et économique. Ils n'étaient pas de grands riches. Ils avaient le nécessaire pour une vie digne et respectée selon leur rang, sans jamais beaucoup d'argent de côté, comme dira l'enfant Melchior. Ils devaient réfléchir longtemps avant de faire des dépenses extraordinaires.

Lors de son mariage, Gaston de Brésillac avait 39 ans. Ses expériences précédentes, et surtout ses difficultés pendant le temps de l'exil, avaient certainement contribué à ouvrir son esprit aux nouvelles exigences de la révolution sociale et industrielle qui se réalisait en France, entre la fin du XVIIIe et la première moitié du XIXe siècle.

II. LES PREMIÈRES ANNÉES DE VIE (1813-1832)

1. De la naissance à la jeunesse

Melchior Marie Joseph de Marion Brésillac naît le 2 décembre 1813 à neuf heures du matin à Castelnaudary, diocèse de Carcassonne. Il est le premier enfant de Gaston de Brésillac et de Joséphine Marion de Gaja[5].

La maison natale, maison familiale, se situe sur la paroisse de Saint Jean Baptiste, à l'époque rue du Port-de-Dins.

D'après l'acte de naissance, le nouveau né est enregistré à l'état civil le 3 décembre par son père en présence de deux cousins, Victor Dalmas, propriétaire et Honoré Dalmas, commissaire géomètre de l'arrondissement de Castelnaudary.

Melchior de Brésillac est ensuite baptisé par le prêtre Vivier à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Castelnaudary le 5 décembre. Le parrain est Melchior de Marion Gaja, oncle maternel, et la marraine est Marie Anne Jacquette Villenouvette, née Cousin, grand-mère paternelle.

A part les actes officiels, nous n'avons pas d'autres renseignements concernant les premières années de vie de Melchior. C'est incidemment qu'il dit quelques mots sur Fanjeaux, sur Brézilhac, sur Lasserre de Prouille, et sur Lasserre de Monestrol, les lieux où s'écoule sa vie jusqu'à son entrée au séminaire de Carcassonne[6] .

---

[5] Les autres enfants sont: Marie Josèphe, née en 1815, elle meurt en 1819; Jules, né en 1816, il meurt en 1835; Victoire, née en 1818, elle meurt en 1830; Henri, né en 1821, il meurt en 1870; marié, il a trois enfants: Pierre, Thèrese: devenue soeur de l'Assomption, elle meurt à Lourdes en 1903 et Germaine, elle aussi religieuse du même institut; elle meurt à Lourdes en 1953; Bathilde, née en 1824, elle meurt en 1909, célibataire; Félicie, née en 1826, mariée à Melchior de Ranchin, ils ont deux enfants: Etiennette et Marie; elle meurt en 1895.

[6] FANJEAUX fait partie de l'arrondissement de Castelnaudary, à 19 km de distance. Il est le berceau de la famille des Marion depuis 1421. Beaucoup de Marion ont été consuls ou maires de Fanjeau.

LASSERRE de PROUILLE se trouve dans le canton d'Alaigne, arrondissement de Limoux. A deux km et demi se trouve Notre Dame de Prouille, premier monastère dominicain. A Lasserre de Prouille il y avait, autrefois, un château qui fut habité par Melchior de Brésillac.

Les parents de Melchior avaient des propriétés dans la campagne environnante Castelnaudary. Ils y allaient souvent, spécialement dans la belle saison et les enfants y habitaient pendant des longues périodes de l'année.

Dans une note de Victor Ravoux, qui a fait des recherches sur la vie de Melchior de Brésillac, nous trouvons ce texte :

> « Mgr nacquit à Castalnaudary parce que sa mère y vint faire sa délivrance chez ses parents de Marion Gaja. A l'âge d'un mois on le porta à Brézilhac jusqu'en 1821. Il servit la Messe dans l'église actuelle dont il reste le chœur »[7].

Un article anonyme publié dans l'*Echo des Missions Africaines de Lyon*, en 1929, nous donne ce témoignage :

> « Dans cette paroisse (Brézilhac) où pendant 276 ans a vécu la patriarcale famille des de Marion Brésillac, a été célébrée pour la première fois, le 2 mars, la « Journée des Vocations » en coïncidence avec la cérémonie de l'Adoration perpétuelle.
>
> C'est dans cette Commune de Brézilhac, au château du Port, que le jeune Melchior de Marion Brézilhac, plus tard missionnaire, évêque de Pruse et Fondateur de la Société des Missions Africaines de Lyon, a passé ses jeunes années. Il s'y fit remarquer par sa piété précoce. Est-ce à Brézilhac qu'il entendit le premier appel de Dieu ? Il est permis de le croire »[8].

Venons-en maintenant aux témoignages des contemporains, de quelques personnes qui ont bien connu Melchior et qui se prononcent au sujet de son enfance et adolescence.

Voici un premier témoignage sur l'enfant Melchior :

BRÉZILHAC se trouve aux environs de Fanjeaux, canton d'Alaigne, arrondissement de Limoux. Le nom est écrit de diverses façons : Brésillac, Brassillac, Brézillac, Brézilhac. La seigneurie de Brézillac fut acquise par les Marion en 1548. La famille de Melchior a résidé au château du Fort de Brézilhac jusqu'en 1827.

LASSERRE de MONESTROL est un château, à deux km de Monestrol, près de Villefranche de Lauragais. La famille de Marion Brésillac en était propriétaire et y avait son domicile de campagne.

7 AMA 2 F 33. Victor Ravoux, SMA, est l'auteur de : *Vie abrégée du noble Prélat Mgr Marion, Comte de Brésillac, Evêque de Pruse, Fondateur des Missions Africaines de Lyon, 1813-1859*, Lyon, 1927, 302 p.

8 Echo des Missions Africaines de Lyon, Chronique – *Naissance d'un Antoine Melchior de Marion Brézilhac et la paroisse de Brézilhac (Aude)*, Extrait, avril 1929, 88.

« L'aîné, notre futur Evêque, manifesta de bonne heure les plus heureuses dispositions. Animé d'un grand désir de s'instruire, il aimait se rendre compte de tout, demandant sans cesse l'explication des mots et des choses qu'il ne comprenait pas ; et au lieu de se plaire dans la compagnie des enfants qui aimaient à s'amuser et à s'occuper de choses frivoles, il recherchait de préférence la compagnie des personnes plus âgées et plus instruites que lui dans le but avoué d'élargir le cercle de ses connaissances.

S'il était remarquable par son amour du travail et par son application à l'étude, il ne l'était pas moins par sa sagesse et sa piété. 'Cet enfant ne sera jamais un dévot ', disait une servante préposée à sa garde, lorsqu'il n'avait que deux ou trois ans, parce qu'il ne voulait point rester à l'église jusqu'à la fin des offices. Et quelques années plus tard, en le voyant si pieux à l'âge de douze et treize ans, elle aimait, avec beaucoup d'autres, à rappeler son ancienne parole qui contrastait si fort avec les admirables dispositions du jeune enfant »[9].

Une sœur de Melchior, Félicie, nous a laissé un souvenir concernant l'enfance de son frère :

« Dans sa première jeunesse, Melchior était très gai, rieur et un peu taquin pour ses deux sœurs, leur jouant des tours, leur faisant peur le soir en gonflant sa voix, leur tirant les tresses des cheveux et, plus tard, démolissant leur petit chignon : ce qui faisait beaucoup rire le papa, un peu moins la maman qui lui faisait la morale que l'enfant écoutait avec une contrition comique mais sans ferme propos car il recommençait immédiatement. Mais il ne se fâchait jamais et ne boudait jamais non plus. Il faut dire à sa décharge que les petites demoiselles ne se gênaient pas pour le griffer et mettre le désordre dans ses belles bouches de cheveux blonds dont il était si fier »[10].

Un témoignage venant du chanoine Pradies, écrit en 1928 pour Victor Ravoux, nous dit ceci :

« A l'église de Brézilhac, le petit Melchior dès l'âge de six ans servit la Messe très gracieusement et grimpait au clocher avec le sonneur. A Lasserre, il chantait au lutrin jusqu'à l'âge de 18 ans »[11].

Parmi les anecdotes de l'enfance, on raconte celui-ci venant de sa famille :

---

9 Texte attribué par certains à Mlle Blanchet. AMA 2 F 30.

10 Souvenirs de Félicie à Etiennette de Ranchin, AMA, 2 F 33.

11 Pradies à Ravoux, 1929, AMA, 2 F 33.

> « Le jeune Melchior avait peu de goût pour les jeux de l'enfance. Quand il pouvait s'en dispenser tout en ne contrariant pas ses frères et sœurs, il se retirait dans un petit oratoire qu'il avait installé lui-même, près de la maison du jardinier de Lasserre. Il y avait là des nombreuses images de saints et de saintes, ainsi qu'un autel minuscule, surmonté d'une grande croix. L'enfant faisait volontiers, à ses petits amis, les honneurs de sa 'cathédrale' ; mais on n'y entrait qu'après avoir, au préalable, déposé à la porte, tout objet profane : cerceaux, balles et cordes à sauter. Alors commençait la cérémonie 'parfois un peu longue' raconte la bonne demoiselle Bathilde, car il fallait réciter une courte prière devant chaque image…et il y en avait beaucoup… Cependant on venait de bon cœur, tant le chapelain était aimable et sérieux dans son rôle d'archiprêtre »[12].

2. Des résidences diverses

Nous ne possédons pas des renseignements précis sur les différents lieux de résidence de Melchior dans ses premières années de vie, ni sur la durée de ces séjours.

Né à Castelnaudary en 1813, comme nous avons dit plus haut, Melchior a été vite porté dans la résidence de campagne à Brézilhac, dans la propriété appelée « Domaine du Fort Brézilhac ». Il était là « quand l'âge de la raison succéda à l'enfance pure » comme lui-même affirme dans ses mémoires[13].

Melchior change de résidence quand sa famille laisse le Fort Brézilhac et s'installe dans le château de Lasserre de Prouille. Melchior y restera jusqu'à l'adolescence.

Ensuite un autre changement se fait quand les parents quittent Lasserre de Prouille pour le château de Lasserre de Monestrol. Melchior y passera des temps de vacances quand il sera élève au séminaire de Carcassonne. Quand, devenu prêtre, il quitte le diocèse pour les missions ses parents se trouveront dans cette résidence.

Pendant tout ce temps, la famille avait toujours sa résidence de ville à Castelnaudary où un autre changement de maison s'était produit entre temps. En effet la famille n'habitait plus dans la maison de la rue de Port-de-Dins, paroisse de Saint-Jean-Baptiste, mais dans une maison qui se trouvait rue du Port-de-Bordes, paroisse de Saint-Michel.

---

12 AMA 2 F 33.

13 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*, Etiolles, hors commerce, 1985, 45.

3. L'éducation primaire et la formation intellectuelle

A l'occasion de la prédication d'une retraite à des missionnaires en Inde, Mgr de Brésillac donne un témoignage indirect sur l'éducation reçue pendant les premières années de sa vie. En parlant des bienfaits divins dans l'application de la Rédemption à leurs esprits, il affirme :

> « A peine, en effet, étions-nous sortis du sein de notre mère que les eaux du baptême coulèrent sur notre front. Nous fûmes revêtus de la robe d'innocence, dont l'éclatante pureté fut donnée en garde aux pieux et bien-aimés parents qui veillèrent sur notre enfance. Ils s'acquittèrent aussi, avec un zèle que nous ne saurions jamais assez reconnaître, de notre première éducation chrétienne.
>
> A peine pouvions-nous parler, qu'ils nous apprirent, ô mon Dieu, votre nom sacré, celui de Jésus, votre Fils et de Marie, sa mère. Ils nous élevèrent, dans votre crainte, ils nous firent connaître votre Loi, ils nous inspirèrent l'amour de la vertu et l'horreur du péché. Grâce vous soit rendue, mon Dieu, pour nous avoir donné de si bons parents »[14].

Pour comprendre la formation intellectuelle reçue par Melchior et le choix fait par son père sur ce point, nous devons tenir compte de la situation scolaire au début du XIXe siècle dans sa région.

En effet, à cette époque l'enseignement primaire est délaissé. Dans plusieurs villages on entretient seulement un maître d'école sur les deniers communaux. En 1795, l'école de Lasserre servait aux enfants de Lasserre, de Brézilhac et Femouillet. On y apprenait à lire, à écrire, les règles de calcul, les éléments de la langue française et quelques notions de sciences naturelles.

> « Le collège de Castelnaudary a beaucoup de difficulté à survivre pendant plus de vingt ans : il va de directeur en directeur, sans ressources stables, mal noté par des rapports d'inspection à chaque fois défavorables. Quant à l'enseignement primaire, il faut attendre 1823 pour que la municipalité puisse faire appel aux Frères des Ecoles chrétiennes, enfin autorisés à reprendre leurs fonctions d'éducateurs par les Pouvoirs Publics »[15].

Devant la situation locale de l'enseignement primaire et secon-daire et devant la nécessité d'une formation sérieuse et respectueuse de ses principes, Gaston de Brésillac décide d'être lui-même le précepteur de ses enfants,

---

[14] Marion Brésillac, *Retraite aux Missionnaires*, Paris, 1985, 93-94.

[15] Biau, J., *De Castelnaudary au cœur de l'Afrique*, op. cit. , 14.

Melchior et Jules : « Mon vertueux et respectable père faisait lui-même l'éducateur de ses enfants », dit Mgr de Brésillac dans ses mémoires[16]. Il faut ajouter que le père ne pouvait pas se permettre des grandes dépenses pour l'instruction de ses enfants.

M. Gaston avait les qualités et les compétences nécessaires pour cette tâche. Passionné pour les lettres et les sciences, il ne cesse de les cultiver jusqu'à son dernier jour. La correspondance entre le père et le fils, tout au long de la vie de ce dernier, nous montre les nombreuses connaissances que le père avait sur les événements de son temps, de son pays et de l'Europe.

Nous voyons les effets de cet enseignement dans le curriculum scolaire et le comportement de Melchior dans les époques suivantes de sa vie.

> « Le père de Melchior a sans doute été pour lui et pour son frère Jules, un remarquable précepteur puisqu'en 1832 il va pouvoir être admis en classe de rhétorique au Petit Séminaire de Carcassonne »[17].
>
> « D'ailleurs son instruction était si bien faite qu'il ne fallut à Melchior que deux ans au séminaire avant d'être autorisé à commencer l'étude de la théologie »[18].

---

16 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 25.

17 Biau, J., op. cit., 16.

18 Gantly, P., Ellen Thorp, *For this cause. The life of Melchior de Marion Brésillac,* Rome 1970, 274 p. *La voix qui t'appelle. Vie de Monseigneur Melchior de Marion Brésillac, Fondateur de la Société des Missions Africaines,* Rome, 1994, traduction de l'édition anglaise, 376 p., 16.

III. VERS LE SACERDOCE
(1832-1838)

1. La vocation sacerdotale

Quand il parle de l'origine de sa vocation, Melchior de Brésillac affirme : « (…) Dieu me fit la grâce, il me semble, de m'inspirer la pensée du sacerdoce presque dès qu'il me donna le plein usage de ma raison »[19].

Dans ses mémoires, Melchior de Brésillac écrit :

> « Quand ma résolution fut arrêtée pour l'état ecclésiastique, j'obtins de mon père la permission d'aller répéter ma rhétorique et ma philosophie au petit séminaire de Carcassonne, chef-lieu de mon diocèse »[20].

Melchior de Brésillac entre au Petit Séminaire de Carcassonne le 6 novembre 1832, à l'âge de 19 ans.

En 1832, ce séminaire était dirigé par l'abbé Etienne Arnal : il laissera cette fonction en 1861. Il s'agit d'une personnalité importante dans l'histoire du diocèse de Carcassonne. Il avait constitué un groupe de professeurs d'élite, dont M. Barthe, professeur de philosophie, particulièrement apprécié dans le milieu de Carcassonne. Il savait aussi associer à l'enseignement les meilleurs élèves.

Dans le domaine de la formation spirituelle,

> « la piété était en honneur dans cette maison où la culture des vocations sacerdotales restait le but principal de l'éducation. La communion fréquente, la visite au Saint-Sacrement étaient des pratiques habituelles. La méditation, la lecture spirituelle, la récitation du chapelet, les exercices particuliers aux congréganistes de la Ste-Vierge étaient autant de moyens pour développer une vie religieuse intense. La retraite annuelle était donnée avec tout le soin qu'elle comportait. On célébrait avec le plus d'éclat possible les cérémonies religieuses »[21].

---

19 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 25.

20 Ibid.

21 Anonyme, *Le Petit Séminaire de Carcassonne. Souvenir du Centenaire, 1813-1913*, Carcassonne, 1913, 12.

Le régime intérieur de la maison était austère, comme partout dans les séminaires à cette époque.

> « Les sorties étaient rares ; à peine octroyait-on quelques heures aux élèves le jour de l'an et les lundis de Pâques et de la Pentecôte. Le silence au réfectoire et la lecture étaient de rigueur, à part les jours de grandes fêtes où il était permis de parler et où le menu se compliquait d'un 'petit extra'. En dehors des solennités de l'Eglise, les grands événements de l'année étaient la fête du supérieur, la visite de l'évêque à l'occasion de la messe du Saint-Esprit ou de la première communion, et surtout la distribution des prix »[22].

Au Petit Séminaire, Melchior de Brésillac

> « se fit estimer de tout le monde, de ses condisciples, par son caractère tout fait de gaieté et de bonne humeur, de simplicité et de franchise ; de ses maîtres, par sa docilité, son application au travail et sa confiance toute filiale. Aussi l'inoubliable Supérieur, M. le Chanoine Arnal, qui se connaissait en hommes et qui, mieux que personne, avait apprécié ses éminentes qualités voulut-il le garder à la fin de ses classes et se l'attacher comme professeur au petit séminaire »[23].

Nous ne savons pas comment le jeune Melchior a vécu le changement considérable qu'il a expérimenté en entrant au Petit Séminaire. Il s'ouvrait à un monde nouveau au niveau des personnes, des idées, des choses, et du style de vie. Mais nous savons par ses lettres et ses mémoires qu'il jugeait les années au Petit Séminaire comme très heureuses. Pendant toute sa vie, il resta attaché à cette maison avec une grande affection.

> « Il aimait cette vie du Petit Séminaire. Il n'oublia jamais cette maison où il avait passé les heureuses années de sa jeunesse. Il en parle souvent dans ses lettres à ses parents, à ses amis et resta toujours en correspondance avec les professeurs et surtout avec le Supérieur, M. Arnal »[24].

Devenu prêtre, il écrira à son ami Vian :

> « Je me souviens toujours moi-même de cette maison avec plaisir parce que je crois que le bien s'y fait et que la gloire de Dieu s'y trouve. Nous avons bien besoin de bonnes maisons d'éducation. Et quoique je croie qu'il y ait

---

22 Ibid., 13.

23 Texte attribué à M.lle Blanchet. AMA, 2 F 30.

24 Le Gallen, L., *Vie de Mgr de Marion Brésillac*, op. cit., 35.

beaucoup à dire sur les petits séminaires, je crois aussi que c'est, dans notre malheureux temps, ce qu'il y a de mieux ou de moins mal »[25].

2. Les premières années de séminaire

Melchior de Brésillac entre en rhétorique au Petit Séminaire pour l'année académique 1832-1833. Dans la maison il y a 104 élèves.

A la distribution des prix, qui se fait le 27 août 1833, il reçoit le prix de sagesse. Concourent à ce prix les élèves dont la conduite est constamment irréprochable. Ils décernent eux-mêmes le prix à celui d'entre eux qu'ils jugent le plus digne. Pour sa première année, Melchior reçoit aussi le premier accessit pour le prix de diligence et un deuxième accessit pour le discours latin[26].

L'année suivante, 1833-1834, Melchior entre en philosophie et il fréquente ses cours sous la direction de M. Barthe, diacre pendant plusieurs années, prêtre en 1847, reconnu et apprécié comme un grand savant et comme un excellent professeur.

A la conclusion de l'année de philosophie, à la distribution des prix, le 25 août 1834, Melchior aurait dû recevoir de nouveau le prix de sagesse. Comme il l'avait déjà eu l'année précédente, on invente pour lui le prix de conduite. Il reçoit aussi le deuxième prix de philosophie, le premier accessit en physique et chimie et le premier prix d'algèbre, de géométrie et trigonométrie, d'arithmétique et de musique.

3. La formation et les premiers engagements pour le sacerdoce

3.1. Le Grand Séminaire de Carcassonne

En 1834, le Grand Séminaire était tenu par les pères Lazaristes : ils étaient arrivés en 1825 appelés par l'évêque Mgr de Saint Rome Gualy. Leur arrivée améliore beaucoup le niveau de la formation sacerdotale dans ses différentes exigences.

Le règlement en vigueur au Grand Séminaire de Carcassonne est celui qui avait été approuvé en 1829 par le même évêque. Il est semblable aux autres en vigueur dans les grands séminaires de France à la même époque.

---

[25] Lettre à Vian, 26 décembre 1841. AMA, 2 F 1, 53.

[26] Les renseignements sur le Petit Séminaire de Carcassonne nous viennent des Archives de St- Stanislas, nom de l'Ecole qui succéda en 1907 à l'institution diocésaine qui avait été déclarée propriété de l'Etat en 1906.

Dans l'ensemble, ce règlement est l'expression détaillée et pratique d'une spiritualité venant de l'*Ecole Française* des grands maîtres spirituels du XVI et XVII siècles et en particulier de Saint-Vincent de Paul (1581-1660), fondateur de la congrégation des Prêtres de la Mission ou Lazaristes.

Pour Saint-Vincent de Paul, toute la formation au sacerdoce doit se développer dans le cadre d'une adhésion intérieure totale du prêtre au Christ et aux mystères de sa personne[27].

Dans la journée du séminariste, tous les nombreux exercices de piété doivent servir à une véritable conformation au Christ, le seul grand prêtre.

Le séminariste Melchior reçoit cette formation spirituelle et sacerdotale, il essaye de la vivre et de la proposer ensuite dans son ministère et spécialement dans la prédication de retraites aux mis-sionnaires et aux séminaristes, comme nous le verrons en son temps.

Pour les études, le même règlement prévoit chaque jour, le matin, une heure et demie de classe de théologie morale et, dans l'après-midi, une heure et demie de dogme. Pendant l'examen particulier quotidien on lit un chapitre du Nouveau Testament. Chaque semaine a lieu une conférence sur l'Ecriture sainte. L'histoire de l'Eglise est souvent connue à travers la lecture spirituelle faite au réfectoire. On prévoit aussi des instructions sur les cérémonies et sur le rituel.

Dans l'année 1834-1835, Melchior commence ses études théolo-giques avec des cours qu'il fréquente au Grand Séminaire de Car-cassonne, distant 200 mètres du Petit Séminaire. En même temps, à la demande de M. Arnal, il est professeur de septième au Petit Séminaire. Il a 15 élèves. Son frère Henri entre au Petit Séminaire où il va rester trois ans. Il fréquente la cinquième.

Le 13 juin 1835, Melchior reçoit la tonsure à la Cathédrale de Carcassonne par Mgr de Saint Rome Gualy. Deux abbés africains du Sénégal reçoivent la tonsure avec lui, l'abbé David Boilat et l'abbé Arsène Fridoil, tous les deux originaires de Saint Louis, au Sénégal[28].

Le 24 juillet, un frère de Melchior, Jules, aspirant de marine, décède pour cause de maladie dans la rade d'Alger. C'est une grande souffrance pour toute la famille.

---

27 Cf. Cognet, L., *La spiritualité moderne*, Paris, 1966.

28 D'après le Livre des Ordinations, à l'évêché de Carcassonne. Ces noms d'origine française peuvent appartenir ou aux personnes qui ont libéré les lointains parents esclaves de ces jeunes africains ou aux familles au service desquelles leurs parents ont travaillé.

Dans l'année scolaire 1835-1836, Melchior continue de suivre ses cours au Grand Séminaire. En même temps, il est professeur de sixième au Petit Séminaire. Il a 16 élèves. Le 28 mai 1836, il reçoit les ordres mineurs à la Cathédrale.

3.2. Un premier discernement difficile

Le 1er juillet 1836, Melchior de Brésillac écrit à son père une lettre où il expose un problème de conscience qui le préoccupe depuis quelque temps.

En effet, Melchior est partagé entre le désir de se consacrer totalement à l'étude de la théologie en vue d'une préparation sérieuse au sacerdoce et le désir de rester professeur au Petit Séminaire pour rendre service à M. Arnal, le supérieur, tout en prenant les cours de théologie au Grand Séminaire.

A cette époque, Melchior n'a que 22 ans : cependant il gère sa situation intérieure avec acuité d'analyse et une considérable maturité humaine et spirituelle. Cet épisode est le premier d'une série de situations de ce type qu'il rencontrera plusieurs fois dans sa vie. Il les résoudra avec le même comportement très attentif aux exigences de sa vocation, de son bien suprême et du bien des autres. Le temps qu'il prend pour cela, parfois très long, vient de la préoccupation de ne pas causer du mal aux autres.

> « Ce double travail de professeur et d'élève, ce mélange d'études scientifiques et de science sacrée causaient un certain trouble à sa conscience délicate. Ses lettres portent les traces du combat qui se livra alors en lui. Il se demandait s'il n'était pas urgent de se consacrer entièrement à la théologie. D'autre part, conscient des services qu'il rendait au Petit Séminaire et craignant de manquer, peut-être, de charité en se retirant, ayant peur aussi de contrarier le Supérieur qui l'aimait et l'appréciait, il était en proie à des doutes troublants, dont la principale cause était, outre sa conscience très droite, une grande bonté de cœur » [29].

Dans la lettre à son père, Melchior écrit :

> « Vous savez, mon très cher papa, combien j'ai toujours tenu à faire une bonne théologie ; quand je suis rentré ici, persuadé qu'il en allait être bien autrement, j'avais une certaine répugnance à accepter ; et je me berçais dans l'espoir d'aller un jour à St Sulpice, mais les temps ont changé, il n'y a pas aujourd'hui possibilité de réaliser un tel projet, aussi je ne vous demande pas ce que je vois bien surpasser vos forces, et j'avoue même que j'irai avec peine à

[29] Le Gallen, L., *Vie de Monseigneur…*, op. cit., 36.

> Paris, voyant les sacrifices que vous seriez obligé de faire, et peut-être même ce que mes frères pourraient en souffrir.
>
> Mais resterai-je ici, ne pouvant pas faire mon séminaire comme je l'avais d'abord souhaité ? Pour cela il me faut décider à faire de l'enseignement un état ; il faut que je prenne la résolution de rester ici une bonne partie de ma vie. Alors la théologie va n'être pour moi qu'une partie accessoire, et toutes mes études tendront à devenir bon professeur, abandonnant les autres branches du ministère. C'est cette résolution qui me répugne »[30].

Melchior fait connaître à son père ses démarches. Il a vu des personnes sages : elles pensent qu'il devrait aller au Grand Séminaire. Quelqu'un lui a dit qu'au lieu d'aller à St Sulpice, il pourrait aller au Grand Séminaire de Toulouse. Il est parti voir l'évêque : « Ce bon évêque ne m'a rien ordonné, ce que j'aurais bien préféré, parce que toute discussion aurait été terminée ; mais il m'a fortement laissé comprendre qu'il désirait que j'entrasse au grand séminaire »[31].

Melchior fait clairement comprendre à son père que s'il suivait son goût et son intérêt extérieur il resterait où il est. Mais le bien supérieur de sa formation au sacerdoce exigeait de faire des sacrifices.

Après avoir reçu les conseils de son père et d'autres personnes et après avoir consulté M. Arnal et M. Barthe, Melchior décide, finalement, de rester au Petit Séminaire et de continuer son enseignement. Il aimait beaucoup vivre parmi les jeunes.

Sur l'expérience de Melchior de Brésillac au Petit Séminaire, Patrick Gantly, dans sa biographie, affirme ceci :

> «Ses lettres et ses notes personnelles attestent que les années passées au petit séminaire furent très heureuses (…). Ce fut certainement enrichissant pour le jeune Melchior d'abandonner les limites étroites de sa maison, même si elles lui étaient chères, et être stimulé par de nouvelles idées et il est clair qu'il fut réellement heureux d'enseigner. C'est ici que, pour la première fois, Melchior nous montre son visage ; nous découvrons en lui l'une des qualités qui, plus tard, deviendra si évidente : sa foi en la bonté essentielle de la nature humaine et spécialement sa sympathie pour les jeunes, sa faculté de les com-prendre »[32].

Dans l'année 1836-1837, Melchior s'occupe de la classe de sixième du Petit Séminaire. Il a 13 élèves. Son frère Henri fréquente la troisième.

---

30 Lettre à son père, 1er juillet 1836. AMA, 2 F 1, 1. Dans une lettre du 17 juillet suivant, Melchior revient encore sur ce sujet. Cf. AMA 2 F 1, 3-4.

31 Ibid.

32 Gantly, P., *La Voix qui t'appelle*, op. cit., 16.

Le 1er mars 1837, M. Victorin Vian, docteur en médecine, entre au Petit Séminaire pour se préparer au sacerdoce. Il va devenir un ami intime de Melchior de Brésillac.

Le 20 mai 1837, samedi de Quatre-Temps de Pentecôte, Melchior est ordonné sous-diacre en la cathédrale de Carcassonne par Mgr de Saint Rome Gualy.

A cette époque Melchior commence à parler de sa vocation missionnaire. Il le fait avec son directeur de conscience, avec son évêque et avec ses parents.

4. Vers l'ordination sacerdotale

4.1 La vocation missionnaire

Dans ses mémoires, Melchior de Brésillac s'exprime ainsi sur l'origine de cette vocation :

> « J'avais passé l'âge de l'adolescence sans presque avoir entendu parler de missions, et cependant je reconnus plus tard que la pensée, plus ou moins vague des missions, a été, aussi ancienne dans mon âme que celle du sacerdoce. Or Dieu me fit la grâce, il me semble, de m'inspirer la pensée du sacerdoce presque dès qu'il me donna le plein usage de ma raison. Vivant toujours à la campagne (…) je n'avais pas entendu parler dans mon enfance de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, qui avait encore fort peu de retentissement dans les villages »[33].

Dans le même texte, en parlant du séminaire, Melchior ajoute :

> « C'est là que spontanément, sans y être nullement poussé par les directeurs de ma conscience, je sentis croître en moi le désir de me consacrer aux missions. Je m'en ouvris à mes directeurs qui combattirent d'abord cette idée. Sans doute pour m'éprouver, et aussi parce que mon désir ne leur paraissait pas avoir tous les caractères d'une véritable vocation »[34].

Ensuite, il fait une digression : il présente la nécessité d'un bon discernement pour toute vocation, mais spécialement pour celles qui sont plus difficiles à connaître, par exemple, les vocations extraordinaires comme la vocation à la vie missionnaire. Pour les discerner « il faut ordinairement (…) autant de prudence que de générosité, autant de sagesse que de dévouement ».

Parmi les vocations missionnaires il y en a qui ne laissent aucun doute, mais souvent il n'en est pas ainsi.

> « Dieu se plaît ordinairement à envelopper sa volonté d'un mystérieux nuage. Il nous donne la grâce de le dissiper, mais il veut nous en laisser le mérite, et c'est pourquoi, indépendamment de la pureté de cœur et d'intention, on a presque toujours besoin d'user de la prudence, et d'implorer l'esprit de conseil »[35].

En revenant sur sa vocation missionnaire, il affirme :

---

33 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 25.

34 Ibid., 25-26.

35 Ibid., 27.

> « Car cette vocation, je la sentais s'affermir en moi de jour en jour. Je ne cédai pas de suite ; plusieurs années s'écoulèrent avant mon départ, depuis les premières démarches extérieures que le directeur de ma conscience me permit de faire. Je n'étais pas encore prêtre, et je m'ouvris clairement sur mes projets auprès de mes supérieurs ecclésiastiques, et auprès de mon père »[36].

L'évêque répond froidement à cette ouverture. Quant aux parents, la mère, tout en pleurant, donne une réponse « douce et résignée ». Au contraire, la réponse de son père est un refus énergique de tout consentement. C'était pendant l'année scolaire. Cependant, le père avait promis de lui faire connaître sa pensée pendant les vacances. Terminée l'année scolaire, Melchior passe deux mois à la campagne avec ses parents, à Lasserre de Monestrol, entre les mois d'août et d'octobre 1838. Il est sur la défensive. Il attend, d'un jour à l'autre, une attaque de la part de son père sur son projet missionnaire. Mais tout se passe comme s'il n'avait jamais parlé de cela.

Au mois d'août 1838, Melchior de Brésillac participe à une retraite tenue au Séminaire de Carcassonne pour les professeurs. Le prédicateur est un père jésuite, le père Tinseau. Il en profite pour le consulter. Il veut être aidé dans son discernement sur la vocation missionnaire. Voici la réponse du père jésuite:

> « Je crois, dit-il, que vous avez plutôt le désir de la vocation que la vocation elle-même. Une seule chose me paraît certaine, c'est que votre vocation est douteuse. Dans ce doute, restez en paix, et laissez agir le Seigneur. Gardez-vous de vous opposer à la grâce, mais laissez-la opérer. Si, plus tard, vous vous sentez encore de l'attrait pour les missions, vous devrez faire une retraite spéciale, sous la direction d'un homme qui soit habile à distinguer les vocations »[37].

4.2. L'année académique 1837 – 1838

Pendant cette année académique, Melchior réside toujours au Petit Séminaire, tout en suivant les cours de théologie au Grand Séminaire. Il est surveillant d'études et il aide M. Barthe pour les cours de mathématiques.

Le 3 mai 1838, en la chapelle du Petit Séminaire, notre sous-diacre assure le sermon en faveur de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Il présente l'engagement missionnaire comme l'expression du devoir de la charité envers

---

36 Ibid., 27-28.

37 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 30.

ceux qui ne connaissent pas le Dieu de Jésus Christ. Devant le petit nombre des chrétiens dans le monde, il manifeste son état d'esprit. Il est inquiet.

> « Je ne sais quel frémissement s'empare de mon âme, mais ce qui m'effraie c'est qu'en voyant mon maître, il me semble que l'aimable Jésus, qui n'a d'ailleurs que des paroles douces et bienfaisantes, me regarde avec froideur et me reproche ma négligence. Je crois l'entendre soupirer sur ces âmes nombreuses qui se perdent, et nous dire : c'est par notre faute qu'elles tombent dans l'abîme »[38].

Melchior est attentif à bien préciser à ses auditeurs la priorité que doit avoir la charité missionnaire. Il affirme à ce propos :

> « Les athées et les déistes, de nos jours, ne se piquent-ils pas d'une philanthropie orgueilleuse qui distribue les premiers secours à quelques victimes de la misère ? Nous devons porter notre charité plus haut ; notre zèle doit nous trouver sans doute partout où est le malheur, mais le besoin des âmes doit surtout presser notre cœur : l'aumône spirituelle doit être au premier rang de nos devoirs les plus rigoureux »[39].

Le 9 juin 1838, en la cathédrale de Carcassonne, Melchior de Brésillac est ordonné diacre par Mgr de Saint Rome Gualy. Au cours de la même célébration a lieu l'ordination sacerdotale de l'abbé Jean Baptiste Gouttes de Castelnaudary. Il deviendra ensuite frère mineur capucin, comme nous l'avons rappelé au début.

---

38 Sermons. En faveur de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, 3 mai 1838. AMA, 2 F 9.

39 Ibid.

4.3. Au Grand Séminaire : la dernière étape

A partir du mois d'octobre 1838, Melchior de Brésillac réside au Grand Séminaire de Carcassonne. Voici un témoignage sur son comportement :

> « Et là (au Grand Séminaire) il se fit remarquer par ces deux qualités qui formaient le fond de son caractère : une douce et continuelle affabilité dans tous ses rapports avec les directeurs et les élèves, et une fidélité inaltérable à toutes les règles de discipline intérieure et à toutes les lois de l'Eglise »[40].

Le 22 décembre 1838, samedi de Quatre-Temps de l'Avent, le diacre Melchior de Brésillac est ordonné prêtre dans la chapelle de l'évêché par Mgr de Saint Rome Gualy. Dans le texte de la lettre d'ordination l'évêque affirme : « (…) nous avons élevé, au saint ordre du presbytérat de notre diocèse, notre cher maître Melchior Marie-Joseph de Marion Brézilhac (…) diacre de notre diocèse, jugé apte et capable, dispensé des intervalles de temps » [41]. Avec lui, sont ordonnés : trois autres prêtres, huit diacres et cinq sous-diacres.

Le lundi 24 décembre, au soir, l'abbé Melchior arrive à Castelnaudary. Il va se présenter au curé de la paroisse de Saint-Michel, M. de Lacger, qui le prie de chanter matines et de faire les offices du jour.

Le lendemain, le jour de Noël, le nouveau prêtre célèbre les trois Messes habituelles, dont la dernière est la grand-messe solennelle. Dans l'après-midi, il préside les vêpres et fait le sermon.

---

40 Texte attribué à Mlle Blanchet. AMA, 2 F 30.

41 Cf. Litterae Ordinationis. AMA, 2 F 13.

CHAPITRE 2

LE MINISTÈRE SACERDOTAL ET LA VOCATION MISSIONNAIRE

(1838 – 1841)

I. VICAIRE A SAINT-MICHEL DE CASTELNAUDARY

1. La paroisse, le curé et les autres vicaires

A l'occasion de son ordination sacerdotale, l'abbé de Brésillac reçoit sa nomination comme vicaire de la paroisse Saint-Michel de Castelnaudary. C'est sa paroisse, celle où habitent ses parents, quand ils ne sont pas à la campagne. A cette époque, il n'est pas rare qu'un prêtre soit nommé dans sa paroisse natale ou à celle du domicile de sa famille.

Le curé de cette paroisse est M. Hugues de Lacger, chanoine honoraire. A l'occasion de sa mort, l'abbé Melchior écrira dans ses mémoires :

> « C'était sous lui que j'avais fait mes premières armes dans l'exercice du saint ministère. Ses vicaires ont généralement eu beaucoup de difficultés à vivre en parfaite harmonie avec lui. Ancien capitaine des dragons, il avait peut-être un peu trop conservé du caractère de son ancien état. Cependant, avec un peu de prudence, j'étais parvenu à rester toujours bien avec lui, et certainement j'avais beaucoup gagné à son commerce ; car à quelques défauts, il joignait d'éminentes qualités comme curé.
>
> Il fallait voir surtout comment, avec ses manières distinguées, son exquise éducation, le bon ton de ses procédés sociaux, il savait se faire tout à tous, et s'attirer le peuple qui remplissait littéralement la vaste église à ses prônes patois du dimanche, et qui ne voulait guère que lui pour confesseur. Aussi, c'était par milliers qu'il fallait compter les bons paysans auxquels il faisait faire la pâque. Avec un peu plus de condescendance pour ses confrères, et un peu plus de ménagement à l'égard des dévotes qu'il attaquait quelquefois injustement, sous

> prétexte de combattre la plaie hideuse du dévotisme, il eût été un curé admirable et parfait. Quant à moi, il ne m'a fait que du bien ; et ce n'est que par ma faute que je n'ai pas profité davantage de ses exemples »[1].

Deux autres vicaires sont avec l'abbé de Brésillac : l'abbé André Taurines et l'abbé Pierre Daudaine.

D'après les registres paroissiaux de l'époque, la paroisse de Saint-Michel a 4500 habitants. Il s'agit d'une collégiale et, dans le diocèse, cette cure est considérée de première classe.

2. L'activité pastorale et la vie des prêtres

A Castelnaudary, le travail pastoral est considérable. Les baptêmes, les mariages, les enterrements sont nombreux. Il faut assurer le catéchisme aux enfants et tout ce qui concerne la célébration des messes et des fêtes selon un calendrier bien chargé et une prédication fréquente et exigeante. Pendant le XIXe siècle, l'exercice du culte et ses manifestations extérieures ne subissent aucune entrave dans cette région.

A cette époque et dans cette région, il faut noter qu'en général les prêtres sont plutôt pauvres parmi les pauvres. Tous les vicaires ne sont pas rétribués, ils ont un style de vie austère, beaucoup restent au même endroit toute leur vie, ils font peu de voyages, les vacances sont rares. Ils n'ont pas beaucoup de distractions. Pour se détendre, ils ont les cartes et la pêche. La chasse est défendue.

Quand il écrit sur son expérience pastorale à Castelnaudary, l'abbé Melchior en donne un témoignage positif :

> « J'entrai dans l'exercice du saint ministère et mon évêque me plaça comme vicaire à la paroisse de Saint-Michel de Castelnaudary. C'est le lieu de ma naissance ; je vivais à la maison de mon père ; mes relations avec les excellents prêtres que je trouvais là furent des plus douces ; humainement parlant, j'étais heureux ; je l'étais réellement, car j'étais encore à ma place ; et vous daignâtes là, Seigneur, me donner plus d'une consolation spirituelle »[2].

Un jour, il demande à un ami de prier pour lui et il ajoute : « Heureusement, j'ai sous les yeux des bons exemples, des confrères bien

---

1 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 725.

2 Ibid., 30.

vertueux ; faites par vos prières que je puisse les imiter »[3]. Au même ami qui l'invite à ménager sa santé, il répond avec ces paroles qui présentent avec humour sa vie de vicaire :

> « Vous me disiez de ménager ma santé ; hé ! mon ami, si vous me voyiez, je suis gras comme un moine. Car au bout du compte, le travail d'un vicaire, surtout dans une église où il y en a plusieurs, n'est pas pénible, surtout dans une église où tout marche en règle comme à Saint-Michel. Je vous assure que c'est bien agréable. Chacun sait ce qu'il a à faire, on ne fait pas deux choses à la fois, et si l'on a quelquefois des occupations qui donnent à penser, du moins elles ne tuent pas le corps. On reste au confessionnal deux, trois, quatre heures, mais enfin cela ne tue pas ; les enterrements servent de promenade ; les baptêmes (je ne parle que pour le corps) sont une récréation ; la visite des malades est un sujet de distraction ; on prêche, et l'on est bien enroué en sortant de chaire, mais une bavaroise bien chaude[4] fait passer tout cela. Un vicaire n'a donc de véritable travail que pour l'esprit, et pour si peu que l'esprit soit habitué à s'occuper, on ne peut qu'engraisser, et c'est ce que je fais »[5].

L'abbé de Brésillac cherche les moyens pour préparer comme il faut son ministère et surtout la prédication. Il a sa bibliothèque personnelle. Il se fait envoyer d'autres livres qui lui sont utiles, comme la dernière édition du Traité de Saints Mystères par Collet[6], et plusieurs livres pour connaître le protestantisme et pouvoir répondre aux objections des Protestants.

---

3 Lettre à Vian, 21 mars 1839. AMA 2 F 1, 23-24.

4 Il s'agit d'un thé chaud (ou d'une autre boisson chaude) additionné de sirop de capillaire (une sorte de fougère). Ce sirop était efficace contre la toux.

5 Lettre à Vian, 5 janvier 1839. AMA 2 F 1, 15.

6 Collet, P., (Abbé), *Traité des Saints Mystères ou Examen et résolutions des principales difficultés qui se rencontrent dans la célébration des SS. Mystères*, Paris, 1817, 8ème édition.

3. Dans le ministère pastoral

3.1. La vie d'un bon vicaire

Pour la période du vicariat de l'abbé de Brésillac dans la paroisse de Saint-Michel à Castelnaudary (1838-1841), nous ne trouvons pas d'événements particulièrement importants. C'est la vie d'un vicaire qui accomplit son devoir pastoral tous les jours selon les programmes et les modalités habituelles en son temps. En regardant ses lettres et ses sermons, nous avons une idée précise et éclairante sur le comportement et les sentiments du jeune vicaire.

Il s'agit d'un prêtre qui aime son ministère et il n'est pas épouvanté par la fatigue de certains jours. Il prépare avec soin ses engagements et il est content quand il réussit. De plus, il sait chercher et trouver l'aide d'une bonne amitié sacerdotale.

Il sait aussi faire de l'humour sur sa situation, sur les gens et les événements. Après avoir célébré cinq mariages dans une matinée, il écrit :

> « Moi qui me couche ordinairement comme les poules, j'attends avec patience, ou avec impatience si vous voulez, que minuit arrive pour en bénir un sixième dans les ténèbres. Vous voyez, mon cher ami, que le genre humain ne veut pas finir de sitôt, et si la fin du monde arrive, ce ne sera pas faute de vouloir le propager encore »[7].

3.2. Avec les malades

L'abbé Melchior a une attention particulière pour les malades. A cause de l'absence de l'aumônier, il dut s'occuper pendant un certain temps de l'hôpital de Castelnaudary. Il affirme à cette occasion :

> « Ce n'est pas peu de chose qu'un hôpital, et quoique dans ce temps-ci il n'y a pas autant de malades que dans d'autres époques, c'est toujours beaucoup pour moi. Au reste, j'en suis enchanté, car cela va très bien pour un apprenti. Dans la paroisse, à peine ai-je vu encore deux ou trois malades, et là j'en ai la provision dans tous les genres. Déjà j'y ai fait de tout ; j'ai confessé des personnes couvertes de petite vérole, d'autres malades moins dégoûtants ; hier on vint m'appeler pendant la nuit pour l'un d'eux qui se mourait, et à peine y fus-je à temps pour lui donner les sacrements. Quel plaisir quand on interrompt son sommeil pour envoyer une âme au Ciel ! Que le ministère d'un prêtre est beau avec la foi ! Mais qu'il est triste d'être imparfait ; qu'il est triste de trembler

---

7 Lettre à Vian, 15 mai 1839. AMA 2 F 1, 25-26.

pour soi, quand on dit aux autres d'être tranquilles, d'être en paix !…Tel est mon sort. Je me rassure cependant dans la pensée des miséricordes du Seigneur »[8].

3.3. Avec les enfants et les jeunes

L'abbé Melchior s'exprime avec des sentiments de compréhension au sujet des enfants. A un ami, professeur au Petit Séminaire, qui lui semble ne pas être trop content avec ses élèves, il écrit ceci :

> « Peut-être que vous êtes trop exigeant à leur égard ? Et mon Dieu, ils sont jeunes, l'imagination est en eux avec toute la fougue de leur âge (…). Ne croyez donc pas trop facilement qu'ils sont méchants, et ne le leur faites pas croire. Attaquez-vous autant à exciter le bien qui se trouve en eux qu'à combattre le mal qu'on y rencontre. Je ne sais pas si ces principes seront bien en harmonie avec les vôtres, mais ils me semblent se rapprocher de la douceur qui convertit plus vite, je crois que l'aigreur »[9].
>
> Quelques mois après, notre vicaire écrit encore à l'ami : « Nous travaillons comme des perdus au sujet de la première communion. C'est une partie qui en vaut bien la peine, aussi nous y sommes-nous faits de bon cœur, mais c'est bien fatigant. Au reste ce n'est pas sans quelque consolation ; on éprouve un je ne sais quoi d'enthousiasme et de sensibilité qui vous dédommagerait bien de toute fatigue, si à côté n'était pas la crainte, on pourrait dire la certitude, de voir bientôt le démon prendre encore possession de ces jeunes cœurs »[10].

L'abbé de Brésillac a le souci des vocations sacerdotales à soutenir chez les jeunes. Dans ce sens, il cherche des familles en condition d'aider les jeunes qui lui donnent de l'espoir.

3.4. Dans le ministère de la prédication

Nous conservons une vingtaine de sermons de l'abbé Melchior à Castelnaudary. Certains ont été prononcés à l'occasion de quelques fêtes ou pour d'autres occasions de la pastorale paroissiale. D'autres concernent des sujets particuliers, comme l'Eglise, les caractères de l'Eglise, l'œuvre du Purgatoire et le commentaire à deux textes de l'évangile, l'enfant prodigue et la tempête apaisée.

---

[8] Lettre à Vian, 24 avril 1839. AMA 2 F 1, 33-34.
[9] Lettre à Vian, 6 mars 1839. AMA 2 F 1, 21-22.
[10] Lettre à Vian, 11 juin 1839. AMA 2 F 1, 29-30.

A noter deux sermons sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi, dont un prononcé à Carcassonne. Ils ont un intérêt particulier par rapport au choix de vie que l'abbé de Brésillac fera par la suite[11].

En regardant ces textes en général, nous constatons qu'il s'agit de la prédication pastorale de l'époque : on insiste spécialement sur les aspects négatifs de la situation de la vie chrétienne. Il s'agit d'une prédication sévère. Quand il s'adresse aux chrétiens de Castelnaudary, avec la fougue des gens de sa région et de son âge, le jeune abbé de Brésillac, parle d'une ville qui « languit dans une cruelle apathie, dans une funeste indifférence »[12]. Il parle d'églises non fréquentées, il voit dissipation, légèreté, vanité à l'église[13]. Il dénonce l'affaiblissement de la foi et il invite les gens à « marcher sur la trace des Saints »[14].

En examinant les sermons, nous découvrons aussi la familiarité du prédicateur avec la Bible, selon les possibilités de son temps. Ses références au texte sacré sont fréquentes, même si, parfois, le texte biblique ne sert guère qu'à appuyer ses affirmations. C'était la coutume à cette époque. Mais notre prédicateur sait faire jaillir le sens spirituel et les applications pastorales des textes qu'il cite. Les Pères de l'Eglise et des textes du magistère, spécialement le Concile de Trente, sont cités plusieurs fois. L'exemple et l'enseignement des Saints sont proposés souvent aux fidèles.

L'abbé de Brésillac est attentif aux chrétiens qui fréquentent l'église et qui écoutent ses sermons. Il tient compte de leur fidélité. Il ne veut pas les décourager. Mais il les invite à devenir les porte-paroles de certains messages et plaintes auprès de ceux qui sont absents.

4. Avec des confrères amis

L'abbé Melchior tient beaucoup à la charité entre confrères prêtres et il est très sensible et ouvert à l'amitié.

Parmi les autres vicaires à la paroisse de Saint-Michel, l'abbé Taurines a une grande place dans son cœur. Né lui aussi à Castelnaudary en 1813, l'abbé Melchior le trouve comme vicaire à Saint-Michel à son arrivée. Ils développent

---

11 Sermons. En faveur de l'œuvre de la Propagation de la foi : 1) 3 mai 1838. AMA 2 F 9, 34-48. 2) Brouillon. AMA 2 F 10, 89-116.

12 Sermons. Prône pour l'annonce de saint Michel, 27 septembre 1840. AMA 2 F 9, 68-77.

13 Sermons. Prône pour l'annonce de la Dédicace, 3 novembre 1839. AMA 2 F 9, 80-88.

14 Sermons. Prône pour l'Oeuvre du Purgatoire, 8 novembre 1840. AMA 2 F 9, 236-251.

une profonde amitié. Dans ses mémoires l'abbé Melchior parle de lui comme « du modèle des vicaires »[15]. Ils se rendent des services précieux. En apprenant la nouvelle de sa mort, il racontera un jour :

> « Notre amitié avait d'ailleurs été cimentée par un mutuel service que nous nous étions rendus. Pleins d'estime l'un pour l'autre, pendant le temps de notre vicariat, nous étions convenus de nous dire mutuellement ce que nous trouvions à redire l'un chez l'autre, soit dans la prédication, soit dans les autres actes extérieurs du saint ministère »[16].

Parmi les amis, il y a aussi l'abbé Hugues Mazeroles. Né à Lasserre de Prouille en 1812, il est ordonné prêtre en 1839. Il est tuberculeux et pauvre. L'abbé de Brésillac l'a en grande considération et amitié. Il dira de lui un jour : « L'un des plus saints prêtres que j'ai connus et l'un de mes meilleurs amis »[17], « vous le modèle des jeunes prêtres malades et presque délaissés, doux et patient Mazeroles »[18]. A un certain moment, il le prend chez lui pour qu'il soit mieux aidé et soigné. Cela avec tous les risques de la tuberculose en ce temps-là.

Pendant le temps de son vicariat à Castelnaudary, l'abbé Melchior est toujours très intéressé aux liens d'estime, de reconnaissance et d'amitié avec certains prêtres et professeurs du Petit Séminaire de Carcassonne.

Digne de considération est l'amitié avec M. Vian, du diocèse de Fréjus, venu à Carcassonne pour fréquenter les études ecclésiastiques. Il était devenu professeur au Petit Séminaire.

Entre 1837 et mai 1841, l'abbé Melchior écrit à M. Vian 21 lettres que nous conservons et qui nous montrent les sentiments d'amitié existants entre eux et l'aide que ce lien procurait au jeune vicaire de Saint-Michel. Ce dernier était très attentif à la bonne marche du courrier, même si le travail pastoral pouvait le retarder et l'obliger à s'excuser : « Et comment oublier un ami que la charité a fait naître, que la charité entretient, et qui entretient lui-même la charité ? »[19].

Aidé par son origine et par son éducation, l'abbé Melchior avait une manière de traiter les personnes avec finesse et politesse, accompagnées d'une

---

15 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 55.

16 Ibid., 453-454.

17 Ibid., 54

18 Ibid., 55.

19 Lettre à Vian, 4 décembre 1840. AMA 2 F 1, 37.

sensibilité qu'il voulait soutenue par la charité chrétienne. En 1842, il aura occasion de s'exprimer ainsi : « Oh ! Pourquoi les formes délicates et polies n'accompagnent-elles pas toujours la piété ? Pourquoi même est-il si rare de voir ensemble la politesse et la charité ? »[20].

5. Le style de vie et le désir de la sainteté

Voici un témoignage qui se réfère à la période vécue par l'abbé de Brésillac comme vicaire à la paroisse de saint Michel à Castelnaudary :

> « Etant devenu prêtre, et nommé vicaire à Saint-Michel de Castelnaudary, sa paroisse natale, sous Monsieur de Lacger, curé, il se fit admirer de tout le monde, des riches et des pauvres, par sa piété, son zèle, son dévouement et sa gaieté perçant toujours au milieu même des occupations les plus sérieuses et des travaux les plus fatigants : 'Cet abbé de Brésillac est charmant, disait un jour un des notables de la ville, Monsieur de Saint-Sermin ; il est inflexible, quand il s'agit du devoir et de l'observation des règles ; mais il vous dit les choses d'une façon si gracieuse qu'au lieu d'en être offusqué, on s'en trouve comme satisfait et presque reconnaissant '.
>
> Malgré la distinction de sa naissance, il menait un genre de vie très ordinaire et il voulait que sa table fût très simplement servie, à tel point que sa fille de service en était parfois de mauvaise humeur, et se permettait même de lui en faire des reproches : 'Ce n'est pas digne de vous, ni de votre famille, de vous nourrir ainsi, lui disait-elle quelque fois : des haricots, des pommes de terre, des choux…comme les pauvres, comme les derniers des paysans !'. 'C'est bien, c'est cela', répondait en souriant le jeune vicaire, et il n'en demeurait pas moins inflexible dans sa résolution (…).
>
> A tous ses repas, un jeune élève de l'Ecole des Frères venait lui faire la lecture du Nouveau Testament, de l'Histoire de l'Eglise et de l'Imitation de Jésus Christ, comme on faisait au séminaire. Après son repas, il prenait quelques moments de récréation, soit en se promenant devant sa maison, l'Histoire de l'Eglise à la main, quand il faisait beau temps, soit en descendant chez le menuisier, son voisin, pour s'y exercer à travailler le bois et se rendre ainsi capable, disait-il, d'enseigner quelque métier aux pauvres sauvages qu'il avait intention d'aller évangéliser » [21].

L'abbé Melchior a le souci de bien accomplir son devoir et de marcher dans le chemin de la sainteté. Il écrit :

---

[20] Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 83.

[21] Texte attribué à Mlle Blanchet. AMA 2 F 30.

« Mais quelle sainteté ne faudrait-il pas pour exercer dignement nos fonctions ? La vie du prêtre dans le ministère n'est qu'un continuel exercice de ce qu'il y a de plus saint. O mon cher ami Vian, que vous êtes heureux d'aimer le bon Dieu comme vous l'aimez ! Profitez de votre position pour faire une bonne provision de grâces, dont vous puissiez prendre ensuite, si le bon Dieu vous destine à travailler dans le ministère. Car il ne faut pas attendre d'y être pour s'approvisionner.

Ce n'est pas cependant que je croie qu'on ne peut pas être, et même devenir saint dans les fonctions du ministère, mais je crois bien qu'il est facile de se laisser aller, de se relâcher, d'abandonner ce qui est de conseil pour s'arrêter au précepte, et de devenir ainsi tous les jours moins pieux, au milieu des moyens de l'être tous les jours davantage. Priez pour moi »[22].

L'engagement pour la sainteté est un sujet présent dans prédication de l'abbé de Brésillac, en cette période de sa vie sacerdotale.

Dans un sermon sur le recueillement, il invite les fidèles à remarquer

« que pour être ainsi séparés du monde, les saints ont cependant su vivre au milieu des hommes. Cette vie intérieure, cette retraite du cœur, ils l'ont trouvée les uns au sein des affaires, les autres dans le tumulte de la cour, ceux-ci dans la carrière des armes, ceux-là dans les soins d'une famille, en un mot, dans tous les états. Car ils savaient que ce n'est pas seulement en fuyant dans les déserts qu'on s'éloigne du monde, mais principalement en se détachant de toutes les choses sensibles, dans une active vigilance sur soi-même, enfin dans une vie de recueillement et d'union à Dieu »[23].

---

22 Lettre à Vian, 21 mars 1839. AMA 2 F 1, 23-24 .

23 Sermons. Sur le recueillement, novembre 1839. AMA 2 F 9, 104-112.

II . LA VOCATION MISSIONNAIRE

1. Le discernement spirituel

A l'occasion de la retraite prêchée à Carcassonne en août 1838 par le père Tinseau, jésuite, le diacre Melchior avait demandé au prédicateur de l'aider à bien discerner sa vocation missionnaire. Comme nous avons vu plus haut, il avait obtenu cette réponse : « Si plus tard, vous vous sentez encore de l'attrait pour les missions, vous devrez faire une retraite spéciale, sous la direction d'un homme qui soit habile à distinguer les vocations »[24].

Dans son journal, l'abbé de Brésillac parle de sa vie à Saint-Michel de Castelnaudary :

> « Humainement parlant, j'étais heureux; je l'étais réellement, car j'étais encore à ma place ; et vous daignâtes là, Seigneur, me donner plus d'une consolation. Cependant la plus grande grâce que vous me fîtes, fut celle de ne point perdre de vue l'œuvre des missions » [25].
>
> Il ajoute : « Je passai donc plus de deux ans ainsi, ne considérant que de loin l'affaire des missions étrangères, mais le désir de m'y engager persévérait toujours. Puisqu'il en était ainsi, je devais, pour rester fidèle aux résolutions de ma première retraite, en faire une autre qui décidât absolument de la question »[26].

Vers le mois d'octobre 1840, l'abbé Melchior va à Toulouse pour rencontrer le père Tinseau et lui parler de la vocation missionnaire. A ce sujet il écrit :

> « (Le père) me conseilla d'aller trouver le maître des novices de son ordre à Avignon et de là à Aix où il se trouvait en ce moment avec ses novices. Sous sa direction, je fis une retraite de sept à huit jours, et il décida que je devais être missionnaire »[27].

Il s'agit d'une retraite d'élection que notre futur missionnaire fait dans le mois d'octobre 1840.

---

24 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 30.

25 Ibid.

26 Ibid.

27 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 31.

Pour réaliser sa vocation missionnaire il devait ensuite choisir un ordre religieux ou une congrégation. Son choix va vers la Société des Missions Etrangères de Paris. Il l'explique ainsi :

> « Pourquoi me déterminai-je pour la société des Missions Etran-gères, plutôt que pour tant d'autres qui s'occupent aussi des missions ? J'avoue que je puis avoir été sur ce point coupable d'imprudence. Toutes m'étaient peu connues, et je ne me sentais aucun attrait pour l'espèce de vie religieuse à laquelle on est soumis dans presque toutes les congrégations. Celle-là me parut aller droit au but que je désirais : son nom, plutôt que sa constitution que je connaissais à peine, dut me déterminer. Le R.P. jésuite sembla d'ailleurs approuver ce choix, sans qu'il n'y ait eu cependant, ni de sa part, ni de la mienne, des motifs raisonnés d'élection »[28].

Quelque année plus tard, en écrivant sur la question du clergé indigène, l'abbé de Brésillac affirme en passant:

> « Je me souviens que tout jeune, quand j'entendais raconter les œuvres des missionnaires et que, tout naturellement, je les comparais à ce que je trouvais dans mon abrégé d'histoire sainte ou des actes des siècles apostoliques, je me demandais pourquoi ne fait-on comme l'on faisait alors ? Plus tard je le demandais à des hommes graves dont les réponses ne m'ont jamais satisfait.
>
> Plus tard, presque au moment de partir pour Paris, j'eus sur ce point aussi bien que sur la question des évêques une conversation avec un célèbre jésuite, le maître des novices d'Avignon. Je me souviens que je me défendis fort mal, et cependant, tout ce qu'il me dit, quoique plus syllogistiquement concluant en apparence, ne servit qu'à me fortifier davantage dans mon opinion alors encore peu mûrie »[29].

Pour réaliser sa vocation missionnaire l'abbé de Brésillac choisit donc les Missions Etrangères de Paris (MEP)[30]. A cette époque, quatre missionnaires originaires du diocèse de Carcassonne font partie des MEP, dont Mgr Jean-Paul Courvezy[31].

---

28 Ibid., 31-32.

29 Lettre à M. Luquet, 27 octobre 1843. AL, Fonds Luquet, 260, 14ss.

30 Dans ses écrits, M. de Brésillac appelle les MEP parfois « Société », parfois « Congrégation ».

31 Le père Jean-Paul Courvezy, qui avait été élève et professeur au Petit Séminaire, entre chez les MEP en 1832. Il part pour le Siam en 1832. Il devient vicaire apostolique du Siam en 1834 et puis de Malacca en 1841. Il démissionne en 1844.

2. Les démarches nécessaires

Comme il le dit lui-même, aussitôt sa détermination prise, il fait les premières démarches. De la maison des pères jésuites écrit deux lettres, une au supérieur des Missions Etrangères et l'autre à l'évêque de Carcassonne.

2.1. Avec le supérieur des Missions Etrangères

A son retour à Castelnaudary, l'abbé Melchior trouve la réponse de M. Langlois supérieur du séminaire des Missions Etrangères. Elle dit :

> « Ce que vous me marquez me donne de justes motifs de croire que vous êtes réellement appelé aux missions étrangères. Il est important que vous cachiez vos desseins à vos parents. Il est important que je prenne quelques renseignements auprès de vos supérieurs. Si Mgr de Carcassonne paraît faire quelque opposition, ce ne sera que pour éprouver votre vocation. Exposez-lui fidèlement toutes les démarches que vous avez faites pour vous en bien assurer. Priez et faites prier. Si Mgr ne vous accorde pas de suite la permission de partir, ne vous découragez pas. Réitérez quelquefois vos demandes, et continuez de prier. Je joins mes prières aux vôtres. Je prendrai mes premiers renseignements, quand vous m'aurez appris le résultat de vos premières démarches »[32].

Après cette réponse, l'abbé de Brésillac reste en relation avec le supérieur des Missions Etrangères pour lui faire connaître ses démarches. Il le met ainsi au courant sur la première réaction négative de l'évêque.

M. Langlois répond en faisant remarquer encore que l'évêque veut seulement éprouver sa vocation, qu'il s'agit d'un évêque favorable aux Missions Etrangères, qu'il faut ne pas se décourager et prier beaucoup.

Le supérieur se renseigne sur ce prêtre de Carcassonne qui veut devenir missionnaire dans sa société. A la conclusion favorable de l'enquête, vers la fin janvier 1841, il lui écrit pour dire qu'il sera reçu au séminaire des Missions Etrangères aussitôt obtenu le consentement de l'évêque.[33].

2. 2. Le consentement « prudent » de l'évêque

L'abbé de Brésillac ne reçoit pas de réponse de l'évêque à la lettre envoyée après la retraite chez les Jésuites. Alors il va lui rendre visite. La rencontre n'a pas de résultat positif à court terme. L'évêque répond à ses

---

32 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 32.

33 Cf. Ibid., 34.

arguments pour les réfuter. Cependant, il lui dit de ne pas négliger une aussi belle vocation. Il ne veut pas la contrarier. Plus tard, il ne le retiendra pas, s'il persévère dans la même vocation et s'il a assez de prêtres.

Une deuxième lettre à l'évêque n'obtient pas de réponse. Mais l'abbé Melchior est confiant. Le 1er janvier 1841, il commence à écrire son journal, que lui-même appellera, après, *Journal d'un missionnaire.* En ce premier jour de l'an, il écrit :

> « Serai-je missionnaire ? Je l'ignore encore ; tout cependant semble me le faire aujourd'hui présumer. Je puis même dire, qu'ayant dès ce moment l'espoir de le devenir bientôt, je commence à l'être en esprit. Daigne le ciel bénir la résolution que j'ai prise de traverser les mers pour travailler au salut de mes frères. Dieu seul est notre maître et il a le domaine souverain de notre existence tout entière. C'est à lui de parler, à nous d'écouter et d'obéir »[34].

Au mois de mars 1841, au début du carême, l'abbé Melchior écrit une troisième lettre à l'évêque. Elle est rédigée en des termes tels que, dit-il, « il lui fût comme impossible de ne pas me répondre » [35] :

> « Le silence que Votre Grandeur a cru devoir tenir à mon égard (…) m'a vivement affligé. Il n'est pas sans doute difficile à un fils d'interpréter le silence d'un tendre père, dans une semblable occasion ; mais il m'eût été bien doux, Monseigneur, de recevoir une parole de votre part, eût-elle même été une parole de refus. Jusqu'à quand, Monseigneur, serez-vous aussi cruel à mon égard ? Voudrez-vous affliger jusqu'à la fin un fils qui vous chérit ? »[36].

Il lui demande de pouvoir partir après les fêtes de Pâques. La réponse de l'évêque arrive. C'est encore un refus, mais avec des éléments d'espoir. L'évêque lui fait aussi une proposition pour le retenir, celle de s'occuper d'une maison de missionnaires diocésains qu'il prévoit d'établir. Il ajoute qu'il doit aller à Castelnaudary pour la confirmation. Ce sera l'occasion pour en parler.

En effet, vers la fin du mois d'avril 1841, l'évêque arrive à Castelnaudary, dans la paroisse de Saint-Michel, et il renouvelle sa proposition. La réponse de l'abbé de Brésillac est précise et ferme :

> « Je lui répondis que, l'établissement n'étant pas encore formé, je ne pouvais pas attendre indéfiniment, que d'ailleurs j'aurais besoin de nouvelles méditations pour embrasser cette carrière, de nouvelles prières, de nouvelles

---

34 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 21.

35 Ibid., 33.

36 Ibid.

retraites, et qu'à la fin je pensais bien que ma vocation resterait établie pour les missions étrangères. Je le priai donc de ne pas me retenir plus longtemps et de m'éviter les nouvelles instances que je serais encore obligé de faire. Son refus fut suivi de certaines réflexions qui me firent tout espérer pour un prochain consentement, et dès ce moment je ne doutais plus de l'exécution de mon dessein »[37].

Quelques semaines après, une occasion favorable se présente à l'abbé de Brésillac. Le dimanche 3 mai, il doit faire le sermon à la cathédrale de Carcassonne en faveur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, en présence de l'évêque et du clergé. Rien de mieux pour un prédicateur qui demande à partir pour les missions. Il raconte lui-même cet événement important pour son avenir :

> « Je résolus de porter un coup vigoureux à cette occasion, et de triompher enfin, si c'était possible. Mes vœux furent accomplis. J'avais prié M. le supérieur du grand séminaire de vouloir m'aider dans cette démarche ; il se prêta à mes désirs, et nous convînmes ensemble qu'à la première parole favorable qui sortirait de la bouche de Sa Grandeur, nous nous lèverions et que je dirais à Monseigneur que je prenais cette parole pour un vrai consentement. Je lui en exprimerais ma recon-naissance, lui demanderais sa bénédiction, en lui annonçant que j'allais tout disposer pour partir.
>
> Ce que nous avions prévu ne manqua pas d'arriver. Après le sermon, j'allais rendre visite à S.G. accompagné du supérieur du séminaire, et tout se passa comme nous l'avions projeté. Dès ce moment, je ne pensais plus qu'à mon départ »[38].

Il est intéressant de noter le jugement que notre futur missionnaire exprime, quelque semaine après, sur le comportement de l'évêque au sujet de sa vocation missionnaire. Il le fait dans une lettre à son père qui voudrait écrire à l'évêque :

> « Monseigneur ne peut pas plus me refuser son consentement, que je ne puis, moi, refuser à Dieu de le suivre, quand il m'appelle. Qu'a dû faire Monseigneur ? Vérifier les moyens que j'ai employés, les soumettre à l'examen de sa haute sagesse, éprouver ma vocation. Cela fait, il n'était plus libre. En conscience, il a dû me dire : allez. Ecrivez-lui donc, si vous voulez, mais je suis bien persuadé que S.G. ne reviendra pas sur une parole qu'elle n'a prononcée qu'après une mûre réflexion.

---

37 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 33-34.

38 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 34.

> Et ne puis-je pas tirer de ce consentement de Monseigneur un argument sans réplique de la prudence de ma démarche ? Il a examiné tous mes pas, il a fait semblant de dire non, pendant longtemps ; mais il ne pouvait pas enfin méconnaître la volonté de Dieu. Il ne pouvait pas me retenir après la manifestation de cette volonté suprême ; il devait céder ; il l'a fait »[39].

Devant l'intention de son père d'écrire à l'évêque, l'abbé Melchior va tout de suite à Carcassonne pour « parer le coup », comme il écrit dans ses mémoires. Il veut rencontrer l'évêque, le mettre au courant qu'il va partir à Paris où il est attendu, et demander sa dernière bénédiction :

> « Monseigneur m'embrassa avec l'effusion d'un tendre père, il me bénit, et je lui dis adieu par des larmes, car je ne pouvais point parler. Je sortis ; et revenant sur mes pas :
>
> - Il pourrait se faire, lui dis-je, que mon père vous écrivît ; mais j'espère Monseigneur, que vous ne verrez, dans ses paroles, que l'expression d'un cœur affligé.
>
> - Soyez tranquille, me répondit S.G., je le comprendrai d'autant mieux que, dans cette cause, nous ne faisons qu'un »[40].

2.3. La forte opposition de son père

Au mois de mai 1841, avec le consentement de l'évêque et du supérieur du séminaire des Missions Etrangères de Paris, il ne reste à l'abbé Melchior qu'une difficulté à surmonter pour réaliser son projet: celle de sa famille. Il écrit à ce propos :

> « Mais une pensée délicate se présentait alors à mon esprit : ferais-je ou ne ferais-je pas, à mes parents l'ouverture de ma détermination irrévocable, et de sa prochaine exécution ?
>
> Je savais que ma mère verserait un torrent de larmes, mais qu'elle me dirait en pleurant d'aller où le Seigneur m'appelait. Quant à mon pauvre père, je savais aussi que sa répugnance serait extrême, et qu'il essayerait de mettre à ma détermination toute l'opposition dont il serait capable. La prudence semblait me conseiller de partir sans rien dire, et de ne faire connaître ma décision à mon père que par une lettre d'adieu. C'était l'avis de plusieurs de ceux à qui je demandais conseil, et même de M. Langlois. Mais ces personnes ne connaissaient pas bien

---

39 Lettre à son père, fin mai 1841. AMA 2 F 3, 45-47. Marion Brésillac, *Souvenirs…,* op. cit., 45.

40 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 36.

> mon père. Il aurait pu se croire offensé d'une telle forme, et j'avais la confiance que sa grande foi triompherait enfin des répugnances de la nature.
>
> Je priai, je consultai le Seigneur, et je me déterminai, avec l'approbation de personnes prudentes qui connaissaient bien ma famille, de déclarer mon projet à mes parents quelque temps avant mon départ »[41].

Notre futur missionnaire écrit donc une lettre à son père pour lui annoncer une visite de quelques jours, dans la maison de campagne, à Lasserre de Monestrol. Il désire s'entretenir avec lui sur une affaire importante.

D'après la description que l'abbé de Brésillac en fait dans ses mémoires, pendant les deux premiers jours de ce séjour en famille, rien n'arrive. Il voit que son père a l'air sombre. C'est au troisième jour seulement que le père lui demande quelle était cette affaire.

Le fils répond en manifestant son intention. Il reste calme et ferme devant la réaction de son père, un tendre père

> « dont le cœur aussi venait d'être cruellement blessé, et qui se laissa aller à tout le délire de sa douleur. Vénérable vieillard, si souvent et si cruellement affligé dans sa vie ; dont les intentions droites et pures furent si souvent méconnues » [42].

Ce père avait déjà perdu trois enfants en jeune âge, dont le dernier, qui avait été préparé pour la carrière militaire, était décédé à Alger en 1835. Avec le départ de Melchior, il resterait avec trois enfants, un garçon et deux filles encore très jeunes.

Le père ne peut pas accepter le départ de Melchior. Il pleure, il lance des paroles fortes et de gestes de reproches, mais le fils n'est pas un seul instant ébranlé. Il reste calme et déterminé. Il quitte sa famille pour rentrer à Castelnaudary. Il aurait voulu revoir encore ses parents et les saluer avant son départ pour Paris, mais les choses allèrent autrement[43].

Quelques jours après sa visite à Lasserre de Monestrol, l'abbé Melchior reçoit une longue lettre, que nous n'avons pas, où son père lui présente toutes les objections possibles pour le convaincre à abandonner son projet de départ. Le fils en est ému, mais il ne change pas d'avis. Il lui répond avec une longue lettre, qui est un document important pour la connaissance de la personnalité humaine et spirituelle de notre futur missionnaire dans une situation de grande

---

41 Ibid., 34.

42 Ibid., 35.

43 Sur cet événement cf. : Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 35-36.

difficulté par rapport à la réalisation de sa vocation. Il s'agit d'un texte éclairant pour tout discernement vocationnel [44].

[44] Lettre à son père, mai 1841. AMA 2 F 3, 29-41. Elle est publiée en : Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 37-46.

2.4. La défense d'une vocation

Notre futur missionnaire s'exprime sur les différents points que le père avait exposés dans sa lettre. D'un côté et de l'autre il y a le raisonnement et les sentiments, la logique et le cœur. C'est la confrontation entre deux fortes personnalités et entre deux hommes de foi qui, cependant, interprètent la volonté de Dieu de manière différente.

L'abbé Melchior commence en disant qu'il a reçu la lettre de son père pendant qu'il était à genoux devant le Seigneur au moment de l'oraison. Il a voulu la lire en présence de Dieu.

Tous les deux, le père et le fils souffrent beaucoup. Pourquoi ? Le fils se pose la question. Mais ni lui ni son père ne sont à l'origine de cela. « C'est Dieu qui met à l'épreuve notre foi et notre amour. Il veut voir si nous sommes vraiment ses disciples ». Il vient ensuite aux nombreuses objections de son père.

La première concerne son devoir d'obéissance envers le père. Sa réponse : il le connaît. Il l'enseigne aux autres et il ne veut pas le méconnaître.

Il rappelle à son père que cette obéissance suppose l'obéissance à Dieu qui vient avant tout. Tout le problème réside dans le fait de savoir si, dans ce cas précis, il s'agit de la volonté de Dieu ou non : « La vocation n'est autre chose que la volonté de Dieu sur tel ou tel individu ». L'obéissance à Dieu consiste à être là où Dieu veut.

Ensuite, il affirme que son père, en disant qu'il ne s'agit pas de sa vocation, formule un jugement arbitraire. Il ne peut pas juger une telle question. Le fils non plus. Mais il a cherché à savoir, il a consulté.

Au sujet de l'enthousiasme qui, d'après le père, pourrait conditionner son choix, le fils répond qu'il a écarté toutes sortes d'illusions. Il présente sur ce point un argument important : la persévérance toujours croissante de son désir des missions pendant cinq ans et la soumission qu'il a faite de son état à des personnes sages et éclairées.

Le père soutient que cinq ans avant il était trop jeune. Le fils répond qu'à vingt-deux ans, on lui a permis de se décider pour l'état ecclésiastique. S'il avait choisi la carrière militaire, le père le laisserait partir avec douleur mais sans opposition.

Le fils continue en soulignant qu'il a mis de côté tout ce qui pouvait venir de l'ardeur de l'imagination et diminuer sa capacité de jugement :

> « Ici, ni la gloire, ni l'ambition, ni la perspective des richesses, ni l'enivrement des honneurs, rien ne pousse. Au contraire, des difficultés de tout genre retiennent. Me direz-vous, enfin, que c'est l'enthousiasme de mon état, l'envie démesurée de plaire à Dieu, et de travailler à sa gloire, au risque de tout

péril et de toutes sortes de sacrifices ? S'il en était ainsi, auriez-vous le courage de me condamner ? ».

En outre, il a été prudent parce qu'il a consulté des hommes graves et éclairés. Ces personnes consultées produisent le trouble et la division dans les familles, dit le père. Le fils répond que Jésus est venu dans le monde non pour porter la paix mais la guerre, pour séparer l'homme de son père et la fille de sa mère. Parfois le trouble dans la famille est selon Dieu.

Une fois sa vocation déterminée, le fils n'avait autre chose à faire que ce qu'il a fait et il le dit, mais il ne veut pas lutter contre son père et ses droits. Il lui rappelle qu'il y a une loi qui dit d'obéir à Dieu avant qu'obéir à l'homme.

A ce point, il lui fait comprendre que sa plus grande souffrance est dans le fait que le père ne blâme pas son zèle mais il ne le croit pas assez éclairé. Il le supplie : « Faites-moi cette grâce de croire que j'ai pris les moyens de l'éclairer dans cinq ans d'études, de méditations, de prières ».

Le père touche ensuite aux sentiments concernant les liens de la famille, son histoire, qui contient des plaies qui vont se rouvrir et son bonheur qui va disparaître. Il parle de ses jours qui vont devenir meurtris, heurtés, froissés. Le fils répond qu'il n'y peut rien. Mais si le père donne son consentement, il sera heureux, lui et sa famille. Melchior peut partir avec une sorte de joie, il pourra admirer son père dans sa soumission à la volonté de Dieu. Ce sera utile quand, dans l'avenir, il rencontrera des moments difficiles. Il le regardera toujours, comme il l'a fait pendant toute la vie, comme un modèle de père.

Quand le père dit : « Je n'ai pas la force de consentir », le fils présente les moyens sûrs pour avoir cette force, la prière, la méditation des vérités exprimées dans cette lettre, l'Eucharistie, « une seule communion à cette intention ! ». Il se dit sûr que son consentement assurera le bonheur de tous.

Dans la conclusion de sa lettre, le futur missionnaire parle à son père avec franchise et décision. Il attend son consentement :

> « Quant à moi, je suis convaincu que ma vocation est telle ; j'y ai sérieusement réfléchi ; je croirais faire un crime de ne pas obéir. Un coup encore, votre bonheur et le mien sont dans votre consentement ».

Ses dernières paroles vont vers l'avenir. Elles montrent sa détermination :

> « Quoi qu'il plaise au Seigneur d'ordonner, j'accepte ses plus terribles épreuves. Je le prie seulement de m'accorder la grâce de faire toujours sa volonté, et d'inspirer à ceux que je chéris le désir aussi de la faire. Je compte sur sa grâce toute-puissante, pour vous, pour ma bonne mère, pour mon frère, pour mes sœurs, pour moi…A Dieu, mon bien cher père, vous que j'aime par-dessus

> tout sur la terre, vous que je voudrais voir heureux tous les jours de votre vie, à Dieu ».

Comme il écrit dans ses mémoires, avec cette lettre Melchior ne pense pas faire changer d'avis son père. Il veut que le père comprenne mieux sa détermination. Il se rend compte que ses paroles et sa décision vont lui faire du mal, mais, en agissant ainsi, il espère de mieux le préparer à la séparation définitive. Il préfère le préparer peu à peu. Dans cette vicissitude l'amour et l'estime envers le père ne changent pas.

A ce point, l'abbé Melchior fait appel à des intermédiaires, des amis prêtres qui sont aussi des amis de la famille. Il demande à M. Tisseyre, curé proche de Lasserre de Monestrol, d'aller trouver ses parents pour leur parler de la question, leur dire ouvertement son intention de partir pour les missions et les préparer à la douleur de la séparation.

Dans ses mémoires, Melchior de Brésillac sent le besoin d'excuser son père :

> « Qu'on ne pense pas cependant que mon respectable père ne fût pas alors un excellent chrétien. (…). Seulement, il ne comprenait pas encore la nécessité de se soumettre à un si grand sacrifice. Et qui donc n'excuserait pas le cœur d'un père déjà malheureux ? L'admirable soumission qu'il témoigna plus tard, fit d'ailleurs bien voir que, par cette énergique opposition, il ne prétendait nullement s'opposer à la volonté de Dieu »[45].

Entre le père et le fils il y a encore un échange de correspondance où dominent les arguments du cœur. Le père manifeste l'intention d'écrire à l'évêque. Alors, comme à genoux, Melchior demande à son père de ne pas rendre sa croix encore plus pesante, en refusant le consentement. Il lui dit que c'est inutile d'écrire à l'évêque. Monseigneur est d'accord sur son départ et il est arrivé à cette opinion après un long discernement. Il espère que la prochaine lettre de son père aura le consentement tant attendu ou son équivalent : « Vous ne vous opposerez pas toujours à l'exécution d'un projet qui n'est conçu que pour Dieu et qui doit avoir son accomplissement pour Dieu seul »[46].

3. Un départ « sans jeter les yeux en arrière »

---

45 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 44.

46 Ibid., 45-46.

Le 24 mai 1841, dans une lettre à son ami Vian, qui vient d'être ordonné prêtre, l'abbé de Brésillac annonce la nouvelle de son départ :

> « Aujourd'hui je vous écris pour vous annoncer mon départ pour les missions. Avec la grâce de Dieu, je partirai les premiers jours du mois de juin. J'ai le consentement de Monseigneur, j'ai même déjà reçu sa dernière bénédiction. Je serais heureux d'avoir celle de mes parents ; mais le bon Dieu exige encore de moi cette épreuve ; que son nom soit béni ! Vous savez par vous-même tout ce que cette épreuve a de poignant, surtout quand c'est pour quitter sa patrie pour toujours. Priez pour moi, vous sentez que j'en ai bien besoin »[47].

A ce point, il est intéressant de noter l'opinion du futur missionnaire sur les derniers jours de son séjour à Castelnaudary. Il affirme à ce propos :

> « Chose étonnante, et dont je dois à Dieu de grandes actions de grâces, pendant les quinze derniers jours de mon vicariat, au milieu des expressions sans cesse répétées de regret, de confiance, d'intérêt, au milieu du tourbillon des compliments qui ne manquent jamais dans des semblables occasions, le démon n'a pas eu la moindre prise sur mon âme. Pas une fois, il ne m'est venu à l'esprit de revenir sur mes épreuves, d'étudier encore ma vocation, de ne pas laisser le certain pour l'incertain, etc. De ce côté là, je ne saurais prétendre au mérite de la victoire, car il n'y a pas eu de combat »[48].

Malgré cela, l'abbé de Brésillac décide d'avancer la date de son départ. Il avait prévu de partir vers le mois de juillet. Il avait aussi quelque problème d'argent. Il veut avancer son départ à cause de l'intention de son père d'écrire à l'évêque. Il affirme à ce propos :

> « Il importait, après tout cela, de partir au plus tôt ; et je ne pouvais guère passer à la campagne pour dire adieu à mes parents de vive voix. L'esprit de mon père n'était pas assez calme ; je sondai aussi mes forces et je compris qu'elles pourraient fléchir. Je fis disposer de suite mes effets ; j'empruntai l'argent nécessaire au voyage et je confiai à M. l'abbé Taurines, mon confrère et mon ami, les lettres d'adieu que je transcris ici. Je le priai de passer par la paroisse du bon curé dont j'ai parlé plus haut, et de porter mes lettres en sa compagnie, de façon à être les premiers à porter la nouvelle de mon départ »[49].

A Lasserre de Monestrol, la famille du futur missionnaire n'attend pas ce départ subit :

---

47 Lettre à Vian, 24 mai 1841. AMA 2 F 1, 46.

48 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 57.

49 Ibid., 46.

> « Je partis quand mon pauvre père s'y attendait le moins. Quand mon oncle de Gaja arriva pour lui porter cette accablante nouvelle, il écrivait à Mgr l'évêque. Ce fut un coup de foudre. Quelques heures après, M. l'abbé Taurines et M. Tisseyré, curé de Saint-Michel de Lacrès arrivèrent à Monestrol portant à ma famille mes lettres d'adieu »[50].

Il s'agit de cinq lettres, adressées à chaque membre de sa famille, père, mère, frère et deux sœurs. Chaque lettre est accompagnée d'un petit cadeau qui veut être un signe d'affection et un souvenir.

Ayant conclu la préparation pour le départ, le 2 juin 1841, au matin, l'abbé de Brésillac quitte sa maison. Il est accompagné par l'abbé Taurines qui doit, ensuite, porter ses lettres à la famille. Il célèbre la Messe chez les Sœurs de la Charité et, après, il prend la diligence pour Toulouse. Il monte sur la diligence « gaiement, mais non sans émotion ». Il passe à Villefranche, près de Lasserre, où il y a sa famille. Il pense à ce qui arrivera chez ses parents quelques heures plus tard. Il soupire, mais il dit « le Seigneur était ma force. Il me fit la grâce de ne pas jeter les yeux en arrière »[51].

---

50 Lettre à M. Vian, 28 juillet 1841. AMA 2 F 1, 43-44.

51 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 49.

4. « Je reconnais la voix qui t'appelle »

Nous connaissons les réactions des parents au départ de leur fils Melchior pour les missions à travers ses mémoires, où il reproduit des parties importantes du courrier reçu à ce sujet.

La première lettre que l'abbé de Brésillac lit à Paris vient de l'abbé Taurines. Son ami le met au courant de la commission accomplie dans sa famille.

Il affirme que c'était une mission douloureuse. La nouvelle de son départ avait provoqué une grande douleur, mais dans la famille il y avait aussi la résignation.

Le père ne s'attendait pas le moins du monde à ce départ. La nouvelle avait été pour lui comme un coup de foudre. Il en était atterré. Mais, dans sa réaction, il n'y avait pas de paroles dures envers son fils. Il demanda à l'abbé Taurines de passer la nuit chez eux et il en profita pour se renseigner sur les Missions Etrangères.

Le lendemain, l'abbé Taurines prend congé de la famille. Au moment de se séparer, le père lui dit :

> « Je n'ai point dormi cette nuit. J'ai eu tout le temps de penser à ce pauvre enfant. Je n'écrirai pas à Monseigneur de Carcassonne. Je n'ai voulu toujours que le bonheur de mon fils ; ce serait s'opposer, puisqu'il se croit appelé de Dieu. Je pense qu'il m'écrira bientôt. Je lui dirai tout ce qu'il y a de saint, d'admirable dans son dévouement. Je ne dois pas l'affliger en lui disant que je ne suis pas entièrement persuadé de sa vocation »[52] .

A Paris notre missionnaire reçoit aussi une lettre de l'abbé Mazeroles qui lui fait un compte rendu de la situation dans sa famille.

La nouvelle la plus importante qu'il lui donne concerne le changement qui s'est opéré dans le cœur de son père. Il souffre encore, mais il est résigné. Il arrive même à reconnaître que son fils a bien fait. L'ami prêtre constate que ce changement subit ne peut venir que de Dieu et il lui dit : « Ce qui prouve bien que c'est l'œuvre de Dieu que vous avez entreprise, et que c'est Dieu qui vous conduit… »[53].

Dans ses mémoires, l'abbé Melchior affirme : « Oui, le cœur de mon père était complètement changé » et il en donne la preuve en reproduisant la lettre que son père lui avait envoyée en réponse à sa première lettre de Paris.

---

[52] Au sujet de la lettre de M. Taurines, cf. : Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 53-54.

[53] Au sujet de la lettre de M. Mazeroles, cf : Marion Brésillac, *Souvenirs…*op. cit., 54-55.

Le père raconte ce qui s'est passé au moment de la nouvelle de son départ. L'arrivée des abbés Taurines, Tisseyre et Rougagnon ne l'avait pas calmé. C'est la nuit suivante que se produisit le changement. Voici son témoignage :

> « Je ne dormis pas, mon cher ami ; ma tête brûlait, mon cœur battait avec force, mon sang circulait trop agité pour cela. Mais dans le silence, seul avec ce cœur qui répugnait à te trouver un tort, même excusable par ce que j'appelais exaltation, je reconnus ta tendre sollicitude à l'entourage que tu m'avais fait pour atténuer la rigueur du coup, et bientôt je pus comprendre les deux sacrifices, le tien et le mien. Que vis-je de mon côté ? Quelque peu d'années privées de bien douces émotions, beaucoup de vanité frustrée d'un espoir trop mondain, et peut-être aussi une lâche terreur pour les dangers éventuels auxquels je t'aurais poussé sous une autre bannière, avec l'orgueilleuse perspective d'un terrestre laurier. Je vis, du tien, toute une existence, à partir de la fleur de l'âge…Oh ! la différence des deux sacrifices me donna, de ta conviction, cette manifestation que je croyais impossible, et ton courage, si évidemment soutenu d'en haut, me dévoila ma faiblesse…
>
> Que ne pus-je aussi facilement t'informer d'un changement qui t'aurait tant soulagé ! Mais déjà vraisemblablement tu devais être à Bordeaux ; et j'ai dû attendre ta lettre pour te dire : 'Va, mon bien cher fils, va où le ciel te convie ; je reconnais la voix qui t'appelle. Qu'il te protège ; sois heureux ; je me soumets' »[54].

Plus tard, l'abbé de Brésillac ajoutera ce commentaire : « Cette admirable soumission de mon excellent père n'a pas un instant fléchi. Dès ce jour, nous entretînmes une correspondance des plus amicales »[55]. Avec ses conseils, ses connaissances, ses sentiments, M. Gaston de Brésillac aidera son fils Melchior pendant toute son aventure missionnaire.

---

[54] Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 55-56.

[55] Ibid., 56.

CHAPITRE 3

LA PRÉPARATION A LA MISSION

(1841 – 1842)

I. LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

1. Aperçu historique

Le 9 juin 1841, l'abbé Melchior de Brésillac arrive à Paris et se présente au Séminaire de la Société des Missions Etrangères. Dans ses mémoires, il présente lui-même, plus tard, la nature de la société qu'il a choisie pour réaliser sa vocation missionnaire.

> « La Société des Missions Etrangères est une association d'évêques, vicaires apostoliques, et de prêtres, pour travailler à l'œuvre des missions dans les vicariats apostoliques qui leur sont confiés. Ces vicariats apostoliques étaient moins nombreux qu'aujourd'hui, quand je suis entré dans la congrégation. Ce n'est point qu'un nouveau territoire ait été confié à la congrégation ; mais quelques-uns de ces vicariats ont été divisés en plusieurs »[1].

Tous ces territoires se trouvent en Asie. Les pays et les régions concernés sont le Japon, la Corée, la Mandchourie, le Tibet, la Chine, le Tonkin, la Cochinchine, le Siam, la Malaisie, l'Inde. A Hong Kong existe aussi une maison, dite de correspondance, et à Pinang, en Malaisie, un collège général pour la formation des prêtres indigènes.

---

[1] Marion Brésillac, *Souvenirs…,* op.cit., 58.

> « On ne reçoit guère dans cette association que des prêtres français ou savoisiens. Pour être reçu, il faut être admis par les directeurs du séminaire de Paris, où l'on entre comme aspirant. Si l'on est prêtre, on reste là environ un an ; sinon, tout le temps nécessaire pour terminer son cours de théologie »[2].

Ce sont les directeurs qui décident de la mission où sera envoyé l'aspirant. On devient membre de l'association de manière définitive après avoir passé deux ans en mission. En mission, on obéit aux vicaires apostoliques « à peu près comme les prêtres des diocèses à leurs évêques ; car il n'y a point de vœux. Les supérieurs de l'association sont les vicaires apostoliques et le bureau d'administration du séminaire de Paris »[3].

L'existence de la Société des Missions Etrangères de Paris (MEP) est le fruit de l'engagement missionnaire de trois jeunes prêtres français soutenus par la Compagnie du Saint-Sacrement. Ils furent consacrés évêques et envoyés en Orient comme vicaires apostoliques : François Pallu était chargé du Vietnam du Nord et du Sud-Ouest de la Chine ; Pierre Lambert de La Motte était chargé du Vietnam du Sud et du Sud de la Chine ; Ignace Cotolendi devait s'occuper du Nord de la Chine et de la Corée. Ils quittèrent la France en 1660. Cette année est considérée comme l'année de fondation de la Société. Les procureurs de la nouvelle société vinrent s'installer à Paris le 7 décembre 1663, après les premières vêpres de l'Immaculée Conception.

Quand l'abbé de Brésillac arrive en 1841, la Société des MEP a acquis une certaine stabilité. Elle se développe, après les difficultés provoquées par la Révolution française.

En cette période, un élément très positif a été la fondation, en 1822, de l'Œuvre de la Propagation de la Foi : elle aidait les missionnaires par des prières et par des aumônes qui, dans les pays de mission, leur assuraient un budget modeste et régulier.

Entre 1800 et 1840, en Orient, des graves persécutions se sont levées contre les chrétiens: plusieurs missionnaires des MEP et des très nombreux fidèles sont martyrisés ou sont morts en prison. Mais cela n'a pas fait diminuer en France les aspirants à la vie missionnaire qui, au contraire, augmentent progressivement.

En outre, au XIXe siècle, les moyens de transport plus rapides facilitent la communication. Par ailleurs, l'élection du Pape Grégoire XVI, qui avait été

---

2 Ibid., 58-59.

3 Ibid., 59.

Préfet de la Congrégation de Propaganda Fide et qui connaissait bien la Société des MEP, contribue à l'extension de ses territoires en Extrême-Orient.

2. Le règlement de la Société

Quand il arrive au Séminaire de la rue du Bac, M. de Brésillac[4] reçoit du supérieur un abrégé de règlement afin qu'il connaisse la Société dont il veut faire partie.

Au premier article du premier chapitre, nous trouvons exprimé clairement le but de la Congrégation :

> « Accélérer la conversion des Gentils, non seulement en leur annonçant l'Evangile, mais encore en disposant et élevant à l'état ecclésiastique ceux des nouveaux chrétiens ou de leurs enfants qui seraient jugés propres à ce saint état, afin de former dans chaque pays un clergé et un ordre hiérarchique tel que Jésus-Christ et les Apôtres l'ont établi dans toute l'Eglise : comprenant bien que c'était là l'unique moyen de former un christianisme parfait ».

Au deuxième article on précise :

> « Tous les ouvriers évangéliques qui seront envoyés du Séminaire de Paris doivent donc comprendre que la principale fin qu'ils doivent se proposer est de s'appliquer à la formation d'un clergé aussitôt que, dans les lieux où ils travailleront, il y aura un nombre suffisant de chrétiens pour composer une Eglise et pour pouvoir en tirer des pasteurs ; et que, quand le clergé sera formé et les nouvelles Eglises assez solidement établies pour pouvoir se conduire elles-mêmes et se passer de la présence et des soins des missionnaires européens, ils devront consentir avec joie à céder tous leurs établissements et à se retirer, avec la permission du Saint-Siège, pour aller travailler ailleurs ».

Le troisième article présente en synthèse l'ordre des fins que les membres des Missions Etrangères doivent se proposer :

> « 1° dans les lieux où il y a déjà des chrétiens, former à la cléricature les sujets qu'ils en trouveront capables ; 2° prendre le soin nécessaire de nouveaux chrétiens ; 3° travailler à la conversion des infidèles ; en sorte qu'ils préfèrent toujours le premier au second, et le second au troisième. Mais dans les lieux où il n'y a pas encore de chrétiens, la troisième fin devient la première ».

---

[4] C'est ainsi que maintenant il va être appelé au lieu de « Abbé de Brésillac ». Pour tout ce qui se réfère à ce règlement, cf. Archives MEP, Paris, Vol. 170.

Les supérieurs de ce corps sont les évêques et vicaires apostoliques et le bureau d'administration composé du supérieur et des directeurs du Séminaire de Paris.

La connaissance de ce règlement nous est utile pour une meilleure compréhension et évaluation des événements qui se manifesteront successivement dans la vie et l'engagement missionnaire de M. de Brésillac comme membre de la Société des MEP.

3. Le clergé indigène

Pour réaliser les instructions de la Propagande qui visaient à instruire des indigènes et en former plusieurs à l'état ecclésiastique, la Société des MEP avait fondé, dès 1664, un séminaire, appelé « collège général ». Il était destiné à recevoir les élèves venant de tous les pays confiés aux soins des MEP. Ce séminaire fut ouvert à Juthia, au Siam, avec des élèves qui y faisaient leurs études classiques, philosophiques et théologiques. En 1700, il y avait 60 élèves. A partir de 1769, à cause des guerres, ce séminaire fut transféré en plusieurs endroits, dont Virampatnam près de Pondichéry en Inde, pour finalement s'installer à Pinang, dans le détroit de Malacca, en Malaisie. En 1840, il comptait 95 élèves et 126 en 1850. Outre le séminaire général de Pinang, d'autres grands et petits séminaires avaient été édifiés dans les différentes missions où existaient des conditions favorables.

En conclusion, en 1850, malgré les différentes difficultés et spécialement les persécutions, dans les 19 territoires dont elle avait la charge, la Société des MEP avait 190 prêtres autochtones et 19 séminaires[5].

---

[5] Cf. Guennou, J., *Les Missions Etrangères,* Paris, 1963, 274.

4. La formation spirituelle

Dans le domaine de la spiritualité missionnaire, à l'époque du séjour de M. de Brésillac à Paris, nous trouvons un ensemble d'expériences et de traditions qui aident les aspirants à bien se préparer à la vie missionnaire et à ses épreuves.

La vie spirituelle dans la maison est conduite, en général, selon les programmes et les exercices habituels à cette époque dans les séminaires. Mais le cadre était particulier : tout parlait de la mission. La conférence spirituelle de chaque semaine était normalement tenue par le supérieur qui présentait surtout l'expérience missionnaire pour aider les aspirants à réfléchir sur le choix qu'ils allaient faire, sur ses difficultés, ses problèmes, ses exigences.

4.1. Jésus et les apôtres

Un texte de base pour toute méditation était l'ordre donné par Jésus à ses disciples, avant de quitter cette terre : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles » (Mt 28,16-20).

On présentait toujours l'expérience des apôtres qui

> « parcoururent une partie du monde ; ils prêchèrent, ils baptisèrent, ils établirent parmi les communautés chrétiennes des prêtres et des évêques…Leurs successeurs suivirent la même ligne de conduite ; ils instituèrent des Eglises par la conversion des païens et l'union des fidèles, par l'ordination des prêtres et la consécration des évêques »[6].

Le regard sur les apôtres devait conduire les aspirants à les imiter dans l'exercice des vertus, qui sont appelées apostoliques et qui sont pratiquées avec les implications concrètes de la vie dans les missions.

---

6 A.L., *La Société des Missions Étrangères*, Paris, 1932, 5-6.

4.2. La « Salle des Martyrs »

Le temps de la présence de M. de Brésillac à Paris est celui des persécutions en Extrême Orient et donc du témoignage important donné par les missionnaires de la Société des MEP martyrisés dans plusieurs pays. Cela ne faisait que continuer les témoignages d'autres martyrs du XVIIe et du XVIIIe siècle. Or,

> « il y a, rue du Bac, près du grand escalier du séminaire, une salle qui s'appelle la « Salle des Martyrs », et il y a, non loin de cette salle, une chapelle, dédiée aux missionnaires devenus bienheureux, et dans laquelle des vitrines exposent leurs reliques et leurs trophées. Cette salle et cette chapelle, où tout parle de mort, sont vraiment les foyers de vie spirituelle où les cœurs viennent s'embraser, où les tiédeurs accidentelles viennent se réchauffer, où les hésitations sont vaincues, où les doutes sont rassurés. C'est tout le passé de la Société qui s'y dresse ; d'héroïques épisodes y revivent dans des tableaux dont certains furent exécutés par des artistes indigènes au lendemain même des exécutions ; et je ne sais s'il existe sur terre des dépôts de reliques qui tiennent un langage d'une pareille éloquence »[7].

4.3. La spiritualité du départ en mission

L'acte de bon propos

Il s'agit de l'acte public et officiel avec lequel l'aspirant s'engage envers la Société. Il est prononcé la veille du départ en mission, à l'église, devant le Saint- Sacrement et toute la communauté. Le texte de cet acte date du XVIIe siècle, sauf quelques petits changements. Il présente des éléments intéressants de spiritualité missionnaire. Le voici :

> « Moi, touché par l'exemple de Notre Seigneur Jésus Christ et des saints Apôtres et désirant vivement servir Dieu seul et sa gloire en propageant la vraie foi parmi les infidèles, après avoir mûrement réfléchi et imploré le secours divin, confiant dans la protection de la très sainte Vierge Marie Mère de Dieu, de saint Joseph et de saint François Xavier que je vénère comme mes patrons, je prends la résolution d'appartenir à la Société des Missions Etrangères érigée par l'autorité apostolique et d'unir irrévocablement ma vie à celle des missionnaires déjà reçus dans cette Société.
>
> C'est pourquoi, Dieu aidant, je prends la ferme résolution d'observer le règlement général de la Société et les règles particulières de la mission ou de

---

[7] Goyau, G., *Les prêtres des Missions Etrangères*, Paris, 1932., 139-140.

l'établissement qui me sera assigné, de combattre le bon combat jusqu'à la fin de ma vie et de terminer mes jours dans ma sainte vocation.

Je supplie donc le Dieu de mon cœur, lui que j'ai choisi pour mon partage éternel, de conserver et d'augmenter en moi l'esprit de charité dont il s'est servi pour m'inspirer ce dessein. Qu'il daigne aussi, après m'avoir donné de vouloir, m'accorder de mener à bonne fin cette entreprise. Amen »[8].

Après avoir lu ce texte, l'aspirant le copiait et le signait. Arrivé en mission, il renouvelait cet acte à l'issue de la retraite commune.

La vertu apostolique est demandée au missionnaire aussi pour les « feuilles de route », le document de nomination à un territoire de mission.

D'après le règlement, les partants doivent exprimer toute leur docilité sur le choix du lieu de mission. Il doivent faire preuve d'une « disposition toute apostolique à accepter comme venant de Dieu même la Mission et les emplois qui leur seront assignés ».

La cérémonie du départ

Il s'agit d'un moment très important et plein de sens pour la communauté du séminaire de Paris et pour chaque missionnaire.

La cérémonie a lieu à la chapelle du séminaire, le soir, à la veille du départ. Les partants sont devant l'autel. Dans l'église il y aussi des parents et des amis. Le supérieur ou son délégué, après avoir dit quelques paroles adaptées à la circonstance, va vers les partants, il s'agenouille devant eux pour leur baiser les pieds et après il se lève pour les embrasser en leur disant quelques mots de salutation et en exprimant ses souhaits. Les autres responsables du séminaire et d'autres missionnaires et prêtres présents à la maison, suivent le premier pour accomplir le même geste. Pendant ce temps il y a des chants, dont les paroles sont souvent très touchantes, comme ce chant qui fut mis en musique par Gounod en 1851 :

« Partez, hérauts de la bonne nouvelle.
Voici le jour appelé par vos vœux.
Rien désormais n'enchaîne votre zèle,
Partez, amis, que vous êtes heureux !
Oh ! qu'ils sont beaux vos pieds, missionnaires,

---

8 Ibid., 199-200.

Nous les baisons avec un saint transport.
Oh ! qu'ils sont beaux sur ces lointaines terres,
Où règnent l'erreur et la mort.
Partez, amis, adieu pour cette vie.
Portez au loin le nom de notre Dieu ;
Nous nous retrouverons un jour dans la patrie,
Adieu, frères, adieu ![9].

[9] Cité en : Goyau, G., op. cit., 208.

II. L'ASPIRANT M. DE BRÉSILLAC

1. Les premières impressions

M. de Brésillac présente ainsi son arrivée au séminaire des MEP et les sentiments qui l'accompagnaient :

> « Me voilà donc aspirant au séminaire des Missions Etrangères. On appelle aspirants ceux qui sont reçus dans ce séminaire pour éprouver leur vocation avant d'être envoyés. Il n'y en avait aucun à mon arrivée. Les derniers étaient partis depuis peu ; je me trouvais donc seul »[10].
>
> « Quant au séminaire des missions, c'est un bel établissement où l'on se trouve parfaitement quand on aime l'étude et la retraite, car c'est par ces deux moyens, et surtout par la prière, qu'on se prépare ici au grand combat des missions »[11].

Au sujet de l'accueil reçu, notre aspirant, dans ses mémoires, affirme ceci :

> « L'accueil des directeurs fut on ne peut plus affectueux ; mais celui du supérieur fit une pénible impression sur mon esprit. C'était M. Langlois, que j'appris plus tard à estimer profondément ; homme excellent, mais d'un extérieur austère, aux formes repoussantes, au langage rude, dont l'aspect imprimait dans l'âme des sentiments de respect et de vénération, mêlés à je ne sais quoi d'intimidant »[12].

Notre aspirant arrive au séminaire au mois de juin, quand l'année scolaire est à la fin avec la conclusion des cours et le départ des nouveaux missionnaires pour les territoires de mission. Il se retrouve seul et il doit attendre l'arrivée

---

10 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 57.

11 Lettre à son frère Henri, 23 juillet 1841. AMA 2 F 1, 41-42.

12 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 57. Charles François Langlois, né au diocèse de Rennes en 1767 ; il part pour le Tonkin en 1792 ; il revient en France comme directeur au séminaire de Paris, dont il devient le supérieur de 1823 à 1836 et de 1839 à sa mort, en 1851.

d'autres aspirants et la fin des vacances pour commencer sa formation missionnaire dans un cadre normal.

Cependant, en ce temps d'attente il commence à connaître la maison, la communauté et son histoire. Dans une lettre à sa mère il écrit : « Plus je connais les missions, plus je me sens pressé de rendre à Dieu des actions de grâce de m'avoir appelé à cette sublime vocation »[13].

2. Les études pour la mission

Le temps des vacances passe et au séminaire des MEP reprennent les cours que M. de Brésillac doit suivre. Il s'agit des études spéciales aux missions, comme il les appelle.

Le premier domaine dont il parle est celui de l'étude des langues. On étudie le chinois, considéré très utile pour les missions d'Asie. M. de Brésillac étudie l'anglais et plus tard le tamil et quelque peu le sanscrit. Mais il dit que ce n'est pas tellement au séminaire que les jeunes missionnaires doivent étudier les langues usuelles des pays de mission où ils doivent aller. « Dans un mois, ils apprennent davantage sur les lieux que dans un an au séminaire »[14].

Le programme prévoit aussi des cours de théologie. M. Langlois donne un cours appelé des décrets. Il le faisait à partir d'un recueil de divers décrets de la Congrégation de Propaganda Fide concernant les missions. M. Barran, un des directeurs, donnait un cours d'Ecriture et de théologie mystique. Un cours d'astronomie était aussi donné aux aspirants.

Au sujet de l'enseignement de M. Langlois, M. de Brésillac affirme :

> « Sa théologie était malheureusement un peu sévère ; et comme un grand nombre de missionnaires sont passés par ses mains, ses principes, qui d'ailleurs étaient généralement alors enseignés en France, ont dû produire un certain rigorisme, dont j'ai cru m'apercevoir quelquefois dans les missions, où il produit les mêmes mauvais effets qu'ailleurs »[15].

---

13 Lettre à sa mère, 17 août 1841. AMA 2 F 16.

14 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 70.

15 Ibid., 68.

3. La vie au séminaire : d'autres aspirants

Le 19 juillet, un autre aspirant se présente au séminaire de la rue du Bac : il s'agit de Jean Félix Onésime Luquet. Il est né en 1810. Il vient du diocèse de Langres. Auparavant, il avait été architecte et il avait pratiqué sa profession pendant quatre ans. En 1838, il avait publié *Antiquités de la ville de Langres* et fondé, à Langres, la Société historique et archéologique et le Musée.

> « La même année, sur les conseils de son évêque, il se dirigea sur Paris pour commencer des études ecclésiastiques au Séminaire Saint-Sulpice ; il y devint sous-diacre et, aussitôt après, entra au Séminaire des Missions Etrangères (…).
>
> La réputation qu'il s'était acquise par son premier livre le fit choisir par les deux archivistes Joseph Voisin et Jean Tesson, pour la rédaction d'une histoire de la Société des Missions Etrangères : on lui procura toute la documentation, en attirant son attention sur les pièces maîtresses, mais on lui laissa carte blanche pour la mise en œuvre. C'est dans ces conditions que Luquet, simple étudiant en théologie, astreint à suivre les cours de la dernière année, rédigea en quelques mois un ouvrage de six cent dix-huit pages intitulé : *Lettres à Mgr l'évêque de Langres sur la Congrégation des Missions Etrangères*, publié à Paris dès 1842 par l'entremise de M. Voisin »[16].

Après M. Luquet, entre les mois d'août et d'octobre, d'autres aspirants arrivent au séminaire : MM. Vachal, Triboulot et Barlier, prêtres, MM. Sohier, Legrand et Virot, diacres, M. Huot, sous-diacre et cinq jeunes théologiens. Avec tous ces aspirants, la vie au séminaire prend son allure normale de maison de formation missionnaire.

4. Une meilleure connaissance de la mission et des MEP

Le séjour de M. de Brésillac au séminaire de la rue du Bac à Paris lui permet une meilleure connaissance de sa congrégation et de son engagement pour réaliser l'objectif de l'établissement du clergé local dans les pays de mission. Depuis longtemps, notre aspirant pensait à cet objectif. Maintenant, il regarde, il rencontre des personnes, spécialement les directeurs, il analyse les différents éléments :

> « Je me réjouissais surtout d'avoir été conduit par la main du Tout-Puissant dans une société, où l'une des fins premières est l'établissement d'un

---

16 Guennou, J., *Missions Etrangères de Paris*, Paris, 1986, 245-246.

clergé local et je voyais approcher avec joie l'époque du départ. Il est vrai que je n'étais pas complètement satisfait de tout ce que je voyais et entendais. Mais je me gardais de porter le jugement que j'ai cru pouvoir me permettre plus tard ; ce n'était alors que des soupçons qui ne diminuaient en rien l'estime que je portais de plus en plus à la société des Missions Etrangères »[17].

Il précise aussi la connaissance des épreuves qu'il rencontrera comme les autres missionnaires. Au séminaire elles ne sont pas cachées. Il le dira quelques années plus tard, quand il invitera les missionnaires à se retremper dans la ferveur de leur vocation. Mais il fera une distinction entre les épreuves prévues, même celle du martyre, et les épreuves imprévues qui font succomber certains missionnaires :

« Est-ce à dire que le martyre n'exige pas une grâce spéciale et que nous puissions le présumer de nos forces ? Non. Et, cependant, les peines, les privations, les dangers que nous éprouverions là auraient peut-être moins d'inconvénients pour nous parce que dès notre entrée au Séminaire des Missions Etrangères, nous les avions prévus. Autant qu'il est donné à l'homme de le faire, nous en avions sondé d'avance les rigueurs, nous les connaissions mieux. Ne redoutons donc point de voir et de connaître. Nous en serons plus forts contre les ruses du démon »[18].

5. Le missionnaire, sa vocation et Dieu

Pendant le temps qu'il passe au séminaire des MEP, M. de Brésillac prend conscience des différentes implications de son choix missionnaire. A travers ses lettres et ses mémoires, nous pouvons le suivre dans ce chemin de préparation, spécialement au niveau des exigences spirituelles qui se présentent à son esprit.

Nous apercevons en lui une certaine évolution qui le fait passer de l'enthousiasme un peu sentimental et romantique du début à une position plus consciente et critique de la réalité de la mission présentée à travers l'expérience de la congrégation des MEP et de ses missionnaires.

Au niveau de la spiritualité, il est intéressant de noter comment, chez notre aspirant, chaque aspect de la mission et de la vie missionnaire est reconduit à Dieu et devient un sujet de son dialogue familier avec le Seigneur.

En effet, pour lui, à n'importe quel moment, Dieu est au centre de sa vocation et de sa vie missionnaire. Tout dépend de Dieu. Il faut toujours lui

---

17 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 72

18 Marion Brésillac, *Retraite aux missionnaires*, Rome, 1985, 65.

obéir. Il remercie le Seigneur pour l'avoir conduit au séminaire des MEP et il se rend compte que cela n'est que le début. Il pense aux dangers qu'il rencontrera :

> « Dieu soit loué mille et mille fois pour m'avoir appelé, malgré mon indignité, à un genre si sublime de ministère ; mais je ne me fais pas d'illusion ; si je vois l'honneur d'être à l'avant-garde et au poste d'élite dans le milieu sacré, je vois les innombrables dangers que j'ai à courir »[19].

En attendant de connaître sa nomination pour les missions, il s'en remet à Dieu et à sa volonté :

> « Attendons avec soumission aux ordres de Dieu, que sa sainte volonté se fasse connaître. (…) A Dieu ne plaise que nous reculions devant le danger. Et n'est-ce pas en ce moment que nous avons plus lieu d'espérer ! Les événements s'embrouillent, mais Dieu n'a qu'à souffler pour dissiper la tempête, et dès lors quels fruits avons-nous droit d'attendre de la sueur de tant de missionnaires, du sang de tant de Martyrs ! Prions, prions sans cesse, espérons, et aimons, Dieu fera le reste »[20].

---

[19] Lettre à M. Vian, 28 juillet 1841. AMA 2 F 1, 43-44.

[20] Lettre à son cousin Louis, 27 décembre 1841. AMA 2 F 16.

III. VERS LE DÉPART EN MISSION

1. La destination de l'Inde et la volonté de Dieu

M. de Brésillac désirait connaître tôt le lieu de sa destination pour les missions pour avoir le temps de s'y préparer. Vers la mi-janvier de 1842, son attente est satisfaite. A cette époque, avec M. Triboulot, il est appelé par le supérieur, M. Langlois, qui annonce aux deux mission-naires la destination de l'Inde.

Dans une lettre du 14 janvier à son frère Henri, notre missionnaire s'exprime sur cet événement très important pour sa vie:

> « Je n'ai pas été trouvé digne sans doute de combattre contre les attaques violentes de la persécution . Cette part est réservée à plusieurs de mes confrères qui vont partir pour la Chine et les pays circonvoisins. Quant à moi, j'ai une mission plus pacifique, celle de l'Inde. Je suis très content d'être envoyé là pour moi, parce que je pense que (c'est) là que le bon Dieu me veut »[21].

Dans ses mémoires, il écrit à ce sujet :

> « J'étais réellement indifférent sur le choix de nos missions. Je n'éprouvais donc ni peine ni plaisir de ce qu'on me destinait pour celles de l'Inde. Mais j'éprouvais une joie sensible à la pensée que j'allais enfin me consacrer pour toujours à l'œuvre. J'écrivis ce jour-là dans mon journal :
>
> 'Ce n'est donc plus un simple projet, ô mon Dieu ! Voilà que sous peu je serai missionnaire ; sous peu, j'aurais le bonheur d'être envoyé dans l'Inde pour y travailler à y étendre votre règne, encore si peu établi dans ces contrées : *Le sort qui m'échoit est délicieux, la part que j'ai reçue est la plus belle* (Ps 15,6). Que de préjugés à combattre, que de fausses voies à redresser, que de lenteurs à exciter, que de difficultés à vaincre' »[22].

Dans le même texte, il formule une prière qui exprime ses sentiments et ses préoccupations spirituelles devant la mission qui l'attend :

---

21 Lettre à son frère Henri, 14 janvier 1842. AMA 2 F 16.

22 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 77.

« Donnez-moi, donc, Seigneur, votre grâce ; Marie, votre protection ; saints Anges, votre assistance.

Donnez-moi, o mon Dieu, la force des mages, le recueillement de saint Joseph, le zèle de saint Paul, la sagesse de saint Pierre, la constance de saint Martin, la douceur de saint Vincent de Paul, et, s'il le faut pour votre gloire, accordez-moi l'éloquence de la parole, pour qu'elle brise les obstacles, comme une épée à deux tranchants.

O Dieu ! Quel abîme de néant à côté de l'abîme de grâce que j'implore ! Mais les plus vils instruments ne sont-ils point ceux que vous choisissez de préférence ? Votre grâce ne peut-elle pas faire de ces pierres mêmes des enfants d'Abraham ?

Je vous demande beaucoup, Seigneur, parce que vous pouvez beaucoup donner, et parce que vous connaissez bien mon extrême indigence. Père saint ! A vous seul toute gloire. Amen »[23].

A sa mère qui se fait des soucis pour le voyage, il écrit :

« Le bon Dieu qui n'abandonne pas ceux qui travaillent pour lui, sera, nous l'espérons du moins, avec ses nouveaux missionnaires et 'si Dieu est pour nous, disait St Paul, qui sera contre nous?'».

Dans la même lettre, il fait comprendre à sa mère que l'obéissance à Dieu produit la joie et rend plus légères les difficultés :

« Puisons notre courage aux sources inépuisables des grâces du Seigneur, à ces fontaines d'eau vive qu'il a établies pour nous communiquer ses biens et nous inonder de ses faveurs. (…). Et c'est ainsi, ma chère maman, que nous aurons le bonheur de nous maintenir dans une sainte joie au milieu des contradictions, des peines et des sacrifices dont cette vie est nécessairement remplie. Et chose bien précieuse et bien douce ! C'est ainsi que notre obéissance au Seigneur, et que le sacrifice qu'il nous demande, seront plus légers à proportion que nous les consentirons de meilleur cœur et nous éprouverons alors la vérité de ces paroles de Jésus Christ :'Mon joug est doux et mon fardeau est léger' »[24].

2. Vers le départ : préparatifs et sentiments de joie

Dès qu'il connaît le lieu de sa destination, M. de Brésillac se met à l'étude des langues nécessaires, même si le temps à sa disposition est très limité.

---

[23] Ibid.

[24] Lettre à sa mère, 11 mars 1842. AMA 2 F 1, 57-58.

Il travaille d'abord à l'anglais, dont, plus tard, il regrettera de ne pas l'avoir bien étudié, et étudie aussi le tamil et le sanscrit.

Entre-temps, la préparation du départ se précise dans les aspects pratiques. Il faut trouver un bateau. Un premier essai n'aboutit pas. La frégate du gouvernement qui devait prendre les deux missionnaires, M. de Brésillac et M. Triboulot, et les conduire à Bourbon, est pleine de militaires et n'a plus de places libres.

Un autre navire s'annonce pour la fin du mois de mars et il peut conduire les missionnaires dans des conditions meilleures que le précédent. Dans le même bateau voyageront aussi quatre missionnaires jésuites et un missionnaire spiritain.

Avec le moment du départ qui approche, notre missionnaire exprime toute sa joie pour la vocation reçue et sa gratitude au Seigneur. En même temps, il pense aux difficultés qui se préparent. Ses paroles devancent ce qui lui arrivera par la suite :

> « Je pars avec joie parce que le Seigneur semble me confirmer de plus en plus dans ma vocation et qu'il me semble plus évident que jamais, que ce serait aller contre sa volonté que de ne pas obéir à l'appel qu'il m'a fait sans qu'il y ait de ma part aucun mérite. (…).
>
> Prions seulement beaucoup, car des grandes difficultés s'oppo-seront à mon zèle, des grandes tentations me sont réservées, des grandes souffrances doivent être mon partage ; ce n'est que par la grâce du Seigneur que je pourrai éprouver au milieu de ces tribulations les sentiments qui remplissaient saint Paul d'une joie surhumaine quand il s'écriait au centre de ses afflictions :'je déborde de joie !'. Cette grâce n'est jamais refusée à la prière »[25].

La présence de la joie et la conscience des tribulations à venir accompagnent notre missionnaire dans les dernières semaines à Paris. M. de Brésillac affirme que le Seigneur ne l'a pas cru « assez fort pour résister à une épreuve de douleurs et de sacrifices », comme il était à prévoir s'il avait été nommé pour un pays où les chrétiens étaient exposés à des féroces persécutions :

---

[25] Lettre à son cousin Louis, 21 mars 1842. AMA 2 F 16.

« Figurez-vous qu'il (le Seigneur) ne me donne que de la joie, ce qui me fait presque peur. Au moins on ne dira pas que nous partons avec rancune car je crois que jamais dans la vie je n'avais été si gai »[26].

Même sentiment deux jours après, dans une autre lettre où sa pensée sur l'expérience qu'il vit et sur l'avenir se précise clairement :

« Puisqu'il me reste encore quelques heures, je vais me procurer le plaisir de converser encore une fois, pensant que tu ne serais pas fâché de savoir avec quelle joie le Seigneur veut bien permettre que je quitte la France.

J'avoue que je ne m'attendais pas à tant de bonheur, mais c'est bien aujourd'hui que j'éprouve combien le Seigneur est doux avec ceux qui le servent.

Comment concevoir, en effet, que ce qu'il y a de plus pénible dans le monde : quitter sa patrie que l'on aime et dans laquelle on se trouve parfaitement, abandonner une famille que l'on chérit tous les jours davantage par l'éloignement même auquel on s'est volontairement condamné, dire adieu pour toujours à un père et à une mère dont les cœurs, avec celui de leur fils, semblaient ne s'être jamais si bien compris, comment, dis-je, peut-il se faire qu'un si puissant motif de douleur se change ainsi en une véritable joie et en une abondance de délices ?

Mais, dira-t-on, si c'est une véritable joie, ce ne peut pas être une peine ! Erreur, grossière erreur. C'est une peine et une peine extrême, mais une peine qui s'est transformé en délice et en bonheur !…

Voilà, mon cher ami, comment le Seigneur me traite en partant. Je sais bien qu'il n'en sera pas toujours ainsi et que les tribulations de tout genre me sont réservées pour l'avenir. Je les accepte d'avance, certain que le Seigneur ne permettra pas que je sois tenté au-dessus de mes forces et que tes bonnes prières m'aideront à repousser les tentations »[27].

3. Une retraite pascale

Les sentiments de M. de Brésillac à l'occasion de son départ sont aussi le fruit de sa préparation spirituelle à l'événement, une préparation tout illuminée par la lumière de Pâques.

Ce n'est pas la coutume, mais avant le départ, MM. de Brésillac et Triboulot décident de faire, « quelques jours de profonde retraite ». Ces jours

---

[26] Lettre à M. Luquet, 6 avril 1842. AL, Fonds Luquet, 256. B XI.

[27] Lettre à son cousin Louis, 8 avril 1842. AMA 2 F 1 A.

coïncident avec ceux de la semaine sainte, car le départ est fixé pour le 28 mars, lundi de Pâques.

Dans ses *Souvenirs* M. de Brésillac parle de cette retraite. Il montre d'abord quels sont les sentiments avec lesquels il la prépare.

Il a besoin de recevoir des secours et des grâces. Il sait qu'il ne peut rien sans le Seigneur et que la mission est son œuvre :

> « Je vais entrer en retraite dans l'espérance que vous m'y donnerez, Seigneur, les prémices des grâces que j'implore. Sans vous, je ne saurais avancer d'un pas dans la voie qui m'est ouverte, et dans laquelle, cependant, je désire entrer d'un pas ferme et courageux en m'appuyant sur la toute-puissance de votre bras. Tout pour vous, o mon Dieu !!! C'est votre œuvre ! Ah ! que ne puis-je faire quelque chose pour votre gloire ! Dites une parole, Seigneur, et c'est assez ! Touchez mon cœur ! Qui peut donc résister à votre puissance ? Donnez ce que vous demandez et commandez ce que vous voulez »[28].

La retraite prend fin le jour de Pâques, la veille du départ. Dans les *Souvenirs* ce moment important est tout éclairé par la lumière de Pâques et par les sentiments de la Liturgie de ce grand jour :

> « *Voici le jour que fit le Seigneur, jour de fête et de joie.* Elle a été bonne cette précieuse retraite. Le Seigneur, il me semble, a fait couler sur nous ses bénédictions. *Affermissez O Dieu, ce que vous avez fait en nous*. O Dieu ! faites que je sois un missionnaire selon votre cœur. Dès aujourd'hui, je puis me donner le doux nom de missionnaire. Alleluia ! C'est bien aujourd'hui la fête de notre Pâques, *le jour du passage*. Nous allons passer de l'Europe à l'Asie ! Dieu veuille que ce soit pour sa gloire ! »[29].

Une expérience de retraite conduite avec ces sentiments devait avoir une conclusion bien engageante. Nous la voyons dans les résolutions que notre missionnaire formule en cette occasion. Elles sont la synthèse de son chemin de préparation à la mission et en même temps le point de départ qui orientera tout son chemin de vie missionnaire. Beaucoup d'événements de sa vie future peuvent être mieux compris en partant de ce programme. Le voici :

> « Voici les résolutions spéciales que j'ai prises à la fin de cette retraite.
> 1. Etre missionnaire du fond du cœur.
> 2. Ne rien négliger pour faire avancer l'œuvre de Dieu.
> 3. Saisir toutes les occasions de prêcher la sainte parole.

---

[28] Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 78.

[29] Ibid.

4. Enfin, et c'est là que j'implore surtout votre bénédiction, o mon Dieu, employer tous mes moyens, toutes mes forces, toute mon étude, à contribuer à la formation d'un clergé indigène »[30].

4. La cérémonie du départ

Comme d'habitude, la cérémonie du départ a lieu à la chapelle en présence des directeurs, des autres missionnaires du séminaire et de ceux qui sont de passage à Paris, des amis, prêtres et laïcs, qui désirent saluer les partants.

Cette fois, c'est M. Dubois, un ancien de l'Inde, qui, au nom des directeurs, adresse des paroles de salutation aux partants et aussi de sages conseils. M. de Brésillac est touché par cette cérémonie. Il l'appelle « délicieusement cruelle » :

> « Pour sentir toute la puissance d'une parole puisée dans les sources de la plus pure charité, dans un moment aussi solennel, et dans des circonstances si bien ménagées, je pense qu'il faut être passé soi-même par cette épreuve si délicieusement cruelle. L'âme est hors d'elle-même, et le cœur se brise, lorsque le dernier adieu du prédicateur étant prononcé, chacun se lève et que tous viennent, tour à tour, baiser les pieds du jeune missionnaire en prononçant ces paroles : *Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent des bonnes nouvelles*!(Rm 10,15). Enfin chacun l'embrasse, lui serre la main, et lui dit encore un petit mot comme à la dérobée : ô le cruel moment ! »[31].

Dans ses mémoires, notre missionnaire partant fait comprendre qu'il n'était pas tellement attiré par cette cérémonie. Touché par la joie de Pâques et par l'expérience de la retraite, il aurait préféré vivre ces derniers moments tout seul avec le Seigneur. Mais il accueille les enseignements de la cérémonie. Il les voit comme une dernière occasion de renouveler son « bon propos » pour les missions.

Une fois la cérémonie du départ terminée et rentré chez lui, M. de Brésillac revient à ses sentiments d'avant. Ce n'est pas la tristesse qui accompagne le missionnaire au moment de quitter sa patrie et tous ceux qu'il chérit. C'est plutôt la paix et la joie du cœur. Il en est presque surpris. Il dit en effet :

---

30 Ibid.

31 Marion Brésillac, S*ouvenirs…*, 79. Et aussi: Lettre à son cousin Louis, 8 avril 1842. AMA 2 F 1 A.

> « Une profonde paix, une joie véritable s'emparèrent de moi, aussitôt que le sommeil eut effacé l'impression de la cruelle cérémonie du départ. Le Seigneur a t-il voulu me donner un avant-goût du bonheur qu'il répand souvent au milieu des épreuves sur la vie de ceux qui s'abandonnent à lui sans réserve ? Ou bien m'a-t-il traité dans sa miséricorde, incapable que j'aurais été de supporter la tentation d'une épreuve plus méritoire, qu'il réserve à ceux qui sont plus forts que moi dans la foi ? Quoi qu'il en soit, ô mon Dieu, je vous rends grâce de m'avoir ainsi traité et d'avoir ménagé ma faiblesse »[32].

M. de Brésillac vit ainsi sa dernière journée à Paris, le lundi 28 avril 1842, dans un climat intérieur plein de douceur et de gaieté.

A noter, au passage, cette intimité qu'il développe dans sa relation avec le Seigneur. Elle est soutenue par les grâces que le Seigneur lui donne et les consolations qui, de temps en temps, accompagnent ses journées et certains événements de sa vie. Notre missionnaire aime laisser son cœur « se dilater librement dans le cœur de Dieu dans une douce effusion de larmes »[33]. Sa grande sensibilité naturelle trouve dans la relation avec le Seigneur le cadre habituel pour se développer selon les motions de l'Esprit.

5. Le dernier repas et le programme pour la mission

Le dernier jour que M. de Brésillac vit à Paris au séminaire des MEP est marqué par un événement qui ne figure pas d'habitude dans l'agenda des partants, mais dont il a été le protagoniste. A cette occasion, il se montre, encore une fois, capable de profiter des occasions pour présenter, en toute franchise et liberté d'esprit, ce qui lui tient à cœur.

Cet événement se passe au dernier dîner des missionnaires partants. Pendant le repas, comme d'habitude, se fait la lecture, mais à un certain moment le supérieur, M. Langlois, la fait cesser et invite les partants, M. de Brésillac et M. Triboulot, à s'asseoir à ses côtés. Après, c'est encore M. Dubois qui prend la parole pour les saluer une dernière fois et leur donner des encouragements.

M. de Brésillac croit que l'occasion est favorable et il demande la permission de pouvoir répondre aux paroles de M. Dubois. L'ayant obtenue, il présente à toute la communauté ce qui lui tient à cœur au moment de partir pour l'Inde. Lui-même présente sa réponse en ces termes :

---

32 Ibid., 80.

33 Ibid.

> « Dans cette réponse, je fis clairement connaître que j'avais surtout à cœur deux choses : voir s'il ne serait pas possible de s'occuper un peu plus directement de la conversion des infidèles et de former plus activement un clergé indigène. Je promis de diriger tous mes efforts vers ces deux buts, d'employer à ces deux fins tous les moyens qui seraient en mon pouvoir et d'y consacrer tous les moments de ma vie, jusqu'à ce que je fusse convaincu par moi-même qu'il est impossible de les atteindre plus efficacement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour »[34].

A la conclusion de sa formation missionnaire au séminaire des MEP, M. de Brésillac précise sa position devant les objectifs de l'action missionnaire. Ce qu'il affirme est dans la ligne du règlement des MEP en vigueur en 1842.

Dans ses mémoires, il avoue avoir eu l'impression que les directeurs n'étaient pas restés mécontents de son intervention. Il affirme aussi qu'il espérait recevoir d'eux l'aide nécessaire pour la réalisation de son projet. Ce qu'il demandait s'insérait dans le but de la société à laquelle désormais il appartenait. Mais, pendant son séjour à Paris, il s'était rendu compte qu'il y avait un décalage entre ce qu'on affirmait dans le règlement et ce qu'on faisait dans les missions. Il en cherchait la raison. Il écrivait :

> « Peut-être cela vient-il d'un concours de circonstances malheureuses, indépendantes de toute volonté, mais peut-être aussi est-ce un peu par défaut d'énergie »[35].

Il accompagne cette affirmation avec des vœux et une prière :

> « Puisse le ciel en me donnant le courage et le zèle que je lui demande, me donner en même temps l'esprit de sagesse et de prudence sans lequel je sais bien, qu'au lieu d'édifier, on démolit »[36].

On verra, par la suite, que toute l'expérience missionnaire de M. de Brésillac en Inde sera dans la ligne des propos contenus dans ses affirmations au dernier repas, avant de quitter le séminaire des MEP.

Enfin, pour ce qui concerne le départ de Paris, dans l'après-midi du lundi 28 mars 1842, M. Tesson, le directeur chargé de l'Inde, accompagne les deux

---

34 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 81.

35 Ibid.

36 Ibid.

missionnaires, de Brésillac et Triboulot, à la diligence qui doit les conduire à Nantes.

IV. LE VOYAGE VERS L'INDE

1. L'arrivée et le séjour à Nantes

Partis de Paris le 28 mars 1842, les missionnaires de Brésillac et Triboulot arrivent à Nantes et restent en cette ville quelques jours : *La Pauline*, tel est le nom de leur bateau, se trouve aux environs de Nantes, dans l'estuaire de la Loire, en rade de Paimboeuf. Elle n'est pas encore prête pour le départ.

M. de Brésillac profite de ce temps pour répondre aux lettres trouvées en arrivant à Nantes. Elles viennent de sa famille et de ses amis.

Les deux lettres de son père méritent une attention particulière[37]. Pour lui, son fils part pour un voyage considéré sans retour, à cette époque. Le père a 69 ans et il ne pense pas pouvoir être encore vivant pour un éventuel lointain retour. Il fait la comparaison entre son sacrifice et celui de son fils pour dire que ce dernier est bien plus grand. Il souffre pour la séparation mais il ne murmure pas. Il lui donne sa bénédiction, « cette bénédiction de père qui contient tant d'amour, tant de légitimes vœux que le ciel ne rejettera pas, quand même il n'en permettra pas tout l'accomplissement »[38].

Avec la bénédiction, le père exprime le désir d'avoir avec lui une correspondance écrite. En même temps, il lui promet son aide et l'aide de sa famille s'il a besoin de secours. Il termine sa dernière lettre avant le départ avec ces paroles :

> « Je sens que tous les jours tu es plus cher à mon cœur. A Dieu ! Pars, mon bon ami, cours où le ciel t'appelle, avec la certitude et la satisfaction qu'il doit te donner, d'emporter avec toi, au-delà de ce que je peux exprimer de tendresse et des vœux du cœur du plus tendre père et du meilleur ami. A Dieu ! bien-aimé fils, à Dieu ! »[39].

Quatorze ans après, Mgr de Brésillac était encore impressionné par ces paroles de son père :

---

37 Ces lettres nous sont connues seulement par les *Souvenirs.*

38 Marion Brésillac, *Souvenirs*, op. cit., 86.

39 Ibid., 86-87.

> « J'éprouve une telle impression à la lecture de ces lettres, qu'elles me semblent renfermer quelque chose de sublime et qu'elles sont de modèles de sensibilité, de piété et de soumission »[40].

Le grand sacrifice de la mère est aussi présent. Elle a la force d'écrire quelques mots dans la lettre de l'abbé Taurines pour exprimer sa foi dans la foi de son enfant :

> « Ta foi est si vive que Dieu ne te refusera pas les grâces dont tu auras besoin dans quelque moment pénible que tu te trouves. Oui tu as plus de sacrifices à faire que nous. Dieu les acceptera tous ensemble, les tiens et les nôtres par l'union de nos prières »[41].

A Nantes, M. de Brésillac reçoit aussi une lettre de l'abbé Mazeroles. Cet ami malade lui parle de son admiration pour sa mère. Il lui dit aussi :

> « Et moi, que vous dirais-je de cette pénible et douloureuse séparation ? D'après les sentiments qu'inspire la nature, vous comprenez assez ce qu'il y a pour mon cœur de dur, d'amer, d'affligeant. Des longues années d'amitié et de relations vont peut-être se terminer en ce moment, et apparemment pour la vie…A Dieu ! Oui, cher ami, cher confrère, à Dieu dans le temps pour que nous soyons à Dieu ensemble dans l'éternité. A Dieu »[42].

2. La correspondance avec le Séminaire de Carcassonne

Pendant le temps d'attente à Nantes, M. de Brésillac écrit une longue lettre au Séminaire de Carcassonne. Il s'agit d'un texte qui montre son intérêt pour ce que nous appelons aujourd'hui 'l'animation missionnaire' de son diocèse.[43].

Pour cela, à quelques jours de son embarquement pour l'Inde, il veut commencer une correspondance régulière avec son séminaire, « maison bénie et bien chère à mon cœur », où il avait reçu beaucoup de témoignages d'intérêt quand il avait quitté le diocèse pour les missions. Dans cette correspondance il voudrait traiter des questions concernant l'œuvre des missions et spécialement celle du clergé indigène qui est plutôt oubliée. En même temps, en mission, il lui serait utile de recevoir des nouvelles concernant la religion en France.

---

40 Ibid., 87.

41 Ibid.

42 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 88-89.

43 Ibid., 89.

En outre, M. de Brésillac exprime sa confiance dans l'intérêt des séminaristes et spécialement dans leur charité qui « embrasse l'univers » :

> « Je pourrai vous donner de quoi exciter votre zèle et votre dévouement à la sainte cause de l'Evangile, de quoi ranimer votre cœur déjà si plein d'amour, cette charité qui n'atteint jamais ses bornes, parce qu'elle ne connaît d'autre limite que Dieu lui-même. 'Deus charitas est' »[44] Même si dans l'avenir ceux qui l'ont connu personnellement ne seront plus présents, il pense que, comme missionnaire, il sera toujours aimé au séminaire. Cela parce que « le séminaire d'un diocèse est la maison de tous les prêtres qui y ont été élevés ».

Il invite les séminaristes à réfléchir « à ce zèle des âmes qui fait le missionnaire »[45]. Au zèle pour les âmes il faut ajouter l'abnégation de soi, l'engagement pour que le Seigneur soit leur seul héritage, la volonté de suivre Jésus Christ en renonçant à tout, l'attention à ne pas perdre leur vocation et la pensée que dans le champ du Père de famille il y a la moisson qui blanchit.

3. Une lettre à M. Luquet

Il s'agit de la première lettre que M. de Brésillac envoie de Nantes à Luquet, le diacre venant de Langres, aspirant à la mission chez les MEP, dont nous avons parlé plus haut. Elle donne quelques renseignements utiles pour connaître la qualité de la relation personnelle qui se développera par la suite entre les deux missionnaires.

M. de Brésillac exprime à l'ami toute sa joie au moment du départ pour l'Inde. Il affirme que le Seigneur ne lui donne que de la joie. Il croit que dans la vie il n'a jamais été si gai, mais il n'oublie pas que cet état heureux ne va pas durer longtemps et que les tribulations ne lui manqueront pas. A quelles tribulations pense-t-il en ce moment ? Il le fait comprendre dans cette lettre qui est particulièrement éclairante sur les événements futurs de ces deux missionnaires :

> « Vous savez que nos projets sont de nature à en susciter de fameuses et de toute nature. Puisse le Seigneur m'employer à son œuvre, il sait bien que dans ce moment je ne veux que sa gloire, mais la grâce de la persévérance est toute dans ses mains, prions pour qu'il me l'accorde. Oui mon bien cher et bien digne

---

[44] Lettre au séminaire de Carcassonne, 31 mars 1842. AMA 2 F 3. Et : Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 91.

[45] Ibid. Et : Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 92.

> ami, demandons à Dieu qu'il nous accorde la persévérance de la bonne volonté, le courage d'une constance ferme et patiente, le secours d'une prudence éclairée. Cette dernière vertu surtout est celle dont je redoute le plus l'absence car je sais qu'elle ne m'est guère naturelle et cependant elle est indispensable dans notre position actuelle »[46].

M. de Brésillac exprime aussi son désir de correspondre avec M. Luquet : « Il me semble que sur bien de choses nous avons à peu près la même façon de voir ». Il termine la lettre en lui exprimant ses sentiments d'amitié, son désir d'avoir part à ses souvenirs et à ses prières.

4. Le long voyage vers l'Asie

Après avoir conclu tous les préparatifs, *La Pauline* était prête pour le voyage. Alors les deux missionnaires, de Brésillac et Triboulot, quittent Nantes et passent une journée à Paimboeuf. Le 12 avril 1842, avec le vent favorable, le bateau lève l'ancre et commence le long voyage.

Dans ses mémoires, M. de Brésillac décrit ce départ et les sentiments qui l'accompagnent. Nous connaissons par-là quelques passages de la prière, dite de l'itinéraire, que les partants récitent à l'occasion du voyage.

Au début, le voyage devient vite très lent à cause du manque de vent. C'est le 25 avril seulement que la navigation peut reprendre normalement. *La Pauline* dépasse par la suite la ligne de l'équateur et le Cap de Bonne–Espérance sans rencontrer de difficultés. Elle arrive à Port Louis, Ile Maurice, dans l'après-midi du dimanche 3 juillet.

Le lendemain matin, le 4 juillet, nos deux missionnaires descendent à terre. Ils vont tout de suite à l'église pour célébrer la Messe. Ils profitent de cette occasion pour rencontrer et saluer le vicaire apostolique de Port-Louis, Mgr William Bernard Collier, OSB, anglais, et prendre rapidement connaissance de la situation de la mission en cette localité très particulière.

M. de Brésillac s'intéresse à la condition des Noirs, dont l'évêque avait une préoccupation particulière. Pour l'apostolat auprès des Noirs il était aidé par un « saint prêtre », appartenant à la Société du Saint-Cœur de Marie : il s'agit de Jacques Désiré Laval (1803-1864), béatifié par Jean Paul II en 1979.

---

[46] Lettre à M. Luquet, 6 avril 1842. AL, Fonds Luquet 256 B XI.

Nos deux missionnaires doivent continuer leur voyage jusqu'à Bourbon[47] avec le même bateau et, après, attendre dans ce port une occasion pour Pondichéry. Ce qui demande un long temps d'attente.

Mais pendant qu'ils sont à l'église de Port Louis, ils sont renseignés sur une occasion très favorable pour eux, celle d'un bateau qui doit partir pour Pondichéry le jour même. Ils demandent alors à son capitaine de retarder le départ jusqu'au lendemain pour avoir le temps de décharger et charger les bagages. Ayant obtenu cette permission, le lendemain, le 5 juillet, les deux missionnaires sont sur *La Caroline*. Avec un voyage normal, le 24 juillet, ils arrivent devant Pondichéry.

A la mission ils ne sont pas attendus pour cette date mais pour plus tard, un mois ou deux après. La surprise est grande quand une foule de personnes conduit les deux missionnaires avec tous leurs bagages à la mission catholique :

> « Il n'est pas besoin de dire comment nous fûmes bien reçus par nos chers confrères. Monseigneur Bonnand, vicaire apostolique, était au milieu d'eux. Nous nous jetâmes à ses pieds pour recevoir sa bénédiction et de là dans ses bras pour échanger le baiser de paix. (…). Puis nous embrassâmes nos bien-aimés confrères. Immédiatement nous nous rendîmes à l'église pour bénir le Seigneur »[48].

---

47 Bourbon : nom ancien de l'île de la Réunion.

48 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 119-120.

5. Quelques détails intéressants du voyage

5.1. La vie à bord : la nature, les personnes, le dialogue avec Dieu

Dans la description que M. de Brésillac fait du voyage vers l'Inde, nous sommes renseignés sur un nombre considérable de détails qui nous montrent comment il a vécu cette expérience, qui a duré plus de trois mois.

Dans ses *Souvenirs* et dans une lettre à son père écrite pendant le voyage, il nous dit que sur *La Pauline* « les passagers fort nombreux, étaient en général loin d'être religieux, mais ils étaient polis et jamais ils ne nous causèrent le moindre désagrément. Il en était de même des officiers »[49].

M. de Brésillac est très attentif et intéressé à tout ce qui se passe sur le bateau. Il occupe son temps avec l'astronomie. Il a avec lui un sextant et il s'en sert, aidé par les conseils de quelque officier. Il continue d'étudier l'anglais et le sanscrit. Il discute avec les officiers sur différents points concernant la religion.

Pendant le voyage, notre missionnaire passe beaucoup de temps dans la contemplation de la nature. Dans ses mémoires, il fait connaître un aperçu de ses méditations. Il lui est habituel de passer de la contemplation de la création au créateur de toutes choses que tout homme devrait reconnaître.

Il médite longuement sur la vie des marins. Il voit qu'ils ne sont pas contents de leur existence. Il voudrait leur faire comprendre certaines vérités chrétiennes, mais il se rend compte que cela est très difficile. Pourtant ils auraient beaucoup de mérites s'ils étaient « sincèrement chrétiens », « car la vie du marin est une vie de privations, de sacrifices, de souffrances », mais malheureusement ils se laissent aller à un comportement impie et corrompu[50].

M. de Brésillac profite souvent du silence d'une belle nuit de mer, assis tout seul à la poupe du navire, pour réfléchir sur plusieurs sujets. Il dialogue avec le Seigneur au sujet de la vie des marins dans un regard qui part de la contemplation de la nature pour arriver au cœur de leur expérience quotidienne sur mer :

> « Oui, mon Dieu, dans la solitude des mers, votre voix résonne comme dans la cellule du cloître. Quand l'âme languissante se plaint amoureusement à vous de son abandon, vous dites un mot et ce mot est un trait qui va droit au cœur et le cœur a compris. La mer dès lors n'est pas muette, elle redit cette précieuse parole sur tous les tons. Ses mouvements proclament votre puissance,

---

49 Ibid., 96.

50 Cf. Ibid., 103-106.

chaque flot semble redire votre nom. Sa profondeur est un abîme bien moins impénétrable que celui de votre miséricorde ; moins aussi que l'abîme du cœur de l'homme que vous seul pouvez sonder.

Et la mélancolie qu'elle inspire rend l'âme plus capable d'apprécier le néant de tout ce qui n'est pas vous ; et voilà qu'elle se transforme en un désir brûlant de vous posséder enfin, de vous voir sans nuages, de vous aimer sans avoir à craindre de ne vous point aimer.

Un regard dans les cieux anime son espérance de vous être un jour uni dans le véritable ciel, dont la voûte brillante n'est qu'une faible image ; comme l'étroit sillage, étincelant de lumière au milieu d'un hémisphère dans les ténèbres, est l'image de la voie étroite de l'Evangile qui y conduit au milieu des ténèbres du monde. Ainsi la foi vous trouve sans peine, elle vous reconnaît, elle vous suit, elle vous embrasse, et la charité vous poursuit d'un amour au-dessus de tout ce qui peut être aimé »[51].

A la fin de la première partie du voyage, sur le bateau devant Port Louis, en attendant de débarquer, M. de Brésillac rend grâce à Dieu d'avoir fait, jusque là, un bon voyage. Dans ses *Souvenirs* il élève au Seigneur une prière qui mérite notre attention parce qu'elle se penche aussi sur son avenir :

« Nous vous louons, nous vous bénissons, Seigneur, car votre main nous a conduits sains et saufs à travers les dangers de la mer ; elle nous a conduits au port ; faites qu'elle nous conduise ainsi jusqu'au port de l'éternité.

Oh ! quand arriverons-nous, Seigneur, à ce port de l'éternelle félicité, qui n'est autre que vous-même ? Plus tôt ou plus tard, Seigneur, qu'il en soit comme vous voudrez, qu'en tout votre sainte volonté soit faite ! Je ne vous demande pas d'y venir au plus tôt, mais d'y venir sûrement.

Peut-être faut-il que je voyage encore beaucoup sur cette terre d'exil ; il me faut travailler et souffrir ; mon cœur sera bien des fois meurtri, froissé, brisé, mon âme accablée de tristesse peut-être ; eh bien, mon Dieu, ces voyages, ces travaux, ces souffrances, ces brisements, je les accepte, je vous les offre ; faites-les fructifier pour votre amour »[52].

Quelques années plus tard, M. de Brésillac se demandera pour quelle raison avait-il écrit ces paroles :

« Je ne vois point ce qui me faisait alors présumer la tristesse de l'âme et les brisements du cœur. Car je n'avais rien éprouvé encore qui motivât de telles impressions, à moins que ce ne fut le résumé de ce que j'avais vaguement prévu

---

51 Marion Brésillac, *Souvenirs*…op. cit., 105-106.

52 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 109-110.

au séminaire des Missions Etrangères…Quoi qu'il en soit, ces tristes prévisions ne se sont que trop réalisées, ô mon Dieu ! Trop ! c'est le cri de la nature ; pas assez, ô mon Dieu ! s'il vous plaît de me sanctifier par les peines du cœur »[53].

5.2. Un avant-goût des problèmes de la mission

Pendant le séjour à Port Louis, M. de Brésillac, avec son compagnon de voyage, M. Triboulot, rencontre deux fois le vicaire apostolique, Mgr Collier, qui le met au courant des difficultés de son ministère épiscopal.

Le vicariat apostolique de Port Louis se trouve dans un territoire qui, depuis 1810, est soumis au gouvernement anglais. Avant, l'île appartenait à l'empire français. L'Angleterre avait aboli l'esclavage en 1813. Cependant, il faut attendre une vingtaine d'années pour qu'un bon nombre de Noirs puisse récupérer la liberté. Cela se fait sans aucune préparation pour eux, ce qui conduit certains Noirs à abuser de la liberté, comme plusieurs colons le font remarquer.

M. de Brésillac est pleinement d'accord avec le gouvernement anglais pour l'abolition de l'esclavage. Même si elle cause des inconvénients au début, avec un peu de temps, pense-t-il, l'équilibre peut être rétabli. Il pense aussi qu'avec « un clergé suffisamment nombreux et bon » l'émancipation des esclaves peut faire du bien même aux colons.

Malheureusement, l'évêque manque de prêtres et de bons prêtres, mis à part le père Laval qui s'occupe des Noirs et dont nous avons parlé plus haut.

Notre missionnaire constate aussi que, dans ces colonies, il y a des prêtres européens, dont la vocation est douteuse :

> « Rien n'est beau comme la vie du véritable missionnaire ; mais il ne mérite réellement ce nom que lorsque sa vie est toute de dévouement. Un prêtre qui quitte son pays pour des pays lointains, s'il le fait pour des motifs naturels quels qu'ils soient, peut bien avoir le titre écrit de missionnaire apostolique, mais il est bien loin de participer à l'œuvre des apôtres »[54].

Cette situation offre à notre missionnaire l'occasion de réfléchir sur la question de la présence des missionnaires et de la nécessité du clergé local : il pense que la meilleure situation est celle d'avoir des évêques avec un clergé propre, « pour la plus grande partie né dans le pays, soit dans les familles qui s'y sont établies depuis longtemps, soit parmi les Noirs pour l'administration

---

53 Ibid., 110.

54 Marion Brésillac, *Souvenirs...*, op.cit., 113.

des chrétientés de couleur »[55]. M. de Brésillac exprime cette pensée à l'évêque qui répond :

> « Ouvrons l'histoire ecclésiastique et nous verrons que Dieu s'est toujours servi des étrangers pour convertir les peuples, jamais pour faire fructifier et persévérer la religion chez eux »[56].

Au sujet de la rencontre avec Mgr Collier, dans la première lettre envoyée de l'Inde à M. Tesson, M. de Brésillac écrit plus tard :

> « Le peu de paroles que j'ai eu l'avantage d'échanger avec ce prélat, qui m'a paru si respectable, n'ont pas peu contribué à me pénétrer de plus en plus dans cette pensée qui me poursuit sans cesse et qui me presse comme un aiguillon dans les reins à savoir que l'unique moyen d'établir la religion dans un lieu et de l'y voir s'y maintenir et prospérer, d'avoir enfin un nouveau pays chrétien, c'est d'y faire des prêtres, je dis plus, des évêques du pays. Malheur aux lieux qui seront longtemps sous la direction d'un clergé étranger »[57].

---

55 Ibid., 114.

56 Ibid.

57 Lettre à M. Tesson, 14 août 1842. AMEP, vol. 1000, 181-187. Mgr Collier, après avoir été vicaire apostolique (1841-1847), devient le premier évêque de Port Louis (1847-1863). Il est considéré comme l'initiateur du renouveau spirituel à l'île de Maurice.

CHAPITRE 4

L'INDE ET LA MISSION CATHOLIQUE

Dans ce chapitre, nous allons présenter brièvement quelques éléments de l'histoire de la mission catholique en Inde. Nous le faisons en mettant l'accent sur ses éléments les plus significatifs et surtout sur les problèmes les plus importants qui ont marqué son chemin du début de l'époque moderne jusqu'au temps où M. de Brésillac arrive à Pondichéry, en 1842. Cela nous sert pour mieux situer et comprendre son expérience missionnaire et en particulier les difficultés qu'il va rencontrer. Notre terrain de recherche est surtout la région où il débarque et conduit son existence et son activité : il s'agit de la région du Sud-Est de l'Inde qui s'appelle le Tamil Nadu.

I. LE MILIEU SOCIO-POLITIQUE

1. La région du Tamil Nadu

Il y a environ 2000 ans qu'on peut identifier le Tamil Nadu comme une région culturelle particulière, appelée « Tamilkan », le territoire des Tamils[1].

Du point de vue géographique, le territoire où vivent les popu-lations concernées par notre recherche se trouve au Sud–Est de la grande péninsule indienne. Il est limité à l'Ouest par la longue chaîne de montagnes appelée « Ghâtes ». Il comprend la grande plaine qui conduit vers l'Est jusqu'à la côte de l'Océan Pacifique au Sud, avec, comme limite, le Cap Comorin, puis, en montant vers le Nord, le Golfe de Mannar et, enfin, toute la Côte de Coromandel. Le Nord du Tamil Nadu n'a pas de frontière naturelle[2].

---

1 Cf. Grafe, H., *History of Christianity in India,* Vol. IV, Part 2*, Tamilnadu in the 19th and 20th Centuries,* Erlangen et Bangalore, 1990, 1.

2 Ici nous employons les noms habituels au XIXe siècle.

Au XIXe siècle, le peuple Tamil entre dans une période de grands changements[3]. Jusqu'alors, on trouvait beaucoup de tisserands et leur commerce était florissant. Mais, à cette époque, l'importation de produits textiles de l'Angleterre provoque un grave déclin de l'industrie locale avec des conséquences économiques douloureuses pour la vie des gens. Beaucoup, surtout parmi les jeunes, doivent émigrer vers d'autres régions. Ce phénomène entraîne des conséquences considérables dans la vie des communautés chrétiennes.

Du point de vue politique, au XIXe siècle, l'Inde se trouve sous la domination de l'empire britannique. Pour le gouvernement du pays existent trois présidences. La présidence de Madras comprend le Sud de la péninsule indienne et elle est composée de 21 districts.

Dans cet ensemble, certains territoires ne sont pas soumis à la domination anglaise. Ils sont appelés « comptoirs ». Après les guerres coloniales du XVIIIe siècle entre l'Angleterre et la France et le traité de Paris de 1763, la France conserve en Inde cinq comptoirs, dont le plus important pour nous est celui de Pondichéry où réside un gouverneur français.

2. Les castes

Les castes représentent un élément très particulier et important pour une connaissance adéquate de la réalité sociale, culturelle, religieuse indienne. Elles existent en Inde depuis 1500 avant Jésus Christ.

Le terme « caste » est d'origine portugaise, employé par les commerçants portugais qui se trouvaient sur la côte du Malabar : originairement, il signifie « lignage » et traduit les termes sanscrits « varna », couleur, et « jati », race. « Il a été employé par les Portugais pour désigner les hommes de divers groupes distincts dans la société indienne que les Portugais ont été les premiers à faire connaître assez largement »[4].

Le terme « caste » sert à présenter

> « cette forme très particulière de vie en commun qu'on retrouve en Inde et qui se distingue par ces trois caractéristiques : la spécialisation héréditaire, de père en fils, de la profession ou du métier ; l'interdiction rigoureuse de contacts (spécialement par le mariage et la table) avec des individus d'autres castes ; le

---

3 Cf. Grafe, *History*…, o.c., 14.

4 *Encyclopaedia Universalis*, Paris, 1985, Tom. 4, article « *Castes* », 329.

respect de la hiérarchie des Brahmanes qui sont considérés comme les régulateurs et les vengeurs suprêmes des lois concernant les castes »[5].

Il faut ajouter que les castes indiennes

« ont absorbé et employé aussi les divisions ethniques, tribales et sociales préexistantes : certaines viennent seulement des simples groupes territoriaux ; d'autres, des groupes totémiques ; d'autres, celles qui sont les plus élevées, d'un supposé ancêtre et donc de la constitution originaire dans les grandes familles des envahisseurs »[6].

Pour ce qui est du fondement des castes, il faut noter qu'on distingue quatre groupes principaux : les Brahmanes, prêtres enseignants ; les Kshatiya, les militaires, les fonctionnaires ; les Vaishya, les commerçants ; les Shudra, les agriculteurs, les artisans. Puis il y a le groupe des « sans caste » appelé « parias », Harijans.

« Le fait de naître hors caste plutôt que vaishya ou brahmane se justifie aux yeux de l'Hindou par la croyance au Karma et à la réincarna-tion. Tout homme, en effet, est entraîné par une succession d'existences qui a pour principe déterminant, le karma, la loi de rétribution des actes. Chaque action, chaque pensée produisent des effets bons ou mauvais, qui ne sauraient être effacés et s'additionnent selon une inexorable compta-bilité. Leur somme constitue le karma d'un être et conditionne sa renaissance à venir. Quelle que soit la position actuelle d'un homme dans l'échelle sociale, elle n'est que le résultat, au même titre que ses qualités et défauts physiques et intellectuels, des actes accomplis au cours de ses vies antérieures. Il doit donc l'accepter et remplir le devoir d'homme qui lui incombe dans sa condition présente : devoir adapté à sa place dans la hiérarchie sociale »[7].

Au sujet de la compréhension du système des castes par les Occidentaux nous soulignons que

« issue de l'ancien shivaïsme, la structure du système des castes a pris corps lorsque des peuples très divers par la race, la religion, la culture, le développement technique, se sont trouvés réunis sur le vaste continent indien et qu'il est apparu nécessaire d'organiser leur coexistence et leur collaboration, d'assurer la survie de chaque groupe tout en maintenant son identité et ses

---

5 *Enciclopedia Italiana di Scienze, Lettere e Arti*, Roma, 1951, Vol. IX, article "*Casta*", 343.

6 Ibid., 344.

7 De la Guérivière, P., *Regard sur la société indienne,* dans *Jésuites missionnaires*, n° 221, Février-Mars 1989, 12.

institutions. Ceci s'est fait en tenant compte de trois facteurs : la coexistence, la fonction et la sélection. (…).

Selon la théorie hindoue, il existe dans tout corps social des groupes présentant une diversité d'aptitudes héréditaires développées par l'éducation, correspondant à des rôles particuliers ainsi qu'une hiérarchie des fonctions comme c'est le cas pour les cellules des organes d'un corps vivant. L'important est d'assurer à chaque groupe organique, à chaque membre, à chaque cellule du groupe la place qui lui revient selon son utilité, sa raison d'être, afin d'organiser une société cohérente qui correspond à la nature de l'homme en tant qu'animal social »[8].

3. Les religions

D'après le recensement de 2001, 81,5% de la population de l'Inde actuelle est de religion hindouiste, 12% est de religion musulmane : le reste 6,5 % est partagé entre bouddhistes, sikhs et chrétiens. C'est, à peu près, la même situation que nous trouvons au XIXe siècle.

L'hindouisme est la religion de l'immense majorité des Indiens. D'après une opinion traditionnelle, quinze siècles avant Jésus Christ

> « la caste sacerdotale des Brahmanes devint très puissante et construisit tout un ensemble de théories religieuses pour expliquer les dieux, le destin des morts, les origines des choses. (…). Les vieux livres védiques furent complétés par les Pouranas qui exposent les dogmes nouveaux auxquels on a donné le nom générique d'hindouisme »[9].

Aujourd'hui nous avons une meilleure connaissance de l'hin-douisme.

> « Les missionnaires et les voyageurs qui, à partir du XVIe siècle, écrivirent de plus en plus sur la religion et les coutumes de l'Inde, cataloguaient généralement les Indiens comme païens parce qu'ils n'appartenaient à aucune des religions du livre (Judaïsme, Christianisme, Islam). Ils les appelèrent en latin *gentiles*, en portugais, *gentio*, d'où dérivèrent le français *gentils*, l'anglais *gentoo* et le hollandais/allemand *Heyden* (Heiden, païens).
>
> Un progrès fut représenté par le fait qu'au XVIIIe siècle, à la place de *gentoo* fut employé le terme *hindoo* (persan *hindou*), d'où, au XIXe siècle, fut enfin élaboré le concept de Hindouisme. Hindouisme n'est donc pas l'autodénomination d'une religion indienne, mais cette idée a eu une influence sur l'auto-conception du Néo-hindouisme aux XIXe et XXe siècles (…). Le terme Hindouisme peut

---

8 Danielou, A., *L'institution des castes*, dans *Historia*, Juillet 1983, 94-95.

9 D'après: *Annales de la Propagation de la Foi,* Juin 1938.

cependant provoquer des malentendus. Quand on l'avait élaboré, on était parti de deux prémisses inexactes. D'abord, on pensait que le terme hindoo (*hindu*), dérivé du persan, désignait les disciples d'une religion déterminée, qu'on essaya d'appeler par le mot *Hindouisme*. Ensuite, on estima tous les Indiens comme appartenant à cette religion quand ils n'appartenaient à aucune des religions déjà connues, c'est-à-dire quand ils n'étaient pas musulmans, chrétiens, hébreux, parsis ou bouddhistes. Les deux prémisses étaient fausses. Le terme *Hindou* (…) originairement, ne signifie rien d'autre que ce que signifie notre terme *indien* hérité des Grecs »[10].

4. Le temps de la colonisation

« A travers les siècles, aucune civilisation, sans doute, n'a mieux résisté aux invasions et aux apports étrangers que la civilisation indienne.(…) Alors que de récentes et nombreuses études sur les problèmes d'acculturation ont souligné l'importance des influences européennes sur les peuples coloniaux, nos recherches sur les Etablissements Français de l'Inde au XIXe siècle, nous montrent clairement que l'influence française a été très limitée dans cette partie du monde, même après plus de deux siècles de présence, que les coutumes indiennes n'ont été que très peu altérées et que la caste, loin d'être affaiblie par la domination étrangère, s'est sans doute renforcée en résistant aux valeurs égalitaires de l'Occident » [11].

En ce qui concerne l'administration française, qui nous intéresse pour le territoire du comptoir de Pondichéry, il fut très difficile aux Français de s'imposer avec leur mentalité et leurs institutions. Ils furent même obligés de faire respecter les traditions locales et la structure sociale indienne : « Afin d'éviter toute ingérence aux conséquences si imprévisibles et pour se conformer à la tradition, les autorités françaises avaient, dès 1816, reconnu à l'intérieur de chaque caste l'existence d'un tribunal »[12].

Au début du XIXe siècle, une fois vaincue la concurrence française, les Britanniques entreprennent la conquête méthodique de l'Inde, aidés par la présence de la Compagnie des Indes et par un processus d'annexion qui les conduit, vers 1820, à contrôler toute l'Inde, à l'exception du Cachemire, du Pendjab et du Sind, et des cinq villes comptoirs laissées à l'administration

---

[10] von Stietencron, H., *Dizionario delle Religioni*, a cura di Waldenfels, H., Fribourg, 1987, édition italienne, Milan, 1993, article *Induismo/Religioni Hindu*, 176.

[11] Weber, J., *Acculturation et assimilation dans les Etablissements Français de l'Inde. La caste et les valeurs de l'Occident*, dans *Monde et Cultures, Académie des Sciences d'Outre-mer*, Tome XXXVIII, 2, 1978, 187.

[12] Ibid., 191.

française. Vers 1850, presque toute la péninsule indienne est unie sous l'égide britannique.

En matière d'éducation, l'administration britannique procède

> « à l'anglicisation systématique, en imposant l'anglais comme langue d'enseignement et en imprégnant les futures élites indigènes de culture anglaise, espérant par-là les rendre politiquement moins dangereuses.(…) Avec le même esprit les Britanniques s'efforcèrent de supprimer des coutumes archaïques qui choquaient la sensibilité européenne » [13].

Dans le domaine économique, la politique de l'administration britannique provoque des conséquences très graves pour la vie de la population indienne.

> « La Compagnie était surtout soucieuse d'exploiter les richesses du pays au profit de l'industrie anglaise. Les exportations en Angleterre des tissus de l'artisanat indien, les indiennes à bon marché, furent frappées de lourdes taxes. Le but était d'utiliser le coton brut indien acheté à bas prix pour alimenter les usines de la métropole, qui prospérèrent, et de revendre aux Indes les produits fabriqués »[14].

Avec cette politique commerciale un grand nombre d'artisans restent sans travail, la pauvreté augmente énormément et de grandes famines touchent le pays en 1825 et en 1832-1834.

---

13 Roudil, P., *L'Inde sous la loi anglaise*, dans *Histoire Magazine*, n° 26, Avril 1982, 29.

14 Ibid., 31.

II. ÉLÉMENTS D'HISTOIRE DE LA MISSION EN INDE

1. Sur la mission en Inde en général

Pour présenter une esquisse de l'histoire générale de la mission en Inde dans les temps modernes, il faut se référer au XVIe siècle, au moment de l'arrivée des Portugais.

En effet, en arrivant dans le pays, les Portugais trouvèrent des chrétiens le long de la côte du Malabar, où se trouve la ville de Goa. Il s'agit de chrétiens qui, d'après la tradition, doivent leur existence à l'apôtre saint Thomas, dont ils vénèrent le tombeau à Madras.

> « On sait qu'au Ve siècle cette Eglise est en relation avec les communautés de Syrie. Plus tard, elle reçoit sa hiérarchie de Mésopotamie (Séleucie-Ctésiphon). Les Syro-Malabars étaient considérés comme nestoriens par les chrétiens d'Occident. Ils s'étaient intégrés dans le système des castes. Quand les Portugais s'installent en Inde, les chrétiens de saint Thomas ne font aucune difficulté à se considérer en communion avec Rome »[15].

Au XIIIe siècle, des Franciscains prennent contact avec eux. Puis, suit une période de déclin aux XIVe et XVe siècles. On parle de 30.000 familles chrétiennes au XVIe siècle, sur la côte de Malabar. Pour être mieux protégés, ces chrétiens cherchent alors le soutien militaire des Européens. « Mais, lorsque les Portugais, au nom du *padroado* installent des évêques à Goa (1533) et à Cochin (1558), ils considèrent que ces chrétiens sont de leur ressort »[16]. Ainsi ces chrétiens sont obligés d'accepter les normes liturgiques selon le rite latin et le célibat des prêtres, ce qui cause entre eux des divisions, dont les conséquences sont visibles encore aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit,

> « le Portugal commença la première activité missionnaire organisée en Inde et l'Eglise Latine de l'Inde est le fruit de l'activité missionnaire des explorateurs portugais et d'autres personnes même au-delà du XVIe siècle. Après des débuts très humbles on arrive à une conversion de masse auprès des

---

15 Comby, J., *Deux mille ans d'évangélisation,* Paris, 1992, 150.

16 Ibid.

Paravas sur la Côte des Pêcheurs (aujourd'hui Tamil Nadu), probablement entre 1536 et 1537 »[17].

Cette activité missionnaire envers les païens au XVIe siècle est surtout l'œuvre des prêtres séculiers et des Franciscains. Ces missionnaires trouvent deux grandes difficultés : la pénétration de l'Islam et la division de la population selon les castes. L'évangélisation se fait de manière très superficielle. Quelques milliers de « paravers », des pêcheurs, se font baptiser surtout pour être protégés contre les Musulmans.

La situation s'améliore avec l'institution du diocèse de Goa et, en 1542, avec l'arrivée de saint François Xavier (1506-1552).

Pour ce qui concerne l'Inde, le fameux missionnaire avait commencé son action de manière traditionnelle : il prêchait dans les villages, il faisait détruire les temples païens, il faisait des baptêmes en masse.

Après saint François Xavier, l'évangélisation en Inde fut continuée par les Jésuites et les Dominicains, avec quelques succès dus souvent à l'influence politique et militaire des Portugais et au fait qu'il s'agissait de baptêmes donnés aux catégories de personnes parmi les plus pauvres du pays.

Au niveau de la qualité de l'évangélisation, un succès meilleur fut obtenu par le Père Roberto de Nobili (1577-1656). A partir de 1606, ce missionnaire jésuite italien avait vécu à la manière des sannyasi indiens et ainsi, malgré d'énormes difficultés, il avait pu être admis auprès des Brahmanes et ouvrir au christianisme l'accès aux milieux les plus élevés de la société indienne.

Cependant, en général, nous ne pouvons pas dire que la mission réussit à s'affermir en Inde avec des succès durables. En plus, l'arrivée en 1636 des Hollandais et en 1639 des Anglais, réduisit de beaucoup la force de l'empire colonial portugais et provoqua des conséquences négatives pour la mission des catholiques. Comme nous le verrons par la suite,

> « en Inde ce qui empêcha surtout le progrès des missions furent, en plus des controverses concernant la hiérarchie et les rites, d'une part, l'entrée dans le territoire des Puissances protestantes, spécialement les Hollandais qui partout où ils allaient, faisaient la guerre aux Catholiques, chassaient les missionnaires, favorisaient l'apostasie et l'idolâtrie ; et de l'autre, la décadence intérieure du

[17] Padinjarekuttu, I., *The Missionary Movement of the 19th and 20th Centuries and its Encounter with India*, Frankfurt, 1995, 44.

clergé et du peuple, comme on le voit dans la plainte explicite qu'en fit Alexandre VII en 1658 dans un bref au Primat de Goa »[18].

Malgré cela, il est important de noter qu'au XVIIe et XVIIIe siècle la ville de Goa reste un centre très important pour les missions de l'Asie et de l'Afrique orientale. On y trouve les maisons des grands ordres religieux qui ont leurs missionnaires dans le pays. Il s'agit spécialement des Franciscains, des Jésuites, des Dominicains.

Dans les maisons de ces religieux on forme un clergé indigène, qui sera appelé ensuite le « clergé goanais ». Ces prêtres deviennent plus importants, vers 1760, à l'occasion de l'expulsion des Jésuites, dont ils prennent, en partie, les fonctions. Ils peuvent aller dans des lieux qui sont défendus aux Européens. A Ceylan ils assistent 90.000 catholiques qui avaient fui les Hollandais.

> « Le déclin de l'empire portugais commencé à la fin du XVIe siècle, devient irrémédiable au XVIIe siècle. Hollandais, Anglais, Français et même Danois s'installent partout en Inde tandis que les Portugais se cramponnent à Goa sans vouloir renoncer à aucune prérogative du *patroado* »[19].

2. L'œuvre du Père de Nobili

Nous avons fait allusion, plus haut, à l'arrivée en Inde du Père jésuite Roberto de Nobili et à son engagement pour conduire l'évangélisation au plus haut niveau de la société indienne représenté par les Brahmanes. Maintenant, il nous est utile de considérer son expérience pour les implications qu'elle a eues dans l'histoire de la mission en Inde au XVIIe et au XVIIIe siècle.

> « L'arrivée du jésuite Robert de Nobili en Inde du Sud (1605) renouvelle profondément les perspectives de l'évangélisation. Né en Toscane, dans une famille aristocratique, il est envoyé au Maduré, dans le sud de l'Inde, où il demeurera plus d'un demi-siècle. Il se rend très vite compte des difficultés dues à la mauvaise connaissance de la langue tamil et à la confusion entre le christianisme et le mode de vie européen. Il connaît l'expérience de Ricci en Chine, mais les problèmes sont encore plus complexes qu'en Chine. Distinguer le comportement politique et social de l'attitude religieuse est chose ardue au Maduré, centre intellectuel du brahmanisme.

---

[18] Schmidlin, J., *Manuale di Storia delle Missioni Cattoliche*, 3 Vol., Milano, 1927, Vol. II, 176.

[19] Comby, J., op. cit., 153.

Nobili refuse d'être considéré comme un prangui [20]. Il se présente comme un *rajah* (noble) romain et un *sannyassi*, c'est à dire un pénitent qui a renoncé au monde. Il se fait assimiler à un membre de la caste des brahmes et il adopte la tenue des *sannyassi* : robe jaune, socques, cordon brahmanique. Il apprend le tamil et le sanscrit ; il s'initie à la philosophie indienne en s'efforçant de découvrir des correspondances entre cette sagesse et le christianisme ; il compose de nombreux ouvrages en tamil. Il ne prêche pas en public mais attend qu'on sollicite une entrevue. Les convertis ne sont pas contraints d'abandonner les usages de leur caste : ils peuvent conserver le *koudoumi* (toupet de cheveux au sommet du crâne) le cordon et même célébrer certaines fêtes »[21].

L'engagement du Père de Nobili pour une nouvelle manière de conduire l'évangélisation est né du fait que, si sur la côte et dans les villes, où il y a des Européens, on trouve un bon nombre de chrétiens, dès qu'il va vers l'intérieur, il est presque impossible de trouver un prosélyte. En plus,

« c'est surtout parmi les parias et parmi les gens sans caste que le christianisme s'est répandu ; et cette propagation même semble automati-quement limiter aux classes les plus infimes de la population les bienfaits de l'enseignement chrétien. Car, étant données les lois minutieuses qui régissent les rapports des castes, le contact obligatoire qu'entretient le missionnaire catholique avec le paria converti l'empêche, de manière à peu près absolue, de fréquenter les autres castes…On voit dès lors à quel obstacle presque invincible se heurte l'évangélisation d'un peuple ainsi constitué. Sur la côte, la difficulté s'est peu à peu atténuée par la coutume qu'ont prise bien vite les missionnaires portugais de *dénationaliser* les convertis. Ceux qui se sont rangés au christianisme ont dû adopter le costume, la coiffure, la manière de vivre des Européens, des *Pranguis*.

Il en est résulté dans les possessions portugaises l'établissement de trois classes de population : les Européens, les Indiens plus ou moins européanisés, chrétiens au moins par le baptême, et, enfin, les indigènes purs, de plus en plus impénétrables au christianisme.(…) Ces indigènes seront tenus à l'écart du missionnaire, et par les préjugés de caste et par ceux qui sévissent contre les Européens, les *Pranguis* »[22].

Devant cette situation, le Père de Nobili pense que, pour avoir du succès en Inde, le christianisme doit perdre son allure européenne, s'adapter aux usages

---

[20] Corruption du mot *Franc* qui, dans tout le Levant, désignait depuis longtemps les Occidentaux.

[21] Comby, J., op. cit., 150-151.

[22] Amann, E., *Dictionnaire Théologie Catholique*, Paris, 1927, article *rites malabares,* Vol. IX, col. 1706-1707.

et à la mentalité du lieu. Mais ce qui concerne les usages touche au système des castes. Alors se pose la question : à quelle caste se rallier ? Le Père de Nobili choisit sans hésitation la caste la plus élevée, celle des Brahmanes, qui est la plus importante dans l'Inde. Il se présente comme un rajah romain venu de loin pour faire pénitence et s'initier à la langue, à la littérature, aux usages du pays.

Avec le temps, parmi beaucoup de difficultés, et avec une grande patience, le Père de Nobili arrive à se faire connaître et accepter comme un sannyassi bien cultivé dans la culture indienne. Ainsi des conversions se produisent. Mais c'est seulement après une vingtaine d'années, en 1629, qu'un vrai mouvement se développe.

Pour comprendre la suite des événements, il serait important de connaître avec précision quelles furent les concessions faites par de Nobili aux usages des castes. Ce n'est pas facile parce que le Père n'avait pas un plan et des principes définitivement arrêtés. Il s'adaptait aussi aux circonstances et aux découvertes qu'il faisait dans ses études. Il paraît qu'il aurait permis aux chrétiens une certaine tolérance.

Dans le cadre de l'adaptation du christianisme aux exigences du milieu indien, les méthodes du Père de Nobili, s'ils obtiennent quelque succès, soulèvent aussi l'opposition soit des Hindouistes, soit de certains missionnaires, même des Jésuites. Nobili est accusé à Goa et à Rome. Il doit se défendre. Il envoie à Rome un mémoire justificatif. « Le cardinal Bellarmin croit qu'il est passé au paganisme. L'évêque jésuite de Cranganore, Roz, le défend. Cela donne occasion à Nobili de préciser sa pensée et d'exposer sa méthode missionnaire. Le pape Grégoire XV accepte les adaptations en 1623 »[23]. Il s'agit de la bulle *Romanae Sedis Antistes* du 31 janvier 1623, où le Pape se prononce de manière provisoire sur le débat. Il y a des tolérances consenties, mais aussi des restrictions importantes accompagnées de multiples précautions.

Le Père de Nobili peut continuer son ministère. Mais à cause de son choix, il s'occupe de gens de haute caste. Pour les autres, il doit agir dans le secret.

> « Nobili a donc l'idée de constituer une nouvelle catégorie de missionnaires qui adopteront le genre de vie d'autres pénitents hindous, les *pandaras*, qui peuvent se consacrer aux basses castes. Il y a donc deux catégories de missionnaires et les jésuites pandaras deviennent beaucoup plus nombreux

[23] Comby, J., op. cit., 152-153.

que les jésuites sannyassi.(…) A la mort de Nobili (1656), la mission du Maduré compte 4.000 chrétiens dont 24 brahmes »[24].

3. La querelle des « rites malabares »

Dans le Maduré, les Jésuites avaient continué leur apostolat, fidèles à la méthode du Père de Nobili, en faisant confiance aux missionnaires sannyasi comme aux missionnaires pandaras. En 1688, la mission reçoit des renforts par des Jésuites français : arrivés à Pondichéry, ces missionnaires obtiennent l'autorisation d'évangéliser l'intérieur du pays. Ils laissent ainsi aux Capucins français le ministère des fidèles de la colonie européenne de la ville.

3.1. Les raisons de la querelle et le légat papal

L'introduction à Rome de la cause de béatification du missionnaire jésuite Jean de Britto, mort martyr en Inde en 1693, provoque un grave conflit entre les Jésuites et les Capucins français de Pondichéry. Ces derniers sont absolument contraires à cette béatification. Ils accusent Jean de Britto et tous les Jésuites d'une trop grande tolérance envers les rites malabares. Leur dénonciation arrive à Rome quand Mgr de Tournon se prépare à partir pour l'Extrême Orient comme légat papal pour régler le problème des rites chinois. Il est alors chargé d'enquêter aussi sur les rites dits « malabares ».

Mgr de Tournon part de Rome en février 1703 et arrive à Pondichéry en novembre de la même année. Il fait son enquête avant de s'embarquer pour la Chine en juillet 1704. Il reste huit mois en Inde. Son séjour est accompagné par plusieurs difficultés parmi lesquelles aussi son état de santé qui l'empêche de prendre une connaissance directe de la situation locale.

Le 23 juin 1704, Mgr de Tournon signe un mandement qui concerne les missions du Maduré, du Maïssour et du Carnate évangélisées par les jésuites portugais et français.

Le mandement traite de l'administration des sacrements et particulièrement du baptême pour lequel il y a défense d'omettre, l'imposition du sel, le rite de l'effeta et les insufflations : ces usages avaient été abolis pour ne pas offenser la mentalité indienne qui les considérait avec répugnance.

Certaines dispositions concernent le mariage : on interdit les mariages contractés entre impubères par consentement des parents et par l'imposition au

[24] Ibid., 153.

cou de l'épouse du *taly*. Viennent ensuite des indications concernant les impuretés de la femme.

Un sujet important concerne la conduite à tenir avec les parias. Ces chrétiens ont droit à l'assistance spirituelle quand ils sont malades. Les missionnaires ont le devoir de leur procurer le moyen de se confesser : « Nous condamnons expressément tout autre pratique contraire au devoir de la piété chrétienne ».

Un autre point du mandement est représenté par la participation des chrétiens aux fêtes idolâtriques. Sur ce point le légat est particulièrement sévère. Les musiciens chrétiens qui y participent sont excommuniés.

Le mandement de Mgr de Tournon retire aussi certaines tolérances qui avaient été permises dans la bulle du pape Grégoire XV. Cela concerne l'usage des bains particuliers ou ablutions qui avaient été consentis aux indigènes pour des raisons hygiéniques[25].

Ce mandement est ensuite accepté par Clément XI, dans une congrégation du Saint-Office, le 7 juin 1706, avec la clause : « Jusqu'à ce que le Saint-Siège en ait décidé autrement, sur les observations (s'il y en a) de ceux qui prétendraient avoir quelque chose à réclamer contre la tenue de ce décret »[26].

Les Jésuites travaillent pendant les 40 ans qui suivent à faire retirer du Saint-Siège ce document ou, au moins, certaines parties. En même temps, entre les Jésuites et les Capucins de Pondichéry le conflit continue.

L'approbation formelle par le Saint-Siège du texte de Mgr de Tournon, devenu ensuite cardinal, arrive par un décret du pape Clément XI, avec le bref *Non sine gravi* du 17 septembre 1712. Dans ce texte, le Pape maintient, jusqu'à nouvel ordre, les prescriptions de Mgr de Tournon.

3.2. La suite de la querelle

Le 12 décembre 1726, Benoît XIII, avec un autre bref, *Ad aures nostras*, maintient la même ligne sur toute la matière et en particulier dans la question des parias qui avait provoqué une discussion et soulevé un doute.

---

[25] Cf. *Collectanea Sacrae Congregationis de Propaganda Fide seu Decreta Instructiones Rescripta Pro Apostolicis Missionibus*, Vol. I, Romae,1907, 714 ss, n° 1785. Launay, A., MEP, *Histoire des Missions de l'Inde. Pondichéry, Maïssour, Coïmbatour,* 4 Vol., Paris, 1898, CVII.

[26] *Collectanea S.C.P.F.*, op. cit., 718.

Le 24 août 1734, le pape Clément XII, avec le bref *Compertum,* adressé aux évêques et aux missionnaires apostoliques du Maduré, du Maïssour et du Carnate, rappelle le mandement de Mgr de Tournon et les confir-mations successives de ses prédécesseurs. Il supplie qu'on en finisse une bonne fois avec toutes ces controverses. Mais en Inde les directives pontificales ne sont pas observées partout. Des dénonciations arrivent encore à Rome contre des missionnaires considérés récalcitrants.

Le 13 mai 1739, le pape Clément XII adresse aux mêmes destinataires qu'avant, le bref *Concredita nobis.* Selon ce document, les évêques doivent exiger une obéissance absolue de la part de leurs subordonnés sous peine de se voir eux-mêmes frappés de peines très graves. En plus, il est demandé à tous les missionnaires du Maduré, du Maïssour et du Carnate de prêter le serment d'observer intégralement les prescriptions pontificales. Tout nouveau missionnaire arrivant dans ces régions doit prêter ce serment avant de commencer son ministère. En général, cette intervention pontificale fut observée. Les missionnaires prêtèrent le serment.

Le pape Benoît XIV, grand juriste, se manifeste très intransigeant dans la question des rites chinois. Sur les rites malabares il apporte quelques atténuations et il intervient pour expliquer certaines décisions pontificales antérieures.

La bulle *Omnium sollicitudinum*, du 12 septembre 1744, résume toute la matière et devient un texte très important pour la suite de cette longue querelle qui provoque de graves conséquences à la mission en Inde.

Sur la question des parias, le Pape comprend la difficulté dans laquelle se trouvent les missionnaires, mais il affirme qu'on ne peut pas aller contre l'esprit de l'évangile. Auprès de Dieu, il n'existe pas acception de personnes et la bonne nouvelle doit être adressée à toute créature et spécialement aux petits et aux pauvres. Mais pour remédier au problème il est possible d'instituer deux catégories de missionnaires, une exclusivement pour le ministère des parias, une autre pour les gens des castes et sans aucun contact avec les parias.

Les décisions pontificales produisent des résultats : en partie elles sont observées, mais au prix d'un certain nombre de rebellions et de défections qui ont lieu pendant un siècle. Elles vont durer jusqu'à la moitié du XIXe siècle. A cause des usages et du régime des castes, la mission en Inde restera toujours difficile, souvent bloquée, et cause des problèmes, dont la solution est demandée à l'autorité pontificale qui répond dans le même sens de l'importante intervention du pape Benoît XIV, en 1744.

Pour nous, il est important de souligner la difficulté où les missionnaires de ce temps-là et les suivants se trouvent, spécialement du point de vue psychologique et du rapport avec leur conscience.

> « Deux catégories d'esprits se rencontrent ici comme ailleurs : les timorés ou les scrupuleux se demandant si, en se pliant à telle coutume hindoue, ils n'ont pas violé leur serment et ne sont pas tombés sous le coup des censures prévues ; ce sont en général les jeunes missionnaires fraîchement débarqués, et qui s'étonnent de trouver aux Indes un christianisme si différent *en apparence* de celui qui se pratique en Europe. En face d'eux, les esprits larges, d'une largeur allant parfois jusqu'au laxisme, qui ne s'inquiètent guère des principes, regardent avant tout aux applications, se préoccupent des résultats ; ce sont, pour la plupart, des missionnaires anciens dans le métier, ayant pris leur parti de coutumes auxquelles ils ne peuvent remédier, s'étant formé la conscience et assez enclins à se dire que, du moment que 'cela' s'est toujours fait, 'cela' peut toujours se faire »[27].

4. Le conflit appelé « Schisme de Goa »

> « Les faits dont nous allons entreprendre le récit sont connus dans l'histoire sous le nom de schisme portugais ou schisme goanais, parce que le gouvernement du Portugal encouragea l'archevêque de Goa et ses adhérents, prêtres et laïques, à ne pas se soumettre aux ordres réitérés du Souverain Pontife, qui restreignaient la juridiction des évêques portugais de l'Inde, établissaient dans une partie du territoire des anciens diocèses, des vicariats apostoliques, et obligeaient les prêtres dépendants de l'ancienne juridiction à se retirer dans les nouvelles limites fixées par les prescriptions de Rome. C'est une époque de combats très vifs et encore plus attristants, entre les évêques, les missionnaires et les fidèles dont les uns obéissent au Pape et les autres à la cour de Lisbonne ou aux évêques portugais de l'Inde, tout en protestant de la pureté de leur foi. Le motif, nous le savons, est le patronage du Portugal, dont nous avons dit précédemment les droits réels et les prétentions excessives »[28].

4.1 La cause du problème

L'origine juridique de ce problème se trouve en effet dans le droit de patronage (du *padroado*, en portugais) que le Saint-Siège avait concédé au Portugal le 12 mai 1493, avec la bulle *Inter cetera* du pape Alexandre VI.

---

27 Amann, E., op. cit., col. 1737-1738.

28 Launay, A., *Histoire des Missions de l'Inde*, Tome II, op. cit., 155.

Sur l'origine de ce fameux document nous savons qu'il a été rédigé pour éviter que l'Espagne et le Portugal, promoteurs des découvertes des nouvelles terres en Occident et en Orient au XVe siècle, arrivent à se battre. En cette époque

> « en cas de découverte et de conquête sur les infidèles, on cherchait dans la sanction de la suprême autorité sur la terre, un droit que notre siècle de civilisation et de lumière met uniquement dans la force. On demandait au Pontife romain l'autorisation de posséder les terres étrangères à la foi chrétienne ; mais à la condition de rendre en échange aux peuples soumis l'inappréciable bienfait de cette même foi. Puis, lorsque de sérieuses contestations s'élevaient entre les Couronnes pour ces deux puissances catholiques, au lieu de recourir aux armes (…) on recourait encore au Saint-Siège pour vider pacifiquement la querelle »[29].

L'intervention du pape Alexandre VI règle le différend intervenu entre les couronnes d'Espagne et de Portugal : il partage entre les deux nations les terres découvertes et détermine les contrées que chacun pourrait explorer et conquérir sans faire tort à l'autre. Chacun peut envoyer dans les terres de son patronage ses missionnaires et construire des églises.

Plus complexe était la question de la nomination des évêques. En principe, le Saint-Siège ne renonce pas à ce droit de nomination. Pour les besoins particuliers des nouvelles régions il permet, en Inde, la no-mination par l'autorité du Portugal des évêques de Goa (1524), de Cochin (1524), de Cranganor (1600), de S. Thomé de Meliapur (1606). Mais, par la suite, plusieurs fois, le Saint-Siège intervient pour affirmer la plénitude des pouvoirs donnés au vicaire de Jésus Christ dans tout l'univers et à considérer « comme nul le prétendu patronage des rois du Portugal, au moins dans les lieux non possédés par eux, et là où l'Eglise ne pouvait pas être protégée par quelqu'une de leurs colonies »[30].

Pour ce qui concerne l'évêque de Goa, il devient archevêque métropolitain des Indes en 1557 avec le pape Paul IV. En 1606, l'archevêque de Goa prend le nom de primat de l'Orient.

Comme nous l'avons affirmé plus haut, le déclin du Portugal, comme puissance coloniale, devient important en Inde au XVIIe siècle. Il continue au XVIIIe siècle. La suppression de la Compagnie de Jésus au Portugal provoque

---

[29] Luquet, J. O., *Considérations sur les Missions Catholiques et voyage d'un missionnaire dans l'Inde*, Paris, 1853, 267-268.

[30] Ibid., 271, où l'auteur cite des passages du « Voto » rédigé par le Card. Fornari, en 1837, pour la Propagande. Le bref *Multa preclare* est publié en 1838 à la suite de cette réunion de cardinaux.

le départ d'un nombre considérable de mis-sionnaires. En partie seulement ils sont remplacés par des Jésuites français et par les missionnaires de la Société des Missions Etrangères de Paris. Des prêtres indiens sont présents dans la région de Goa, mais ils sont considérés comme dépourvus d'une bonne et suffisante formation et de zèle pastoral. Les différentes missions en souffrent beaucoup : elles manquent de prêtres et de bons prêtres. Le Portugal n'est pas en condition d'envoyer de nouveaux missionnaires. De plus, en 1835, le gouvernement portugais avait supprimé les congrégations religieuses dans les territoires du patronage. Cependant, le Portugal ne veut rien céder de ses droits de patronage.

4.2. Les chrétiens demandent des évêques et des prêtres

Plusieurs grands diocèses étaient sans évêques depuis longtemps : Goa depuis 1831, Cranganore depuis 1777, Cochin depuis 1778 et Mylapore depuis 1804. Cela avait conduit le Saint-Siège à demander au Portugal de pourvoir les sièges vacants ou à renoncer à ses droits.

En outre au XIXe siècle, les fidèles indiens demandent aux différentes autorités ecclésiastiques, et en particulier à l'autorité ponti-ficale, de leur venir en aide. Même l'autorité coloniale anglaise, dominante en ce moment en Inde, est favorable à aider toutes les dénominations chrétiennes. Elle demande seulement de pouvoir traiter les affaires avec une autorité ecclésiastique « dûment instituée et mandatée des modalités selon lesquelles accorder ses subsides »[31].

C'est ainsi qu'on arrive, en 1834, dans le Sud de l'Inde, à l'érection du vicariat apostolique de Madras, en nommant à ce poste Mgr Daniel O' Connor. Cet acte doit mettre fin à un conflit de juridiction qui dure depuis longtemps et qui a comme protagonistes des missionnaires religieux, l'autorité de la Propagande et celle de l'archevêque de Goa qui veut s'intéresser à toutes les affaires de l'Inde au nom du droit royal de patronage reconnu au Portugal.

Nous trouvons le même processus pour la mission de Pondichéry qui, en 1776, est confiée aux Missions Etrangères de Paris. Mgr Brigot en devient le supérieur. Cette mission s'appelle « Mission Malabare ». Elle s'étend sur des territoires dont certains appartiennent aux diocèses de Cochin et de

---

[31] Quéguiner, M., dans *Histoire Universelle des Missions Catholiques,* sous la direction de Delacroix, S., Vol. III, *Les Missions contemporaines (1800-1957)*, Paris, 1957, chap. VII, *Les Missions de l'Inde, de Ceylan et du Pakistan*, 204.

Cranganore. Le clergé et les fidèles de ces diocèses refusent d'en faire partie, en faisant appel au droit de patronage du Portugal.

Pour mettre fin à ces différents conflits, le Pape Grégoire XVI érige en 1836 le vicariat apostolique de la Côte de Coromandel, avec siège à Pondichéry, qu'il confie aux Missions Étrangères de Paris.

Ces décisions pontificales sont faites sans consultation du Portugal. Il s'agit de vicariats apostoliques, non de diocèses. Les vicaires apostoliques sont des évêques, mais *in partibus* et non dans les territoires dont ils ont la responsabilité pastorale. Ces territoires ils les dirigent directement au nom du Souverain Pontife, sans se soumettre à la juridiction des Ordinaires portugais. Cependant, cette juridiction venant du *padroado* n'est pas abolie. Ce qui va causer d'autres conflits.

4.3. Le padroado et le bref Multa praeclare

L'érection des vicariats apostoliques, dont nous avons parlé plus haut, était la conséquence du fait que le Portugal n'avait pas répondu aux demandes du Saint-Siège.

Pour clarifier la situation, justifier ses décisions précédentes et éviter d'autres conflits, le pape Grégoire XVI publie, le 24 avril 1838, le bref *Multa praeclare* qui va avoir, par la suite, une grande importance[32].

> « Cette bulle fut préparée avec le plus grand soin, sur le vu des rapports reçus de l'Inde et de Londres, après des longues délibérations du Conseil de Propagande et la consultation de théologiens et juristes éminents. Elle confirmait les innovations antérieures, supprimait expressé-ment les quatre diocèses de Cranganore, Cochin, Mylapore et Malacca, confiait leurs territoires aux vicaires apostoliques et limitait la juridiction de l'archevêché de Goa aux possessions portugaises de l'Inde »[33].
>
> Ce document termine « enjoignant aux récalcitrants de se soumettre et d'obéir, et en affirmant que les privilèges accordés jadis aux rois du Portugal, ne leur ont jamais été concédés que dans l'intérêt de l'Eglise et pour le salut des

---

[32] Cf. *Histoire générale comparée des Missions*, sous la direction de Deschamps, B., Paris, 1932, 544-546 ; Schmidlin, J., *Manuale di Storia delle Missioni Cattoliche*, 3 Vol.,, Milano, 1927, Vol. II, 34-36 ; Mathis, M.A., *Modern Missions in India*, New York, 1947, Vol. IV, nomber 8, 12-14.

[33] Quéguiner, M., *Histoire Universelle…*, op. cit., 205. Nous suivons ce texte pour les aspects diplomatiques de l'affaire.

> âmes ; que, par conséquent, ils doivent cesser lorsque les besoins de l'Eglise et des peuples chrétiens l'exigent »[34].

Malheureusement, la communication officielle de ce document important du Saint-Siège aux autorités concernées est faite d'une manière très particulière, pas habituelle, et incomplète. Ce qui cause plusieurs difficultés. Depuis 1833, il n'y a pas de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et le Portugal. Les Ordinaires du *Padroado* ne reçoivent pas le texte original du document *Multa praeclare.* Ils en connaissent le contenu par des copies non officielles. Ils apprennent ainsi le changement de la situation juridique qui les concerne et qui arrive même à supprimer leur juridiction. Cela cause une violente réaction contraire.

Le vicaire capitulaire de Goa, Carvalho, conteste l'authenticité du document *Multa praeclare* et son caractère obligatoire. Le clergé goanais est de la même opinion et entraîne les fidèles dans la rébellion aux décisions du Saint-Siège. On a alors deux clergés : celui de la Propagande, soumis à l'autorité des vicaires apostoliques et celui du *Padroado*, soumis à l'autorité reconnue par le Portugal. Ainsi commence ce qu'on appelle le 'schisme goanais' :

> « L'expression était commode ; objectivement et au sens large elle exprimait une tendance, sinon une situation. En fait, toutefois, il ne fut pas question, si ce n'est que dans quelque cas douteux, de récuser l'autorité du Saint-Siège et encore moins de s'en séparer »[35].

Le conflit, appelé « schisme goanais », provoque des grands dégâts à la mission catholique en Inde. Il prend fin seulement en 1886 avec la création de la hiérarchie indienne.

5. Les prêtres indiens

La question du clergé indigène accompagne toute l'histoire de la mission en Inde dans les temps modernes. Si sur le principe de la nécessité de ce clergé, tous les agents de la mission sont d'accord, la réalisation pratique de cette

---

[34] Launay, A., *Histoire des Missions…*, op. cit., Vol. II, 181.

[35] Quéguiner, M., *Histoire Universelle…*, op. cit., 206. Sur cette question voir aussi : Puccinelli, L., s.j., *Cenni sulla questione del Patronato indo-portoghese proposti da un missionario dell'India in tre memorie,* Genova, 1853. Dans le premier mémoire, l'auteur affirme la nécessité du bref *Multa praeclare* et l'urgence de le mettre en pratique. Dans le deuxième, il présente des questions sur le droit du patronage. Dans le troisième, il parle des sympathies et antipathies des Indiens vers les prêtres goanais et portugais.

exigence suscite parfois des conflits entre ceux qui y sont favorables et ceux qui y sont contraires.

La présence de plusieurs congrégations et ordres religieux en Inde rend ce débat particulièrement aigu, avec des implications sur leurs relations réciproques. L'esprit de corps a sa part en tout cela. De plus, au temps de la colonisation, les conditionnements, les conflits et les décisions venant des pouvoirs civils influencent beaucoup la position des autorités ecclésiastiques et des divers protagonistes de la mission dans leurs opinions, débats, décisions et réalisations.

En outre, le régime des castes, la querelle sur les rites malabares, le conflit appelé « schisme de Goa » rendent la question du clergé indigène en Inde encore plus difficile que dans les autres pays du continent asiatique.

Au-delà de la région de Goa et des places occupées par des prêtres portugais, l'évangélisation et la pastorale des chrétiens sont très réduites. Ce fait est connu à Rome où la Congrégation de Propaganda Fide, dès son institution en 1622, commence à envoyer plusieurs indications précises pour la création d'un clergé autochtone. Cependant, ses interventions produisent un nombre limité de conséquences pra-tiques[36].

En 1663, un décret va dans le même sens. Pour ce qui concerne l'Inde, il demande de ne pas limiter le nombre des prêtres autochtones, mais de les ordonner pour que dans toutes les régions la foi puisse prendre des racines plus profondes.

En 1669, la constitution *In excelsa*, demande que les curés étrangers aient toujours auprès d'eux des prêtres indiens pour le ministère des confessions et pour la prédication du dimanche dans la langue locale.

Au XIXe siècle, en 1832, une instruction de Propagande Fide exige l'ordination de prêtres choisis parmi les hommes appartenant à la caste méprisée des pêcheurs.

> « La Sacrée Congrégation reconnaît que les enfants des pêcheurs, s'ils ont les qualités nécessaires, c'est-à-dire, s'ils sont fournis d'intel-ligence, de probité et de docilité, s'ils ont été procréés de manière légitime par des parents chrétiens et professent la foi orthodoxe, ne doivent pas être exclus de l'admission à l'état ecclésiastique »[37].

---

36 Cf. : Padinjarekuttu, I., *The Missionary Movement…,* op. cit., 138.

37 *Collectanea SCPF,* op.cit. I, 483-484, n° 826, cité dans *Storia della Chiesa,* sous la direction de Metzler, J.,Vol. XXIV, *Dalle Missioni alle Chiese locali, 1846-1965*, Torino, 1990, 49.

L'instruction tient compte du fait qu'à cause de la situation particulière de l'Inde, les prêtres venant de cette caste devront accomplir leur ministère seulement dans les communautés de leur caste.

III. LA MISSION DE PONDICHÉRY

1. Des éléments d'histoire

La localité de Pondichéry se trouve dans l'Inde méridionale, à l'Est, en pays tamil, au long de la Côte de Coromandel, dans une position idéale comme port commercial ouvert vers le golfe de Bengale et l'Extrême Orient. Le nom « Pondichéry » vient de poudou=nouveau, chéry=village de gens de basses castes, « un village insignifiant englobé dans les territoires évangélisés par la mission du Maduré »[38].

> « C'est en 1674 que, sous l'action pacifique de François Martin, agent de la Compagnie des Indes Orientales, fut acquis le territoire de Pondichéry. C'était alors un misérable village de quelques paillotes. Avec l'appui des princes voisins, Martin développa le commerce sur la Côte de Coromandel et fit de Pondichéry le siège de la Compagnie. Une belle figure de chrétien, ce Français qui appela les Capucins de Madras pour assurer le service religieux des Européens et des créoles, et les Jésuites du Maduré pour s'occuper des Indiens ! C'est lui aussi qui permit aux Pères des Missions Etrangères d'établir une Procure à Pondichéry, relais utile pour leurs Missions d'Extrême Orient »[39].

Du point de vue politique, la Compagnie des Indes Orientales étant française, c'est l'administration française qui s'installe à Pondichéry au XVIIe siècle. Au XVIIIe siècle plusieurs guerres coloniales ont lieu entre la France et l'Angleterre. En 1761, Pondichéry est occupé par les Anglais qui respectent la ville indigène. En 1763, avec le Traité de Paris, la France conserve en Inde seulement cinq comptoirs, dont Pondichéry.

---

[38] Castet, J., s.j., *La simple vérité sur la querelle des rites malabares (1703-1754),* Trichy, 1933,19.

[39] Fabre, M., *Missionnaires français à Pondichéry,* dans *Amitiés Françaises*, juillet 1977, 33.

Du point de vue religieux, l'action missionnaire à Pondichéry et dans sa région se trouve devant les difficultés venant de la question dite de *rites malabares,* dont nous avons parlé plus haut. Malgré cela on obtient des bons résultats chez les indigènes.

Les Jésuites sont présents dans la région. Leur centre principal est la mission du Maduré, celle du père de Nobili et du père de Britto. A partir du Maduré les Jésuites se dirigent vers le Sud pour leur œuvre d'évangélisation. En 1695, le roi Louis XIV confie aux Jésuites l'évan-gélisation des territoires français de l'Inde et l'évêque portugais de San Thomé de Mylapore leur donne la juridiction canonique.

Le gouvernement français favorise l'œuvre d'évangélisation avec l'action de gouverneurs qui aident la mission catholique à travers des décisions administratives favorables.

En 1759, le Portugal, qui avait supprimé la Compagnie de Jésus, rappelle tous les missionnaires jésuites portugais qui travaillent en Inde, privant ainsi les missions d'un nombre considérable d'ouvriers capables. Des prêtres goanais viennent remplacer les Jésuites, mais plusieurs d'entre eux ne sont pas en condition de faire un bon travail. Par ailleurs, le nombre des missionnaires européens qui restent en Inde diminue et ils laissent plusieurs places vides. Pour différentes raisons, de nouveaux missionnaires européens n'arrivent pas pour les remplacer.

En 1764, la Compagnie de Jésus est supprimée en France et en 1773 elle est supprimée par le pape Clément XIV au niveau de l'Eglise universelle. Les missionnaires jésuites de Pondichéry doivent alors céder à d'autres leur mission. Malgré leur dévouement et la qualité de leur activité missionnaire, les Jésuites sont refusés par tous, autorités ecclésiastiques et gouvernements civils, en Europe comme en Inde.

Tous ces malheurs frappent la mission catholique du territoire de Pondichéry au point qu'un missionnaire peut écrire en 1776 :

> « Le nombre de nos églises de la Mission était considérable autrefois. Les guerres intestines, le renversement de Pondichéry, le défaut de missionnaires et de fonds nécessaires, ont occasionné la ruine totale de la plus grande partie. Ce qui nous reste est à demi-ruiné et annonce au premier coup d'œil, l'état de détresse où nous sommes depuis de longues années »[40].

---

40 Cité par Lafrenez, J., *Précis d'histoire de la Mission de Pondichéry*, Pondicherry, 1953, 10.

2. L'arrivée et l'œuvre des missionnaires MEP

La situation qui s'était créée à Pondichéry avec la suppression de la Compagnie de Jésus demandait l'intervention de l'autorité ecclésiastique suprême. Les missionnaires jésuites restants étaient abandonnés à eux-mêmes, n'avaient plus de supérieur, ni des prêtres indigènes avec lesquels collaborer. A Pondichéry restaient les Capucins, mais ils exerçaient leur ministère auprès des Européens et des Créoles.

C'est alors que le pape Pie VI, le 30 septembre 1776, charge la Société des Missions Etrangères de Paris de la Mission de Pondichéry auprès des indigènes. Cette Société n'est pas inconnue dans la région. A Pondichéry existe une procure tenue par ses missionnaires.

D'après le bref du Pape, les missionnaires jésuites présents dans la mission ont la faculté de rester et de se réunir aux nouveaux missionnaires pour continuer le travail apostolique. En même temps, comme supérieur de la Mission de Pondichéry, le Pape nomme Mgr Brigot, évêque titulaire de Tabraca, ancien vicaire apostolique du Siam. Les Capucins continuent leur ministère auprès des Européens et des Créoles. En 1776 un Capucin est nommé Préfet apostolique pour ce ministère particulier.

En 1777, les 15 missionnaires jésuites de Pondichéry signent leur acte de réunion aux Missions Etrangères. Il s'agit d'une décision qui produit des effets positifs dans une mission déjà exposée à des nombreuses difficultés et souffrances :

> « Ce rapprochement causa dans la suite le plus grand bien pour l'union des esprits entre les missionnaires ; les anciennes aigreurs cédè-rent bientôt devant la charité mutuelle et la condescendance réciproque qu'on se témoignait. Cette fusion des cœurs devint d'autant plus facile, que la constitution même de notre société nous garantit de cet excessif esprit de corps si nuisible dans les rapports entre les différentes con-grégations ; de plus, les anciens Pères de la Compagnie de Jésus, replacés alors dans la position de prêtres séculiers, se trouvaient aussi bien disposés que nos missionnaires à faire, de leur côté, toutes les concessions désirables pour le bien de la paix. D'ailleurs, il eût été difficile de trouver des hommes avec qui les rapports individuels fussent plus faciles et plus agréables qu'avec ces prêtres vénérables, auxquels les plus grands ennemis de leur corps ont toujours rendu justice à cet égard »[41].

---

[41] Luquet, J.O., *Lettres à Mgr l'évêque de Langres sur la Congrégation des Missions Etrangères,* Paris 1842, 448.

Cependant, du point de vue juridique, les décisions du Saint-Siège, tout en voulant favoriser la concorde entre les différents pouvoirs civils et institutions ecclésiastiques, produisent pour Pondichéry une triple juridiction :

- Celle de l'évêque de San Tomé de Mylapore, nommé à la suite du droit de patronage du Portugal : cette juridiction s'étend sur toute la mission appelée « malabare » qui comprend aussi le territoire de Pondichéry. Les autorités françaises en interdisent l'exercice dans la Colonie.
- Celle du Préfet apostolique, Capucin, qui concerne seulement les Européens et les Créoles de Pondichéry.
- Celle, enfin, de Mgr Brigot qui est chargé de la mission auprès des indigènes et des métis de Pondichéry et de toute la population des régions environnantes de Karikal, de Chandernagor, et du Carnate, pour un territoire très vaste et pas bien délimité.

Mgr Brigot commence, en 1776, son activité comme supérieur de la mission de Pondichéry, appelé « mission malabare ». Au début, il a cinq missionnaires de sa Société. Deux autres arrivent l'année suivante. Il peut compter aussi sur des Jésuites, dont neuf à Pondichéry, deux à Karikal et quatre à l'intérieur du pays. Il n'y a pas de prêtres indigènes. On trouve seulement quelques catéchistes sans une formation particu-lièrement qualifiée.

Mgr Brigot doit aussi trouver quelqu'un qui s'occupe des affaires de sa mission auprès du Séminaire des Missions Etrangères à Paris. Entre 1778 et 1792 onze missionnaires de la Société sont envoyés chez lui. Mais il faut attendre l'année 1819 avant que d'autres y soient envoyés. En 1818, dans ce territoire, sont présents seulement 15 prêtres, dont 5 des Missions Etrangères et 10 prêtres indiens.

La Société des Missions Etrangères de Paris avait comme but principal de son activité missionnaire la formation du clergé indigène. Mgr Brigot s'engage dans la création d'un séminaire, malgré les nombreuses difficultés dues à la question de la division de la population selon les castes. En 1784, il a un groupe de 14 élèves.

A cause de l'âge et de son état de santé, Mgr Brigot demande au Saint-Siège un coadjuteur. M. Champenois est choisi pour ce poste. Il est sacré en 1786. Il prend la direction de la mission malabare. Mgr Brigot meurt en 1791.

Mgr Champenois se trouve devant des conflits de juridiction avec l'évêque de San Tomé : plusieurs appels à la Propagande lui obtiennent les réponses demandées.

En 1788, Mgr Champenois ordonne le premier prêtre tamil, le père Thomas[42]. L'année suivante, un deuxième est ordonné, le père Philippe. En 1791, a lieu la consécration de la cathédrale de Pondichéry. Elle avait été commencée par les Jésuites en 1770.

Il faut noter que dans la région malabare une grave persécution est déclenchée contre les chrétiens par le sultan Tippou-Sahib. Plusieurs chrétiens, pour se sauver, doivent fuir de leurs régions d'origine.

A partir de 1790, les conséquences de la Révolution française arrivent à Pondichéry. Elles intéressent surtout les missionnaires français et leurs supérieurs, Mgr Champenois pour les MEP et le père Damase pour les Capucins.

En 1793, en Europe éclate la guerre entre la France et l'Angleterre. Les répercussions arrivent en Inde et à Pondichéry qui est occupée par les Anglais le 23 août. Les missionnaires français se trouvent alors dans une situation plus difficile à cause de certaines limitations de type admi-nistratif. Avec la paix d'Amiens de 1812, la France revient à Pondichéry.

Malgré les problèmes d'ordre politique et administratif, la mission catholique de Pondichéry développe son action dans le domaine de l'évangélisation et dans le domaine social en vue d'améliorer la condition de vie des gens. M. Dubois est le premier à introduire en Inde la vaccination contre la variole.

En général, les missionnaires ont des territoires immenses. Ils sont souvent en voyage. Ils ne peuvent résider longtemps nulle part, sauf à Pondichéry et à Karikal. Ils ne peuvent garder le Saint-Sacrement dans leurs églises. Ils les visitent une fois par an.

3. La mission de Pondichéry au début du XIXe siècle

D'après les statistiques, en 1803, la mission malabare est divisée en onze districts avec une population d'environ 28.000 chrétiens, dont 6.000 à Pondichéry[43].

M. Magny est chargé du séminaire et il travaille pour la formation de prêtres indiens malgré des multiples difficultés. Il écrit dans une lettre : « Je vous avoue qu'il faut y aller avec de la prudence et beaucoup de précautions.

---

[42] Le prêtre indien est appelé « père ». Les missionnaires des MEP sont appelés toujours « Monsieur ».

[43] Cf. Lafrenez, J., *Précis d' Histoire…*, op. cit. 45.

Les jeunes gens sont très difficiles à former. Plus j'avance, plus je crains l'ordination de quelques-uns »[44]. Cependant, entre 1794 et 1806, sept nouveaux prêtres sont ordonnés.

En 1805, Mgr Champenois, âgé de 71 ans, demande un coadjuteur. Il propose le nom de M. Magny qui refuse catégoriquement. Il propose deux autres noms, dont celui de M. Dubois : tous les deux refusent. Le choix tombe alors sur M. Hébert, mais pour différentes raisons, comme aussi la mort de Mgr Champenois en 1810, il n'est sacré qu'en 1811 à Vérapoly par un évêque carme de rite syriaque. Il devient évêque titulaire d'Halicarnasse[45].

Mgr Hébert commence son ministère aidé par neuf missionnaires, six des MEP et trois Jésuites. Dans le territoire on trouve aussi six prêtres indiens.

A partir de 1819, des nouveaux missionnaires des Missions Etrangères de Paris arrivent à Pondichéry[46]. Entre 1813 et 1828, huit Indiens sont ordonnés prêtres.

En 1827, à Pondichéry, arrivent les Sœurs de Saint Joseph de Cluny : elles ouvrent un externat, un pensionnat, une école gratuite, différents ateliers et apprennent aux jeunes filles le français, le catéchisme, la couture, le tissage, avec un bon succès dans la ville.

Pour la vie et l'activité des missionnaires à Pondichéry les difficultés sont nombreuses : les conflits de juridiction, les problèmes avec les autorités civiles, le prosélytisme des Protestants.

Le point qui cause plus de souffrance intérieure aux missionnaires est celui de la question de rites malabares.

> « Les trop fameux Rites Malabares, dont la querelle avait été terminée par la bulle *Omnium Sollicitudinum,* continuaient à troubler bien de consciences. Plusieurs missionnaires souffraient de voir des pratiques plus ou moins superstitieuses tolérés par les uns, interdites par les autres. Ayant prêté serment de fidélité à la bulle, ils craignaient d'enfreindre leurs promesses et même d'encourir des censures. MM. Tesson et Charbonnaux, en particulier, en écrivirent au Séminaire de Paris, et le Supérieur d'alors, M. Langlois, semble

---

44 Cité en Lafrenez, ibid.

45 Il est très utile de connaître le nom du siège dont le nouvel évêque est titulaire. Dans les différents documents, à cette époque, existe l'habitude de désigner un évêque avec seulement son titre : Mgr d'Halicarnasse, Mgr de Tabraca, etc.

46 Parmi les noms les plus connus, nous citons : en 1819, M. Jarrige qui reste en mission 70 ans ; en 1824, M. Bonnand le futur vicaire apostolique de Pondichéry ; en 1827, M. Tesson qui rentre en France comme directeur à Paris chargé de l'Inde ; en 1830, M. Charbonnaux, futur vicaire apostolique du Mysore.

> avoir été en faveur d'une application stricte de la bulle. Mgr Hebert et M. Bonnand étaient plutôt pour une tolérance aussi large que possible. Il faudra attendre longtemps pour voir les consciences calmées à ce sujet ; et, de nos jours encore, certaines pratiques sont admises par les uns en tel endroit, et, ailleurs, strictement défendues par d'autres ! »[47].

En 1828, Mgr Hébert demande officiellement un coadjuteur. Il propose le nom de M. Bonnand qui refuse plusieurs fois. L'évêque le fait venir à Pondichéry comme procureur et, après quelques mois, obtient enfin son consentement. Mgr Bonnand est sacré le 8 novembre 1833 comme évêque titulaire de Drusipare.

4. Mgr Bonnand vicaire apostolique

Mgr Clément Bonnand[48] s'engage beaucoup dans les visites pastorales de l'immense territoire de la mission de Pondichéry. Partout où il passe, il prêche, il confesse, il règle les différends entre chrétiens, il encourage et stimule le zèle des prêtres. Sa visite est minutieuse et bien organisée. Cependant, Mgr Bonnand ne peut pas aller partout dans le territoire de sa mission. Des conflits de juridiction existent avec les prêtres goanais qui se réclament des évêques ou des vicaires capitulaires nommés par le Portugal. Ces conflits de juridiction causent beaucoup de problèmes entre les catholiques. Souvent, ils bloquent toute activité missionnaire et pastorale.

Cela provoque plusieurs appels à Propaganda Fide. On demande pour le supérieur de la mission malabare le titre de vicaire apostolique avec une juridiction bien délimitée. En effet, à cette époque, le chef de cette mission a seulement le titre de supérieur. Car on avait voulu éviter des conflits avec le Portugal. Mais le temps est venu de clarifier une situation qui ne peut plus durer. C'est ainsi que, comme nous l'avons déjà vu, plusieurs vicariats apostoliques sont créés en Inde: Madras en 1832, Calcutta en 1834, Sindhana et Ceylan en 1834.

---

47 Lafrenez, J., *Précis d'Histoire…*op. cit., 56. L'auteur écrit et publie ce texte en 1953.

48 Mgr Clément Bonnand, né en 1796 à St Maurice-sur-Dargoire (Rhône), vicaire à Ambrieux 1821-1823, entre aux MEP et part pour l'Inde en 1824, élu évêque titulaire de Drusipare et coadjuteur de Mgr Hébert en 1831, sacré évêque en 1833, chargé du vicariat apostolique de la Côte de Coromandel en 1836, de Pondichéry en 1846, visiteur apostolique des missions de l'Inde en 1858. Décédé à Bénarès en 1861.

De même, le 8 juillet 1836, Propaganda Fide érige le vicariat apostolique de la Côte de Coromandel avec siège à Pondichéry. Mgr Hébert en devient le premier titulaire.

Le 3 octobre 1836, Mgr Hébert meurt et Mgr Bonnand, son coadjuteur, devient vicaire apostolique du vicariat de la Côte de Coromandel.

A cette époque, ce vicariat a 16 missionnaires et trois prêtres indigènes. Il s'agit d'un personnel plutôt jeune. Entre 1836 et 1846 le Séminaire de Paris envoie 29 nouveaux missionnaires. En 1836, le séminaire de Pondichéry compte 13 élèves, dont deux en théologie. Dans le vicariat prêtent service 89 catéchistes. Dans tout le territoire se trouvent 89 églises, 27 grandes et 62 petites.

Mgr Bonnand est très attentif à ses missionnaires. Il multiplie les visites pastorales, il veut voir souvent ses missionnaires, il leur écrit régulièrement des lettres, en demandant de répondre. Le 21 avril 1839, il nomme M. Jarrige comme son pro-vicaire.

Un grave problème que Mgr Bonnand doit affronter concerne les effets du « schisme goanais » dans le territoire de son vicariat apostolique. Cela va durer au moins une dizaine d'années, de 1836 à 1845.

Il s'agit du conflit de juridiction avec les prêtres « goanais » présents dans le vicariat. Ces prêtres refusent de reconnaître la nouvelle situation qui s'est créée avec l'établissement des vicariats apostoliques érigés par le Saint-Siège. Cependant, un certain nombre d'entre eux fait acte de soumission.

5. La mission de Pondichéry dans les années 1837- 1842

Les statistiques concernant le vicariat de la Côte de Coromandel, en 1840, donnent une certaine idée de la situation pastorale: confessions, 44.573 ; communions 32.645 ; confirmations 599 ; baptêmes d'enfants de chrétiens 4.751 ; baptêmes d'adultes 353 ; conversions de protestants, 59[49].

Au niveau du personnel, il faut compter 21 missionnaires pour tout le vicariat, trois prêtres indigènes, 102 catéchistes et 164 « covilpillés » ou catéchistes de second ordre, pour un nombre total de catholiques de 115.000. Il y a 113 églises et 221 chapelles. Il faut ajouter trois couvents de femmes, deux hôpitaux et 97 écoles[50].

---

[49] D'après : Lafrenez, J., *Précis d'Histoir…,* op. cit., 81.

[50] D'après : Luquet, J.O., *Considérations sur…*, op. cit., 228.

Entre 1837 et 1846, dans les différentes localités du vicariat, on construit plusieurs églises et chapelles.

A cause des Protestants qui diffusent leur presse sans avoir de préoccupations économiques, Mgr Bonnand décide d'installer une imprimerie à Pondichéry. L'administration française en est la première bienfaitrice. M. Dupuis est le premier responsable. On imprime, entre autre, le dictionnaire Tamil-Français, un nouveau catéchisme, des livres pour répondre aux enseignements et aux accusations des Protestants.

En 1842, au vicariat de la Côte de Coromandel, est présent un évêque élu comme coadjuteur de Mgr Bonnand. Il s'agit de M. Etienne-Louis Charbonnaux[51], nommé évêque titulaire de Jassen. Des difficultés administratives et personnelles retardent son ordination épiscopale. Dans la ville de Pondichéry se trouvent trois missionnaires : M. Léhodey, M. Léroux et M. Dupuis[52].

M. Léhodey, est chargé du ministère pastoral auprès des gens et s'occupe de la procure qui lui permet d'avoir beaucoup de contacts avec les autres missionnaires de l'intérieur du vicariat[53].

M. Leroux, arrivé à Pondichéry en 1840, est chargé tout de suite du séminaire, dirigé, avant, par M. Léhodey [54].

M. Dupuis, dont nous avons déjà parlé, est pris entièrement par le travail d'imprimeur qu'il fait avec compétence et un dévouement intelligent[55].

Au milieu de ses missionnaires, Mgr Bonnand est un vrai pasteur et un père plein d'amour, de douceur, d'attention, pour le bien-être humain et

---

51 Mgr Etienne-Louis Charbonnaux, né en 1806 dans le diocèse de Rennes, part pour l'Inde en 1830, évêque titulaire de Jassen et coadjuteur de Mgr Bonnand au vicariat apostolique de la Côte de Coromandel, ordonné évêque en 1845, vicaire apostolique de Mysore en 1850, visiteur apostolique des missions de l'Inde en 1861, décédé à Bangalore en 1873.

52 Aujourd'hui le diocèse de Pondichéry a 6.400.000 habitants avec presque 300.000 catholiques, 87 paroisses et 140 prêtres diocésains (D'apres : *Annuario Pontificio 2004*, Città del Vaticano, Roma)

53 M. Léhodey Julien Charles, MEP, né en 1808, au diocèse de Coutances, part pour la mission malabare en 1832. Il meurt à Pondichéry en 1869.

54 M. Leroux Jean-Marie, MEP, né en 1806, au diocèse de Nantes, part pour le vicariat de la Côte de Coromandel en 1840. Il laisse les MEP en 1857 et il va à Madras où il meurt en 1878.

55 M. Dupuis Louis Savinien, MEP, né en 1806 au diocèse de Sens, part pour l'Inde en 1831. Il meurt à Pondichéry en 1874.

spirituel de ses confrères, de ceux de la ville et de ceux qui sont dispersés dans le grand vicariat. Il écrit à ses missionnaires :

> « Tout éloigné de corps que je suis de vous, je me trouve cependant présent d'esprit avec vous. Je me transporte au midi, au septentrion et au couchant, partout où vous vous trouvez, et Dieu sait que ce n'est pas avec la verge que je viens avec vous, mais dans les entrailles de la charité et d'une charité toute bénigne et toute fraternelle »[56].

[56] *Mgr Bonnand aux missionnaires de Coromandel*, Ulgaret, 10 novembre 1837. AMEP, Vol. 999, 501.

CHAPITRE 5

LE STAGE ET LA PREMIÈRE MISSION
(1842-1843)

I. UN TEMPS DE FORMATION A PONDICHÉRY

1. A la découverte du pays

Arrivé à Pondichéry en juillet 1842, M. de Brésillac, comme M. Triboulot et tous les nouveaux missionnaires, ne reçoit pas tout de suite une nomination. Il doit continuer sur place sa formation missionnaire. Il s'agit d'un temps de quelques mois ; il sera occupé par l'étude de la langue locale, des usages du pays et du milieu où il devra vivre et agir comme missionnaire.

A Pondichéry, les missionnaires MEP ne devaient pas s'occuper des Européens. D'ailleurs, cette activité n'était pas considérée comme missionnaire. Les nouveaux missionnaires, ne connaissant pas la langue tamil, n'avaient donc pas d'activités pastorales à exercer.

Les premiers jours de ce stage sont occupés par des visites : elles permettent de faire la connaissance des habitants du pays. M. de Brésillac regarde tout avec une grande attention. Il est frappé par la différence énorme qui existe entre les Indiens et ses compatriotes :

> « Tout ici est différent, l'aspect de la campagne, la nature des produits, la formes des arbres, la couleur des hommes et surtout leurs habitudes, leurs coutumes, leurs mœurs… »[1].

Accompagnés par Mgr Bonnand, vicaire apostolique, les nouveaux missionnaires rendent visite au gouverneur de la ville, au préfet apostolique et à quelques notables européens. Ils reçoivent aussi des visites à la mission. Dans ces circonstances ils commencent à se rendre compte des difficultés et des complications du milieu indien causées par le régime des castes.

---

[1] Lettre à sa mère, 14 août 1842. AMA 2 F 1, 69-71.

M. de Brésillac découvre qu'on ne va pas rendre visite aux Indiens : « Notre présence chez eux ne les honore pas »[2]. Elle devient pour eux cause d'humiliation aux yeux du public. Ils l'acceptent seulement quand ils ont besoin de leur ministère, spécialement pour l'assistance des malades. Au contraire, les Indiens vont facilement rendre visite aux missionnaires à la mission.

Une autre découverte concerne les différentes places occupées par les fidèles indiens à l'église :

> « Les parias ont leur place distincte. Ils occupent un des bras de la croix, et l'un des bas-côtés de la nef, séparés des tamoulers - c'est ainsi qu'on nomme quelquefois les gens de caste dans le pays où on parle le tamoul[3] - par un petit mur d'un pied et demi ou deux pieds de hauteur. Sur la ligne de séparation, sont placés les confessionnaux et les fonts baptismaux, afin que les gens de caste puissent y venir de leur côté et les parias de l'autre. Ils ont des portes différentes pour entrer et sortir. Jamais un paria n'a entrée dans le sanctuaire ni dans la sacristie »[4].

Le nouveau missionnaire est très surpris de voir que cet ordre de choses lié, d'après lui, au régime des castes, plaît à tout le monde :

> « Chacun est content de son sort et ne désire point en sortir ; il ne porte nulle envie à celui d'une caste plus élevée parce qu'il ne lui vient pas dans l'idée qu'il soit possible d'être autrement qu'il n'est »[5].

En sortant de la ville, M. de Brésillac visite trois villages importants, Nellitope, Oulgaret et Ariancoupam, où il est surpris de trouver un couvent de carmélites malabares, avec une histoire et une situation particulières.

Il découvre la situation spéciale de la ville de Pondichéry, où l'on trouve deux parties bien distinctes : la première, vers le bord de la mer, appelée 'ville blanche', est habitée par les Européens ; la deuxième, vers l'intérieur, appelée 'ville noire' ou 'ville malabare'[6], est habitée surtout par les Indiens.

---

2 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 126.

3 En général on emploie indifféremment les deux mots, tamil ou tamoul.

4 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 127.

5 Ibid., 171.

6 Au sujet du mot 'malabare', M. de Brésillac affirme : « Ce mot 'malabare', qui convient bien mieux quand on parle de la côte méridionale ouest, puisque Pondichéry est sur la côte du Coromandel, est néanmoins souvent employé par les Européens toutes les fois qu'il s'agit des Indiens du Sud. C'est ainsi qu'on trouve souvent employées les expressions de Malabares, pour Indiens, surtout pour les

Du point de vue religieux aussi, M. de Brésillac aperçoit une situation particulière qu'il appelle « curieuse anomalie » : il s'agit de la double juridiction, dont nous avons parlé plus haut.

> « La ville ' blanche' est confiée à un préfet apostolique du clergé des colonies. L'évêque, vicaire apostolique, qui habite la ville 'noire', n'a rien à voir sur la conduite du préfet, et celui-ci n'a aucune juridiction ecclésiastique sur la ville 'noire' et le territoire de Pondichéry. Curieuse anomalie, qui ne serait que cela, si malheureusement elle ne donnait lieu à une foule de conflits presque inévitables et presque continuels »[7].

2. A la découverte du milieu missionnaire

En arrivant à Pondichéry, M. de Brésillac avait été touché par la qualité de l'accueil reçu par l'évêque Mgr Bonnand. Maintenant qu'il vit avec lui à la mission, il commence à le connaître et à apprécier la valeur de sa personnalité. Il affirme à son sujet :

> « Il était vraiment admirable dans ses rapports avec ses mission-naires ; c'était un vrai père au milieu de ses enfants. Absolument dépouillé de tout entourage de grandeur, son caractère sacré n'en était pas moins respecté, et il n'en était que plus aimé de ceux qui lui obéissaient sans crainte. 'Que j'aime cette simplicité épiscopale (…) ; il me semble que tels devaient être les évêques des premiers temps »[8].

A la mission, à ce moment, se trouvent trois missionnaires, dont nous avons déjà parlé, et que M. de Brésillac apprend à connaître et apprécier.

L'un d'entre eux est M. Dupuis, « un homme de grand talent et qui possède toutes les vertus du bon prêtre »[9]. Il apprécie beaucoup son initiative et son travail à l'imprimerie.

Indiens de castes différentes des parias – langue malabare, usages malabares, rites malabares- pour des langues, des usages et des rites auxquels les habitants de la vraie côte du Malabar n'ont rien à voir » : *Souvenirs…*, op. cit., 123.

7 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 124, note n° 1. A propos du clergé des colonies on affirme: « Ce 'clergé colonial' comprenait un préfet apostolique, M. Calmels, et des prêtres issus du séminaire du Saint-Esprit de Paris, lequel avait été fondé au début du XVIIIe siècle par Claude Poullart des Places. A Pondichéry, il avait la responsabilité de la pastorale auprès des Européens, succédant aux Capucins » .

8 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 128-129.

9 Ibid., 129.

M. Lehodey lui semble « un ange de piété ». Il dit de lui : « Ce qu'il y avait surtout d'admirable en lui c'était son zèle dans l'exercice du saint ministère, dont il était principalement chargé, et sa charité dans ses fréquents rapports avec tous ses confrères à cause de la charge de procureur qu'il exerçait en même temps »[10].

Il présente ensuite M. Leroux dans le cadre de son travail au séminaire, « si tel pouvait être appelé l'établissement informe qu'il dirigeait. Au reste, son séminaire était une espèce de maîtrise d'enfants de cœur, tout au plus » [11].

Avec les missionnaires, collaborent trois prêtres et un sous-diacre indiens. Leur situation attire l'attention de M. de Brésillac. Son regard voit leurs limites, mais aussi leurs qualités et la situation difficile dans laquelle ils vivent.

Au sujet des œuvres de la mission, quelques petites écoles servent à donner un peu d'instruction aux enfants. Mais elles ont de la peine à exister par manque de moyens.

L'œuvre de la mission que M. de Brésillac apprécie est l'imprimerie. Il la trouve dans un état satisfaisant, posée sur un bon fondement. Au contraire, il considère boiteuses toutes les autres œuvres. Mais il estime que ce sont des « germes de bien » qui peuvent se développer avec les ressources que la Propagation de la Foi commence, alors, à envoyer plus abondamment.

3. L'étude de la langue et des usages.

> « Ne pouvant pas encore exercer le saint ministère, nous étions continuellement occupés à l'étude du tamoul et nous ne voyions guère nos confrères que pendant les récréations d'après les repas. Nous profitions de leurs conversations pour nous instruire des usages extraor-dinaires des peuples de l'Inde et des difficultés qu'on éprouve dans un pays si différent du nôtre »[12].

Pour l'étude de la langue tamoul les nouveaux missionnaires se servent des travaux des anciens jésuites qui avaient rédigé

> « des grammaires et des dictionnaires très remarquables, ainsi que des livres de prières et autres dans tous les genres, sans qu'on ait besoin d'avoir recours aux livres païens, dans lesquels les éléments de la langue sont difficiles à acquérir faute de méthode »[13].

---

10 Ibid., 130.

11 Ibid.

12 Ibid., 170.

13 Ibid., 133.

Nos missionnaires se font aider aussi par un chrétien indien qui, deux fois par jour, leur donne des leçons. En plus de cela, il les instruit sur les usages du pays. C'est en l'écoutant que M. de Brésillac peut affirmer :

> « Je compris alors tout ce qu'avait eu de gravité la discussion sur les rites malabares ; combien tristes sont les conséquences qui s'en sont suivies ; et je commençais à apercevoir combien fausse est notre position actuelle et combien elle est propre à nous aliéner les esprits »[14].

Aux séminaristes de Carcassonne il écrit de ne pas pouvoir donner des détails sur les courses apostoliques. Il serait content de le faire :

> « Cela me donnerait l'espérance d'avoir fait quelque chose pour le Seigneur. Mais, hélas ! Je dois me borner à vous dire aujourd'hui que je n'ai rien fait encore. Depuis mon arrivée, je suis à piocher dans le rude et stérile terrain des langues indiennes »[15].

Un événement attire beaucoup l'attention de notre nouveau missionnaire, et il le décrit très longuement dans ses mémoires. Il s'agit d'une grande fête célébrée en l'honneur de la Nativité de la Vierge Marie, à Ariancoupam, un village proche de la ville de Pondichéry[16].

Il passe toute l'octave au village, il participe aux grandes processions qui se font à cette occasion, une à partir de Pondichéry et l'autre en sens inverse.

Il remarque que les Indiens voyagent volontiers, aiment les fêtes, les processions bruyantes, les statues, en particulier celle de la Vierge Marie pour laquelle ils ont une grande vénération.

La grande fête d'Ariancoupam est aussi une occasion de rencontre entre les missionnaires de la ville et ceux de l'intérieur. Pour M. de Brésillac il est intéressant de connaître d'autres confrères et de discuter avec eux sur la situation de la mission en Inde. A ce sujet, il affirme :

> « Les conversations que j'eus occasion d'avoir pendant cette octave avec des confrères de l'intérieur ne furent pas de nature à réjouir beaucoup mon âme. Je crus voir qu'il existait dans ces missions un malaise incroyable. J'étais encore trop jeune pour parler et trop nouveau dans l'Inde pour porter un jugement définitif ; mais il me semblait déjà observer que, s'il était des difficultés

---

14 Ibid.

15 Lettre aux séminaristes de Carcassonne, 20 novembre 1842. AMA 2 F 3, 265-278. Et : Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 155-156.

16 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 135-147.

> insurmontables, il en était d'autres aussi qu'il dépendait de nous de détruire ou, au moins, d'atténuer »[17].

Comme problèmes de la mission, il voit le manque de prêtres, le manque d'organisation dans les rapports entre les agents de la mission, le manque d'accord sur la manière de se conduire par rapport aux coutumes et aux usages des Indiens.

Au début de sa présence en Inde, M de Brésillac exprime sa ligne de conduite avec ces paroles :

> « Dans la persuasion que nous devons nous faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, ma pensée générale était que nous devions nous conformer le plus possible aux usages des peuples que nous allions évangéliser »[18].

Il prête aussi le serment prévu pour tous les nouveaux missionnaires avant de recevoir par le vicaire apostolique les différents pouvoirs. Comme nous avons vu plus haut, ce serment obligeait en conscience le missionnaire à ne point pratiquer et à ne point tolérer les rites et les usages qui avaient été condamnés par le Saint-Siège. M. de Brésillac le prête de bon cœur. Il rappelle que le serment est personnel et que, dans un cas de doute, il suivra la décision de son évêque.

---

17 Ibid., 148.

18 Ibid., 126.

4. Sur le clergé indigène : la situation locale

Pendant son stage à Pondichéry, M. de Brésillac commence à exprimer ses premières impressions et ses sentiments. Il le fait avec des personnes qualifiées, en qui il a confiance.

Deux lettres nous éclairent à ce sujet. Elles sont adressées à M. Tesson. Ancien de l'Inde, ce confrère était chargé de la mission de ce pays au sein de la direction des MEP.

Dans la première lettre, quelques semaines après son arrivée à Pondichéry, M. de Brésillac parle du voyage et en particulier du court séjour à l'île de Maurice où il a pu rencontrer deux fois le vicaire apostolique et parler de la question du clergé local [19]. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, il lui parle, en toute simplicité, de cette pensée qui le poursuit sans cesse et qui le presse comme un aiguillon.

Il s'agit de la nécessité d'un clergé local. Il la considère encore plus grande maintenant qu'il s'aperçoit que les missionnaires sont acceptés à contre-cœur et il en connaît la raison : ils ne sont pas aimés parce que les gens « ont horreur de leur manière d'être et de leurs usages plus encore que nous n'avons horreur de leurs 'et ce n'est pas peu dire' ». Sur l'avenir de la mission, il affirme :

> « Les progrès de la Religion croîtront rapidement dans les lieux où un saint et vrai missionnaire l'aura prêchée ; elle s'arrêtera là, elle se traînera ensuite, elle tombera peut-être dans le mépris, impossible enfin de la relever plus tard ».

Cela quand tout reste dans les mains des prêtres étrangers qui s'établissent dans les missions comme dans leurs propriétés spirituelles. Dieu n'a pas l'habitude de faire chaque jour des miracles.

> « Partout où la Religion a jeté l'ancre pour demeurer, les premiers missionnaires n'ont fait que passer ; ils ont prêché Jésus Christ ; ils ont consacré des prêtres, ils ont élevé des sièges et ils sont partis pour ne pas donner le temps à ceux qui pourraient les suivre de gâter leur œuvre et de scandaliser les fidèles qu'ils avaient eu le bonheur d'édifier ».

Dans la deuxième lettre, quelques mois plus tard, M. de Brésillac rend compte à M. Tesson de ses progrès dans la connaissance et la pratique de la

---

[19] Lettre à Tesson, 14 août 1842. AMEP, Vol. 1000, 181-182.

langue tamil. Il est dans l'attente de voir la situation de la mission à l'intérieur du pays.

Vers la fin de son stage à Pondichéry, M. de Brésillac apprend que M. Luquet est nommé pour l'Inde.

Nous avons déjà parlé de ce missionnaire. Il s'agit d'un confrère ami, maintenant devenu prêtre. M. de Brésillac l'apprécie beaucoup ; ils ont les mêmes idées sur le clergé indigène ; son arrivée le rend heureux.

5. Discernement spirituel pour la mission

Vers la fin du stage à Pondichéry, M. de Brésillac exprime, à travers ses écrits, ses considérations sur la situation de la mission en Inde et la réponse personnelle qu'il voudrait donner.

D'abord il se laisse conduire, plutôt par le cœur, à concéder le plus possible aux usages du pays. Mais cela dans la ligne des indications de l'évêque. Il affirme à ce propos : « Je résolus donc d'agir purement et simplement selon la direction qu'il lui plairait de me donner et de suivre exactement le coutumier de la mission »[20]. Ce coutumier donnait des indications précises au missionnaire qui allait à l'intérieur du pays. Elles concernaient sa manière de voyager, de s'habiller, d'arriver dans les villages et d'y rester.

A la fin de 1842, M. de Brésillac rend grâce au Seigneur pour tout ce qu'il a reçu de lui pendant cette année :

> « J'ai vu tomber toutes les oppositions de ma famille ; j'ai vu s'aplanir les difficultés et me voici au-delà des continents et des mers, comme je vous en avais si souvent exprimé le désir, ô mon Dieu. Me voilà donc missionnaire, et cependant je n'ai encore rien fait pour votre gloire, Seigneur. Daignez éclairer mon entendement et diriger mes pas pour que je puisse enfin travailler à l'extension de votre royaume, au règne de votre amour dans les cœurs »[21].

A la même occasion, il réfléchit sur l'engagement particulier que le Seigneur semble lui demander. Il affirme :

> « Oui, le Seigneur a déposé dans mon âme l'espérance de faire quelque chose pour sa gloire ; il me semble aujourd'hui qu'il augmente cette espérance, en me laissant apercevoir quels moyens il faudrait prendre pour que notre action fût plus efficace pour le salut d'un peuple qui est devenu mon peuple et au bien

---

20 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 173.

21 Ibid, 184.

duquel je désire m'employer sans réserve. Qu'il en soit béni ! Mais, à quoi se réduira cet espoir ô mon Dieu, si votre grâce ne le féconde ? »[22].

Chez M. de Brésillac cette espérance est accompagnée par quelques craintes. Il les voit quand, après les mois de son stage, il précise sa pensée sur la mission en Inde et sur les moyens pour la faire sortir de l'état de torpeur qu'il croit reconnaître. Les moyens sont : 1. S'occuper sérieusement de l'établissement d'un clergé local. 2. Donner et répandre une solide instruction. 3. Etre plus unis sur la manière d'observer les usages du pays. Pour chacun de ces points M. de Brésillac a ses craintes.

Sur la question du clergé local, il sait que certains missionnaires sont contraires, d'autres considèrent ce clergé une utopie et quelque chose d'impossible.

Au sujet de l'instruction, la persuasion commune était qu'il s'agissait de quelque chose d'inutile ou de dangereux. Chez plusieurs missionnaires existait la crainte que les Indiens connaissent les mauvais livres européens avec les erreurs et les vices de l'Europe. M. de Brésillac voit les dangers, mais il affirme : « L'ignorance n'est-elle pas toujours plus préjudiciable que l'instruction ? ».

Sur le troisième point, les contacts avec les confrères de l'intérieur lui ont fait voir qu'il faut être plus d'accord sur la manière d'observer les usages du pays.

Dans le journal, nous trouvons ensuite une prière qui est un texte intéressant pour connaître l'attitude spirituelle de M. de Brésillac par rapport au dessein de Dieu sur lui :

> « Que votre saint nom soit en tout béni ! Quand me sera-t-il donné, Seigneur, de faire quelque chose pour votre Eglise ?
>
> O Dieu, auriez-vous mis en vain tant de désirs dans mon cœur ? Mais là peut-être où je ne vois point d'issue à cause de ma faiblesse, au milieu des obstacles qui se dressent de toutes parts, là votre puissance infinie fera surgir des motifs d'espérance. Cependant, s'il vous plaît de laisser mes désirs inefficaces, que votre sainte volonté soit faite avant tout.
>
> Alors, Seigneur, laissez-moi toujours le désir, afin que dans le secret de mon cœur, je puisse vous témoigner la bonne volonté que je serais incapable de produire au dehors par des actes.
>
> Que ce soit là ma croix, si vous le voulez, ô mon Dieu ; que ce soit le continuel objet de mes douleurs et de mon sacrifice »[23].

---

[22] Ibid. Pour ce point du chapitre, cf. 184-187.

Ces paroles témoignent de la disponibilité de notre missionnaire à faire quelque chose pour l'Eglise en Inde, de la conscience de sa faiblesse, de son propos d'obéir à la volonté de Dieu dans n'importe quelle situation, de son amour pour la croix développé à un degré considérable.

[23] Ibid., 187.

II. MISSIONNAIRE A SALEM

1. Le voyage vers Salem

De retour de sa longue visite pastorale, vers le 9 janvier 1843, Mgr Bonnand annonce à M. de Brésillac qu'il doit partir bientôt pour une mission à l'intérieur du pays. La mission choisie pour lui est celle du district de Salem. Du point de vue civil, il s'agit d'une province, dont s'occupe M. Fricaud, un missionnaire qui a souvent des problèmes de santé[24].

M. de Brésillac et M. Triboulot se trouvent encore ensemble. Ce dernier aussi est nommé pour une mission de l'intérieur, celle de Coimbatore. Ils feront la même route pour une partie du voyage. Comme d'habitude en pareille occasion, avant le départ, une retraite de huit jours prépare les missionnaires à la nouvelle étape de leur vie. Nos deux missionnaires font ensemble cette expérience spirituelle comme ils avaient fait à Paris, avant leur départ.

Mgr Bonnand choisit un élève du séminaire, Marie Xavéry, pour accompagner M. de Brésillac pendant le voyage et rester avec lui dans le district de Salem.

Dans ses mémoires, M. de Brésillac parle de Marie-Xavéry comme

> « d'un excellent élève du séminaire, le seul qui donnât quelques marques sérieuses de vocation à l'état ecclésiastique et qu'on ne m'aurait pas cédé sans cela. A la persévérance dans son désir de se consacrer au service des autels, il joignait une foule de qualités locales, habitué aux marches longues et pénibles, étant d'ailleurs de très bonne caste, sans trop tenir, pour son âge et pour l'éducation qu'il avait reçue, aux préjugés de la naissance. Enfin, il savait assez de latin pour me servir d'interprète, et par le fait il m'est du plus grand secours »[25].

Le jour du départ pour Salem est le 28 février 1842. En ce jour, très tôt le matin, la caravane se met en marche vers l'ouest du pays. Les missionnaires reçoivent la bénédiction de l'évêque et les salutations des confrères de Pondichéry. Ils viennent de terminer leur stage de presque neuf mois.

---

[24] Joseph Fricaud, né au diocèse de Nantes en 1802, il part pour la Côte de Coromandel en 1836. Décédé en 1880.

[25] Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 191.

Le voyage commence tranquillement. M. de Brésillac le décrit dans ses mémoires avec beaucoup de détails.

Après avoir laissé le territoire français de la ville-comptoir de Pondichéry, les voyageurs se retrouvent en territoire soumis à l'admi-nistration anglaise. M. de Brésillac est content de se trouver finalement à l'intérieur de l'Inde. Il fait attention à la nature et aux gens qu'il rencontre. Il est particulièrement touché par le caractère doux, simple et tolérant des Indiens et par leur respect pour tout ce qui vit et donc aussi pour les animaux.

Sans trop d'imprévus, mais avec beaucoup de fatigue à cause de l'état des chemins, les voyageurs arrivent dans le territoire de la province de Salem où les routes sont bonnes et bien entretenues, les milles numérotés, avec des arbres des deux côtés.

Sur la route de Salem, notre caravane s'arrête au village de Calepatty où se trouve une communauté chrétienne qui, d'habitude, donne beaucoup de consolation au missionnaire du district. Certains chrétiens de ce village décident d'accompagner les voyageurs jusqu'à Salem, où ils arrivent le soir. C'est le mardi 7 mars 1843.

M. de Brésillac est content d'être arrivé au chef-lieu de son district. A ce moment, Salem est une ville d'environ 25.000 habitants, entourée de hautes montagnes. Dans la ville, plusieurs pagodes s'imposent avec leurs tours[26].

M. de Brésillac cherche en vain un clocher comme signe de la présence d'une église. Mais elle se trouve à l'extrémité d'un faubourg. Cela le fait souffrir. Il souffre encore plus quand, après avoir beaucoup tourné dans des ruelles, il arrive, accompagné de quelques chrétiens, à l'endroit indiqué et il trouve l'église qu'il appelle « misérable » et un grand tamarinier qui sert de clocher. Pour le consoler, son disciple Marie-Xavéry lui dit qu'il s'agit de la meilleure église de la province. Elle peut contenir 250 personnes, mais à l'occasion des fêtes, avec un « pandel »[27], au moins mille personnes peuvent participer à la Messe.

2. La première tournée pastorale

---

[26] Aujourd'hui le diocèse de Salem a 5.000.000 habitants dont 83.000 catholiques, avec 39 paroisses et 62 prêtres diocésains. (D'après : *Annuario Pontificio 2004*, Città del Vaticano, Roma).

[27] Le "pandel" est une tente en feuillage construite pour les grandes occasions devant la porte d'entrée de l'église.

M. de Brésillac reste seul à la mission de Salem parce que M. Fricaud se trouve à Coviloor. Il quitte Salem le 10 mars pour aller rejoindre son confrère responsable du district. Il doit faire 40 milles pour arriver à Coviloor[28]. Pendant le voyage, il rencontre les premières difficultés avec l'administration anglaise, quand le collecteur[29] lui fait des problèmes au sujet du passeport. Il arrive à Coviloor le 12 mars. Il pense et il désire rester avec M. Fricaud deux ou trois mois pour apprendre à son école comment « administrer » les chrétiens, comme on dit à ce temps-là. Mais son confrère n'est pas de cet avis. Il préfère le voir partir en tournée pastorale pour passer la dernière partie du carême et les fêtes de Pâques dans une communauté chrétienne qui se trouve près de Tiroupatour. Il lui fixe l'itinéraire pour aller visiter d'autres communautés chrétiennes après Pâques. Ainsi « à peine nous étions-nous connus, à peine avions-nous passé quatre ou cinq jours ensemble, que je partis pour Tiroupatour » écrit M. de Brésillac, non sans regret[30].

Cette première tournée pastorale va durer presque trois mois. Pendant tout ce temps, M. de Brésillac fait, sans confrères, ses premières expériences pastorales. Il voyage avec son disciple Marie-Xavéry d'une communauté à l'autre, avec des situations parfois très différentes. Il va confesser des chrétiens, célébrer des Messes, administrer des baptêmes d'enfants, faire des mariages, régler des litiges, assister des malades, faire des enterrements.

Il apprécie l'habitude des chrétiens indiens de faire des pèlerinages, surtout à l'occasion de certaines fêtes. Il affirme qu'il faudrait les seconder, tout en les mettant en garde contre les abus et les dangers : « Qui pourrait dire combien l'esprit de pèlerinage a contribué à répandre l'esprit du christianisme en Europe et à cimenter la charité entre les peuples qu'il mettait en contact ? »[31].

Il souffre de ne pas pouvoir parler dans la langue locale quand il voit que les chrétiens sont avides de la sainte parole. Et quand il confesse, il ne peut dire que quelques paroles en tamil.

A un certain moment, il est fatigué et tombe malade pendant quelques semaines. Il arrive à trouver les médicaments nécessaires qu'un confrère voisin lui envoie. Il s'agit de M. Roger qui lui fait après une visite de quelques jours,

---

28 Le "mille" est une mesure anglo-saxone de longueur. Il correspond à 1609 mètres.

29 Le collecteur est une autorité administrative spécialement chargée de collecter les taxes.

30 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 215.

31 Ibid., 216-217.

ce qui l'aide beaucoup parce qu'il souffre d'être toujours seul comme missionnaire.

M. de Brésillac reçoit une lettre de Mgr Bonnand, où l'évêque l'invite à ménager sa santé. Cette invitation est accompagnée par douze bouteilles de vin qu'il reçoit avec joie. Il peut ainsi continuer sa visite des communautés chrétiennes, comme prévu.

Il revient à Coviloor, où il avait promis de célébrer la fête de la Pentecôte. Pendant le voyage de retour, il tombe de cheval. Dans ses mémoires il avoue que ce jour-là il n'avait pas récité la prière de l' « Itinéraire ». A Coviloor il trouve un paquet de lettres, ce qui lui fait un grand plaisir et il le dit en toute simplicité[32]. Ces lettres viennent de son père, de ses amis, les abbés Mazeroles et Taurines, de M. Tesson.

Après la fête de Pentecôte célébrée le 4 juin avec un grand concours de fidèles, M. de Brésillac rentre à Salem où il reste jusqu'à la fin de juillet. Maintenant il a une certaine connaissance du pays profond, des gens et de leurs usages, des communautés chrétiennes, de la complexité de la mission en Inde.

D'un côté, il a vu l'accueil des fidèles, leur joie d'avoir un prêtre pour les différentes célébrations, les manifestations extérieures d'une religiosité simple et sincère, leur respect pour l'homme de Dieu. De l'autre côté, il a rencontré les difficultés venant du régime des castes avec ses implications dans tous les domaines de la vie : les missionnaires considérés par les membres des différentes castes comme des impurs, dont le contact rend impurs, et les séquelles venant du conflit des rites malabares avec ses obligations, ses doutes, ses balancements entre sévérité et tolérance.

Il a constaté aussi que toute l'activité du missionnaire se réduit à la pastorale des chrétiens. On ne fait rien pour la conversion des païens, comme on dit à cette époque. Ce qui ne manque pas de lui poser des problèmes, parce qu'il est très attaché à son identité missionnaire.

---

32 Cf. Ibid., 227.

3. M. Luquet à Pondichéry et le séminaire

Le 8 juin 1843, M. Luquet arrive à Pondichéry, après un voyage de quatre mois [33]. Quelques jours après, M. de Brésillac reçoit la lettre de ce confrère avec l'annonce de son arrivée.

M. Luquet lui parle du livre qui vient de publier sur l'histoire des Missions Etrangères de Paris[34]. Il dit qu'à Paris ce texte a reçu un bon accueil, spécialement par rapport à l'idée du clergé indigène. Il affirme avoir employé une certaine modération, n'ayant pas utilisé tous les renseignements trouvés dans ses recherches d'archives. Il est à Pondichéry depuis quelques jours seulement, mais il lui dit :

> « J'ai pu m'assurer par moi-même combien vous-y aviez laissé de précieux souvenirs et je comprends, à ce que j'éprouve moi-même, tout l'attachement qu'on vous conserve »[35].

Avec l'arrivée de M. Luquet, M. de Brésillac, revenu de sa première tournée pastorale, se retrouve concerné par les grands problèmes de la mission en Inde. Ses écrits et ses rencontres avec les confrères sont toujours plus occupés par les priorités qu'il considère les plus urgentes, spécialement par celle du clergé indigène. La visite des communautés chrétiennes qu'il vient d'achever lui a fait constater, dans la pratique, combien la présence de prêtres indiens est nécessaire.

Devant l'ami qui l'invite à être sage et à faire attention à sa franchise, notre missionnaire reconnaît la nécessité et la vérité de ses conseils. A propos de la franchise se pose la question :

> « Comment faut-il que ce soit un défaut, même au milieu des enfants de Dieu ? Mais avec vous, mon bien cher ami, qui comprenez, je crois, l'œuvre des missions, j'espère pouvoir dire toujours ma franche façon de voir et penser »[36].

---

33 Cf. Roussel R.- Viard P., *Un Précurseur. Monseigneur Luquet, (1810-1858), des Missions Etrangères de Paris*, Langres, 1960.

34 Luquet, J.O., *Lettres à Mgr l'évêque de Langres* , op. cit.

35 Lettre de M. Luquet, 12 juin 1842. AMA 2 F 8, 8-9.

36 Lettre à M. Luquet, juin 1843. AL, Fonds Luquet, 256-260.

Entre-temps, M. Roger et M. Leroux renseignent M. de Brésillac sur le fait que la pensée d'une réforme au séminaire se développe parmi les missionnaires et qu'un petit changement vient de s'opérer : le séminaire devient un séminaire-collège. L'ouverture officielle de l'établissement se fait le 17 juillet en présence de l'évêque et de tous les missionnaires. Vingt jeunes sont inscrits pour la nouvelle année scolaire.

Le séminaire-collège, qui vient d'être inauguré, a son règlement officiel, approuvé le 15 mai 1843 et mis en exécution le 17 juillet 1843. Il contient des éléments intéressants que nous rappelons à grands traits.

D'abord, on parle de « Petit Séminaire de Pondichéry ». On y enseigne le latin, l'histoire, la géographie, l'arithmétique « et les autres sciences nécessaires à former l'éducation d'un jeune homme ». Les élèves sont internes et externes. Parmi les internes certains sont destinés à l'état ecclésiastique et sont instruits et entretenus gratuitement. Les externes n'ont aucune communication avec les internes. Les élèves participent tous les jours aux exercices de piété habituels dans un séminaire d'Europe. Leur temps est partagé entre les classes et l'étude. On présente les devoirs des professeurs et des surveillants, qui doivent mener une vie chrétienne et fréquenter les sacrements. Dans l'enseigne-ment des langues, les professeurs doivent faire connaître aux élèves les principes de la langue malabare[37].

[37] *Règlement du Petit Séminaire de Pondichéry 1843*, AL, Fonds Luquet, 240, Missions II.

4. Deuxième tournée pastorale

Le samedi 29 juillet 1843, M. de Brésillac laisse Salem pour une deuxième tournée pastorale qui l'occupe jusqu'en décembre. Il va à Idapaddy où il trouve son confrère M. Fricaud, toujours souffrant.

Il part d'Idapaddy pour la visite d'autres communautés, comme celle naissante de Caniampatty. Il traverse le Caveri, un des grands fleuves de l'Inde. Le dimanche 6 août, il arrive à Coulavourampatty, où il trouve une grande communauté composée de plusieurs villages qui, à l'occasion de la visite du missionnaire, se réunissent dans l'église centrale. Le samedi suivant, le 12 août, il arrive à Nayambady, au bord du Caveri, dans un lieu magnifique entouré à droite et à gauche de hautes montagnes. A la fin du mois, il se met en voyage pour Mattally, avec un chemin pénible, pour visiter une « petite chrétienté perdue au-delà de ces gorges ». C'est le pays des tigres ; tous ont peur.

Au mois de septembre, la tournée touche d'autres localités, comme Masseleampalleam et Irodou, où notre missionnaire s'arrête quelques jours. Irodou est une petite ville, mais les chrétiens sont seulement des parias qui vivent relégués dans une « pariatcherie » qui leur est affectée[38].

Quand il est à Irodou, M. de Brésillac est informé par des chrétiens qu'à Carumattampatty, un village du district de Coimbatore, le dimanche 1er octobre on célèbre la grande fête du Rosaire. Cette fête rassemble beaucoup de fidèles et aussi un bon nombre de missionnaires. Alors il est bien content d'y aller pour la dévotion et pour rencontrer des confrères, parce qu'il souffre de se trouver seul pendant trop de temps.

M. de Brésillac se met donc en marche avec un bon nombre de chrétiens et, au soir du samedi 30 septembre, arrive à Carumattampatty. Il est heureux de rencontrer son ami M. Triboulot, M. Pacreau chargé du district de Coimbatore qu'il avait connu à Pondichéry, et MM. Beauclair et Métral.

Revenu à Irodou et réglés les problèmes de cette communauté, le mardi 10 octobre, il se met en route pour Cattery, où il reste jusqu'au dimanche suivant. Après, il part pour retourner à Idapaddy, où il veut rester quelques semaines pour se reposer, résoudre les problèmes de cette communauté très divisée, lire les lettres reçues en ce village et en écrire un bon nombre.

Au début de décembre, M. de Brésillac quitte Idapaddy pour Sinnanpenpatty et ensuite il poursuit son chemin pour Salem, où il arrive le

---

[38] Pour les détails de ce voyage, cf. Marion Brésillac, *Souvenirs…,* op. cit., 245-255 ; 271-288 ; 292-306.

dimanche 10 décembre. Il trouve M. Fricaud. Les deux confrères de la même mission, peuvent, enfin, passer quelques jours ensemble.

5. Disponibilité pour la mission de Corée

Au cours de cette période, nous trouvons un témoignage sur la disponibilité missionnaire de M. de Brésillac, dans une lettre adressée aux directeurs de Paris, après avoir entendu qu'en Corée se déchaîne une féroce persécution contre les chrétiens. L'évêque, Mgr Imbert et deux missionnaires, M. Chastan et M. Maubant ont été décapités et au moins 250 fidèles ont été tués. M. de Brésillac écrit à ses supérieurs en ces termes :

> « Peut-être avez-vous déjà choisi, dans la sagesse de vos conseils, de nouveaux apôtres qui succèderont avec joie (j'en suis convaincu) à ceux que la persécution vient de nous enlever. Mais si vous n'aviez pas encore fixé votre choix et si vous aviez besoin d'un homme qui vous fût dévoué, qui eût fait déjà la moitié du voyage et ses premiers essais de mission, je m'empresse de vous écrire, Messieurs, pour vous dire que je suis à votre service et que je recevrai avec une bien grande joie une destination à laquelle je n'ose pas prétendre mais que je désire de toute mon âme. (…) Veuillez donc, Messieurs, considérer ma demande devant le Seigneur. Dieu sait que je désire en ceci, comme je lui demande de ne désirer en tout et toujours, qu'une chose : que sa sainte volonté s'accomplisse et sur moi et sur toutes les créatures »[39].

Après avoir eu la nouvelle de la mort des missionnaires en Corée, M. de Brésillac avait écrit dans son journal :

> « 'O Dieu, m'écriais-je alors, que vos desseins sont impénétrables, vos jugements terribles, que vos voies sont cachées ! Maintenant qui ira vers ces peuples ingrats et plus encore malheureux ? Qui ira pour répandre encore son sang ou pour être enfin témoin de la miséricordieuse victoire de votre grâce sur la rage des tyrans et de l'enfer ? Ah, Seigneur, que ne puis-je voler moi-même vers ces contrées privées de pasteurs ! Dites un mot, Seigneur, et votre serviteur écoute'.
>
> J'écrivis dans ce sens aux Messieurs de Paris et je m'offris pour cette mission, mais avec le pressentiment que mes péchés ne per-mettraient pas que Dieu m'accordât la grâce d'aller dans cette terre féconde en martyrs »[40].

---

39 Lettre aux directeurs de Paris, 8 août 1843. AMEP, Vol. 1000, 436-439.

40 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 255.

6. Un projet de synode à Pondichéry

Stimulé par certains missionnaires, Mgr Bonnand pense, depuis un certain temps, à une grande réunion de tous les prêtres du vicariat. Elle devrait étudier la situation de la mission et prendre des décisions appropriées.

Mgr Bonnand envoie une longue circulaire à ses missionnaires où il annonce la date du début de la réunion, prévue pour la mi-janvier 1844. Il en présente les motifs, il indique les principales questions qui seront traitées, il invite les missionnaires à en présenter d'autres, s'ils le jugent nécessaire. Il présente aussi un questionnaire pour aider les missionnaires à réfléchir et ainsi se présenter à la réunion en connaissant les sujets.

Les questions concernent surtout les catéchistes et le catéchisat[41], les moyens « à prendre pour opérer avec plus de succès à la conversion des gentils » avec un lien étroit venant de la question des usages du pays, les moyens à prendre pour découvrir et développer les vocations à l'état ecclésiastiques, quels livres imprimer en premier lieu, les fêtes d'obligation, la bulle de Benoît XIV, le costume des missionnaires, etc. [42].

L'évêque écrit souvent à ses missionnaires pour les inviter à traiter par écrit les sujets proposés. Il fait la même chose avec le nôtre qui, au début, s'abstient d'écrire à cause de son défaut d'expérience dans la mission. Mais Mgr Bonnand insiste. Alors il répond à l'évêque avec une lettre écrite probablement au début de décembre 1843[43].

Sur la question de la conversion des gentils, comme on l'appelle, il dit clairement son opinion.

D'abord, il affirme qu'elle devrait être mise au premier rang. Il le croyait en venant en Inde, mais il voit que la réalité est différente. Il se rend compte qu'elle est étroitement liée à celle du clergé indigène. S'il fallait choisir entre le deux, il choisirait l'œuvre du clergé indigène pendant quelque temps. Mais les deux peuvent aller ensemble : « Notre action sur les païens deviendra de plus en plus active à proportion que nous aurons plus d'ouvriers évangéliques indigènes ».

---

41 Le mot *catéchisat,* employé à cette époque, semble se référer au lieu où on forme les catéchumènes.

42 Cf. Marion Brésillac, *Souvenirs…,* op. cit., 255-257.

43 Lettre à Mgr Bonnand, début décembre 1843. AMA 2 F 3, 533-539. Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 307-310.

M. de Brésillac voudrait le retour à la prédication simple et évangélique des apôtres et « qu'on n'abandonnât pas la sainte folie de la croix ». Il avait écrit à M. Luquet :

> « … Car c'est toujours sur les Apôtres que je voudrais qu'on eût les yeux fixés quand on exerce un ministère apostolique »[44].
>
> « Toute ma pensée se réduit donc à ces deux mots : faire ce que feraient les Apôtres, et comme feraient les Apôtres : rien que cela, mais tout cela »[45].

Dans le même texte de réponse en vue du synode, M. de Brésillac exprime le désir de voir des missionnaires employés dans les grandes missions et des missionnaires qui, comme saint François Xavier, aillent prêcher l'évangile « tout simplement, en sanctifiant leur prédication par l'exercice de la mortification et de la prière ». Il veut associer aussi les laïques pour sensibiliser les gens et les disposer à un meilleur engage-ment de vie chrétienne.

M. de Brésillac s'arrête volontiers sur les moyens nécessaires à la recherche des vocations sacerdotales. Il exprime ainsi sa pensée :

> « Je dirai que pour chercher à trouver ceux que le bon Dieu appelle, il ne faut pas regarder seulement sur un coin de la population chrétienne, mais sur toute la société, c'est à dire sur toutes les castes sans exception. Dépend-il de nous de fixer des bornes à l'esprit de Dieu ? De prendre ceux qu'il nous plaît et de rejeter ceux à qui le Seigneur donne sa vocation ? »[46].

Après avoir présenté ses principes, M. de Brésillac en vient au côté pratique et donne son opinion sur le moyen d'avoir des élèves nombreux et de les instruire comme il faut en préparant des textes scolaires adaptés à la situation indienne et en évitant toute peur : « C'est en donnant à la jeunesse une éducation franche, solide, généreuse, large, que la vérité prendra racine dans le pays ».

7. De Salem à Pondichéry

Revenu à Salem le 10 décembre, M. de Brésillac est invité par M. Fricaud, à aller à Coviloor où il y a plus de travail et où il faut préparer les fêtes de Noël. En même temps, il va se trouver déjà sur la route pour Pondichéry.

---

44 Lettre à M. Luquet, 27 octobre 1843. AL, Fonds Luquet, 260.

45 Lettre à M. Luquet, 3 décembre 1843. AL, Fonds Luquet, 260, B VII.

46 Lettre à Mgr Bonnand, début décembre 1845 et : Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 308.

La fin de l'année 1843 arrive aussi et notre missionnaire fait son bilan. Il en parle dans son journal, le 1° janvier 1844. Il prie ainsi le Seigneur :

> « Accordez-moi, je vous en supplie, de faire quelque chose pour votre gloire, de ne vivre que pour votre amour et pour l'avancement de l'œuvre des missions, dans laquelle vous m'avez fait la grâce de m'engager »[47].

Il rappelle qu'au départ de Paris, il avait à cœur deux choses : la conversion des infidèles et le clergé indigène. Avant, il s'agissait d'une idée plutôt vague. Maintenant, avec l'expérience, il est convaincu que pour le bien de l'œuvre des missions il faut réaliser ces deux objectifs. Mais il voit les difficultés, dont les plus imprévues sont celles qui viennent « du peu d'union et de la diversité de vues des ouvriers évangéliques ». Il affirme :

> « Quant à moi, plus qu'alors, il me semble que, sans un clergé local et nombreux, rien ne s'opérera de stable, aucun mouvement général ne pourra se produire. J'en suis si convaincu que je n'hésiterais pas, il me semble, à négliger plus ou moins les autres œuvres pendant quelques années, pour rendre celle-là florissante et tout (devient) possible par elle plus tard »[48].

Sur le prochain synode, M. de Brésillac manifeste des espoirs et des craintes. Il dit que l'évêque a des idées justes, il écoute les raisons des autres, il change aussi d'opinion quand il le voit nécessaire, il craint un certain langage plutôt libre auquel il n'est pas habitué, il sait que parmi les missionnaires il y avait de l'irritation: elle était le fruit « d'un état languissant qui fatigue, énerve, indispose ». Cependant, l'évêque faisait « tout ce qu'il pouvait pour rendre ses missionnaires contents ». Il a voulu la réunion, mais il redoute les mauvaises dispositions naturelles de cer-tains missionnaires. Cependant, plusieurs confrères ont maintenant chan-gé d'avis, ils se sont calmés et un bon nombre sera présent au synode.

M. de Brésillac présente sa ligne de conduite au synode en ces termes :

> « Quant à moi, je ne pourrais qu'écouter et mettre à profit les exemples et les discours de mes confrères. L'un des plus jeunes, ma voix, fut-elle le fidèle écho de la vérité, n'aurait point d'autorité. Si l'occasion se présente favorable, je tâcherai seulement d'insinuer mes pensées sur l'éducation de la jeunesse et l'œuvre du clergé »[49].

---

47 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 325

48 Ibid.

49 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 327.

M. de Brésillac est content de son séminariste Marie-Xavery. Il a confiance dans ses possibilités et dispositions. Il a pu s'associer deux autres disciples, mais avec beaucoup de difficulté parce qu'il pouvait les choisir seulement dans les hautes castes. S'il avait pu choisir des jeunes dans toutes les castes il aurait pu en avoir une dizaine.

Quelque jour avant son départ pour Pondichéry, un de ses disciples le quitte brusquement et avec des formes peu respectueuses. Cela fait réfléchir notre missionnaire : il a un exemple concret de ce qui décourage certains confrères.

M. de Brésillac affirme que l'année qui vient de se terminer a été occupée par l'administration des chrétiens déjà convertis depuis longtemps : « Cette œuvre n'est pas sans consolation, mais ce n'est pas assez pour le cœur d'un missionnaire »[50].

Le lundi 8 janvier 1844, M. de Brésillac quitte Coviloor pour Pondichéry. Il amène seulement ce qui est nécessaire pour le voyage. Il a avec soi deux disciples et quatre autres personnes qui l'aident dans le chemin. Le voyage à travers les montagnes est fatigant, la route pas bien connue, les lieux pour passer les nuits sont difficiles à trouver, spécialement à cause du problème de la pureté légale exigée même dans les plus petits villages.

M. de Brésillac arrive à Pondichéry le samedi 13 janvier 1844. Il a la joie de trouver 19 confrères déjà présents. Il écrit dans son journal : « Tout semble se bien disposer, disais-je ; tous semblent heureux et certainement qu'ils sont tous animés d'excellentes intentions »[51].

8. Engagement pour une relance de la mission

En suivant M. de Brésillac dans ses tournées pastorales, nous remarquons facilement que, tout en accomplissant ses devoirs de missionnaire en visite dans les communautés chrétiennes particulières, il est toujours plus impliqué dans les problèmes d'ordre général de la mission en Inde.

Il est poussé par deux événements qui se sont produits à partir du mois de juin de 1843 : l'arrivée à Pondichéry de M. Luquet et l'annonce et la préparation du synode. Sa réaction dépasse le cadre restreint de la mission de Salem. Il développe un réseau de relations qui le mettent au courant de plusieurs situations et expériences devant lesquelles il se confronte souvent. Les noms de

---

50 Ibid., 328.

51 Ibid., 334.

confrères Tesson, Luquet, Roger, Leroux reviennent fréquemment dans les lettres envoyées et reçues. Il faut ajouter Mgr Retord, vicaire apostolique du Tonkin, un évêque favorable au clergé indigène : M. de Brésillac se met en relation avec lui pour pouvoir échanger ses idées sur ce point.

Avec son arrivée à Pondichéry, s'achève pour M. de Brésillac une période particulière de sa vie missionnaire. Il s'agit d'une expérience où il a rencontré la mission à l'intérieur du pays d'une manière concrète, avec les difficultés pratiques de la pastorale. Il a pu confronter ses connaissances avec la réalité de la vie des gens et des autres mission-naires et voir les besoins, les défis, les doutes et les souffrances de la mission en Inde.

En plus de ce que nous venons de présenter en le suivant dans ses tournées, d'autres éléments de cette expérience spirituelle, missionnaire et pastorale de M. de Brésillac se manifestent ici et là. Nous pensons utile de les souligner et rassembler comme signes de son engagement pour une relance de la mission en Inde.

8.1. Faire quelque chose de grand et sens de ses limites

Les différents événements de la vie missionnaire font découvrir à notre missionnaire ses limites et ses craintes. Dans ses écrits, nous voyons souvent qu'il est conscient de sa faiblesse et des défauts de sa nature. Mais cela ne le décourage pas. Il a la paix du cœur. Dans la prière, son esprit trouve la force de réagir, confiant dans la miséricorde de Dieu.

En écrivant aux séminaristes de Carcassonne, il parle de ses visites dans les villages et de la foule de gens qu'il doit écouter, aider, conseiller. Il leur dit :

> « Priez le Seigneur afin qu'il ne me fasse pas rendre compte de toutes les fautes que j'ai commises dans ce redoutable ministère. Il sait que je ne veux que son amour. Si je me suis trompé, c'est en travaillant pour sa gloire ; voilà (ce) qui me console et me conserve dans la sainte paix de l'âme, malgré les innombrables défauts de ma nature »[52].

Dans une lettre à M. Luquet, M. de Brésillac pense avec crainte et confusion à sa misère et à celle du confrère ami. Il voit en lui des bonnes dispositions et alors sa confiance et son espérance augmentent. Il ajoute :

> « Nous voyons que le bon Dieu s'est quelquefois servi de grands pécheurs pour en faire de grands instruments de salut ; nous ne voyons pas qu'il ait jamais puisé ces grands instruments de grâces parmi ceux qui avaient mené une vie tiède »[53].

Notre missionnaire vient alors au point important où son amitié avec M. Luquet, son affinité avec lui dans les idées, leurs projets pour l'avenir de la mission en Inde sont en fonction du service à rendre pour la gloire de Dieu, en surmontant toutes les difficultés et les déceptions.

Dans son discernement spirituel, M. de Brésillac se demande pourquoi Dieu aurait-t-il mis ce désir de faire quelque chose de grand dans leurs cœurs. Il l'a fait, peut-être, seulement pour les pousser tous les deux vers une vie de perfection :

> « Et pourquoi donc le Seigneur nous en a-t-il donné la pensée, le désir ? Pourquoi même a-t-il été jusqu'à nous en découvrir la possibilité et presque jusqu'à nous indiquer la route qu'il faut suivre, en nous liant cependant encore les mains et les jambes en sorte que nous ne pouvons y entrer. O douleur, pire

---

52 Lettre aux séminaristes de Carcassonne, 14 novembre 1843. AMA 2 F 3, 404-413. Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 266.

53 Lettre à M. Luquet, 22 novembre 1843. AL, Fonds Luquet, 260.

que mille morts ! Cependant le Seigneur peut faire le miracle. Il peut nous sanctifier l'un et l'autre et, peut-être, il n'est besoin que de cela pour que nos bandelettes se déchirent et que la carrière s'ouvre libre devant nous. Mais quelle révolution à faire dans mon cœur, dans mes sens, dans mes habitudes, dans tout mon être. J'avoue que je sens mon cœur faillir et que la grandeur du travail me le fait abandonner. J'avoue cependant que j'ai bien envie de changer et de répondre un peu plus à la grâce. Priez pour moi afin qu'il en soit ainsi. Sans cela, je vois bien que nous ne ferons jamais rien. Avec cela, Dieu est tout-puissant »[54].

8.2. Le « sentiment du clergé indigène »

Dans une lettre à M. Luquet, du 27 octobre 1843, M. de Brésillac prend le temps de répondre à trois lettres de son ami, dont une, celle du 24 juillet 1843, est particulièrement importante sur la question du clergé indigène. Il fait cela pendant sa deuxième tournée pastorale.

Après tout ce que nous avons déjà vu à ce sujet, il est intéressant de suivre M. de Brésillac dans son chemin intérieur confronté à la situation de la mission où il se trouve. Ses paroles nous éclairent dans la compréhension de son comportement :

> « C'est depuis plus longtemps que vous que le bon Dieu (car je ne saurais croire qu'il ait un autre principe) m'a donné le sentiment du clergé indigène. Je puis dire qu'il est né avec moi et je me souviens que tout jeune, quand j'entendais raconter les œuvres des missionnaires et que, tout naturellement, je les comparais à ce que je trouvais dans mon abrégé d'histoire sainte ou des actes des siècles apostoliques, je me demandais pourquoi ne fait-on pas comme l'on faisait alors ? Plus tard, je le demandais à des hommes graves dont les réponses ne m'ont jamais satisfait. Plus tard, presque au moment de partir pour Paris, j'eus sur ce point aussi bien que sur la question des évêques une conversation avec un célèbre jésuite, le maître des novices d'Avignon[55]. Je me souviens que je me défendis fort mal, et cependant, tout ce qu'il me dit, quoique plus
>
> syllogistiquement concluant en apparence, ne servit qu'à me fortifier davantage dans mon opinion alors encore peu mûrie. Je sentis dès lors une répugnance

---

[54] Ibid.

[55] C'est avec ce père jésuite que M. de Brésillac, comme nous avons vu plus haut, fait le discernement décisif sur sa vocation missionnaire.

décisive à m'engager dans le corps pour lequel j'avais quelque inclination[56], que je respecte, que je vénère et que j'aime même encore partout ailleurs qu'en mission, que j'aimerais même en mission s'il était comme il me semble qu'il devrait y être ; mais pour lequel je ne suis pas fait, comme je le vis clairement alors.

Quelque mois après, je partais pour Paris où ma vague pensée sur cet important objet a revêtu la forme d'une opinion chaque jour plus fondée, pour arriver au point où elle en est aujourd'hui, c'est à dire à un état de certitude presque mathématiquement démontrée »[57].

Pendant son séjour dans le district de Salem et ses tournées pastorales, M. de Brésillac est toujours accompagné par Marie-Xavery, le séminariste que Mgr Bonnand lui a donné pour l'aider. Il est très content de lui. Avec lui, il peut vérifier concrètement son sentiment et ses idées sur le clergé indigène.

Marie-Xavery était déjà un peu avancé en âge. Ses études n'avaient pas été une réussite. Mais il connaissait le latin, il comprenait à peu près le bréviaire, il servait d'interprète en latin entre les gens et le missionnaire.

« D'un autre côté il était plein de bons sentiments, d'une grande piété, ayant d'ailleurs beaucoup d'intelligence et, ce qu'il y avait de plus remarquable, un souverain mépris pour toutes les absurdités de la caste. Il observait extérieurement tout ce que nous devions observer nous-mêmes d'après la tolérance reçue, mais il m'avait donné des preuves certaines qu'il n'y tenait nullement dans son cœur»[58].

A un certain moment, M. de Brésillac écrit à l'évêque pour lui présenter un compte-rendu sur Marie-Xavery. Il lui dit que, s'il doit continuer l'éducation de ce séminariste, il faut lui donner des notions de philosophie pour le préparer à la théologie. Et du fait qu'il a toujours refusé des propositions de mariage, il faut lui donner la tonsure pour qu'il soit plus soutenu devant les exigences de la tradition indienne. Mgr Bonnand répond favorablement[59].

---

56 Il s'agit de la Compagnie de Jésus.

57 Lettre à M. Luquet, 27 octobre 1843. AL, Fonds Luquet, 260.

58 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 244.

59 Lettre du 19 juillet 1843. Analyse en : AMA, 2 F 7, 9.

CHAPITRE 6

SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE
(1844 - 1845)

I. LE PREMIER SYNODE DE PONDICHÉRY (1844)

1. L'ouverture du synode

L'invitation officielle du vicaire apostolique, Mgr Bonnand, pour le synode était adressée à tous les prêtres du vicariat de la Côte de Coromandel. Il s'agit de 25 prêtres missionnaires MEP et de quatre prêtres indiens.

Ce synode est la réponse aux désirs de plusieurs missionnaires qui demandaient une grande réunion pour discuter sur les problèmes de la mission et pour prendre les décisions les plus nécessaires et urgentes.

Pour la préparation immédiate du synode et de la retraite, Mgr Bonnand se retire dans le village de Ariankupam, près de Pondichéry, et décide de se faire aider par M. Luquet, dont il apprécie les qualités d'organisateur et les connaissances.

Les missionnaires MEP sont présents pour le synode en nombre de 24 sur les 25 invités. Les prêtres indiens sont trois sur les quatre invités. Ce sont les pères Saverinathar, Arulananthar, Devasagayam.

Le 18 janvier est le jour de l'ouverture officielle et solennelle du synode avec la Messe du Saint-Esprit. A la première réunion, le vicaire apostolique ouvre les travaux et prononce son discours[1]. Puis il présente l'ordre des travaux qui devra être suivi : il sera le même que celui du premier article du règlement

---

[1] Le texte intégral de ce discours se trouve publié en : Launay, A., *Histoire des Missions…*, op. cit., Vol. II, 260-268; Anchukandam, T., *The First Synod of Pondicherry 1844. A Study Based on Archival Sources,* Bangalore, 1994 , 53-65. Dans cette publication, l'auteur présente une partie de sa thèse en Histoire de l'Eglise soutenue à l'Université Grégorienne et publiée en extrait : *A critical elaboration and evaluation of the missionary activities of Mgr Clement Bonnand in South India from a historical perspective (1824-1846)*, Rome, 1994.

de la Société des MEP : 1° La formation du clergé indigène. 2° Le soin des chrétiens. 3° La conversion des gentils.

Enfin, Mgr Bonnand annonce une retraite après la clôture du synode. Elle sera de sept jours. Les sujets des méditations seront « adaptés à notre position de missionnaires ».

2. Les travaux du synode

Au premier jour, le 18 janvier, le synode aborde le sujet concernant l'instruction à donner aux Indiens. Il admet, presque à l'unanimité, le principe d'une instruction complète. Le jour suivant, le synode passe de ce principe à sa réalisation concrète. Il s'occupe, en effet, de l'enseigne-ment au séminaire et dans les écoles. Les discussions sont longues. Plusieurs intervenants sont en faveur de l'instruction à donner aux jeunes Indiens.

Par la suite, se présente la question du séminaire-collège. L'intervention de Mgr Charbonnaux en faveur de l'instruction des jeunes indiens est particulièrement appréciée. On approuve l'essai de reforme réalisée par M. Leroux, en juillet 1843, avec l'ouverture aux élèves externes. Mais il faut agrandir l'édifice existant, donner au séminaire un statut particulier et y nommer trois prêtres, dont un Indien. On décide aussi d'élaborer un programme d'études qui prévoit quatre langues : le latin, le tamil, le français et l'anglais, et aussi l'en-seignement de certains éléments d'histoire, de géographie, d'arithmétique, d'astronomie et de physique.

En même temps, le synode décide la construction d'un grand séminaire destiné à ceux qui étudieront la théologie. Ils auront un règlement et un programme semblables à ceux d'Europe. Cependant, entre la philosophie et la tonsure, les élèves auront un temps de stage dans un poste missionnaire.

Le 20 janvier, toujours sur le même sujet, M. Luquet prend la parole pour souligner l'importance de se tenir dans l'esprit de la congrégation qui demande la formation d'un clergé indigène dans les missions où il y a déjà un certain nombre de chrétiens. Pour former un bon clergé il faut une solide instruction et il faut des missionnaires qui s'occupent de la formation des élèves. Il dit cela pour répondre aux objections de ceux qui ne voudraient pas augmenter le nombre des prêtres pour le séminaire. A la fin, la proposition qui prévoit trois prêtres, dont un Indien, pour le séminaire, passe avec vingt et une voix contre deux.

Dans les jours suivants, du 21 au 23 janvier, le synode discute la question du choix des candidats au sacerdoce. Jusqu'à ce moment-là, ces candidats venaient des hautes castes, même si la grande majorité des chrétiens du vicariat étaient des parias. Après beaucoup de discussions, le synode maintient cette

orientation parce qu'il considère l'impossibilité de faire autrement. Mais certains missionnaires manifestent de la répugnance devant un tel état des choses.

Du 24 au 26 janvier, le synode vote la multiplication des petites écoles dans les villages et propose plusieurs moyens pour les fonder et les entretenir.

Un sujet important était celui des livres à imprimer, spécialement les dictionnaires et la bible en tamil. Le synode décide qu'il faut s'engager aussi en ce domaine pour assurer une bonne instruction et la formation des chrétiens. Un deuxième missionnaire va aider M. Dupuis à l'imprimerie.

Du 27 au 29 janvier, le synode discute sur la distribution des missionnaires dans le vicariat. Beaucoup de missionnaires se plaignent de ne pas pouvoir soigner leurs nombreuses communautés chrétiennes. Ils demandent du secours. Certains voudraient des missionnaires voués à des missions extraordinaires et quelqu'un destiné au ministère de la conversion des païens. Mais on n'arrive pas à une décision. Le vicaire apostolique prépare une lettre aux directeurs de Paris pour leur demander d'envoyer d'autres missionnaires en Inde. Dans les jours suivants, d'autres sujets sont traités. Plusieurs sont de nature pastorale. Le 1er février, M. de Brésillac écrit :

> « La discussion va grand train. On peut même dire qu'on ne discute plus, on court, on vole ; chacun est pressé de revenir chez soi et les questions ne sont plus gravement pensées. Il s'agissait aujourd'hui des choses les plus sérieuses, desquelles peut dépendre tout l'avenir de l'Inde et l'on a voté sans presque s'y arrêter »[2].

M. de Brésillac regrette que sur la matière relative aux usages du pays les membres du synode aient discuté trop rapidement. Il se demande :

> « Quand aurons-nous une plus favorable occasion de la traiter à fond ? Rarement on trouvera une réunion d'hommes aussi capables. Trois prêtres du pays d'un certain âge et vingt-cinq missionnaires apostoliques, de fait et pas seulement de nom, vingt-cinq missionnaires pleins de zèle et de dévouement, qui vivent parmi le peuple, qui aiment les Indiens, en même temps qu'ils sont pleins de respect pour le Saint-Siège. Vingt-cinq missionnaires, dont plusieurs ont vieilli dans les fonctions honorables du saint ministère, et dont quelques-uns connaissent parfaitement la langue, les mœurs, les habitudes de ces peuples. Mais on est fatigué et pressé d'en finir »[3].

---

2 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 356.

3 Ibid., 357.

Du 2 au 6 février, le synode discute la réduction des fêtes, longuement sur le costume des missionnaires, sur le catéchisat, sur les finances. Avec ces sujets la réunion arrive à la conclusion et commence la retraite.

3. La clôture du synode

Le matin du 13 février, a lieu la clôture de la retraite et du synode avec la Messe solennelle du Saint-Esprit et les oraisons d'action de grâces. Tous les prêtres ont renouvelé leurs promesses sacerdotales.

De ce synode nous connaissons les décisions prises et certaines idées échangées. Nous ne connaissons pas l'histoire de cette assemblée dans ses détails quotidiens, la manière dont les choses se passèrent, et quels missionnaires eurent plus d'influence dans les discussions et les décisions.

Nous ne connaissons non plus le comportement des trois prêtres indigènes qui, par ailleurs, n'avaient pas eu droit de participer à une partie des séances[4].

Sur le rôle de M. de Brésillac nous n'avons pas de renseignements particuliers, à part quelques affirmations dans ses mémoires, où nous trouvons ses brefs compte-rendus des journées du synode, ses opinions et ses sentiments. Il remarque la difficulté du début des travaux. Il aurait aimé une meilleure préparation :

> « Personne n'a été spécialement chargé d'étudier l'ordre et la marche, en quelque sorte matérielle, à suivre dans un synode. Voilà un côté faible qui pourra entraîner de fâcheux résultats. Le côté favorable est dans les bonnes dispositions des esprits, qui me paraissent tous animés d'intentions droites, chez quelques-uns même parfaites »[5].

II. SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE PONDICHÉRY

1. La nomination et ses implications

Comme nous l'avons vu, le synode de Pondichéry avait décidé d'engager toutes les forces disponibles du vicariat pour le séminaire, en particulier pour l'amélioration de la formation et de l'enseignement. A la direction du séminaire

---

4 Cf. Ibid., 349.

5 Ibid., 338.

il fallait un homme de valeur, choisi par l'évêque après avoir consulté ses prêtres. Il devrait être assisté d'un personnel de choix et compétent spécialement dans l'enseignement des langues.

Le synode est encore en cours, mais l'évêque procède tout de suite à la nomination du supérieur du séminaire. Le 15 février commence une nouvelle année scolaire et il faut que le nouveau supérieur soit en place.

Le soir du 3 février, Mgr Bonnand appelle M. de Brésillac pour lui annoncer qu'il l'avait choisi comme supérieur du séminaire-collège. A ce propos, ce dernier écrit :

> « Cette nouvelle m'étonna singulièrement et je puis même dire qu'elle m'effraya. Je me réjouissais, il est vrai, de ce que les idées étaient tellement avancées, qu'on ne redoutait plus mes idées sur le clergé indigène. Il était même clair que c'est à cause de mon zèle connu pour cette œuvre qu'on m'avait désigné, mais j'étais trop jeune ou plutôt trop nouveau dans la mission pour ne pas craindre de compromettre cette œuvre elle-même, surtout à cause du peu de connaissance que j'avais de la langue malabare. Je fis ces remarques à Monseigneur qui me promit d'y penser encore et d'en reparler à son conseil privé »[6].

A ce moment, M. de Brésillac est âgé de 30 ans et il est en Inde depuis seulement un an et demi.

Le 4 février, dimanche, il est envoyé à Gondelour pour célébrer la messe. De retour à Pondichéry, il va voir l'évêque au sujet de sa nomination au séminaire. L'évêque n'a pas changé d'avis. Alors il lui demande un peu de temps pour mettre par écrit les raisons qui lui rendent difficile l'acceptation de cette charge, au moins dans l'immédiat. Quelques jours après, il remet à l'évêque une lettre où il présente ses raisons [7].

Dans son texte, M. de Brésillac veut, d'abord, clarifier ses intentions : sa difficulté n'est pas causée par l'indifférence pour le séminaire ou par le refus de concourir au bien que l'institution du séminaire peut accomplir. Il dit que c'est même le désir d'être mieux employé un jour pour cette tache qui le met en difficulté en ce moment. Il se sent inapte à assumer cette tache dans l'immédiat. Il en présente les raisons.

Il affirme que c'est « le chef d'un établissement qui fait l'établissement ». S'il est chef de nom ou s'il n'est pas en condition de répondre aux devoirs de sa

---

6 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 363.

7 Lettre à Mgr Bonnand, entre le 5 et le 10 février 1844. AMA 2 F 1 A, 1844. Texte réduit: Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 363-366.

position, l'établissement en souffre. Il a des raisons pour craindre ces inconvénients. Il insiste sur la nécessité d'avoir « toutes les attributions réelles d'un supérieur et de ne point être placé, comme l'avaient été jusque-là les autres directeurs du séminaire, sous la férule des missionnaires anciens résidant à Pondichéry »[8].

M. de Brésillac pense n'avoir pas mérité, en un an et demi, la confiance nécessaire pour avoir liberté d'action. Une difficulté importante est aussi sa connaissance limitée de la langue malabare. Cela va lui causer des problèmes soit à l'intérieur de la maison, avec les élèves, soit dans les relations avec les gens et les autorités de l'extérieur.

Il fait alors ses propositions : il accepte de devenir le supérieur du séminaire, et même que sa nomination soit connue, mais il demande le temps qu'il considère nécessaire pour se préparer à la tâche, surtout à travers l'étude de la langue malabare. Il se demande : « Comment bien faire une chose sans préparation ? ». Il donne ensuite des indications pratiques sur les implications de ce stage qu'il ferait comme supérieur nommé. Par ailleurs, il n'oublie pas les conséquences de son départ rapide chez les chrétiens du district de Salem. M. de Brésillac termine sa lettre à l'évêque en l'invitant à soumettre ses raisons au Conseil. Il ajoute :

> « Quoi qu'il arrive, tout en déclarant que ma répugnance à me charger sur-le-champ du séminaire est grande, je prie le Seigneur de permettre que je ne sois employé que pour sa gloire selon sa sainte volonté »[9].

La décision de l'évêque ne change pas. Le vicaire de Salem est appelé à devenir tout de suite supérieur du séminaire-collège de Pondichéry. Il écrira plus tard : « J'ai toujours eu à regretter cette précipitation et surtout de n'avoir pas pu m'exercer plus longtemps à parler tamoul »[10].

La rentrée scolaire a lieu le 15 février. Les élèves externes sont nombreux. Les chrétiens seulement sont admis et non ceux des familles païennes par crainte de l'opposition des parents des élèves chrétiens.

Les élèves internes aussi sont en bon nombre. Des élèves de M. Roger s'ajoutent aux internes pour les études en vue du sacerdoce. Marie-Xavery, le disciple de M. de Brésillac, fait partie maintenant du groupe des internes.

2. La situation du séminaire

---

8 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 364.

9 Lettre à Mgr Bonnand, 5-10 février 1844. AMA 2 F 1 A.

10 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 367.

L'édifice qui abrite le séminaire se trouve tout près de l'église où officie l'évêque et de l'ensemble des bâtiments qui servent au vicaire apostolique et aux missionnaires présents dans la ville ou de passage. Les missionnaires qui vont en Extrême Orient s'arrêtent souvent à Pondichéry. Le cimetière des missionnaires est aussi tout près de cet ensemble qui est la « mission » du vicariat apostolique de la Côte de Coromandel.

L'édifice du séminaire est absolument insuffisant par rapport aux exigences venant de l'augmentation du nombre des élèves depuis la réforme de juillet 1843. L'équipement aussi est extrêmement limité. Pour l'enseignement manquent les livres et les instruments essentiels, spécia-lement pour certains cours scientifiques.

Du point de vue financier, une grande pauvreté de moyens accompagne depuis longtemps l'établissement. Une autre difficulté pour le supérieur est le fait que tout dépend de la procure du vicariat et donc du père procureur qui peut conditionner considérablement la marche du séminaire.

Deux prêtres, M. Leroux et le père Lazare, aident le nouveau supérieur.

M. Leroux était supérieur du séminaire avant M. de Brésillac. Il avait accepté sans problème de passer en deuxième place et d'aider le nouveau supérieur qu'il estime et dont il partage les sentiments pour les jeunes Indiens. Il a déjà réalisé un essai de réforme et il reconnaît ne pas avoir les moyens de prendre en charge l'établissement avec les nouvelles exigences.

Le père Lazare, ordonné en 1837, est chargé de la surveillance des élèves.

Comme collaborateurs, le supérieur a aussi quatre maîtres laïques, un pour l'écriture, deux pour l'enseignement du français et un autre, quelques fois dans la semaine, pour l'enseignement du tamoul.

Quand il commence son travail au séminaire-collège au mois de février, M. de Brésillac a 70 élèves. En mars ils sont 89. Sur les difficultés avancées avant d'accepter sa nomination le nouveau supérieur écrit dans son journal :

> « Mes craintes n'ont pas manqué de se réaliser tout d'abord. Cette affluence d'enfants dans une maison qui n'en est pas une, nécessitait bien de changements qu'il a fallu obtenir à force de sollicitations, de discussions, choses que je ne puis souffrir ; il faut des livres et nous n'en avons pas ; il faut des maîtres et nous n'en avons que peu, il faut de l'argent et la procure tient sa bourse fermée. De supérieur j'en porte le nom, mais cela ne va guère plus loin »[11].

[11] Ibid., 511.

Pour comprendre l'état d'esprit du nouveau supérieur du séminaire il est utile de connaître aussi les charges liées à sa fonction.

Selon les indications du synode, le supérieur assure la direction du spirituel et du temporel de l'établissement. Il assure lui-même les cours des matières scientifiques dans la classe supérieure et coordonne l'enseignement des matières nécessaires aux élèves qui font les études ecclésiastiques, spécialement la philosophie et la théologie.

Il entretient les relations avec les parents des élèves, sans bien connaître la langue tamil. Il s'agit d'un rapport difficile : les parents se montrent contents au niveau des études, mais extrêmement craintifs et susceptibles en tout ce qui concerne leurs usages : ils craignent que les missionnaires veuillent limiter les droits et les privilèges des castes.

3. Les conditions pour bien commencer

Dans le texte du synode de 1844, on lisait : « La déclaration unanime a été que l'instruction solide de la jeunesse devait être un objet tout spécial de nos travaux et de nos efforts »[12].

L'instruction devait « s'emparer de l'enfance de son bas âge et la conduire successivement jusqu'aux études les plus relevées ».

On devait pour cela développer l'enseignement des langues. En particulier, le texte du synode demandait « l'enseignement de la langue latine jusqu'à la rhétorique inclusivement » ; de la langue tamil « car il est naturel et de toute bienséance que les jeunes gens apprennent à parler correctement leur langue maternelle » ; de la langue fran-çaise, parce que cette langue serait pour les élèves « une source féconde d'instruction religieuse et classique, qu'elle ne contribuerait pas peu à entretenir des rapports plus intimes entre les prêtres européens et les prêtres indigènes » ; de la langue anglaise, afin que les prêtres indigènes soient en condition de remplir leur ministère avec ceux qui ne connaissent que cette langue et avec les autorités civiles.

On devait enseigner aussi des éléments d'histoire, de géographie, d'arithmétique, des notions d'astronomie et de physique, « parce que ces connaissances sont regardées comme le complément de toute éducation ».

Les décisions du synode sur l'instruction et le séminaire sont claires. Presque toutes ont été prises à l'unanimité. Mais il est difficile de les mettre en pratique tout de suite quand, devant les exigences concrètes de chaque jour, les décideurs, après le synode, sont revenus à leurs engagements et préoccupations habituelles qui concernent les besoins de tout le vicariat. Cela surtout du point de vue financier, où les difficultés se manifestent vite.

Le nouveau supérieur, fort des décisions du synode, veut la réalisation de ses objectifs et de ses décisions. Il a une grande capacité de travail et la possibilité personnelle d'obtenir des bons résultats. Il demande tout de suite les moyens pour réaliser son programme. Le succès de la rentrée, avec l'augmentation imprévue des élèves, accentue les problèmes.

> « Le nouveau supérieur était de ces hommes qui n'avaient jamais voulu faire les choses à moitié et, habituellement, il les faisait rapidement. Mais le procureur du vicariat n'était pas rapide à donner les fonds nécessaires »[13].

---

[12] Ces textes du Synode de Pondichéry, 1844, viennent de : AMEP, Vol. 1000, 654-660, publié dans : Launay, A., *Histoire des Missions de l'Inde*, op.cit., Vol. II, 270-284 (270-272, pour la partie que nous présentons).

M. de Brésillac en souffre et fait appel à M. Tesson, directeur et procureur à Paris, pour avoir des livres, des globes, des instruments nécessaires pour l'enseignement de la physique.

4. Devant le problèmes des castes

Après les difficultés initiales, le séminaire se met en marche avec les moyens disponibles. Pendant qu'on imprime une grammaire tamoul-latine et une autre tamoul-française, les enseignants et les élèves se servent de vieux livres manuscrits. En même temps, le supérieur commence à prendre des initiatives :

> « J'établis l'usage des compositions, des bonnes et mauvaises places, de notes de bonne conduite et autres petits moyens d'émulation qui firent merveille. On vit dès lors que c'était réellement que nous voulions donner aux élèves malabares toute l'instruction dont ils étaient capables et les parents s'attachèrent au collège par intérêt »[14].

Les parents des élèves ont les yeux sur les missionnaires et en particulier sur ceux du séminaire. Le supérieur se sent très contrôlé. Les chrétiens craignent des actions contraires aux usages en vigueur au sujet du régime des castes.

Nous présentons la position de M. de Brésillac sur ce point très important à cause de ses implications dans sa vie et dans son activité missionnaire pendant tout son séjour en Inde. Nous le faisons à partir de son journal

D'abord M. de Brésillac exprime son regret qu'au synode on n'ait pas pu discuter le problème du rapport entre la tolérance des usages en vigueur et la fidélité à la bulle de Benoît XIV et au serment prêté par tous les missionnaires de l'observer. Il s'était aussi aperçu, pendant le synode, « qu'il y avait du louche sur certaines questions »[15]. Mais la discussion avait été renvoyée à une future commission et tout était resté comme avant. C'est à dire qu'il fallait rester sous le régime de l'usage en vigueur depuis longtemps. Il affirme : « Personnellement, j'étais incapable de me faire une conscience certaine sur cette difficile matière »[16].

---

13 Gantly, P., *Marion Bresillac in India. A study of Twelve Challenging Years*, Cork, 1991, 302 p., 65.

14 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 373.

15 Ibid.

16 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 374.

Se trouvant au séminaire, il ne veut pas bouleverser la mission en allant contre certains usages :

> « J'étais donc bien résolu de ne rien faire, ni de rien exiger des élèves contre les usages tolérés. Mais je pensais que ceux d'entre eux qui se disposaient sérieusement à entrer dans l'état ecclésiastique devaient peu à peu vider leur cœur de ces vaines observances de façon qu'une fois prêtres, ils ne les tolérassent, comme nous ne les tolérons, que parce que nous ne pouvons pas faire autrement. C'est ainsi que j'avais dirigé Marie-Xavery pendant un an et que je continuais de diriger les élèves les plus avancés, tels que trois ou quatre de disciples de M. Roger »[17].

Au niveau des études, le supérieur est confiant et optimiste sur la capacité des élèves. Il exprime sa satisfaction dans une lettre à M. Tesson, au mois de mars :

> « Cependant, mon cher M. Tesson, qu'on ne vienne pas nous dire qu'il n'y a rien à faire avec les Malabares. (…). Et voilà que ces jeunes gens traduisent avec aisance Phèdre et Cicéron ; le français ils le parlent si bien que je leur fais la classe, moi qui ne sais pas quatre mots de tamoul ; je leur fais l'arithmétique en français sans qu'ils aient besoin de me faire répéter un mot, etc. Et cependant les vocations à l'état ecclésiastique semblent devenir nombreuses »[18].

Peu après, en terminant la lettre, il donne un aperçu de son emploi du temps au séminaire :

> « Pardonnez que je vous quitte, car indépendamment de tous les détails qui embarrassent tous les moments du supérieur dans une maison qui renferme plus de 100 personnes et où tout est nouveau, une classe de logique, une autre de latin, et une troisième d'arithmétique sans compter les confessions et un catéchisme qui ne me laissent pas un moment. Qu'on me donne ce qu'il faut et je me fais fort de former un collège de Malabares aussi brillant qu'un collège de France distingué et nous en verrons sortir des prêtres indigènes qui sauront autre chose que lire leur bréviaire »[19].

A la fin du Carême de l'année 1844, le programme du séminaire prévoit une promenade communautaire. Le supérieur la considère une bonne occasion pour réaliser une petite ouverture dans les usages en vigueur. Là aussi il précise sa position :

---

17 Ibid.

18 Lettre à Tesson, mars 1844. AMEP, Vol. 1000, 529ss.

19 Ibid.

> « Quoique fidèle observateur de la caste, mon dessein était de passer peu à peu à l'égard des séminaristes par-dessus certaines observances délicates, mais qui ne sont pas directement contre la caste, à moins d'être considérés nous-mêmes comme vrais parias, ce que nous ne devions pas souffrir de la part de nos élèves ecclésiastiques. Il fallait pour cela saisir les occasions favorables, mais avec beaucoup de prudence »[20].

Pendant la promenade, le supérieur essaye de prendre le repas avec les séminaristes. Cela n'est pas dans les usages. Il sait qu'un Indien ne laisse jamais quelqu'un d'une caste inférieure, à plus forte raison un paria, le voir pendant qu'il mange. Les missionnaires sont considérés comme des demi-parias. Dans les missions de l'intérieur existe plus de liberté sur ce point : les élèves n'ont pas de problèmes à manger devant les missionnaires. A Pondichéry on est plus exigeant.

Devant la proposition du supérieur, les élèves n'opposent pas de résistance. Ils sont même enchantés. Le supérieur en est content. Il voit cela « comme une pierre d'attente » pour l'avenir. Mais les chrétiens, quand ils le savent, en sont choqués. Les étudiants ne pouvaient pas renoncer à leur droit de caste : ils étaient inviolables. Cependant l'affaire se termine sans conséquences immédiates.

5. Des décisions importantes pour le vicariat

Quelque semaine après la conclusion du synode, Mgr Bonnand se rend compte que la présence des Jésuites à la mission de Madurai devient toujours plus gênante à cause de leurs activités et projets dans toute la région.

Dans le sud de l'Inde les Jésuites sont présents depuis le temps du père de Nobili. Dans le vicariat de la Côte de Coromandel, beaucoup de chrétiens et de communautés chrétiennes sont le fruit de leur œuvre d'évangélisation. Après la période de la suppression, la compagnie de Jésus renaît presque partout en Europe et veut retourner dans ses anciennes missions.

Le Père Bertrand, supérieur de la mission de Madurai, avait été présent au synode et il s'était rendu compte que les missionnaires MEP étaient bien décidés à poursuivre l'œuvre d'évangélisation d'une manière différente de celle des Jésuites. Ils s'installent de manière durable dans le sud de l'Inde autrefois occupé exclusivement par eux. En plus, à cette époque, le Saint-Siège étudie la possibilité de créer de nouveaux vicariats apostoliques.

---

[20] Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 380.

Ce qui pousse Mgr Bonnand à l'action est l'offre des Jésuites, faite au Gouverneur, de prendre en charge le Collège Royal français placé dans la ville « blanche » de Pondichéry. L'offre est refusée. Mais Mgr Bonnand voit la nécessité urgente de renforcer sa position. Elle est affaiblie aussi par la présence des prêtres « goanais » dissidents : ils sont présents dans le vicariat et ils fomentent des révoltes parmi les chrétiens. En outre, existe aussi un problème avec l'évêque de Madras : suite à un accord avec l'autorité coloniale britannique, tous les aumôniers militaires des villes de garnison, même ceux des MEP, reçoivent leur salaire de cet évêque. Les Britanniques, contraires à la présence des Français, ne reconnaissent pas Mgr Bonnand et ses missionnaires.

Au sujet des Jésuites, M. de Brésillac s'exprime ainsi :

> « Les Jésuites travaillent à entraver chez nous les conséquences du synode. Une foule d'actes vraiment pénibles et qui semblaient de l'ingratitude envers Mgr de Drusipare[21], qui les avait rappelés dans le Maduré et qui les avait traités depuis leur retour si charitablement, si paternellement, ne laissaient plus moyen d'en douter. Sa Grandeur en était vivement affligée.
>
> J'en avais aussi beaucoup de peine, mais ayant beaucoup réfléchi à cela depuis, je m'en étonne point et presque je n'ose pas les blâmer. Car, enfin, les considérations de personnes sont peu de chose quand il s'agit d'une œuvre. Ils ont un système et nous en avons un autre. Il est vrai que je suis intimement convaincu que le nôtre est le plus sage et qu'il est incontestablement plus conforme aux innombrables décrets du Saint-Siège »[22].

Devant la situation qui s'est créée, Mgr Bonnand, avec son conseil, décide de mettre au point un plan que M. de Brésillac, dans ses mémoires, résume ainsi :

> « Obtenir du Saint-Siège l'approbation des actes du synode, la prompte division des vicariats comme il en était question depuis longtemps, faire ériger les vicaires apostoliques en évêques ordinaires, et résister charitablement, mais fortement à l'empiètement des Jésuites, qui avaient déjà pris ce qu'il y avait de mieux dans la juridiction de Sa Grandeur et qui travaillaient à s'emparer du royaume de Tanjore, en même temps qu'ils essayaient de poser le pied à Pondichéry même ou à Tranquebar ou à Karikal, sous prétexte de fonder un collège »[23].

---

21 C'est le titre de Mgr Bonnand.

22 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 381.

23 Ibid., 382.

Pour la réalisation de ces objectifs très importants pour la vie du vicariat, Mgr Bonnand demande la collaboration de M. Luquet. Entre les mois de mars et d'avril 1844, M. Luquet écrit plusieurs lettres à l'évêque où il exprime ses idées sur les points en discussion. Il les situe dans un cadre plus général concernant la mission en Inde.

Pour le 18 et le 19 avril, le vicaire apostolique convoque un conseil extraordinaire ouvert à tous les missionnaires présents à Pondichéry. M. Luquet, qui est à Gondelour, près de Pondichéry, est aussi invité. Ce dernier présente le schéma d'un exposé de ses idées. Il exprime aussi la conviction qu'un voyage à Paris et à Rome devient nécessaire pour plusieurs raisons.

Le 29 avril, M. Luquet présente son texte au conseil extraordinaire. Il est accepté comme un mémorandum à présenter au nom du vicaire apostolique à la Propagande. Cela exige qu'un délégué du vicariat soit envoyé à Rome. Le Conseil décide de déléguer M. Luquet[24]. Le 16 mai, M. Luquet quitte Pondichéry pour Madras et ensuite pour l'Europe.

M. de Brésillac, se montre très favorable à la décision prise par le vicaire apostolique et ses proches collaborateurs. Il espère seulement que tout sera fait pour la plus grande gloire de Dieu. Il avait songé à une semblable décision, mais il ne pensait pas qu'elle pouvait arriver si vite.

---

[24] Sur l'envoi de M. Luquet à Rome, cf. : Launay, A., *Histoire des Missions…*, op. cit., Vol. II, 300 ; Lafrenez, J., *Précis d'Histoire…*, op. cit., 95-101 ; Anchukandam, T., *The First Synod of Pondicherry 1844*, op. cit., 100-110.

6. Les risques et les fruits d'une reforme

Le mois de juin 1844 commence avec un événement qui fait plaisir à M. de Brésillac. Le 1er juin, fête de la Trinité, Mgr Bonnand donne la tonsure à Marie-Xavery. Elle avait été promise depuis longtemps et sert au supérieur dans son action discrètement réformatrice :

> « Lorsque Marie-Xavery fut tonsuré, je ne voulus pas laisser passer l'occasion d'user de l'ascendant que j'avais sur ce jeune homme et de la parfaite docilité qu'il me témoignait, pour établir des antécédents conformes à l'éducation ecclésiastique que nous voulions donner. Il fallait passer pour cela par-dessus quelques usages. Non pas usages de caste, il est vrai, mais qui s'étaient introduits je ne comprends pas comment dans le séminaire, avant qu'on crût possible de donner aux clercs indiens une vraie éducation ecclésiastique »[25].

La coutume était qu'avec la tonsure, le séminariste entrait dans une espèce de caste ecclésiale : au réfectoire il avait une place et une nourriture particulière, les laïcs ne pouvaient plus s'asseoir devant lui, il n'était plus soumis aux petits services que les élèves se rendent réciproquement, il allait à l'église avec des souliers particuliers et, chose qui était très surprenante, il ne servait plus à l'autel comme acolyte ou thuriféraire.

Le supérieur ne veut plus que ces usages continuent, mais il va doucement, il dirige les choses en sorte que Marie-Xavery se mette lui-même en dehors de ces observances. Il s'agit de choses insignifiantes, qui ne touchent pas à la caste, mais, même dans un contexte de prudence et de discrétion, ces réformes font naître un malaise chez les chrétiens indiens. La crise éclate à l'occasion d'un congé donné aux élèves pour les remercier de leur participation aux cérémonies et dévotions du mois de mai.

Pour le repas du soir, le supérieur et M. Leroux décident de manger avec les séminaristes comme ils avaient fait d'autres fois. Les séminaristes en sont contents. Mais, à la fin du repas, on porte un gros ananas à la table des prêtres. Le supérieur pense faire plaisir aux élèves en partageant le fruit avec eux. Il en coupe des tranches, il les met sur une assiette et il la fait passer parmi eux. La réaction immédiate des élèves lui fait comprendre la faute qu'il avait commise. En effet, il avait pris l'ananas dans ses mains, les mains d'un demi-paria, il l'avait coupé avec un couteau, devenu impur parce qu'il était sur la table des prêtres, il avait mis les tranches sur une assiette passée de l'un à l'autre. A cause de cela, elle devait être brisée ou donnée aux parias.

---

25 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 386.

Voilà la faute. Mais, comme dit lui-même, il aurait pu s'en sortir, prendre la chose en riant, faire comprendre qu'il ne connaissait pas les usages, dire aux élèves de laisser le fruit et probablement tout pouvait terminer sans problème.

Au contraire, et c'est comme une deuxième faute, le supérieur se laisse prendre par un sentiment d'indignation devant ces usages, continue à couper le fruit et à le faire distribuer. A part un ou deux, personne ne mange le fruit. Chacun cherche à cacher le morceau comme il peut[26].

Cet épisode provoque des rumeurs chez les chrétiens, mais étant très contents de la marche du collège, ils ne vont pas jusqu'à rendre l'affaire publique. Par la suite, l'épisode permet au supérieur de faire une certaine sélection chez les élèves. Il y a des départs volontaires et des renvois.

> « Dieu me fit la grâce de rester calme. Je ne parlai jamais de tout cela, ni avec les élèves, ni avec les chrétiens. Je laissai aller, sans témoigner, ni contentement, ni regret, ceux qui se retirèrent ou qui passèrent à l'externat, quoique intérieurement j'en éprouvasse plutôt de la satisfaction que de la peine. Car pour une œuvre nouvelle, il valait mieux travailler sur une matière neuve »[27].

A la même époque, dans une lettre à M. Tesson, le supérieur prend en considération un point qu'il considère fondamental, l'autonomie de gestion financière du séminaire :

> « Il me semble que nous ne ferons jamais rien, si nous n'avons pas des fonds à part. Ce point me paraît si capital que je suis persuadé que sans cela nous nous traînerons bientôt dans la vieille ornière du passé. Nous ferons de temps en temps quelques prêtres, mais un clergé jamais ! Certes, j'avoue que si je suis condamné à ramper comme nous avons fait jusqu'ici, je considérerais ma position comme bien déplorable et je la regarderais comme une sorte de punition. Dites-moi, je vous prie, ce que vous pensez sur ce point capital, et quels seraient, à votre avis, les moyens de nous créer une vie propre qui se corrobore par le voisinage de la procure, mais qui n'en dépende pas absolument »[28].

Entre temps, au séminaire-collège l'année scolaire se poursuit et le supérieur commence à voir les fruits de son engagement et les réponses à ses demandes. Il devient optimiste. Le nombre des élèves augmente. Les internes, ceux qui sont orientés vers le sacerdoce, sont 25. L'imprimerie de M. Dupuis produit les livres nécessaires.

---

26 Sur cet épisode, cf. Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 387-389.

27 Ibid., 389.

28 Lettre à M. Tesson, 12 juillet 1844. AMEP, Vol. 1000, 1259 et 811.

Au mois d'août, à la session d'examens de la mi-année, les résultats sont satisfaisants. Le supérieur a donné de la solennité à l'événement, l'examen étant donné devant tous les professeurs. Les autres missionnaires de la ville sont présents. L'évêque aussi a été présent pendant une journée.

Au sujet des usages, M. de Brésillac affirme que des progrès réels se réalisent chaque jour :

> « Je n'avais rien cédé dans ce que j'avais établi pour la conduite future des jeunes ecclésiastiques, faisant constamment marcher Marie-Xavery dans cette voie, afin que plus tard on pût avoir un commencement d'usage à opposer à l'usage ancien. Dès que dans l'Inde, on peut avoir l'usage pour soi, on est fort. Quand on peut répondre : 'c'est l'usage', il n'est point d'objection qui résiste. L'esprit de la maison s'était sensiblement amélioré et tout nous promettait un prompt et éclatant succès, quand Dieu permit qu'il s'élevât dans la chrétienté des troubles très graves qui nuisirent très fort à l'œuvre du séminaire »[29].

Dans ses réformes au séminaire, le supérieur ne veut pas aller contre les usages qui touchent aux lois de la caste, mais seulement contre ceux qui se sont produits dans le temps, sans une raison précise et connue. Pour les usages liés au régime des castes il accepte la tolérance en vigueur : « Je supposais que le Saint-Siège était parfaitement instruit de notre tolérance et qu'il l'approuvait »[30].

7. L'année 1844 : les derniers mois

La demande du supérieur pour une nouvelle bâtisse du séminaire est acceptée. M. de Brésillac en fait le plan : malheureusement il est approuvé seulement en partie. On commence à jeter les fondations de la construction.

Sous l'aspect des relations personnelles, M. de Brésillac est plus content. Il dit de l'évêque :

> « Mgr de Drusipare semblait me témoigner quelque confiance et il me donnait des marques d'amitié. Chaque jour, de mon côté, j'éprouve pour Sa Grandeur plus d'estime et de vénération »[31].

Au sujet des confrères, M. de Brésillac affirme :

> « Les confrères de Pondichéry me témoignaient de l'intérêt et ils secondaient mon œuvre à peu de chose près autant que je pouvais l'espérer.

---

29 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 393.

30 Ibid.

31 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 414.

> Ceux de l'intérieur ne m'étaient pas contraires, quoique quelques-uns battissent froid à cause de mon union avec M. Luquet, contre lequel un orage s'amoncelait »[32].

De Paris, M. Tesson écrit à M. de Brésillac à propos de sa nomination à supérieur du séminaire :

> « Je n'avais rien dit à personne de mes désirs, mais je souhaitais vivement qu'on prît cette détermination ; personne, sous aucun rapport, ne convenait mieux, j'allais dire, aussi bien que vous. Votre franc-parler ne peut être une difficulté ; au contraire, cela plaît, vous êtes de bon conseil, vos vues sont justes, votre présence à Pondichéry ne peut être qu'avantageuse même sous ce rapport »[33].

8. L'année 1845 : les premiers mois

8. 1. Des douleurs et des consolations

Le supérieur du séminaire commence l'année 1845 et, comme d'habitude, se demande, dans son journal, si l'année 1844 a été de quelque mérite. Il a eu des profondes douleurs, mais aussi quelques consolations.

Il est content qu'un mouvement salutaire en faveur de l'œuvre du clergé local se soit mis en marche, spécialement avec l'engagement de M. Luquet et le sien. Les obstacles qui existent peuvent être surmontés.

Au séminaire, le supérieur continue dans la réalisation du programme selon ses principes. Il est content du comportement de Marie-Xavery : ses exemples portent des bons fruits. Deux autres bons élèves vont être tonsurés, Aroulnaden et Pakianaden :

> « Ils se conduisent à peu près en tout comme nos meilleurs séminaristes de France et ils paraissent ne le céder à personne pour la piété. Ils remplissent toutes les fonctions d'acolyte à l'autel. Ce sera bientôt l'usage, et j'espère bien que, plus tard, les chrétiens les plus casteux considèreront les plus humbles fonctions ecclésiastiques comme un grand honneur »[34].

L'année scolaire va vers sa fin et le supérieur prépare une conclusion solennelle avec la distribution des prix devant les autorités civiles et religieuses et devant les parents des élèves.

---

32 Ibid.

33 Lettre de M. Tesson, 5 avril 1844. AMA 2 F 7, 14.

34 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 422.

Entre temps, Mgr Bonnand avait quitté Pondichéry pour une longue visite pastorale. Mgr Charbonnaux, évêque coadjuteur élu, qui avait accepté de se faire sacrer, tenait sa place. Ce dernier avait donné son accord à cette fête et il avait accompagné le supérieur quand il était parti inviter des personnes importantes de la ville.

L'événement a lieu le 23 janvier 1845 avec une grande solennité : le gouverneur, l'ordonnateur, le président de la cour royale, plusieurs conseillers, et les principaux habitants de la ville y sont invités. Le supérieur est content de leur présence et de l'ensemble de la cérémonie. Il prononce un discours important sur l'éducation. Il le rapporte en entier dans son journal parce qu'il montre la situation « où nous étions alors par rapport à l'éducation »[35], selon ses paroles.

8. 2. Pour une solide éducation des jeunes indiens

M. de Brésillac commence ce discours en disant que son premier engagement, comme supérieur au séminaire, a été celui d'étudier le caractère des jeunes indiens et leur aptitude à pénétrer les secrets de la science. Il a cherché aussi à ouvrir leurs cœurs aux bienfaits d'une éducation vraiment chrétienne.

Il a donc « essayé d'apprécier les ressources de leur intelligence et de leurs facultés morales », de connaître les difficultés qu'on rencontre et les moyens nécessaires à introduire cette intéressante population dans le sanctuaire des sciences littéraires, philosophiques et positives. Maintenant il veut rendre compte aux autorités et aux pères de famille du succès de son travail.

Il va répondre à trois questions : 1. Quelles ressources trouvons-nous dans l'intelligence de la jeunesse indienne ? 2. Quelle éducation prétendons-nous donner dans ce séminaire-collège ? 3. Quelles sont les difficultés que notre œuvre rencontre et quelle espérance avons-nous de les surmonter ?

Pour la première question, le supérieur présente la difficulté, depuis trois siècles, de connaître l'Inde et les habitudes si extraordinaires de ses peuples et donc de se familiariser avec le caractère du jeune âge et d'en saisir les nuances.

Il affirme la volonté constante de respecter « tout ce qui n'est qu'usage indifférent de la vie civile. Ce n'est point à nous à exiger qu'un peuple change ses coutumes ». Il poursuit en disant qu'il a essayé de sonder l'intelligence de

---

[35] Ibid., 425. Texte du discours de M. de Brésillac à l'occasion de la distribution des prix au séminaire, ibid., 425-438.

ses élèves sous le point de vue du raisonnement. Il a constaté qu'ils ont une bonne mémoire, de l'imagination, qu'ils retiennent sans peine d'énormes formules, qu'ils ont la capacité de suivre tout un raisonnement. Il a suivi des jeunes élèves dans les cours de logique et d'arithmétique, et il a fait deux cours pour faire progresser les plus doués jusqu'à l'extraction des racines carrées et cubiques. Il ira plus loin en établissant des cours d'algèbre, de géométrie, de physique, d'astronomie. Il est arrivé à la conclusion

> « que la capacité intellectuelle des Indiens n'est inférieure à celle d'aucun peuple ; qu'elle a seulement besoin de se développer sans entrave. Ce développement sera le fruit d'une véritable et solide éducation, telle que nous nous proposons de la donner dans ce collège ».

Pour la deuxième question, M. de Brésillac affirme la volonté de donner aux élèves « une éducation aussi complète que possible », une éducation qui développe la culture de l'esprit et du cœur, qui se sert de la religion, l'élément capable d'élever les peuples, et de la religion véritable, « dont Jésus Christ est la pierre angulaire », la seule qui « possède le trésor de la véritable sagesse ».

« Pour être solide, l'instruction devait être méthodique ». Pour cela, le programme d'études prévoit des matières comme le latin, l'histoire, la géographie, les mathématiques, en suivant une méthode à peu près semblable à celle qu'on suit dans les programmes scolaires en France.

Sur le dernier point, concernant les moyens pour réaliser son programme, le supérieur affirme que les meilleures choses sont toujours entravées par des obstacles qu'il veut surmonter.

Il cite la difficulté qui vient en Inde de la méfiance envers tout ce qui est nouveau. Or l'éducation au collège est une œuvre nouvelle, mais il ne faut pas s'en méfier parce qu'elle est conduite par des hommes qui sont des amis :

> « Or nous sommes vos amis, croyez-le. Pourriez-vous en douter ? Nous, missionnaires, quel intérêt avons-nous de vous pousser dans la noble carrière des sciences ? Que doit-il personnellement nous revenir de peines, des fatigues, des sacrifices de tous les jours, qu'exigera l'entretien de ce collège ? Pas d'autres, Messieurs, que le bonheur de vous être utiles et de glorifier la religion par la diffusion des lumières. Eh, grand Dieu, ne serions-nous pas plus heureux (je parle selon la nature) à côté de notre vieux père, dans les riantes campagnes de nos aïeux ? ».

Une autre difficulté vient « du peu d'habitude qu'ont les parents de faire élever leurs enfants et le peu d'habitude qu'ont les jeunes indiens d'étudier dans une maison comme la nôtre ».

Une dernière difficulté est celle des dépenses énormes que ce type d'instruction et de collège exige. Au début il n'y avait pas de livres. Il fallait en

composer. Une grammaire latine en tamoul a paru en entier dans l'espace de quelque mois. Une autre grammaire se prépare pour le français.

Des considérables changements ont été réalisés dans la maison « pour la disposer d'une manière convenable qui nous donnât des sûres garanties pour la santé et la moralité de nombreux élèves ». On aurait dû tout changer. On a alors pensé à bâtir un autre établissement, dont les fondements sont déjà jetés et le plan est fait. Il faudrait aussi une bibliothèque, des instruments de mathématiques, de physique, d'astronomie, « car c'est une éducation complète que nous voulons donner à vos enfants, je l'ai dit ».

Pour toutes ces dépenses, les rétributions mensuelles que donnent quelques élèves ne sont pas suffisantes. Il faut l'aide qui vient de France par l'œuvre de la Propagation de la Foi, une source admirable, mais qui pourrait se tarir. Il faudrait donc penser à se financer, au moins en partie, avec des revenus venant des familles des élèves.

Toutes ces difficultés ne vont pas décourager le supérieur. Il garde l'espérance en l'avenir :

> « Cette espérance c'est vous-mêmes, chers élèves qui m'avez comblé de consolation cette année, vous qui avez travaillé avec une ardeur peu commune, quand je pense surtout que votre bonne volonté vous soutenait presque seule dans vos pénibles études, vous qui sentirez de plus en plus le prix de l'éducation et qui l'aimerez davantage à proportion que vous en saisirez mieux la beauté ».

Après ce discours, on procède à la distribution des prix . Cette cérémonie produit un effet considérable sur les Européens de Pondichéry qui insistent pour que les missionnaires prennent la direction du collège royal. Un confrère, M. Godelle, écrit de Karikal au supérieur :

> « Tous les Européens d'ici se demandent pourquoi un si beau collège pour les noirs et rien pour les blancs ? Pourquoi ce M. de Brésillac n'est-il pas à la tête du collège des Européens ? »[36].

L'événement provoque les félicitations de Mgr Bonnand qui se trouve en visite pastorale et celles de plusieurs confrères du vicariat. Le supérieur du séminaire reçoit plusieurs lettres de félicitation et d'encouragement. Le vicaire apostolique de Madras, Mgr Fennelly et celui de Calcutta, Mgr Carew, lui écrivent pour dire leur joie devant le succès du séminaire.

---

[36] Lettre de M.Godelle, 2 février 1845. AMA 2 F 7, 19. Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 441.

Ce discours était prononcé par M. de Brésillac à la présence aussi de ses confrères missionnaires. Ce qui lui sert pour répondre aux difficultés, aux objections, aux répugnances de certains « qui étaient opposés à l'enseignement des matières séculières aux candidats indiens à la prêtrise. De Brésillac supportait mal cette attitude »[37]. En effet, M. de Brésillac affirmait :

> « La vraie cause de cette répugnance des anciens missionnaires, laquelle est malheureusement partagée par beaucoup de nouveaux, c'est l'indispensable nécessité qu'il y aura de modifier nos rapports avec le clergé du pays, s'il vient à être nombreux et instruit, la nécessité qui s'ensuivra de modifier aussi nos rapports avec les chrétiens. Un simple missionnaire de vingt-quatre ans veut être incontestablement en tout au-dessus d'un prêtre noir. Pourquoi cela ? »[38].

8. 3. Les épreuves continuent

Dans les mois suivants, M. de Brésillac vit une situation difficile liée à plusieurs événements concernant le séminaire.

Une difficulté lui vient de l'attitude de Mgr Charbonnaux, l'évêque coadjuteur élu, qui semble avoir peu de sympathie pour l'œuvre du séminaire, telle que le supérieur la conçoit. Il est contraire aussi aux idées de M. Luquet.

Au mois d'avril de 1845, dans une lettre à M. Luquet, M. de Brésillac s'exprime ainsi sur sa situation :

> « L'œuvre du séminaire est loin de prospérer et je ne sais pas quelles seront les conséquences d'un état de choses qui se traîne et qui indispose tout le monde. Quant à moi, je n'ai pas même le dixième de l'autorité que devrait avoir un supérieur. Aussi j'ai désiré quitter le poste et je voudrais même beaucoup me retirer sans compromettre notre œuvre déjà si compromise. Cependant, j'ai trois tonsurés qui se conduisent parfaitement. Mais peut-on compter sur leurs dispositions, quand tout concourt à établir une méfiance réciproque, un éloignement entre le clergé européen et le clergé indigène ? »[39].

Dans la même lettre, le supérieur répond à deux objections formulées souvent contre les prêtres indiens :

> « Les prêtres malabares se méfient. Mais nous nous méfions au moins autant d'eux ! Nous ne les aimons pas, nous ne ferons rien pour nous les attacher, ou plutôt nous ferons beaucoup, mais c'est sans adresse, sans laisser rien à la partie sensible de l'âme, plus facile à convaincre que la partie intellectuelle et

---

37 Gantly, P., *La voix qui t'appelle*, op. cit., 109.

38 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 232.

39 Lettre à M. Luquet, 17 avril 1845. AL, Fonds Luquet, 256, B VII, 353ss.

morale. Ils ne répondent pas à notre attente. Mais nous attendons la perfection ! Nous les voudrions plus missionnaires que nous, plus humbles que nous, plus pauvres que nous, plus mortifiés que nous, etc. »[40].

M. de Brésillac voit que pour réaliser son programme et ses objectifs il doit affronter les contestations. Or il n'a pas peur de lutter mais il déteste les disputes, les palabres, les contestations. Dans son journal, il avoue clairement sa difficulté avec des paroles qui nous sont très utiles pour le connaître :

> « J'ai naturellement horreur de toute contention. D'un autre côté, il m'est impossible d'agir contre mes convictions, ce qui me porte facilement à chercher à me retirer d'une position où il faudrait l'un ou l'autre. Et cela à mon grand désavantage, parce qu'on me taxe alors d'inconstance ou d'obstination boudeuse. Il me semble que ce n'est ni l'un, ni l'autre de ces défauts car, lorsqu'il s'est agi seulement de souffrir, le Seigneur m'a fait la grâce de rester fidèle à mon poste et même de l'aimer. Il m'a fait encore celle d'accepter avec bonheur l'opinion de mes confrères et d'abandonner la mienne, quand j'ai pu croire qu'ils avaient raison »[41].

En mai 1845, M. de Brésillac fait un résumé de la situation qui lui a empêché d'écrire dans son journal pendant quelques mois. Ce silence est dû aux nombreuses occupations et à un peu de découragement, venant d'une série de refus, d'oppositions, de froideurs, de contradictions.

Un premier point critique concerne les travaux pour le nouveau bâtiment du séminaire : ils sont modifiés et bouleversés toujours en fonction de l'économie. Le supérieur avait prévu une belle chapelle, qui aurait été belle pour tous, « chaque département ayant sa place et sa porte d'entrée ». Mgr Charbonnaux fait arrêter tous les travaux jusqu'à l'arrivée de Mgr Bonnand. Mais quand celui-ci arrive, il accepte les modifications apportées.

Un autre motif de douleur pour le supérieur est le séminariste Valernaden, qui avait été refusé pour la tonsure. Après son temps de stage qui s'est bien passé, il est encore arrêté par les missionnaires à cause d'une seule parole dite quelque mois avant, à l'occasion de son départ pour le stage. Le supérieur du séminaire qualifie d'« impla-cables » ses confrères dans

---

40 Ibid.

41 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 438.

l'évaluation de ce séminariste[42]. Il affirme que cette sévérité peut être funeste pour l'avenir du séminaire.

Tout cela conduit M. de Brésillac à la décision formelle d'offrir sa démission à Mgr Bonnand, qui est en tournée pastorale. L'évêque ne l'accepte pas. Il lui témoigne sa satisfaction pour la fête de la distribution des prix. Il lui dit clairement qu'il compte sur son dévouement au séminaire.

Nous connaissons les conditions de la nomination de M. de Brésillac au séminaire et sa grande difficulté à l'accepter parce qu'il prévoyait les problèmes.

[42] « Le séminaire avait un Conseil qui, pendant un certain temps, se confondit avec le Conseil de la mission. Le prêtre chargé de la paroisse en fut membre » : Launay, A., *Histoire des Missions*…, op. cit., Vol. II, 425.

CHAPITRE 7

VERS L'ÉPISCOPAT
(1845-1846)

I. LA NOMINATION A L' ÉPISCOPAT

1. Des nouveaux vicariats apostoliques en Inde

Une des raisons de la délégation de M. Luquet à Rome était la question concernant la nouvelle organisation des circonscriptions ecclésiastiques dans l'Inde méridionale. Elle était à l'étude depuis quelques années.

En 1840, le Préfet de Propagande Fide, le Cardinal Fransoni, avait écrit aux vicaires apostoliques de Calcutta, Pondichéry, Madras, Vérapoli et Bombay et il leur avait demandé de lui soumettre des propositions concrètes pour une nouvelle organisation des missions indiennes[1].

Dans la même année, Mgr Bonnand « avait demandé à Rome de délimiter nettement et sur des bases nouvelles son vicariat de Coromandel »[2]. Des problèmes existaient avec la mission de Madras. La situation était plus complexe par rapport au Maduré, où résidaient les Jésuites avec leur supérieur, le père Bertrand. Le Maduré faisait encore partie du vicariat de la Côte de Coromandel, dont Mgr Bonnand était le vicaire apostolique.

> « Les Jésuites avaient d'abord revendiqué le Mysore pour eux ; mais le père Bertrand se désista quand il vit que ce Mysore serait érigé en vicariat apostolique distinct. Mgr Bonnand demanda donc de nouveau à la Propagande de faire du Mysore et du Coimbatore un vicariat séparé et de le confier à la Société des Missions Etrangères »[3].

Il faut ajouter que les Jésuites avaient été présents dans la province de Coimbatore jusqu'en 1778 et ils désiraient y retourner.

M. Luquet arrive à Rome le 25 octobre 1844 et il demande l'érection de dix-sept vicariats dans l'Inde, au lieu des huit déjà existants.

---

1 Cf. Anchukandam, T., SDB, *A critical elaboration and evaluation …*, op. cit., 58, note 1.
2 Lafrenez, J., *Précis d'histoire de la Mission de Pondichéry*, op. cit., 95.
3 Ibid., 96.

Pour la région qui nous intéresse, il demande l'érection d'un vicariat apostolique dans le Mysore et un autre dans le Coimbatore. D'après lui, cela doit servir à préparer, par la multiplication des juridictions épiscopales, l'établissement des sièges titulaires et de l'épiscopat indigène[4].

Le 16 mars 1845, le pape Grégoire XVI approuve les décisions prises par la congrégation générale des cardinaux sur la subdivision des vicariats et le 16 mai suivant, le cardinal Fransoni, dans une lettre à Mgr Bonnand lui annonce l'érection des nouveaux vicariats de Maissour et de Coimbatore[5]. Ainsi, après cinq ans de négociations, le vicariat de la Côte de Coromandel est divisé en trois circonscriptions : celle de Pondichéry, celle du Mysore et celle du Coimbatore. Un évêque est prévu pour la direction de chacune et les limites de chaque territoire sont bien déterminées. Les évêques seront Mgr Charbonnaux et M. de Brésillac.

Comme vicaire apostolique du Mysore, M. Luquet avait proposé Mgr Charbonnaux qui était coadjuteur élu à Pondichéry. Cela était déjà prévu.

Pour le Coimbatore, dont l'érection en vicariat n'était pas prévue au début de sa mission à Rome, M. Luquet devait agir rapidement parce qu'il craignait les revendications des Jésuites qui se manifestaient de différentes formes[6].

Dans une lettre à M. Langlois, supérieur du séminaire des MEP, M. Luquet avait avancé le nom de M. de Brésillac. La réponse qu'il reçoit était très favorable. Elle est accompagnée par des renseignements sur le candidat à soumettre à la Propagande. M. Langlois écrit :

> « Je me rappelle que le témoignage du vicaire général en faveur de M. de Brésillac, lorsqu'il voulut rentrer chez nous, était on ne peut plus avantageux et qu'il disait qu'il était sur les rangs pour être vicaire général du diocèse. Tout ce que mes confrères et moi avons vu en lui pendant plus de neuf mois qu'il demeura dans notre séminaire, avant de partir pour Pondichéry, n'a fait que justifier la haute idée que ce vicaire général de Carcassonne nous avait donnée de sa piété, de sa vertu, de ses talents et de sa capacité »[7].

---

4 Cf. Launay, *Histoire des Missions de l'Inde*…, op.cit., Vol. II, 337.

5 APF, Lettere e Decreti, Vol. 332, ff. 289-291. AMEP, Vol. 239, 509. Texte original en latin. Cité dans : Launay, A., *Histoire des Missions*…, op. cit., Vol. II, 748, Appendix IV.

6 Cf. APF, Congressi, Indie Orientali, 1845-1846, Vol. 10, Lettre du T.R.P. Rootham, s.j., au Cardinal Préfet, 19 janvier 1846, f. 756 ; Lettre du R.P. Bertrand, s.j., au Cardinal Préfet, 10 avril 1846, ff. 1014-1016.

7 Lettre de M. Langlois à M. Luquet, 14 janvier 1845.

Le 6 décembre 1844, M. Luquet écrit à Mgr Bonnand pour avoir la présentation régulière d'un candidat comme évêque au Coimbatore. La réponse arrive le 21 mai 1845.

2. Vers la nomination à l'épiscopat

Entre-temps, en février 1845, M. Luquet avait présenté à la Propagande un texte sur M. de Brésillac qui trace de lui ce portrait :

> « C'est une des âmes les plus généreuses que j'aie connues. Il est impossible de dire ce qu'il en a donné de preuves dans le choix de sa vocation. C'est un véritable homme de foi, et de foi constante et pratique.
>
> Son instruction. Très variée et très solide ; éducation brillante autant que chrétienne. Bon théologien, très fort dans les sciences exactes, qu'il a professées au séminaire de Carcassonne. Parlant et écrivant très bien.
>
> Son caractère. Des plus aimables et des plus distingués. Il unit aux bonnes manières des grandes familles, la simplicité chrétienne d'une âme pleine de foi.
>
> En un mot, c'est l'homme le plus digne certainement de l'épiscopat dans notre mission de l'Inde. Plusieurs de nos Messieurs de Paris le regardent comme le premier sujet de la Congrégation. Je suis certain que les Sociétés religieuses les plus illustres nous l'envieraient. Ce que j'ajoute suffirait pour le prouver. Il avait à peine trente ans quand son évêque, en France, voulait le choisir pour son grand vicaire, et le conduire à l'épiscopat.
>
> Enfin, si la Sacrée Congrégation juge convenable de le nommer, il faudra lui enjoindre d'accepter cette charge, car sans cela, il s'en défendrait très sérieusement ; peut-être aurait-on plus de peine encore à le vaincre qu'on n'en a eu pour déterminer le consentement de Mgr Charbonnaux »[8].

Le projet de nomination de M. de Brésillac pour le Coimbatore suit son cours et le 6 mai 1845 le pape Grégoire XVI signe un bref par lequel il le nomme évêque titulaire de Pruse et un autre bref par lequel il le nomme pro-vicaire apostolique du vicariat apostolique de la Côte de Coromandel ou de Pondichéry. Il est chargé d'aider le vicaire apostolique de Pondichéry qui lui « pourrait confier le soin particulier de certaines régions éloignées, après lui avoir communiqué les pouvoirs » et suivant l'instruction donnée par la Congrégation de Propaganda Fide. En effet, une lettre de la S. Congrégation, adressée à Mgr de Brésillac à ce sujet, va

---

[8] APF, Scritture riferite nelle Congregazioni Generali, 1845, Vol. 967, f.39; Texte imprimé, Acta Sacrae Congregationis de Propaganda Fide, 1845, Vol. 208, f.27. Cf. aussi : Launay, A., *Histoire des Missions de l'Inde…*, op. cit., Vol. II, 420-421.

suivre le 2 octobre 1845. Elle précise que la région dont Mgr de Brésillac devra s'occuper est le territoire de la province de Coimbatore[9].

Comme nous l'avons vu plus haut, la réponse de Mgr Bonnand à M. Luquet, datée du 22 mars, arrive à Rome le 21 mai 1845. Á propos de M. de Brésillac, le vicaire apostolique de Pondichéry affirme :

> « Le bien de la religion demande qu'il soit nommé vicaire apostolique (…). Je vous avoue que je ne voudrais pas le voir dans le Coimbatour. Il me semble qu'il serait mieux à Pondichéry. Cependant je ne penserais pas qu'il dût y être placé de premier abord, quand même je serais au Coimbatour. Je croirais donc que M. de Brésillac devrait être présenté à la Sacrée Congrégation comme secondairement, pour que le poste de Coimbatour étant rempli, il puisse être mis sur le premier rang pour la coadjutorerie de Pondichéry. Il importe que le vicariat de Pondichéry ait un chef actif, plein de zèle et d'ardeur pour les bonnes entreprises et capable de bien représenter la mission devant les Français et les Anglais. Je vois tout cela en M. de Brésillac »[10].

A sujet de la nomination de M. de Brésillac, M. Luquet manifeste par la suite l'embarras dans lequel il s'est trouvé pour donner à la Congrégation les renseignements nécessaires. Cela à cause des pro-blèmes de communication avec Pondichéry.

> « Je fus donc obligé de déclarer en mon âme et conscience celui que je croyais le plus digne. Mon choix ne fut pas douteux ; malgré l'estime et l'affection que je porte à nos autres confrères, mes convictions, indépendantes de mon amitié, me parlèrent trop haut pour me permettre d'y résister. Je fis ce que je ferais encore aujourd'hui : je proposais M. de Brésillac »[11].

Dans une lettre du 9 septembre 1845, M. Tesson de Paris explique à M. de Brésillac les circonstances de sa nomination :

> « M. Luquet nous écrivit à ce sujet. Il fallait se hâter de présenter un sujet à la Propagande. M. Luquet nous disait qu'il écrivait à Mgr de Drusipare[12], mais qu'il serait très probablement impossible d'attendre la réponse, qu'il y aurait un danger en retardant, et que dans ce cas son projet bien arrêté était de donner votre

---

9 Bref de nomination comme Evêque de Pruse : AMA 2 F 13, 8. Bref de nomination comme Pro-Vicaire : AMA 2 F 13, 7. Lettre de la SCPF à Mgr de Marion Brésillac pour la délimitation de sa circonscription, 2 octobre 1845, dans : Lettere e Documenti della SCPF, Vol. 332, f. 700-701. Dans cette lettre, la S.C. de Propaganda Fide précise que notre évêque, avec le titre de pro-vicaire et sur la base des facultés reçues du vicaire apostolique de Pondichéry doit s'occuper de la mission de Coimbatore qui comprend la province et le territoire de ce nom.

10 Launay, A., *Histoire des Missions de l'Inde…*, op. cit., Vol. II, 338.

11 Ibid.

12 Comme nous l'avons rappelé plus haut, il s'agit du titre de Mgr Bonnand.

nom. Tout le monde au séminaire applaudit à ce choix. M. Langlois fut chargé d'envoyer au cardinal préfet les renseignements convenables sur votre compte. On regrettait cepen-dant, pour plus de convenance, que Mgr de Drusipare n'eût pu être consulté. Mais on comptait sur les pleins pouvoirs qu'avait M. Luquet.

Quelques jours après votre nomination, arriva la réponse de Mgr à M. Luquet : il donnait à choisir entre trois sujets, comme c'est l'usage, parmi lesquels était votre nom. Ainsi, quand même cette lettre fût arrivée assez tôt, il est plus que probable que le choix fût également tombé sur vous. Seulement, c'eût été, je le répète, plus régulier et plus convenable. Mais, d'après ce qu'écrivait M. Luquet, il y avait nécessité d'agir. Et je crois que M. Luquet est parfaitement justifiable sur ce point (…). Pour vous, Monseigneur et très cher ami, regardez votre nomination comme providentielle »[13].

3. Les bulles de nomination arrivent à Pondichéry

Le 29 juin 1845, à Pondichéry avait eu lieu la consécration épiscopale de Mgr Charbonnaux. C'était une grande fête. Elle avait réuni vingt missionnaires autour de Mgr Bonnand et de Mgr Fenelly vicaire apostolique de Madras Le soir de ce grand jour arrive à la mission un sac postal plus lourd que d'habitude. Il contenait le courrier de Rome.

Les nouvelles venant du Saint-Siège concernaient d'abord l'organi-sation des circonscriptions ecclésiastiques dans l'Inde méridionale avec la division des vicariats de la Côte de Coromandel ou de Pondichéry, de Calcutta, de Ceylan, de Madras et de Vérapoly. Mais d'autres décisions étaient communiquées.

Dans son journal, M de Brésillac nous présente ainsi cet événement :

« J'étais ordinairement de tous les conseils privés de Mgr Cependant, le lendemain du courrier, S.G. s'entretint avec les deux ou trois autres confrères de son conseil sans me faire appeler. Il eut aussi des fréquentes conversations avec Mgr de Madras qui devait partir et qui partit en effet vers les deux heures du soir. On avait l'air triste, embarrassé, mystérieux. On a reçu de graves nouvelles de Rome, disait-on, et voilà tout.

Un jour entier passe encore dans le silence et la préoccupation. Rien ne me fut divulgué, que le soir vers les huit heures. Mgr m'appelle seul et me met dans les mains, avec assez de froideur, une lettre de la S.C. de la Propagande et deux brefs qui me nomment évêque de Pruse *in partibus infidelium* et qui m'établissent avec le titre de pro-vicaire administrateur du futur vicariat apostolique de Coimbatore »[14].

---

13 Lettre de M. Tesson, 9 septembre 1845, AMA 2 F 8, 49-50.

14 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 454-455.

Parmi les décisions venant de Rome, un certain nombre ne plaisent pas à Mgr Bonnand et à ses missionnaires. Mais la nouvelle concernant la nomination de M. de Brésillac est celle qui choque le plus.

M. de Brésillac se rend vite compte que sa nomination provoque un sérieux problème dans l'esprit de ses confrères et de l'évêque à cause de son amitié avec M. Luquet. Il écrit à ce propos :

> « J'étais loin de m'attendre à me trouver dans la difficile position où l'on me jette. Qu'ai-je à faire ? Je suis incapable de le savoir en ce moment.
>
> Eclairez-nous, Seigneur, afin que nous ne nous déterminions que pour votre gloire. Je crois pouvoir me rendre le témoignage que je n'ai point désiré l'épiscopat et je suis sûr de n'avoir rien fait pour l'obtenir. Dois-je refuser ? Dois-je accepter ? Faites-le moi connaître, o mon Dieu, et que votre volonté s'accomplisse »[15].

Les missionnaires sont irrités contre M. Luquet et, pour plusieurs raisons, ils veulent lui retirer ses pouvoirs de délégué ; ils considèrent qu'il les a dépassés.

> « Le lendemain, Mgr de Drusipare convoqua tous les mission-naires alors présents à Pondichéry. La séance fut des plus orageuses. Je ne dirais pas tout ce qu'on fit entendre de plaintes contre M. Luquet. Mgr lui-même était tout de bon indisposé. Et il nous fit connaître combien aussi l'était Mgr Fenelly, qui ne croyait pas devoir exécuter les dispositions de la S.C. avant d'avoir réclamé »[16].

---

15 Ibid., 456.

16 Ibid. Il s'agit du vicaire apostolique de Madras qui s'opposait à la création du vicariat apostolique de Vizapagatam, un de ses territoires, et au fait de le confier à un pro-vicaire, M. Gailhot, MEP, qui aurait eu comme collaborateurs des missionnaires venant d'Annecy. Il aurait préféré des missionnaires irlandais.

II. UN DISCERNEMENT DIFFICILE

1. La réponse à la nomination

Devant sa nomination à l'épiscopat, M. de Brésillac a une première réaction qui est celle de la surprise ou plutôt du choc. Il la présente dans son journal où il écrit qu'il se sent incapable de savoir ce qu'il doit faire, s'il doit refuser la nomination ou l'accepter. Après avoir prié le Seigneur, il va se coucher : « Et c'est peut-être la seule nuit de ma vie que j'aie passée sans sommeil, après les terribles émotions auxquelles mon âme a souvent été assujettie »[17].

Le jour suivant, dans la réunion du vicaire apostolique avec ses missionnaires, la décision est prise de retirer ses pouvoirs à M. Luquet. Mgr Bonnand écrit des lettres à Paris et à Rome que M. de Brésillac dit n'avoir jamais vu mais qu'il avait su être très violentes.

En ce moment critique, M. de Brésillac demande conseil à Mgr Bonnand et décide de le suivre. Il le présente dans une lettre à M. Luquet, résumée dans son journal :

> « Sans refuser absolument, je ne croyais pas non plus devoir purement et simplement accepter, sans que quelque chose vint porter remède à l'espèce d'irrégularité dans la forme, que mes confrères sont en droit de soupçonner. L'intime union qui existe entre ce cher confrère et moi peut leur faire croire qu'elle est l'unique cause de ma promotion. Je n'ai qu'une crainte : c'est que ce retard, surtout à cause des tristes dispositions de nos confrères d'ici à l'égard de M. Luquet, n'entrave l'œuvre qu'il a si bien commencée. Daigne le Seigneur disposer de tous les événements pour sa plus grande gloire »[18].

A propos de la charge épiscopale, M. de Brésillac exprime son sentiment. Il avoue qu'elle le fait trembler « quoique sans trouble et sans inquiétude, je ne comprends pas trop pourquoi, ni comment ». Et il ajoute :

---

17 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 456.

18 Ibid., 461. Texte intégral de la lettre : Lettre à M. Luquet, 2,4,5 juillet 1845, AL, Fonds Luquet, 256, B VII, 371ss.

> « La paix de l'âme, et je dirai même le contentement intérieur dont je jouis, est-il une grâce ou une tentation, je n'en sais rien, la prière seule pourra me le faire connaître, mais il me faut au moins quelques mois de recueillement »[19].

Il écrivait cela le 2 juillet. Le 4 juillet, toujours dans la lettre à M. Luquet rédigée en plusieurs jours, il exprime l'intention de suivre l'avis de son évêque. Il avait eu avec lui deux entretiens :

> « Que je ne devais pas accepter avant que vous ayez fait régulariser ce qu'il y a de louche dans la forme de cette nomination ». Il ne doute pas « que les choses ne s'arrangent ainsi comme elles doivent l'être devant Dieu. Que si après cela je suis confirmé dans ma nomination, je ne refuse pas le travail. Que si le bon Dieu veut que ces démarches en fassent nommer un autre plus digne de l'épiscopat, *Deo Gratias*»[20].

2. Une renonciation motivée

2.1. Le mémoire de M. Luquet

M. de Brésillac continuait son engagement comme supérieur du séminaire-collège de Pondichéry et vivait dans une situation d'attente et de discernement au sujet de sa nomination comme évêque. Pendant ce temps, un autre événement, lié à M. Luquet, vient perturber le milieu missionnaire de Pondichéry.

Il s'agit de l'arrivée, en août 1845, d'un courrier avec le mémoire que M. Luquet avait présenté à la Propagande pour expliquer le synode de Pondichéry de 1844[21]. L'objet principal de ce mémoire, appelé *Les Eclaircissements* appelé Les Eclaircissements sur *le Synode de Pondichéry*, est le clergé indigène, mais M. Luquet en profite pour parler des castes et des usages indiens.

Le texte de M. Luquet, qui à Rome avait eu un grand succès, soulève de nouveau une forte réaction contraire chez les missionnaires de Pondichéry.

---

19 Ibid.

20 Ibid.

21 Ce texte a été publié dans : *Sacra Congregazione di Propaganda Fide, Ponente l'Em. e Rev.mo Sig. Cardinale Angelo Mai. Ristretto con Sommario. Schiarimenti sulle deliberazioni del Sinodo tenuto in Pondichéry, in addizione alla Ponenza analoga, contenente gli atti suddetti,* Maggio 1845. Le texte étant écrit en français, le titre employé normalement est: *Eclaircissements sur le Synode de Pondichéry,* par Mgr. Luquet, Rome, 1845. En outre, ce volume contient, du même Mgr Luquet, le *Rapport sur les Faits accomplis à Rome par suite du Synode de Pondichéry.*

> « Si les principes exposés dans le livre n'étaient point contestés, on les trouvait présentés avec trop de rigueur, sans assez d'égards pour les missionnaires et les vicaires apostoliques qui n'avaient pas cru pouvoir les appliquer autant que l'aurait souhaité l'auteur »[22].

La réaction des missionnaires de Pondichéry contre M. Luquet pour cette publication se répercute inévitablement sur son ami, M. de Brésillac. Ce dernier considère *Les Eclaircissements* comme une œuvre de génie, un exposé brillant. Il affirme :

> « Je viens de le lire, et je regrette que notre cher confrère n'ait pas un peu plus ménagé la susceptibilité des pauvres mortels. Mais il a eu le malheur de toucher la délicate et dangereuse question des rites malabares, et cela de manière à faire une impression extrêmement sensible en Europe et aussi extrêmement dangereuse ici »[23].

2.2. M. Luquet évêque coadjuteur à Pondichéry ?

En septembre 1845, une nouvelle vient aggraver le mécontente-ment de plusieurs missionnaires de Pondichéry et du vicaire apostolique envers M. Luquet : c'est la rumeur, venant de Rome, selon laquelle il serait nommé évêque et viendrait à Pondichéry comme coadjuteur.

En effet, à Rome M. Luquet avait eu un grand succès, la manière brillante d'exposer ses idées et ses projets pour la mission en Inde avait enchanté les membres de la Congrégation de Propaganda. Son rythme de travail avait étonné. De plus, au sujet du clergé indigène, la Congrégation pensait rédiger une instruction adressée à l'Eglise universelle et projetait de s'inspirer des textes élaborés par M. Luquet sur cet argument.

C'est dans ce contexte que, pendant une séance de la Congrégation, le cardinal Mai, rapporteur dans l'affaire du synode de Pondichéry, suggère la nomination de M. Luquet comme évêque et comme coadjuteur du vicaire apostolique de Pondichéry. L'idée est que, dans cette position, M. Luquet était bien placé pour réaliser en mission ce que le synode avait prévu et que le Saint-Siège avait approuvé. La proposition du cardinal est acceptée à l'unanimité par les autres cardinaux et approuvée par le pape Pie IX.

2. 3. Dans une position d'attente

---

22 Roussel R.-Viard P., *Un Précurseur. Monseigneur Luquet…*, op. cit., 34.

23 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 465.

Devant ces derniers événements, M. de Brésillac se met dans une position d'attente : « Ainsi patience et prière. Il y a du pour et du contre. Que le Seigneur daigne nous éclairer et tout faire tourner à sa gloire »[24]. Il reçoit des directeurs du séminaire des MEP la réponse à sa lettre du 5 juillet où, en tenant compte de la réaction à Pondichéry, il exprimait son intention d'attendre avant de donner un consentement définitif. Ils lui écrivent ainsi :

> « Nous nous réjouissons de votre nomination au vicariat apostolique de Coimbatore. C'est un poste difficile, sans doute, mais avec le secours d'en haut, les talents et le zèle que Dieu vous a donnés, nous osons espérer que vous y ferez beaucoup de bien. Comptez sur notre concours et nos conseils que vous voulez bien nous demander ; ils ne vous feront pas défaut quand nous les jugerons utiles.
>
> La mesure que vous avez cru devoir prendre avant de donner un consentement définitif aux dispositions de la Sainte Congrégation ne peut manquer d'être honorable pour vous, quel qu'en soit le résultat »[25].

2.4. La décision de renoncer

Malheureusement, le temps d'attente que M. de Brésillac avait prévu avant de prendre une décision sur sa nomination a été perturbé par la forte réaction aux nouvelles concernant M. Luquet. La nomination de ce dernier comme évêque coadjuteur à Pondichéry est confirmée et M. Luquet a accepté de se faire sacrer à Rome[26].

Le 25 septembre 1845, M. de Brésillac adresse une lettre en commun à Mgr Bonnand et à Mgr Charbonnaux, nommé au nouveau vicariat de Mysore, et qui se trouve encore à Pondichéry[27].

Dans cette lettre, M. de Brésillac affirme que le mauvais effet produit sur plusieurs confrères par l'arrivée des brefs de sa nomination, l'avait profondément affligé. Mais, même en se demandant s'il devait refuser de suite, il ne le fit pas. Il était certain d'être innocent des intentions dont on le soupçonnait. Sa conscience ne lui faisait aucun reproche de son côté.

---

24 Ibid., 488.

25 Lettre de MM. Dubois et Legrégeois, 22 septembre 1845. AMA 2 F 8, 55.

26 Le sacre de Mgr Luquet a lieu le 7 septembre 1845, à Rome, dans l'église de l'Oratoire de Saint Philippe Neri, à Sainte Marie dite de la *Vallicella.*

27 Lettre à Mgr Bonnand et Mgr Charbonnaux, 25 septembre 1845. Copie AMA 2 F 3. Copie, AL, Fonds Luquet 256, 260. Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 493-495.

M. de Brésillac reconnaît que dans sa manière de procéder M. Luquet a pu tomber en erreur « mais il n'a pas fait de faute ». Pour cela il est tranquille sur la légitimité de son élection. A la question s'il est digne ou non de l'épiscopat, il répond que ce n'est pas à lui d'en juger.

Il s'agit d'une nomination « extraordinaire » : dans ce cas il se demande si la Providence n'y est pas pour quelque chose. Il ajoute, en toute franchise : « J'espérais pouvoir rendre à la cause des missions, et particulièrement à celle du clergé indigène, plus de services dans l'épiscopat qua dans l'état de simple missionnaire »[28].

A cause de cela il aurait accepté « avec tranquillité et même avec quelque joie », s'il n'y avait pas d'obstacles extérieurs. Mais le méconten-tement des confrères était pour lui comme « une seconde voix de la Providence » . Il avait donc décidé d'attendre pour réfléchir, et pour considérer sa position et celle de M. Luquet. Il voulait aussi recevoir de Paris et de Rome une régularisation de la procédure suivie et accepter la nomination, en se présentant aux confrères avec un comportement honnête et droit.

Devant cette situation vécue à Pondichéry et dans le vicariat, M. de Brésillac arrive à la décision qu'il présente ainsi aux deux évêques :

> « J'ai donc l'honneur de faire connaître à Vos Grandeurs qu'à cause de la constante opposition de mes principaux confrères, et non pas pour d'autres motifs, je renonce à la dignité que la S.C. m'a offerte »[29].

Dans sa lettre aux évêques, M. de Brésillac soulève un deuxième problème, celui de sa charge de supérieur du séminaire : il leur demande d'accepter sa démission. La raison en est l'œuvre du clergé indigène : sur ce point il pense absolument comme M. Luquet. Il voit qu'elle n'est pas acceptée, qu'on s'en méfie. Or

> « ceci, comme tout le reste, je ne le veux que si Dieu le veut et comme Dieu le veut. Non pas par des moyens contentieux, embarrassés, par des voies de divisions avec mes confrères. Ce ne sont pas là les voies ordinaires de la Providence. Je ne saurais consentir à modifier ma façon de voir et d'agir sur l'œuvre du clergé indigène, aujourd'hui moins que jamais, que l'opinion de la S.C. vient corroborer la nôtre ; mais je consens à me retirer dès (lors) que je ne puis pas faire cette œuvre dans la paix »[30].

---

28 Ibid.

29 Ibid.

30 Ibid.

M. de Brésillac demande aux évêques de pouvoir se retirer dans un humble coin d'une de leurs juridictions. Le jour suivant, le 26 septembre 1845, il écrit à la Propagande[31].

Dans sa lettre il parle de son étonnement à l'arrivée des lettres apostoliques avec sa nomination. Outre sa faiblesse qui le fait craindre la charge épiscopale, il doit tenir compte du fait que son élection n'était pas acceptée avec joie par ses confrères pour plusieurs raisons. Pour cela il avait choisi d'attendre pour donner son consentement.

Maintenant, après trois mois, l'opposition des confrères est toujours présente. Il la considère comme une voix de Dieu, dont « pratiquement » il doit tenir compte. Il n'a pas le courage d'accepter l'épiscopat sans une claire manifestation de la volonté de Dieu.

3. Les réactions à la renonciation

Dans son journal, M. de Brésillac résume ainsi les réponses des deux évêques :

> « A ces lettres, les prélats répondirent séparément d'une manière amicale, il est vrai, mais un peu sévère, surtout vis-à-vis de M.Luquet. Ils regrettaient de me voir dans la position où son amitié m'avait placé, mais en somme ils me faisaient comprendre que je faisais bien de ne pas accepter l'épiscopat dans de telles circonstances »[32].

En particulier, Mgr Charbonnaux, cherche à comprendre la souffrance de M. de Brésillac de ne pas se voir aimé par ses confrères et spécialement par ceux qui devraient collaborer avec lui. Mais un peu moins d'opiniâtreté dans ses idées, un peu plus d'expérience et d'attention aux opinions des confrères, dit-il,

> « dissiperaient ce froid, cette espèce d'opposition que tous ont montré à votre élection. En effet, bien estimable confrère, aucun de nous ne vous regarde comme indigne, ni comme incapable de cette haute dignité. Il n'y a qu'une voix sur vos capacités et sur vos vertus »[33].

Mgr Charbonnaux continue en disant que les confrères ont été presque tous étonnés de l'élection de M. de Brésillac la jugeant comme intempestive et

---

31 Lettre à la S.C. de Propaganda Fide, 26 septembre 1845. Copie AL, Fonds Luquet, 256, B VII, 410.

32 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 496.

33 Lettre de Mgr Charbonnaux, 28 septembre 1845. AMA 2 F 8, 56-57.

« comme sortant des voies régulières ». Il ajoute que, personnellement, il aurait été content de le voir à Pondichéry à sa place comme coadjuteur.

Mgr Bonnand répond aux différents points de la lettre de M. de Brésillac.

Il dit que les bulles de sa nomination étaient arrivés dans les circonstances les plus mauvaises. Il ne pouvait pas ne pas en parler tout de suite aux confrères parce qu'on y faisait allusion dans une lettre de la Propagande. Autrement, il aurait pu attendre pour parler de sa promotion dans un temps plus opportun.

Pour sa nomination, il regrette sa renonciation. Il aurait pu l'empêcher sans la promotion de M. Luquet. Maintenant une renonciation conditionnelle est nécessaire.

Pour ce qui est du séminaire, Mgr Bonnand dit à M. de Brésillac que les missionnaires ne s'opposent pas à sa direction. Ce qui doit le tranquilliser c'est le fait d'y être par la volonté de Dieu.

Dans une lettre circulaire écrite quelques semaines après à ses missionnaires, Mgr Bonnand s'exprime ainsi sur la renonciation de M. de Brésillac :

> « Vous savez que M. de Brésillac n'avait pas ambitionné son élévation et qu'il n'avait fait aucune démarche pour y parvenir. Sa renonciation authentique nous est une nouvelle preuve de son profond esprit de foi et de sa solide vertu »[34].

Dès que la nouvelle de sa renonciation est connue, M. de Brésillac, à sa surprise, reçoit des expressions de regret de la part de certains confrères qui, avant, avaient gardé le silence avec lui.

A l'occasion de son départ pour le vicariat de Mysore, Mgr Charbonnaux, avait reçu de M. de Brésillac un petit billet accompagné d'un souvenir. Il en est touché et lui répond :

> « Votre lettre m'a déchiré le cœur. Oui, vous êtes digne d'être mieux connu et mieux estimé (…). Mais, o cher confrère, nous voyons bien les déboires, les injustes oppositions dont saint Basile, son ami Grégoire et d'autres ont été les objets. Courage néanmoins, l'adversité est une école toujours utile ; il peut y avoir de l'erreur de deux côtés ; vos opposants reviendront de leur préjugés en voyant…, etc. »[35].

---

34 AMEP, Vol. 1000, 1169-1170, Pondichéry, 26 octobre 1845, cité dans : Launay, A., *Histoire des Missions*…, op. cit., Vol. II, 362.

35 Texte connu seulement par : Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 498.

4. La vie et l'engagement au séminaire

La demande de démission de son poste au séminaire étant refusée, M. de Brésillac continue son activité habituelle dans la direction de cette institution et dans l'enseignement de plusieurs cours aux élèves.

A propos de cette période il écrit :

> « Revenons à la fin de notre année 1845. Pendant les derniers mois, il n'y eut rien de bien remarquable (…). De temps en temps, je faisais élever quelques élèves à la cléricature ; les plus forts commençaient leurs études de théologie et me donnaient toutes sortes de consolations, soit pour leurs études, soit surtout pour leur bonne conduite. Par la direction que je leur donnais en particulier, j'étais parvenu à les rendre réellement supérieurs aux préjugés de leur nation »[36].

Pour ce qui concerne l'œuvre du clergé indigène, M. de Brésillac affirme:

> « L'Inde est certainement, à cause des castes, l'une des missions les plus défavorables à cette œuvre ; et cependant même dans l'Inde, même dans la partie de l'Inde où l'on tolère que les chrétiens conservent la caste, le clergé est possible. Tout dépend de l'éducation qu'on donnera aux jeunes clercs et de la direction qu'emploiera l'administration ecclé-siastique pour les diriger, quand ils seront prêtres. La difficulté est là et j'avoue qu'elle est grande, non du côté des indigènes, mais du côté des missionnaires européens »[37].

Entre-temps, un important document du Saint-Siège est publié le 23 novembre 1845. Il s'agit de l'Instruction Apostolique *Neminem Profecto* adressée à tous les archevêques, évêques, vicaires apostoliques et autres supérieurs de mission. Elle a comme sujet le clergé local dans les pays de mission. Par un ensemble de circonstances ce fut Mgr Luquet qui en favorisa la rédaction. Cela spécialement par ses *Eclaircissements sur le Synode de Pondichéry*.

Le texte de l'Instruction rappelait aux chefs de mission

> « les prescriptions du Saint-Siège quant à l'obligation de former un clergé autochtone, les poussait à donner à ce clergé une formation qui les prépare à s'assurer du gouvernement même des missions ; enfin elle les encourageait à introduire avec prudence et graduellement la préséance par ancienneté

---

36 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 517.

37 Ibid.

d'ordination dans les cérémonies où mission-naires et prêtres indigènes étaient réunis »[38].

5. Le voyage des bulles et la volonté de Dieu

Après sa lettre de renonciation à l'épiscopat envoyée à Mgr Bonnand et à Mgr Charbonnaux, M. de Brésillac avait renvoyé à Paris pour Rome les bulles de sa nomination accompagnées par la lettre à la Propagande. Il restait donc dans l'attente d'une réponse de la Congrégation.

Après cinq mois, en février 1846, M. de Brésillac apprend de façon indirecte que sa lettre à la Congrégation de Propaganda Fide et ses bulles étaient restées à Paris auprès du supérieur du séminaire des MEP, M. Langlois. Il en reste perturbé. Il craint que ce retard cause des problèmes au Coimbatore et donne aux Jésuites la possibilité d'inter-venir sur les décisions du Saint-Siège. Mais en parlant de cela avec Mgr Bonnand, il s'aperçoit que son évêque était en partie responsable de l'interception de ses lettres à Paris. Il affirme à ce propos :

> « Ce bon prélat me voulait évêque, mais avec d'autres combi-naisons. C'est encore la forme pour le fond, l'accessoire pour le principal qui, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, embarrassent bien de choses »[39].

M. de Brésillac n'arrive plus à comprendre ce qui se passe. Il écrit dans son journal :

> « Je n'y comprends plus rien et j'ignore comment tout cela finira. Si ceux de mes confrères qui ont de l'influence veulent que je sois évêque, pourquoi n'ont-ils pas simplement et ouvertement pris mon parti dès le commencement ? S'ils ne le veulent pas, pourquoi entraver aujourd'hui ma renonciation ? Tout est entre vos mains, o mon Dieu; daignez veiller sur votre œuvre et sur votre serviteur qui ne désire, il me semble, que la glorification de votre saint Nom »[40].

Entre-temps, le 11 mars 1846, M. Lagrené, ambassadeur de France en Chine, de passage à Pondichéry, visite le séminaire-collège. Il est très satisfait et surpris par la préparation des élèves et par leurs réponses. Il dit ensuite que c'était ce qu'il avait vu de mieux dans le domaine scolaire, pendant ses voyages en Orient[41].

---

38 *Histoire Universelle des Missions Catholiques*, sous la direction de Delacroix, S., Vol. III, *Les Missions contemporaines (1800-1957)*, Paris, 1957, 212.

39 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 530.

40 Ibid., 531.

41 Cf. Ibid., 538-539.

Le 19 mars 1845 la nouvelle bâtisse du séminaire est inaugurée avec une grande fête. Mgr Bonnand bénit les locaux, assiste à la Messe solennelle qui est chantée par M. de Brésillac, devant un grand nombre d'invités.

Le supérieur du séminaire n'est pas tellement satisfait de la réalisation de cette œuvre qui s'est éloignée de son plan originel. Il pense aussi qu'avec l'argent dépensé on aurait pu avoir un meilleur résultat.

Dans une lettre circulaire à ses missionnaires, Mgr Bonnand écrit que M. de Brésillac

> « enseigne la théologie à deux tonsurés, dont un va être minoré. Le Conseil du Séminaire a décidé que le cours de théologie serait de quatre ans. Outre la théologie, M. de Brésillac enseigne encore la philosophie et les mathématiques »[42].

Pendant ce temps d'attente d'une décision sur la nomination à l'épiscopat, M. de Brésillac parle souvent à son évêque de l'œuvre du clergé indigène. Mgr Bonnand l'écoute avec bienveillance, mais il n'arrive pas à prendre des décisions.

Dans sa réflexion, M. de Brésillac se dit qu'une meilleure connaissance des missions et de leurs problèmes lui avait cependant enflammé le cœur du désir de faire quelque chose d'important en ce domaine. Il se demandait :

> « Etait-ce une illusion ? Etait-ce orgueil ? Ou bien était-ce un rayon de votre Esprit, un mouvement de votre grâce à laquelle je n'ai pas été fidèle ? Dois-je renoncer à jamais à la pieuse ambition de procurer un bien fondamental à notre œuvre ? O Dieu, vous qui sondez les cœurs et les reins, purifiez mes intentions, et poussez-moi du souffle de votre Esprit ; c'est un Esprit de calme et de douceur, ennemi du trouble et de la violence, sans exclure la sollicitude, fille de l'ignorance et du désir »[43].

L'Esprit de calme et de paix était cependant présent dans le cœur de notre missionnaire qui écrit tout de suite après :

> « Dans toutes ces épreuves d'esprit et quelquefois de cœur, Dieu daignait me conserver la paix de l'âme. Je pouvais faire des fautes, et j'en faisais certainement par manque de forme et par imprudence, mais dans le fond, l'unique désir de servir l'Eglise dans les missions me faisait parler, agir et penser »[44].

---

42 AMEP, Vol. 1000, F. 1425-1426, Pondichéry, 30 avril 1846.

43 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 545.

44 Ibid.

6. La réponse de la Propagande et une autre complication

Au mois d'avril 1846, Mgr Bonnand reçoit une lettre de M. Langlois, supérieur du séminaire des MEP, où ce dernier affirme que la Propagande veut que M. de Brésillac soit sacré évêque. Pour cela il a envoyé à Rome, à Mgr Luquet, les bulles de sa nomination, le priant de les faire suivre à Pondichéry.

M. de Brésillac dit son embarras, en constatant d'une part que l'opposition de ses confrères contre Mgr Luquet, et par conséquent contre lui, n'a pas diminué, et d'autre part que c'est par l'intermédiaire de Mgr Luquet que ses bulles vont revenir. Mais il y une autre complication qui se dessine et qui va retarder encore la conclusion de l'affaire.

Il s'agit du projet de Mgr Bonnand qui voudrait laisser le poste de Pondichéry, avec toutes ses complications, et aller comme vicaire apostolique à Coimbatore. Pour cela il verrait bien M. de Brésillac à Pondichéry comme coadjuteur en vue de sa succession. En ce sens il avait écrit à la Propagande[45].

M. de Brésillac, qui reconnaît la bienveillance de son évêque envers lui, est absolument contraire à son projet. Il considère que le bien de l'Inde exige que Mgr Bonnand reste à son poste. Son prestige est très utile pour surmonter les nombreuses difficultés de Pondichéry, en particulier l'anomalie de la double juridiction et les relations avec les Jésuites.

Le 6 mai 1846, dans une réunion entre M. de Brésillac, M. Lehodey, M. Dupuis et Mgr Bonnand, ces missionnaires, qui étaient au courant du projet de l'évêque, obtiennent de lui qu'il n'insisterait pas auprès de la Congrégation, si elle faisait quelque difficulté. De son côté, l'évêque obtient que les missionnaires ne fassent rien pour rendre impossible son plan, comme par exemple, l'acceptation du pro-vicariat de Coimbatore par M. de Brésillac ou sa renonciation définitive à l'épiscopat.

Cette décision commune demande un nouveau temps d'attente de la réponse de la Propagande à Mgr Bonnand.

Entre-temps, à Rome, Mgr Luquet considérait que tout retard dans la nomination de M. de Brésillac favorisait les Jésuites qui désiraient voir la juridiction du Coimbatore unie à celle du Maduré.

En mai 1846, les bulles, que M. de Brésillac avait renvoyées, reviennent à Pondichéry. Mgr Bonnand est toujours dans l'attente d'une réponse de la

---

[45] Sur ce projet de Mgr Bonnand, cf. Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 546-550, 552.

Congrégation à sa demande. Il se prépare à partir pour une longue visite pastorale.

Au début de juin, M. de Brésillac juge le moment venu de prendre une décision définitive sur sa renonciation ou sur son acceptation de l'épiscopat. Dans son journal, il raconte lui-même comment il a choisi d'y arriver :

> « Ma position était vraiment critique et je ne voulais pas m'en rapporter à ma propre décision. Je priai donc Mgr de Drusipare de convoquer un conseil extraordinaire de tous les missionnaires alors présents dans la ville de Pondichéry. C'était, avec S.G., MM. Dupuis, Lehodey, Mousset, Pouplin, Richon, Leroux, Godet et moi. Dès qu'ils furent réunis, je leur soumis le doute suivant : ' Vu l'ensemble des circonstances et des antécédents que vous connaissez tous, puis-je, en conscience et sans préjudice pour nos missions, accomplir le désir que j'ai encore de renvoyer de nouveau mes bulles et de renoncer à l'épiscopat ?'.
>
> Puis je me retirai pour laisser plus de liberté à la discussion. Je n'ai jamais su ce qui se passa dans ce conseil, mais le résultat fut que je ne le pouvais point et que je devais accepter. Tous furent de cet avis, excepté un, je ne sais lequel, qui s'abstint de donner un avis »[46].

7. L'acceptation de l'épiscopat et ses implications

Avant de partir pour sa visite pastorale, Mgr Bonnand reçoit de M. de Brésillac l'assurance de son acceptation, il fixe avec lui la date et le lieu éventuel du sacre : il s'agit du premier dimanche du mois d'octobre à Carumattampatty, à l'occasion de la grande fête de Notre-Dame du Rosaire. Mais l'évêque insiste pour que tout cela ne soit pas rendu public. Il attend la réponse de la Congrégation et il garde encore l'espoir que son plan soit accepté. Cela met M. de Brésillac en difficulté parce qu'à Pondichéry plusieurs savent que ses bulles sont revenues, certains sont aussi au courant de son acceptation et ils ne s'expliquent pas pourquoi il ne soit pas considéré comme évêque élu. Cela met M. de Brésillac dans une condition qu'il considère comme pénible, humiliante et contradictoire[47].

En cette période, Mgr Bonnand et M. de Brésillac s'écrivent souvent sur les différents problèmes de la mission dans la région et sur les projets pour le

---

46 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 550-551.

47 Cf. Lettre à Mgr Bonnand, 12 juillet 1845. AMEP, Vol. 1000, J, 9-11.

sacre du pro-vicaire de Coimbatore et du vicaire apostolique du Maduré. En effet, le Maduré avait été érigé en vicariat apostolique et le Père Alexis Canoz, jésuite, avait été nommé vicaire apostolique.

Le 1er juin 1846, le pape Grégoire XVI meurt, laissant un grand regret spécialement dans les milieux missionnaires : comme ancien Préfet de la Congrégation de la Propagande, il avait travaillé beaucoup pour les missions.

En apprenant sa mort, plus de deux mois après, M. de Brésillac affirme :

> « Il avait lu en entier les remarquables *Eclarcissements* de Mgr Luquet sur le synode, et sa volonté personnelle dut grandement influer sur la promotion de ce cher confrère et de moi-même à l'épiscopat »[48].

En août, pendant sa visite pastorale, Mgr Bonnand reçoit enfin des lettres officielles de Rome et de Paris : tous sont contraires à son départ de Pondichéry. Il renonce donc à son plan et invite M. de Brésillac à prendre le rang d'évêque élu et à tout disposer pour le sacre qui doit avoir lieu, comme prévu, le dimanche 4 octobre à Carumattampatty, à l'occasion de la fête la plus importante de cette chrétienté.

Mgr de Brésillac écrit à la Propagande pour communiquer son acceptation, la date du sacre et que la consécration se fera en présence de Mgr Bonnand, de Mgr Charbonnaux et de l'archevêque de Vérapoly, Mgr Martini. Il s'explique aussi sur la raison de son silence et sur le retard de la consécration attribués seulement aux circonstances que la Congrégation connaît[49].

A la même date, Mgr de Brésillac écrit aux directeurs du séminaire des MEP pour les avertir qu'il a pris en main l'administration du Coimbatore et que la date et le lieu du sacre sont fixés. Il écrit en même temps à M. Tesson, son meilleur interlocuteur à Paris. Il lui dit avoir été moralement obligé à agir comme il l'a fait :

> « Oui, j'ai déploré qu'on ait fait la faute de me nommer, mais j'étais convaincu que dans la position où nous nous trouvions, il ne fallait pas en faire une seconde et plus dangereuse, peut-être, en refusant. Malheureusement, il s'agissait de moi et je ne pouvais pas dire ma conviction. Je ne pouvais qu'attendre avec patience, supportant la première bourrasque pour voir si le temps se lèverait calme après. Point du tout, il ne s'est calmé qu'après que j'aie eu envoyé mes lettres »[50].

---

48 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 582.

49 Lettre à la SCPF, 11 août 1846. AMA 2 F, 1-2.

50 Lettre à M. Tesson, 10 août 1846. AMEP, Vol. 1000, 1459ss.

III. LA PRÉPARATION AU SACRE ET LE DÉPART DE PONDICHÉRY

1. Les dernières semaines à Pondichéry

Dès que l'acceptation de l'épiscopat est rendue publique officiellement, les confrères vont chez Mgr de Brésillac pour le complimenter. Tout est calme, même chez les missionnaires qui, avant, avaient manifesté leur opposition : ils semblent avoir oublié tout mécontentement.

Il est intéressant de connaître le témoignage de son ancien curé de Saint-Michel de Castelnaudary qui, tout en étant malade, lui écrit pour dire que depuis son départ pour les missions, il n'a pas passé un seul jour sans le regretter. Il l'aurait voulu comme son successeur. A propos de sa nomination à l'épiscopat il écrit :

> « Votre promotion à l'épiscopat m'était connue avant que vous pussiez la soupçonner. Vous devez vous souvenir que je vous avais prédit lors de votre départ ce qui vous est arrivé »[51].

M. Godelle lui écrit :

> « L'affaire qui me pressait le plus de vous écrire, c'était pour vous dire que je me réjouissais dans le Seigneur de ce que la S.C. vous avait renvoyé les bulles ; et je me joignais au conseil que vous avez consulté à Pondichéry pour vous supplier d'accepter l'épiscopat et la direction du Coimbatore »[52].

M. Metral le félicite pour sa promotion définitive et il attend avec impatience le fête de Carumattampatty où le sacre doit avoir lieu[53].

D'autres confrères, comme MM. Barrot, Roger, Langier, Fricaud, Chevalier, Kérisouet, écrivent à Mgr de Brésillac pour le féliciter de sa promotion définitive à l'épiscopat[54].

Avant le début des vacances, au séminaire-collège de Pondichéry on procède à la distribution de prix. Comme d'habitude, la cérémonie est

---

51 Lettre de M. de Lacger curé de Saint-Michel à Castelnaudary, 14 mars 1846. AMA 2 F 7.

52 Lettre de M. Godelle, 16 juin 1846. AMA 2 F 7.

53 Lettre de M. Metral, 5 juillet 1846. AMA 2 F 7.

54 Juillet 1846. AMA 2 F 7.

solennelle. Les autorités de la ville sont présentes. Le gouverneur préside à la place du vicaire apostolique en visite pastorale.

Mgr de Brésillac prononce son discours comme supérieur du séminaire. Dans son intervention, il rappelle les motifs d'espérance exprimés l'année précédente. Il n'a pas été déçu :

> « Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir affirmer que cette espérance a fait place chez nous à une conviction profonde, à une certitude en quelque sorte irrévocablement démontrée. Non, je ne crains pas d'être démenti plus tard, en assurant que les Indiens sont capables de recevoir les bienfaits d'une éducation complète, tel (le) que le christianisme seul peut la perfectionner »[55].

Le supérieur rappelle que cette éducation pourra se développer avec l'aide de Dieu, maître de la nature, selon des moments qu'on ne connaît pas. Il ajoute :

> « Sachez-le, chers Indiens, vous serez ce que vous voudrez, dès que vous voudrez ce que vous pouvez être. Il ne vous manque ni l'intelligence, ni aucune des qualités nécessaires à un peuple pour marcher de pair avec tant d'autres peuples, qui n'ont réellement au-dessus de vous que l'avantage de la science et de l'éducation »[56].

Il parle ensuite de tout ce qui a été fait dans le domaine de l'éducation : le nouveau bâtiment, la publication de livres importants par l'imprimerie dirigée par M. Dupuis, comme des grammaires et des dictionnaires, un début de bibliothèque avec un bon nombre de livres déjà rassemblés, les instruments fondamentaux pour un cabinet de physique, l'augmentation du nombre de professeurs, des élèves et de divisions de classes.

Mgr de Brésillac ajoute qu'une volonté supérieure l'appelle ailleurs, qu'il doit obéir, que Dieu seul connaît le sacrifice de cette obéissance et qu'il fait alors ses adieux :

> « Et vous, chers élèves, vous mes chers enfants, qui avez été pendant près de trois ans l'objet de ma continuelle sollicitude et le sujet de ma joie la plus pure, adieu ! Mais cet adieu, chers enfants, recevez-le dans sa véritable et

---

55 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 566.

56 Ibid., 568.

primitive signification. C'est à Dieu que je vous laisse, à Dieu que je vous recommande, à Dieu que je vous confie »[57].

2. La retraite, souffrances et consolations

Entre le 8 et le 16 septembre Mgr de Brésillac va dans le village d'Ariancoupam, près de Pondichéry, pour faire sa retraite de prépa-ration à l'ordination épiscopale.

Dans son journal, il manifeste l'état de son esprit pendant cette expérience spirituelle. Il n'est pas tellement calme. Il veut passer du temps en intime union avec Dieu, mais l'état agité de son esprit et de son cœur ne le lui permet pas. Voici l'essentiel des résolutions qu'il prend pendant la retraite avec l'intention de les préciser mieux par la suite :

> « Consacrer plus spécialement et plus efficacement que je ne l'ai fait jusqu'ici tout mon temps, toutes mes facultés, tout mon être à la gloire de Dieu, à la propagation de l'Evangile, à l'extension et à l'exaltation de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine dans le sein de laquelle je veux vivre, agir, mourir. Ne rien désirer, ne rien dire, ne rien écrire, qui n'ait pour but plus ou moins immédiat, cette unique fin de toutes mes actions et de toutes mes pensées. Marcher le plus vite possible et le plus directement possible vers le but que la sainte Eglise s'est proposé en envoyant des évêques étrangers comme missionnaires dans ces pays »[58].

Il ajoute que si on accorde aux simples missionnaires le titre d' « apostoliques », à plus forte raison les évêques doivent-ils se conduire de manière à mériter un jour l'auréole des apôtres. Venant aux relations avec les autres, il écrit :

> « Dans mes rapports avec les Indiens aussi bien qu'avec les missionnaires, employer toujours la douceur de préférence à la force, sans faiblesse néanmoins, et sans me départir de l'énergie que le Seigneur a mise dans mon caractère, pour soutenir tout ce qui est de principe chrétien et catholique, selon mes convictions acquises en la présence de Dieu et dans la méditation de l'Evangile »[59].

---

57 Ibid., 570.

58 Ibid., 578.

59 Ibid.

Il présente ensuite un critère qu'il veut suivre, et dont la présence se manifestera par la suite dans le comportement du futur évêque :

> « D'ailleurs et toujours me méfier de mes propres forces et de mes propres lumières, soumettant avec une pleine confiance en Dieu le succès de mes entreprises à la divine Providence, sous la direction du Saint-Siège et, dans le doute, selon ses décisions, ne laissant rien ignorer à Rome de ce qui se passe dans l'Inde, et toujours prêt à soumettre mon jugement au jugement du pontife des pontifes, le vicaire infaillible de Jésus sur la terre »[60].

Mgr de Brésillac termine ses résolutions avec le propos de continuer à élever au Seigneur une prière devenue habituelle dans sa vie, surtout dans les moments les plus importants :

> « Enfin, j'adresserai souvent à Dieu la prière qui a fait jusqu'ici ma force et ma consolation, de faire réussir mes entreprises et de faire triompher mes opinions, si elles sont réellement dans le vrai, et pour la plus grande gloire de notre bon Maître. Au contraire, de les faire échouer si elles ne sont point conformes aux vues de son éternelle sagesse : 'Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à ton nom rends gloire'(Ps 113,1) »[61].

Ce qui a causé tristesse et agitation dans l'esprit du futur évêque pendant la retraite est le refus à une demande considérée par lui de grande importance.

Il avait demandé instamment de pouvoir emmener avec lui un ou deux séminaristes, de son choix, pour qu'ils l'aident à commencer un nouveau séminaire à Coimbatore. Avec eux il aurait pu y établir de bons principes et des bons usages et, surtout, faire démarrer dans son vicariat l'œuvre du clergé indigène. D'ailleurs, deux séminaristes, Aroulnaden et Pakianaden avaient exprimé le désir de le suivre. Mais on les lui refuse. On lui propose un seul, un autre qui n'a pas les qualités nécessaires pour qu'on puisse compter sur lui, dans une œuvre qui devrait commencer. Alors il va partir seul, plus seul, comme il dit, que quand il partit pour Salem, parce qu'alors il avait Marie-Xavéry comme disciple.

---

60 Marion Brésillac, Souvenirs…, op. cit., 578-579.

61 Ibid., 579.

Au niveau des missionnaires, plusieurs de l'intérieur avaient exprimé le désir de suivre Mgr de Brésillac. On lui donne un missionnaire seulement, M. Pacreau, qui connaît bien le pays, mais qui a un caractère difficile.

3. Le départ de Pondichéry

La retraite terminée le 16 septembre 1846, Mgr de Brésillac se prépare au voyage pour Carumattampatty. Le départ est fixé pour le samedi 19. Dans les jours précédents, il va au séminaire pour célébrer la Messe d'adieu en présence de tous les élèves mais, pendant toute la célébration, il est vaincu par l'émotion et ses larmes coulent tout le temps. Ce qui touche son cœur, comme il le dit, sont trois pensées :

> « Je pensais au peu que nous avions encore fait pour l'œuvre du clergé, à tout ce que nous aurions pu faire pour elle avec plus d'union, plus de prudence, plus de confiance en Mgr Luquet, enfin et surtout à l'occasion inappréciable que nous perdions en ce moment de faire faire à cette œuvre un pas immense »[62].

Cette occasion c'était son départ pour Coimbatore où, avec quelques séminaristes qu'il avait bien formés à Pondichéry, il aurait pu disposer comme d'un noyau pour un grand séminaire.

Le 19 septembre 1846, Mgr de Brésillac quitte Pondichéry de bon matin. Il fait le voyage avec Mgr Bonnand. Mgr Charbonnaux les rejoindra à Salem et Mgr Martini à Carumattampatty. Le Père Canoz, supérieur des Jésuites du Maduré, élu lui aussi à la dignité épiscopale, a répondu à l'invitation et il sera présent.

En conclusion, la nomination de Mgr de Brésillac à l'épiscopat a fait vivre au nouvel évêque une expérience longue et tourmentée pour plusieurs raisons liées surtout aux différents protagonistes de l'affaire : Mgr Luquet, Mgr Bonnand, les Directeurs du séminaire de Paris, la Propagande, les missionnaires de Pondichéry, les décisions du synode de 1844. Et puis le nouvel élu avec une situation personnelle déjà complexe à cause de son engagement pour l' « œuvre du clergé indigène ». Tout cela, dans le cadre toujours difficile de la mission en Inde.

> « Que dire au terme d'un chapitre aussi long et, pourquoi ne pas le dire, bien pénible. Les hommes qui ont été les acteurs de ces événements, tant à Rome comme à Pondichéry, ont été certainement animés de meilleures intentions, n'ayant en vue que le bien des missions. Il n'est pas donné à tous les hommes

---

62 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 585.

d'embrasser les problèmes dans leur ensemble. D'où bien des incompréhensions et des oppositions souvent inexplicables. Ce fut le cas ici : les uns voyaient sans doute trop loin ; les autres ne comprenaient pas assez la portée de certains faits. On ne peut douter ici de la pureté d'intention des uns et des autres. C'est à travers les hommes et malgré les hommes que les œuvres de Dieu se font »[63].

[63] Reyser L., *Vie de Mgr de Brésillac* (inachevé), 325. AMA 2 F 52.

CHAPITRE 8

LES DÉBUTS DE LA MISSION ÉPISCOPALE
(1846 – 1849)

I . ÉVÊQUE ET PRO-VICAIRE

1. En voyage vers Carumattampatty

Le voyage de Mgr de Brésillac de Pondichéry à Carumattampatty se déroule sans problèmes. Notre évêque élu, assis sur un palanquin, récite le bréviaire, fait sa lecture et dit son chapelet. Puis, dans un bungalow pour la nuit, pendant des longs moments de silence et d'isolement, il a le temps de réfléchir et d'écrire ses considérations dans son journal.[1]

Pendant le voyage, il rencontre des gens, se rend compte de leurs conditions de vie, voit leur pauvreté, entend aussi des cris de malédiction lancés par certains contre les Européens, à leur passage.

A cette époque, les Anglais dominent en Inde et Mgr de Brésillac écrit dans son journal :

> « Quel est donc le gouvernement étranger qui ne fait pas passer son intérêt propre avant celui des peuples qu'il tient sous son joug ? Et si, au siècle où nous vivons, les nouvelles combinaisons sociales, qu'entraîne le développement excessif de l'industrie, sont en général préjudiciables à la classe pauvre, combien ces tristes effets ne doivent-ils pas se faire sentir en Inde où la population entière, à part quelques habitants des villes commerciales, est réduite à l'état de pauvres par un gouvernement étranger de marchands ? Qui pourrait, pour ne citer qu'un exemple, énumérer le nombre de victimes de la faim, par cela seul que les cotons sont exportés pour être manipulés et tissés en Angleterre, puis rapportés en toiles mieux faites et quelquefois à meilleur prix que si elles eussent

[1] Cf. Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 589.

été travaillées dans l'Inde, mais tout cela à la ruine des castes si populeuses des tisserands ? »[2].

Le groupe des voyageurs arrive à Salem comme prévu et Mgr de Brésillac se réjouit de voir les personnes et les lieux où il avait passé les premiers mois de sa vie missionnaire.

Mgr Charbonnaux arrive à Salem pour se joindre à la caravane qui se remet en voyage, passe le fleuve Cavery et, le 29 septembre 1846, arrive à Irodou. Notre futur évêque se trouve ainsi dans sa juridiction et il est content de pouvoir célébrer la Messe dans la petite église du lieu.

D'Irodou à Carumattampatty la distance est courte et le 1er octobre, au matin, Mgr de Brésillac arrive à Carumattampatty. Il est accueilli par une grande foule, par les missionnaires qui étaient déjà arrivés, par les chefs de village. C'est un jeudi et dans les jours suivants jusqu'au dimanche arrivent les évêques invités, Mgr Martini vicaire apostolique de Vérapoli et Mgr Canoz vicaire apostolique élu de Maduré.

2. La cérémonie du sacre

Malgré les moyens très limités, soit les gens, soit le futur évêque ont tout fait pour que la cérémonie du dimanche 4 octobre soit solennelle. Elle se passe dans la joie et avec une certaine pompe. L'évêque consacrant est Mgr Bonnand assisté de Mgr Charbonnaux et de Mgr Martini[3]. Il y avait treize prêtres. Les chrétiens étaient venus de toutes les parties du pro-vicariat de Coimbatore et, après la grand Messe, se présentent à l'évêque pour le saluer et lui offrir un cadeau, comme on fait selon la tradition.

Le nouvel évêque choisit comme blason celui de sa famille. En particulier on y voit un dauphin nageant sur une mer agitée et une étoile d'argent surmontée d'une couronne comtale. Sa devise est : « Lumen rectis », lumière pour les hommes droits. Ces paroles renvoient à un programme que Mgr de Brésillac suivra fidèlement dans sa vie malgré toutes les implications qu'il exige.

3. Les premiers pas du pro-vicaire

---

2 Ibid., 594.

3 D'après le certificat de consécration épiscopale rédigé par Mgr Bonnand. AMA 2 F 13.

Dans les jours suivants le sacre, les invités partent l'un après l'autre et aussi les chrétiens, qui rentrent dans leurs villages. Autour de l'église de Carumattampatty revient le silence. Cette église sert de centre pour plusieurs communautés chrétiennes environnantes. La seule maison qui existe est celle du missionnaire, complètement isolée.

Notre évêque se retrouve avec ses missionnaires. M. Jarrige, qui avait été pendant un an pro-vicaire, part tout de suite. Ce qui lui cause la première souffrance. Il aurait voulu sa présence, même pour un temps limité. Quatre missionnaires sont à la disposition du pro-vicaire : M. Métral, M. Pacreau, M. Barot, M. Laugier[4].

Dans son journal, Mgr de Brésillac nous présente ses premières impressions sur le personnel disponible. Du fait qu'ils sont seulement quatre, il ne veut pas les appeler par leur nom, sauf un. Il craint d'offenser la charité et la justice. Il a la délicatesse d'employer des sigles et, de temps en temps, de les changer pour que la personne en question ne soit pas reconnue.

Le missionnaire dont l'évêque parle librement et plusieurs fois est M. Métral :

> « C'est l'homme le plus saint, le plus parfait par conséquent que j'ai connu dans ma vie. Il est vrai qu'encore je ne le connaissais pas ce qu'il est, et même il ne devait pas être parfaitement connu de Mgr de Drusipare. Extrêmement humble, mais sans affection, ce qui est un grand degré de perfection de plus et d'ailleurs, sans moyens transcendants, n'ayant à l'extérieur rien de fort remarquable, il avait dû produire peu d'effet sur l'esprit de ses supérieurs (…). Son éminente sainteté n'avait pu cependant se cacher aux yeux de tous, et déjà on lui donnait, comme en plaisantant il est vrai – mais les plaisanteries ont aussi leur sens par la cause qui les inspire - , on l'appelait donc en plaisantant, mais sans ironie, 'le saint Père' »[5].

Le 7 octobre 1846, à Carumattampatty, a lieu la première réunion du conseil de l'évêque avec ses missionnaires pour mettre les bases de son administration.

---

[4] M. Métral Pierre, né au diocèse de Chambéry en 1802; part pour la côte de Coromandel en 1836. Décédé à Coimbatore en 1857.
M. Pacreau Jean Louis, né au diocèse de Poitiers en 180 ; part pour l'Inde en 1834. Quitte la mission en 1850 pour raison de santé et meurt en mer.
M. Barot Jean Baptiste, né au diocèse de Tulle en 1818 ; part pour la côte de Coromandel en 1844. Revient malade en France en 1855.
M. Laugier Antoine, né en 1820 au diocèse de Digne ; part pour la côte de Coromandel en 1844. Quitte en 1847.

[5] Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 605.

Dans le compte-rendu de ce conseil, écrit par le pro-vicaire, nous découvrons la volonté de l'évêque de se faire aider par ses missionnaires dans l'administration ordinaire et dans les affaires graves de la mission. Il veut les réunir de temps en temps, selon les circonstances et les possibilités. Il précise la nature du conseil : il doit servir à éclairer l'évêque qui, cependant, ne renonce pas à sa responsabilité et il n'est pas obligé de suivre toujours ses indications. Il les suivra avec plaisir sauf quand, devant Dieu, il estimera devoir s'en écarter.

Selon les premières décisions M. Pacreau reste à Carummattam-patty : en connaissant le pays, la langue et les usages de la région, il est nécessaire auprès de l'évêque. Il s'occupera aussi des enfants, qui forment un petit noyau de séminaire, et de la procure.

L'évêque exprime le désir de voir, le plus souvent possible, ses missionnaires se retrouver soit avec lui, soit entre eux. Il les invite à faire en sorte que ces rencontres « tournent toujours à la plus grande gloire de Dieu, à l'avancement plus rapide de l'œuvre qui nous est confiée et au progrès de leur propre bien spirituel »[6]. Le pro-vicaire fait comprendre aussi qu'il désire voir le plus possible dans une mission deux mission-naires ensemble au lieu d'en avoir un seulement.

4. Le pro-vicariat de Coimbatore

Le nouveau pro-vicariat de Coimbatore a « 110 à 120 milles de diamètre »[7]. La juridiction de Mgr de Brésillac mesure environ 250 km du nord au sud et presque la même distance entre l'est et l'ouest. La surface peut être évaluée à 30.000 km^2 environ. Elle « est limitée à l'est par le fleuve Cavery et le Royaume du Maduré, au sud par le Royaume du Maduré, à l'ouest par les Monts Gates et au nord par le Royaume du Mayssour et le fleuve Cavery »[8].

---

6 Ce texte était joint à la lettre à M. Tesson, 15 octobre 1846. AMEP, Vol. 1011. Dans la liasse " Coimbatore" le numéro de ce document est illisible. Il n'a qu'un seul chiffre.

7 Lettre au Conseil de la Propagation de la Foi, 16 octobre 1846. AMA, copie 2 F 6, 9ss. AMEP Vol. 1011, 6. Cf. Carte du pro-vicariat de Coimbatore.

8 Lettre à la Propagande, 15 octobre 1846. Copie AMA 2 F 6, 15ss.

CARTINA

Du point de vue géographique, il se divise en deux régions climatiques : les plateaux de Coimbatore et du Malealam, avec un climat de mousson et les monts Nilgiris au nord-ouest, avec un climat beaucoup plus salubre. Dans cette région, la ville de Ootacamund à 2433 mètres d'altitude était devenue un lieu touristique très apprécié et fréquenté par les Anglais.

Dans le Coimbatore on produit du riz, du coton et du jute. On y trouve beaucoup de tisserands. Ils tissaient les toiles à la main. Mais la concurrence de l'industrie textile anglaise a entraîné de graves conséquences pour les Indiens. Beaucoup sont condamnés au chômage et donc à la misère. De temps en temps, des périodes de sécheresse augmentent encore les difficultés pour la vie quotidienne des gens.

Du point de vue politique, le territoire de la province de Coimbatore se trouve dans l'Inde britannique. Il s'agit d'un collectorat, dont le siège principal est à Coimbatore. Le collecteur dépend de l'administrateur de Madras. L'administration anglaise se méfie des missionnaires français. Elle ne leur apporte aucune aide et parfois leur crée des difficultés bureaucratiques.

Du point de vue ecclésiastique, le pro-vicariat du Coimbatore est entouré par le vicariat de Mysore au nord, par celui de Pondichéry à l'est, par celui de Maduré au sud-est, par le vicariat de Vérapoli au sud-ouest et par celui de Mangalore à l'ouest.

En 1846, le nouveau pro-vicariat a 50 églises ou chapelles, 7 écoles, entre 15000 et 16000 chrétiens, chaque année on compte 100 à 200 conversions. Dans son rapport annuel de 1843, Mgr Bonnand énumère trois districts : Carumattampatty, Palghat, Ootacamund ou les Nilgirris. Mais en décembre 1846 M. Pacreau, qui connaît bien la région, rédige un rapport pour les directeurs du séminaire des MEP et, d'après les désirs de l'évêque, prévoit dix districts dès que des nouveaux missionnaires arriveront dans le pro-vicariat. Ils s'appellent : Carumattampatty, Kodively, Dharapuram, Senimalé, Coimbatore, Ootacamund ou Nilgiris, Covilpaleam, Palghat, Vadakanchery, Atticodu. Dans le même texte, M. Pacreau parle de Carumattampatty.

> « L'église de Karumattampatty est provisoirement le chef lieu. C'est une véritable grange dont la charpente est un repaire de chauves-souris auxquelles on ne peut en interdire l'entrée qu'en réparant toutes les portes et fenêtres. Les dépenses d'une sacristie sont de toute urgence. Des ornements d'autel il n'y a pas un, si l'on excepte un devant d'autel, quelques garnitures et quelques statues. C'est à Karummattampatty que Monseigneur a l'intention d'établir le petit séminaire. Mais il faut le bâtir. Le presbytère consiste en trois petites chambres. Sa Grandeur a des précautions à prendre pour n'être pas mouillé dans la sienne quand il pleut. Un catéchiste pour l'église, un maître de langue malabare pour les

enfants destinés à commencer le séminaire sont, ainsi que toutes leurs familles, aux frais de la procure »[9].

Pour ce qui est de l'histoire récente de la mission

> « jusqu'en 1836 toute la région autour de Carumattampatty était revendiquée par les prêtres goanais. C'est seulement en 1836 que le premier missionnaire des MEP, M. Pacreau, à la demande de certains chrétiens, commence à résider à Carumattampatty. Le décret *Multa praeclare* de 1838 avait défini et limité la juridiction de Goa et confié toute cette région aux missionnaires MEP. Mais les prêtres goanais, soutenus par l'archevêque portugais de Goa, continuèrent de s'imposer en créant la division parmi les chrétiens, dont certains les voulaient quand la majorité préférait les missionnaires »[10].

Un danger grave, dont Mgr de Brésillac doit s'occuper, est l'occupation, surtout dans les villages, d'une église ou d'une chapelle catholique par des fidèles soumis aux prêtres goanais. Au moment de son arrivée, la mission catholique ne possédait aucun bâtiment dans tout le pro-vicariat. Pour cela l'évêque envisageait d'acheter à ses frais une maison d'où il aurait pu être sûr de ne pas être chassé. Malgré tout cela, l'évêque écrit dans son journal :

> « Heureusement, le bon Dieu me fit la grâce de me faire personnellement aimer les chrétiens dès le principe. Mon caractère leur convenait ; ils voyaient d'ailleurs que je les aimais sincèrement car, quoi qu'on ait dit de l'ingratitude des Indiens, je suis persuadé qu'ils aiment ceux qui les aiment, et c'est rare »[11].

5. Une grande pauvreté

En 1845, Mgr Bonnand avait envoyé au Coimbatore M. Jarrige comme pro-vicaire provisoire. Ce missionnaire était en Inde depuis 1819 et il connaissait bien la situation de la région. Dans une lettre il parle de la grande pauvreté de cette mission :

> « C'est une mission dépourvue de tout, pas même une croix de cuivre, point de tabernacle pour le Saint-Sacrement, point de maison où j'ose déposer le

---

9 AMEP, Vol. 1007, pièce M. Pacreau aux Directeurs du Séminaire, 1 décembre 1846. Cité dans : Launay, A., *Histoire des missions…*, op. cit., Vol. II, 384.

10 Gantly, P., *Marion Brésillac in India*, op. cit., 127.

11 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 612.

peu d'argent que nous avons (…). C'est la plus délaissée et celle qui a le moins de ressources »[12].

Le 15 octobre 1846, dans une lettre aux directeurs du séminaire des MEP, Mgr de Brésillac écrit :

> « Ainsi, me voici à Carumattampatty. Si je ne considérais que ma personne, je vous dirais simplement que j'y suis très heureux et très satisfait. Il me semble sortir du monde et me trouver tout d'un coup transporté dans un lieu de retraite et de paix. De plus, la température de ces contrées est si différente de celle de Pondichéry qu'il me semble être rentré dans un Paradis terrestre. Néanmoins, mon cœur d'évêque souffre cruellement du mal moral qui règne non seulement dans le pays, mais un sein de nos chrétientés mêmes ; à la vue du bien qu'il y aurait à faire sous tous les rapports et de l'impossibilité où je me trouve de remédier même aux plus pressants faute de moyens et de missionnaires.
>
> (…) Quant aux dépenses à faire, elles sont énormes et nous n'avons pas de ressources locales. Ici pas une église comme il y en a plusieurs dans le Maïsoure, qui reçoive la moindre chose du gouvernement anglais ou des Raja. Pas une autre église que celle-ci qui soit passable (relativement parlant), encore avons-nous ici beaucoup de peine à nous loger trois. De plus, le peuple est dans la misère par la cause du défaut de pluies qui se fait sentir depuis plusieurs années à tel point que plusieurs villages se sont dispersés et que plusieurs chrétientés qui nous auraient aidés autrefois, viennent nous demander l'aumône »[13].

6. Les sentiments des séminaristes de Pondichéry

Dans les premiers temps de sa présence dans le pro-vicariat de Coimbatore, Mgr de Brésillac reçoit plusieurs lettres de ses anciens élèves du séminaire de Pondichéry. Elles méritent notre attention.

La première est celle de Pakianaden : il vient de recevoir les ordres mineurs quand il écrit à son ancien supérieur avec des termes pleins de respect et affection. Il avait demandé de le suivre à Coimbatore, mais sa demande n'avait pas été acceptée.

Dans une lettre commune, les élèves du séminaire de Pondichéry répondent ainsi à Mgr de Brésillac qui leur a envoyé sa bénédiction épiscopale :

> « O Notre Vénérable Père, nous sérions bien ingrats si nous ne pensions pas à vous, si nous ne vous aimions pas. Mais notre cœur nous dit que nous vous

---

12 Lettre à M. Tesson, 4 décembre 1845. AMEP, Vol. 1000, 1245.

13 Lettre aux directeurs de Paris, 15 octobre 1846. AMEP, 1001, n.5.

aimerons toujours. (…). Quant à nous, Monseigneur, nous nous rappellerons avec attendrissement et reconnaissance tout ce que vous avez fait pour nous, et nous ne saurions oublier vos vertus qui nous laissent de si doux souvenirs. Hélas, il n'y a pas longtemps que nous étions heureux de vous posséder parmi nous »[14].

Un autre séminariste, Aroulnaden, s'adresse à son ancien supé-rieur, à l'occasion de la nouvelle année, en ces termes :

> « Quoique j'aie écrit à Votre Grandeur il n'y a pas longtemps, je ne puis cependant m'empêcher de le faire encore. En seriez-vous fâché, Monseigneur ? Eh ! non, je pense, car vous nous aimez tant ! Vous êtes si plein de bienveillance pour nous ! Vous nous voulez tant de bien ! Que vais-je donc souhaiter à un si bon père ? »[15].

7. Dans la pastorale

Dans les premiers temps de son ministère, Mgr de Brésillac réside à Carumattampatty. Il est aidé par M. Pacreau qui connaît bien la région. Il ne prend pas de décision sans le consulter. En ce temps il étudie la langue tamil qu'il avait cessé d'apprendre quand il était au séminaire de Pondichéry.

Notre pro-vicaire cherche aussi à occuper un vaste terrain vide et abandonné qui se trouve autour de son petit jardin, à côté de l'église de Carumattampatty. Il met les autorités devant le fait accompli, mais elles ne protestent pas.

En même temps, il envoie M. Pacreau à Coimbatore pour chercher un terrain convenable. Cette ville se trouve à 25 km de Carumat-ampatty.

En 1846, il n'y a ni église, ni maison, ni chrétienté constituée, mais seulement quelques familles chrétiennes. Mais elle est le chef-lieu de la province, le lieu où réside le collecteur. Une résidence est nécessaire pour le pro-vicaire. Il estime en effet que le centre de la mission doit être dans cette grande ville.

Vers la fin de l'année 1846, à l'approche de la fête de Noël, l'évêque décide d'aller à Ootacamund où ne se trouve pas de missionnaire résidant, ce qui, en cette occasion, peut favoriser les chré-tiens schismatiques.

La communauté chrétienne, d'après le pro-vicaire, est parmi les plus intéressantes de sa juridiction.

---

[14] Lettre des élèves du séminaire de Pondichéry, le 22 octobre 1846. AMA 2 F 8, 120-121. Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 634-635.

[15] Lettre de Aroulnaden, 1er janvier 1847. AMA 2 F 8, 131. Extraits : Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 636.

Le 17 décembre, Mgr de Brésillac se met donc en voyage avec M. Pacreau pour un itinéraire très intéressant et beau à cause des montagnes. Il le décrit longuement dans son journal[16]. Il est touché par les paysages : c'était la première fois qu'il voyait des montagnes en Inde. Il pense aussi que ces lieux seraient bien indiqués pour recevoir quelque communauté de religieux, comme par exemple les Trappistes. A ce propos, il écrit :

> « Leur prédication muette pourrait bien être plus efficace que celle de la parole. Leur genre de vie est surtout de ceux qui portent les Indiens à l'admiration. L'exemple constant de patience, de vie frugale, de mortification, de prière, cette véritable vie de 'sanyasi'[17], dont les religieux missionnaires sont si loin de donner l'exemple, porteraient assurément des fruits abondants »[18].

Le voyage se poursuit sans événements particuliers et l'évêque missionnaire et son collaborateur arrivent à Ootacamund par une magnifique route tracé dans la montagne par les ingénieurs anglais.

En arrivant dans cette ville, l'évêque souffre en voyant la beauté du temple protestant et la pauvreté de l'église catholique qui est seulement « une petite et triste masure que la croix surmontait ». La maison du missionnaire était une pauvre cabane. Mais cela s'accorde bien avec la pauvreté de la naissance de Jésus à Bethléem qu'il célèbre pour la première fois comme pasteur chargé de ces fidèles.

Le 1er janvier 1847 arrive. Mgr de Brésillac est encore à Ootaca-mund et, comme souvent au premier jour de l'an, nous trouvons sa prière dans son journal. Elle est comme un bilan de l'année qui s'écoule et nous permet de suivre son expérience spirituelle parmi les événe-ments complexes et tourmentés qu'il a vécus :

> «O Dieu, l'année qui vient de s'écouler a été signalée par bien des grâces par vous accordées à votre indigne serviteur, tantôt élevé presque jusqu'aux nues, tantôt refoulé dans de profonds abîmes. On a écrit à ma louange, et d'autres m'ont traité avec ignominie.
>
> Vous-même, ô mon Dieu, avez brisé mon cœur sous le poids de la tribulation, et puis vous l'avez enivré de délices. Vous m'avez comblé de maux, et comblé des plus précieuses consolations. De mes yeux ont coulé des larmes de joie, mêlées à des larmes d'amertume; et tout cela, j'aime à le reconnaître, ô mon Dieu, c'est votre grâce qui l'a permis.

---

16 Cf. Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 614-624.

17 Dans l'hindouisme le terme *sanyasi* est employé souvent pour indiquer les personnes qui renoncent à tout et s'appliquent aux choses spirituelles.

18 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 620.

> Aussi, malgré mes nombreuses infidélités, il me semble que je vous aime un peu plus qu'hier, et qu'avant-hier. Faites, ô mon Dieu, que mon amour grandisse avec vos bontés et que ma reconnaissance, qui devrait être sans borne, ne s'arrête pas du moins aux limites communes, car vous avez eu pour moi des grâces singulières. (…)
>
> Pardonnez-moi, Seigneur, et que ceux qui liront ces lignes me pardonnent aussi, ne perdant jamais de vue que si, dans mon journal, j'use quelquefois d'expressions fortes pour caractériser la conduite des personnes que je vénère d'ailleurs, je ne prétends jamais attaquer leurs intentions.
>
> L'avenir est à vous, Seigneur, et je ne sais trop sur quelle plage nous pousse le vent qui souffle en ce moment.
>
> Quoi qu'il m'arrive, soyez, Seigneur, l'unique mobile de mes actions, l'unique fin de mes entreprises, l'unique objet de mes désirs.
>
> Rendez-nous les instruments dociles de votre miséricorde envers ces peuples malheureux.
>
> Donnez-moi pour cela l'intelligence, la force, le désintéressement, la mortification, l'humilité, le zèle, et toutes les vertus qui devraient faire l'ornement d'un évêque missionnaire. Avec elles, nous triompherons des plus grands obstacles. Ou du moins, nous aurons fait ce qui est en nous pour combattre le bon combat, et vous n'en exigez pas davantage de notre faiblesse. Ah! qu'il reste encore à faire, Seigneur, que nous sommes encore loin du but »[19].

Par la suite, revenu à Carumattampatty, le pro-vicaire achète à Coimbatore une maison convenable, avec un jardin attenant. Elle devient sa résidence officielle, mais il laisse passer quelques mois avant de l'habiter. Il prépare son plan : en attendant de construire une église qui sera dédiée à saint Michel et qui sera le centre du diocèse, la salle principale de la maison peut servir comme chapelle pour les chrétiens de la ville et de quelques villages des environs.

Le pro-vicaire voudrait faire la visite pastorale de sa juridiction, mais il manque de moyens et de personnel. Il a demandé à Mgr Bonnand un missionnaire pour quelque mois afin qu'il l'accompagne dans la visite, mais il ne l'obtient pas. M. Pacreau, qui pourrait l'accompagner, demande que la visite se fasse de façon convenable selon les exigences locales. Ce qui pour le moment n'est pas possible.

Alors notre évêque se limite à visiter le district de Carumat-tampatty accompagné par quelques élèves de son séminaire. Il est content de l'accueil qu'il reçoit, de la générosité de la population malgré sa pauvreté. Il cherche à

---

[19] Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 627-628.

rendre la visite moins onéreuse avec la distribution de quelques aumônes aux plus démunis.

8. Au-delà du Coimbatore

Dans la situation difficile de sa juridiction, Mgr de Brésillac ne perd pas de vue les problèmes d'ordre général de la mission en Inde. Il développe la correspondance avec Mgr Retord, vicaire apostolique du Tonkin. Le sujet des lettres concerne surtout la question du clergé local. Il affirme que ce clergé existe quand les prêtres indigènes ne sont pas dispersés et quand ils ont aussi leur place dans la direction des paroisses et autres institutions ecclésiastiques[20].

Dans les mois de mai et de juin 1847, le pro-vicaire du Coimbatore quitte sa juridiction pour répondre à deux invitations. Il lui est pourtant difficile de voyager soit à cause des problèmes financiers, soit aussi parce que le manque de personnel l'oblige à remplacer des mission-naires, comme quand il fait lui-même la classe aux élèves de son petit séminaire. Mais il lui est aussi très difficile de refuser.

La première invitation vient de Mgr Martini, qui avait été présent à son sacre et qui l'invite à Vérapoli pour la consécration de Mgr Baccinelli qui sera chargé du nouveau vicariat apostolique de Quilon. Tous les deux sont des Carmes. La date de la cérémonie est fixée pour le 23 mai, dimanche de Pentecôte.

La deuxième invitation vient de Mgr Canoz, jésuite. Lui aussi est venu, comme évêque élu, à Carumattampatty pour sa consécration épiscopale. Un refus aurait été pris comme la suite des problèmes précédents entre les Jésuites et les missionnaires de Pondichéry. La cérémonie aura lieu le 29 juin, fête de saint Pierre et Paul.

8.1. Le voyage à Vérapoli

Le 14 mai 1847, Mgr de Brésillac quitte Carumattampatty pour le voyage qui le conduit à Vérapoli, dans le Kerala, sur la côte occidentale. Il s'agit d'une occasion qui lui permet de faire aussi, en chemin, une première et courte visite de son district de Palghat.

---

[20] Cf. Lettre de Mgr Retord, juin 1846. AMA 2 F 8, 87-88. Lettre à Mgr Retord, 19 janvier 1847. AMA 2 F 6, 49-55. Voir : Extraits de la lettre de Mgr Retord et commentaires de Mgr de Brésillac dans : Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 642-648.

Dans son journal, nous trouvons la description du voyage et ses impressions devant une réalité nouvelle comme celle de l'ancienne chrétienté qui se trouve sur la côte dite malabare. Il fait aussi des comparaisons avec la situation qu'a connue l'Inde jusqu'à ce moment là[21]. Les mêmes points reviennent : le clergé local parce qu'il rencontre des prêtres indiens nombreux ; les méfaits de la colonisation anglaise ; la question des castes, des rites et des usages ; le style de mission tenu par d'autres missionnaires, comme les Carmes.

Après avoir laissé Palghat, l'évêque laisse son territoire et arrive au village de Mélarcoudou où se trouve une communauté chrétienne de rite syro-chaldéen.

Mgr de Brésillac est très bien accueilli par les fidèles et par le prêtre indien. L'église est belle, bien bâtie, d'une propreté remarquable, presque élégante. Il est encore plus surpris quand il apprend d'où vient tout cela :

> « Quel ne fut mon étonnement quand j'appris que ce pauvre prêtre 'catanar', seul, en avait été l'architecte et un peu le maçon, et que les chrétiens de ce petit village en avaient fait tous les frais. Cependant ce prêtre était un Noir et, dans sa petite cure de quelques cents âmes, il avait fait ce que nos missionnaires, avec tout leur fracas, n'ont pu faire nulle part, excepté les grandes villes, à force de secours étrangers. Je crus entrer dans un autre monde. Je n'avais pas besoin de cet exemple pour me confirmer dans mes opinions »[22].

Mgr de Brésillac est très content de ce qu'il découvre. Le soir du 18 mai 1847, écrit dans son journal :

> « …après avoir erré cinq ans dans le triste désert de nos missions de l'Inde, je respirais un air nouveau, et je le savourais avec délice, à la vue de deux chrétientés syriaques, de leurs prêtres, de leurs belles églises, au concours de la population chrétienne si nombreuse ; et je me demandais s'il y a ici moins de résistance à la grâce, si le pays fut moins ingrat, ou si la méthode d'évangélisation y fut meilleure »[23].

Le vicariat de Vérapoli a 200.000 chrétiens administrés pour le rite latin par 48 prêtres indiens avec 38 grands séminaristes et pour le rite syro-caldaïque par 388 prêtres avec 200 ecclésiastiques. Seulement l'évêque et deux missionnaires sont des Européens, de l'ordre des Carmes. Dans le vicariat se trouvent aussi 30.000 chrétiens nestoriens.

---

21 Cf. Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 660-682.

22 Ibid., 665.

23 Ibid., 667.

Le pro-vicariat de Quilon, dont s'occupera Mgr Baccinelli, est un détachement de celui de Vérapoli : il a 70.000 catholiques, 20.000 schismatiques de Goa, 7.000 nestoriens. Il a un missionnaire carme européen et onze prêtres indiens.

Mgr de Brésillac arrive à Vérapoli le jeudi 20 mai, après avoir reçu partout un accueil chaleureux et fraternel de la part des chrétiens, du clergé, des missionnaires carmes et des évêques.

La cérémonie du sacre de Mgr Baccinelli a lieu le dimanche 23 mai, fête de la Pentecôte, avec beaucoup d'ordre et une grande pompe. Il y avait une centaine d'ecclésiastiques des deux rites.

Vers le milieu de la semaine, Mgr de Brésillac quitte Vérapoli pour son pro-vicariat et arrive à Carumattampatty vers le dimanche 30 mai.

8.2. Le voyage à Trichinopoly

Le samedi 19 juin 1847, Mgr de Brésillac quitte Carumattampatty pour aller à Trichinopoly à l'occasion du sacre de Mgr Alexis Canoz, jésuite, vicaire apostolique de Maduré, qui l'avait invité plusieurs fois. Il choisit de limiter au maximum les dépenses du voyage et il s'expose pour cela à plus de fatigue et de risques, comme quand il traverse le Caveri en « parissou, espèce de panier recouvert de peau avec lequel on se laisse aller au courant de la rivière »[24].

Mgr de Brésillac reçoit un accueil chaleureux et distingué de la part des Jésuites. Outre Mgr Canoz, il trouve aussi Mgr Bonnand et Mgr Martini, vicaire apostolique de Vérapoli et quelques confrères de Pondichéry. Ces présences lui font beaucoup de plaisir. Il aime la compagnie de ses confrères évêques, prêtres et missionnaires.

Pendant son séjour à Trichinopoly, Mgr de Brésillac peut voir le style, les moyens, les réalisations des Jésuites, la force de leur unité qui se base sur l'obéissance à la règle. Il fait des comparaisons avec sa situation. Dans son journal, nous trouvons une prière au Seigneur qui exprime bien ses sentiments :

> « Seigneur, vous m'avez fait petit et pauvre, si pauvre que je ne vois pas encore clairement quels seront les moyens de votre providence pour nous procurer de quoi nous vêtir et nous nourrir pendant l'année qui va suivre ; si pauvres que nos maisonnettes et nos églises sont des cabanes de mendiants à côté de ce temple et de ce palais ; si pauvres d'autorité morale que nous voyons nos faibles efforts compromis par la contradiction de nos propres collaborateurs, à la

[24] Ibid., 683.

place de cette force d'union que l'énergie de sa constitution communique à la Compagnie des Jésuites »[25].

Le 29 juin, fête des saints apôtres Pierre et Paul, la cérémonie de l'ordination épiscopale de Mgr Canoz a lieu avec pompe et en présence d'une trentaine de prêtres. Après la Messe, tout se passe avec une grande politesse envers les hôtes et avec beaucoup de gaieté, « dans une résidence où rien ne manque et où l'on joint le savoir-faire à l'abondance »[26].

Pour le retour, Mgr de Brésillac, au lieu de faire le voyage en palanquin, plus coûteux, achète un mauvais cabriolet avec un vieux cheval et avec ce moyen il rentre dans sa mission. Dans les jours qui précèdent le départ, il a possibilité de mieux connaître la vie des Jésuites et voir qu'elle est édifiante.[27].

Le 6 juillet au matin, Mgr de Brésillac quitte Trichinopoly et, après un voyage monotone et fatigant, arrive à Carumattampatty le dimanche 11 suivant.

---

25 Ibid., 698-699.

26 Ibid., 700.

27 Cf. Ibid., 701.

II. DES BASES POUR LE PRO-VICARIAT

1. Un projet pour les candidats à la prêtrise

Le 5 juin 1847, entre les voyages à Vérapoli et à Trichinopoly pour le sacre des deux évêques, Mgr de Brésillac donne la tonsure à deux élèves de son séminaire. C'est un événement extraordinaire et une source de consolation pour l'évêque. Les chrétiens de la région avaient vu des prêtres indiens, mais ils venaient ou de la côte malabare ou de Pondichéry. Aucun n'était né dans le pays. Le concours des fidèles à la cérémonie est considérable.

Cet événement est aussi extraordinaire parce que dans la région on ne donne pas la tonsure à des élèves très jeunes. Pour cela plusieurs confrères critiquent cette décision : ils la considèrent précipitée. Mais le pro-vicaire a ses raisons. Il écrit dans son journal :

> « Comme si la simple tonsure ne me laissait pas un long temps devant moi pour bien connaître et former ces jeunes clercs, avant de les enrôler irrévocablement par les vœux du sous-diaconat. Cependant, l'âge critique était arrivé, et tandis que j'étais fort content de leur conduite, et qu'ils donnaient eux-mêmes les signes d'une excellente volonté, j'étais moralement sûr que, si je ne me les liais d'une manière particulière, on me les enlèverait pour les marier. Il me fallait d'ailleurs, pour le succès du séminaire, prouver au peuple que franchement je voulais travailler à lui donner des prêtres du pays »[28].

Avec la collaboration de M. Métral qui en est le supérieur, l'évêque veut avoir dans sa juridiction non une école comme celle qui existait avant son arrivée, mais un séminaire. Il veut une maison de prière et d'étude seulement pour la formation des ecclésiastiques. On y apprend aussi le chant sacré et les cérémonies de l'Eglise. En ce moment il a onze élèves.

Dans une lettre à M. Métral, Mgr de Brésillac écrit :

> « Parlez souvent aux enfants des cérémonies de l'Eglise, de la prière qui est une des fonctions principales des ecclésiastiques, du désir que j'aurais qu'il y

[28] Ibid., 682.

eût un lieu dans le vicariat où l'on priât toujours afin d'attirer les bénédictions du Ciel sur les chrétiens et pour la conversion des païens »[29].

A ce sujet il a écrit :

> « Une des forces qui manquent le plus à l'œuvre des missions est la force de la liturgie. Cette force si puissante de sa nature et si efficace autrefois est nulle aujourd'hui en mission et partout, peut-être, très affaiblie »[30].

Un autre point de réflexion et de discussion concerne le célibat. Pour la mentalité et la tradition indienne il s'agit d'un choix inadmissible. Ne pas avoir d'enfants c'est se condamner à l'enfer : se marier est la condition pour se décharger de la dette envers les ancêtres et éviter soi-même l'enfer. Les parents ne peuvent accepter qu'un enfant ne se marie pas.

Pour éviter que les parents considèrent le séminaire comme une école quelconque, le pro-vicaire veut dire clairement, dès le début, quelle est son intention. En Inde les enfants sont donnés en mariage en bas âge et la tonsure à la fin d'un temps de préparation, après leur entrée au séminaire, est aussi une protection contre le danger qui vient de la famille. En même temps, elle est un soutien pour la famille qui a des intentions honnêtes. Ce point permet à l'évêque de répondre aux missionnaires qui voudraient pour les candidats indiens à la prêtrise la même formation qu'en Europe.

Mgr de Brésillac avait longuement réfléchi sur la décision concernant la tonsure. Il le fait comprendre dans une lettre envoyée à la Propagande.

Dans ce texte, le pro-vicaire de Coimbatore demande l'appro-bation d'un projet qui paraît très important pour la fondation d'un clergé indigène dans une région très pauvre où il n'existe pas un seul prêtre du pays et où il faudra attendre longtemps avant d'avoir un clergé suffisant.

Il dit qu'il a étudié pendant cinq ans ce problème. Il voit les deux difficultés que nous venons de présenter, celle qui vient de la famille et celle qui vient des missionnaires, et il demande, 1° de pouvoir diriger le séminaire

> « de telle manière que les parents voient clairement qu'il s'agit d'une maison ecclésiastique et pas seulement d'une école commune ; 2° que les enfants, après une probation de quelques mois pour examiner s'il existe quelque espoir de vocation, reçoivent la première tonsure (…) ; 3° de diriger le séminaire afin qu'il soit à la fois une maison d'étude et une maison de prière dans laquelle

---

29 Lettre à M. Métral, 3 août 1847. AMA 2 F 6, 106-107.

30 Note manuscrite de Mgr de Brésillac en marge des *Eclaircissements* de Mgr Luquet. AMA 2 F 12, 158.

> l'office divin serait intégré d'abord en partie, puis peu à peu intégralement. Ainsi, serait établi l'usage de la prière publique, presque ignorée dans ces régions, et les cérémonies de l'Eglise Romaine seraient établies intégralement »[31].

Notre pro-vicaire rappelle que cette manière de procéder est la même suivie par les évêques cinq siècles avant quand ils s'occupaient des enfants, les éduquaient et instruisaient dans la même maison et ils recevaient la tonsure et l'habit clérical[32].

Le 22 juin 1847, la Propagande répond, avec une pleine approbation, à la demande de Mgr de Brésillac. Elle remarque que son projet est dans la ligne de l'Instruction *Neminem Profecto* sur le clergé indigène du 23 novembre 1845[33]. Cette réponse est accueillie avec une grande joie par le pro-vicaire de Coimbatore, qui en remercie la Congrégation[34].

2. L'organisation du pro-vicariat

Les directeurs du séminaire des MEP annoncent à Mgr de Brésillac que trois nouveaux missionnaires sont prévus pour son pro-vicariat et qu'ils vont partir le 26 mars 1847. Ils arriveront dans le mois de septembre. Il s'agit de M. Bruyère, de M. Vauthier et de M. Bonjean[35].

Vers la fin juillet, le pro-vicaire s'installe à Coimbatore. Cette ville devient ainsi le centre effectif de sa juridiction, même si l'évêque va souvent à

---

31 Lettre à la Propagande, 5 avril 1847. APF, Indie Orientali, 1847-1848, 258-259. Copie AMA 2 F 6, 73-75.

32 Cf. Concile de Trente, XXIIIe session, chap. 18e, *De Reformatione*, décret du 15 juillet 1563 où on prescrit aux évêques de rassembler des jeunes gens autour de leurs églises pour les former à la discipline ecclésiastique après leur avoir conféré la tonsure et l'habit clérical. D'après : Bénoit, Dom. P., *La vie des clercs dans les siècles passés*, Paris, 1914, 251.

33 APF, Lettere e Decreti 1847, Parte I, Vol. 335, f. 714.

34 Lettre à la Propagande, 6 septembre 1847. Copie AMA 2 F 6, 126.

35 M. Bruyère Jean Claude, né au diocèse du Puy en 1819. Part pour le Coimbatore en 1847. Décédé en 1857 à Atticoudou.

M. Vanthier, Louis Charles,, né au diocèse de Bésançon, en 1820. Part pour le Coimbatore en 1847. Décédé en 1848.

M. Bonjean, Ernest Christophe, né au diocèse de Clermont-Ferrand en 1823. Part pour le Coimbatore en 1847. Il quitte en 1856. Va à Ceylan et entre chez les Oblats de Marie Immaculée. Evêque titulaire de Médéa et vicaire apostolique de Jaffna en 1868. Archevêque de Colombo en 1886. Décédé en 1902.

Carumattampatty, où se trouve son séminaire. A Coimbatore n'existe a pas encore une église. La plus grande salle de la maison sert comme chapelle pour le public et une salle plus petite sert comme chapelle particulière. Autour de la maison, un jardin devient pour l'évêque un lieu de paix propice à ses réflexions.

Pendant quelques mois, Mgr de Brésillac conduit une vie solitaire. D'un côté il l'aime et de l'autre il est empêché de se livrer au ministère pastoral comme il voudrait.

Pendant ce temps, il se préoccupe de la situation très difficile dans laquelle vivent les gens. Il cherche quelque solution au problème du chômage. Il écrit une lettre à un négociant pour lui parler de la condition de misère des tisserands et il lui demande s'il y a quelque moyen de leur donner du travail[36].

Dans une lettre envoyée le 5 septembre 1847 aux directeurs des MEP, l'évêque ajoute un projet de règlement particulier pour la mission de Coimbatore[37].

Il s'agit d'un texte de 31 articles qui doivent orienter l'esprit et l'action de chaque missionnaire. Il commence par le rappel des buts de la Congrégation des Missions Etrangères et spécialement le premier, qui est la formation d'un clergé indigène : ce but doit intéresser tous les missionnaires et non seulement ceux qui travaillent au séminaire. A l'article cinq nous trouvons une indication importante :

> « Les missionnaires se garderont bien de mépriser les prêtres indigènes et de les regarder comme étant au-dessous d'eux ; ils les traiteront, au contraire, comme leurs frères et leurs égaux et ils chercheront les moyens de les faire sympathiser avec nous, ne regrettant pas de faire pour cela, s'il le faut, quelques sacrifices du côté de leurs habitudes européennes, sans exiger que tous les sacrifices de ce genre soient pour les prêtres indigènes »[38].

Le règlement invite ensuite les missionnaires à s'engager pour la pastorale des chrétiens sans se laisser prendre par le dégoût qui vient parfois d'un ministère ingrat et dans lequel on ne trouve pas de compensation. Le missionnaire doit être toujours un bon pasteur et se souvenir que « c'est principalement par la douceur et la bonté qu'on se concilie l'affection du peuple ».

---

36 Lettre à M. De Colons, négociant, 16 juillet, 1847. AMA 2 F 6, 100-101.

37 Lettre aux Directeurs, 5 septembre 1847. AMA 2 F 17, 1847. Copie corrigée: 2 F 11, 501-512.

38 Ibid.

L'article 17 rappelle l'importance de l'engagement pour la conversion des païens : il ne faut pas que le soin des chrétiens occupe tout le temps du missionnaire.

L'article 20 demande aux missionnaires de se rendre visite de temps en temps. Cela pour développer la confraternité et pour recevoir le sacrement de pénitence. Une retraite réunira chaque année tous les missionnaires. Après la retraite, l'évêque, cherchera à tenir un conseil général auquel seront invités tous les prêtres disponibles.

A cette époque, Mgr de Brésillac se préoccupe aussi de l'auto-financement des œuvres pour le clergé. Il pense que les autochtones doivent concourir à l'entretien des œuvres de la mission. Sans cela il n'y aura pas un vrai clergé local et la mission ne pourra pas se développer[39].

L'évêque parle à ses chrétiens de cette idée, il craint une réaction négative à cause de la situation économique difficile dans laquelle ils vivent. Il est surpris de voir qu'ils sont favorables. Au contraire, la réaction négative vient de ses missionnaires, à part M. Métral.

Ensuite, dans l'intention de former les gens à prendre en charge leurs églises, le pro-vicaire propose ce projet pour le district de Carumattampatty : dans chaque village la communauté chrétienne doit avoir un chef, appelé *maniacaren*, nommé par le prêtre parmi trois candidats proposés par les chrétiens. Ce chef serait chargé de la décoration et de l'entretien de l'église, de la réception du prêtre à l'occasion de ses visites quand il le mettrait au courant des problèmes de la communauté. A Carumattampatty il y aurait deux *maniacarens* : avec le prêtre ils constitueraient un petit comité pour la gestion de l'église. Sur ce point aussi la majorité des missionnaires n'est pas d'accord. Mais cette initiative de notre évêque s'est étendue, par la suite, à d'autres districts du pro-vicariat et elle s'est maintenue en plusieurs endroits jusqu'à nos jours[40].

3. La visite du district de Palghat

Vers la fin de décembre 1847, avec M. Métral et ses séminaristes, Mgr de Brésillac quitte Coimbatore pour la visite pastorale du district de Palghat qu'il n'avait pas pu faire auparavant.

---

39 Cf. Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 707.

40 Cf. Gantly, P.,-Thorpe H., *La voix qui t'appelle*, op. cit., 181.

Le dimanche 19, il arrive à Covilpaleam, chef-lieu du district, où il célèbre la fête de Noël. Quelques jours après, il arrive à Atticoudou.

Pendant le voyage, le pro-vicaire s'arrête dans les villages de Sittour, de Vandali, près de Vadéchanchery, puis à Mélaradou, village syriaque desservi par un prêtre syriaque. Vers le 20 janvier, notre évêque et sa caravane arrivent à Palghat, une grande ville, mais avec une petite chrétienté. L'église est petite, vilaine, avec la façade qui penche beaucoup et qui constitue un danger. L'évêque est bien reçu et constate avec plaisir que les chrétiens de caste et sans caste se trouvent mêlés à l'église.

4. Une lettre aux directeurs du séminaire des MEP

Pendant la visite pastorale, qui se déroule sur plusieurs semaines, Mgr de Brésillac a la possibilité de recevoir et d'écrire des lettres et de se maintenir en contact avec ses correspondants habituels.

Dans les premiers jours de janvier 1848, il écrit à Paris individuellement à plusieurs directeurs, M. Dubois, M. Voisin, M. Langlois, M. Barran, M Albrand : il leur parle de sa situation, de celle de Pondichéry avec les conflits qui menacent de s'aggraver et de porter des conséquences dans toute la région.

Dans les mêmes jours, il écrit une lettre longue et importante aux directeurs dans leur ensemble. Il l'a commencée à Sittour le 8 janvier et il l'a terminée à Palghat le 22. Après un rappel de l'histoire de la mission dans sa région, elle présente l'état de son pro-vicariat[41].

Mgr de Brésillac présente la nécessité d'avoir un missionnaire pour chacun des sept districts qui vont former maintenant sa juridiction : Coimbatore, Carumattampatty, Ootacamund, Palghat, Codively, Darapouram et un autre qui sera Atticoudou, dans l'actuel district de Palghat.

Pour que les chrétiens soient bien soignés un clergé local est nécessaire. Son plan prévoit la présence des prêtres indiens dans l'espace de vingt ans, quand ils pourront assumer la direction de chaque chrétienté. Les missionnaires resteront pour assurer leur tâche missionnaire spécifique, celle qui concerne la conversion des païens. Pour que tout cela se réalise, il faut s'engager beaucoup dans la formation du clergé local et des chrétiens

> « de façon à ce que les chrétiens devenus prêtres se trouvent à leur place naturelle avec tous les droits qui leur reviennent et sans pouvoir prétendre à ceux

---

[41] Lettre aux Directeurs, 8-22 janvier 1848. AMEP, Vol. 1011, N° 11. Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 770-777.

qui ne leur appartiennent pas, et que les seconds soient disposés, au moment venu, de recevoir leurs pasteurs naturels et de les entretenir selon leur pouvoir sans préférer les prêtres européens, au moins pour curés. La chose n'est pas facile, mais elle est possible pourvu que nous ayons des missionnaires humbles, dévoués à toutes les vertus apostoliques et assez raisonnables pour préférer un bien solide augmentant graduellement, sans éclat, mais sans danger pour l'avenir, à des effets brillants mais éphémères et ruineux »[42].

5. La vie du pro-vicariat

Dans les derniers jours de janvier 1848, Mgr de Brésillac, avec ses accompagnateurs, revient à Carumattampatty, puis à Coimbatore, les deux lieux où il passe habituellement son temps.

Au début de mars 1848, un autre missionnaire vient augmenter le nombre des collaborateurs du pro-vicaire : il s'agit de M. de Gelis, pour qui l'évêque aura toujours beaucoup d'estime[43].

Dans le même mois de mars, Mgr de Brésillac avait posé la première pierre d'une nouvelle grande bâtisse pour le séminaire de Carumattampatty. Cette cérémonie s'était déroulé au cours d'une fête remarquable. Les chrétiens avaient promis de contribuer à cette construction, mais ils avaient de la peine à donner des enfants pour le séminaire à cause du problème du célibat.

Pour le carême 1848, l'évêque, qui se trouve à Carumattampatty, prêche tous les dimanches à la première Messe et confesse presque tous les fidèles présents. M. Métral est occupé avec les élèves du séminaire et M. Pajean est chargé de la construction de la nouvelle bâtisse. Elle est déjà à la hauteur des appartements. Le pro-vicaire en est content :

> « Ce sera un bien joli séminaire et bien commode pour 20 ou 30 élèves. En même temps que nous bâtissons ces fondements matériels, nous tâchons d'élever le véritable séminaire en favorisant les bonnes dispositions de quelques enfants que le Seigneur paraît appeler à devenir les premiers prêtres du pro-vicariat »[44].

5.1. Une lettre à ses missionnaires

---

42 Ibid.

43 M. de Gelis, Laurent, né au diocèse de Toulouse en 1820. Part pour le Coimbatore en 1847. Décédé à Salem en 1891.

44 Lettre à Mgr Bonnand, 9 avril 1848. AMEP, Vol. 1000 J, 159-162.

En avril 1848, des événements importants ont lieu en Europe. En France c'est la proclamation de la république, qui entraîne des conséquences dans les territoires indiens sous administration française. On craint aussi la diminution ou la disparition de l'aide de l'œuvre de la Propagation de la Foi alimentée par les offrandes des fidèles.

Mgr de Brésillac envoie alors à ses missionnaires une lettre circulaire sur les conséquences de l'éventuelle diminution des secours qui viennent de France. Cela causerait de graves problèmes. La mission de Coimbatore n'ayant aucun fonds ni aucune réserve serait destinée à tomber. L'évêque demande aux missionnaires un surcroît de vertus apostoliques. Les chrétiens sont pauvres et s'ils acceptent de se sacrifier encore, comment ne pas demander quelques privations de plus aux missionnaires ?

Le pro-vicaire termine l'introduction de ce sujet en précisant sa pensée pour éviter des malentendus:

> « A Dieu ne plaise qu'à cause de cela, nous perdions quelque chose de notre confiance en Dieu. Nous sommes les enfants de la Providence et, pourvu que nous nous en rendions dignes par la pratique des vertus qui doivent être inséparables de notre haute vocation, la Providence ne nous fera pas défaut. Néanmoins cette confiance ne nous défend pas, ou plutôt elle nous commande une prudente prévision, surtout si ce n'est que pour nous rapprocher de plus en plus des exemples de détachement et de pauvreté que nous ont donnés les Apôtres d'abord et, après eux, les saints qui ont conquis une couronne immortelle dans l'exercice de nos fonctions »[45].

Après cette introduction, le pro-vicaire fait ses propositions : 1° Se procurer quelque petite ressource dans chaque chrétienté et porter les chrétiens à donner quelque petit secours aux missionnaires. 2° Réduire un peu le viatique. 3° Recourir au viatique[46] seulement en cas de besoin.

Les missionnaires répondent favorablement à cette lettre. La grande majorité juge opportunes et utiles ses propositions. Cela fait plaisir à l'évêque et il le fait savoir dans une lettre successive où il annonce une retraite générale qui doit avoir lieu du 13 au 20 septembre[47].

---

45 Lettre aux missionnaires, 8 juin 1848. AMEP, Vol. 1011, N° 31.

46 Le viatique est une modique somme d'argent donnée aux missionnaires pour couvrir une partie de leurs besoins.

47 Lettre aux missionnaires, 21 juillet 1848. AMEP, Vol. 1011, N° 34.

Dans cette lettre, deux autres sujets sont intéressants. Le premier concerne les conseils, comme le conseil général qui d'habitude se tient après la retraite. Parfois, ces conseils deviennent une source d'incon-vénients, dont les trois causes principales sont l'ignorance, l'inop-portunité et le désordre.

L'évêque explique ces causes et présente une méthode qu'il voudrait voir suivie au conseil général annuel. Les sujets de discussion seront connus à l'avance, proposés aussi par les missionnaires, après avoir été acceptés par le conseil privé de l'évêque. On ne passera pas à la question suivante sans avoir terminé la précédente. Un compte-rendu exact présentera les opinions de chacun et les raisons à l'appui de chacune.

Pour le conseil de l'année 1848, l'évêque prévoit de donner à ses missionnaires une connaissance exacte de l'état actif et passif de la procure. Ce point représente une nouveauté pour cette époque et soulève quelque objection à Pondichéry.

D'autres sujets concernent des problèmes financiers, le choix de l'œuvre qui devrait être considérée comme la première dans la situation du moment, voir si on ne pourrait pas s'occuper de manière spéciale de l'évangélisation des infidèles.

Un deuxième point intéressant, vient de la proposition d'un missionnaire qui demandait que tous les confrères disent le même jour une messe pour la propagation de la foi et une seconde les uns pour les autres pour demander la bénédiction du ciel sur leurs projets et travaux.

Mons. de Brésillac profite de cette suggestion pour en proposer une autre qui est dans son cœur depuis longtemps :

> « Je demanderai à tous nos chers confrères qu'il y eût entre nous une union de prières et de mérites tout à fait spéciale pour nous aider mutuellement les uns les autres dans le travail de notre sanctification personnelle et attirer les grâces de Dieu sur ces pauvres missions où nous avons de si peu consolants résultats »[48].

5.2. Les relations avec ses missionnaires

Dans les relations avec ses missionnaires, Mgr de Brésillac se trouve bien avec quelques-uns, mais il a des problèmes importants avec plusieurs, surtout à cause de leur comportement avec les chrétiens. Il est toujours obligé de confier la direction du séminaire à M. Métral, en qui il a pleine confiance, mais dont il

---

48 Ibid.

aurait besoin pour d'autres tâches importantes. Presque tous ses missionnaires sont jeunes : « Je ne pouvais pas leur confier de suite la direction de mes jeunes élèves »[49]. Quand dans ses chrétientés naissent des troubles graves à cause du schisme de Goa, il doit y envoyer M. Métral, le seul capable de régler les problèmes.

Dans le pro-vicariat la situation est telle que, si dans un village un missionnaire a un comportement imprudent avec les chrétiens, cela risque de les amener à appeler un prêtre schismatique. Avec lui ils occuperaient l'église.

La ligne de conduite de l'évêque avec ses missionnaires est présentée clairement dans ces lignes de son journal que nous consi-dérons importantes et éclairantes :

> « Autant que je l'ai pu, j'ai cherché à leur faire plaisir, allant toujours au-devant de ce que je pensais devoir leur être agréable. Quand j'ai dû leur donner des avis, je l'ai fait avec toute la douceur dont je suis capable. Si quelquefois ils ont répondu à ces avis par des paroles peu convenables, presque toujours j'ai gardé le silence ; et quand leur conduite a été un mépris formel de ces avis, je n'ai rien dit, ni rien fait, toutes les fois que j'espérais qu'il ne s'ensuivrait pas de mal pour la mission ; et quand, évidemment, j'ai cru que le mal s'ensuivrait, j'ai agi, mais avec tous les égards qu'il m'a été possible d'observer. Quelquefois peut-être mes paroles ont été quelque peu sévères ; cela peut avoir eu lieu, mais vraiment, je pense que c'est rare, tandis que, plus souvent, je crois qu'en conscience, j'aurais été tenu à plus de sévérité, si je n'avais conscience de la faiblesse morale de mon autorité. J'espère que Dieu ne me reprochera pas les conséquences de cette mansuétude que, dans d'autres circonstances, je taxerais moi-même de faute, mais qui, dans ma position, me paraît une nécessité.
>
> Dans tous les cas, je suis resté sans le moindre ressentiment personnel envers ceux qui, sans le vouloir sans doute, m'ont si cruellement traité. Voilà ma conscience. Il en arrivera ce que Dieu voudra. S'il lui plaît que je sois forcé de quitter une mission qui m'est chère, je le veux aussi, j'accepte de bon cœur tout ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi. Je le supplie seulement de ne jamais permettre que, par crainte d'une humiliation quelconque, j'aie la faiblesse d'aller contre ma conscience. A lui seul, honneur et gloire. Amen »[50].

---

[49] Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 801.

[50] Ibid., 804-805.

III. UN NOUVEAU SYNODE A PONDICHÉRY (1849)

1. Un projet de synode

Devant les problèmes de son vicariat, Mgr Bonnand pense convoquer, pour janvier 1849, un autre synode. Il désire compléter celui de 1844. Il en écrit à Mgr de Brésillac et lui explique les raisons qui lui conseillent cette décision.

Pour le synode il faut préparer avec soin les matières à traiter et les présenter par ordre. Il faut aussi une instruction à chaque séance et une retraite pour les missionnaires. Mgr Bonnand ajoute :

> « Pour tout cela il faut des hommes dépouillés de vues par-ticulières, des hommes qui considèrent le présent et l'avenir, des hommes entendus dans le gouvernement des missions et dans ce qui peut établir une marche avantageuse pour l'agrandissement de l'Eglise en Inde, etc., et je ne trouve pas tout ce que je voudrais dans le vicariat.
>
> Je viens donc vous prier d'être assez bon pour m'accorder votre concours dans tous les points que je viens d'énumérer. Je penserais donc à vous prier de venir passer plusieurs mois ici, avant le synode, afin que vous et moi, nous étant adjoint ceux que nous croirions devoir le mieux nous servir, nous préparions tout avec soin. En travaillant ainsi, vous travaillerez peut-être plus pour vous que pour moi. Je fais donc appel à Votre Grandeur ; j'espère qu'elle y répondra de tout son cœur »[51].

Un échange de lettres entre les deux évêques précise certains points.

Par la suite, Mgr Bonnand invite son confrère évêque à examiner les matières à traiter au synode et à penser à la retraite générale. Mgr de Brésillac accepte de s'engager pour le synode, d'aller à Pondichéry quelques mois avant, de présider la commission chargée de préparer les matières à discuter et de tenir la retraite.

2. Le problème des castes : sur le plan personnel

Pour Mgr de Brésillac la question des castes et des usages devient toujours plus le point qui nécessite une solution parce qu'il conditionne toute la marche de la mission en Inde.

Quand il était arrivé en Inde il était resté étonné devant les coutumes qu'il voyait. Il ne s'était pas prononcé parce qu'il était nouveau. Devant quelque

---

[51] Lettre de Mgr Bonnand, 24 mai 1848. AMA 2 F 8, 226-227.

doute, il se tranquillisait en faisant appel aux supérieurs. Maintenant sa situation est différente. Il est lui-même un supérieur et il a la responsabilité du comportement de ses confrères :

> «… aujourd'hui que je suis obligé, non seulement d'exercer moi-même les fonctions saintes, mais aussi de diriger les autres, en prenant sur moi la plus grande partie de la responsabilité, ne suis-je pas obligé de sonder profondément moi-même les motifs de ces doutes, qui sont d'ailleurs partagés par un grand nombre de confrères, surtout parmi les jeunes ? Les jeunes ont-ils toujours tort ? Les anciens qui doutèrent d'abord, ne sont-ils pas exposés à s'être laissés blaser par la routine ? »[52].

A cette époque, plusieurs missionnaires pensent être et agir dans l'illégalité, au moins sur certains points. Certains abandonnent publi-quement le système de tolérance existant et cela cause la réaction des chrétiens avec des risques d'apostasie où de division comme quand ils font appel aux prêtres goanais.

Mgr de Brésillac est personnellement en faveur de la tolérance dans la mesure du possible, en laissant les chrétiens indiens suivre leurs coutumes. En même temps, il a des peurs et des doutes parce que dans certaines traditions locales il est difficile de savoir s'il existe de la superstition ou non.

3. La vie au Coimbatore et le départ pour Pondichéry

En juin 1848, les directeurs des MEP décident d'envoyer deux autres missionnaires à Coimbatore : il s'agit de M. Cornevin et de M. Ravel[53].

La mort à Paris de M. Dubois, un ancien de l'Inde, procure des avantages matériels à certaines missions, dont le Coimbatore, avec les legs que le père avait laissé en leur faveur. En août, Mgr de Brésillac reçoit 10.000 francs pour sa mission, ce qui est une vraie bénédiction pour ses finances et ses projets.

Notre évêque passe les mois de juin, juillet et août 1848 à Coimbatore avec quelques visites à Carumattampatty.

---

[52] Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 818.

[53] M. Nicolas Cornevin, né au diocèse de Langres en 1824. Part pour le Coimbatore en 1848. Décédé à Saveriarpaléam en 1849.
M. Joseph Louis Ravel, né au diocèse de Digne en 1824. Part pour le Coimbatore en 1848. Fondateur de la congrégation des Sœurs Franciscaines de la Présentation de Marie, en 1853. Décédé à Coimbatore en 1881.

Le 1er août 1848, l'évêque perd M. Vanthier, un de ses mis-sionnaires, parmi les derniers arrivés de France qui meurt d'une forte fièvre. Il comptait beaucoup sur lui pour l'avenir.

Le pro-vicaire consacre le mois de septembre à la préparation de son voyage à Pondichéry. Il convoque une réunion de ses missionnaires pour les mettre au courant de certains problèmes avant son départ.

Le dimanche 1er octobre 1848, Mgr de Brésillac célèbre à Carumattampatty la fête de Notre-Dame du Rosaire et il bénit le nouveau séminaire qui vient d'être bâti. Le dimanche suivant, 8 octobre, le pro-vicaire, accompagné par M. de Gelis, part pour Pondichéry. Nous connaissons les sentiments qui l'accompagnent dans ce voyage, qui est pour lui très engageant.

Il n'est pas très tranquille et content, d'une part à cause de la situation qu'il laisse dans sa juridiction, avec la peur de nouveaux incidents entre les chrétiens et quelques missionnaires, d'autre part à cause de la situation qu'il va rencontrer à Pondichéry, où les chrétiens ne sont pas assez calmes et les missionnaires sont divisés sur la question des castes et des usages indiens.

Le voyage se passe bien. Les voyageurs s'arrêtent quelques jours à Salem, que Mgr de Brésillac revoit volontiers.

Le 26 octobre, Mgr de Brésillac arrive à Oulgaret, à trois milles de Pondichéry et il a la joie d'embrasser Mgr Bonnand qui était venu à sa rencontre.

Le samedi 28 octobre 1848, Mgr de Brésillac arrive à Pondichéry d'où il était parti deux ans auparavant. Mgr Bonnand lui a préparé un grand accueil. La réception est belle, comme dans les grandes occasions en Inde et, à la fin, notre évêque peut se jeter dans les bras de ses confrères, passer avec eux des moments de joie car, dit-il, « les esprits étaient divisés, mais pas les cœurs »[54].

Après quelques jours de repos, Mgr de Brésillac se met au travail pour la préparation du synode. Entre octobre et novembre ont lieu une dizaine de réunions du conseil extraordinaire de Mgr Bonnand, qui est une sorte de conseil épiscopal élargi. Sur proposition de Mgr de Brésillac une commission préparatoire est formée, que lui-même préside.

4. La retraite pour le synode

Pour Mgr de Brésillac, une partie importante de la préparation au synode concerne la retraite à tenir avant le début des réunions. Cela aurait été agréable,

---

54 Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 824.

dit-il, s'il n'était pas obligé d'être très prudent sur la manière de traiter certains sujets très délicats. Il écrit donc toutes ses interventions et il les modifie selon les avis de M. Lehodey, qui a lu son texte auparavant.

La retraite commence le soir du lundi 15 janvier 1849 et se termine à midi du lundi 22 janvier[55]. Sont présents deux évêques, Mgr Bonnand et Mgr Charbonnaux, 22 missionnaires et trois prêtres indiens.

Le schéma prévoit pour chaque jour une méditation, deux conférences et un examen de conscience.

Après avoir parlé de la nécessité de la retraite et des moyens de la faire dans des bonnes conditions, le prédicateur présente chaque jour les sujets qui touchent de près la vie des missionnaires.

Il rappelle la nécessité d'être entièrement « à notre œuvre » avec le don total de soi, l'engagement contre les tentations particulières aux missionnaires, avec le temps bien employé.

Il insiste particulièrement sur le thème de la vocation missionnaire et spécialement sur l'œuvre du clergé indigène.

Puis, il présente les qualités du missionnaire bon pasteur qui prend soin des chrétiens et n'oublie pas la conversion des païens. Il présente aussi les vertus qui aident le missionnaire à accomplir sa tache : l'humilité, le renoncement, l'abnégation, l'obéissance, la pauvreté, la chasteté, la joie, le courage et le zèle.

La retraite et ses sujets sont toujours accompagnés par le regard contemplatif sur le Christ et spécialement sur sa croix qui est une école de vie pour tous.

La dernière conférence est une invitation fervente à aller dans la joie, avec zèle et courage :

> « La joie que je vous souhaite, celle qui doit être la compagne fidèle de nos travaux, c'est la joie du cœur, la joie d'une conscience pure, la joie du serviteur qui aime son maître et qui se réjouit de travailler pour lui, la joie d'une légitime vocation qui nous fait trouver bien là où le Seigneur nous a mis, qui n'envie rien, qui ne désire rien, qui ne regrette rien, parce qu'elle n'a plus qu'un seul désir dans le monde : faire ce que Dieu veut, comme il le veut et plus rien »[56].

---

[55] De cette retraite existent deux éditions: la première: de Marion-Brésillac, Mgr Melchior, *Retraite missionnaire*, Lyon, 1942, 322 p. ; la deuxième : Marion Brésillac, *Retraite aux Missionnaires*, Rome, 1985, 252 p.

[56] Marion Brésillac, *Retraite aux missionnaires*, op. cit., 238-239.

Après la retraite, Mgr Bonnand écrit :

« Mgr de Brésillac a donné une excellente retraite. Elle était travaillée d'après les besoins du vicariat et dite avec cette profonde conviction qui l'anime partout. Elle m'a vraiment surpris par son à propos d'un bout à l'autre »[57].

Mgr Charbonnaux dit à ce même sujet :

« Que vous dirais-je de la retraite donnée par Mgr de Pruse ? Il a été sublime, clair, pratique. Jamais je n'avais lu ni entendu mieux commenter, expliquer l'abnégation de soi-même et la nécessité de porter la croix en général et sa propre croix en particulier. Je ne redoute qu'une chose, c'est que ces instructions supposent une perfection à laquelle nous paraissons en général peu habitués »[58].

Sur les contenus de la retraite, presque un siècle après, à l'occasion de la première édition, nous avons cette réflexion :

« Mgr de Marion Brésillac a saisi, avec toute son âme, l'idée centrale du christianisme : la retraite - qu'on pourrait appeler en toute rigueur de terme, une paraphrase de l'évangile – à chaque page semble nous redire que la vérité première du christianisme c'est le Christ lui-même. Ce sera donc le Christ, la définition de sa personne même, le pourquoi de sa mission terrestre qui sera le fondement théologique de sa doctrine missionnaire. (…).

En effet, il semble que Mgr de Marion Brésillac veut dégager sa conception missionnaire de ce qu'il y a de plus central, d'essentiel au christianisme, le Christ lui-même, le Verbe fait chair. Ces deux mots ouvrent sa retraite missionnaire et la conclusion de son entretien préliminaire, qui délimite la place et le but de cette retraite, tient en cette phrase : 'Ainsi, dit-il, le Verbe en quelque sorte s'incarnera de nouveau en vous, il pénétrera votre âme, il la remplira de lumière'. Ce rapprochement peut nous faire soupçonner l'idée sous-jacente, mais combien réelle et vivante, à travers tout ce livre qui veut faire de l'activité missionnaire un prolongement, une extension de l'acte même de l'Incarnation »[59].

---

57 Mgr Bonnand à M. Tesson, 10 février 1848. AMEP Vol. 1001, 308. Cité en : Launay, A., *Histoire des Missions…*, op. cit. Vol. II, 642.

58 AMEP, Vol. 1006, série I, H 2.Fevrier 1848. Cité en Launay, A., ibid.

59 Jung, A., SMA, Conférence donnée le 17 mai 1942, à l'occasion de la parution de la première édition de la Retraite. AMA 2 F 45. Sur le même sujet, cf. aussi: Semplicio, B., *"Venite in disparte"*, Quaderni SMA - Spiritualità, n, 11, Genova, marzo 1990, 7- 28.

C'est à la source intarissable du mystère du Christ que le missionnaire peut se retremper toujours « dans la ferveur de sa vocation ». Le deuxième jour de la retraite Mgr de Brésillac avait adressé aux missionnaires ces paroles:

> « Que cherchez-vous ? Des honneurs ? Ne venez pas ici. Les joies du ministère ? Ne venez pas ici. De l'amitié, de la reconnaissance, des consolations, en retour de tout ce que vous faites ? Ne venez pas ici. Tout cela, vous le trouverez en Europe, mêlé à beaucoup de peines, il est vrai, et peut-être à des peines plus grandes que le nôtres, mais enfin, vous y trouverez, ou vous pourrez y trouver, tout cela. Mais si, fidèles à votre vocation, vous acceptez, dans toute son étendue, la vie de sacrifice ; si vous cherchez Jésus, Jésus seul, Jésus pauvre, Jésus humble et humilié, Jésus crucifié, ah ! venez donc ! Empressez-vous de courir après lui, venez ! Vous trouverez ici de quoi remplir votre cœur d'amertume et de fiel, mais d'un fiel qui se change en douceur par la vertu de la Croix. Venez et la mesure de vos mérites sera grande »[60].

5. Les travaux du synode

Après la retraite, terminée le 22 janvier 1849, commence le synode avec deux sessions plénières, le 23 et le 25 janvier quand les participants ont le temps seulement d'approuver les textes déjà préparés[61].

Dans la première session, le 23 janvier, l'ordre du jour comprend 28 articles concernant surtout la vie spirituelle des missionnaires, leurs vertus, le devoir de préparer leur prédication. Dans la deuxième session, le 25, les articles à discuter sont neuf, dont la constitution du clergé indigène et quelques problèmes pratiques concernant entre-autre le sacrement du baptême et du mariage, la diffusion des bons livres, la retraite annuelle des catéchistes.

A la demande de Mgr Bonnand, Mgr de Brésillac a préparé un rapport sur le problème des castes qui est discuté par la commission préparatoire[62]. Dans ce rapport, on fait d'abord une distinction entre les séminaristes et les autres chrétiens. On peut être plus tolérant avec les chrétiens en ce qui concerne les

---

60 Marion Brésillac, *Retraite aux…*, op. cit., 68-69.

61 *Constitutiones Secundae Synodi Vicariatus Orae Coromandalicae Pudicherii Habitae Mense Januario Anni 1849*, Pudicherii 1852. AMA 2 F 34 E ; Première session 2 F 11, 163-168. Deuxième session: AMA 2 F 11, 173-186. Sur ce synode voir : Turcat, Y., *L'Action pastorale de Mgr Bonnand, une restauration de l'Eglise en Inde*, Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Paris-VII en 1988. Et aussi, du même auteur : *Les Synodes de Pondichéry et l'assise d'une Eglise locale,* Actes de la Xe session du CREDIC (27-31 août 1989), Lyon, 1990.

62 Pour ce rapport, cf. Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 849-852.

castes. Pour les séminaristes on affirme la nécessité de conduire les candidats au sacerdoce à refuser tout ce qui est clairement contraire à l'évangile.

La commission considère que le problème concernant les castes est très difficile et dangereux et elle n'est pas en mesure de prendre une décision. Mgr de Brésillac se demande :

> « Où est la vérité ? Nous ne préjugeons rien ; mais il est certain que cet état de choses et l'irritation des sentiments opposés sont trop anormaux pour que nous puissions en rester là. Les missionnaires sont divisés, tourmentés par des scrupules ; ceux dont l'imagination est trop ardente et le caractère trop tranchant, croient pouvoir mépriser des usages, qu'ils traitent hautement de superstitions, tandis que d'autres les observent eux-mêmes et laissent marcher les choses. Or cette division est elle-même un scandale »[63].

Le rapport est discuté au conseil épiscopal, où, à grande majorité, on vote en faveur d'une enquête et d'un appel à l'autorité supérieure romaine. Mais Mgr Bonnand, qui est libre de ne pas suivre l'indication de son conseil, décide de ne pas faire l'enquête. Probablement il craint des difficultés dangereuses et surtout des nouveaux conflits.

Comme à l'occasion du synode de 1844, cette fois encore la solution du problème des castes est renvoyée et le pro-vicaire de Coimbatore reste avec les mêmes questions qui continuent à lui rendre le ministère pastoral et les relations avec ses missionnaires difficiles et maintiennent sa conscience dans le doute.

Malgré tout, l'influence de Mgr de Brésillac en ce synode est importante. Cela avec la retraite, avec sa contribution à la préparation du synode comme président de la commission préparatoire et comme membre du conseil épiscopal élargi de l'évêque et, enfin, avec le temps passé à Pondichéry, après le synode, pour mettre au point le plan d'administration que Mgr Bonnand donnera à ses prêtres. On retrouve l'influence des idées de Mgr de Brésillac dans certaines conclusions du synode.

6. Le retour à Coimbatore

Le synode terminé, Mgr de Brésillac aurait voulu rentrer chez lui tout de suite, mais Mgr Bonnand lui demande de rester encore quelques semaines pour recevoir l'aide de sa collaboration. Comme nous venons de le dire, il veut rédiger un plan général pour l'administration du vicariat auquel notre évêque a

---

63 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 850-851.

déjà travaillé. Il s'agit d'un texte très vaste et détaillé, touchant à toute la vie du vicariat[64].

Vers le 10 mars 1849, le pro-vicaire de Coimbatore prend la route pour rentrer dans sa juridiction. Il est accompagné par M. Cornevin, un nouveau missionnaire pour son pro-vicariat et M. Pouplin de Pondichéry. Il écrit dans son journal :

> « Et c'est ainsi que sous les impénétrables décrets de la Providence le temps passe, les années s'écoulent, tout se fait sans qu'il reste une trace durable de bien. Rien ne réussit de ce qui pourrait apporter une réelle amélioration à l'état de la religion dans l'Inde. Les hommes de cœur et d'intelligence, qui veulent et qui voient ce qu'il y aurait à faire ou meurent ou ne sont pas écoutés. Les timides conseils que la prudence suggère aux hommes sages, mais sans vue d'ensemble et sans perspicacité dans l'avenir, sont seuls écoutés ou du moins mis en pratique »[65].

Avec un arrêt à Salem le 15 mars, Mgr de Brésillac, avec ses accompagnateurs, reprend la route et arrive à Carumattampatty le soir du 21 mars.

---

64 On trouve ce texte en : Launay, A., *Histoire des Missions*…, op. cit., Vol. II, 649-704.

65 Marion Brésillac, *Le Journal d'un missionnaire*, Paris, 1987, 21.

CHAPITRE 9

UNE MISSION EN CRISE

(1849 – 1851)

I. 1849 : UNE ANNÉE CRITIQUE ET DÉCISIVE

1. Le problème des « rites malabares » après le synode

Rentré à Carumattampatty le 21 mars 1849, Mgr de Brésillac reprend son activité ordinaire. Les chrétiens sont contents de le revoir. Parmi ses missionnaires, M. Métral, M. Ravel, M. de Gelis lui donnent beaucoup de consolations. M. Cornevin, un des derniers arrivés, apprend vite la langue tamil et peut déjà confesser les chrétiens.

A cette époque, une lettre de notre évêque à la Propagande, du 27 mai, nous dévoile son état d'esprit et sa pensée sur les problèmes de la mission en Inde[1]. Elle commence une correspondance qui, dans le proche avenir, s'enrichira de contributions intéressantes sur les thèmes en question et sur les implications personnelles qui s'ensuivront.

Mgr de Brésillac veut tenir la Congrégation au courant des événements de l'année précédente. Il a rencontré des obstacles et souffert à cause des prêtres de Goa qui voulaient s'emparer d'un district.

Un autre point regrettable et très important concerne la diversité d'opinion et d'action chez les missionnaires en Inde :

> « Qu'on est loin du jour où prendront fin les difficultés nées des usages et des cérémonies de la caste et des autres choses qui la regardent. Beaucoup de missionnaires, accablés de tristesse à cause de l'inutilité de nos efforts, tiennent pour certain qu'un progrès, si petit soit-il, est moralement impossible chez les païens à moins qu'on ne revienne, au moins en partie, à la manière de faire d'autrefois des Jésuites »[2].

---

1 Lettre à la Propagande, 27 mai 1849. AMA 2 F 6, 245-248.

2 Ibid.

Mais d'autres missionnaires pensent qu'on ne peut pas concilier la fidélité à l'évangile avec la pratique en vigueur. Certains missionnaires déposent les doutes de leur conscience dans la conscience de leurs supérieurs. Cela les rend plus tranquilles, même si ce type d'obéissance a ses inconvénients.

Notre évêque est resté très déçu par le dernier synode de Pondichéry qui a évité d'affronter la question. C'était la même orientation du synode de 1844. Mais il s'agissait du problème principal de la mission en Inde parce qu'il avait un grand nombre d'implications dans les relations de vie et d'action entre les missionnaires et pour leur tranquillité de conscience.

Comme nous le verrons par la suite, c'est à partir de cette situation et du manque de volonté pratique de la résoudre que Mgr de Brésillac commence à préciser, sur le plan personnel, une orientation qui changera tout le cours de sa vie missionnaire.

2. Plusieurs raisons de souffrance

Dans les derniers mois de 1849, plusieurs événements contribuent à rendre la situation personnelle de Mgr de Brésillac particulièrement difficile.

En septembre, il a été longuement malade pour des problèmes d'intestin. Pendant sa maladie, quand il ne pouvait même pas se lever du lit, il eut à traiter l'affaire de M. Pacreau, un de ses missionnaires qui voulait quitter la mission.

Le 4 octobre l'évêque perd un missionnaire, M. Cornevin. Il meurt après seulement quelque mois de présence en Inde. Il apprenait vite la langue tamil. Un autre missionnaire, M. Barot, lui fait des problèmes, ce qui lui cause beaucoup de souffrance.

La question de la discipline des missionnaires devient toujours plus difficile à résoudre. Une des raisons de tension avec plusieurs de ses missionnaires était sa manière de considérer et de traiter les Indiens : l'évêque aimait les Indiens et il était toujours plein de bonté et de sympathie envers eux. Cela irritait certains missionnaires qui arrivaient à lui désobéir ouvertement. Ils traitaient les Indiens avec rigueur et, parfois, en arrivant même à des punitions humiliantes défendues par l'évêque.

3. Vers une décision douloureuse

A la fin de ce mois d'octobre accompagné de beaucoup d'épreuves, Mgr de Brésillac confie à son journal une évaluation de sa situation qui l'oriente vers la décision qui aura des conséquences très importantes dans sa vie.

Le premier point concerne les évêques et les missionnaires qui ne sont pas tellement d'accord avec lui et spécialement avec ses idées. Le deuxième point concerne le travail missionnaire :

> « En attendant, rien ne marche. Impossible de rien améliorer. Le mal se fait et pas le bien. Si j'avais la moindre force à mon service, je me croirais damné de laisser aller les choses comme elles vont »[3].

Mgr de Brésillac se pose alors une question et arrive à une hypothèse qu'il analyse dans ses différentes implications :

> « Dans cette position, que faire? Le meilleur ne serait-il pas de se retirer? Je n'y mettrais aucun doute si le mal venait personnellement de moi, quand même je ne serais nullement coupable, mais par suite de préjugés, d'indispositions préconçues contre ma personne. Cependant, je me ferais illusion à moi-même si je disais que la principale cause est celle-là. Elle peut bien y être pour quelque chose chez quelques confrères, mais ce n'est ni chez les plus nombreux, ni chez les plus sages, ni chez les plus pieux. Le mal radical est ailleurs. Il ne finira pas avec moi, si Dieu ne permet pas qu'il soit apporté remède là où est le vrai mal »[4].

Après être arrivé à la conclusion que, tout compte fait, la meilleure solution serait celle de se retirer, il précise le but de sa demande de démission:

> « Ne vaut-il pas mieux se retirer et protester par cette retraite contre ce que nous ne pouvons pas empêcher? Cette retraite ne serait-elle pas la plus puissante parole qui puisse partir de nous et s'adresser à ceux qui sont plus puissants que nous, et qui ne veulent pas écouter les paroles

---

[3] Marion Brésillac, *Journal..*, op. cit., 33.

[4] Ibid., 33.

de notre bouche? Eh bien ! Je vais sonder le terrain par une lettre à la S. C. dans laquelle j'offre de me retirer. Je la fais passer par le Séminaire des Missions Etrangères pour voir l'impression qu'elle fera; puis nous verrons »[5].

Pour Mgr de Brésillac le fait de se retirer serait ainsi un moyen, peut-être le seul possible, pour faire une pression morale sur les autorités concernées et obtenir quelque changement positif dans la situation de la mission en Inde.

Pour rendre formel l'offre de sa démission, notre évêque choisit d'écrire une lettre à M. Tesson, le directeur du séminaire de Paris chargé de l'Inde et son habituel correspondant. Il lui confie une lettre à envoyer à Rome à la Propagande.

Dans la lettre à M. Tesson, Mgr de Brésillac rappelle sa souffrance et son amertume provoqués par les malheurs qu'il a eus ces derniers temps, et dont son destinataire est au courant. Par la suite, il lui présente une série de convictions qui sont le fruit de longues et profondes méditations.

D'abord, il pense que beaucoup de problèmes se trouvent dans le règlement de la Société des Missions Etrangères. Il a besoin d'une réforme, spécialement sur trois ou quatre points fondamentaux qui, au moins dans l'Inde, empêchent à la Société d'accomplir sa mission. Il pense qu'une réforme n'est pas impossible, même si elle est très difficile. Il se demande s'il est en condition de pouvoir y contribuer. Il croit que non. Au contraire, il se considère comme un obstacle. Alors, à cause de son amour pour la congrégation, il pense devoir se retirer. Mais il précise :

« Ce n'est pas l'horreur des souffrances qui me porte à cette pensée. Il me semble que Dieu me fait la grâce de les aimer, de m'en rassasier avec délice, d'en faire ma nourriture journalière la plus suave, même les peines du cœur qui sont depuis longtemps les plus nombreuses et qui sont si fort supérieures aux autres. Elles abattent mon corps mais pas mon âme. Non, je me crains ni la mort, ni les dangers, ni les fatigues. Je voudrais pouvoir les rendre encore utiles à l'Eglise par le moyen des Missions Etrangères. Mais puisque tous mes efforts sont paralysés et puisque moi-même je puis devenir une cause de destruction en

[5] Ibid., 34.

paralysant ceux des autres par les préjugés qu'on a conçus de moi, dites-le-moi, que puis-je faire de mieux que de me retirer ? » [6].

Dans la lettre à la Propagande, notre évêque rappelle la joie du sacrifice qu'il avait fait en quittant sa famille et sa patrie pour les missions.

Il ne se repent pas de cela. Maintenant, en voulant suivre sa conscience, un autre sacrifice lui est demandé, celui de quitter la mission de Coimbatore.

Après avoir écrit ces deux lettres et en attendant la réponse, Mgr de Brésillac continue pleinement son travail comme avant. Il a préparé lui-même un plan pour l'église de Coimbatore, le centre de son provicariat. Il a demandé l'aide de M. Laouënan, un missionnaire de Pondichéry, afin qu'il présente son projet à des ingénieurs de la colonie française pour recevoir des avis et des conseils. Il veut une belle église, « une église qui fasse honneur à la religion »[7] et il veut la dédier à saint Michel.

---

[6] Lettre à M. Tesson, 25 octobre 1849. AMEP, Vol. 1011, n° 57.

[7] Marion Brésillac, *Journal…*, op. cit., 28.

II. L'ANNÉE 1850

1. Sur la démission : la réaction des directeurs de Paris

Comme réponse à sa lettre où il offre de se retirer, Mgr de Brésillac reçoit des directeurs des MEP plusieurs lettres. En général ils sont surpris et consternés.

M. Legregeois répond à titre personnel et exprime sa peine bien vive devant ce projet de démission. Il profite de la possibilité de lui dire ce qu'il pense, comme il était convenu entre eux deux, et lui dit de ne voir rien de mieux que de continuer dans l'œuvre commencée :

> « Une administration qui porte le cachet d'une bonté paternelle sans faiblesse, d'une fermeté courageuse sans hauteur, et d'une autorité toute fraternelle ne suffira peut-être pas pour gouverner certains esprits brouillons, mais les bons confrères, qui, fort heureusement, sont en grande majorité dans votre mission, finiront pour lui accorder toute leur confiance »[8].

Le supérieur, M. Langlois, répond en disant que ce projet de démission est une tentation et tous les évêques sont exposés aux contradictions et aux croix. Il affirme que les raisons présentées ne sont

[8] Lettre de M. Legregeois, 22 décembre 1849. AMA 2 F 8, 346-347.

pas suffisantes pour justifier une mesure de tel genre. Il reconnaît que le règlement de la Société est défectueux, mais il a été rédigé par des prélats bien respectables et a produit de grands biens. Il invite l'évêque à réfléchir et à prier pour voir mieux et renoncer à ce projet[9].

M. Tesson répond en ami et propose à son interlocuteur de s'imaginer en train de conseiller un évêque qui viendrait chez lui en évoquant les mêmes raisons, surtout celle d'être une pierre d'achoppement pour la bonne marche de sa juridiction. Que lui répondriez-vous ? Se demande-t-il. Et il présente ce que Mgr de Brésillac dirait [10].

Au début de l'année 1850, Mgr de Brésillac ne sait pas si les directeurs des Paris ont fait suivre à Rome sa lettre pour la Propagande. Comme il l'affirme dans son journal, il a seulement reçu des lettres des « Messieurs de Paris » qui cherchent à le dissuader fortement de son projet.

2. Une mise au point importante

Dans une longue lettre du 25 février, Mgr de Brésillac écrit à M. Tesson pour répondre à ses objections et aussi à celles des autres directeurs de Paris. Il cherche de s'expliquer parce qu'il craint de ne pas avoir été bien compris. Ce texte est important parce qu'il résume sa position sur son projet de démission, ses causes et ses implications[11].

2.1. La nature de sa résolution

Il dit que sa résolution n'est pas une tentation parce qu'elle est contraire à ce que « la chair » lui dicterait. Il n'est pas dégoûté. Il aime les missions plus que jamais. Il a des peines, mais il a aussi quelques consolations. Il fait une affirmation importante :

> « Le Seigneur me gratifie d'une paix intérieure telle qu'il me semble que (*je*) suis personnellement très indifférent au résultat des démarches que je ne fais que pour accomplir un devoir. Je n'en ai parlé ici

---

9 Lettre de M. Langlois, 24 décembre 1849. AMA 2 F 8, 348-349.

10 Lettre de M. Tesson, 24 décembre 1849. AMA 2 F 8, 350-351.

11 Lettre à M. Tesson, 25 février 1850. AMA 2 F 6, 321-329.

à personne et je m'occupe de mes devoirs actuels avec autant de plaisir que si rien n'était »[12].

Notre évêque affirme qu'il ne s'agit pas de découragement provoqué par les épreuves qui peuvent être considérées comme des causes impulsives mais pas déterminatives de sa résolution.

2.2. Une série de raisons et de réponses

Il ajoute que les personnes qui pourraient avoir provoqué ces épreuves, sont souvent celles qu'il estime et vénère le plus. Mais il est frappé par le fait que les confrères qui font le bien n'arrivent pas à s'entendre, à marcher ensemble, à s'entraider.

Le mal existe non seulement dans les missions particulières, mais aussi dans la Société des MEP à cause de la dislocation des missions et des missionnaires.

Ensuite, Mgr de Brésillac vient au problème de l'obéissance aux vicaires apostoliques que plusieurs confrères considèrent seulement comme de convenance. Ils ne sont pas des religieux, disent-ils, ils n'ont pas fait les vœux, ils n'ont pas dit leur 'promitto' dans les mains de leur vicaire apostolique.

Le caractère épiscopal aussi n'est pas suffisant pour en imposer parce que, dit-il, on s'habitue à tout et parce qu'il faudrait des évêques qui soient supérieurs à leurs confrères sous tous les rapports. Mais le choix des évêques avec les qualités requises est difficile en mission.

Par la suite, notre évêque répond à certaines objections. Il ne demande pas la perfection. Il sait qu'elle est impossible pour tout un groupe.

Il reconnaît que le règlement des MEP est l'œuvre de prélats bien respectables, mais il ajoute aussi que c'est l'œuvre de prélats qui n'ont pas pu s'entendre.

La Société a fait beaucoup de bien ? Il ne faut pas se faire des illusions. Il y a eu et il y a des confrères pleins de vertu, de mérite, ils ont affronté avec courage le martyre pendant certaines persécutions, ils ont tout fait pour faire valoir leurs talents personnels. Mais ont-ils reçu l'aide de la Société, la force qui augmente de beaucoup les effets du zèle particulier ?

---

[12] Ibid.

Si le fait de toucher à la constitution de la Société peut provoquer des risques, il les reconnaît, mais il ajoute qu'on peut aller prudemment et doucement et sans passion.

2.3. Un préjugé personnel diffusé

Mgr de Brésillac vient ensuite à un point qui le concerne personnellement. Il dit qu'il n'est pas en condition de contribuer à la reforme de la Société. Il est un obstacle pour ceux qui pourraient s'y engager et il en explique la raison principale.

Il s'agit du préjugé diffusé parmi les confrères selon lequel ils pensent qu'il a adopté toutes les idées de Mgr Luquet et que ce qu'il fait se réfère toujours à ce prélat. Il affirme que cela est faux. Il a approuvé quelques idées de Mgr Luquet mais pas tout. Comme il était son ami, dès qu'il s'est aperçu de ses imprudences, parfois graves, il lui a fait des remarques. Cela a provoqué un

froid dans les relations. Depuis plus d'un an il n'a rien reçu de lui. Malgré cela, il est toujours considéré par les confrères comme un ami de Luquet. Cependant il n'a pas peur d'affirmer qu'il était d'accord avec certaines idées de Mgr Luquet. Par ailleurs, cela concernait des points qui étaient approuvés par la Propagande et par les directeurs de Paris.

2.4. Le problème de conscience

Ensuite, Mgr de Brésillac présente la raison qui vient de l'état de la religion dans l'Inde et qui touche beaucoup sa conscience. Autrefois, il pouvait déposer sa conscience dans celle de ses supérieurs. Aujourd'hui, comme évêque, il ne peut plus le faire.

Il s'agit du doute entre l'exigence d'obéir aux décrets et aux instructions du Saint-Siège et donc de condamner ses prédécesseurs, de se mettre contre les autres vicariats et provoquer la ruine de sa mission

et l'exigence de suivre la tolérance pratique existante qui l'oblige à éluder les avis et parfois les ordres de Rome. Dans ce dernier cas, il voudrait pouvoir dire que la ligne de conduite tenue est certainement légitime. Il voudrait aussi être plus indulgent pour « ces pauvres peuples ».

Il faudrait faire en sorte que le Saint-Siège soit bien éclairé en cette matière concernant le régime des castes et les usages et qu'on arrive à le faire revenir sur des décisions prises dans le passé, d'après ce qu'on lui avait dit. Est-cela possible ? Il ne le pense pas. Sa seule voix ne suffit pas. Voilà son doute. Voilà pourquoi il pense que sa retraite pourrait dire plus qu'un rapport qui serait contredit par d'autres.

Il ne veut pas se mettre en contradiction avec d'autres ouvriers évangéliques et il ne veut pas risquer de détruire le bien fait par les prédécesseurs. Il dit sa disponibilité à obéir au Saint-Siège pour aller en mission ailleurs, au centre de l'Afrique ou en Sibérie.

En conclusion, Mgr de Brésillac demande que cette longue lettre soit lue par tous les directeurs avec l'attention nécessaire pour la plus grande gloire de Dieu et la paix de sa conscience. Il est disponible à suivre leurs conseils, s'ils sont fondés sur des raisons solides. Les conseils donnés par l'intérêt mutuel et par la plus sincère amitié ne seraient pas suffisants dans de telles questions[13].

2.5. Deux partis en conflit

Le pro-vicaire de Coimbatore se pose aussi la question : en écrire à Rome ? Il entrevoit ce qu'il peut arriver.

Parmi les missionnaires, deux partis sont en conflit : celui des anciens qui semblent être les plus nombreux et qui est favorable à la continuation de la politique actuelle fondée sur une certaine tolérance admise dans la pratique, mais qui semble aller contre quelques normes indiquées par le Saint-Siège et le serment fait par les missionnaires en arrivant en Inde. Si ce parti est gagnant, le Saint-Siège laissera aller les choses sans intervenir.

---

[13] Sur ce point cf. aussi: Marion Brésillac, *Journal*…, op. cit., 42.

Mais il existe aussi le partis des jeunes missionnaires qui s'élèvent contre la pratique en vigueur, faite de cette tolérance. Si ce parti est gagnant, le Saint-Siège traitera leurs objections.

Devant ces deux partis, Mgr de Brésillac précise sa position. D'abord, il n'est d'aucun parti, comme parti. Il est seulement pour la vérité. Si le parti des anciens est gagnant, sa conscience restera dans le doute. Il a des motifs graves de craindre que le chemin de cette tolérance n'est pas droit. Mais il penche pour le parti des anciens. Il a pratiqué cette politique depuis qu'il est arrivé en Inde, il continue de l'autoriser dans la pratique. Il le fait aussi pour une autre raison. Si le parti des jeunes missionnaires obtient gain de cause cela va provoquer l'apostasie de beaucoup de chrétiens et de communautés chrétiennes entières, comme c'est arrivé dans le passé. Mais il reconnaît que le parti des jeunes est fondé sur des motifs très puissants. Il se trouve donc dans le doute et il ne veut pas y rester.

D'un autre côté, et pour plusieurs raisons, il ne se considère pas l'homme indiqué pour soulever de telles questions. Alors la seule chose qui lui reste à faire est celle de se retirer. Cependant, il sent le besoin de consulter des personnes sages et compétentes en la matière, auxquelles il peut se fier. La seule solution qu'il trouve est celle d'aller faire une visite à Vérapoly et rencontrer Mgr Martini, le vicaire apostolique, et peut-être aussi Mgr Baccinelli pro-vicaire apostolique de Quilon, dans la même région. Ce voyage a lieu entre le 6 juillet (ou le 7) et le 3 septembre 1850.

3. L'érection du vicariat de Coimbatore

Le 1er juillet 1850, Mgr de Brésillac reçoit de Rome les brefs avec l'érection de Coimbatore comme vicariat apostolique, en date du 3 avril 1850[14]et les pouvoirs concédés par le Saint-Père, en date 21 avril 1850[15].

Dans son journal, notre nouveau vicaire apostolique exprime ses impressions sur l'événement. Elles sont plutôt mesurées :

> « Cette mesure pourra faire du bien si elle est soutenue et suivie des dispositions qui seraient à désirer de la part du Saint-Siège, pour mettre de l'ordre, de l'harmonie, de l'unité dans l'administration des affaires ecclésiastiques de Inde »[16].

Le vicaire apostolique de Coimbatore envoie tout de suite une lettre circulaire à ses missionnaires pour les informer de la nouvelle et proposer quelques considérations. Il affirme d'abord :

> « Cette nouvelle dignité, accordée à la mission qui nous est échue en partage, nous impose l'obligation de redoubler d'efforts pour la rendre digne du rang où elle vient d'être placée. Animons-nous donc d'un nouveau courage »[17].

Il ajoute que pour réaliser ce vœu il faut parvenir à augmenter le nombre des chrétiens par la conversion des gentils. Maintenant avec le nombre de missionnaires présents dans la juridiction cela devrait devenir un engagement possible plus qu'avant quand il y avait un seul missionnaire pour toute la province. La situation s'améliorera avec la formation d'un clergé indigène. A ce sujet il écrit :

> « Il faut pour cela deux choses : d'abord des prêtres, sinon parfaits, ayant du moins des qualités relativement suffisantes ; en second lieu, il faut préparer des postes où ils puissent être placés et entretenus par les chrétiens, indépendamment de tout secours étranger »[18].

Notre évêque invite ensuite ses missionnaires à « l'étude approfondie du caractère des païens » pour pouvoir ensuite mieux s'occuper d'eux. Il rappelle la nécessité des vertus apostoliques comme l'abnégation de soi, la patience, la persévérance dans l'insuccès, l'esprit de pénitence et de mortification, l'amour des humiliations.

---

14 Dossier personnel. AMA 2 F 13.

15 Ibid.

16 Marion Brésillac, *Journal…*, op. cit., 44.

17 Lettre aux missionnaires, 5 juillet 1850. AMA 2 F 6, 334-336.

18 Ibid.

Dans un tableau préparé pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi après l'érection du vicariat, nous avons les données statistiques de sa situation :

> Population : Catholiques 15.000, Protestants 2.000, Infidèles un million.
> Nombre des baptêmes d'adultes : 120.
> Nombre de communions pascales : 7.000.
> Clergé : un évêque et huit missionnaires, sept clercs au séminaire.
> Eglises : 5 ou 6 avec le nom sans le mériter. Chapelles : entre 30 et 40.
> Etablissements : un séminaire, un catéchisat avec de 20 à 30 catéchumènes ; un hôpital, seulement commencé, par manque de fonds ; quatre ou cinq petites écoles[19].

Dans la lettre qui accompagne ce tableau, l'évêque parle de la situation économique de son vicariat pour dire qu'il n'existe aucun revenu et que tout est à faire. Le gouvernement ne donne rien et les gens sont très pauvres. Il pense que pour l'avenir il faut créer des revenus indépendants de l'aide extérieure. Il envisage de mettre une petite somme de côté chaque année pour la placer ou sur une terre ou en banque. Il a des travaux à faire et spécialement la construction d'une église à Coimbatore, au centre du vicariat. Elle ne doit pas être grande parce que les chrétiens ne sont pas trop nombreux, mais, dit-il, elle doit être belle, régulière, solidement et même élégamment bâtie. Pour cette église il a déjà acheté le terrain et travaille aux fondations.

4. Le deuxième voyage à Vérapoly

Entre le 6 ou le 7 juillet 1850, Mgr de Brésillac se met en voyage pour Vérapoly, accompagné de deux séminaristes, auxquels il fait la classe pendant le chemin. Le mardi 8, il arrive à Palghat, un de ses districts. Le dimanche 14, il arrive à Vérapoly où il est très bien accueilli par les deux évêques et par les missionnaires carmes. Il connaît déjà les lieux parce qu'il les a visités trois ans avant, à l'occasion du sacre de Mgr Baccinnelli.

---

[19] Cf. Lettre aux directeurs de Paris, 26 octobre 1850. AMEP Vol. 1011, n° 71.
Aujourd'hui, le diocèse de Coimbatore a une superficie de 28.490 km², 11.800.000 habitants, 255.000 catholiques, 68 paroisses, 110 églises, 99 prêtres diocésains, 128 instituts d'éducation et 65 instituts de bienfaisance. (D'après : *Annuario Pontificio*, Città del Vaticano, 2005, 181).

Le séjour dans ce vicariat permet au vicaire apostolique de Coimbatore de mieux approfondir la connaissance de ce milieu ecclésiastique. La raison principale de son voyage est de consulter ces évêques sur la question pour lui plus difficile à résoudre, celle de la conduite à tenir au sujet des castes et des usages. Pendant le séjour, ce thème est affronté longuement, directement et indirectement.

La tolérance en vigueur en pays tamil, dont notre évêque parle, est considérée par ses interlocuteurs comme plus qu'extraordinaire et ceux qui la permettent comme très coupables, s'ils ne sont pas excusés par la bonne foi. Ils se demandent aussi s'il y a un seul chrétien en pays tamil.

Notre évêque considère ces réactions comme normales et habituelles en ceux qui ne connaissent pas les missions d'où il vient. Il s'agit de la première impression. Après, avec une meilleure connaissance du milieu, elle se modifie. Mais il s'agit tout de même d'une réaction à tenir en grande considération.

Mgr de Brésillac présente seulement à Mgr Martini son projet de lettre à la Propagande. Il obtient une approbation complète : « Je l'écrirai donc, me livrant entre les mains de la divine Providence qui fera de moi ce qu'elle voudra »[20]. Mgr Baccinelli est aussi un bon architecte et il profite de la circonstance pour lui montrer le plan de la future église de Coimbatore afin qu'il mette la dernière main.

5. Dans le vicariat de Coimbatore

Mgr de Brésillac se trouve devant le grave problème de la misère des gens qui se dispersent pour chercher quelque possibilité de survie. Beaucoup d'ouvriers appartiennent à la catégorie des « scheder », les ouvriers en toile commune. Ils sont nombreux, spécialement à Carumattampatty, mais ils diminuent tous les jours et ils sont toujours plus pauvres. La cause de ce malheur est dans la concurrence des toiles faites en Europe. Les commerçants achètent le coton en Inde et le portent en Angleterre où ils confectionnent des toiles plus belles que celles des Indiens qui, cependant, ne veulent pas changer la manière de confectionner leurs produits.

---

[20] Marion Brésillac, *Journal*…, op. cit., 48.

L'évêque cherche à faire comprendre l'urgence de certains changements. En même temps, en réfléchissant sur les causes de la misère il en voit deux : l'administration tyrannique des Européens, même si elle est couverte d'un vernis de douceur et l'absurdité de la division de la population en castes. Il cherche, cependant, à trouver une solution capable de diminuer en partie les difficultés, au moins pour le petit nombre des chrétiens. Il a un projet :

> « Ce serait d'acheter soi-même une grande quantité de coton, le faire filer par les chrétiens manquant de travail, le faire 'tisser ' par les 'scheder' dans les moments où ils sont sans travail et puis vendre les toiles au cours. Dans l'état actuel du commerce on n'y perdrait pas, pourvu qu'on fut sûr de trouver la vente de ces toiles »[21].

Il pense qu'en Inde on pourrait trouver encore à les vendre et aussi au Sénégal. Il fait quelques essais mais il trouve des difficultés. Il lui faudrait un commerçant qui s'engage à prendre ses toiles au cours et au prix moyen. A Pondichéry il y en aurait un, mais il voudrait un engagement de sa part à lui fournir dans l'année une certaine quantité fixe de toiles. L'évêque ne se sent pas capable de le faire : il donnerait l'impression de faire du commerce et il devrait en courir les chances. Cependant, il arrive à conclure des petits contrats.

Pour réaliser ce projet, il avait envoyé une lettre à M. Laouënan, missionnaire de Pondichéry, pour qu'il le fasse connaître à un commerçant, M. Poulin, qui répond à ce missionnaire :

> « La lettre que vous m'avez donnée en communication de Mgr de Brésillac est bien l'œuvre d'un digne et saint homme. Je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve pour être convaincu des éminentes qualités du cœur de celui qui s'est si noblement dévoué à la charité chrétienne »[22].

Pour ce qui est de la vie du vicariat, un nouveau missionnaire arrive d'Europe. Il s'agit de M. Perceval, dont l'évêque admire les qualités. Il était entré aux MEP comme prêtre après avoir exercé le ministère pendant quatre ans[23]. Ce qui porte le vicaire apostolique à

---

21 Marion Brésillac, *Journal*…, op. cit., 52.

22 Lettre de M. Poulin à M. Laouënan, 16 décembre 1850. AMA 2 F 8, 411-412.

23 Louis Perceval, né au diocèse de Verdun en 1822. Ordonné prêtre en 1846. Entre aux Missions Etrangères et part pour le Coimbatore en 1850. Emporté par le choléra en 1854.

faire la comparaison avec les missionnaires formés complètement au séminaire de Paris pour dire que ceux qui sont entrés prêtres ont un comportement meilleur en mission.

Pendant plus d'un mois, entre octobre et novembre 1850, Mgr de Brésillac est frappé par une maladie qui n'est pas grave, mais qui l'oblige à garder le lit et donc à diminuer de beaucoup ses activités.

Vers la fin de l'année, il aurait voulu fêter la pose de la première pierre de l'église de Coimbatore, mais il en est empêché pour des raisons économiques. Il prend alors la décision de construire une maison à Ootacamund. Il va en cette ville pour la fête de Noël et il y reste jusqu'à la fin janvier 1851. Dans un premier temps, il aurait voulu construire en cet endroit pour son vicariat et les vicariats voisins un centre où les missionnaires ayant des problèmes de santé auraient pu passer le temps nécessaire à se rétablir. La localité en haute montagne et le climat sain et frais étaient très indiqués, mais sa suggestion ne trouve pas de soutiens.

6. Sur la démission : l'appel à la Propagande

Après le voyage à Vérapoly et après les conversations en la matière avec Mgr Martini, Mgr de Brésillac adresse en même temps trois lettres à la Propagande. Une pour régler des questions de facultés, une autre sur un problème de limites de territoire où il parle aussi des choses générales de la mission en Inde, et enfin une lettre sur son projet de démission.

Sur ce dernier sujet[24], Mgr de Brésillac rappelle qu'il a écrit une lettre à la Congrégation le 25 octobre 1849 et qu'il l'a envoyée à Paris chez les directeurs des MEP avec la faculté de la retenir s'il le jugeaient convenable. C'est ce qu'ils ont fait, en cherchant à le détourner de son dessein.

Malgré les réponses des directeurs, qu'il apprécie beaucoup, il continue à ne pas savoir si en mission on marche dans la bonne voie ou non.

Mgr de Brésillac rappelle la situation de sa mission par rapport aux problèmes liés à la question dite des rites malabares et aux décisions très nombreuses du Saint-Siège, en particulier à la Bulle *Omnium Sollicitudinum* de Benoit XIV. De tout cela n'est pas sortie l'uniformité

[24] Lettre à la Propagande, 16 septembre 1850. AMA 2 F 6, 345-350.

d'action tant désirée. Il se demande aussi si on peut, en ce moment, au moins sur le plan spéculatif, revenir à ce qui a constitué le fondement du décret du Cardinal de Tournon sans soulever un grand nombre de discussions et de disputes.

Il parle ensuite du comportement des missionnaires qui, autrefois, ont cru être permises certaines choses et tolérés certains usages, que d'autres aujourd'hui contestent comme contraires à pureté de la foi catholique.

Sur le plan personnel, à partir de son arrivée en Inde, il a suivi les indications données d'habitude à tous les nouveaux missionnaires.

Comme simple missionnaire, il lui était simple de mettre ses doutes dans la conscience de ses supérieurs. Après neuf ans de mission en Inde, il affirme :

> « Je ne vois pas comment la conscience des supérieurs et des prédécesseurs a été formée d'une manière sûre. Notre pratique me semble fondée sur le doute, conduite par le préjugé et appuyé sur des interprétations fausses »[25].

Aujourd'hui, comme évêque, il ne peut pas rester dans le doute pratique et exiger des missionnaires une observation sur des points qui leur répugnent et dont lui non plus n'a pas la certitude morale. D'un autre côté, il sait que si on ne suivait pas la pratique courante fondée sur une certaine tolérance et si on observait strictement les décisions du Saint-Siège cela signifierait la ruine des missions.

Il sait que la Congrégation n'est pas en état de trouver un moyen pour pacifier les esprits. Sur ce point l'histoire du passé est claire. Alors il lui demande de pouvoir quitter l'Inde.

---

[25] Ibid.

III. L'ANNÉE 1851

1. La réponse rapide de la Propagande

Avec une lettre du 21 décembre 1850 que Mgr de Brésillac reçoit les premiers jours de février 1851, la Propagande répond à ses trois lettres du 16 septembre dernier[26].

Dans la réponse à la lettre au sujet de la pratique missionnaire actuellement en vigueur dans les missions en Inde et qui est cause de doutes, la Congrégation pense qu'il s'agit d'un sujet de grande importance. Elle pourra répondre de la meilleure manière si notre évêque dit en détail ce qu'il fait comprendre seulement de manière générale. Il faut présenter les abus et les usages qui existent encore et qui sont tolérés dans les missions. La Congrégation demande aussi de connaître ce qui dans les règles et dans la méthode de la Société des MEP est par lui considéré peu estimable et à réformer. Elle ne dit rien sur l'intention du vicaire apostolique de Coimbatore de se retirer.

Pour répondre à la demande de la Propagande, Mgr de Brésillac se préoccupe de consulter les personnes capables de l'aider par leur condition et par leur compétence. Il envoie une copie de la lettre de la Congrégation à Mgr Martini, vicaire apostolique de Vérapoly, en demandant son avis[27]. Il demande à certains missionnaires de son vicariat de s'exprimer sur le problème des pratiques des castes[28]. Il écrit aussi à Mgr Canoz, Jésuite, vicaire apostolique de Madurai, qui se trouve à Rome, pour le mettre au courant du rapport qui prépare sur les observances des castes. Il l'invite à donner son point de vue à la Propagande.

---

26 Lettre de la Propagande, 21 décembre 1850. AMA 2 F 13, n° 2.

27 Lettre à Mgr de Chyrra (Martini), 3 janvier 1852. AMA 2 F 6, 412-413.

28 Nous avons les noms de M. Ravel et M. Bruyère : Cf. Protocoles, 13 février 1851. AMA 2 F 6. Et aussi le nom de M. Pajean avec une lettre de réponse sur le sujet : Lettre de M. Pajean, 5 avril 1851. AMA 2 F 8, 469-470.

2. Le mémorandum pour la Propagande

Le 12 juin 1851, Mgr de Brésillac envoie à la Congrégation de Propaganda Fide une lettre accompagnée d'un long texte qui contient sa réponse concernant les usages tolérés dans les missions de l'Inde[29].

2.1. L' intention

Le vicaire apostolique de Coimbatore commence sa réponse en clarifiant tout de suite son propos et son état d'esprit. Il répugne à écrire sur ces sujets parce qu'il sait qu'on ne peut pas remédier au mal sans causer des troubles. Il voudrait que la Congrégation demande de traiter ces matières à des hommes plus intelligents et plus aptes que lui. Il précise ensuite son propos : il ne demande pas de nouvelles condamnations. Il désire seulement que la Congrégation soit parfaitement instruite sur tout ce qui se passe dans ces missions et qu'elle puisse dissiper les doutes que plusieurs missionnaires éprouvent sur le caractère licite de certaines pratiques.

Mgr de Brésillac précise aussi que dans son texte il ne veut pas présenter les raisons des missionnaires qui sont favorables à une certaine tolérance et celles de ceux qui y sont contraires. Ce travail serait trop difficile pour lui. Il le serait pour un seul homme, quel qu'il soit, dit-il. Pour le faire, il faudrait une commission de missionnaires experts, venant de divers vicariats. Il veut présenter seulement les points qui constituent un problème pour sa conscience et pour la conscience de quelques confrères. Il voudrait savoir si ces missionnaires ont tort de ne pas être tranquilles aussi longtemps que la Congrégation ne dira pas qu'on peut laisser les choses aller comme elles vont.

Notre vicaire apostolique se préoccupe aussi de l'impression que son texte pourrait provoquer sur l'esprit des membres de la Congrégation qui ne connaissent pas la situation de l'Inde. Elle pourrait être mauvaise. Pour éviter cet inconvénient il présente d'abord 39 propositions qui lui paraissent certaines, même si quelques-unes sont exprimées sous forme de doutes. Elles montrent aussi le niveau de

---

[29] Lettre à la Propagande, 12 juin 1851. AMA 2 F 6, 387-388. Le mémorandum, à la Propagande, 12 juin 1851. AMA 2 F 11, 209-250. AMEP Vol. 1011, n° 74. Cf. Gantly, P., *Marion Brésillac in India…*, op. cit. , Sur le memorandum: 217-226.

connaissance de la culture indienne de son auteur et son attention à la vie de la population.

2.2. Les propositions

Nous présentons brièvement les éléments essentiels de ce texte de Mgr de Brésillac.

Il commence par affirmer qu'à cause de la grande différence entre Indiens et Européens, il est très difficile à ces derniers d'avoir un jugement équilibré sur la manière de vivre des Indiens. Cette compréhension peut varier selon le temps que l'Européen passe en Inde. Avec la durée on devient plus indulgents.

Il parle ensuite des plus basses castes, qui suscitent la compassion des Européens. Mais leur situation est beaucoup moins révoltante si on la considère en Inde. Cependant, il lui est difficile d'allier la caste à l'évangile.

Puis, il donne son point de vue sur l'origine des castes et de leurs coutumes. Il est essentiel de la connaître pour savoir qu'elles ont des origines civiles qui ont acquis par la suite une dimension religieuse et donc superstitieuse. Il ne veut absolument pas la justifier.

Après avoir protesté contre tout ce qu'il y a de superstitieux dans les usages du peuple, il se demande : l'évangile ne pourrait-il pas perfectionner ce qui au début n'est pas parfait ?

Il s'agit d'un peuple civilisé. Au début du christianisme en Inde on n'a pas su trouver le moyen de sauvegarder la pureté de l'évangile tout en laissant le peuple dans sa civilisation :

> « Chez les peuples déjà civilisés, tels que sont les peuples de l'Asie, il faut que les Apôtres de la religion sachent faire adopter les vérités du ciel, en laissant les hommes suivre la forme sociale qu'a prévalu dans cette portion de la terre ».

Il se demande s'il n'existe pas d'autre moyen que ce qu'on a pris de laisser aux Indiens la liberté de suivre leurs usages et en même temps de préserver la religion de toute participation à la superstition et à l'idolâtrie. Condamner certaines pratiques comme on l'a fait dans le passé ou condamner toutes les formes de superstition ? Dans ce dernier cas des nombreux conflits sont prévisibles entre les missionnaires.

Mgr de Brésillac ne demande pas de condamnations. Il rappelle qu'après le décret du Cardinal de Tournon 40.000 chrétiens avaient

apostasiés. Il ajoute qu'un bon nombre de païens deviendraient chrétiens s'ils ne devaient pas renoncer à leurs usages.

2.3. Les particularités du christianisme en Inde

Ces particularités viennent du système des castes. Les missionnaires laissaient les chrétiens conserver les caractéristiques et les distinctions de leur caste, si elles n'étaient pas superstitieuses. Certains missionnaires pensaient que le système des castes n'était pas contraire à l'évangile. Ils le considéraient comme une différence de rang et de classe.

Par la suite, Mgr de Brésillac explique les défauts qui viennent du système des castes. Il parle de la nourriture à prendre séparément en tenant compte des castes, et à prendre en tenant compte de certains interdits. Il présente aussi la division de caste à l'intérieur des locaux de l'église où les chrétiens de caste supérieure avaient des places plus importantes. L'administration des sacrements était aussi un point critique avec un grand nombre de détails dans la célébration des rites où existaient des différences de traitement. Plusieurs coutumes douteuses étaient associées à la célébration des mariages..

Mgr de Brésillac parle aussi de la question de l'observance de la bulle *Omnium sollicititudinum* de Benoît XIV de 1744 et du serment que les missionnaires étaient obligés à prêter en arrivant en Inde. Mais il remarque aussi le fait que ces instructions ne condamnent pas tous les usages. Ceux qui n'étaient pas condamnés, étaient-ils permis ? Voilà une question importante. Le Cardinal de Tournon avait établi que son silence au sujet des autres coutumes indiennes ne pouvait pas être pris comme une approbation parce que ces coutumes n'étaient pas dépourvues de superstition.

2.4. Le mémorandum et son auteur

A la conclusion de son mémorandum, Mgr de Brésillac rappelle qu'il n'a pas voulu entrer dans la controverse sur les points présentés et qu'il craint les discussions. Si la Congrégation veut intervenir pour changer la situation dans les missions de l'Inde, il la supplie « de prendre tous les moyens qui seront en elle pour éviter la discussion, surtout entre les missionnaires ». Il envoie ce document à la Propagande le 12 juin 1851.

3. La suite d'une réponse

Après avoir expédié sa réponse à Rome, Mgr de Brésillac écrit à Mgr Bonnand. Il aurait aimé le rencontrer pour échanger avec lui sur plusieurs sujets importants et délicats. Il l'avait invité chez lui.

Devant l'impossibilité de réaliser cette rencontre, il le met au courant de son document envoyé à Rome et spécialement des raisons qui l'ont déterminé à le rédiger. Il a travaillé à ce texte avec quatre mois de mûres réflexions[30].

Mgr de Brésillac écrit aussi à Mgr Charbonnaux, vicaire apostolique de Mysore. Il le met au courant de son initiative et des raisons qui l'ont déterminée, surtout le désir « que Rome fût parfaitement éclairée ». Il a seulement présenté les faits. Avec cela, il a mis sa conscience en sûreté[31].

Cet évêque aussi étudiait depuis longtemps le sujet. Maintenant il pense que la pratique missionnaire est dans une fausse voie sur plusieurs points. Cela lui cause des problèmes au niveau personnel. En effet il lui écrit :

> « Que vous dirai-je, cher et vénéré confrère, sinon que mes doutes sont passés à une certitude morale, que mes craintes sont augmentées, et, par conséquent, la responsabilité de la supériorité dans ce pays me pèse de plus en plus et me font entretenir secrètement le désir et l'espoir de m'en décharger le plut tôt possible, tout en continuant à rendre des services en mon pouvoir, sous la responsabilité d'un autre »[32].

En outre, Mgr Charbonnaux fait connaître à Mgr de Brésillac l'opinion de M. Jarrige qui, maintenant, manifeste beaucoup de scrupules. Il s'agit d'un des plus anciens missionnaires de la région, pendant longtemps pro-vicaire à Pondichéry et maintenant pro-vicaire à Mysore. Il avait écrit à son évêque :

> « Jusqu'à présent, c'est à dire depuis trente ans, j'ai agi dans la bonne foi ; mais maintenant que j'examine de plus près (…), je ne puis plus l'avoir. Si Votre Grandeur, dont l'autorité seule me retient, ne veut

---

30 Cf. Lettre à Mgr Bonnand, 18 juin 1851. AMEP Vol. 1000 J, 403-410.

31 Cf. Lettre à Mgr Charbonnaux, 30 juin 1851. AMA 2 F 6, 392-394.

32 Lettre de Mgr Charbonnaux, 28 juillet 1851. AMA 2 F 8, 512-513.

pas examiner et prohiber les cérémonies qui m'inquiètent tant (…) je ne veux pas me perdre (…) je me retirerais à regret de la mission »[33].

5. La visite à Ceylan

Dans les derniers jours de juillet 1851, Mgr de Brésillac se met en chemin pour aller visiter l'île de Ceylan. Il est accompagné par Mgr Bettachini, oratorien italien, coadjuteur de Mgr Cajetano à Colombo, chargé de la partie nord de Ceylan et résidant à Jaffna. Mgr Bettachini s'était arrêté deux fois à Coimbatore pendant son voyage à Vérapoly.

Le vicaire apostolique de Coimbatore désire connaître la situation de la communauté chrétienne de Ceylan, surtout dans le Nord habité par des Tamils. Par rapport aux problèmes des castes, ces chrétiens se situent à la mi-chemin entre ceux de la région de notre vicaire apostolique, très attachés à la caste et à ses usages, et ceux de Vérapoly et de la côte malabare qui ont une grande liberté en ce domaine.

Le voyage dure plus de trois mois et notre évêque écrit souvent dans son journal ses impressions et ses sentiments sur ce qu'il voit.

Pendant ce voyage notre groupe s'arrête à Trichinopoly, chez les Jésuites. L'étape suivante est Tanjore, autrefois ville royale. Et puis Négapatam.

L'évêque affirme que le premier malheur de ces communautés chrétiennes est l'absence d'un clergé indigène. Il constate que les prêtres noirs, ceux de Goa, sont beaucoup critiqués, mais les missionnaires aussi ont leurs défauts :

> Cependant « les défauts inhérents aux Européens nous choquent moins, parce que nous sommes Européens ; mais ils choquent les Indiens bien plus que nous et bien plus que les défauts qui nous répugnent tant, mais qui leur répugnent fort peu chez des prêtres qui leur ressemblent. De plus, il y en a de ces défauts qui nous sont communs avec eux. Seulement ils ont une autre tournure, ils sont habillés à l'indienne et nous les drapons à l'européenne. Voilà tout »[34].

Le 11 août au soir, Mgr de Brésillac et ses accompagnateurs arrivent à Jaffna. Une grande réception accueille les hôtes. Notre évêque

---

[33] Lettre de Mgr Charbonnaux, 25 juin 1851. AMA 2 F 8, 498-499. Texte cité aussi dans : Marion Brésillac, *Journal*, op. cit., 63.

[34] Marion Brésillac, *Journal*, op. cit., 73.

préside la grande messe le jour de l'Assomption de Marie. Il reste à Jaffna une dizaine de jours.

Ensuite, il poursuit la visite de l'île. Il va vers l'intérieur. Il passe par Trinquemalé parce qu'il veut rejoindre la ville de Kandy. Il décide de prendre le chemin de la forêt. Cela demande six jours de chemin à cheval. Après cette traversée, vers le 28 août il arrive à Matellé où il reçoit un accueil magnifique.

Le 2 septembre, les voyageurs sont à Kandy, une belle ville, avec un temple bouddhiste fameux. Trois jours après, ils sont à Colombo, la ville où réside Mgr Cajetano, vicaire apostolique de Ceylan, ordonné évêque à Pondichéry en 1843 par Mgr Bonnand, et Mgr Bravi, son coadjuteur. C'est ce dernier qui le reçoit chez lui. Il était très content de cette visite. Son seul souci était la pauvreté et les circonstances difficiles dans lesquelles il se trouvait et qui l'empêchaient de le recevoir comme il fallait. Il lui avait écrit : « Néanmoins, connaissant bien l'esprit apostolique de Votre Grandeur, je suis sûr que vous voudrez bien accepter ma bonne volonté et aussi mon cœur grandement joyeux »[35].

Pendant ce voyage, Mgr de Brésillac regarde avec attention la situation des communautés chrétiennes du point de vue de la pratique religieuse, de la question des castes et de leurs usages, des conditions des prêtres qui sont peu nombreux dans une région qui possède beaucoup de belles et riches églises. Sur la route du retour, Mgr de Brésillac arrive à Négapatam le 9 septembre. Il est frappé par un très fort mal de tête qui l'accompagne à Karikal où il arrive le 11 et où il doit se soumettre à une belle mais fatigante réception. Il doit ensuite se mettre au lit frappé par une grave maladie qui le bloque jusqu'à la mi-octobre. Vers le 16 octobre, Mgr de Brésillac se remet en route. Le 20, il arrive à Combacounam où il reçoit un bon accueil par M. Dépommier, des MEP, et par les chrétiens qui sont peu nombreux. Le 3 novembre, le vicaire apostolique écrit dans son journal qu'il se trouve à Carumattampatty.

---

35 Lettre de Mgr Bravi, 25 août 1851. AMA 2 F 8, 516.

5. La conclusion de l'année 1851

Rentré chez lui, Mgr de Brésillac se retrouve dans sa situation habituelle et avec la suite de l'affaire en cours avec la Congrégation de Propaganda Fide.

Vers la mi-novembre, il reçoit une lettre de Rome où on accusait réception de son mémorandum en le qualifiant de « réponse très soignée, et parfaite sous bien de rapports ». On lui fait savoir qu'une lettre circulaire est en préparation pour tous les évêques concernés, en leur demandant de faire connaître exactement la situation de leur mission par rapport aux rites et aux usages[36].

Dans les premiers jours de décembre, il reçoit, comme les autres vicaires apostoliques, la lettre circulaire de la Congrégation, dont on vient de parler.

Le ton de la lettre est fort et surprend un peu tout le monde, y compris notre évêque. Mgr Charbonnaux estime que la lettre est « foudroyante »[37]. Mgr Bonnand semble penser que notre vicaire apostolique a écrit des choses inexactes et exagérées. Mgr de Brésillac se rend compte que la Congrégation semble s'orienter vers une condamnation des usages tolérés. Alors il pense faire un petit travail pour lui démontrer, dit-il, en écrivant à Mgr Bonnand :

> « 1° que les usages que nous tolérons ne vont pas contre la lettre de l'évangile, 2° que s'ils s'éloignent de son esprit, ce n'est pas *essentiellement* mais *accidentellement*, comme des imperfections que nous *pouvons* tolérer et que nous *devons* tolérer si nous le pouvons, sous peine de fermer la porte du ciel à des milliers d'âmes »[38].

Dans la même lettre, il y a un P.S. intéressant. Mgr de Brésillac se demande :

> « Le Saint- Esprit n'aurait-il pas inspiré l'actuelle béatification du vénérable Joan de Britto, mort au Maduré martyr ? Il faisait tout ce que nous faisons et cent fois plus »[39].

---

36 Lettre de la Propagande, 1 octobre 1851. AMA 2 F 13, n° 14.

37 Cf. Lettre de la Propagande, 21 octobre 1851. AMA 2 F 13, n°15.

38 Lettre à Mgr Bonnand, 10 décembre 1851. AMA 2 F 6, 404-406. Les mots sont soulignés dans le texte original.

39 Ibid.

Il affirme : le Pape Benoît XIV avait reconnu formellement, dans un décret de 1741, repris maintenant, que Joan de Britto

> « n'avait point usé des rites en question à la manière des gentils, qui y attachent une valeur superstitieuse, mais qu'il s'y était simplement accommodé, comme à des pratiques communes de la vie civile »[40].

Il se pose la question : comment la Sacrée Congrégation pourrait-elle nous condamner ?

Mgr de Brésillac aimerait une rencontre de travail avec Mgr Bonnand et Mgr Charbonnaux : maintenant il pourrait les loger à Ootacamund dans la nouvelle maison. C'est un endroit convenable pour une telle réunion. Mais ce projet ne se réalise pas.

L'année 1851 se termine. Le vicaire apostolique de Coimbatore écrit à sa mère :

> « Rien de nouveau ici. J'ai fait tout le temps le maître maçon, car je me suis occupé aux fondements d'une grande église ici. Je ne sais pas quand je la finirai, ni si je la finirai, cela dépend de ce que la Providence nous enverra »[41].

Un autre missionnaire arrive de France pour le vicariat : il s'agit de M. Lefeuvre[42]. Avec lui, les missionnaires présents dans le Coimbatore sont dix.

---

40 Ibid.

41 Lettre à sa mère, 28 décembre 1851. AMA 2 F 1, 154-155.

42 Hyacincte Lefeuvre, né au diocèse de Paris en 1823. Il part pour le Coimbatore en 1851. Il meurt à Coimbatore en 1893.

CHAPITRE 10

VERS LE DÉPART DE COIMBATORE ET LE RETOUR EN EUROPE

(1852 – 1854)

I. L'ADMINISTRATION DU VICARIAT

1. L'affaire de Madras

Parmi les problèmes qui rendent difficile l'activité missionnaire dans le Sud de l'Inde, se trouve une question qui touche aux rapports entre le vicaire apostolique de Madras et les autres vicaires, et donc aussi le vicaire apostolique de Coimbatore.

Du point de vue de l'administration civile, Madras est le siège de la présidence britannique pour un territoire qui comprend entre autres le vicariat de Pondichéry et les vicariats qui ont été récemment érigés, celui de Coimbatore et celui de Mysore.

Le vicaire apostolique de Madras est Mgr John Fenelly, irlandais. C'est lui que le gouvernement britannique reconnaît comme interlocuteur quand il s'agit de questions concernant la religion catholique dans toute la région, même si d'autres vicaires apostoliques y exercent leurs fonctions.

Vers la fin de l'année 1851, Mgr Fenelly envoie une lettre à tous les vicaires apostoliques présents dans la présidence. Il leur demande un certain nombre de renseignements en vue de rédiger un état des prêtres catholiques et un état des églises, chapelles et stations qui se trouvent dans le territoire[1].

Mgr de Brésillac n'a pas l'intention de répondre à cette lettre officielle. Il l'écrit dans son journal où il ajoute : « Il n'est pas sans danger de laisser Mgr de Madras seul traiter avec le gouvernement de la

[1] Lettre de Mgr Fenelly, 13 octobre 1851. AMA 2 F 8, 524.

présidence »[2]. Il y voit un abus qui s'est créé au cours du temps et un danger. Il en écrit à la Propagande[3].

2. Les conséquences du schisme goanais

Dans la vie et l'activité missionnaire et pastorale du vicariat de Coimbatore, le schisme de Goa représente toujours une difficulté importante et dangereuse. Le danger de ce schisme apparaît surtout quand des catholiques, mécontents de leurs prêtres qui dépendent de la Propagande, appellent ou menacent d'appeler des prêtres goanais.

Au mois de février 1852, un village du district de Carumattampatty s'est révolté contre M. Métral et a appelé un prêtre schismatique de Ootacamund qui a bien profité de l'occasion et qui a été reçu dans ce village avec tous les honneurs. Dans les villages voisins également, des catholiques ont des sympathies pour ces prêtres.

Un autre missionnaire, M. Perceval, est entré en conflit avec le prêtre schismatique de Dindiguel qui rassemble la majorité des catholiques paria de son district.

Chaque fois qu'un conflit éclate, l'évêque intervient pour essayer de calmer les esprits parfois irrités par le comportement imprudent ou trop sévère de certains missionnaires. Il se sert pour cela spécialement de la médiation de M. Métral. Parfois il y va lui-même.

3. Une lettre à ses missionnaires

Le 28 février 1852, Mgr de Brésillac envoie à ses missionnaires une lettre circulaire qui touche deux points intéressants sur l'orientation qu'il veut donner à la marche de son vicariat[4].

Le premier point concerne son intention d'engager sous peu deux missionnaires « dans la prédication de l'évangile aux gentils ». Il pense qu'en ce moment il y a assez de missionnaires pour le soin des chrétiens et il affirme qu'il faut éviter le péché d'omission qui pourrait se manifester si on ne donnait pas du personnel et des forces à

---

2 Marion Brésillac, *Journal…*, op. cit., 99.

3 Lettre à la Propagande, 21 novembre 1851. AMA 2 F 6, 400-402.

4 Lettre aux missionnaires, 23 février 1852. AMA 2 F 6, 418-420.

l'évangélisation des païens. Pour des missionnaires il s'agit là d'un devoir.

Il rappelle la difficulté de ce choix et le souci d'éviter des fautes, spécialement au début de cet engagement et il demande à ses missionnaires de réfléchir aux difficultés de cette entreprise et aux moyens de les surmonter. Ils pourront donner leurs avis à l'occasion du conseil général qui suivra la retraite, au mois de juin.

Le deuxième point de la lettre concerne le règlement du vicariat que l'évêque voudrait rédiger de manière définitive. Il existe un projet de règlement en vigueur, mais Mgr de Brésillac le voudrait plus explicite sur certains points. Il s'agit d'éviter que chaque missionnaire agisse à sa guise, en provoquant des inconvénients pour l'ensemble du vicariat. Dans ce but, le vicaire apostolique demande à ses missionnaires leur collaboration et il les invite à lui faire des propositions :

> « Je ferai ensuite une liste de toutes les propositions qui me seront ainsi adressées, et sans dire que c'est tel ou tel d'entre nous qui exprime tel désir, je le soumettrai au conseil pour voir ce qu'il en pense ; et comme je ne doute nullement que vous n'ayez tous le sincère désir d'avoir un règlement en parfaite harmonie avec les besoins réels de la mission, et qui nous aide à nous maintenir dans la grâce de la sublime vocation dont nous avons été favorisés du ciel, j'ai la confiance que j'obtiendrai, par ce moyen, la matière propre au règlement qui nous convient le mieux et qu'il sera bien simple après cela de formuler »[5].

4. La retraite avec ses missionnaires

A partir du mercredi 23 juin, pendant une semaine, à Carumattampatty, a lieu la retraite commune pour tous les missionnaires du vicariat. Elle se fait chaque année et Mgr de Brésillac y tient beaucoup. Le prédicateur est un de ses missionnaires, M. Bonjean.

C'est l'évêque qui assure l'instruction d'ouverture[6]. Mgr de Brésillac commence par les paroles de Jésus à ses disciples « Venez à moi vous tous qui peinez sous le poids du fardeau et moi je vous donnerai le repos »(Mt 11,28). Il se met à la place de ses missionnaires arrivant de

---

[5] Ibid.

[6] Instruction à ses missionnaires à l'ouverture de la retraite de 1852. AMA 2 F 10, 623-634.

différentes missions, chacun avec son poids de difficultés et de fatigues. Il souligne que l'âme du missionnaire

> « a besoin, quoiqu'elle jouisse chaque jour d'une intime union avec Jésus Christ dans la participation des plus sublimes mystères, de s'unir quelquefois plus étroitement à lui d'une façon spéciale qui lui permette d'entendre la voix du maître sans aucun mélange, de goûter toutes ses paroles, de les graver dans le cœur, loin du trouble des affaires, loin de toute distraction, en un mot, dans la paix et le calme de la retraite »[7].

Mgr de Brésillac insiste ensuite sur la nécessité, pour chaque missionnaire, d'aider ses confrères dans les besoins spirituels comme il le ferait certainement en cas de maladie corporelle :

> « Ne refusons pas à notre frère nos secours dans ce qu'ils ont de plus précieux, dans ce qui peut contribuer à notre avancement spirituel, au perfectionnement de notre âme, à notre salut enfin, qui ne cesse un instant d'être notre affaire la plus grave, la seule qui nous soit absolument nécessaire. Oui, je le répète, la charité bien entendue nous en fait un devoir plus que de convenance »[8].

L'évêque parle ensuite de la nécessité d'avoir quelqu'un qui corrige nos défauts sans danger et nos devoirs avec quelque utilité. Il affirme qu'un simple ami ne suffit pas et il développe quelques considérations sur l'amitié :

> « Pour faire un ami, il faut être deux, et il faut entre ces deux une union spéciale qui n'est pas l'amour, qui n'est pas le respect, qui n'est pas l'autorité, qui n'est pas la soumission, qui n'est pas même la charité, qui est ce qu'on ne définit pas, mais ce qu'on sent : l'amitié. La véritable amitié n'existe jamais sans doute sans la charité, mais la charité existe souvent sans l'amitié. C'est même là ce qui unit ordinairement les hommes de bien, tandis qu'un véritable ami est une chose entre les choses rares »[9].

La retraite a été suivie par le conseil général du vicariat. L'évêque en est content :

---

7 Ibid.

8 Ibid.

9 Ibid.

> « Tout s'y est passé avec beaucoup de calme, de sagesse et une réserve jointe à une franche liberté qui m'ont réjoui le cœur. La plus importante des questions à traiter était de savoir si nous devions retarder encore de consacrer spécialement deux missionnaires à la prédication aux païens. La grande majorité a été d'avis, comme je le prévoyais, qu'il ne fallait pas attendre davantage »[10].

A la suite de cette orientation, le vicaire apostolique fait son plan de nominations qui devraient avoir lieu dans les mois suivants, s'il n'y a pas d'obstacle. Il faut noter son attention à ce que le missionnaire arrivant dans un nouveau poste puisse passer quelque temps avec son prédécesseur pour être mis au courant des œuvres qu'il a entreprises et de la situation de la mission.

5. La construction de l'église à Coimbatore

Dans une lettre à Mgr Bonnand, du 9 juin 1852, notre évêque parle de la construction de l'église à Coimbatore, une initiative qui lui tient à cœur et dont il suit régulièrement la réalisation :

> « Je viens de jeter les fondements d'une église à Coimbatore. Indépendamment que c'est évidemment là que doit être le centre de ma mission, il est de toute nécessité que nous ayons une église à nous, sur laquelle les chrétiens n'aient rien à voir au cas de révolte et de schisme. Mais il nous faut ici une église qui nous fasse un peu honneur, sans tomber dans le ridicule d'avoir une grande église toujours vide. Je crois avoir résolu le problème en faisant un plan dont les accessoires sont plus vastes que les nefs. Indépendamment de la nef du milieu et des deux bras de la croix, il y aura un sanctuaire et huit chapelles dont une servira de fonts baptismaux, plus deux tours et un péristyle »[11].

Mgr de Brésillac donne ensuite quelques indications sur l'état des travaux. Il est au niveau du pavé, trois pieds au-dessus du sol[12].

Il s'arrête à ce point pour laisser le temps aux fondations de bien s'asseoir.

---

10 Lettre aux directeurs de Paris, 4 juillet 1852. AMEP Vol. 1011, n° 86.

11 Lettre à Mgr Bonnand, 9 juin 1852. AMEP Vol. 1000 J, 451-455.

12 Le "pied" est une ancienne unité de mesure de longueur, de 324 mm.

6. La visite du district de Darabouram

Au mois d'août, Mgr de Brésillac entreprend la visite pastorale du district de Darabouram qui est un des plus misérables de sa mission. Autrefois les chrétiens y étaient nombreux, mais en 1852 ils n'étaient visités qu'une fois pas an par un missionnaire qui passait rapidement. Depuis quelques années l'évêque y a mis un prêtre fixe. Il a travaillé à l'achat d'un terrain et à la construction d'une maison et d'une église digne de ce nom.

Commencée vers le 13 août avec Darabouram, la visite de l'évêque continue sur Madatacoulam, puis sur Nerrour où il a la joie de rencontrer son ancien disciple, Marie-Xavery, maintenant prêtre, qui a été ordonné en 1850. Il se trouvait dans une chrétienté du vicariat de Pondichéry au-delà d'un fleuve et il vint le voir avec deux autres prêtres : « A midi, nous étions, autour de nos malles servant de table, cinq prêtres, dans ce palais d'où fut bannie toute tristesse »[13]. L'évêque continue la visite pastorale sur Sennamalé. Vers le 15 septembre il rentre à Coimbatore.

7. Un supplément au mémorandum de 1851

Comme nous l'avons écrit dans le chapitre précédent, Mgr de Brésillac avait envoyé à la Propagande un mémorandum important avec son opinion sur la question des usages. La réaction de la Congrégation, plutôt forte, lui fait craindre l'arrivée de condamnations. Il envoie alors à Rome un supplément à son mémorandum[14]. Il ne revient pas sur les renseignements qu'il a donnés. Il veut seulement ajouter quelques considérations aux propositions qui avaient précédé son texte.

D'abord, il précise ses intentions. Il veut faire connaître tout à la Congrégation, sans aucune réticence et sans aucune arrière-pensée et il est prêt à se soumettre à la décision qu'elle prendra. Pour lui il est nécessaire de sortir de l'état de doute dans lequel on se trouve, mais il est aussi nécessaire que la Congrégation n'arrive pas à d'autres condamnations à cause d'une connaissance imparfaite de la situation.

Notre évêque a confiance dans la patience de la Congrégation et dans sa capacité à éviter de favoriser l'imprudence de ceux qui

---

13 Marion Brésillac, *Journal*…, op. cit., 107. Sur cette visite pastorale, cf. ibid., 106-109.

14 Lettre à la Propagande, 12 janvier 1852. AMA 2 F 11, 317-336. AMEP Vol. 1011, n° 80.

voudraient une réforme inopportune et l'erreur de ceux qui voudraient maintenir une pratique contraire à l'évangile. En même temps, il est alarmé par quelques termes un peu forts employés par la Congrégation dans sa lettre aux vicaires apostoliques. Il craint une rigueur ruineuse pour les peuples de l'Inde.

> « Dans l'espoir d'éviter, si c'est possible, un affreux malheur à ces pauvres peuples que j'aime plus que ma vie, pour lesquels je donnerais *tout*, excepté mon âme, tout jusqu'à la dernière goutte de mon sang, mais pour le salut desquels je ne voudrais pas commettre un seul péché véniel de propos délibéré, j'ai eu envie d'écrire un petit traité pour être présenté à la S.C.»[15].

Mais, dès qu'il a commencé ce travail, il s'est vite rendu compte qu'il n'était pas en condition de le faire. Les questions étaient difficiles, les points très délicats et le fait de les traiter par écrit demandaient « un homme dont le dévouement au Saint-Siège fût connu et si éprouvé que personne ne pût être scandalisé de ses paroles ».

Ceci précisé, Mgr de Brésillac se limite donc à quelques considérations dans le but d'éviter, qu'à partir de son mémorandum du 12 juin 1851, la Congrégation prenne une décision qui condamnerait les usages tolérés. Il ne désire pas un remède violent. Il rappelle que le Saint-Siège peut intervenir dans les meilleures conditions si ces problèmes sont étudiés et discutés par des personnes vraiment compétentes, sages et libres de tout préjugé. Il suggère de créer une commission en lui donnant des conditions favorables pour travailler.

---

[15] Ibid.

II. L'OFFRE DE DÉMISSION ET SES RAISONS

1. Avec Propaganda Fide

Le 26 avril 1852, Mgr de Brésillac écrit de nouveau à la Propagande à propos de son offre de démission[16].

Au début de sa lettre il rappelle que les raisons déjà présentées pour expliquer qu'il ne pouvait plus demeurer dans sa mission sont toujours présentes.

Le Cardinal Préfet de la Propagande répond à la demande de démission de Mgr de Brésillac par une lettre du 13 juillet 1852 qui touche aussi deux autres sujets.

Le Cardinal affirme que notre vicaire apostolique n'a pas présenté un motif fortement valable pour son propos de démission. Pour le moment, il ne peut pas donner une réponse immédiate parce qu'il doit faire suivre cette demande à la Congrégation et consulter les directeurs du Séminaire de Paris. Dès qu'il aura la réponse il la lui fera connaître[17].

Dans sa réponse du 13 septembre, la Propagande signale que les directeurs du séminaire des MEP ont été entendus et qui se sont montrés « très étonnés » [18]. Ils ont fait savoir leur intention d'écrire immédiatement à Mgr de Brésillac pour apaiser l'inquiétude de son âme et ils ont demandé à la Congrégation d'écrire dans le même sens[19]. En conclusion, la Propagande écrit :

> « Aucune raison extrêmement grave et juste n'a été apportée par laquelle il convient de recevoir et d'accepter la démission offerte ; bien au contraire, toutes choses ayant été mûrement pesées, elle demande qu'on vous réponde en vous enjoignant de continuer à travailler avec ardeur pour le troupeau que vous avez la charge de paître et de protéger »[20].

---

16 Lettre à la Propagande, 26 avril 1852. AMA 2 F 6, 424-426.

17 Cf. Lettre de la Propagande, 13 juillet 1852. AMA 2 F 13, n° 18.

18 Lettre de la Propagande, 13 septembre 1852. AMA 2 F 13, n° 13.

19 Cf. Lettre des directeurs des MEP à la SCPF du 9 août 1852. AMEP Vol. 78, folio 4.

20 Lettre de la Propagande, 13 septembre 1852. AMA 2 F 13, n° 13.

2. La réponse des directeurs du séminaire des MEP

Du côté des directeurs du séminaire des MEP, Mgr de Brésillac reçoit trois lettres, une commune signé par M.Tesson et M.Legregeois, une de M. Barran, supérieur du séminaire et une de M. Tesson[21]. Dans la lettre commune les directeurs affirment :

> « Son Eminence le Cardinal Fransoni, ainsi qu'il le dit à Votre Grandeur, nous ayant demandé notre avis sur votre démission, nous avons dû lui exprimer nos regrets sur cette démarche de votre part qui ne nous semble nullement motivée. En effet vos craintes relativement à la question des rites malabares, craintes que ne partagent pas vos vénérables et pieux collègues, ne doivent en aucune manière torturer votre conscience, après l'exposé que vous en avez fait à la Sacrée Congrégation, juge responsable de vos actes en cette matière »[22].

Nous avons ensuite la lettre de M. Barran. Il est le successeur de M. Langlois comme supérieur du séminaire des MEP. Mgr de Brésillac l'avait connu pendant son temps de préparation à la mission à Paris. A cette époque il le présentait comme un homme pieux et bon théologien, mais sans expérience des missions où il n'était jamais allé. Homme d'études, il passait sa vie dans sa chambre avec les livres et il ne fréquentait pas les aspirants.

Dans sa lettre, courte et péremptoire, M. Barran, tient à exprimer sa conviction sur le projet de démission de notre évêque. Il affirme « que Dieu ne l'a pas inspiré et qu'il l'improuve de la manière la plus absolue »[23]. Et quant aux raisons des raisons que Mgr de Brésillac présente, elles « n'ont aucun poids, aucune valeur ».

M. Tesson commence sa lettre en exprimant la consternation et l'étonnement des directeurs à la lecture de la copie des lettres que le vicaire apostolique de Coimbatore avait envoyées à la Propagande. Il ajoute :

---

21 Il faut rappeler que les directeurs du séminaire des MEP, et M. Barran en particulier, ne sont pas les supérieurs de Mgr de Marion Brésillac. Comme nous l'avons déjà affirmé plus haut, l'autorité suprême chez les MEP, à cette époque, est exercée conjointement par les directeurs du Séminaire de Paris et tous les vicaires apostoliques en mission.

22 Lettre de MM. Legrégeois et Tesson, 18 août 1852. AMA 2 F 8, 588-589.

23 Lettre de M. Barran, 24 août 1852. AMA 2 F 8, 590-591.

> « Je suis loin, Monseigneur, d'avoir vos talents, votre jugement, votre perspicacité et même votre expérience. Mais comme il n'est par rare que l'on voie plus clairement dans les affaires des autres que dans celles qui nous sont personnelles, j'étais intimement, profondément convaincu que vous vous trompiez, que l'esprit d'aveuglement vous poussait dans une voie qu'un jour vous vous repentiriez d'avoir suivie »[24].

3. La réponse aux objections à la démission

Après avoir reçu les lettres venant de Rome et de Paris, Mgr de Brésillac met au point ses réponses.

3.1. La réponse à la lettre commune

Il commence par répondre à la lettre dite commune, celle signée par M. Legregeois et M.Tesson, dans une longue lettre adressée aux directeurs[25].

Après avoir exprimé sa reconnaissance pour leur « bonne lettre » notre évêque précise tout de suite qu'il ne désire pas une réforme de la congrégation dans son organisation essentielle ; il désire seulement les changements possibles dans l'organisation en place.

Mgr de Brésillac vient ensuite au point concernant sa détermination à démissionner pour affirmer que « les motifs sont trop complexes pour qu'il faille en chercher la cause dans une seule raison ». Il y a un ensemble de raisons qui, d'après lui, rendent impossible l'établissement normal de la religion chrétienne et qui, comme évêque, ne lui permettent pas de remédier à cet état des choses. Il ne dispose pas d'un réel pouvoir, il ne se sent aucun goût pour promouvoir des discussions qui deviendraient des disputes dangereuses. Alors il demande à se retirer. C'est, pour lui, la solution la plus simple.

Notre évêque cherche ensuite à bien clarifier sa pensée par rapport à la congrégation des MEP. Il craint de ne pas avoir été bien compris et il s'explique.

Il affirme que dans ce qui est essentiel la congrégation est bien l'œuvre de ceux qui les ont précédés. Mais dans les détails, les anciens n'ont pas pu tout prévoir et donc ces détails doivent changer avec le

---

[24] Lettre de M. Tesson, 18 août 1852. AMA 2 F 8, 586-587.

[25] Lettre aux directeurs de Paris, 26 octobre 1852. AMEP Vol. 1011, n° 88.

temps. Dans le passé on a pris des décisions qui n'ont pas eu l'approbation du temps. Par exemple, l'approbation des constitutions par les missions avait été donnée sans qu'elles aient pu s'entendre.

Contrairement à l'avis des directeurs pour lesquels le besoin de réforme ne se fait pas sentir, Mgr de Brésillac affirme que quelque chose de défectueux dans les constitutions existe et il est bien difficile que des supérieurs éloignés les uns des autres par des milliers de lieues puissent s'entendre et s'accorder sur les mesures à prendre.

3.2. La réponse à M. Tesson

Dans la lettre à M. Tesson, plus courte, Mgr de Brésillac affirme d'abord qu'il a beaucoup réfléchi et qu'il réfléchira encore aux conséquences de l'acte que, en conscience, il croit devoir exécuter « afin de ne l'exécuter qu'avec la conviction que je n'irai en rien contre la sainte Volonté de Dieu »[26]. Il pense aux conséquences de son acte et au scandale des faibles qui pourrait s'ensuivre. Il ajoute :

> « Cependant, en allant doucement, en donnant des preuves non équivoques que ce n'est point le bien de ce monde que j'ai en vue, ou même le repos, ni même l'envie de revenir dans ma patrie, etc., j'espère que ce scandale disparaîtra. Dieu pourra même le changer en sujet d'édification, car d'autres qui n'ont pas la même conscience que moi, soit qu'ils ne voient ce que je vois, soit que ma vue me trompe (j'admets les deux hypothèses) feront évidemment plus de bien que moi, dans une position qui répugne à ma conscience »[27].

3.3. La réponse à M. Barran

Dans sa lettre, M. Barran avait affirmé de manière absolue que le projet de démission de notre vicaire apostolique n'était pas selon la volonté de Dieu : « Dieu ne l'a pas inspiré et (…) l'improuve de la manière la plus absolue »[28]. Notre évêque répond :

> « Non, je ne veux pas quitter mon poste que je n'aie la conscience que Dieu le veut ou au moins qu'il me le permet. Je sais qu'il veut l'obéissance et non le sacrifice ; aussi faut-il réfléchir avant que de lui

---

[26] Lettre à M. Tesson, 27 octobre 1852. AMEP Vol. 1011, n° 89.

[27] Ibid.

[28] Lettre de M. Barran, 24 août 1852. AMA 2 F 8, 590-591.

offrir un sacrifice, et c'est ce que j'ai fait, ce que je ferai encore jusqu'à l'instant où je croirai le moment venu de le consommer »[29].

A la fin de sa lettre, M. Barran avait promis de revenir sur le sujet de la volonté de Dieu pour prouver « jusqu'à la démonstration » qu'elle s'opposait à ce projet de démission. Mgr de Brésillac répond :

> « (…) Je vous verrai *revenir* avec plaisir sur ce sujet, comme vous me le faites espérer, et je lirai avec la plus grande attention les considérations par lesquelles vous me promettez *de prouver jusqu'à la démonstration que la volonté de Dieu s'oppose formellement* à ce projet de retraite. Maintenant, avec la même franche liberté dont vous usez et qui ne peut déplaire à personne quand on ne discute que pour le bien, permettez-moi de vous dire que je suis un peu surpris qu'à vos yeux mes raisons n'aient *aucun poids, aucune valeur* » [30].

M. Barran doit avoir renoncé à fournir à Mgr de Brésillac les preuves qu'il lui avait promises parce que nous n'avons pas de témoignages à ce sujet.

Sur la question des castes et des usages tolérés, notre évêque précise sa position pour affirmer qu'il ne demande pas de modifications à faire en ce domaine :

> « Ce que je veux, c'est que nous sachions à quoi nous en tenir et que nous n'ayons pas sérieusement à craindre d'un côté d'être sous le poids de l'excommunication, de l'autre de fermer par notre rigueur la porte du ciel à des milliers d'âmes. Double crainte dans laquelle je regarde comme impossible de ne point être ici dans ce moment, à moins de s'abandonner au courant, sans vouloir se rendre raison de ce qu'on fait »[31].

Cette dernière affirmation est très importante pour comprendre la position et l'état d'esprit de notre évêque missionnaire et la raison de ses décisions.

---

29 Lettre à M. Barran, 27 octobre 1852. AMA 2 F 6, 445.

30 Ibid. Les mots soulignés, le sont par l'auteur. Le mot « formellement » est souligné deux fois.

31 Ibid.

Concernant la congrégation des MEP, Mgr de Brésillac rassure M. Barran sur la nature du changement qu'il voudrait :

> « Vous croyez que je désire dans notre constitution un changement *majeur.* Entendons-nous : majeur, quant aux conséquences pratiques, *oui*: majeur, c'est-à-dire qui doive tout changer, tout bouleverser, tout troubler ou seulement toucher essentiellement à ce qui existe, non, trois fois non, à moins qu'il ne soit reconnu (ce que je ne pense pas) qu'il faut y toucher essentiellement pour ne point entraver essentiellement l'établissement des Eglises »[32].

4. La réponse à la Propagande

La réponse de Mgr de Brésillac à la Propagande s'exprime par deux lettres, la première du 28 octobre et la deuxième du 1er novembre 1852.

La première contient son affirmation selon laquelle, devant l'ordre de ne pas abandonner le troupeau qui lui était confié tant que la Congrégation ne lui donnera pas une autre réponse, il écrit :

> « Certes, j'obéirai, 'car l'obéissance vaut mieux que les sacrifices'. J'espère cependant que cette réponse viendra sous peu et que la Sacrée Congrégation, quoi que disent les Modérateurs du séminaire de Paris, ne veut pas me retenir dans une position qui répugne de plus en plus à ma conscience, de telle sorte que j'y resterai contre mon gré »[33].

Notre évêque se trouve, avec une autorité très faible, devant la difficulté et la complexité de la situation dans son vicariat par rapport aux usages tolérés, à la conduite en ce domaine de plusieurs de ses missionnaires et en plus avec la menace du schisme goanais, car les prêtres qui le suivent profitent volontiers de toute division entre les catholiques.

Mgr de Brésillac avait écrit mais pas encore envoyée cette lettre quand il reçoit une autre lettre de la Propagande, du 13 septembre. Elle

---

32 Ibid.

33 Lettre à la Propagande, 28 octobre 1852. AMA 2 F 6, 447-448 et 2 F 7 verso, 1-3.

avait mis un mois et demi à arriver ce qui était considéré comme une arrivée rapide à cette époque.

Il s'agit de la lettre où, comme nous l'avons vu plus haut, la Congrégation, après avoir entendu les directeurs des MEP, lui enjoint de continuer à travailler avec ardeur pour son troupeau parce qu'il n'a pas apporté de raison extrêmement grave et juste pour pouvoir accepter sa démission[34].

Mgr de Brésillac dit clairement que cette lettre lui a causé une grande douleur, même si elle contient des preuves de la bienveillance de la Congrégation envers lui.

Il présente alors sa réponse : « J'obéirai toujours ». Cependant il reste persuadé que la Congrégation ne voudra pas lui imposer de conserver une juridiction déléguée, si les circonstances qui l'accompagnent lui répugnent. Il ajoute :

> « Qu'est-ce que je demande ? Les richesses ? non. Les honneurs ? non. Le repos ? pas plus. Je demande un remède à des maux imminents ou de ne pas voir des maux que je ne puis empêcher. D'autres nient l'existence même de ces maux ! Leur négation augmente le danger. Pour moi je ne puis pas fermer les yeux en leur présence. Je ne peux consentir volontiers à continuer les fonctions de vicaire. Il est donc de mon devoir d'envoyer de nouveau ma démission entre les mains du Souverain Pontife qui, seul, est l'Ordinaire de ces Eglises. Mais, avant que j'en arrive à cette extrémité, je demande la permission de me rendre à Rome, afin que je puisse tout vous expliquer de vive voix. (…) Je demande donc très humblement qu'il me soit permis d'aller à Rome » [35].

5. Pour l'amélioration du règlement des MEP

Vers la fin de juillet 1852, Mgr de Brésillac envoie à plusieurs évêques MEP en Orient une lettre circulaire sur le problème concernant l'exercice de l'autorité suprême dans la Société des Missions Etrangères :

> « Singulier corps, il faut l'avouer, dont la tête est en portion à Paris, en portion au Japon, en portion à Bangkok etc… N'est-il pas

[34] Lettre de la Propagande, 13 septembre 1852. AMA 2 F 13, n° 13.

[35] Lettre à la Propagande, 1er novembre 1852. AMA 2 F 7 verso, 3-4.

évident que nous portons en nous-mêmes le principe de notre extrême faiblesse ? » [36].

Il se demande comment y remédier et fait une proposition : que chaque évêque fasse un rapport

> « de ce qui paraît désirable, soit en général pour le bien et l'avancement des Missions, soit en particulier pour la Société des Missions Etrangères, soit en particulier pour sa propre mission »[37].

Un des vicaires apostoliques pourrait ensuite faire le tour des vicariats et recevoir ces rapports, en discuter avec chaque vicaire apostolique et ensuite aller à Paris et à Rome pour travailler à la réalisation des désirs exprimés dans les différents rapports et visites.

Pour Mgr de Brésillac il s'agit d'un moyen légal et pratique pour faire un pas vers l'unité d'action. Pour lui la difficulté majeure est celle de trouver un vicaire apostolique qui veuille et qui puisse prendre cet engagement qui l'exposerait à beaucoup de peines, des fatigues et à l'absence de son vicariat pour quelques années. Il devrait avoir aussi des vertus importantes comme la prudence, le bon jugement et être ni trop âgé, ni trop jeune.

A la même époque, un autre vicaire apostolique, Mgr Lefèbvre, fait connaître son sentiment selon lequel une société ne peut pas prospérer, si les supérieurs ne peuvent pas s'entendre, s'il n'y a pas une autorité à laquelle on puisse s'adresser facilement et en condition de remédier aux problèmes quotidiens de la mission qui, parfois, tournent en scandale. La solution de ce vicaire serait la présence à Paris d'un archevêque comme supérieur général.

A partir du mois d'octobre 1852 jusqu'en juillet 1853, Mgr de Brésillac reçoit neuf lettres de réponse à sa circulaire.

On peut dire que, si presque tous considèrent la proposition de Mgr de Brésillac comme inexécutable, presque tous semblent ressentir un malaise considérable sur le point concernant l'exercice de l'autorité à l'intérieur de la société des MEP et en même temps ressentent le besoin d'y apporter des corrections.

La réponse de Mgr Bonnand est particulièrement intéressante. Il affirme que la proposition de notre vicaire apostolique ne peut pas

---

[36] Lettre à plusieurs évêques des MEP, 28 juillet 1852. AMA 2 F 6, 433-436.

[37] Ibid.

aboutir pour diverses raisons : un peu d'indépendance des uns et des autres, la position des vicaires apostoliques et du séminaire de Paris, les difficultés venant de la pérégrination d'un vicaire apostolique d'un pays à l'autre et dans des pays de persécution et enfin les opinions divergentes des vicaires apostoliques et des supérieurs de mission ne pourraient pas être résolues par une seule personne et ensuite aboutir à une règle commune. Il faudrait aussi l'assentiment des directeurs de Paris. « Mais si la chose devait avoir lieu, je ne balancerais pas un instant à vous donner ma voix »[38].

Mgr Bonnand est de l'avis que pour aboutir à quelque chose de valable il faudrait une réunion des vicaires apostoliques et du séminaire de Paris :

> « Il faut absolument que les idées de tous soient ballottées, tournées, retournées instantanément et simultanément pour que, du choc des unes et des autres, il en rejaillisse quelque lumière, et pour que l'on puisse tirer une satisfaisante conclusion des débats qui se seront faits.
>
> Telle était ma pensée en 1837 où je m'en suis clairement exprimé. Elle n'a changé en aucune manière sur ce point. Et une réunion des vicaires apostoliques et d'un représentant de Paris serait très faisable maintenant dans une ville soumise à une puissance européenne »[39].

Un mois après, Mgr Bonnand revient sur ce sujet pour rappeler ceci :

> « A la réception de mon plan, tout le séminaire de Paris s'émut et en particulier M. Langlois qui m'écrivit une longue lettre pour me prouver que, par a + b, il ne fallait pas penser à mon projet. Je n'urgeais pas et je ne saurais trop vous dire pourquoi la réunion n'eut pas lieu »[40].

---

38 Lettre de Mgr Bonnand, 31 octobre 1852. AMA 2 F 8, 608-609.

39 Ibid.

40 Lettre de Mgr Bonnand, 1er décembre 1852. AMA 2 F 8, 612.

III. LE DÉPART DE COIMBATORE ET LE VOYAGE VERS L'EUROPE (1853 – 1854)

1. Une présence active au vicariat

L'année 1853 trouve Mgr de Brésillac très occupé dans la construction de l'église de Coimbatore, dont il étudiait le plan depuis deux ans. Il l'avait soumis à plusieurs personnes compétentes en la matière et il avait accepté leurs suggestions. Il se demande qui terminera cette construction parce qu'elle demande beaucoup d'argent. Elle pourrait être terminée dans l'espace de deux ou trois ans si l'Œuvre de la Propagation de la Foi continue son secours. Il se pose cette question parce que dans le vicariat

> « les choses vont si mal que j'attends avec impatience la réponse de Rome et j'espère qu'elle finira par m'accorder ce que la nécessité seule m'a forcé de lui demander. Cependant, travaillons comme si nous devions toujours rester ici »[41].

Au début de février, ces paroles expriment la position et les sentiments qu'il va tenir pendant plusieurs mois.

En ce moment, le problème qui le fait souffrir beaucoup est le comportement de plusieurs missionnaires.

Nous avons déjà parlé des punitions corporelles que, d'après une ancienne habitude, les missionnaires faisaient donner par les catéchistes aux chrétiens en certaines circonstances. Ils usaient de ce moyen pour terminer certains procès, quand il y avait des litiges ou pour opérer des réconciliations.

Mgr de Brésillac a défendu plusieurs fois expressément à ses missionnaires une telle conduite, mais ses ordres ne sont pas exécutés. Dans la pratique, son autorité n'est pas reconnue. D'après lui, ces missionnaires disent ne pas avoir fait des vœux, que l'évêque est seulement un vicaire apostolique et ils considèrent donc qu'ils peuvent agir selon leur gré.

---

41 Marion Brésillac, *Journal…*, op. cit., 115.

2. La demande de démission et de voyage à Rome

Au début de l'année 1853, Mgr de Brésillac reçoit une lettre de Paris venant des directeurs MM. Legregeois et Tesson. Les deux confrères lui font savoir qu'ils ont reçu sa lettre: ils espèrent qu'il ajournera indéfiniment le projet de démission à cause de ses implications pour son vicariat.[42]

Quelques mois après, M. Voisin, un des directeurs, lui écrit ces paroles :

> « Je suis loin de supposer la moindre exagération dans ce que vous avancez, mais j'aime à me bercer de l'espoir que vous trouverez un remède à tous ces maux que vous déplorez ou que le Seigneur fera surgir un de ces hommes que vous attendez, et cet homme n'est peut-être pas aussi loin que vous le pensez »[43].

Signalons aussi que dans le mois d'avril, Mgr de Brésillac écrit à son père qui était un peu inquiet à son sujet et qui pensait que son fils n'était pas content :

> « Je ne suis pas content, dites-vous ; il y a là du vrai et du faux. Du vrai, car dans ma position, on ne saurait être content quand l'œuvre à laquelle j'ai voué toute mon existence ne va pas comme elle pourrait aller. Mais comme je ne pense pas qu'il y ait de ma faute, cette peine n'empêche pas que je jouisse de la paix de ma conscience, le seul bien que je me sois réservé, le seul auquel je tienne en ce bas monde. C'est elle seule que je tâche de consulter dans tout ce que je fais »[44].

Le 3 août 1853, Mgr de Brésillac reçoit une lettre de M. Barran. Il lui dit que le Cardinal Préfet de la Propagande a accordé la permission d'aller à Rome pour expliquer les raisons qui l'ont conduit à réitérer plusieurs fois sa démission. Cette lettre est datée du 23 juin. Mais la lettre du Cardinal Préfet à M. Barran avec cette permission est du 30 janvier. C'est à la Propagande que Mgr de Brésillac avait adressé sa

---

42 Cf. Lettre de MM. Legregeois et Tesson, 17 janvier 1853. AMA 2 F 8, 625.

43 Lettre de M. Voisin, 20 mai 1853. AMA 2 F 8, 652.

44 Lettre à son père, 6 avril 1853. AMA 2 F 17.

demande d'aller à Rome. Nous ne connaissons pas les raisons pour lesquelles M. Barran a retardé de quelques mois cette communication.

A cette époque, plusieurs vicaires apostoliques des missions de l'Extrême Orient font le voyage vers l'Europe et en particulier vers Rome et Paris. Mgr Verrolles, Mgr Forcade, et Mgr Canoz, Mgr Martini, Mgr Charbonnaux, et sous peu Mgr Bettachini pour les missions de l'Inde méridionale. Mgr de Brésillac s'ajoute à cette liste.

Ayant reçu la permission d'aller à Rome, Mgr de Brésillac écrit tout de suite une lettre circulaire à ses missionnaires pour leur communiquer la nouvelle. Il leur explique la raison de son voyage. Elle se trouve dans les doutes

> « qui pèsent à la conscience de plusieurs d'entre nous au sujet des usages que nous tolérons dans ces contrées et de la manière dont nous observons les décisions du Saint-Siège contenues dans la Constitution de Benoît XIV *Omnium Sollicitudinum* ».

Il leur demande une collaboration précise :

> « Je vous prie donc de vouloir bien m'indiquer tout ce qui vous paraît intolérable dans la pratique que nous suivons, en ajoutant les motifs qui vous font regarder certaines pratiques ou usages comme incompatibles avec la pureté du saint Evangile et avec l'obéissance que nous devons au Saint-Siège »[45].

Il promet de faire connaître à Rome tout ce que les missionnaires diront, qu'ils soit en faveur d'une opinion ou d'une autre.

Mgr de Brésillac reçoit de Paris une lettre de M. Tesson qui juge son voyage à Rome utile à la tranquillité de sa conscience et de celles de ses missionnaires. Il ajoute que la question des usages devrait être clairement tranchée. Il affirme :

> « Je désire d'ailleurs, pour mon compte, que l'on vous connaisse personnellement à Rome. Je sais que l'on vous y estime comme un prélat très pieux, très capable, mais on se méfie de votre manière de voir et d'administrer. Il y a contre vous des préjugées qui tomberont, j'en suis certain, lorsqu'on vous connaîtra. Mais c'est à la condition qu'après avoir exposé vos craintes, vos doutes, vous vous soumettiez en aveugle aux

---

[45] Lettre à ses missionnaires, 9 août 1853. AMA 2 F 7 verso, 31-33.

décisions de la Propagande. A cette condition, votre voyage produira du bien, sans mélange de mal »[46].

M. Tesson donne ensuite quelques conseils pratiques, comme celui de se mettre en contact avec Mgr Barnabò, le puissant secrétaire de la Propagande et de mettre au courant M. Barran de son programme de voyage. Le supérieur du séminaire, « étant en très bons rapports avec Mgr Barnabò », pourra en prévenir la Propagande. Il lui conseille de s'arrêter d'abord à Rome, avant d'aller en France. Si à Rome la décision devait tarder, il pourra aller en France.

Dans sa réponse, Mgr de Brésillac remercie son confrère pour les conseils en vue de ses contacts avec le milieu romain. Ils lui offrent l'occasion d'exposer sa position personnelle devant une certaine « bonne politique »:

> « Vous me parlez de bonne politique. Il paraît vraiment qu'il en faut dans ce monde, même quand on combat pour la seule gloire de Dieu ! Or, j'avoue que dans ce genre de politique, je ne m'entends guère et, qui plus est, c'est que j'ai grande envie de ne pas en avoir du tout ; et si le bien que le Seigneur demande de moi a besoin de politique pour réussir, j'ai bien peur d'avoir à lui rendre un compte sévère. Je ne sais pas si je me fais illusion, mais il me semble que si j'ai besoin d'user de cette drogue-là, je pourrais croire que c'est tout simplement que les moments de la Providence ne sont pas venus »[47].

Mgr de Brésillac fait connaître à Mgr Bonnand la nouvelle concernant la permission d'aller à Rome. A la suite de cette information, une fréquente correspondance se développe entre les deux évêques. Mgr de Coimbatore dévoile aussi à celui de Pondichéry le secret concernant sa demande de démission. Il lui avoue clairement :

> « Je n'ignore pas tout ce que cela me coûtera de peine de cœur, de peines physiques, de déshonneur peut-être ou au moins d'humiliations ; mais le jour viendra (et c'est en ce jour que j'espère), le jour viendra où tout sera manifesté et l'on verra, qu'avec bien de misères sans doute, je n'ai à me reprocher ni d'avoir jamais disputé pour la dispute, ni d'avoir voulu faire prévaloir une seule de mes opinions aux dépens de la vérité, ni d'avoir refusé de m'éclairer de toute manière pour voir et défendre quelque vérité que ce soit, ni d'avoir cessé un instant de vouloir le bien

---

[46] Lettre de M. Tesson, 23 septembre 1853. AMA 2 F 8, 695-696.

[47] Lettre à M. Tesson, 1er novembre 1853. AMEP Vol. 1011, n° 104.

de notre société dont je reconnais les défauts, mais dont je connais aussi les qualités et qui a droit à tous mes efforts et à tous mes respects, depuis que j'ai l'honneur d'y être agrégé »[48].

[48] Lettre à Mgr Bonnand, 15 août 1853. AMEP Vol. 1000 J 517-524.

3. Les derniers temps au vicariat

3.1. Des consolations et des problèmes

Le 8 septembre, Mgr de Brésillac préside la cérémonie solennelle de la bénédiction de la nouvelle église de Codively. Elle remplaçait une vieille petite église en ruine construite à la hâte par M. Dubois. Cette fête était une vraie bénédiction pour les chrétiens de cette communauté qui en 1784 avaient souffert beaucoup à l'occasion de la persécution de Tippu-Sahid[49].

Le dimanche 2 octobre 1853, fête de Notre-Dame du Rosaire, Mgr de Brésillac célèbre aussi le septième anniversaire de l'ordination épiscopale et, comme d'habitude il le célèbre à Carumattampatty, où il a été sacré évêque.

A cette occasion, il exprime dans son journal quelques considérations qui représentent comme un bilan de ce temps passé au service du Seigneur et de la mission. Il écrit :

> « Nous sommes loin de ce que nous devrions être et, ce qui est plus pénible à dire, nous sommes loin d'avoir obtenu tous les résultats que nous aurions pu obtenir dans ces sept ans, si l'œuvre des missions était ce qu'elle devrait être, si notre société était ce qu'elle doit être, si nous étions nous-mêmes ce que nous devrions être »[50].

Pendant la célébration, notre évêque est ému. Il pense que c'est peut-être la dernière fois qu'il préside cette cérémonie. Son journal devient alors le lieu où il peut mieux manifester son état d'esprit dans un moment très critique de sa vie. Ses paroles aident à le comprendre:

> « Oh, mon Dieu ! Pourquoi faut-il que je quitte une mission que j'aime tant ? Vous seul lisez dans mon cœur, et j'espère que vous me rendrez un jour le témoignage que c'est le seul désir de soutenir la gloire de votre nom et la gloire de votre Eglise, qui me fait prendre la détermination de me retirer. C'est un sacrifice que je vous fais, ô mon Dieu, sacrifice qui ne sera connu que de vous seul, car les hommes, même les hommes de bien, penseront différemment. Ils m'accuseront d'inconstance, de dégoût, peut-être d'amour propre, et de vouloir

---

[49] Cf. Launay, A., *Histoire des Missions*…, op. cit., Vol. I, 134-147. Tippu-Sahid (1749-1799) a été le dernier sultan du Mysore et il a conduit des campagnes de persécution contre les chrétiens.

[50] Marion Brésillac, *Journal*…, op. cit., 123.

abonder dans mon sens. Quant à moi, j'espère, ô mon Dieu, que, des humiliations qui m'attendent, vous retirerez quelque bien pour votre sainte Eglise dans les missions, et cela me suffit »[51].

3.2. Une retraite pour les séminaristes

Entre le 26 et le 30 octobre 1853, Mgr de Brésillac va à Carumattampatty faire ses adieux avant le départ pour Rome et donner une retraite aux séminaristes en vue d'en ordonner quelques-uns aux ministères de portier, exorcistes et d'acolytes[52].

Le texte de cette retraite comprend huit entretiens, quatre méditations et trois examens particuliers.

Le prédicateur commence par un entretien où il explique le sens des paroles de Jésus « Je ne vous appelle pas serviteurs mais amis (Jn 15,15) ». Il invite les séminaristes à se considérer les amis du Christ et pour cela obligés à vivre selon une perfection qui doit être supérieure à celle des autres fidèles.

Dans la méditation suivante, l'évêque transforme en prière des affirmations déjà faites et s'adresse au Christ, le principe et la fin de tout. Devant lui se situent toutes les choses, les temps et les lieux. Il n'ignore aucun de ses amis.

Après cela, Mgr de Brésillac parle des vertus de la foi, de l'espérance et de la charité qui représentent les grands sujets de la retraite.

Même pour ces vertus il faut une perfection particulière. Aux prêtres et aux candidats à la prêtrise une foi commune ne suffit pas. Il faut une vie de foi, il faut respirer la foi, tout dans la vie doit s'accorder à la foi.

Après le thème de la foi, vient celui de l'espérance qui grandit si grandit la foi. L'espérance rend tout possible, si nous voulons profiter de ce que la bonté de Dieu nous donne. Même si nous sommes faibles et pécheurs, nous ne devons pas craindre et désespérer : Dieu est Père et veut être appelé Père.

---

51 Marion Brésillac, *Journal…*, op. cit., 124.

52 Le texte de cette Retraite a été publié la première fois en latin selon le texte original, en 1854, par l'imprimerie de la S.C. de Propaganda Fide: *Exercitia Spiritualia trium dierum Alumnis Seminarii Carumattampatty data,* Romae, 1854, 244 p. Récemment, ce texte a été publié en français : Marion Brésillac, *La Foi, l'Espérance et la Charité,* Paris 1985, 96 p. Traduction en anglais : Marion Brésillac, *Faith, Hope, Charity*, Rome, 1988, 154 p.

Ensuite, le thème de la charité est traité dans plusieurs interventions. car la charité est particulièrement importante si l'on veut arriver à la perfection exigée pour des prêtres et des futurs prêtres.

Quand il parle de la charité, Mgr de Brésillac donne à son discours un ton qui manifeste toute sa passion pour le Christ et qui ouvre son cœur à une prière plus affectueuse. Son esprit s'exprime avec une clarté et une chaleur qui sont un signe évident du cheminement qui s'est réalisé en lui.

Á propos de l'ensemble de ce texte de la retraite, il est intéressant de lire l'évaluation qui en a été donnée par Mgr Ambrose, évêque de Coimbatore, en 1985 :

> « La retraite qu'il donna, en latin, aux séminaristes de Karumattampatty, juste avant de s'en aller à Rome, manifeste un ample témoignage du grand amour qu'il portait dans son cœur pour les séminaristes. Cette retraite est basée sur les trois vertus théologales de 'Foi, d'Espérance, de Charité' qui, à dire vrai, forment les vraies fondations de la vie spirituelle. Tout en parcourant le texte, on ne peut pas ne pas remarquer le profond amour et la connaissance que Mgr de Brésillac avait des Saintes Ecritures. Ses méditations sont basées sur l'Ecriture et les très nombreuses citations scripturaires que nous trouvons à chaque page prouvent la facilité avec la quelle il pouvait manier les différents livres de la Parole révélée »[53].

Un autre aspect de cette retraite qui mérite d'être souligné, vient du fait que le prédicateur, tout en s'exprimant dans le cadre habituel en son temps, sait donner une empreinte particulière capable d'encourager les séminaristes et développer ce qui est positif en eux.

> « (…) Un souffle d'optimisme, peu courant à l'époque, traverse ces pages. Marion Brésillac en appelle avec insistance à l'amour plus qu'à la crainte. Il croit ses séminaristes capables de perfection chrétienne à la mesure des propositions évangéliques de Jésus. Cette opinion était loin de faire l'unanimité parmi les missionnaires de ce temps. Il sait distinguer les fautes de faiblesse des fautes de malice. Il n'admet pas qu'un homme habité par une foi vivante puisse facilement pécher

[53] Marion Brésillac, *La Foi*…, op. cit., 2, dans la préface.

mortellement. Et surtout il fait reposer tout l'édifice de la vie spirituelle sur les fondements des trois vertus théologales de Foi, d'Espérance, de Charité »[54].

4. Vers le départ de l'Inde

4.1. A quelques jours du départ

Nous ne trouvons malheureusement pas dans le journal une description des derniers jours de Mgr de Brésillac à Coimbatore et du départ lui-même, fixé pour le 12 novembre.

Quelques jours auparavant, notre évêque envoie une lettre circulaire à ses missionnaires pour leur dire adieu, pour les renseigner sur les formalités concernant l'administration du vicariat en son absence et pour leur ouvrir le cœur sur un fait qui l'attriste au moment du départ. Il s'agit du fait que certains missionnaires ne voient pas avec plaisir son voyage. Ils le considèrent comme un choix causé par son esprit particulier et non par la gloire de Dieu : « Cependant, j'ai beau examiner ma conscience, je ne sais y voir que le seul désir de remplir des obligations que les circonstances m'ont imposées »[55].

Vers le 9 novembre, « l'excellent M. Métral et le bon M. Ravel » étaient arrivés avec les séminaristes à Coimbatore pour le saluer. Il y avait la joie du cœur et la tristesse pour la séparation.

A cette époque, dans son journal, comme pour faire une sorte de bilan, l'évêque parle de son amour pour les Indiens et de leur amour pour lui :

> « Les Indiens n'ont pas de cœur ! Ils n'aiment personne ; ils ne savent pas même ce que c'est que la reconnaissance ! Voilà ce qu'on dit tous les jours (…).
>
> Les Indiens n'aiment personne ! Et qui les aime ? Voulez-vous qu'ils aiment ceux qui les repoussent avec dédain ? N'est-ce pas assez qu'ils les souffrent, et qu'ils se soumettent à leur despotique autorité ? Je

---

[54] Bonfils, J., *La Foi…*,op. cit., 4, avant-propos de l'éditeur.

[55] Lettre à ses missionnaires, 7 novembre 1853. AMA 2 F 7 verso, 52-53.

> les ai aimés et ils m'ont aimé. Voilà ce que je puis assurer. Je crois pouvoir me rendre ce témoignage, que tous les Indiens qui me connaissent, à quelques mauvais sujets près, m'aiment, qu'ils m'aiment d'autant plus qu'ils me connaissent davantage. Ceux qui ne me connaissent que peu ou point se méfient de moi, sans doute ; ils le peuvent, ils le doivent presque : j'ai la peau blanche ! »[56].

4. 2. Le départ jusqu'à Bombay

Pour son voyage vers Rome, Mgr de Brésillac choisit d'aller de Coimbatore à Bombay d'où il s'embarquera pour l'Europe.

Le départ de Coimbatore, le samedi 12 novembre 1853, subit un contretemps parce que les porteurs de palanquin prévus sont bloqués à cause d'une question judiciaire. L'évêque décide de partir sans eux, en faisant atteler à sa carriole des petits bœufs qui n'avaient pas l'habitude de traîner. Les gens ne veulent pas le laisser aller ainsi, craignant des accidents, mais le voyage se passe bien.

Après seize milles, Mgr de Brésillac trouve des bœufs meilleurs et arrive le soir à Palghat, comme prévu. Le lendemain, dimanche, l'évêque donne la confirmation à un petit groupe de chrétiens. Après cela, le voyage se poursuit lentement. La petite caravane arrive le 14 novembre à Luckadicottali, le 15 à Waniencolam, le 16 à Tirtalla, le 17 à Prodianqadoly, le 18 à Tannoor, le 19 à Beypoor et le 20 à Calicut, où se trouvent une assez grande église et deux prêtres, un de rite latin et l'autre de rite syriaque, qui reçoivent très bien notre évêque.

Parti le 22 de Calicut, Mgr de Brésillac arrive le 23 à Barraygherry et le 24 à Mahé qui est une possession française, autrefois ville forte et belle, mais maintenant plutôt abandonnée. En passant par Tallichéry, le 26 novembre, il s'embarque sur un *patamar* pour faire le trajet qui de Cannamore le conduit à Mangalore. Le 30 novembre, il est en vue de cette ville où le vicaire apostolique l'attend. Il s'agit de Mgr Antoine Anfossi, OCD., en religion Michel Antoine de Louis de Gonzague. Il vient d'être nommé à ce poste.

---

[56] Marion Brésillac, *Journal*…, op. cit., 131.

A Mangalore, le vicaire apostolique de Coimbatore reçoit une hospitalité très fraternelle.

Le 10 décembre, il reprend la mer sur un mauvais *patamar* qui le conduit en face de Goa, où il arrive le 13. Il aimerait débarquer pour faire un pèlerinage au tombeau de saint François Xavier, mais il y renonce parce que le sanctuaire est dans les mains des schismatiques. Il arrive à Bombay le 22 décembre, après avoir attendu en mer quelques jours à cause des mauvaises conditions atmosphériques.

5. Le voyage vers l'Europe

5.1. De Bombay à Aden

Au début de l'année 1854, comme d'habitude, Mgr de Brésillac exprime dans son journal quelques considérations à propos du temps qui passe vite et des années qui s'accumulent sur sa tête. Il a maintenant 40 ans. Il écrit :

> « Faites, Seigneur, que l'année qui commence me soit plus salutaire que celles qui sont passées et que le peu de bien que vous me donnerez de faire par votre grâce ne soit point terni par le mal que ma mauvaise nature a jusqu'ici comme accolé à toutes mes actions. Et continuez-moi vos bonnes grâces o Marie ; et vous, bons anges, continuez-moi vos soins charitables ; accompagnez-moi jusqu'à Rome et là ouvrez-moi la voie à quelque bien, à quelque œuvre de salut pour les missions et pour la sainte Eglise, notre mère, en laquelle et pour laquelle je veux vivre et mourir »[57].

Avec ces sentiments, Mgr de Brésillac entreprend le voyage en mer qui le conduit de Bombay à Suez. Il part le samedi 14 janvier avec le *Semiramis* et il arrive à Aden le lundi 23 au soir. Pendant le voyage, malgré le roulis, il réussit à écrire quelques pages dans son journal.

Sur la manière d'agir en mission, il fait une considération intéressante, se servant de l'exemple des différents types de végétation :

> « J'ai souvent dit que de la manière dont on agit en mission, malheureusement depuis très longtemps, il est impossible d'établir rien de

[57] Marion Brésillac, *Journal…*, op. cit., 154, Bombay, le 1er janvier 1854.

> fondamental. Le peu de bien que l'on produit avec éclat est semblable à ces végétations de luxe qu'on fait se lever avec une vigueur apparente des plus consolantes, au moyen de produits chimiques, et à l'aide du secours de ceux qui ne sont pas faits pour labourer la terre. A peine a-t-on joui quelques temps de ceux beaux fruits, que l'arbre dépérit, que le sol devient stérile, et ne laisse au bon paysan, qui devra recommencer à creuser son sillon, que l'espérance de quelques frêles moissons pendant de longues années. Heureux sera-t-il, ce bon laboureur, si les savants ne reviennent plus sur son champ faire de nouvelles expériences ! Avec de la peine et du temps, il finira, lui, par remettre son champ dans son état normal, et il en retirera chaque année une moisson, moins brillante, mais plus solide, en rapport avec ce que la nature doit produire sans être forcée, sans que les lois ordinaires qui la régissent ne soient point comprimées ou surexcitées par d'autres lois, qui n'ont pas été faites pour l'usage de chaque jour »[58].

Le lundi 23 janvier, Mgr de Brésillac arrive donc à Aden où il reste jusqu'au six février. Un bateau qui pouvait le conduire à Suez étant trop chargé de passagers, il préfère attendre quelques jours. Il désire aussi connaître la situation des catholiques dans cette région. Il sait que des militaires indiens tamils sont présents et peuvent avoir besoin de la visite d'un évêque.

Entre temps, dans le port d'Aden il rencontre deux évêques, comme lui de passage. Il s'agit de Mgr Desprez, français, premier évêque de la Réunion (alors Bourbon) et Mgr Serra, espagnol, administrateur de Perth, en Australie. Il veut aussi connaître le missionnaire du lieu, le père Luigi Sturla, prêtre italien, qui se trouve à Aden depuis 1849. Lui-même vient à la rencontre de notre évêque qui était avec Mgr Serra. Ce missionnaire se définissait « un original mais de bon cœur ». Mgr de Brésillac est bien content de son accueil et décide de rester chez lui une dizaine de jours. Il peut donner la confirmation a quelques catholiques et entendre les confessions des militaires tamils.

5.2. De Aden à Suez

Le lundi 6 février, au soir, Mgr de Brésillac quitte Aden et sur le bateau *Bombay* prend la mer pour arriver à Suez. Le premier jour, il essaie d'écrire dans son journal le portrait du père Sturla, qui l'a

---

[58] Ibid., 165-166.

enchanté par son accueil. Certes, il est original, il n'est pas habillé selon les règles de la politesse commune du point de vue civil et ecclésiastique, mais il a un très bon cœur, il est aimé de tous, pas seulement des catholiques et il rend service à tous. Il a même construit une maison près du port pour loger les missionnaires de passage. Notre évêque écrit de lui :

> « Sans doute, si aux grandes qualités d'esprit et de cœur surtout qui le distinguent, il joignait encore la décence d'un extérieur plus convenable, ce serait mieux ; mais le mieux est souvent l'ennemi du bien. Le Père Sturla ne serait plus lui-même, il ne ferait peut-être plus aucun bien. Cela ne veut pas dire qu'on puisse conseiller à d'autres de faire ainsi »[59].

Le voyage avec la vapeur se poursuit dans des bonnes conditions. La force du vapeur dépasse celle des vents contraires. Dans son journal, notre évêque, dès qu'il s'approche de Suez, se souvient des faits bibliques, comme la présence du Seigneur à côté de son peuple. Cela, spécialement quand il aperçoit les sommets du Mont Sinaï.

Le dimanche 12 février 1854, « entre les dix et onze heures de la nuit », selon son journal, Mgr de Brésillac arrive à Suez en Egypte. Il y reste le temps de prendre un repas et de repartir en direction du Caire, à travers le désert. Il regrette que tout cela se passe dans la nuit. Il aimerait voir le paysage. Mais, à ce moment, il pense à un projet qu'il vient d'abandonner sans savoir exactement pourquoi.

Quand il était à Aden, il s'était renseigné sur la possibilité de se rendre de Suez à Jérusalem. On lui avait dit que c'était possible sans grande dépense. Il avait reçu les renseignements nécessaires pour un voyage qui n'aurait pas été trop difficile pour un missionnaire habitué aux inconvénients. Il avait même fait séparer ses effets personnels pour faciliter ce voyage en Terre Sainte. Mais l'arrivée à Suez vers minuit et quelques petits contre-temps dans la préparation des voyageurs pour la suite presque immédiate du voyage vers le Caire, lui font renoncer à ce projet. Au début il ne sait pas pourquoi il a si vite changé d'avis. Il se le demande, dans son journal, où il affirme que c'est son ange qui lui a fait prendre cette décision, « malgré lui ». Il apprendra par la suite que

> « les circonstances étaient tout à fait mauvaises, et personne ne pouvait le savoir que ceux qui, comme les esprits célestes, peuvent

---

[59] Ibid., 195.

embrasser d'un coup d'œil, sinon l'universalité, du moins la pluralité des lieux divers dans le monde »[60].

S'il était parti comme prévu, il serait arrivé à Jérusalem au milieu d'une révolution déclenchée par les Grecs contre les Français. Le patriarche qui l'aurait accueilli, ainsi que le consul français, avaient dû fuir.

5.3. Le séjour en Egypte

Après le voyage à travers le désert, Mgr de Brésillac prend le vapeur qui, sur les eaux du Nil, le conduit au Caire, où il arrive le soir du lundi 13. Il ne trouve pas de place dans trois hôtels. Alors il se décide pour la maison des Franciscains de la Custode de Terre Sainte, où il arrive à neuf heures du soir. Pas de place là aussi, mais on le conduit à la maison d'un groupe indépendant de Franciscains. Ici, après quelques tergiversations et avoir pris leur supérieur pour un Turc, il trouve enfin une place.

Le lendemain, malgré la fatigue, il va visiter la mosquée construite par Méhémet Alì. Il monte dans une tour d'où il peut voir d'un coup d'œil la ville, le terrain fertilisé par le Nil et les déserts qui suivent immédiatement. Il voit de loin les pyramides, qui lui apparaissent dans toute leur majesté. Il visite le puits de Joseph et les pyramides. Il monte sur la plus haute jusqu'au sommet. Il revient au couvent très fatigué.

Le mercredi 15, notre évêque rend visite à des églises de la ville et à trois évêques. Il va en pèlerinage à l'arbre de la Sainte Vierge, où, dit-on, elle aurait passé la première nuit de son arrivée en Egypte. Il aurait aimé visiter d'autres endroits intéressants, mais le temps est limité.

Le jeudi 16 février, Mgr de Brésillac quitte le Caire pour Alexandrie, où il arrive le jour suivant. Il reçoit un bon accueil chez le vicaire apostolique, Mgr Guasco, un homme vénérable et simple, et il passe huit jours chez lui. Il cherche une occasion pour reprendre son voyage en mer et Mgr Guasco lui fait trouver une place gratuite sur un vapeur français jusqu'à Civitavecchia, en Italie.

5.4. Les étapes de Malte et de Naples

Le vendredi 24 février, Mgr de Brésillac s'embarque sur le *Salamandre*, un vapeur français qui doit le conduire à Malte. Dès le début du voyage, le temps n'est pas bon. La première nuit est accompagnée

---

[60] Marion Brésillac, *Journal…*, op. cit., 244-245.

par une grande tempête. Les jours suivants aussi sont difficiles. Monseigneur prie beaucoup et apprécie le fait de n'avoir jamais entendu un seul mot déplacé, ni de la part des officiers, ni de la part des matelots.

La tempête empêche de rejoindre l'île de Crète et, après quelques jours très difficiles, le *Salamandre*, un vapeur solide mais vieux, arrive à Rhodes. C'est le matin du jeudi 2 mars. Le soir, le voyage reprend et continue avec la mer agitée, mais sans grandes difficultés. Enfin, le vapeur arrive à Malte le soir du lundi 6 mars.

Notre évêque passe la première nuit à l'*Hôtel Impérial*. Le lendemain matin, il va chez les Franciscains Observantins pour célébrer la messe. Une lettre de Mgr Guasco, adressée au père supérieur, du même ordre, lui obtient de rester chez eux les jours nécessaires à la recherche d'un nouveau vapeur. Ici aussi Mgr de Brésillac profite du temps à sa disposition pour visiter les églises et en particulier les lieux liés au passage de saint Paul, pour lequel il existe une grande dévotion. Il remarque une grande participation des fidèles à la Messe.

Le dimanche 12 mars, Mgr de Brésillac s'embarque sur le *Bosphore* en direction de Naples. Le voyage se passe très bien. Le jour après, le vapeur fait un arrêt à Messine où les passagers descendent et font une courte visite de la ville. Le soir, la navigation reprend en direction de Naples où le *Bosphore* arrive au soir du mardi 14 mars.

Notre évêque trouve l'hospitalité au Collège Chinois où il est bien reçu. Il va rendre visite au cardinal Sforza, archevêque de Naples, qui le reçoit poliment et lui permet de faire une quête pour la mission de Coimbatore. Il va visiter la cathédrale et plusieurs églises de la ville. Il remarque que les églises tenues par les religieux sont plus belles et mieux entretenues que celles des prêtres diocésains.

Notre évêque rencontre des Français pour lesquels il célèbre des messes et fait des sermons. Il en prépare dix : deux chez les Filles de la Charité au Consiglio et huit à l'église de Sainte Catherine à Chiaia où il prêche du dimanche de la Passion jusqu'au dimanche des Rameaux, 9 avril 1854. Il visite aussi les palais royaux de Capo di Monte et de Portici, le musée, les hôpitaux et quelques écoles tenues par des religieuses de langue française. Il va voir le Vésuve, où il arrive au bord du cratère, et Pompéi.

A Naples il est frappé par la bonne tenue extérieure du clergé et singulièrement touché par la douceur du peuple, par « la figure douce et en même temps spirituelle de la masse entière de ceux qui se trouvent au dernier rang de la société »[61].

5.5. L'arrivée à Rome

Mgr de Brésillac célèbre la fête de Pâques le 16 avril et le mardi 18 reprend le chemin pour Rome en diligence, accompagné jusqu'au début de la route, par un des directeurs du Collège Chinois, où il avait été très bien accueilli. Il passe par Capoue, continue en laissant de côté Gaète qu'il entrevoit et le soir arrive à Terracina, où il s'arrête pour attendre la diligence pour Rome. Quand elle arrive, le voyage reprend dans la nuit. Le matin suivant, notre évêque peut voir les marais pontins qui lui rappellent les paysages indiens, puis la campagne romaine. Il arrive à Albano et, laissant sur la droite Castel Gandolfo, il rejoint enfin Rome. C'est le mercredi 19 avril 1854, cinq mois après le départ de Coimbatore.

En arrivant, Mgr de Brésillac se rend à la maison générale des Carmes déchaussés, où il trouve Mgr Martini vicaire apostolique de Vérapoly. De cette maison, il est accompagné à Saint-Pancrace, au séminaire des missions des Carmes, où il trouve une hospitalité cordiale et établit sa première résidence.

---

[61] Marion Brésillac, *Journal*…, op. cit., 275. Sur le séjour à Naples de Mgr de Brésillac, cf. Ibid., 260-275.

CHAPITRE 11

LE TEMPS DES EXPLICATIONS
(1854 – 1855)

I. LE SÉJOUR A ROME

1. Les premières rencontres

Le 20 avril 1854, au lendemain de son arrivée à Rome, Mgr de Brésillac se rend au siège de la Congrégation de la Propagande. Mais c'est un jeudi, jour de la semaine réservé à la réunion du *congresso*, conseil des responsables les plus importants de la Congrégation. Il lui est donc impossible de les rencontrer.

Il va alors visiter la basilique de Saint-Pierre, dont la beauté le saisit. Puis il rend visite à Mgr Luquet, son ami d'autrefois, désormais résident à Rome. Ils ne s'étaient pas vus depuis une dizaine d'années et ils ont beaucoup de nouvelles à échanger.

Le lendemain, vendredi 21 avril, notre évêque missionnaire retourne à la Propagande et peut rencontrer le Préfet, le Cardinal Giacomo Filippo Fransoni, responsable de la Congrégation depuis 1834. Il est tellement vieux, dit-il, qu'il ne peut pas parler affaires avec lui[1].

Il rencontre ensuite le Secrétaire de la Congrégation, Mgr Alessandro Barnabò[2] et il comprend tout de suite qu'il se trouve en face d'une personne très intelligente, douée d'une grande mémoire, très au courant des affaires et en particulier de celles de l'Inde.

Mgr de Brésillac est enchanté par cette première rencontre avec Mgr Barnabò, surtout par son « incomparable bonté ». Ils traitent seulement des affaires en général, mais la demande de démission de notre vicaire apostolique fut sans doute abordée car il écrit un peu plus tard :

---

[1] Le Cardinal Giacomo Filippo Fransoni était né à Gênes en 1775. Il fut Préfet de la Congrégation de la Propagande de 1834 à sa mort, en 1856.

[2] Mgr Alessandro Barnabò était né à Foligno en 1801. Il devient Secrétaire de la Propagande en 1848, puis Cardinal et Préfet, de 1856 à sa mort en 1874.

> « Cependant dès mon arrivée à Rome, Monseigneur Barnabò à qui je m'adressai d'abord, ne voulut pas entendre parler d'une démission immédiate. Ce prélat me priait d'exposer auparavant à la Sacrée Congrégation ce que je pense :
>
> 1° sur la question spéciale des rites malabares ;
>
> 2° sur les autres questions qui intéressent dans ce moment les missions de l'Inde ;
>
> 3° sur les missions catholiques en général ;
>
> 4° sur l'état actuel de notre pieuse Congrégation des Missions Etrangères, et sur ce qu'il y aurait à faire pour la rendre susceptible de produire tout le bien qu'elle renferme en germe, mais qui ne peut se développer, à mon avis, à cause des défauts accidentels qui l'entravent »[3].

Mgr de Brésillac préfère ne pas répondre tout de suite à toutes ces demandes de Mgr Barnabò, et cela pour deux raisons. D'abord, il désire rencontrer le Pape, mais il doit attendre quelques jours parce que le Saint-Père est indisposé et ne reçoit personne. Puis, il veut mieux connaître le Secrétaire de la Propagande pour savoir comment présenter les sujets.

En attendant de pouvoir rencontrer le Pape, Mgr de Brésillac accepte donc la proposition de Mgr Barnabò : écrire ce qu'il connaît de l'état du clergé syriaque et de la mission malabare. Il s'engage dans ce travail parce qu'il n'y est pas impliqué personnellement et qu'il pourra ainsi connaître la réaction de Mgr Barnabò et savoir comment rédiger le rapport[4].

Le dimanche 7 mai, Mgr de Brésillac va à la basilique Saint-Pierre pour la béatification de Germaine Cousin (1571-1601), une humble bergère de Pilhac, près de Toulouse. Il est content de participer à cette cérémonie parce qu'il a des raisons de penser que la bienheureuse est de la même famille que sa grand-mère paternelle qui portait le même nom[5].

Le lendemain, lundi 8 mai, il peut enfin rencontrer le Pape Pie IX. Dans son journal, il parle lui-même de cette audience:

---

[3] Marion Brésillac, *Documents de mission et de fondation*, édition préparée par Jean Bonfils SMA en collaboration avec Noël Douau, Paris, 1985, 294 p., 21-22.

[4] La copie de ce document sur le clergé et la chrétienté syro-malabares se trouve en : AMA 2 F 11, 433-446. Ce texte sera publié dans la revue *L'Orient syrien*, 2e trim. 1960, 197-224.

[5] Germaine Cousin a été canonisée par le Pape Pie IX en 1867.

> « Ce matin à dix heures trois quarts, j'ai eu l'audience du Saint-Père. Rien n'égale la bonté paternelle de Pie IX. Plein de douceur et même de gaieté, il vous met tout de suite à votre aise. A peine deux minutes se sont-elles écoulées, qu'on est complètement revenu de l'émotion qu'on éprouve en se trouvant, pour la première fois, en face du vicaire de Jésus Christ. A peine lui ai-je eu baisé la main, qu'il m'a invité à me relever, ce que j'ai fait ; puis il m'a invité à m'asseoir, et je n'ai pas accepté ; il n'a pas insisté. Nous avons causé tête-à-tête pendant une bonne demi-heure, toujours en français »[6].

Au cours de l'audience, le Pape exprime son mécontentement sur les missions et spécialement celles de l'Inde. Il ajoute que certains missionnaires ne sont pas bons. Notre évêque cherche à répondre pour ceux de sa congrégation en disant que, à sa connaissance, il n'y en a pas plus de un pour cent qui soit mauvais:

> « De mauvais, ai-je dit, dans ce sens que ce soient de mauvais prêtres, poussés par l'ambition, l'avarice, et autres défauts capitaux ; mais j'avouais qu'il y en avait qui portent en mission un esprit exalté, et que beaucoup surtout manquaient d'une suffisante préparation avant de partir pour les missions, de sorte qu'avec beaucoup de talent, beaucoup de vrai zèle, ils manquaient de ces vertus qui ne s'obtiennent que par l'éducation à l'état qu'embrasse. Cette explication n'a pas paru lui déplaire »[7].

Le Pape signale ensuite à Mgr de Brésillac qu'on lui a dit qu'il n'était pas trop bien avec sa congrégation. L'évêque répond qu'il aime beaucoup sa congrégation, mais que chez elle tout n'est pas parfait. Il ajoute que ce qui le fait souffrir est la grande confusion qui existe, selon lui, dans l'œuvre des missions et l'impossibilité où il se trouve d'améliorer la situation. C'est pourquoi d'ailleurs il a demandé à se retirer et il le redemande encore au Pape. Celui-ci répond : « Mais, voilà longtemps que vous êtes en mission ; il faut que vous nous fassiez connaître par écrit ce que vous pensez, puis nous verrons »[8]. Notre évêque comprend tout de suite que cette suggestion vient de Mgr Barnabò. Il exprime sa répugnance à écrire parce qu'il ne veut pas froisser des gens qu'il aime et qu'il respecte. Mais le Pape insiste et

---

6 Marion Brésillac, *Journal…*, op. cit., 285.

7 Ibid., 286.

8 Ibid.

ajoute que la Congrégation peut ne pas publier les rapports et que Mgr de Brésillac peut les lui remettre en personne.

L'évêque répond qu'il a toute confiance en la Propagande et qu'il n'a pas peur non plus de ce que diront les hommes mais seulement d'indisposer des personnes contre lui personnes contre lui : « Mais si Votre Sainteté m'ordonne d'écrire quelque chose, je le ferai en conscience sans vouloir peiner personne et sans redouter leurs jugements ». Et le Pape conclut : « Eh bien ! c'est cela, faites ». Et notre vicaire apostolique va se mettre au travail.

2. Une demande de collaboration

Le 10 mai, Mgr de Brésillac écrit aux directeurs du Séminaire des MEP pour les mettre au courant de sa visite à Rome car il se rend bien compte que son séjour romain et ses activités peuvent les gêner. Il s'agit d'une lettre importante pour la connaissance précise de sa position vis-à-vis de sa congrégation et de la manière selon laquelle il a été porté à rédiger les rapports présentés à la Propagande.

Mgr de Brésillac commence en signalant qu'il a eu plusieurs rencontres avec Mgr Barnabò, très au courant des affaires de la mission en Inde :

> « Ce prélat m'engageait fortement à faire connaître à la S.C. mes pensées, par écrit, sur ce qu'il y aurait à faire pour que l'œuvre des missions se développât en raison des sacrifices et du zèle qu'on y déploie »[9].

Il ajoute qu'il s'agit de questions qui ne sont pas résolues et qui l'empêchent de continuer son ministère en Inde, si la situation ne change pas. Une des causes de sa démission c'est l'existence dans sa congrégation « des défauts, accidentels sans doute, mais qui l'empêchent de laisser se développer tout le bien qu'elle renferme en son sein ». En plus de cela, certains préjugés contre sa personne ont provoqué des désagréments pénibles. Il souligne qu'il ressent une forte répugnance à écrire sur des sujets aussi délicats et complexes et même il pense qu'il n'en sortira rien d'utile. Mais le Pape lui-même partage l'opinion de Mgr Barnabò.

---

[9] Lettre aux directeurs du séminaire, 10 mai 1854. AMEP Vol. 1011, n° 110. S.C. veut dire « Sacrée Congrégation ».

Mgr de Brésillac désire prévenir les objections que son rapport pourra provoquer de la part des directeurs du séminaire de Paris. Il tient aussi à préciser qu'il ne s'oppose pas à ce que d'autres exposent leurs opinions. Ce qu'il aime, c'est la vérité et l'éventuelle diversité d'opinions aiderait la recherche de la vérité.

Il ajoute que si la Propagande voulait décider quelque chose sur les rites malabares, elle devrait le faire avec le concours de tous les vicaires apostoliques de l'Inde concernés. Il ne souhaite pas être taxé de témérité parce qu'il essaye de traiter de ces questions. Et il demande aux directeurs de l'aider, en lui communiquant des connaissances utiles ou en les communiquant eux-mêmes à la Propagande qui portera ensuite son jugement.

Mgr de Brésillac ne fait pas partir tout de suite cette lettre. En cette circonstance importante et critique, il a besoin de demander et de recevoir l'aide du Seigneur et de la Vierge Marie. Il décide donc de l'envoyer seulement après un pèlerinage à Lorette.

Avant de partir, il souhaite laisser son logement des Carmes à Saint-Pancrace pour une résidence plus proche du centre de la ville et surtout du siège de la Propagande. Il la trouve au séminaire français fondé l'année précédente dans l'ancien collège irlandais[10].

3. En pèlerinage à Lorette

Le 11 mai au matin, Mgr de Brésillac se met en route pour Lorette. Il est en compagnie de Mgr Bettachini, vicaire apostolique de Jaffna, qui se trouve à Rome. Il suit l'itinéraire habituel qui lui permet de découvrir le pays, ses gens, leur vie chrétienne, les églises et autres monuments et le paysage qu'il décrit, comme d'habitude, dans son journal. Les jugements qu'il porte devant les réalités qu'il découvre sont toujours intéressants et sans détours.

Notre évêque arrive le soir à Civita Castellana et le jour suivant à Narni. Le voyage se poursuit avec des étapes à Spoleto, à Foligno, à Recanati pour atteindre Lorette le soir du dimanche 14 mai.

Le lendemain, notre pèlerin peut entrer dans « la Santa Casa » et y rester longtemps en prière, spécialement dans la contemplation du mystère de l'Incarnation du Verbe de Dieu que ce lieu rappelle

---

[10] Ce collège irlandais se trouvait au n° 20, via degli Ibernesi.

particulièrement. Dans la matinée il y célèbre la messe et il y retourne l'après-midi pour réciter son bréviaire et demeurer plus longtemps en oraison. Comme il le dit lui-même, Mgr de Brésillac passe dans ce sanctuaire des moments délicieux. Ils lui sont utiles en cette période de sa vie où il souffre pour le passé sans connaître encore son avenir.

Pendant qu'il est à Lorette, il fait un petit tour à Osimo pour accompagner Mgr Bettacchini et visiter le sanctuaire où se trouvent les reliques de saint Joseph de Copertino. Il est touché par la lecture d'un passage d'une lettre autographe du saint qui écrit à des personnes pieuses : « Je voudrais vous voir crever de l'amour de Dieu ».

Le vendredi 19 mai, notre évêque pèlerin quitte Lorette et le dimanche 21 il est de retour à Rome.

4. Vers la rédaction du rapport

Mgr de Brésillac se met au travail pour rédiger le rapport en quatre points que le Saint-Siège lui demande. Les directeurs du séminaire des MEP ne répondent pas à sa lettre, mais font connaître leur réaction à Mgr Barnabò par une lettre confidentielle de M. Barran [11].

Après avoir rappelé qu'il avait recommandé Mgr de Brésillac pour son voyage à Rome, M. Barran signale que, d'après une lettre qu'il leur a envoyée, ce Prélat se prépare à rédiger un mémoire sur des graves questions concernant leurs missions et les constitutions fondamentales de leur congrégation. Il regrette vivement cette initiative et il se sent le devoir d'aborder, dans la même lettre, ces questions délicates et importantes « afin de prévenir les impressions fâcheuses qui pourraient en résulter pour notre société ».

La Propagande répond à M. Barran qu'elle avait donné volontiers la permission à Mgr de Brésillac d'écrire son rapport pour calmer les fortes anxiétés qui le frappaient à propos des sujets en question. Mais la Congrégation assure qu'on ne fera rien de définitif sans avoir consulté le Séminaire de Paris et les autres vicaires apostoliques. Par ailleurs, elle considère avec une bienveillance particulière les qualités de cet excellent évêque et, sur les affaires dont il est question, elle examinera quelle considération il convient de donner à ce qui viendra de son jugement [12].

---

[11] APF, Indie Orientali, 1853-1854, 1066, 31 mai 1854.

[12] APF, Lettere e decreti della S.C. e biglietti di Mgr Segretario, 1854, Vol. 345, 615-616, r.v.

Cette lettre est du 17 juin 1854 : la Propagande n'avait pas encore reçu le rapport de Mgr de Brésillac.

5. Le rapport à la S.C. de la Propagande

Le rapport que Mgr de Brésillac adresse à la Congrégation de la Propagande porte la date du 24 juin 1854[13].

5.1. Une introduction importante

Le rapport commence par une introduction de quelques pages importantes où l'auteur résume les difficultés qui l'ont conduit à démissionner et les raisons pour lesquelles, sa démission ayant été refusée, il est venu à Rome pour s'expliquer.

Mgr de Brésillac résume d'abord les raisons qui l'ont conduit de l'Inde à Rome. Il rappelle tout ce qu'il a dit et écrit aux différents acteurs de la mission pour qu'on arrive à la gérer dans un esprit favorable à la conscience de chacun. Il a essayé de se mettre en contact avec les missions voisines. Certains l'ont compris, d'autres l'ont considéré comme un esprit dangereux et même comme un adversaire. Quand il s'est trouvé dans un état où sa conscience l'empêchait de continuer à tenir la responsabilité d'une mission, il s'est adressé au Saint-Siège en le priant de l'écouter et d'écouter aussi les autres ouvriers apostoliques

---

[13] APF, Congressi, Indie Orientali, 1853-1854, 1118 ss. AMA 2 F 11, 209ss. Marion Brésillac, *Documents de mission*…, op. cit., 13-78. Et sur les circonstances qui ont conduit Mgr de Brésillac à écrire ce rapport à la SCPF voir aussi : Ibid., note n° 1, 15-20.

pour qu'on puisse arriver à la vérité.

Sa demande de démission n'ayant pas été acceptée, il a continué quand même son travail, mais la situation s'est aggravée à cause du mal qui se faisait et du bien qui ne se faisait pas. Il fallait donc aller à la cause du mal pour pouvoir trouver les remèdes nécessaires. C'est alors qu'il a renouvelé à la Propagande sont offre de démission, tout en demandant de pouvoir venir à Rome s'expliquer, si sa requête n'était point acceptée.

Mgr de Brésillac exprime ensuite son malaise devant le risque de déranger l'intérêt de la société et l'esprit de corps qui peuvent empêcher de voir objectivement la réalité. Il espère que Dieu fera comprendre qu'il ne veut pas s'engager dans une lutte, mais seulement dans une charitable discussion qu'il considère nécessaire. Il rappelle encore que le rapport qu'il présente lui a été expressément demandé par Mgr Barnabò.

Finalement, Mgr de Brésillac souligne qu'un sujet aussi vaste ne peut pas être traité d'un seul coup, ni dans un seul rapport. Il faudrait qu'il soit précédé d'une information exacte sur les faits afin que la Propagande soit bien fixée sur la situation concernant chaque point en discussion.

Après cette considération d'ordre méthodologique, Mgr de Brésillac, présente le parcours qu'il voudrait tenir.

Dans un premier travail, objet de ce rapport, il voudrait démontrer la nécessité de s'occuper des quatre points indiqués par Mgr Barnabò et d'essayer de résoudre quelques points qui y sont rattachés. Ensuite il indiquera pour chacun des quatre points les moyens utiles pour une connaissance exacte des faits qui doivent servir de base à une sérieuse discussion. Enfin, si les conclusions qui vont suivre sont admises par la Congrégation des Cardinaux,

> « ce travail sera le prélude de celui qui fera l'objet des rapports subséquents, suivant les lumières qui nous seront données par l'éclaircissement même des faits et surtout suivant ce qu'il plaira à l'Esprit-Saint de nous donner de lumière pour voir clair dans les affaires si confuses des missions »[14].

[14] Marion Brésillac, *Documents de mission…*, op. cit., 25.

5.2. Premier point : les rites malabares

Dans la présentation du premier point de son rapport[15], Mgr de Brésillac ne fait pas l'historique de tout ce qui s'est passé avant et après la visite dans l'Inde du Cardinal de Tournon en 1703 et après la constitution apostolique *Omnium sollicitudinum* de 1744. Il veut plutôt aller à la cause de la situation de malaise existante en son temps, soit parmi les ouvriers apostoliques, soit chez les chrétiens. Tous se trouvent dans une position

> « aussi gênante qu'opposée à la sainte liberté de l'Evangile et qui semble presque contrarier l'admirable simplicité et la douce condescendance du Sauveur de tous les hommes »[16].

En effet, d'une part, il présente tout de suite la conviction à laquelle il est arrivé après une longue étude du sujet. Le remède appliqué par le Cardinal de Tournon « n'était pas celui qui convenait au malade », le moyen employé était insuffisant, car ses prohibitions ne touchaient pas tous les usages superstitieux, et d'autre part, il était trop violent, « vu la nature du malade » et la situation dans laquelle se trouvaient les Indiens.

En ce qui concerne la première raison, il est convaincu qu'il existe d'autres observances superstitieuses qui n'ont pas été touchées par les décrets du Saint-Siège. Il fait au passage une considération remarquable : « Tous les usages indiens, sans excepter les plus bizarres et les plus ridicules, ont une raison d'être politique, philosophique, hygiénique ou autre. La superstition s'est attachée à tous ces usages et semble avoir fait oublier cette raison qui n'existe pas moins, et qui pourrait devenir une planche de salut »[17].

Il rappelle ensuite le malaise que ressentent les missionnaires devant la situation actuelle. Il avance les noms de Mgr Charbonnaux et

---

15 Cf. Ibid., 25-54.

16 Ibid., 26.

17 Ibid., 29.

de M. Jarrige, des anciens de l'Inde qui, après beaucoup d'années de mission, se rendent compte qu'ils ont toléré un nombre considérable d'usages superstitieux parce qu'ils ne les avaient pas bien étudiés.

Quels moyens prendre alors pour remédier à cette situation ? Une décision du Saint-Siège qui irait contre la caste causerait un mouvement d'apostasie, comme cela s'est déjà vérifié dans le passé. Pour en arriver là, il faudrait être absolument sûrs qu'il n'existe pas d'autres moyens capables de garantir la pureté de la foi.

Il faut aussi remarquer que le serment que tous les missionnaires doivent prêter avant de commencer leur activité missionnaire

> « ne peut que les attrister profondément et les humilier en mettant en suspicion la pureté de leur foi et la sincérité de leur zèle. A peine cependant ont-ils commencé leurs fonctions, que ce serment devient pour eux une cause de trouble, d'anxiété, de gêne »[18].

Il signale encore que depuis 1740, après l'intervention de Benoît XIV, il n'y a plus eu de conversions sérieuses dans l'Inde et que les chrétiens qui n'ont pas apostasié « se traînent dans un état de langueur mortelle qui ne peut aboutir qu'à l'anéantissement des chrétientés vraiment indigènes de l'Inde ». Arrivé à ce point, Mgr de Brésillac tire une première conclusion et se demande

> « si, au lieu de songer à des nouvelles rigueurs et à demander de nouvelles condamnations qui me paraissent inévitables en continuant de marcher dans la ligne de conduite qu'on a tenue jusqu'ici, il ne serait pas opportun de revenir sur ce qui a été fait et de voir s'il n'y aurait pas quelque autre moyen à prendre qui préservât les chrétiens de la participation coupable à l'idolâtrie, sans les vexer, les déshonorer, les abattre, comme c'est arrivé depuis la mise à exécution des décrets »[19].

On pourrait chercher une solution qui, sans toucher à l'honneur du Cardinal de Tournon, tiendrait compte du fait qu'après 150 ans des circonstances importantes ont pu changer.

Mais avant de faire une proposition, Mgr de Brésillac voudrait savoir si la Congrégation est disposée à revenir sur le passé. Si la réponse est affirmative, il propose une série de questions que la Congrégation pourrait adresser aux principaux responsables et ouvriers

---

[18] Ibid., 35.

[19] Ibid., 37.

apostoliques des missions concernées. Leurs réponses permettraient de dire si Mgr de Brésillac doit persévérer dans sa pensée et la développer en entrant dans les détails pratiques

Notre évêque présente alors une liste de dix questions qui ont pour but la recherche d'une connaissance exacte de la situation. Est-il certain que les missionnaires éprouvent un malaise devant le serment qu'ils doivent prêter ? Est-il certain qu'il n'y a plus eu de conversion de païens, surtout parmi les castes nobles ? Est-il certain que les chrétiens voulant obéir aux normes du Saint-Siège sont obligés de mener une vie humiliante et même déshonorante au milieu de leurs compatriotes, avec des conséquences sur leur fortune et sur l'estime de la religion chrétienne ? Est-il possible de trouver un moyen préservant les chrétiens de l'idolâtrie sans les humilier ?

Il se demande ensuite si la manière d'agir des missionnaires est exempte de reproches et il avoue qu'il se trouve dans un vrai doute. Quand il était simple missionnaire, il pouvait se reposer sur la responsabilité du supérieur de la mission. Maintenant qu'il est évêque, avec la responsabilité et le devoir d'orienter ses missionnaires, il n'a eu d'autre possibilité que celle de recourir à la Propagande. Il l'a fait dans sa lettre du 16 septembre 1850 et la Congrégation a répondu par la lettre circulaire du 11 octobre 1851, *Jamdudum et iterato,* qui demandait aux vicaires apostoliques des informations sur le sujet.

Mais déjà alors il savait qu'en touchant à cette matière très délicate il risquait de soulever des questions dangereuses et de froisser des susceptibilités. C'est pour éviter tout cela que, dans la même lettre à la Congrégation, il avait offert sa démission.

Maintenant, il insiste sur la nécessité d'aborder toutes les questions concernant les rites malabares. Il faut que le Saint-Siège intervienne et pour cela le Saint-Siège doit être au courant de tout. Aussi demande-t-il « que la Sacrée Congrégation prenne des moyens efficaces pour connaître immédiatement et parfaitement tous les faits ». Aucun doute ne doit exister sur ce point qu'il considère fondamental.

Mgr de Brésillac propose donc à la Congrégation de présenter 67 questions précises aux responsables et aux principaux missionnaires des missions qui font partie des anciens royaumes du Maduré, du Mysore et

du Carnate[20]. Elles concernent surtout les différents usages pour lesquels il faut connaître le comportement des chrétiens.

Il ajoute quelques indications de méthode : que les vicaires apostoliques répondent séparément et qu'on pose les mêmes questions à trois ou quatre missionnaires des plus expérimentés de chaque vicariat, car les missionnaires peuvent connaître certaines particularités mieux que les évêques. Il conseille d'avertir les destinataires que le but de l'enquête est seulement de mettre au courant la Propagande sur ce qui se passe. Enfin, les réponses devraient être catégoriques, claires et courtes, chacun pouvant ajouter ensuite « les raisons pour et contre les divers sentiments ».

Pour conclure sur le premier point du rapport, on peut remarquer que Mgr de Brésillac présente une méthode de travail et de concertation qui doit conduire à la connaissance exacte des faits pour arriver ensuite à trouver ensemble les solutions aux problèmes. Il fait comprendre clairement la nécessité de ne pas s'arrêter à discuter seulement sur les détails, mais de mieux étudier le problème en général en approfondissant la connaissance des racines et des explications historiques des usages en vigueur.

5.3. Deuxième point : la mission de l'Eglise en Inde

Dans le deuxième point de son rapport, [21] Mgr de Brésillac affirme que, mis à part la question des rites malabares, il existe bien d'autres embarras qui gênent la mission de l'Eglise en Inde et l'empêchent de se trouver dans un état normal.

En ce qui concerne le schisme de Goa, il pense qu'il tombera avec le temps, quand seront réglées correctement les nominations de certains

[20] Ibid., 46-54.

[21] Ibid., 54-64.

évêques, comme à Goa et à Macao, et quand existera un clergé local nombreux.

Cependant d'autres maux existent pour lesquels il est difficile de trouver des remèdes. On se trouve devant des peuples qui possèdent des grandes qualités naturelles, « si on les juge sans prévention (ce qui est rare) ». Mais les ouvriers évangéliques sont exposés aux préjugés nationaux, aux préjugés de société ou de corps, à des entraves des gouvernements et à l'esprit de système.

Par ailleurs, l'état de l'Eglise en Inde est dans la confusion, et Mgr de Brésillac en fournit quelques exemples : les préjugés ou même le refus d'un clergé local chez beaucoup de missionnaires, l'indépendance de certains ecclésiastiques appuyés par le gouvernement britannique ou les incertitudes et le manque d'uniformité en ce qui concerne les lois de l'Eglise.

En tous ces domaines, la Propagande pourrait intervenir, mais bien des problèmes pourraient être résolus si les vicaires apostoliques pouvaient et voulaient se rencontrer régulièrement et discuter ensemble. Ici aussi, un travail plus détaillé peut être fourni par Mgr de Brésillac si la Congrégation en voit la nécessité.

5.4. Troisième point : les missions catholiques en général

Sur ce point, la réponse de Mgr de Brésillac est rapide[22]. Il se contente de dire qu'il s'occupe des missions depuis plus de 14 ans et qu'il a acquis une certaine expérience et des connaissances. Il fait comprendre clairement que tous ceux qui vont au fond des choses se rendent compte que, par rapport aux sacrifices de tout genre qu'on s'impose, la situation de l'œuvre des missions est moins florissante et donne moins de fruits que ce qu'on imagine.

Pour rechercher les causes de cette situation et les remèdes, il faudrait que les missionnaires les plus savants et les plus saints ne tiennent pas leurs idées et connaissances « cachées dans leurs esprits » mais les fassent connaître à la Congrégation de la Propagande qui

[22] Ibid., 65.

pourrait agir ou différer en pleine connaissance de cause. Là encore Mgr de Brésillac est prêt à traiter quelques sujets particuliers, si la Congrégation le désire.

5.5. Quatrième point : la Société des Missions Étrangères

Sur le plan personnel, ce point est pour Mgr de Brésillac le plus délicat et difficile[23].

D'abord, il exprime sa conviction que la Société des Missions Étrangères est utile pour l'œuvre des missions. Il la croit « bonne, excellente même dans les principes fondamentaux de son existence ». Ayant étudié plusieurs congrégations qui oeuvrent dans les missions, il estime que la sienne est la meilleure si on la considère « sous le seul rapport des missions étrangères ». C'est sous cet aspect qu'il l'aime, et parce qu'il aime il veut la servir en parlant des défauts que les circonstances ont développés avec le temps. Il ne veut pas en parler en public mais dans la discrétion, avec des confrères graves et respectés. Il sait pourtant qu'en agissant ainsi, il risque d'être considéré comme un confrère « à systèmes ou à utopies ». Mais il l'accepte comme sa part de sacrifice pour le bien de la congrégation. Il rappelle cependant que plusieurs confrères, parmi lesquels plusieurs vicaires apostoliques, lui sont favorables.

Il considère comme excellente l'idée qui a donné naissance à la congrégation, mais il ajoute que, presque aussitôt, la même congrégation a cessé de correspondre « parfaitement » à cette idée. Pour lui, ce « parfaitement » s'est réalisé seulement chez les premiers vicaires apostoliques.

A son avis, à cause de certains défauts « accidentels » venus avec le temps, la Société n'est plus aujourd'hui en état de rendre à l'Eglise le service particulier pour lequel elle est née. Cela n'empêche pas la présence en son sein de nombre de bons missionnaires capables de rendre de bons services, mais ils sont isolés.

Pour ce qui est du règlement des Missions Étrangères, Mgr de Brésillac estime qu'il est défectueux surtout à cause de ce qui lui manque. D'abord, il n'a jamais reçu l'approbation du Saint-Siège. Ensuite, la société est un corps sans tête ou, plutôt, il a plusieurs têtes,

---

[23] Marion Brésillac, *Documents de mission*…, op. cit., 66-72.

celles des vicaires apostoliques très éloignés les uns des autres et celle du supérieur du Séminaire de Paris qui risque d'abuser de sa position. Parfois, il faut deux ans pour avoir une réponse qui est toujours donnée rapidement et sans discussion. Seule la Propagande, en usant de son autorité, pourrait intervenir pour réunir les différents avis et proposer une marche commune conduisant à un accord.

Mgr de Brésillac propose alors la procédure à établir. Il suggère à la Propagande de demander à tous les vicaires apostoliques s'ils veulent une réforme et quels moyens ils verraient pour améliorer la situation existante.

Une fois les renseignements obtenus, on pourrait coordonner les idées et les propositions présentées et y chercher les remèdes que le Saint-Siège à son tour devrait indiquer.

5.6. Un engagement personnel

Au terme de son rapport, Mgr de Brésillac manifeste à nouveau aux Cardinaux de la Propagande sa crainte d'être, en toutes ses affaires, un obstacle plutôt qu'un instrument entre les mains de la miséricorde de Dieu. Il demande alors s'il ne vaut pas mieux qu'il se retire dans le silence d'une retraite. Ce qui le fait beaucoup souffrir, ce sont les difficultés qui lui viennent, dit-il,

> « de la part d'hommes que je respecte et que j'aime, pour quelques-uns desquels je suis rempli de vénération, tandis qu'ils m'ont pris pour un adversaire et pour un des supérieurs sévères de notre congrégation. Moi qui ne veux être que le défenseur de la pure vérité, et le père non point sévère (Dieu m'en garde) mais évangéliquement et théologiquement plein de condescendance envers ceux dont la conduite m'est confiée »[24].

[24] Ibid., 72-73.

Pour prouver sa bonne foi, et qu'il est guidé seulement par la volonté de servir la Société des Missions Etrangères, les missions de l'Inde « qui ont toute mon affection », et l'œuvre des missions en général « que je regarde comme l'une des principales dans l'Eglise », il s'engage à se taire sur toutes les questions qu'il a traitées ou sur celles qu'on lui signalera, si tel est le désir de la Congrégation. Il s'engage aussi à se retirer immédiatement,

> « soit dans la solitude, soit en me repliant sur une autre œuvre quelconque que le Saint-Siège voudrait me confier, si la S.C. pense que l'œuvre des missions n'est pas la mienne et que d'autres motifs que des motifs purement surnaturels me dirigent dans mes réclamations »[25].

Il n'existe qu'une seule chose que le vicaire apostolique de Coimbatore ne peut pas faire : continuer son ministère « dans l'état où se trouvent nos missions ». A ce propos il affirme :

> « Il m'est personnellement démontré que nous marchons dans une voie fausse et dangereuse. Cette conviction, Dieu ne permettra pas peut-être que je la fasse passer dans l'esprit des autres, mais tant qu'il la laissera dans le mien, comment pourrais-je continuer de marcher dans cette voie avec une telle conscience ? » [26].

Sur ce rapport de Mgr de Brésillac nous aimons présenter cette évaluation :

> « Du rapport en général on peut dire qu'il ajoute peu de chose à ce que de Brésillac avait déjà écrit sur ces sujets. En fait, pour un plus complet et précis compte rendu de sa pensée, spécialement sur la question des castes, il sera nécessaire de se rapporter à ses « *Souvenirs de Douze Ans de Mission* ». Mais il faut dire qu'en composant son rapport il adopta une méthode qui ne cherchait pas à mettre en avant ses propres idées mais invitait les parties intéressées à envoyer les leurs à la Sacrée Congrégation. Ainsi il donna rarement ses vues personnelles, bien que sur des sujets pour lesquels il y avait un accord global, il fit quelques fortes propositions. Sur tous les autres il se limita à une simple consultation, et fit plusieurs

[25] Ibid., 73.
[26] Ibid., 73-74.

questionnaires. Pour son époque, son approche était remarquablement démocratique. Ni Bonnand en Inde, ni Barran à Paris ne pouvaient craindre que des décisions ne soient prises dans leur dos »[27].

5.7. Une addition importante

Au rapport du 24 juin 1854, Mgr de Brésillac fera une addition, datée du 16 août 1854, et qui se réfère au premier point, celui qui concerne la question des rites malabares.

Il craint de ne pas s'être bien expliqué. Il ne veut pas être considéré comme un sympathisant du Gallicanisme ou comme un opposant du décret du Cardinal de Tournon ou comme quelqu'un qui aurait exagéré la présentation des pratiques tolérées.

Il confirme très rapidement ce qu'il a affirmé auparavant. Dans les missions de l'Inde existe « une incroyable confusion dans les esprits sur beaucoup de points et spécialement touchant les rites et les coutumes de ces peuples »[28].

Il estime qu'il est utile de discuter franchement et librement sur ce qu'il appelle « le système » suivi par plusieurs ouvriers évangéliques et « qui consiste à revenir plus ou moins sur ce qui a été fait à l'occasion du décret du Cardinal de Tournon »[29].

Il demande à la Propagande de vouloir bien croire que cela n'est nullement dû à un esprit d'opposition, mais à deux raisons : la première, c'est d'enlever le doute existant « sur la nécessité où nous jette ce décret d'être à l'égard des Indiens d'une sévérité dont plusieurs croient qu'on pourrait se dispenser » ; la seconde « est le désir d'arriver à l'uniformité de sentiment chez tous les ouvriers évangéliques ».

En agissant ainsi avec le Saint-Siège on éviterait bien de dangers, car le système en place donne lieu à certaines publications et interprétations, et il provoque chez les missionnaires le désir d'être libérés d'un serment qui, à tort ou à raison, trouble les consciences.

Mgr de Brésillac termine ce dernier texte avec trois déclarations très importantes pour sa tranquillité d'esprit. Elles montrent sa déli-

---

27 Gantly, P., *Marion Brésillac in India*, op. cit., 279-280.

28 Marion Brésillac, *Documents de mission*…., op. cit., 75.

29 Ibid., 76.

catesse de conscience et son degré d'obéissance au Saint-Siège mais, en même temps, elles sont encore une invitation à bien étudier toutes les implications de son intervention. La première affirme :

> « Au reste si quelque chose, dans mon rapport s'écarte réellement du respect dû au Saint-Siège, je le rétracte immédiatement. Mais, avant que de le repousser, je prie la S.C. de vouloir bien en prendre connaissance et d'en faire peser les termes par ses théologiens »[30].

Dans la seconde, il demande à la Propagande, pour le bien des « pauvres Indiens », de permettre la discussion de propositions qui n'auraient qu'un petit degré de probabilité. Cela dans le but de faire grandir cette probabilité pour le salut de plusieurs personnes.

Dans la troisième déclaration, il désavoue tout ce qui pourrait faire croire qu'il demande la révision proprement dite de la Constitution de Benoît XIV, *Omnium Sollicitudinum*.

6. La réponse au rapport

Son rapport une fois présenté à la Propagande le 26 juin 1854, Mgr de Brésillac se met en attente d'une réponse. Mais il affirme :

> « Tout me fait penser qu'il n'en sortira pas de bons effets. J'ai vu ce matin Mgr Barnabò : il ne paraît pas disposé à le faire connaître tel quel à la S.C. réunie, mais seulement en en faisant lui-même ou l'extrait ou le commentaire. Les Messieurs de Paris, M. Barran du moins, paraissent lui avoir écrit de façon à l'impressionner plus ou moins contre moi. Ces Messieurs n'ont pas répondu à ma lettre ; ils ne m'ont même pas écrit du tout depuis. Ainsi je pense que mon chemin vers Jérusalem s'aplanit. Puissions-nous vivre et mourir sur le Calvaire »[31].

Entre temps, Mgr Luquet avait lu le rapport dont Mgr de Brésillac lui avait envoyé une copie et il lui exprime son opinion. Il connaissait mieux que Mgr de Brésillac la manière de procéder de la Propagande et les connaissances en la matière, sur les rites malabares, des responsables appelés à intervenir.

---

30 Ibid., 77.

31 Lettre à Mgr Luquet, 27 juin 1854. AL, Fonds Luquet Vol. 256. La lettre aux directeurs du séminaire de Paris, dont Mgr de Brésillac parle ici, est celle qu'il leur avait envoyée le 10 mai 1854. La lettre de M. Barran à la Propagande est du 31 mai 1854.

Il n'est pas étonné de l'accueil réservé au texte par la Propagande : pour le comprendre dans sa valeur et dans ses implications il aurait fallu avoir une certaine connaissance pratique sur les lieux. Sans cela, il ne reste que le choix d'éviter tout changement ou proposition de changement.

Pour Mgr Luquet, une réunion d'évêques sur les lieux pourrait avoir une certaine autorité, et Mgr de Brésillac pourrait aider la Congrégation dans la préparation.

Pour l'ensemble, il considère ce rapport « pas assez pratique, pas assez facile à résumer en une décision simple et n'offrant pas de danger. Ne vous étonnez donc pas de l'impression qu'on vous témoigne »[32].

Nous savons que Mgr Luquet, d'après sa personnalité et son caractère, avait une manière différente d'affronter une discussion ou de présenter une opinion.

> « Son rapport à la Propagande, subtil et nuancé, cependant ouvert aux critiques faites par Luquet, n'était pas ce qui convenait à Barnabò, pour lequel il restait trop vague, trop hésitant, avec trop de questions, alors qu'il voyait comme proposition déterminée seulement le rejet des décisions papales passées » [33].

Le 1er août 1854, Mgr de Brésillac écrit dans son journal un résumé concernant les réactions à son document. Il dit que le rapport présenté à Mgr Barnabò

> « a paru ne pas produire un bon effet sur l'esprit de ce prélat. Il en a parlé au Saint-Père sans doute sous cette impression. Le Saint-Père n'a pas cru devoir en permettre l'impression et la distribution aux cardinaux »[34].

Mais lui-même ne s'attachait pas tellement à cette impression. Au contraire, il souhaitait fort que l'on discute les questions qu'il contenait.

---

32 Lettre de Mgr Luquet, 13 juillet 1854. AMA 2 F 8, 790-791.

33 Gantly, P., *Marion Brésillac in India,* op. cit., 287.

34 Marion Brésillac, *Journal*…, op. cit., 299.

Il demande alors une deuxième audience au Saint-Père et il est très satisfait de ses réponses. Le Pape voyait la nécessité d'une congrégation de cardinaux sur le sujet. Il en aurait parlé avec Mgr Barnabò.

La réunion des cardinaux a lieu le 31 juillet et le sujet est présenté par Mgr Barnabò qui fait un compte-rendu du rapport dont il est question. Le jour suivant, notre évêque entend de Mgr Barnabò le compte rendu de cette réunion de cardinaux. Il en est découragé. Il arrive à cette conclusion :

> « Non seulement je n'ai plus aucun espoir de procurer quelque bien réel dans l'Inde, mais je ne vois pas comment je pourrais continuer à exercer le saint ministère dans ce malheureux pays »[35].

7. Le départ de Rome

Mgr de Brésillac se prépare donc à quitter Rome. Le 12 août, il rencontre encore le Pape. Il s'agit d'une audience de congé. Il est toujours touché par la bonté paternelle du Pape, mais pour les affaires qui le concernent il constate qu'il n'y a plus rien à espérer.

A ce moment, dans son journal, il trace le bilan de son séjour romain. Il le fait à partir de toutes les rencontres eues avec Mgr Barnabò. Il arrive à ces conclusions :

> « 1° que ces Messieurs de la Propagande craignent de s'engager dans une affaire difficile, compliquée, délicate et dangereuse, ce qui les porte à désirer qu'il y ait moyen de douter que la vérité soit autre que ce qu'elle est, afin de pouvoir en conscience laisser marcher les choses (…). 2° Il me paraît évident qu'on tiendrait pour condamnable l'état des choses actuel si l'on croyait qu'il est tel qu'il est. On ne m'a jamais dit : ' Soyez en sûreté, nous savons parfaitement ce qui se pratique et vous pouvez en sûreté de conscience y participer'»[36].

Il entend plutôt dire qu'à côté de la sienne d'autres voix se font entendre sur l'Inde, disant tout le contraire. Pour lui, cependant, reste le

---

35 Ibid.

36 Marion Brésillac, *Journal…*, op. cit., 301.

doute que les missionnaires des provinces du Maduré, du Mysore et du Carnate puissent vivre et agir en sûreté de conscience.

Mgr de Brésillac quitte Rome le 20 août, au soir. Il exprime ainsi son sentiment :

> « (Je quitte) le cœur navré, toutes mes espérances à peu près déçues, et malheureusement loin d'être satisfait, sous le rapport de l'intelligence aussi bien que sous celui du cœur, de tout ce que j'ai vu, de tout ce que j'ai entendu, de tout ce que j'ai éprouvé pendant plus de trois mois dans cette ville »[37].

[37] Ibid., 302.

II. LE RETOUR EN FRANCE

1. De Rome à Castelnaudary

Mgr de Brésillac commence son voyage vers la France dans une diligence qui le conduit à Civitavecchia. Le matin suivant, le 21 août, il s'embarque sur l'*Eclaireur* en direction de Toulon, où il arrive le soir du 22.

De Toulon, le voyage continue en diligence pour Marseille où notre évêque missionnaire arrive le matin du 23 août. Il s'arrête quelques heures et il a le temps d'aller faire une visite au sanctuaire de Notre Dame de la Garde et à la cathédrale. Dans l'après-midi, à 14 heures, il prend le chemin de fer pour Montpellier, où il arrive à 19 heures. Peu après, il prend une diligence pour Carcassonne, où il arrive le 24 août 1854 : il avait été absent de son diocèse depuis plus de treize ans.

Mgr de Brésillac va au Petit Séminaire, la maison qui était restée toujours dans son cœur. C'est le temps des vacances et il n'y trouve que quelques personnes. Mais les prêtres de la ville qui le connaissaient se hâtent d'aller le rencontrer. Malheureusement, le moment est difficile parce que le choléra frappe les habitants, en causant avec cette épidémie la mort de presque 600 personnes.

L'évêque missionnaire reste deux jours à Carcassonne. Il emploie son temps à rendre des visites et à en recevoir. Il reste particulièrement content de l'accueil de l'évêque, Mgr Henri de Bonnechose[38].

Le samedi 26 août, l'ancien vicaire de Saint-Michel revient à Castelnaudary et dans sa paroisse. L'émotion est grande quand il descend auprès de ses parents et de ses amis venus nombreux le saluer :

> « A peine prévit-on que j'arrivais, qu'une foule de femmes du quartier se précipite à la maison de mon père ; et je trouvais ma mère sur la place, les larmes aux yeux, et je me jetai dans ses bras ne pouvant pas non plus retenir mes larmes. Quant à mon père, il se méfiait de ses forces,

[38] Henri de Bonnechose, né en 1800 à Paris. Il est prêtre en 1834, évêque de Carcassonne de 1847 à 1855, puis évêque d'Evreux, et ensuite cardinal archevêque de Rouen. Décédé en 1883.

et m'attendait, debout, au milieu du salon. Je me jetai dans ses bras, et les larmes coulèrent abondantes »[39].

2. En famille disponible pour la pastorale

Mgr de Brésillac passe presque deux mois à Castelnaudary et dans sa région. Il va rendre visite à des parents et il revoie tous les membres proches de sa famille. En même temps, il se rend disponible pour la prédication et pour d'autres services de la pastorale dans sa ville et aux environs.

Le dimanche 3 septembre, il a la joie de faire un sermon à l'église Saint-Jean-Baptiste où il avait été baptisé. Il va ensuite pour quelques jours en campagne, à Lasserre de Monestrol, chez son frère Henri.

Il revient à Castelnaudary, où il doit préparer une octave de prédication pour la fête de Saint-Michel, le dimanche 1er octobre. Il est content de voir beaucoup de monde à l'église, malgré l'épidémie de choléra qui frappe la population.

Le jeudi 5 octobre, Mgr de Brésillac quitte Castelnaudary, après avoir salué ses parents. Il avait préparé son père à ce départ certainement pénible, vu son âge, « mais il n'y eut rien d'exagéré », dit-il.

Du 5 au 17 octobre, il fait encore une tournée dans la région pour rencontrer d'autres parents. Il va à Lascourtines, à Pamiers, à Lasserre de Monestrol. Il arrive à Toulouse. Il rend visite à l'archevêque de la ville, Mgr Jean-Marie Mioland qui l'invite à prêcher dans sa cathédrale. Il rend visite aussi à la famille de son missionnaire, de Gelis, qui avait laissé comme pro-vicaire adjoint à Coimbatore et pour lequel il avait une grande estime.

Le 16 octobre, à la demande de son frère Henri qui voulait faire un cadeau à leur père, il accepte de laisser faire son portrait par M. Gabriel Durand : « Certain du plaisir que cela fera à ce vénérable vieillard, je crus devoir passer par-dessus la répugnance que j'aurais peut-être dû écouter »[40].

---

[39] Marion Brésillac, *Journal…*, op. cit., 309.

[40] Ibid., 314. Ce tableau se trouve aujourd'hui à la maison provinciale SMA de Paris.

3. A Paris chez les Missions Étrangères

Le 18 octobre, Mgr de Brésillac prend le train pour Bordeaux. Le jour suivant, le jeudi 19 octobre 1854, il arrive à Paris où, dit-il, il est assez bien reçu, à la rue du Bac, par les Messieurs du Séminaire des Missions Etrangères. Il écrit tout de suite à Rome à Mgr Barnabò pour l'informer de son arrivée à Paris.

Le 1er novembre, Mgr de Brésillac écrit la dernière page de son *Journal d'un missionnaire* et il fait un petit bilan des jours qu'il vient de passer au séminaire des MEP.

Il dit qu'il n'a pas parlé d'affaires ; de même, personne ne lui en a parlé. Il a été bien accueilli à la maison, mais plutôt comme un étranger.

Pour ce qui concerne les affaires, il a remis à M. Barran une copie du rapport qu'il avait présenté à la Propagande le 24 juin. Il l'a invité à le donner à lire aussi aux autres directeurs. Mais deux seulement, jusqu'à ce moment, l'ont lu. Il s'agit de M. Tesson et de M. Voisin, les deux directeurs qui lui étaient plus proches. Mais ils ne sont pas satisfaits de ce qu'il avait écrit sur leur congrégation. Au contraire, ils sont très contents de ce qu'il a écrit sur l'affaire des rites malabares.

Le 22 novembre, M. Barran, supérieur du séminaire des MEP, envoie à Rome, à Mgr Barnabò, son contre-mémoire au rapport que Mgr de Brésillac a présenté à la Propagande. Dans son texte, très long, il prend position sur le point concernant la Société des Missions Étrangères[41]. Il affirme ne pas vouloir se prononcer sur la question des rites malabares parce que cela revient aux vicaires apostoliques.

Dans l'ensemble, M. Barran touche les différents points et il répond avec des données concrètes interprétées de son point de vue et dans le cadre d'une défense de la situation existante.

En particulier, il répond à l'affirmation de Mgr de Brésillac selon laquelle la congrégation est un corps sans tête ou qu'il a plusieurs têtes qui n'arrivent pas à s'entendre. Il le fait en rappelant que le règlement n'avait pas pour but de changer la nature d'une société qui n'a jamais eu de supérieur général. De plus, l'impossibilité pour les vicaires apostoliques de s'entendre vient des grandes distances qui les séparent en mission et qui rendent irréalisables leurs rencontres.

---

41 APF, Indie Orientali, 1855-1856, XV, 302-313. AMEP Vol. 170, f. 368-384.

Dans ce contexte, vient la question critique de la « tête » qui se trouve à Paris et que le vicaire apostolique de Coimbatore considère dans la situation, presque la nécessité même, d'abuser de sa position.

M. Barran affirme que le conseil d'administration, qui se trouve à Paris,

> « se tient toujours dans les limites de ses attributions. Le Supérieur du Séminaire n'est pas le Supérieur général de la Congrégation (…) et il m'appartient d'affirmer, dit-il, que le prêtre honoré aujourd'hui de cette charge par le choix de ses collègues, n'a aucune prétention à s'imposer, ni à agir comme Supérieur Général ; le Conseil d'administration ne l'a pas plus que lui ; cette autre tête ne peut inspirer aucun soupçon fondé de domination, ni d'onnipotence »[42].

4. Un temps d'attente

Pendant son séjour chez les MEP, le 22 novembre 1854, le même jour où M. Barran envoie son contre-rapport à Rome, Mgr de Brésillac envoie une lettre aux directeurs du séminaire, où il précise sa position par rapport aux derniers événements et pose deux questions importantes sur le plan personnel[43]. Il commence en disant clairement :

> « La froideur avec laquelle vous avez cru devoir prendre les communications dont je vous ai fait part, me confirme dans le peu d'espoir que j'avais de vous voir concourir aux efforts que j'ai cru devoir faire, 1° pour essayer de sortir l'Inde du déplorable état dans lequel se traîne sous le rapport de la religion depuis des siècles ; 2° pour donner enfin à nos missions un élan et une direction capables de leur faire porter des fruits proportionnés aux immenses sacrifices qu'on fait pour elles ; 3° pour faire entrer notre pieuse congrégation dans la voie où voudraient la voir marcher plusieurs de mes vénérés confrères évêques et peut-être la grande majorité »[44].

Enfin, Mgr de Brésillac demande aux directeurs du séminaire de Paris de bien vouloir lui faire connaître, 1° si, une fois acceptée sa démission comme vicaire apostolique de Coimbatore, il pourrait rendre encore quelques services à la congrégation et lesquels ; 2°, s'ils étaient

---

42 Ibid.

43 Lettre aux directeurs du séminaire, 22 novembre 1854. AMA 2 F 1, 172-173.

44 Ibid.

disponibles à favoriser ou décidés à contrarier une réunion des supérieurs de la société, si c'était le désir de la majorité.

Le 12 décembre 1854, Mgr de Brésillac écrit à Mgr Barnabò pour le mettre au courant de l'évolution de sa situation pendant son séjour à Paris[45].

Il a sondé le terrain et il est arrivé à la conclusion qu'il n'y a rien à attendre du côté des réformes qu'il considère nécessaires pour les missions. Il craint une forte résistance des directeurs, si les vicaires apostoliques les demandaient. Dans l'œuvre des missions il faudra donc ou traîner ou s'exposer à une lutte sans espoir de réussite. Il renonce à cette situation et à cette lutte. Il ajoute :

> « J'espère donc que le Saint-Père ne voudra pas me condamner à être plus longtemps le triste témoin de cet état de choses ; et qu'il voudra bien accepter enfin ma démission que je vous prie de vouloir bien m'obtenir le plus tôt possible »[46].

Pendant son séjour à Paris, Mgr de Brésillac accepte quelques engagements dans la prédication, surtout à l'occasion de certaines fêtes.

Du 3 au 10 décembre 1854 il prêche à Notre Dame des Victoires une retraite de préparation au jubilé[47]. Il est présent et officie, le 3 janvier 1855, à Saint-Etienne du Mont pour la fête de Sainte Geneviève.

5. L'acceptation de la démission

Le 25 janvier 1855 meurt M. Barran, supérieur du séminaire de Paris, après des longues souffrances ; il a caché longtemps sa maladie. A sa place, le 2 février, est élu M. François Antoine Albrand.

En ce mois de janvier, la réponse arrive de Rome. Mgr Barnabò fait savoir à Mgr de Brésillac que, devant son intention de démissionner, ils avaient jugé bon « de différer un peu la chose », soit pour lui permettre un autre temps de réflexion, soit aussi pour qu'il trouve pour son avenir une solution convenable à son état d'évêque. Il voulait présenter au

---

45 Lettre à Mgr Barnabò, 14 décembre 1854. AMA 2 F 11, 467-470. APF, Indie Orientali, Vol. XV, 1855-1856, 322-323.

46 Ibid.

47 Le texte de cette octave de prédication a été publié par l'auteur: *Une Octave prêchée à l'église de Notre-Dame des Victoires suivie d'un Discours sur la puissance de Marie pour opérer la régénération de la France*, par Mgr de Marion Brésillac, évêque de Pruse, Paris, 1855, 292 p.

Saint-Père tout cela ensemble. Il l'invite alors à chercher une solution qui lui permette de pourvoir aux nécessités de la vie. Mais il ajoute que la solution concernant sa retraite en Syrie ne lui conviendrait pas pour plusieurs raisons[48].

A la suite de cette lettre, Mgr de Brésillac écrit aux directeurs du séminaire des MEP pour déclarer que, pour lui, la démission du vicariat apostolique de Coimbatore, n'entraîne pas l'abandon de la congrégation. Par conséquent, si les supérieurs ne le jugent pas exclu, il se considère comme membre de la congrégation, espérant, dit-il « que, plus tôt ou plus tard, la divine Providence me mettra à même d'y rendre quelque service »[49].

Cela affirmé, il vaudrait savoir 1° si, tant qu'il ne sera pas considéré exclu de la congrégation, il peut compter sur son viatique et 2° quelle serait, dans le cas d'une exclusion, la pension que la congrégation lui assurerait tant qu'il en aura besoin.

Dans la réunion du bureau d'administration du 5 février 1855, le Conseil décide de ne pas répondre à la première question, dont la décision sera renvoyée aux vicaires apostoliques, et que pour la deuxième question la direction du séminaire s'engage à lui assurer une pension annuelle de 1500 francs, avec la condition que, si par la suite, il reçoit d'ailleurs des ressources suffisantes pour son entretien, la dite pension cesserait [50].

Le même jour, écrivant à sa sœur Bathilde, Mgr de Brésillac lui dit quelque chose de sa vie à Paris :

> « Ma position ici est très agréable, toujours à côté du bon feu, bien logé, bien nourri, et rien à faire. Il y en a plus d'un qui envierait mon bonheur. Nous sommes ici les meilleurs amis du monde, seulement nous ne voyons pas également dans les affaires des missions… »[51].

---

48 Cf. Lettre de la Propagande, 13 janvier 1855. AMA 2 F 13, n° 21

49 Lettre aux directeurs du séminaire, 4 février 1855. AMA 2 F 1, 244.

50 Cf. AMEP, Délibérations du Conseil, Vol. 83, 70-71. Dans le règlement, au chapitre III, au sujet de l'exclusion des membres qui reviennent des missions, on dit : « Dans le cas d'un évêque, ses raisons doivent être approuvées soit par le Saint-Siège soit par deux vicaires apostoliques ». Si les raisons sont approuvées, il doit rester et être maintenu au séminaire ou il peut recevoir une pension. (*Règlement de la Congrégation des Missions-Étrangères*, 1847, 45-46).

51 Lettre à sa sœur Bathilde, 5 février 1855. AMA 2 F 17 – 1855.

Quelques jours après, il écrit à Mgr Barnabò pour confirmer sa décision de démissionner ; il précise que le conseil des directeurs lui assure une pension, à moins qu'il n'ait d'ailleurs de quoi s'entretenir, et lui dit qu'il ne verrait pas d'inconvénients à se retirer en Orient, à Jérusalem, parce qu'il ne s'attacherait pas à une mission.

Le 28 février, Mgr Barnabò répond : il a parlé de sa démission au Saint-Père. Sa Sainteté ne la refuse pas mais il préfère la différer un moment, pour avoir le temps de fournir un nouvel évêque au vicariat de Coimbatore. Mgr de Brésillac est invité à exprimer son avis sur le choix de son successeur. Le Saint-Père a aussi fait comprendre qu'il n'était pas bien favorable à son projet de se retirer à Jérusalem[52].

Mgr de Brésillac donne la réponse pour sa succession : il pense qu'on peut choisir un missionnaire du vicariat apostolique de Pondichéry. Il ajoute qu'il renonce immédiatement à son projet de se retirer à Jérusalem : il ne veut pas faire de peine au Saint-Père.

Une lettre de Mgr de Brésillac à Mgr Luquet nous fait connaître son état d'esprit en ce moment crucial de sa vie. Maintenant, il sait que sa démission va être acceptée, mais il ne connaît pas ce qu'il va devenir.

Il manifeste sa difficulté à exprimer ce qu'il souffre où il se trouve :

> « Essayer de gagner quelque chose ici, c'est battre l'eau avec un bâton ; tout mon espoir était dans la Propagande et je n'ai pas su me faire comprendre d'elle. Je ne puis m'expliquer autrement sa manière d'agir à mon égard »[53].

Tout de suite après, il se pose une question qui mérite d'être connue :

---

52 Cf. Lettre de la Propagande, 28 février 1855. AMA 2 F 13, n° 23.

53 Lettre à Mgr Luquet, 30 mars 1855. AL, Fonds Luquet, 256, B XIII.

> « Et puis, un mystère est caché dans tout cela. Ce qui nous paraît évident, est-ce une erreur ? ou bien les temps ne sont pas venus pour que la vérité se fasse sur l'œuvre des missions ? Adorons et taisons-nous »[54].

En attendant la réponse de Rome sur sa démission, Mgr de Brésillac, s'engage dans la prédication ou il participe à certaines fêtes ou événements particuliers dans les églises de Paris. Le 11 février il va à Saint-Nicolas des Champs pour présider l'assemblée générale en faveur de l'Œuvre de la marmite des pauvres. Du 18 au 25 mars, à la paroisse de Saint-Pierre du Gros Caillou il prêche une neuvaine aux ouvriers de Saint François Xavier, une œuvre de secours mutuel et de charité.

Enfin, la réponse de la Propagande à sa demande de démission arrive avec une lettre du 27 mars 1855[55].

Le Secrétaire de la Congrégation fait savoir que dans l'audience du 18 mars, le Saint-Père a consenti à réaliser le désir de Mgr de Brésillac d'être relevé de la charge de vicaire apostolique de Coimbatore. Le Saint-Père était content qu'il ait renoncé à son projet de se retirer à Jérusalem ou en Orient ; il était d'accord au sujet du choix de son successeur. Mgr Barnabò ajoute :

> « Enfin, le Saint-Père ordonne que Votre Grandeur soit félicitée pour l'étude approfondie et le grand travail que longtemps vous avez fait en cultivant avec soin et en faisant prospérer le troupeau qui vous a été confié, ce que nous faisons très volontiers »[56].

---

54 Ibid.

55 Lettre de la Propagande, 27 mars 1855. AMA 2 F 13, n° 24.

56 Ibid.

CHAPITRE 12

LA FIN D'UNE MISSION ET LE DÉBUT D'UNE AUTRE

(1855)

I. LE SENS ET LES IMPLICATIONS DE LA DÉMISSION

1. Des sentiments et des explications

L'acceptation de la demande de démission de Mgr de Brésillac du vicariat apostolique de Coimbatore représente la conclusion d'une affaire commencée en 1849, une affaire complexe, dont le protagoniste principal a dû et voulu se confronter avec plusieurs personnes, autorités, exigences, problèmes. Il s'agit aussi d'une décision difficile à cause des implications et des conséquences que notre évêque a cherché à prévoir.

Avant de quitter l'Inde, dans une lettre circulaire à ses missionnaires, il avait expliqué que son voyage était provoqué par les doutes

> « qui pèsent à la conscience de plusieurs d'entre nous au sujet des usages que nous tolérons dans ces contrées et de la manière dont nous observons les décisions du Saint-Siège contenues dans la Constitution de Benoît XIV *Omnium Sollicitudinum* »[1].

Une lettre de Mgr de Brésillac à Mgr Bonnand, en août 1853, donnait les mêmes raisons à sa décision de se retirer : la question de la tolérance des rites malabares et les exigences de sa conscience qui ne lui permettaient pas de vivre et agir dans le doute.

Il avait ajouté que cette question n'était pas la seule qu' il avait sur le cœur. Il en avait d'autres « plus impulsives que déterminantes » par rapport à sa volonté de démissionner.[2]

---

1 Lettre à ses missionnaires, 9 août 1853, 1961. AMA 2 F 7 verso, 31-33.

2 Cf. Lettre à Mgr Bonnand, 31 août 1853. AMEP Vol. 1000 J, 525-528.

Le 17 avril 1855, Mgr de Brésillac, désormais seulement évêque titulaire de Pruse, envoie une lettre aux vicaires apostoliques des MEP[3] où il parle comme première chose des brisements de cœur et des douleurs de son âme causées par sa démission. Il a besoin de leur amitié et de leurs prières.

Deuxièmement, il affirme que cette démission n'entraîne pas l'exclusion de sa congrégation. Donc il se considère toujours membre des MEP, sauf si les supérieurs jugent qu'il se trompe. Il est disponible à rendre les services qui lui sont possibles.

Troisièmement, il demande si dans les missions n'existe pas « une position où un vicaire apostolique démissionnaire puisse faire quelque chose ». Dans la lettre à Mgr Charbonnaux, il fait connaître la raison de sa démission, toujours la même :

> « Tout en désirant autant et plus de tolérance que nous n'avons eue pour les usages des Indiens, ma conscience répugne absolument à marcher dans la voie que j'ai tenue, tant que le Saint-Siège ne déclarera pas qu'il est parfaitement au fait de tout ce qui se pratique et que cette pratique est tolérable. Voilà la vraie cause de ma démission »[4].

D'une importance particulière est la lettre que Mgr de Brésillac envoie à M. Métral, son pro-vicaire et confident. Voici un passage significatif :

> « Qu'un autre y fasse le bien qui m'a été rendu impossible, et celui qui aurait été possible (je ne puis m'empêcher de le croire) si l'on m'avait compris. Vous connaissez le fond de mon cœur ; vous savez que c'était là l'unique ambition de mon âme. Mais qui sait si Dieu n'accordera pas au sacrifice ce qu'il n'a pas accordé à l'action ? »[5].

Dans les premières pages des *Souvenirs de douze ans de mission* nous trouvons un texte qui nous fait connaître l'état d'esprit de Mgr de Brésillac devant le fait de sa démission et vivant comme « un évêque chômeur »[6].

Sa pensée va clairement au 1er janvier 1841 quand, encore jeune vicaire de Saint-Michel à Castelnaudary, au début de son journal, se

---

3 Lettre aux vicaires apostoliques des MEP, 17 avril 1855. AMA 2 F 11, 449.

4 Lettre à Mgr Charbonnaux, 17 avril 1855. AMA 2 F 11, 449-450.

5 Lettre à M. Métral, 19 avril 1855. AMEP Vol. 1000 J, 1131. AMA 2 F 11, 473-474.

6 Marion Brésillac, *Souvenirs…*, op. cit., 21-25.

demandait : « Serai-je missionnaire ? ». Il pensait qu'il le serait, il avait déjà l'espoir de le devenir pour bientôt. Mais tout de suite après, il se demande, vers 1855 :

> « Ai-je exact à écouter cette voix, o mon Dieu ! ai-je été fidèle à vous obéir ? Est-ce pour vous obéir qu'après des longues années passées dans l'Inde, j'ai plié mes voiles, laissant à d'autres le gouvernail du navire que vous m'aviez confié ? Ou bien me suis-je écouté moi-même ? Ai-je craint de lutter contre la tempête ? Mon courage a-t-il failli ? ai-je redouté les fatigues et la mort ? » [7].

Il répond à ces questions. Il appelle la miséricorde de Dieu mais il pense ne pas avoir péché sur ces points. Il reconnaît plutôt ses fautes d'ignorance. Pour ce qui concerne son acte de démission il croit avoir obéi aux exigences de sa conscience. Il affirme l'avoir sérieusement et plusieurs fois examinée et être arrivé à la conclusion que pour la suivre il devait démissionner :

> « Il m'était donc impossible de laisser mes convictions, mais il m'était possible de céder mon poste, et je l'ai fait. Je l'ai fait sous forme de sacrifice contre mes intérêts de toute nature et contre les réclamations de mon cœur. Ce qui me fait espérer, o mon Dieu, que si me suis trompé, c'est une erreur de jugement et pas de volonté »[8].

Il vient ensuite à la question du clergé local, une idée féconde « parce qu'elle est réellement apostolique », un objectif qui est exposé à beaucoup de contradictions. Cette réflexion lui donne l'occasion de présenter à nouveau, en quelques lignes, la raison déterminante de sa démission :

> « Là n'est cependant point la raison qui m'a fait démettre de mon vicariat. La raison déterminante (…) c'est l'embarras du système des castes et ma répugnance à exercer le saint ministère au milieu de la contradiction pratique où elle jette les esprits »[9].

Comme nous l'avons signalé plus haut, d'autres difficultés étaient présentes pendant l'épiscopat de Mgr de Brésillac et contribuaient à lui rendre la vie et l'action difficile : les prêtres « goanais », qui fréquentaient les villes et les villages, et mettaient la confusion et la division

---

7 Ibid., 21.

8 Ibid., 24, 25.

9 Ibid., 61.

dans la pastorale ; le vicaire apostolique de Madras qui, dans les relations avec le gouvernement anglais, agissait comme le seul représentant des évêques catholiques du territoire de la présidence.

Sur le plan plus personnel, Mgr de Brésillac s'est plaint plusieurs fois de préjugés contre sa personne. L'amitié de Mgr Luquet semblait à certains du favoritisme ; elle a souvent favorisé un élément de contradiction et de jugement négatif quand il s'exprimait sur un problème ou prenait une décision. La manière dont il était devenu évêque ne fut jamais oubliée par certains confrères. De plus, de son côté, la franchise avec laquelle il s'exprimait, son attachement absolu au respect des normes et des principes, la rapidité avec laquelle il a dû assumer des taches importantes, ont fait qu'il était difficile, pour certains, de le comprendre et de l'accepter malgré tous ses gestes de charité et d'amabilité[10].

2. Quelques réactions à la démission en Inde

La nouvelle officielle que Mgr de Brésillac n'était plus vicaire apostolique de Coimbatore arrive aux missionnaires soit par sa lettre à M. Métral du 19 avril 1855, soit à travers les directeurs du séminaire des MEP.

2.1. La réponse des pro-vicaires

---

[10] Sur les raisons de la démission de Mgr de Marion Brésillac cf. : Marion Brésillac, *Documents de mission …*, op. cit., note n° 2 b, 23-24 ; Bonfils, J., *Pourquoi t'abandonner Coimbatour ?* dans : Frères d'Armes, juillet-septembre 1959, 17-24 ; Gantly, P.,-Thorpe H., *La voix qui t'appelle*, édition française, Rome, 1994, 220ss ; Semplicio, B., *Cammino spirituale per la missione,* Bologna, 1982, 137-144 ; O'Shea, M., *Mission or Martyrdom ?* Ibadan, Nigeria, 1989, 45-50.
Du côté des MEP, cf. : Launay, A., *Histoire des Missions*, op. cit., Tome II, 725-727; Béchu, L., *History of the Coimbatore Mission*, Bangalore, 1948, 33-34 ; Guennou, J., *Marion Brésillac*, article dans : Dictionnaire de Spiritualité, tome X, 604-605.

M. Métral, le pro-vicaire de Mgr de Brésillac et son confident, avait connu à l'avance sa décision définitive de ne plus revenir dans l'Inde. La lettre qu'il lui écrit à ce propos montre la souffrance qui en ressent :

> « Je passe à la chose qui me touche au cœur, qui me désole, qui me tient jour et nuit dans une continuelle inquiétude. Vous la voyez cette chose, vous la connaissez ; c'est Votre Grandeur qui en est la cause ; c'est sa détermination irrévocablement prise de ne pas revenir dans l'Inde, d'abandonner le Coimbatore, une mission qui vous est toute dévouée, un séminaire qui n'a de vie que pour vous, qui ne soupire que votre retour, qui ne soupire qu'après l'heureux moment de revoir celui qu'ils (les enfants du séminaire) aiment bien mieux que ceux qui leur ont donné le jour. Non, jamais ils ne se pourront persuader que vous les abandonnez de la sorte ! »[11].

M de Gelis avait reçu une lettre confidentielle de Mgr de Brésillac. Il lui répond en le remerciant, en affirmant que sa lettre était remplie de vérités et de vues très sages pour le bien de leur congrégation. Il ajoute :

> « Espérons que le bon Dieu, tôt ou tard, fera reconnaître la justesse des projets de V.G. et que ce seront de bonnes pierres d'attente pour le bien quand les moments de la Providence seront venus »[12].

Le même M. de Gelis écrit à Mgr Bonnand que « Mgr de Brésillac a été méconnu et traité autrement qu'il ne méritait »[13].

2.2 Le Père Lazare et les séminaristes

L'ancien vicaire apostolique de Coimbatore reçoit une lettre du père Lazare, le prêtre indien du vicariat de Pondichéry, dont nous avons parlé dans un chapitre précédent. Ils avaient travaillé ensemble un certain temps au séminaire de Pondichéry et un lien d'estime existait entre eux.

Dans sa lettre, le Père Lazare touche le sujet du clergé indigène et rappelle l'engagement de notre évêque et de Mgr Luquet en ce domaine. Il rappelle aussi les difficultés survenues pour la réalisation de cet

---

11 Lettre de M. Métral, 28 mars 1855. AMA 2 F 8, 833-834.

12 Lettre de M. de Gelis, 30 juillet 1855. AMA 2 F 8, 843-846.

13 Lettre de M. de Gelis à Mgr Bonnand, 18 mai, 1855. AMEP Vol. 1000 J, 721-723.

objectif et, en regardant la situation actuelle, montre sa déception pour le peu qu'on réalise [14].

Une lettre qui touche le cœur de Mgr de Brésillac est celle de ses séminaristes[15]. Ils avouent leur souffrance à la nouvelle de sa démission :

> « Notre douleur est à la mesure de l'amour que nous avions pour vous ». Ils parlent de la réaction des chrétiens : « Père très désiré, de la bouche de tous les chrétiens, nous entendons cette même voix : voici que nous avons perdu notre père très aimé. Jamais plus nous n'aurons un évêque si bon »[16].

2.3. La réponse de Mgr Bonnand

Pour ce qui concerne Mgr Bonnand, nous connaissons son lien et sa correspondance avec Mgr de Brésillac. Ce dernier lui avait écrit le 20 janvier 1855 pour dire qu'il avait la certitude morale de ne plus revenir dans l'Inde et qu'il attendait tous les jours l'acceptation définitive de sa démission. Il ne se sentait pas de lui en dire davantage[17]. Mgr Bonnand lui répond ainsi :

> « Le coup écrasant que vous m'avez porté pressurera longtemps mon cœur. C'est un morceau que je ne pourrai jamais bien digérer. Eh ! S'il m'était donné de pouvoir quelque chose dans cette affaire, je ne vous laisserais pas ainsi abandonner l'œuvre des Missions ! »[18].

Au mois d'avril 1855, Mgr Bonnand écrit aux autres vicaires apostoliques des MEP en Orient pour les avertir que Mgr de Brésillac ne revient plus dans l'Inde. Dans la lettre à Mgr Lefebvre, Vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale, il affirme :

---

14 Cf. Lettre du Père Lazare, 13 août 1855. AMA 2 F 8, 849-850.

15 Lettre des séminaristes de Carumattampatty, 29 août 1855. AMA 2 F 8, 851-852. .

16 Ibid.

17 Lettre à Mgr Bonnand, 20 janvier 1855. AMEP Vol. 1000 P, 793-796.

18 Lettre de Mgr Bonnand, 23 mars 1855. AMA 2 F 831-832.

> « Nous espérions tous une amélioration dans la congrégation, mais nous ne voyons pas les moyens de l'opérer. Mgr de Brésillac vient d'y échouer à Paris. Sa Grandeur ne revient pas dans l'Inde. J'en suis fâché »[19].

Quelques mois après, Mgr Bonnand réagit à la lettre de Mgr de Brésillac concernant son avenir dans la congrégation. Il s'était consulté avec Mgr Charbonnaux, vicaire apostolique de Mysore, et lui donne cette réponse :

> « Nous avons considéré, avec Sa Grandeur de Jassen, d'après la teneur de notre règlement, si nous pourrions trouver une position où un vicaire apostolique pourrait faire quelque chose comme appartenant au Corps d'Association. Nous n'avons rien vu qui nous satisfît. Il n'y aurait que le poste de procureur des Missions à Rome »[20].

---

[19] AMEP Vol. 1000 L, Analyse des lettres, de Mgr Bonnand à Mgr Lefebvre, 14 avril 1855, où se trouvent aussi les lettres aux autres vicaires apostoliques.

[20] Lettre de Mgr Bonnand, 16 octobre 1855. AMA 2 F 8, 855-856.

II. UN TEMPS DE RETRAITE ET DE DISCERNEMENT A VERSAILLES

1. Un évêque missionnaire au couvent

Comme il l'avait annoncé, probablement entre le 20 et le 25 avril 1855, Mgr de Brésillac laisse le séminaire des MEP à Paris pour le couvent des Capucins à Versailles. C'est ici que nous l'avions laissé, au début de cette biographie, pour l'accompagner pendant tout le voyage de sa vie de prêtre diocésain, de missionnaire et d'évêque qui a dû abandonner son Coimbatore, une mission qu'il aimait beaucoup.

Maintenant, il exprime toute sa souffrance dans son journal que, comme nous l'avons signalé au début, pendant le séjour à Paris et à Versailles, entre octobre 1854 et octobre 1855, reprend en main et revoit. Il retient, même intégralement, certaines pages et il en ajoute d'autres qui se réfèrent à des expériences successives. En ce moment, il est à même de parler en connaissance de cause des grands problèmes de la mission. Il peut aussi faire une lecture de l'ensemble de son expérience personnelle comme missionnaire.

Nous avions signalé que le choix du couvent de Versailles avait été facilité par la présence en ce lieu d'un compatriote, le Père Dominique. En effet, ce père était originaire de Castelnaudary et son compagnon de séminaire. Maintenant il est maître des novices[21]. Le Père gardien du couvent est le Père Ambroise de Bergérac.

Plusieurs ecclésiastiques aimaient faire leur retraite en ce couvent et, comme eux, notre évêque prend place dans le secteur réservé aux

---

[21] Le Père Dominique, Jean Baptiste Gouttes, est né à Castelnaudary en 1814. Il fréquente le Grand Séminaire de Carcassonne et il est ordonné prêtre en 1838. Pendant onze ans il est vicaire à la cathédrale. En 1849, il quitte le diocèse pour entrer chez les Capucins. Il fait la profession solennelle en 1850. Il prend part à la fondation des couvents de Paris et de Versailles. Il va à Versailles et prend ensuite la direction du noviciat établi en 1854. Il assume importantes fonctions dans l'Ordre, dont un engagement pour l'Ethiopie en 1863 comme vice-préfet d'une mission en projet sur la suggestion du Cardinal Massaia. Il revient en France, fonde plusieurs couvents, dont celui de Carcassonne en 1868. En 1870, il est élu Provincial de Toulouse et il le reste jusqu'en 1885. Il meurt en 1890.

visiteurs. Il participe à la vie du couvent avec quelques petites particularités dues à sa condition d'évêque. Il a la liberté de recevoir des visites et de sortir selon ses nécessités. Mais les visites sont bien rares, comme les sorties. Il est aussi dans une situation de grande pauvreté.

Sur la présence de Mgr de Brésillac, le frère du couvent chargé des hôtes, donne son témoignage quelques années après. Il écrit simplement, avec des fautes de forme, mais avec un regard profond :

> « J'ai remarqué un bon et simple évêque que l'on dit être Monseigneur Marion de Brésillac. Il passa là plusieurs semaines allant et venant pour ses affaires, mais nous ne pourrions compter le temps qu'il passait au milieu de nous. Nous le regardions comme l'un de nous et sa simplicité était si grande que seul sa soutane d'évêque pouvait nous le faire remarquer. Il paraissait fort à son aise.(…). Monseigneur (…) paraissait non un Évêque mais un simple prêtre, un disciple qui écoute (…) à ce point qu'il se faisait remarquer si modeste que l'on ne savait s'il avait une opinion à lui, loin d'avoir des prétentions et plus loin encore de les manifester de cette sorte que dans les rapports qu'il a eu devant moi soit dans les récréations soit quand je le voyais en particulier je ne l'ai jamais entendu parler de son œuvre (…). Pour moi ce que je puis dire de Monseigneur, ce qui m'a frappé en lui c'est son maintien toujours posé, les bras réunis sur la poitrine, le maintien sérieux mais point triste, jamais ne riant aux éclats, un sourire seulement, ses paroles étaient comme pesées. Sa taille était à peu près celle de Mgr de Ségur (…). Je n'ai jamais rien saisi dans sa chambre quant à l'ameublement, quant au lit, tout était parfait en ce sens que l'on n'a jamais pu entendre une remarque. Il en était de même pour les repas, mangeant avec simplicité ce que nous lui présentons, paraissait trouver toutes choses de son goût. Pour la sainte messe il paraissait n'avoir de volonté que celle de ceux qui le servaient. Du reste, célébrant pieusement, posément et dévotement. Maintenant que je sais qu'il était un fondateur, ce que je ne savais pas alors, le jugement que je pourrais porter sur cet ensemble que je viens d'énumérer c'est qu'il a dû parler de ce qui le préoccupait plus à Dieu qu'aux hommes »[22].

Le 3 mai, dans l'église de Saint-Sulpice à Paris, pendant la messe présidée par Mgr Walsh, Archevêque d'Halifax, Mgr de Brésillac tient le sermon en faveur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi[23]. Son intervention a été remarquable et il reçut une lettre avec des sentiments

---

[22] AMA 1270/72 – 11/01 25. Non classé.

[23] AMA 2 F 10, 89-116.

de profonde gratitude et d'admiration de la part du Président du Conseil Central de l'Œuvre à Paris[24].

A la même époque, une lettre de notre évêque à son cousin Louis nous donne son opinion sur la situation qu'il vit :

> « Je t'écris de Versailles, ou plutôt de l'ermitage que je me suis choisi hors de la ville dans le couvent des Capucins. Des manières différentes de voir avec mes confrères sur des choses que je crois fondamentales pour l'œuvre des missions, m'ont forcé de donner ma démission. Et comme il n'est pas facile de trouver une position où un évêque sans juridiction puisse faire du bien, j'avais pensé me retirer en Orient. Ce projet n'a pas paru plaire à Rome. J'y ai renoncé et me suis casé dans un provisoire indéfini, vivant dans une complète retraite où j'aurais du moins tout le loisir de travailler à ma propre sanctification »[25].

2. Entre le passé et l'avenir

En ce temps très particulier, Mgr de Brésillac réfléchit sur le sens de sa vie et sur ce que le Seigneur veut de lui. Il se pose aussi des questions sur ses responsabilités dans tout ce qui s'est passé. Il le fait comprendre quand il écrit à Mgr Barnabò pour lui communiquer qu'il a changé de domicile:

> « Je me suis retiré, dans la plus profonde retraite chez les RR.PP. Capucins à Versailles. Là j'adore les impénétrables desseins de Dieu, et je me demande si c'est par ma faute que je ne suis plus dans les missions, malgré l'ardent amour que Dieu n'a jamais cessé de m'inspirer pour elles ! »[26].

Pendant son séjour chez les Capucins, notre évêque missionnaire reçoit et écrit plusieurs lettres qui nous offrent des éléments pour une bonne évaluation de la situation dans laquelle Mgr de Brésillac se trouve.

En écrivant à M. Rodière, il lui parle du sacrifice de sa mission :

---

24 Lettre de M. Bérard des Glajeux, 5 mai 1855. AMA 2 F 8, 841-842.

25 Lettre à son cousin Louis, 4 mai 1855. AMA 2 F 1 A.

26 Lettre à Mgr Barnabò, 26 mai 1855. AMA 2 F 1, 246 ; Marion Brésillac, *Documents de mission…*, op. cit., 125.

« Il n'a fallu rien moins que la voix de la conscience pour me déterminer une mission que j'aimais et que j'aimerai toujours plus que la vie. C'est un sacrifice qui m'a été plus pénible que celui de quitter autrefois mon pays. Mais comment est-ce un sacrifice et comment la conscience a-t-elle pu me dicter ce devoir ? Il serait trop long de l'expliquer, et peu de personnes comprendraient l'explication ; d'ailleurs bien peu de missionnaires sont forcés d'entrer dans les voies où les circonstances m'ont poussé, et dans d'autres missions, et même dans les mêmes missions, ils ne trouveront pas les difficultés que j'ai personnellement éprouvées »[27].

Cela pour ce qui concerne le passé. Mais il pense à l'avenir :

« Je vous dis cela afin que, si vous en connaissiez qui aient du zèle pour les missions, vous ne les découragiez pas par mon exemple. Peut-être d'ailleurs trouverai-je moi-même encore le moyen de rentrer dans l'œuvre des missions. C'est mon unique ambition. Si je n'étais pas évêque, je partirai demain pour un autre point du globe, car vous savez que je considère la terre entière comme mon domicile, en attendant mon domicile permanent du ciel »[28].

Une lettre à Mgr Luquet, du 11 juin 1855, montre l'état d'esprit de Mgr de Brésillac, sa situation et ses intentions pour l'avenir.

« Une complète inaction à mon âge, aimant le travail comme je l'aime, l'œuvre des missions qui me tient tant à cœur et pour laquelle je ne puis rien faire après avoir tout quitté pour elle, le sentiment intime que je ne travaillais que pour l'avancement de cette œuvre, tandis que je me vois abandonné ou même repoussé avec méfiance par ceux qui seraient, ce me semble, le plus intéressés à me soutenir, voilà des croix que j'accepte avec la grâce de Dieu, mais qui semblent quelquefois devoir dépasser mes forces »[29].

Il parle ensuite de son projet d'aller en Orient qui n'a pas pu réaliser. Il lui demande conseil pour la recherche d'une mission. Il n'a pas encore trouvé sa place :

« Certainement elle n'est pas ici. Priez le bon Dieu pour qu'il me fasse connaître où elle est. Je ne lui demande pas qu'elle soit en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, ni en Afrique. Toute la terre est au Seigneur

---

27 Lettre à M. Rodière, 10 juin 1855. AMA 2 F 1A ; 2 F 1 d, 572-573.

28 Ibid.

29 Lettre à Mgr Luquet, 11 juin 1855. AMA 2 F 1 A et 2 F 17-1855.

> et, de tous les points, on trouve sans doute la route du ciel. Je ne lui demande que d'être où il veut et de m'accorder cette paix de l'âme qu'il donne ordinairement à ceux qui se trouvent à la place qu'il leur a lui-même fixée »[30].

A la même époque, une lettre de Mgr de Brésillac en réponse à Mgr Bonnand nous offre plusieurs éléments utiles pour bien comprendre, en quelques lignes, son sentiment, ce qu'il a vécu, ce qu'il vit en ce moment et les perspectives pour l'avenir.

Son confrère évêque lui avait écrit qu'il n'aurait jamais cru qu'il laisse la mission. Il répond que lui non plus ne l'aurais jamais cru. Il ajoute : « Je vous assure que tout ce qui s'est passé depuis deux ans est pour moi un profond mystère »[31].

Entre temps, dans le couvent des Capucins, Mgr de Brésillac reçoit des lettres de l'Inde et il répond à ses correspondants. Il parle de la situation dans laquelle il se trouve et, à certains, présente les raisons qui l'ont obligé à se retirer de sa mission. Il sent le besoin de s'expliquer.

Du 1er au 8 juin 1855, au Grand Séminaire de Soissons, il tient une retraite d'ordination. Les thèmes traités à cette occasion sont la nécessité de la perfection, la foi, l'espérance, la charité, le recueillement et la Vierge Marie considérée dans sa vie et en particulier dans son cœur qui était toujours conforme au cœur de Jésus[32].

Le 1er juillet, Mgr de Brésillac officie pontificalement à l'église de Saint-Sulpice pour la fête de Saint-Pierre. Au mois d'août, dans une lettre de réponse à M. de Gelis, il écrit :

> « Mon désir est toujours de revenir en mission, ailleurs que dans l'Inde, tant qu'on n'aura pas franchement pris les moyens de faire

---

30 Ibid.

31 Lettre à Mgr Bonnand, 13 juin 1855. AMEP Vol. P, 817b-820.

32 Retraite d'ordination au Grand Séminaire de Soissons, juin 1855. AMA 2 F 10, 499-602.

décider les doutes de la caste et des pratiques qui en sont la conséquence »[33].

Il affirme que le caractère épiscopal semble un obstacle invincible pour son retour en mission :

> « Il me semble que si les Messieurs de Paris avaient voulu, j'aurais pu rendre encore quelque service soit au collège de Pinang, soit à Hong-Kong, soit au séminaire de Paris »[34]. Il arrive à la conclusion :

> « Seulement, si une autre mission m'était ouverte, j'y entrerais de suite, car mon désir est de mourir dans les missions »[35].

Au mois d'août, Mgr Luquet arrive à Paris et il y reste jusqu'au mois de mars 1856. Il travaille pour un institut qui vient de se former en cette ville, les Réparatrices du Saint-Sacrement [36].

Le 11 septembre, Mgr Luquet écrit à Mgr de Brésillac pour le mettre au courant de sa rencontre avec l'abbé Etienne Djunkosky. Cet abbé est envoyé par le Pape dans le Nord de l'Europe pour préparer la création d'un vicariat apostolique en Islande. Il voudrait proposer pour ce poste Mgr Luquet, mais celui-ci pense plutôt à Mgr Brésillac. Si ce dernier le désire, il pourrait venir en parler avec l'abbé Djunkosky. Nous ne connaissons pas la réaction de Mgr de Brésillac à cette proposition. Mais nous savons qu'à ce moment, il était déjà orienté vers l'Afrique.

Le séjour à Versailles va vers la fin. Le temps de retraite a été long, l'isolement et l'inaction peuvent causer des problèmes au niveau de la vie intérieure et notre « évêque chômeur » s'en rend compte.

Le 13 octobre, Mgr de Brésillac envoie un billet à Mgr Barnabò pour l'avertir qu'il quitte le couvent des Capucins à Versailles pour aller un peu de temps en famille. Dans le mois de décembre, il sera à Rome. Il ajoute :

---

33 Lettre à M. de Gelis, 10 août 1855. AMA 2 F 1, 174-175.

34 Ibid.

35 Ibid.

36 Cf. Roussel, R., Viard, P. *Un précurseur. Monseigneur Luquet*…op. cit., 57-58.

« J'espère toujours que le Saint-Père m'accordera sa bénédiction pour un point dans le globe où il n'y ait pas d'ouvriers évangéliques, puisque toute autre mission me semble fermée. La modération de ma demande et la pureté de mes intentions, autant que je puis m'en rendre à moi-même le témoignage, me soutiennent dans mon espoir »[37].

[37] Lettre à Mgr Barnabò, 13 octobre 1855. AMA 2 F 1, 249. APF, Francia, Vol. 3, 1848-1856, 931.

III. VERS UNE MISSION EN AFRIQUE

1. La demande d'une nouvelle mission

Quand le 26 mai 1855 Mgr de Brésillac avait communiqué à Mgr Barnabò qu'il s'était retiré chez les Capucins de Versailles, il avait ajouté :

> « Là j'adore les impénétrables desseins de Dieu et je me demande si c'est par ma faute que je ne suis plus dans les missions, malgré l'ardent amour que Dieu n'a jamais cessé de m'inspirer pour elles »[38].

A partir de cette affirmation, puisqu'il ne retourne plus dans l'Inde, il se demande s'il n'y a pas un autre lieu sur la terre où il puisse être missionnaire. Il est encore jeune. Est-ce bien la volonté de Dieu qu'il reste dans l'inaction ? Il ne le croit pas. Et alors, moins de deux mois après avoir appris que sa démission avait été acceptée, il adresse une demande :

> « Je viens vous prier, Monseigneur, de présenter au Saint-Père l'offrande que je lui fais de moi-même pour quel lieu que ce soit de l'univers. Si le caractère épiscopal dont je suis revêtu est un empêchement absolu pour travailler dans une mission déjà existante, n'y a-t-il pas encore un lieu dans le monde où les missionnaires n'aient point porté leurs pas ? Par exemple dans le centre de l'Afrique ? »[39].

Voilà la demande qu'il fait. Il ne se cache pas les difficultés, mais il affirme que tout est possible à Dieu. Il ajoute :

> « Mon désir serait de me jeter en aveugle entre les bras de la divine Providence, et d'aller absolument à l'apostolique, droit chez les peuples, soit seul, soit avec un ou deux compagnons, si j'en trouve qui veuillent me suivre dans cette vie où, naturellement, nous devons trouver bientôt la mort et puis le ciel »[40].

---

38 Lettre à Mgr Barnabò, 26 mai 1855. AMA 2 F 1, 246 ; Marion Brésillac, *Documents de mission et de fondation*, op. cit., 125-126.

39 Ibid.

40 Ibid.

Ensuite, notre évêque missionnaire renouvelle l'offre de sa vie à Dieu et au Saint-Père dans l'espoir que quelques pauvres peuplades de l'Afrique puissent connaître le saint nom de Jésus. Il invite Mgr Barnabò à vouloir parler de cela au Saint-Père.

Dans sa réponse, Mgr Barnabò se déclare disponible à faire ce qu'il demande ; mais il lui dit clairement qu'il s'agit de quelque chose à demander après mure réflexion, et en profitant d'une bonne occasion. Il s'explique :

> « En effet, peu après que sur vos prières réitérées et instantes votre démission ait été acceptée par Sa Sainteté, et sans aucun intervalle de temps, ne pensez-vous pas, vous aussi, à moins que je me trompe, qu'il n'est ni prudent, ni opportun de faire au Saint-Père la relation de votre sentiment bien vite changé et de dévoiler votre propos de commencer une nouvelle mission incertaine chez les Africains ?»[41].

A part les difficultés de réalisation d'une mission de ce type en Afrique, Mgr Barnabò dit que cette demande ne manquerait pas d'étonner le Saint-Père. Une telle réponse ne décourage pas Mgr de Brésillac qui écrit de nouveau, le 23 juin 1855, en reconnaissant qu'il faut de la prudence pour que le Saint-Père considère que sa démarche n'est pas le fruit d'un esprit inconstant et léger. Il affirme aussi que ses intentions sont droites et pures. Après cela, il s'explique et il répond à l'objection selon laquelle il aurait changé d'avis sur son engagement pour les missions.

Mgr de Brésillac affirme qu'il avait concentré son affection pour les missions sur celle qui lui était confiée en Inde. En conscience, il a dû y renoncer à cause du système des castes et de ses conséquences. Cela a été pour lui une grande douleur. Il a été moralement obligé de le faire. Il pense qu'en le faisant, il y avait du zèle pour l'œuvre des missions. Il ajoute :

> « Permettez-moi même d'espérer, Monseigneur, qu'un jour viendra où l'on reconnaîtra que je n'ai fait que mal exprimer des choses vraies. Je ne dis point que je ne me sois trompé en rien, *omnis homo*

---

41 Lettre de Mgr Barnabò, 9 juin 1855. AMA 2 F 13, n°25.

> *mendax* ; mais ne puis m'empêcher de croire que le fond de mes pensées était conforme aux besoins actuels des missions de l'Inde, et surtout à l'esprit du Saint-Siège pour lequel j'ai toujours professé, et je professerai toute ma vie, une vénération profonde et un amour filial »[42].

C'est dans cette espérance que Mgr de Brésillac demande de le laisser continuer l'œuvre des missions. Si le caractère épiscopal empêche qu'il soit envoyé dans une mission déjà établie, on peut lui permettre d'aller ouvrir une mission dans des lieux jusqu'à ce moment inaccessibles. Il pourrait aller dans la mission de la Guinée. Il se renseignerait auprès des Pères du Saint-Cœur de Marie[43] et aussi auprès des habitants de la région qui font le commerce sur les côtes. Puis, il s'élancerait « dans les bras de la Providence, vers l'intérieur ».

Pour cette entreprise, Mgr de Brésillac n'irait pas seul : il prendrait avec lui un ou deux compagnons. Si elle réussit, il pourrait facilement attirer l'intérêt de quelque congrégation. Dans cette première phase l'objectif de notre évêque serait donc celui d'ouvrir la route à l'établissement d'une mission qu'une congrégation pourrait ensuite prendre en charge. Il ferait tout selon les indications de la Propagande. Il ajoute :

> « J'espère que le Saint-Père verra dans cette offre non point une légèreté d'esprit, et même pire que cela, comme vous me le faites craindre, Monseigneur, mais bien le désir que j'ai de rester fidèle à ma vocation et d'employer toute ma vie à l'œuvre des missions »[44].

Après avoir lu cette lettre, plutôt pressante, Mgr Barnabò décide de parler au Pape de cette demande de Mgr de Brésillac.

---

42 Lettre à Mgr Barnabò, 23 juin 1855. AMA, brouillon n°2, 2 F 1, 248 et puis 247 ; Marion Brésillac, *Documents*…, op. cit., 127-129. Dans le premier brouillon, Mgr de Brésillac avait écrit : « Le Seigneur ne m'a nullement enlevé l'esprit de zèle (dont) qu'il me donna pour elles (les missions) il y a quinze ans. Ai-je mérité de perdre toute confiance de la part du Saint-Père ? Sans doute je n'ai pas su faire le bien que mon cœur souhaitait ; j'ai peut-être été imprudent, mais j'espère n'avoir pas été coupable. Ah ! si j'ai fait quelque faute formelle, daignez me le dire et m'en punir, j'accepte à l'avance toute punition ». Ibid. AMA 2 F 1, 350-351.

43 Les Pères du Saint-Cœur de Marie avaient fusionné avec les Pères du Saint Esprit en 1848: en 1855 ils étaient en charge du vicariat des Deux Guinées qui comprenait un territoire immense, allant du Sénégal jusqu'au fleuve Orange, tout au long du golfe de Guinée.

44 Lettre à Mgr Barnabò, 23 juin 1855, brouillon n°2. AMA 2 F 1, 248 et puis 247.

Comme il l'avait prévu, le Saint-Père reste un peu étonné, dit Mgr Barnabò, de ce « changement si rapide par rapport au premier sentiment, après la démission offerte et répétée tant de fois et acceptée »[45]. De plus, le Saint-Père semble ne pas beaucoup approuver l'intention d'entreprendre une mission très difficile, soumise à des nombreuses difficultés de lieux, de langues, de personnes, dans des lieux où il y a déjà des évêques et des administrateurs apostoliques constitués et aidés par des Instituts et par des ouvriers particuliers. Mgr Barnabò ajoute :

> « Mais cependant, je dois déclarer que Notre Très Saint Père, tout en faisant comprendre au reste qu'il fallait louer le zèle de Votre Grandeur, sur ce qu'il pensait ne m'a pas ouvert son esprit, de telle sorte que je n'oserais pas dire qu'il a approuvé ce projet ou qu'il a rejeté, mais peut-être je penserais facilement qu'il s'est réservé de réfléchir sur la chose »[46].

Il termine en disant que si le Pape demande de lui écrire quelque chose, il le fera sans retard.

A cette lettre, Mgr de Brésillac répond en exprimant d'une part la grande consolation trouvée dans cette lettre, et de l'autre, en précisant sa pensée. La consolation vient de ceci : la lettre de Mgr Barnabò, dit-il, « me donne l'espoir de reprendre, au temps marqué par la Providence, le ministère des missions, dans l'exercice duquel mon désir est de continuer à vivre et à mourir »[47]. Par la suite, il veut préciser encore qu'il n'y a pas eu chez lui de changement [48]par rapport à sa vocation et à son engagement missionnaire :

> « J'ai cru être obligé, il est vrai, de donner ma démission de vicaire apostolique de Coimbatore, mais je n'ai pas renoncé à consacrer ma vie

---

45 Lettre de Mgr Barnabò, 7 juillet 1855. AMA 2 F 13, n° 26.

46 Ibid.

47 Lettre à Mgr Barnabò, 16 juillet 1855, brouillon n°2. AMA 2 F 1, 368 ; Marion Brésillac, *Documents*…, op. cit., 130-132.

48 Mgr de Brésillac emploie l'expression latine soulignée : « *a priori sententiae immutatio* ». Ibid.

au service des missions. Cela est si vrai qu'immédiatement après qu'elle a été acceptée par le Saint-Siège, je me suis offert pour remplir un poste quelconque dans notre société. Les Messieurs du séminaire de Paris ont cru que le caractère épiscopal s'y opposait, et d'ailleurs ils ne pouvaient m'en assigner aucun ex officio, puisqu'ils ne sont pas seuls les supérieurs de la société. Des lors, je cherche un lieu où, avec le caractère dont je suis revêtu, je puisse travailler à l'œuvre de Dieu et à la propagation de l'Evangile, sans faire ombrage à personne »[49].

Dans sa lettre à la Propagande il remarque qu'en Afrique il est des pays où, de facto, il n'y a pas de missionnaires et où il pourrait donc pénétrer sans inconvénients. Il ne sait pas si toute l'étendue de l'Afrique est comprise dans les territoires confiés aux missionnaires des divers instituts. Mais il croit qu'il existe bien de lieux où ils ne sont pas encore arrivés, soit à cause de leur petit nombre, soit à cause des difficultés qu'ils n'ont pas pu surmonter. C'est dans ces lieux qu'il demande d'être envoyé.

A propos de la Guinée, il précise qu'il irait chez les missionnaires du Saint-Cœur de Marie pour avoir des renseignements utiles. Après cela, il pousserait son chemin vers l'est « au-delà des limites qu'ils ont eux-mêmes évangélisés »[50].

Sur les difficultés de l'entreprise, Mgr de Brésillac ne se fait pas d'illusion. Il considère qu'il s'agit des difficultés que rencontrent tous ceux qui commencent. Les missionnaires déjà présents en Guinée les rencontrent eux aussi et ils sont déjà dans la condition de ne pas pouvoir faire ce qui serait nécessaire dans leur mission. Cependant, il ne va pas s'intéresser aux affaires de la mission de Guinée, mais seulement trouver le moyen de pénétrer chez les peuples qui ne connaissent pas encore le nom de Jésus Christ. Il arrive à la conclusion :

« Il me semble que vous pouvez plaider ma cause auprès du Saint-Père, en faisant voir 1° qu'il n'y a pas d'inconstance ; 2° que je ne

---

49 Ibid.

50 Dans la lettre du 23 juin 1855 à Mgr Barnabò, Mgr de Brésillac avait affirmé "Puis je m'élancerai dans les bras de la Providence vers l'intérieur". AMA 2 F 1, 248 et puis 247.

demande pas à travailler sur-le-champ des autres ; 3° que pour entreprendre l'œuvre que je demande d'aller essayer, il faut peut-être quelqu'un d'inutile, comme je le suis en ce moment, pour toute autre mission »[51].

[51] Lettre à Mgr Barnabò, 16 juillet 1855, brouillon n°2. AMA 2 F 1, 368 ; Marion Brésillac, *Documents…*, op. cit., 130-132.

2. Le choix de l'Afrique

Nous croyons utile de présenter quelques considérations de Mgr de Brésillac, exprimées avant et après ces mois d'été 1855 au sujet des raisons et des sentiments qui l'ont conduit au choix de l'Afrique.

En 1850, quand il avait demandé de pouvoir quitter l'Inde, Mgr de Brésillac avait écrit à la Propagande :

> « Si la Sacrée Congrégation voulait me conserver dans les missions, je ne refuse pas le travail. Qu'elle m'envoie où il lui plaira, depuis les froids de la Sibérie jusqu'aux feux intérieurs de l'Afrique, je partirai obéissant et joyeux. Je demande une seule chose : que je sois envoyé là où, sans un détriment pour la mission, sans contradiction entre les ouvriers, sans altération de la paix et de la charité, la simple obéissance aux instructions de la Sacrée Congrégation soit possible »[52].

Au mois de mars 1856, dans un sermon prononcé à l'église de Saint-Louis des Français à Rome, Mgr de Brésillac explique son départ de l'Inde :

> « Dieu qui dispose des choses, des évènements et des hommes comme il lui plaît sans qu'il nous soit toujours possible d'apprécier le motif des mouvements qu'il imprime à notre âme, m'a fait quitter des missions qui m'étaient bien chères, dont le souvenir sera toujours présent à ma mémoire et fera toujours battre mon cœur. Ce fut par des voies à moi-même incompréhensibles, et comme par le mystérieux effet de causes qui naturellement devaient m'attacher de plus en plus mes chers Indiens »[53].

Il continue en disant qu'en ce temps-là il ne comprenait rien à cette conduite de la Providence à son égard, mais que maintenant il commençait à comprendre. En effet, un jour le Seigneur lui fit passer sous ses yeux les divers royaumes du monde pour, dit-il,

> « m'en faire considérer les misères spirituelles, étalant d'ailleurs à ma vue les peines, les sacrifices, les afflictions, les croix dont il a coutume de gratifier ceux qui le servent. Et par delà ces afflictions et ces croix,

---

[52] Lettre à la Propagande, 16 septembre 1850. AMA 2 F 6, 345-350. AMEP Vol. 1011, n° 66.

[53] Sermon pour l'œuvre des Missions Africaines. AMA 2 F 5 , 62-97. Et : *Notice sur la Société des Missions Africaines suivie d'un sermon pour engager les fidèles à concourir à la fondation de cette Société*, par Mgr de Marion Brésillac, Évêque de Pruse, Lyon, 1858, 76 p, 51-52.

> j'apercevais une ample moisson de mérites ; et par delà ces mérites, la gloire éternelle que Jésus Christ a promise à ceux qui ont le courage de saisir résolument leur croix et de le suivre »[54].

Et même si la nature fait sentir sa répugnance, par l'effet de la miséricorde de Dieu et de sa grâce, Mgr de Brésillac se sent inspiré à chercher ces croix. Dans le contexte de cette inspiration, il fait sa recherche :

> « Je cherchai quels sont les peuples les plus abandonnés de la terre, et je dis : Seigneur, que votre main m'y conduise, et c'est là que j'irai proclamer votre nom. Or, je vis qu'à part de vastes régions en Afrique, sur presque toute la surface de la terre il y a des envoyés du Seigneur. En Afrique elle-même, l'Egypte, l'Abyssinie, les Gallas ont leurs ouvriers évangéliques ; les colonies européennes ne sont point sans pasteurs ; Madagascar est ouverte au zèle des enfants d'Ignace, tandis que les enfants de François évangélisent les contrées du Nord, sans parler de la magnifique Algérie (…). Sur les côtes occidentales enfin, la croix brille sur quelques promontoires et les enfants du Saint-Esprit et du Saint-Cœur-de-Marie arrosent de leur sueur quelques contrées de la Guinée »[55].

Les lieux cités ont entre eux des immenses intervalles où le nom de Jésus Christ n'est pas connu ; et, dans l'intérieur inconnu de l'Afrique, de nombreuses populations vivent dans une grande aridité spirituelle :

> « Seigneur, ai-je dit alors, pourquoi n'essayerons-nous pas d'aller porter le flambeau de la foi dans ces arides régions ? L'entreprise est difficile, je le reconnais. Il me faut pour coopérateurs des prêtres qui ne reculent devant aucun sacrifice, qui aiment par-dessus tout la sainte vertu d'abnégation et le doux fardeau de la croix »[56].

3. Une rencontre importante et décisive

Mgr de Brésillac laisse le couvent des Capucins pour rentrer en famille, dans la région de Castelnaudary.

Pendant son séjour à Versailles, il avait mis au courant le Père Ambroise, Gardien du couvent, et le Père Dominique, de son intention de demander une mission en Afrique, dans la région du golfe de Guinée.

---

54 Ibid.

55 Ibid.

56 Ibid.

Le Père Ambroise était parti aux Eaux-Bonnes et avait eu l'occasion de rencontrer M. Régis, de Marseille, un armateur qui faisait du commerce sur les côtes de Guinée. M. Régis lui avait parlé de l'absence complète de missionnaires au Dahomey, où il avait sa plus importante maison commerciale, et aussi du fait qu'il aurait pu aider les missionnaires à s'installer ; il avait ajouté que le roi et les habitants étaient bien disposés à recevoir des Français.

A son retour à Versailles, le Père Ambroise parle de cette rencontre avec l'évêque, qui ne semble pas lui donner trop d'importance.

Cependant, à la fin de son séjour en famille, au mois de décembre, quand il se prépare à partir pour Rome comme prévu, Mgr de Brésillac reçoit une lettre du Père Dominique.

Dans cette lettre, son ami lui dit avoir été à Marseille pour des affaires de son ordre et y avoir rencontré M. Régis. Il a été bien impressionné par cet armateur et spécialement par son souci concernant la présence de missionnaires au Dahomey. Connaissant son désir d'aller en Afrique, il conseille à notre évêque de le rencontrer lors de son passage à Marseille : quelque chose d'intéressant peut naître avec lui pour la gloire de Dieu et la propagation de l'Evangile.

Dans le programme de son voyage vers Rome, Mgr de Brésillac avait un jour seulement à passer à Marseille. Il écrit alors à M. Régis de se trouver chez lui ce jour-là parce qu'il désire le rencontrer.

La rencontre a lieu et Monseigneur en est content. M. Régis lui présente le royaume du Dahomey, sa situation récente par rapport aux relations avec le gouvernement français, la bonne qualité des rapports avec le roi qui, jusqu'à ce moment, n'a pas autorisé la présence de ministres protestants dans son territoire, la possibilité d'employer le fort de Ouidah, où existe leur factorerie d'huile de palme.

Il ajoute que, même si tout le territoire des côtes de Guinée est sous la juridiction spirituelle des Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, il leur est impossible d'assurer la présence de quelque missionnaire à cause des graves pertes d'hommes subies dans le passé. En 1849, Mgr Bessieux avait séjourné trois semaines à Ouidah. Il s'était intéressé aux besoins du Dahomey, mais rien n'avait été fait depuis lors.

Parmi les habitants de la côte existent des chrétiens, environ 2000. Ils ont été baptisés dans des temps lointains par quelques missionnaires

de passage ou au Brésil, avant de retourner dans leur pays d'origine. En outre, dans le XVIIe et le XVIIIe siècles des essais d'évangélisation avaient été entrepris, spécialement par des Capucins français, mais ne durèrent chacun pas plus d'une année. Maintenant, avec des intervalles de quelques années, un prêtre noir, de race portugaise, vient donner des baptêmes aux enfants qu'on lui présente. Le roi serait content si les missionnaires établissent des écoles pour l'instruction des enfants.

En 1851, M. Bouët, lieutenant de vaisseau, envoyé par le gouvernement français, avait signé un petit traité avec le roi Guézo. Dans ce document, un article favorable avait été inséré pour les missionnaires qui viendraient instruire les enfants[57]. Les missionnaires peuvent arriver, être bien accueillis et loger dans le fort avant de s'établir dans une mission. L'air de Ouidah n'est pas malsain. Plusieurs employés y vivent et se portent bien depuis plusieurs années, mais quelques précautions sont nécessaires contre les fièvres intermittentes[58].

4. A Rome, à la Propagande

Après cette importante rencontre avec M. Régis, Mgr de Brésillac continue son voyage vers Rome. A Mgr Barnabò, il avait écrit qu'il serait arrivé « dans le courant du mois de décembre »[59].

En cette période, notre évêque missionnaire commence à écrire un nouveau journal où, de manière très succincte, il présente les événements et les sentiments de cette nouvelle étape de sa vie[60]. Il lui donne comme titre *Notes sur ce qui se passe par rapport à mon entreprise des*

---

[57] Il s'agit de l'article 10 de la convention du 1er juillet 1851 qui affirme: "Le roi prend l'engagement de donner toute sa protection aux missionnaires français qui viendront s'établir dans ses États, de leur laisser l'entière liberté de leur culte et de favoriser leurs efforts pour l'instruction de ses sujets », dans : Cornevin, R., *Histoire de la République Populaire du Bénin, Des origines dahoméennes à nos jours,* Paris, 1981, 281.

[58] Concernant la rencontre entre Mgr de Marion Brésillac et M. Régis, cf. : Marion Brésillac, *Documents de mission et fondation,* op. cit., 135-140 ; Trichet, P, SMA, *Préhistoire de la mission du Dahomey*, dans : Bulletin, Société des Missions Africaines, Rome, n° 111, janvier 2001, 5-80 ; Bonfils, J., SMA, *La Mission catholique en République du Bénin, Des origines à 1945*, Paris, 276 p., 40-46.

[59] Lettre à Mgr Barnabò, 13 octobre 1855. AMA 2 F 1, 249. APF, Francia, Vol. 3, 1848-1856, 931.

[60] Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*, pro manuscripto, Etiolles, 1985, 108 p.

Missions Africaines. Ce journal commence avec un petit résumé de la fin de 1855 où il dit :

> « Je vais à Rome. Le R.P. Dominique, Capucin, m'engage à voir M. Régis aîné en passant à Marseille. M. Régis me donne des notions sur le royaume du Dahomey où il fait le commerce et où, selon lui, il serait assez facile d'ouvrir une mission. Je parle à Rome du projet d'ouvrir une mission dans le Dahomey et j'entrevois quelques signes assez faibles de bienveillance chez Mgr Barnabò et le Cardinal Préfet »[61].

En effet, c'est au Secrétaire et au Préfet de la Congrégation de Propaganda Fide que Mgr de Brésillac s'adresse pour se présenter et faire connaître son intention pour une mission dans le royaume du Dahomey.

Il présente un rapport qui porte la date du 4 janvier 1856 et qui a comme titre *Rapport à la S.C. de la Propagande au sujet d'une nouvelle mission à établir dans le Royaume de Dahomey* [62].

Dans son texte, l'auteur s'adresse aux Cardinaux de la Congrégation et commence par rappeler qu'en Inde il s'était trouvé dans l'obligation de démissionner de sa mission de Coimbatore, mais que cela n'était nullement dû au dégoût pour les missions ou au désir de se reposer. Il est encore jeune et son désir est de continuer à travailler dans la vigne du Seigneur. Après l'acceptation de sa demande de démission, il s'était retiré chez les Capucins de Versailles. Après quelques tentatives infructueuses, il s'était aperçu que le caractère épiscopal était un obstacle pour son entrée dans une mission déjà organisé. Il avait alors demandé au Saint-Père s'il pouvait aller, même seul, dans un lieu où les missionnaires n'étaient pas encore arrivés, par exemple, dans une région de l'Afrique. Entre-temps, à travers les Pères Capucins de Versailles il était entré en contact avec un armateur, M. Régis, de Marseille. Il l'avait rencontré et il avait reçu de nombreux renseignements sur le royaume du Dahomey, où cet armateur fait du commerce.

---

61 Ibid., 11.

62 Lettre à la Propagande, 4 janvier 1856. AMA 2 F 5, 98-121 ; APF, Congressi, Africa Centrale, 1848-1857, 1170ss.; Marion Brésillac, *Documents de mission…*, op. cit., 135-143; *Journal 1856-1859*, op. cit., 11 ; Gantly, P.,-Thorpe, H., *La Voix qui t'appelle*, op. cit., 254-257.

Mgr de Brésillac présente alors ces renseignements, ceux que nous avons résumés plus haut. Par la suite, il répond à des objections qu'on pourrait lui faire facilement.

La première concerne le fait que le territoire en question se trouve dans la juridiction des Pères du Saint-Esprit et du Saint-Coeur de Marie. Mais ces Pères ont perdu un grand nombre de missionnaires à cause des maladies de la région et, malgré toute leur bonne volonté et leur zèle, ils sont dans l'impossibilité d'y envoyer d'autres missionnaires.

La deuxième objection consiste à se demander : à qui pourrait-on confier une telle mission ? Il faudrait la proposer à une congrégation religieuse ou composée de prêtres qui s'occupent de l'évangélisation à l'étranger. Notre évêque répond que cette présence n'est pas essentielle pour le début. Au contraire, peut être utile la présence de quelques missionnaires, dépendant directement de la Propagande, qui essaient le terrain. Un évêque, accompagné par un ou deux missionnaires et quelques frères, pourrait être utile pour commencer.

La troisième objection concerne les dépenses occasionnées par cette entreprise. Mgr de Brésillac pense que si la Propagande est d'accord, elle pourrait faire quelques sacrifices. En outre, il pourrait lui-même s'adresser à l'Œuvre de la Propagation de la Foi et à celle de la Sainte Enfance pour recevoir une aide. Mgr de Brésillac termine, en demandant à la Congrégation,

> « 1° s'il ne serait pas opportun de créer en ce moment une mission distincte dans le Royaume du Dahomey ; 2°, si elle ne trouverait pas bon, tout en me mettant à sa disposition pour telle œuvre qu'elle daignerait me confier, je m'offre d'une manière spéciale pour aller essayer de planter la foi dans pays barbare, inhumain, sanguinaire, mais dans lequel le Dieu de toute miséricorde s'est peut-être réservé quelques élus pour ces derniers temps ? »[63].

Ce rapport est accompagné par la copie d'une partie du Traité entre le roi Guézo et Bouët signé en 1851, par un extrait d'un travail fait

---

[63] Lettre à la Propagande, 4 janvier 1856. AMA 2 F 5, 98-121 ; APF, Congressi, Africa Centrale, 1848-1857, 1170ss ; Marion Brésillac, *Documents de mission…*, op. cit., document n° 5, 135-143.

par M. Amédée Tardieu, géographe du Ministère des Affaires Etrangères sur le Dahomey et par une histoire de Ouidah.

Le rapport pour une mission au Dahomey n'est pas présenté par Mgr Barnabò à la Congrégation des Cardinaux, mais au *congresso*, la réunion habituelle de travail des principaux responsables de la Propagande. Ce congrès décide que le projet mérite d'être étudié. Pour cela la Propagande va écrire à Mgr Bessieux, vicaire apostolique et à Mgr Kobés, son coadjuteur résident à Dakar, qui sont chargés de l'immense territoire du vicariat des Deux Guinées[64]. Elle écrit aussi au Père Schwindenhammer supérieur de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. La Propagande veut se renseigner et connaître l'opinion de ces responsables sur le projet en question.

Sur le choix du Dahomey nous avons un témoignage qui vient de Mlle Blanchet. Elle et sa famille avaient connu Mgr de Brésillac pendant leur séjour à Rome. Par la suite, quand il ira à Paris, il séjournera plusieurs fois dans leur maison. Dans ses mémoires, Mlle Blanchet écrit :

> « Mgr venait donc à Rome demander la Mission du Dahomey. Autant qu'il m'en souvient, en quittant son vicariat apostolique, Mgr se senti inspiré d'aller évangéliser un pays où jamais la foi n'eût été portée, et comme il méditait sur ce point, durant une retraite qu'il fit chez les Capucins de Versailles, un des Pères qui était là, et qui avait une vraie réputation de sainteté, mit un jour le doigt sur la carte d'Afrique, au Dahomey, en disant : 'C'est là, Mgr, qu'il faut aller' »[65].

Selon Mlle Blanchet, Mgr de Brésillac passe à Rome tout le Carême et participe aux cérémonies de Saint-Pierre le 2 février, le dimanche des Rameaux, pendant la Semaine Sainte et à Pâques. Le jeune abbé Perreyve qui était à Rome et venait d'y recevoir le diaconat, devient ami de notre évêque et l'accompagne plusieurs fois quand il va célébrer dans les églises ou dans ses excursions : « Nous l'appelions son Saint-Jean »[66].

---

64 Cf. Marion Brésillac, *Journal 1856-59*, op. cit., 11.

65 En effet, il ne s'agit pas d'une lettre mais d'un document de quelques pages intitulées *Souvenirs de 1856 à 1859* écrites par Mlle Blanchet après la mort de Mgr de Brésillac. AMA 2 F 8, 865-870.

66 Ibid..

5. Des renseignements sur les missions en Afrique et au Dahomey

Pour mieux nous situer sur la mission du Dahomey que Mgr de Brésillac a demandée, nous présentons très rapidement quelques éléments concernant les missions en Afrique et dans la région en question pendant le XIXe siècle.

> « Après la floraison chrétienne exubérante des premiers siècles en Afrique romaine et en Egypte, le 'continent noir' n'a connu que les tentatives éphémères des XVIIe et XVIIIe siècles le long des côtes occidentales et orientales. La religion chrétienne aussi, à l'aurore du XIXe siècle avait à peu près complètement disparu de l'Afrique »[67].

Sur la difficulté de la mission en Afrique on a affirmé :

> « Au cours des trois premiers quarts du siècle (*XIXe*), les missions chrétiennes s'inscrivent dans ce contexte qui les transforme en une aventure souvent meurtrière : l'Afrique est le tombeau des missionnaires qui, dans leur souci de fidélité à leurs règlements, ne prévoient aucune adaptation vestimentaire et alimentaire ; on ignore encore la prévention contre la fièvre jeune » [68].

Concernant certains pays ou régions d'Afrique, nous signalons que depuis 1838 existe un évêché à Alger et depuis 1843 un vicariat apostolique à Tunis. Le Maroc ne sera préfecture qu'en 1859. Depuis 1839 les Lazaristes ont réussi à reprendre pied en Ethiopie et en 1846 le Saint-Siège a confié le vicariat des Gallas aux Capucins. Les Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, depuis 1842, sont chargés de l'immense vicariat des Deux Guinées[69]. En 1846, le Pape Grégoire XVI a érigé le vicariat très vaste de l'Afrique Centrale[70].

---

67 *Histoire Universelle des Missions Catholiques*, Vol. III, *Les Missions Contemporaines*, Paris, 1957, article de Bouchaud, P., sur *Les missions d'Afrique*, 297.

68 Comby, J., *Deux mille ans d'évangélisation*, Paris, 1992, 328 p., 226.

69 Le document pontifical d'érection de ce vicariat, *De universi dominici*, du 3 octobre 1842, porte comme titre: "Vicariat de la Guinée Supérieure et Inférieure et de la région de Sierra Leone".

70 Cf. *Histoire Universelle des Missions Catholiques*, Vol. III. *Les Missions Contemporaines*, op. cit., ibid., 309ss.

Pour l'Afrique Occidentale, tout au long du golfe de Guinée, les Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, qui avaient fusionné en 1848, en 15 ans de travail n'ont pas réussi à établir un poste de mission sur toute la côte qui avait une longueur de 3.000 milles[71].

> « Ouidah, le port du Dahomey, était une ville avec une population d'à peu près 20.000 habitants y compris 300 chrétiens de nom, des métis descendants de certains colons portugais et d'esclaves libérés venant du Brésil. L'ancien fort portugais avait été abandonné en 1825, mais deux fois par an un prêtre africain venait de Sao Tomé pour assister les fidèles »[72].

En 1849, Mgr Bessieux, fait un long voyage tout au long de la côte, de Dakar jusqu'au Gabon, avec des escales à Grand Bassam en Côte d'Ivoire, à Accra au Ghana, et à Ouidah.

Dans son rapport au Père Libermann, supérieur de la congrégation des missionnaires du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, appelés désormais « Spiritains », il écrit :

> « Passons à Whydah ; c'est grand. Quelle belle population ! Plus de 30.000 âmes et pas un homme de Dieu au milieu d'elles et pas même un ministre. J'ai dit la messe au fort portugais, dans la chapelle catholique (…).
>
> Ce poste demande des hommes prudents, surtout un supérieur habile, car ces peuples sont beaucoup plus civilisés que dans les autres endroits que j'ai vus. Si nous avons des missionnaires nous pouvons y aller de suite (…) nous aurons un logement provisoire, en attendant qu'on nous y ait fait un établissement convenable. Trois mois suffiront pour cela, m'a dit M. Blanchely, agent actuel de la factorerie française »[73].

6. Des propositions pour d'autres missions

Pendant son séjour romain, Mgr de Brésillac fait la connaissance d'un religieux capucin, le Père Léon des Avanchers qui se trouve à Rome à la recherche de secours pour d'autres points d'Afrique « où il semble possible de faire une abondante moisson, mais où les ouvriers

---

71 Cf. Baur, J., *2000 ans de christianisme en Afrique. Une histoire de l'Eglise africaine*, Kinshasa, 2001, 640 p., 143ss. ; 2000 *Years of Christianity in Africa*, Nairobi, 1998.

72 Ibid.

73 Cité dans : Bonfils, J., *La Mission catholique…*, op. cit., 40. ACSSp. B 165.

manquent »[74]. Connaissant les intentions de notre évêque, il lui écrit pour l'engager à se joindre à lui dans la fondation de missions sur la côte orientale de l'Afrique. Il présente les difficultés d'une mission sur la côte occidentale à cause des fièvres violentes, du voisinage de la mission du Saint-Esprit, des nombreux établissements protestants, et des populations barbares. Il termine sa lettre en disant :

> « Si Votre Grandeur veut me le permettre, je demanderai à la S.C. de la Propagande de vouloir vous proposer cette Mission. Pour moi, je serais heureux d'être conduit par vous sur les sentiers de l'apostolat, et je serais pour Votre Grandeur le fils le plus obéissant. Que Votre Grandeur veuille bien écouter la prière que je vous fais au nom de tous ces pauvres chrétiens (…). Ne soyez pas en peine pour les missionnaires, je suis sûr d'en trouver »[75].

Nous ne connaissons pas les termes de la réponse définitive de Mgr de Brésillac à cette offre de collaboration qu'il semble avoir tenue en considération[76].

Une autre proposition lui arrive, cette fois de quelques confrères des MEP. Il la connaît dans la lettre que Mgr Bonnand lui envoie de Pondichéry le 24 janvier 1856 et qui arrive dans ses mains le 29 avril suivant, après avoir quitté Rome.

Dans cette lettre, Mgr Bonnand lui dit que Mgr Verrolles, MEP, vicaire apostolique en Mandchourie, le considère toujours membre de leur congrégation : il pourrait le nommer et l'installer au Japon. Il voudrait seulement connaître les raisons pour lesquelles il a quitté sa mission[77].

Dans sa réponse, Mgr de Brésillac se prononce clairement sur la situation dans laquelle il s'est trouvé par rapport à son avenir dans la congrégation des MEP, dont il voulait rester membre. Il affirme :

> « Vous savez sans doute qu'ayant proposé aux Messieurs de Paris de continuer à servir les missions dans la congrégation, à quel poste que ce fût, ils m'ont officiellement répondu : *impossible.* Cette réponse fut, comme tant d'autres, de celles auxquelles je ne comprends rien. Insister auprès des vicaires apostoliques, c'eût été à n'en plus finir. Tout mon

---

74 Lettre à M. Vian, 15 janvier 1856. AMA 2 F 1, 252-253.

75 Ibid.

76 Cf. Lettre à M. Vian, 15 janvier 1856. AMA 2 F 1, 252-253.

77 Cf. Lettre de Mgr Bonnand, 24 janvier 1856. AMA 2 F 8, 871-872.

espoir était que ces chers collègues écrivissent, de suite après avoir reçu ma lettre, qu'ils entendaient que je restasse membre de la congrégation et que je continuasse à travailler dans la société, ce qui eût été fort *possible.* Rien ne m'eût été agréable, par exemple, comme de recevoir la mission du Japon. Cependant le temps passe et je ne voulais pas le perdre. Voilà des mois entiers que j'ai passé à Versailles sans que rien ne se dessinât. Dès lors, j'ai cherché une autre voie de servir les missions »[78].

[78] Lettre à Mgr Bonnand, 29 avril 1856. AMEP Vol. 1000 P, 897-890 bis.

CHAPITRE 13

LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS AFRICAINES

(1856)

I. LE SÉJOUR A ROME

1. L'idée de la fondation d'une société missionnaire

Dans son journal, Mgr de Brésillac résume très rapidement la période janvier-avril 1856.

Il commence en affirmant qu'il a fait son rapport à la Propagande sur le projet d'ouvrir une mission au Dahomey. Et, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, il ajoute qu'elle a décidé dans un *congresso*, « que la chose mérite de fixer l'attention » et donc de mettre en marche une certaine procédure. Il s'agit de consulter Mgr Bessieux et Mgr Kobès qui sont en charge de « l'immense étendue de la Guinée », le premier comme vicaire apostolique et le deuxième comme son coadjuteur. Il continue en écrivant ceci :

> « Après un certain temps, on me donne des lettres d'encouragements pour pouvoir aller en France me procurer des hommes et de l'argent, afin de fonder, si c'est possible, une société de missionnaires au service de la S.C. pour les pays les plus abandonnés de l'Afrique et notamment le Dahomey »[1].

Nous constatons qu'après les contacts avec la Propagande, pendant son séjour à Rome, Mgr de Brésillac ne parle plus d'un ou deux compagnons pour aller en Afrique mais d'une « société de missionnaires au service de la Congrégation de Propaganda Fide pour les pays les plus abandonnés de l'Afrique »[2] . Dans son journal il ajoute : « Cette idée de

---

1 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*, Etiolles 1985, hors commerce, 108 p., 12.

2 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit.,12.

former une congrégation ad hoc m'avait été suggérée presque dès le principe par Mgr Barnabò »[3].

C'est Mgr de Brésillac qui, en écrivant à la fin de l'année à Mgr Barnabò, devenu entre temps cardinal et préfet de la Propagande, lui rappelle cela :

> « Une parole de vous, Eminence, alors que vous n'étiez que secrétaire de la S.C., a donné la vie à notre congrégation, car j'étais loin de penser à former une société de missionnaires. J'allais à Rome uniquement pour demander la mission du Dahomey pour moi et deux ou trois ouvriers évangéliques que je me serais adjoints, sur l'assurance de la maison Régis de Marseille qu'il est aujourd'hui possible et presque facile de pénétrer chez ce peuple qui, dans l'intérieur des terres, n'a jamais été évangélisé.
>
> Vous m'exprimâtes la pensée qu'il serait mieux de fonder une société de missionnaires qui fussent au service de la Propagande pour le Dahomey et les pays les plus abandonnés de l'Afrique. Je fus effrayé de cette proposition que j'acceptai cependant avec quelque espoir »[4].

Dans une lettre à son ami, l'abbé Vian, écrite le 15 janvier 1856, au début de son séjour à Rome, Mgr de Brésillac lui propose un engagement personnel pour « une œuvre de zèle et de dévouement qui n'est encore qu'en germe »[5]. Il s'exprime ainsi :

> « Aussi, dès que ma démission, que j'avais offerte depuis longtemps, fut enfin acceptée, je m'offris à la S.C. de la Propagande pour une autre mission, désirant, autant que possible, être envoyé chez les peuples où la lumière de la foi n'a pas encore pénétré, par exemple dans certaines régions les plus barbares de l'Afrique »[6].

Après avoir rappelé le fait que des circonstances particulières l'ont conduit à fixer son attention à un point particulier de l'Afrique et à demander à la Propagande d'y aller, il ajoute :

---

3 Ibid.

4 Lettre au Cardinal Barnabò, 12 novembre 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1845-1857, Vol. 5, 1141ss. Copie, AMA 2 C 19, 16-19.

5 Lettre à M. Vian, 15 janvier 1856. AMA 2 F 1, 252-253.

6 Ibid.

> « La S.C. me verrait avec plaisir travailler à ouvrir cette nouvelle mission. Mais *elle ne veut pas que j'aille seul ; elle m'engage à faire pour cela une société de missionnaires* ». Il est donc engagé
>
> « à former une société spéciale pour l'évangélisation des peuples de l'Afrique chez lesquels l'Evangile n'a pas encore été prêché ou qui, par le malheur des temps, sont le plus dépourvus de missionnaires. Si le bon Dieu bénit cette pensée, elle grandira et pourra devenir de quelque intérêt dans la sainte Eglise ; et pour cela, je suis résolu de l'entreprendre et de me mettre à l'œuvre dès que les premiers éléments pourront être réunis. Il me suffirait, pour le moment, de quelques coopérateurs pour me suivre en mission, et de quelques autres qui fussent en Europe nos correspondants et l'âme de l'association nouvelle »[7].

Mgr de Brésillac propose à son ami, que sa mauvaise santé empêcherait d'aller en Afrique, de rester en Europe pour cette œuvre :

> « Pour cela, vous devriez vous joindre à moi afin de former le premier noyau de la *Société des Missions Africaines*. Cette Société serait calquée sur celle des Missions Étrangères, avec quelques modifications (…). Nous prendrions de la Société des Missions Étrangères tout ce qu'une expérience de douze ans m'a prouvé être excellent, et nous modifierons ce qui nous paraîtrait défectueux »[8].

Nous voyons que dans l'espace de quelques semaines de séjour à Rome, Mgr de Brésillac se voit devenir fondateur d'une nouvelle société missionnaire pour l'Eglise. Son rêve de partir pour l'Afrique avec un ou deux compagnons a été probablement considéré comme inadapté devant les difficultés de la mission de ce temps-là en Afrique subsaharienne. Dans le passé, plusieurs fois, des essais entrepris par des religieux n'avaient pas eu de succès[9]. Il fallait au moins favoriser ou accepter des congrégations solides, dont les membres en mission auraient pu être remplacés sans interruption.

---

7 Ibid. Les mots en italique on les retrouve soulignés dans le texte original.

8 Ibid.

9 Cf. Marion Brésillac, *Documents de mission et de fondation…*, op. cit., 138, note n° 4 ; Bonfils, J., *La Mission catholique en République du Bénin. Dès origines à 1945*, Paris, 1999, 276 p., Chap. 1, *La Mission catholique aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 11-27.

2. La « Notice » sur la SMA

Au mois de janvier, à ses frais, la Propagande permet à Mgr de Brésillac de faire imprimer une petite notice sur son projet. A ce sujet, le Fondateur de la SMA, écrit ceci à M. Vian:

> « Quoique peu de chose, c'est une marque de bienveillance de la Propagande pour notre projet, qu'elle ne manquera pas d'encourager et d'approuver plus tard, si nous pouvons lui présenter un commencement réel d'exécution. La chose n'est pas facile, il nous faut des hommes dévoués et de l'argent ; car il faudrait fonder une maison en France, soit à Paris, soit dans une des grandes villes »[10].

La *Notice* se présente comme un texte de quatre petites pages avec comme titre *Notice sur la Société des Missions-Africaines* [11]. Il commence ainsi :

> « Le premier et le principal but que se propose cette société naissante est d'évangéliser, sous l'autorité et sous la direction de la S.C. de la Propagande, les pays de l'Afrique où la lumière de la foi n'a pas encore pénétré ou qui sont les plus privés de missionnaires »[12].

Pour réaliser ce but, le Fondateur demande des personnes et des soutiens matériels.

Pour ce qui est de la nature de la nouvelle société voici les points principaux :

1. De la société feront partie quelques ecclésiastiques : ils ne feront point de vœux mais une résolution solennelle de persévérer jusqu'à la fin des leurs jours dans la carrière apostolique et d'observer le règlement de la société.
2. Dès le début on prévoit des membres qui iront en mission en Afrique et d'autres qui resteront en Europe « pour correspondre avec les missions et pourvoir à leurs besoins ».
3. La maison mère sera en France mais la société « acceptera les sujets de diverses nations, qui consentiront à se soumettre au règlement et qui donneront des preuves de solide vocation à la vie apostolique ».

---

10 Lettre à M. Vian, 4 février 1856. AMA 2 F 1, 254-255.

11 *Notice sur la Société des Missions-Africaines*, Rome, 1856, 4 p., APF, Scritture Riferite ACEA, 1848-1857, ff. 1010-1011. AMA 2 F 13.

12 Ibid., 1.

4. La société sera composée non seulement de prêtres mais aussi de frères laïques qui devront avoir un métier.
5. « Partout ou plusieurs associés seront réunis, ils mèneront la vie commune ».
6. Cette nouvelle société aura besoin d'être aidée sur le plan matériel et alors on prévoit de s'associer des bienfaiteurs qui seront tenus au courant de ses besoins, de sa vie et de ses activités en mission.
7. Le patronage de la Sainte Famille, honorée dans le mystère de la fuite en Egypte, assurera l'aide spirituelle avec la collaboration de certains Saints particulièrement concernés par l'Afrique : Saint Augustin, Saint Cyprien, Saint Benoît de Philadelphie, dit le Maure, le Bienheureux Pierre Claver, « l'esclave des nègres[13] , et tous les Bienheureux qui se sont sanctifiés dans l'exercice du ministère apostolique dans les missions et surtout en Afrique ».

3. Une société missionnaire pour les plus abandonnés

Dans la Notice, quand on présente le but que se propose la Société des Missions Africaines, on affirme qu'elle accomplira son œuvre « dans les pays de l'Afrique où la lumière de la foi n'a pas encore pénétré ou qui sont les plus privés de missionnaires ».

Cette destination est l'expression du souhait particulier que Mgr de Brésillac, par la force des circonstances, avait présenté auparavant dans la lettre du 26 mai 1855 à Mgr Barnabò, où il offrait sa disponibilité pour une mission en Afrique. Il avait écrit :

> « Si le caractère épiscopal dont je suis revêtu est un empêchement absolu pour travailler dans une mission déjà existante, n'y a-t-il encore un lieu dans le monde où les missionnaires n'aient point porté leurs pas ? Par exemple dans le centre de l'Afrique ?
>
> Voilà donc, Monseigneur, ce que je viens vous prier de demander pour moi au Saint-Père. Ou bien une mission quelconque selon son bon plaisir ou bien l'autorisation d'aller essayer une mission en Afrique intérieure, là où les missionnaires des vicariats apostoliques existants n'ont pas encore pénétré »[14].

---

13 Pierre Claver sera canonisé en 1888 par le Pape Léon XIII.

14 Lettre à Mgr Barnabò, 26 mai 1855. AMA 2 F 1, 246.

Au moment de cette lettre, le Fondateur n'a pas encore eu les contacts avec M. Régis qui le conduiront par la suite à choisir le Dahomey. Sa rencontre avec l'armateur à Marseille a lieu en décembre 1855.

En juin 1855, Mgr de Brésillac, en écrivant à Mgr Barnabò, s'explique sur sa situation personnelle par rapport à la mission et insiste sur son désir d'une mission particulière en Afrique :

> « Et si le caractère épiscopal dont je suis revêtu (…) est un obstacle à ce que je sois envoyé dans une mission déjà établie, pourquoi la Sacrée Congrégation ne me permettrait-elle pas d'aller tenter d'en ouvrir une en des lieux jusqu'ici inaccessibles ? »[15].

Dans cette lettre nous remarquons que la recherche de la région d'Afrique où accomplir sa mission se précise :

> « Avec la bénédiction du Saint-Père, je me rendrais dans la mission de Guinée. Là je prendrais toutes les informations possibles auprès des bons Pères du Saint-Cœur de Marie et des naturels de l'intérieur qui viennent faire le commerce sur les côtes. Puis je m'élancerais dans les bras de la Providence vers l'intérieur »[16].

Dans sa correspondance avec Mgr Barnabò, quelques semaines après, Mgr de Brésillac s'exprime ainsi:

> « J'ignore si toute l'étendue de l'Afrique est comprise dans les limites affectées aux divers ouvriers apostoliques. Mais il me semble que soit à cause du petit nombre d'ouvriers, soit à cause des difficultés qu'ils n'ont pas pu vaincre, il y a bien des lieux où, par le fait, il n'y a pas encore de missionnaires. Or, c'est en ces lieux-là que je demande à être envoyé, à moins que le Saint-Père ne daigne m'en assigner un autre »[17].

Le rapport qu'il présente personnellement à Rome, daté du 4 janvier 1856, fait connaître à la Propagande l'évolution de sa situation personnelle par rapport à la vocation missionnaire après la période indienne. Après un temps de discernement et de prière il se pose la question :

---

15 Lettre à Mgr Barnabò, 23 juin 1855. AMA 2 F 1, 248 puis 247, brouillon.

16 Ibid. Les Pères du Saint-Coeur de Marie sont les Spiritains, appellation qui rassemble les membres de deux congrégations, existantes auparavant.

17 Lettre à Mgr Barnabò, 16 juillet, 1855. AMA 2 F 1, 238, brouillon.

> « Je me demandai pourquoi je ne prierais pas le Saint-Père de me bénir et de me permettre de pénétrer, même seul,, si ne trouvais pas de compagnons, dans quelqu'un des lieux où, par la force des circonstances ou des difficultés, il n'y a pas en ce moment d'ouvriers évangéliques. Par exemple dans quelques-unes des contrées intérieures de la vaste Afrique »[18].

Il explique ensuite comment il est arrivé à choisir le Dahomey. La suite des événements et les réactions de la Propagande que nous venons de présenter, et en particulier la demande de fonder une société missionnaire pour réaliser ce projet de mission, conduisent le Fondateur à rappeler et à préciser plusieurs fois le choix des plus abandonnés. Il le présente dans sa prédication, dans sa correspondance, dans sa publicité pour la SMA.

Dans la lettre à M. Vian, où il lui propose d'entrer dans la Société des Missions Africaines, Mgr de Brésillac écrit :

> « Des circonstances particulières m'ont ensuite permis de fixer ma demande sur un point déterminé de l'Afrique, où aucun missionnaire n'est peut-être jamais entré, et où la divine Providence semble nous ouvrir une porte. (…).
>
> Cela et d'autres considérations m'engagent à travailler à former une société spéciale pour l'évangélisation des peuples de l'Afrique chez lesquels l'Evangile n'a pas encore été prêché ou qui, par le malheur des temps, sont les plus dépourvus de missionnaires »[19].

En février 1856, Mgr de Brésillac présente à M. Métral, son ancien premier collaborateur, l'évolution de sa situation personnelle et il écrit :

> « Enfin, je m'offris à la S.C. pour aller essayer d'ouvrir une mission en des lieux où il n'y a pas actuellement, et peut-être il n'y a jamais eu d'ouvriers évangéliques. (…). Cependant, une chose en entraîne une autre et, poussé par la S.C. même, je m'occupe, en attendant les inévitables délais que cette affaire demande, à réunir les éléments d'une société de missionnaires qui aurait pour but spécial l'évangélisation des peuples les plus abandonnés de l'Afrique »[20].

---

18 A la Propagande, 4 janvier 1856. APF, Congressi, Africa Centrale, 1848-1857, 1170ss. AMA 2 F 5, 98-121.

19 Lettre à M. Vian, 15 janvier 1856. AMA 2 F 1, 252-253.

20 Lettre à M. Métral, 6 février 1856. AMEP Vol. 1000 J, 1129.

Dans la même période, le Fondateur écrit au Cardinal Fransoni, Préfet de la Propagande, pour le mettre au courant de son programme et demander son soutien. Il lui dit que, pendant qu'il fera des visites dans les diocèses de France, il pensera à la fondation de la nouvelle société :

> « J'essaierai de jeter les bases d'une société de missionnaires qui, sous l'autorité et sous la direction de la S.C. de la Propagande, se disposent à évangéliser les pays d'Afrique où la lumière de la foi n'a pas encore pénétré ou qui sont les plus privés de secours spirituels »[21].

Dans les Articles Fondamentaux envoyés au Cardinal Barnabò avec la lettre du 20 juillet 1856, nous trouvons ces textes :

> « La Société des Missions Africaines a pour but principal l'évangélisation des pays de l'Afrique qui ont le plus besoin de missionnaires ». (Article Ier).
>
> « Elle n'acceptera de mission qu'en se conformant aux désirs de la S.C. de la Propagande, et, d'un autre côté, elle tâchera de se rendre capable de répondre à ses désirs sur quelque point que ce soit de l'Afrique, pour si ingrate et difficile que soit la mission qu'on voudra lui confier. Elle travaillera constamment à préparer les voies pour pénétrer dans les lieux où il n'y a pas de missionnaires et, quand elle croira le moment venu d'essayer une tentative, elle en fera part à la S.C. pour obtenir l'autorisation de l'exécuter »[22]. (Article IIIe).

4. Une lettre officielle de présentation

Dans la lettre du mois de février au Cardinal Préfet, Mgr de Brésillac lui fait connaître son programme : après les fêtes pascales, il veut faire une tournée dans plusieurs diocèses de France et il aurait besoin d'une lettre de la Congrégation qu'il puisse montrer aux évêques,

> « et qui témoigne de vos sentiments à mon égard et de la parfaite harmonie de mes desseins avec les vœux du Saint-Siège. Je viens donc, Eminence, vous demander cette lettre qui me donne la force morale dont

---

[21] Lettre au Cardinal Fransoni, 26 février 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1038ss. AMA 2 C 19, 8.

[22] Lettre au Cardinal Barnabò, 20 juillet 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1091ss. Copie, AMA 11/5.01, n° 41941. Aussi: Marion Brésillac, *Documents de mission et de fondation,* op. cit., 169-172. Cf. aussi : Lettre au Cardinal Barnabò, 12 novembre 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1845-1857, Vol. 5, 1141ss. Copie, AMA 2 C, 16-19.

j'ai besoin et qui inspire la confiance en ceux que l'Esprit de Dieu portera à me seconder dans une œuvre qui a directement pour but la propagation du saint Evangile »[23].

La réponse du Cardinal Fransoni, Préfet de la Propagande, trois jours après, accueille ce que Mgr de Brésillac avait demandé, mais fait comprendre aussi clairement la préoccupation de la Congrégation pour l'avenir de son projet.

D'abord le Préfet montre de l'intérêt au projet

> « d'instituer une société de prêtres pour entreprendre une mission apostolique dans les pays les plus abandonnés de l'Afrique et en particulier dans le royaume du Dahomey »[24].

Il loue le désir

> « d'établir la susdite société, d'autant plus que les missions de ce genre ne peuvent être avantageusement entreprises et permettre des fruits durables, qu'en étant confiées à un institut de prêtres qui se succèdent sans interruption »[25].

Le Cardinal Fransoni affirme aussi :

> « Tout en jugeant le dessein de Votre Grandeur digne d'être secondé par d'autres ecclésiastiques enflammés du zèle de la gloire de Dieu, je ne puis cependant dissimuler que vous aurez de grandes difficultés à surmonter pour atteindre le but que vous vous proposez dans le Seigneur »[26].

Mgr de Brésillac passe le temps de Carême à Rome et, à l'occasion de la Semaine Sainte et de la fête de Pâques, participe aux cérémonies dans la basilique de Saint-Pierre.

5. Le sermon type pour la SMA

Vers la fin de son séjour à Rome, quand la fondation de la nouvelle société missionnaire commence à prendre une certaine forme et à recevoir, bien que limitée, une reconnaissance de la part de la

---

23 Lettre au Cardinal Fransoni, 26 février 1856, ibid.

24 Lettre de la Propagande, 29 février 1856. AMA 2 F 13, n°29.

25 Ibid.

26 Ibid.

Propagande, Mgr de Brésillac commence la prédication en faveur de son œuvre.

Dans une lettre à M. Vian, il écrit : « J'ai voulu inaugurer à Rome la prédication pour mon œuvre et j'ai prêché pour cela hier à Saint-Louis »[27]. Il s'agit de l'église de Saint-Louis des Français.

Le sermon que Mgr de Brésillac tient à Rome pour la SMA, le 25 mars 1856, va devenir, à quelques petites différences près, le texte dont il se servira beaucoup, pendant la prédication dans les diocèses de France[28].

Nous voulons présenter les points les plus importants et intéressants de ce sermon parce qu'il contient des éléments utiles pour la connaissance de la pensée de Mgr de Brésillac sur la mission, sur son expérience, sur la place de sa nouvelle société missionnaire, sur le devoir des chrétiens de contribuer à la venue du règne de Dieu dans le monde.

5.1. Une base de théologie missionnaire

Le point de départ de la réflexion de notre Fondateur sur la mission est de nature trinitaire et strictement lié au mystère pascal de Jésus Christ. Cela parce que *Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur terre et dans les enfers (Phil 2, 9-10)* :

> « Mes frères, le but suprême de tout ce qu'il a plu à Dieu de produire hors de lui-même, c'est la glorification du Verbe, que le Père engendre éternellement en lui, dans l'ineffable société de l'Esprit Saint qui les unit. *Par le Verbe tout a été fait et rien n'a été fait sans lui*, dit saint Jean (Jn 1,5). Aussi dès le commencement il avait droit à cette glorification universelle » [29].

Ensuite, le péché des anges et des hommes, la situation de la terre, fait voir le prodige d'amour de Dieu qui n'est pas seulement justice mais aussi miséricorde. Alors le Verbe se fait chair,

> « il habite au milieu de nous, passant et faisant du bien ; il meurt pour le salut du monde ; il ressuscite par sa propre vertu, il s'élève au ciel

---

27 Lettre à M. Vian, 26 mars, 1856. AMA 2 F 261-262.

28 Sermon pour l'Oeuvre des Missions Africaines, AMA 2 F 5, 62-97. *Notice sur la Société des Missions Africaines*, Lyon, 1858, 39-75.

29 Ibid., 37-38.

> dans sa gloire ; et au nom de Jésus, vainqueur de la mort et de l'enfer, tout genou fléchit aussi sur la terre et toute langue le bénit. (…). Il a été élevé en croix pour attirer tout à lui (Jn 12,32), mais il est des hommes, il est des peuples entiers qui se sont soustrait à cette divine attraction »[30].

Pour continuer sa mission, Jésus à envoyé les apôtres dans le monde entier et « voilà dix-huit cents ans que les apôtres et la chaîne non interrompue de leurs successeurs répondent à cette vocation, et cependant l'œuvre de l'apostolat n'est pas finie ».

5.2. La situation et les exigences de la mission dans le monde

A partir de cela le prédicateur propose les deux points de son discours : 1. Où en sommes nous aujourd'hui avec l'œuvre des missions ? 2. Quelle est la part qu'en cette œuvre espère prendre la nouvelle société missionnaire ?

Sur le premier point, Mgr de Brésillac affirme que l'œuvre de l'évangélisation durera jusqu'à la fin du monde. Dieu respecte la liberté humaine : certains acceptent le salut en Jésus Christ, d'autres le refusent. La foi peut disparaître aussi dans les pays déjà chrétiens : « Oui, mes frères, nous avons tous besoin d'être continuellement évangélisés ».

Nous devons penser à ceux qui n'ont pas eu le don de la foi comme nous qui avons reçu l'évangélisation grâce aux apôtres de nos pères et grâce à l'œuvre des pasteurs d'aujourd'hui.

Pour annoncer le salut en Jésus Christ à ceux qui ont perdu la foi et à ceux qui ne l'ont pas encore reçue, il faut des apôtres qui suivent l'exemple de Jésus

> « qui n'a point voulu violenter notre volonté, ni s'imposer par la force à la conscience des peuples, pas plus qu'à celle des individus. Il établit son règne par la douceur de sa parole et par les mérites de sa mort »[31].

Mgr de Brésillac rappelle très rapidement quelques faits de l'histoire de la mission. Il exprime un doute intéressant quand il dit que, peut-être, le Seigneur permet que certains peuples restent loin de la foi, pour voir l'engagement de ses disciples dans l'œuvre de la mission.

---

[30] Ibid., 39.

[31][31] Ibid., 44.

5.3. L'expérience personnelle du Fondateur

Après cela, notre prédicateur vient à son expérience personnelle. Il veut expliquer pourquoi, après douze ans passés en Inde, il veut aller en Afrique, chez les peuples les plus abandonnés. Le texte que nous allons présenter résume très clairement la lecture que le Fondateur de la SMA fait de son expérience missionnaire et le discernement qui en suit :

> « Dieu qui dispose des choses, des événements et des hommes comme il lui plaît, sans qu'il nous soit toujours possible d'apprécier le motif des mouvements qu'il imprime à notre âme, m'a fait quitter des missions qui m'étaient bien chères, dont le souvenir sera toujours présent à ma mémoire et fera toujours battre mon cœur. Ce fut par des voies à moi-même incompréhensibles, et comme par le mystérieux effet de causes qui naturellement devaient m'attacher de plus en plus à mes chers Indiens. Pardonnez-moi, mes frères, si je vous parle de moi-même, si le souvenir de ceux qui furent mes enfants se reproduit dans mes discours comme dans mon affection.
>
> Je ne comprenais donc rien à cette conduite de la Providence à mon égard et maintenant il me semble que je commence à comprendre ; et si nous sommes fidèles à la grâce, j'espère que c'est pour m'appliquer à des travaux plus difficiles, plus pénibles que ceux qui m'étaient confiés au milieu des paisibles Indous »[32].

5.4. Le choix des plus abandonnés de l'Afrique

Mgr de Brésillac continue son témoignage en disant qu'un jour le Seigneur lui fit passer sous ses yeux les divers royaumes du monde pour lui en montrer les misères spirituelles,

> « étalant d'ailleurs à ma vue les peines, les sacrifices, les croix dont il a coutume de gratifier ceux qui le servent ». Par delà tout cela il put voir aussi « une ample moisson de mérites et par delà ces mérites, la gloire éternelle que Jésus-Christ a promise à ceux qui ont le courage de saisir résolument leur croix et de le suivre. Et voilà que par un pur effet de sa miséricorde, la seule grâce surmontant les répugnances de la nature, il m'inspira quelque ambition pour ces croix à recueillir ; dès lors, toujours par sa grâce, et malgré les imperfections de la volonté, je cherchai quels sont les peuples les plus abandonnés de la terre et je dis :

---

[32][32] Ibid., 51-52.

> Seigneur, que votre main m'y conduise, et c'est là que j'irai proclamer votre nom »[33].

Puis Mgr de Brésillac, regardant la présence des missionnaires dans le monde, s'est rendu compte que « sur presque toute la surface de la terre il y a des envoyés du Seigneur » et même dans certaines régions de l'Afrique. Mais entre toutes ces régions existent des immen-ses intervalles désignés sous le nom de *Désert* où « tout nous fait soupçonner qu'il y a des nombreuses populations et que le vrai désert consiste surtout dans l'aridité spirituelle de ceux qui l'habitent ». Alors il s'offre pour ces régions :

> « L'entreprise est difficile, je le reconnais ; il nous faut pour collaborateurs des prêtres qui ne reculent devant aucun sacrifice, qui aiment part-dessus tout la sainte vertu de l'abnégation et le doux fardeau de la croix ; il nous faut aussi les sympathies et le concours généreux des fidèles ; mais, enfin, me suis-je dit, la source du dévouement serait-elle donc tarie ? Non, et l'on verra, encore une fois, que les trésors de la charité sont sans mesure »[34].

Par la suite, Mgr de Brésillac répond à quelques objections qui font croire qu'il s'agit d'une mission impossible. Il parle aussi de quelques signes d'espérance qui viennent du Dahomey où en ce moment existent des possibilités, même sur le plan formel,[35] pour un bon accueil des missionnaires. Pour pouvoir partir, le Fondateur a besoin « d'avoir suffisamment établi une société de missionnaires qui soient assez généreux pour consentir à nous suivre dans cette apostolique expédition ; car il serait téméraire d'aller seul ». Il a besoin d'une maison de correspondance en France, d'un séminaire des Missions Africaines. Et de quoi entretenir les missionnaires en mission, dans les premiers temps de l'évangélisation.

Mgr de Brésillac veut ensuite prévenir une éventuelle objection au sujet de la pauvreté que les missionnaires doivent pratiquer, et de la parole de Jésus qui a dit de ne pas se mettre en peine du lendemain. Il est pleinement d'accord, mais non au point de tenter Dieu :

---

[33] Ibid., 52-53.

[34] Ibid., 54-55.

[35] Cela à cause du Traité passé par M. Bouët, lieutenant de vaisseau, avec Guezo, roi du Dahomey, à la côte occidentale de l'Afrique (*D'après la note n° 1, pag. 60 de la Notice*).

> «... qui veut, il est vrai, que l'esprit de désintéressement préside toujours à l'œuvre de l'évangélisation, mais qui veut aussi que les moyens qu'il a lui-même déposés entre les mains de ses fidèles, deviennent les moyens ordinaires de sa providence.(…) Je le répète donc, mes frères : ordinairement, nous ne devons pas compter sur le miracle »[36].

5.5. Les aumônes pour réparer des injustices

Mgr de Brésillac désire sensibiliser les fidèles à aider son œuvre pour l'évangélisation de l'Afrique. Il le fait aussi en rappelant les injustices commises par les Européens à l'égard des Noirs à cause du commerce : « Nous pourrions être redevables de quelque chose à des populations que le commerce de l'Europe a plus d'une fois opprimées ».

En rappelant l'histoire du commerce, le prédicateur affirme très clairement :

> « …Nous avons hérité, mes frères, de ceux qui se ruèrent primitivement sur ces peuples, pour leur arracher leurs richesses par la violence ou par l'astuce, par le trompeur appât de bagatelles dont ils ne connaissaient pas le prix ; qui ne rougirent pas quelquefois d'échanger des hommes pour de vils objets de quincaillerie ou bien de les saisir sans raison, de les acheter et de les revendre, sans s'être mis en peine du motif qui les avait fait esclaves »[37].

Ces considérations conduisent Mgr de Brésillac à dire que le temps ne légitime pas l'injustice commise dans le passé et qu'il peut être un devoir de faire quelquefois des aumônes en esprit de réparation. Il ajoute :

> « N'assurons donc à personne, mes frères, que nous ne lui devons rien ; car les intérêts de l'humanité tout entière sont tellement entrelacés qu'il peut se faire qu'au bout du monde soient de véritables ayants droit à l'héritage de nos pères. D'ailleurs, et surtout, notre charité est redevable à tous. Elle ne peut rester froide et inactive tant qu'il y a des malheureux sur la terre, au loin comme autour de nous »[38].

---

36 Ibid., 67.

37 Ibid., 70

38 Ibid., 71-72.

II. EN FRANCE POUR LA FONDATION DE LA SMA

1. L'animation missionnaire pour la SMA

Le 10 avril 1856, Mgr de Brésillac quitte Rome pour la France. Dans le port de Civitavecchia il prend le bateau pour Toulon, où il arrive le 12 avril. Il va loger chez les Maristes qui le reçoivent avec beaucoup de charité. Il rend visite aux curés de la ville, il rencontre l'évêque, Mgr Jordany, nouvellement nommé, qui se montre très bienveillant. Il fait imprimer la lettre de soutien et de reconnaissance du Cardinal Préfet de la Propagande.

Le 20 avril, à Rome, le Cardinal Fransoni, Préfet de la Propagande meurt et Mgr Barnabò, secrétaire de la Congrégation, en devient le Préfet.

Le dimanche 20 avril, Mgr de Brésillac commence en France la prédication en faveur de la Société des Missions Africaines : il cherche des prêtres et des laïques disponibles à le suivre et il demande l'aide financière dont il a besoin.

Dans le *Journal 1856-1859*, le Fondateur fait un compte rendu rapide des ses voyages et présente de manière synthétique le résultat de ses démarches et de ses quêtes, bonnes, moins bonnes, décevantes. Parfois il met aussi le chiffre obtenu. Nous trouvons aussi quelques considérations sur les lieux et les personnes qu'il rencontre. Ce texte est comme un carnet de voyage utile pour son administration et pour l'organisation de son travail.

Dans son travail d'animation missionnaire pour la SMA Mgr de Brésillac est bien organisé, il se sert de la bonne marche du courrier et il sait s'adapter aux imprévus et arranger son arrivée et ses interventions selon les exigences des évêques, du clergé et des fidèles.

Il demande à l'évêque du diocèse la permission pour prêcher en faveur de son œuvre et pour faire une quête. Il n'obtient pas toujours les deux. Parfois il ne lui est pas possible de faire la quête.

L'arrivée de l'évêque missionnaire est annoncée par une affiche qu'il a fait imprimer et qu'on met à l'entrée des églises : elle contient un résumé de l'œuvre des Missions Africaines, d'après la Notice que nous avons présentée plus haut.

Des affiliés sont prévus pour la nouvelle société : ils peuvent participer « d'une manière spéciale aux mérites de l'œuvre, s'ils sont disposés à la seconder de leur influence morale et par les secours matériels qu'ils pourront lui procurer ».

Cette présentation est suivie par la date et l'horaire du sermon de Monseigneur ; elle informe aussi qu'il sera suivi d'une quête.

Les séminaires d'un diocèse sont pour Mgr de Brésillac un point important d'intérêt pour la recherche de vocations missionnaires. Il cherche à rencontrer les supérieurs et à parler aux séminaristes.

Dans les moments libres, il aime visiter les églises. Il a une attention particulière pour les sanctuaires de la Vierge Marie et il visite volontiers les monastères et les communautés religieuses, où il demande de prier beaucoup pour son œuvre[39].

Pendant la tournée, le Fondateur suit les affaires concernant son œuvre. Il reçoit des lettres, spécialement celles des aspirants et celles qui arrivent de l'Inde. Et il répond. C'est une administration itinérante qui prend forme et qui répond aux besoins d'une nouvelle fondation.

2. La première tournée

A partir de Toulon, Mgr de Brésillac commence une tournée qui dure presque deux mois. Après Toulon, il visite Hyères, Brignoles, Lorgues, Marseille.

Après Marseille, il va à Draguignan, Fréjus, Cannes, les îles de Lérins, Grasse, Antibes, Nice, Castellane, Digne, Sisteron, Forcalquier, Manosque, Aix-en-Provence, et il revient à Marseille. Il va ensuite à Nîmes, et puis à Avignon pour se diriger vers Lyon où il arrive le soir du samedi 14 juin 1856.

Dans son journal, Mgr de Brésillac présente rapidement ses visites, parfois avec quelques détails, concernant surtout ce qu'il l'a marqué le plus.

Le samedi 26 avril, en arrivant à Lorgues, il va chez M. Vian. Son père et son frère le reçoivent très bien. Ce dernier, l'abbé Emilien, voudrait faire partie, lui aussi, de la nouvelle société et le Fondateur

---

[39] Cf. Semplicio, B., *Mons. de Brésillac animatore per la SMA*, dans : Quaderni SMA - Spiritualità, n° 1, Genova, marzo 1986, 5-21.

serait bien content de le recevoir parce qu'il est en meilleure santé que son frère Victorin, dont nous avons déjà parlé.

Mgr de Brésillac est frappé par la beauté de Cannes et par le nombre d'Anglais qui y bâtissent des maisons.

Le samedi 3 mai, il visite les îles de Lérins où autrefois existait un de plus anciens monastères chrétiens d'Occident. Maintenant, les moines sont absents et leurs propriétés confisquées. Tout est abandonné. Une des îles, celle des Martyrs, a été vendue à un protestant. Notre visiteur écrit dans son journal qu'il existerait le moyen de la racheter et de la donner à une congrégation. Il ajoute : « Elle serait bien pour moi, mais plus tard »[40].

Après cette visite, Mgr de Brésillac revient à Grasse et profite du temps libre pour faire une visite au sanctuaire de Notre-Dame de Valcluse qui se trouve à quelques milles de la ville.

Arrivé à Antibes le mercredi 7 mai, il est invité par le curé à présider à la bénédiction d'une nouvelle salle d'asile en présence des autorités et des dames bienfaitrices.

En général, l'évêque missionnaire est bien accueilli, même s'il ne trouve pas toujours un véritable intérêt pour son œuvre. Parfois on lui écrit de venir à un autre moment, ou de ne pas venir ; et s'il ne reçoit pas la lettre à temps, il doit se soumettre à des imprévus fâcheux comme lors de sa visite à Nice.

En effet, quand il arrive à Nice le vendredi 9 mai, il se rend compte qu'il n'est pas attendu. Il n'avait pas reçu la lettre où on lui disait de ne pas venir.

Pour le loger on le fit aller chez une comtesse, la comtesse de Camburzano[41], considérée comme une amie de tous les prêtres. Notre Fondateur ne veut pas y aller, préférant rester au séminaire, mais il est pratiquement obligé d'accepter. Dans son journal, il raconte cette expérience et il fait ses commentaires[42].

---

[40] Ibid., 16. Plus tard, le Père A. Planque parle de l'île de Lérins pour établir un collège des Noirs. Cf. AMA 2 B, Lettres de Planque, à un destinataire inconnu, 5 novembre 1859, Vol. I, 1856-1862, 18.

[41] Comtesse de Camburzano, née de Crotti de Castiglione, fille de l'Intendant Général Crotti de Castiglione.

[42] Cf. Lettre au vicaire général de Nice, 10 mai 1856. AMA 2 F 4, 16. Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 22.

Parfois certains curés répondaient à notre évêque en lui conseillant de ne pas venir faire la quête. Ce n'était pas par mauvaise volonté, mais en raison de la pauvreté de la paroisse : ils avaient honte de ce qu'on pourrait lui donner.

C'est le cas de Castellane, où Mgr de Brésillac, avec son domestique, arrive en avance, un soir, tremblant de froid. Il explique au curé son aventure à Nice et il est très bien accueilli. La ville était petite et pauvre. Le curé avait répondu à sa lettre en disant, d'une manière très polie et charitable, qu'il lui paraissait inutile de faire la quête, mais l'évêque avait écrit encore pour dire qu'il aurait pu venir sans faire de quête. Une fois arrivé, le curé juge que, finalement, on pouvait essayer de faire la quête. C'était le 11 mai, dimanche de la Pentecôte.

> « Or il arriva que la quête quoique modique en soi fut extraordinaire pour la localité. Le bon curé n'en revenait pas, et cela lui arrachait des larmes de joie. Jamais je n'ai vu curé plus satisfait de ce qu'on avait fait chez lui une bonne quête. Le reste du clergé de la ville fut on ne peut plus aimable. De sorte que je passai là deux jours fort agréables »[43].

Pendant son séjour à Castellane, le lundi de la Pentecôte, le Fondateur monte au sanctuaire de Notre-Dame du Roc qui se trouve à côté de la ville sur un rocher très élevé. Il y va pour célébrer la messe et recommander son œuvre à la Vierge Marie.

Les voyages de Mgr de Brésillac ne sont pas toujours faciles. Parfois, quand il arrive dans une localité, il est très fatigué. Quand il se trouve à Digne, il est frappé par une affection du larynx qui dure plusieurs jours et qui l'empêche de bien prêcher et parfois de célébrer la messe.

Dans la mesure du possible, Mgr de Brésillac va rendre visite aux couvents des villes où il tient sa prédication.

Il pense aussi aux religieuses qui pourraient un jour collaborer avec lui dans les missions d'Afrique, comme les sœurs de la Sainte Enfance qu'il rencontre dans la ville de Digne et celles de N.D. de l'Assomption rencontrées à Manosque, dont il écrit : « Ces sœurs pourront m'être de quelque utilité pour mes missions ; elles le désirent »[44].

---

43 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit., 24.

44 Ibid., 29.

A Mgr de Brésillac il arrive aussi de rencontrer des évêques qui l'accueillent très bien, même à l'évêché, mais qui restent réticents par rapport à l'œuvre des Missions Africaines.

C'est le cas de Mgr Darcimoles, archevêque d'Aix, la ville où il arrive le 24 mai. Les deux évêques se rencontrent au séminaire et l'archevêque veut que Mgr de Brésillac loge chez lui, ce qu'il accepte volontiers.

> « Cependant nous parlâmes un peu de mon œuvre et il m'opposa quelques « si », quelques « car », quelques « cependant », mais enfin il consentit à me laisser prêcher et à faire une quête à la cathédrale »[45].

Le mercredi 28 mai, Mgr de Brésillac arrive à Marseille et il est bien reçu chez le Père Fissieux qui est le fondateur de plusieurs pensionnats et orphelinats et en particulier de l'institut de Saint-Pierre aux Liens. Dans sa maison, l'évêque, Mgr Eugène de Mazenod, donnait la confirmation. Ainsi Mgr de Brésillac a l'occasion de le rencontrer et de lui parler de son œuvre : « S.G. ne fut ni froid, ni chaud. Il fut cependant convenu que je prêcherai le dimanche suivant à la cathédrale »[46]. Le vendredi il fut invité à dîner chez lui et à assister à la grande procession du Sacré Cœur.

Pendant son séjour à Marseille, Mgr de Brésillac reçoit les tristes nouvelles du débordement des principaux fleuves de France. Cet événement lui empêchera de faire des quêtes pendant un certain temps parce que les fidèles seront très touchés par la nécessité d'aider ceux qui sont frappés par les inondations.

Après les courtes étapes à Nîmes et à Avignon, ayant constaté de ses yeux les dégâts des inondations, notre Fondateur arrive à Lyon le soir du samedi 14 juin et va loger chez les Pères Maristes.

Le lundi 16 juin, il se rend à l'archevêché où il est reçu par le premier grand vicaire, l'archevêque, le Cardinal de Bonald, se trouvant à Paris. Il va ensuite au bureau de l'Œuvre de la Propagation de la Foi qui, selon le règlement, ne peut pas l'aider tant qu'il n'est pas chargé d'une mission par le Saint-Siège. A cause des inondations il ne peut faire de quêtes dans la région et considère cela comme un grave contretemps.

---

45 Ibid., 30.

46 Ibid., 32.

Le mardi 17 juin, Mgr de Brésillac célèbre la messe dans le sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière bâti sur une colline dominant la ville de Lyon. Quand le Cardinal revient de Paris, le Fondateur de la SMA va lui rendre visite et lui parler de son œuvre. Il écrit à ce propos :

> « Elle (*mon œuvre*) ne paraît pas lui sourire beaucoup. Je voudrais établir notre Maison-Mère à Lyon, mais d'après ce que je vois nous ne pouvons guère compter sur la protection de l'archevêque cardinal »[47].

Aidé par l'économe de la maison des Pères Maristes, Mgr de Brésillac commence la recherche d'une maison pour son oeuvre naissante. Son grand problème est le manque d'argent. La seule source de financement est représentée par les quêtes, mais il est obligé à les arrêter pour quelques mois. Il met sa confiance dans la Providence de Dieu et dans sa miséricorde pour les peuples qu'il veut aller évangéliser.

3. La retraite à la Chartreuse et le pèlerinage à la Salette

Le 24 juin, Mgr de Brésillac laisse Lyon pour Grenoble. Il veut aller à la Grande Chartreuse pour faire une retraite en règle, comme il dit. Elle commence le vendredi 27 et dure jusqu'au jeudi 3 juillet. Il passe la journée du 4 juillet à rencontrer quelques moines en particulier. Il en écrit dans son journal :

> « Je profitai de ce temps pour visiter chaque père en particulier dans sa cellule. Ce fut une journée de grande édification pour moi. Que de calme dans ces âmes retirées du monde quelquefois depuis plus de 30 ans ! Que de paix, que de profonde piété !. Cependant il ne faut pas se faire illusion, ce serait un état bien dangereux pour certains caractères et celui qui ne se trouverait pas là dans son centre pourrait y être malheureux »[48].

Mgr de Brésillac reste très content de son séjour à la Chartreuse et spécialement de l'accueil reçu par le Père Supérieur et par le Père Jean-Louis, confesseur des étrangers, qui s'intéressa à son œuvre au point de lui obtenir une bonne aumône de la part du Supérieur et de lui exprimer le désir de faire des quêtes pour lui en Savoie[49].

---

47 Ibid., 37.

48 Ibid., 38-39.

49 Ce séjour de Mgr de Brésillac à la Chartreuse développe par la suite un lien d'amitié entre les fils de Saint-Bruno et la SMA qui prend une forme officielle par un acte avec

Quand il revient à Grenoble, on propose à notre Fondateur de faire une visite à la Salette, le départ serait le lundi 7 juillet. Il accepte volontiers :

> « C'était avec plaisir, car j'ai toujours pensé qu'il y a réellement quelque chose de surnaturel dans le fait de cette merveilleuse apparition, qui semble incontestablement appuyé par des miracles, et dont les résultats sont tous à la gloire de Dieu »[50].

L'apparition de la Vierge Marie datait de 1846, et, en 1856, existait déjà un beau sanctuaire et de grands bâtiments pour accueillir les nombreux pèlerins. Notre pèlerin est content d'avoir pu célébrer deux fois la messe et d'avoir donné une petite instruction aux fidèles.

Revenu à Grenoble le mercredi 9 juillet, Mgr de Brésillac peut rencontrer l'évêque, Mgr Ginoulhiac, qui l'invite à dîner. Il a ensuite la possibilité de parler aux séminaristes et de rencontrer ceux qui se disaient disponibles pour son œuvre : « Huit ou dix s'ouvrirent à moi, et quatre surtout paraissent fondés dans leur vocation. De ces quatre, je compte presque sur deux »[51].

4. Un aspirant manqué : M. Vian

Entre janvier et avril 1856, plusieurs lettres sont écrites par Mgr de Brésillac à l'abbé Vian, du diocèse de Fréjus, son ami, au sujet de son éventuel engagement dans la naissante Société des Missions Africaines. Ce prêtre lui avait manifesté récemment le désir de s'engager pour les missions.

A la lettre du 15 janvier, que nous avons déjà rappelée, M. Vian avait donné une réponse plutôt positive. Mgr de Brésillac en est content et il lui répond en le considérant « comme étant un des fondateurs »[52]. Il lui donne quelques conseils, il désire le rencontrer, il commence à parler avec lui des « articles fondamentaux qui serviront de base à nos futures constitutions. J'ai déjà formulé quelques-uns de ces articles, trop longs pour vous être envoyés ». Il ajoute :

---

lequel le prieur Anselme-Marie déclare que les deux institutions mettent en commun, pour toujours, leurs biens spirituels. Cf. AMA 48/4 – 11/031, 1889.

50 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit., 40.

51 Ibid., 41-42.

52 Lettre à M. Vian, 4 février 1856. AMA 2 F 1, 254-255.

> « En attendant, occupez-vous de notre œuvre devant Dieu, et aussi devant les hommes ; regardez-vous comme le Procureur de la Providence pour les *Missions Africaines* et si l'on s'adressait à vous pour prendre part à l'œuvre, agissez comme tel… »[53].

Le 8 mars, le Fondateur écrit à M. Vian : il l'invite à ne pas se décourager devant les difficultés, il lui donne quelques nouvelles et il veut le rencontrer[54].

Le 26 mars dans une courte lettre traitant des affaires, Mgr de Brésillac écrit :

> « Quelque patraque que vous vous disiez, vous pourrez rendre à mon œuvre les plus grands services pour fonder notre maison en France. Seulement, il faut s'attendre à des déboires, des humiliations, des croix, mais sans cela, vous n'en voudriez pas. C'est là notre véritable profit et nous les partagerons en amis, comme aussi les consolations que le Dieu tout bon se plaît à répandre de temps en temps, sur les entreprises les plus difficiles, par ménagement pour ses faibles serviteurs »[55].

Mgr de Brésillac informe M. Vian qu'il va quitter Rome, qu'il entreprend un voyage en France où il désire le rencontrer. Il lui propose de le retrouver à Toulon le 12 avril. Cette rencontre n'a pas lieu.

Comme nous l'avons déjà rappelé, l'abbé Vian Victorin a un frère prêtre, Emilien qui aimerait, lui aussi, devenir membre de la SMA. Mais à la maison se trouvent un vieux père et une sœur : le Fondateur ne considère pas sage que tous les deux les abandonnent pour le suivre.

Quand Mgr de Brésillac se trouve à Marseille pour quelques jours, il écrit à M. Vian pour lui manifester encore le désir de le rencontrer avec son frère. Il affirme qu'il ne fait pas de préférence entre les deux, mais s'il en devait choisir un, il choisirait Emilien, parce que Victorin a des problèmes de caractère. Il lui dit : « Vous doutez trop de vous-même ».

---

53 Ibid.

54 Lettre à M. Vian, 8 mars 1856. AMA 2 F 1, 256-257.

55 Lettre à M. Vian, 26 mars 1856. AMA 2 F 1, 261-262.

Le Fondateur parle ensuite de sa nécessité d'avoir un noyau réel de l'association à présenter à la Propagande. A la fin du mois de mai 1856, il ne l'a pas encore. Il y a bien quelques ecclésiastiques[56]

> « qui témoignent de quelque velléité à se donner à mon œuvre, mais pas encore sur qui je puisse parfaitement compter. Cependant, il faudrait être au moins trois pour l'acte solennel, que nous avions médité pour l'époque de mon passage à Marseille, aux pieds de Notre Dame de la Garde. Le moment n'est donc pas encore venu » [57].

Dans la même lettre, après quelques renseignements sur la procédure à suivre au cas où M. Vian décide de s'engager dans la SMA, comme la signature d'une déclaration, Mgr de Brésillac ajoute :

> « Après cela, vous resteriez tranquillement à l'œuvre qui vous occupe, jusqu'au moment où je vous appellerai pour établir définitivement la société, après avoir déposé nos vœux dans le cœur de Marie, en l'un des sanctuaires de France où elle est le plus vénérée »[58].

Mais, au mois de juillet, M. Vian exprime à Mgr de Brésillac sa volonté de renoncer à devenir membre de la SMA. Le Fondateur lui répond en disant que cela ne diminue pas l'amitié pour lui et pour sa famille. Il le tient aussi au courant des développements suivants de son œuvre[59].

---

[56] Avec le terme « ecclésiastiques » Mgr de Brésillac se réfère ici aux clercs qui ne sont pas prêtres. Cf. Lettre au Cardinal Barnabò, 13 décembre 1856.

[57] Lettre à M. Vian, 31 mai 1856. AMA 2 F 1, 263-264.

[58] Ibid.

[59] Cf. Lettre à M. Vian, 30 juillet 1856. AMA 2 F 1, 270-271.

5. Le choix et l'achat de la première maison

Le 10 juillet, au soir, Mgr de Brésillac revient à Lyon et il loge chez les Pères Maristes[60].

Maintenant il est occupé par la recherche d'une maison où, sans trop de dépenses, pouvoir loger les aspirants qui commencent à se présenter. Il trouve enfin une solution : les sœurs Carmélites qui sont disposées à vendre une propriété, avec deux petites maisons, qui se trouve au n° 9 du Chemin de Sainte-Foi. L'affaire est conclue le 29 juillet pour la somme de 34.000 francs payables en plusieurs fois. Au début, le Fondateur peut donner seulement 3.000 francs. La maison d'habitation sera libre à partir du 31 octobre[61].

Le 29 juillet, la *Gazette de Lyon* annonce la nouvelle concernant la Société des Missions Africaines qui s'installe dans la ville :

> « Mgr l'évêque de Pruse, qui habite Lyon depuis quelque temps, s'y occupe de la fondation d'une œuvre destinée à porter le flambeau de la Foi dans le centre de l'Afrique. Une maison acquise par lui sur le coteau de Sainte Foy est destinée à devenir une pépinière d'ouvriers pour cette œuvre difficile mais très propre par ses difficultés mêmes à enflammer le zèle de ceux qui l'entreprennent »[62].

A la fin de juillet, à partir du 27, se tient à Lyon une retraite pour les ecclésiastiques. Le Cardinal de Bonald invite Mgr de Brésillac à en présider la clôture. Il lui dit : « Cela fera du bien à votre œuvre ». Notre Fondateur apprécie cette invitation et dans son journal écrit : « Le cardinal archevêque de Lyon paraît commencer à s'intéresser à mon œuvre. J'ai fait aujourd'hui cette cérémonie au grand séminaire » [63].

---

60 L'adresse de cette maison des Pères Maristes était: 4 montée Saint-Barthélémy.

61 L'acte officiel de vente sera signé le 28 février 1857 et enregistré à Lyon le 4 mars 1857.

62 Gazette de Lyon, 29 juillet 1856. Il s'agit d'un journal catholique, né en avril 1845 et qui a cessé d'exister le 22. 10. 1860.

63 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit., 42. L'auteur ne met pas la date de cet événement. Sur cette retraite : cf. *La Gazette de Lyon*, 27 juillet 1856.

6. En dialogue avec la Propagande

Le mois de juillet 1856 nous offre une contribution importante pour connaître l'évolution de la fondation des Missions Africaines. Il s'agit d'une longue lettre que Mgr de Brésillac envoie au Cardinal Barnabò avec un document annexe appelé *Articles Fondamentaux.*

6.1. Des nouvelles sur la SMA

Dans la lettre, notre Fondateur écrit que, depuis son départ de Rome, le 20 avril, il a toujours travaillé « à l'œuvre des Missions Africaines dans le but d'essayer de nouvelles missions dans les pays les plus abandonnés de l'Afrique »[64].

Il lui présente un compte-rendu de son activité : prêcher pour faire connaître son œuvre, chercher des collaborateurs et obtenir des secours matériels. Son attente n'a pas été déçue. Malheureusement, les inondations ont ravagé une partie considérable de la France et tout le monde était engagé dans l'aide pour les victimes. Il a donc dût arrêter pour un certain temps ses quêtes. Mais il a continué à visiter les séminaires, où il a trouvé, dit-il, entre douze et quinze ecclésiastiques disponibles à s'engager pour son œuvre. Il présente une liste qui rassemble les noms de sept d'entre eux jugés capables de devenir des excellents missionnaires. Il a travaillé aussi pour la recherche et l'achat d'une maison à Lyon, la ville où il voudrait fixer le centre de la Société des Missions Africaines.

Mgr de Brésillac exprime au Cardinal Barnabò l'espoir qu'une fois la Société bien fondée, avec un domicile, les vocations d'ecclésiastiques généreux ne lui manqueront pas. Cela sera encore plus facile quand un territoire de mission sera confié à sa Société.

En même temps, si la nouvelle Société ne peut pas avoir tout de suite un règlement détaillé, il a cependant rédigé quelques articles fondamentaux, dont il envoie une copie. Tous les membres de la société sont appelés à suivre une règle commune, au moins provisoire. Il demande alors au Cardinal d'examiner ces articles, de les approuver ou

---

[64] Lettre au Cardinal Barnabò, 20 juillet 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1087ss. Copie: AMA 2 C 19, 11-14. Marion Brésillac, *Documents de mission et de fondation…*, op. cit., 164-168.

de les modifier, s'il le juge nécessaire, et de lui faire savoir si lui et ses compagnons peuvent s'en tenir là pour le moment. Il écrit :

> « J'en ai besoin pour donner quelque chose de positif aux divers évêques qui, avant de permettre à leurs clercs de s'unir à moi, désirent que je leur fasse clairement connaître ce que sera notre Société. Il importerait ensuite très fort, ce me semble, que la S.C. daignât me confier sans trop de retard la Mission du Dahomey. Cela me donnerait une force morale puissante pour jeter solidement les bases de la Société »[65].

A ce point, le Fondateur s'exprime sur l'avenir, pour affirmer que, sous peu, il pourrait partir pour le Dahomey avec deux prêtres et un ou deux frères laïques, en laissant d'autres confrères en France qui pourraient les suivre en mission après un certain temps. Il a la confiance que la Société des Missions Africaines pourra bien répondre aux désirs de la S.C. pour le Dahomey et pour d'autres peuples d'Afrique.

---

65 Ibid.

6. 2. Les «Articles Fondamentaux» de 1856

Comme nous venons de le signaler, la lettre de Mgr de Brésillac au Cardinal Barnabò du 20 juillet 1856, est accompagnée d'un texte de treize articles fondamentaux « qui, s'ils obtiennent l'approbation de la S.C. de la Propagande, nous paraissent pouvoir servir de base à la Société des Missions Africaines »[66].

Le premier article présente le but principal de la Société, celui qui a été déjà présenté dans la *Notice* : il s'agit de « l'évangélisation des pays de l'Afrique qui ont le plus besoin de missionnaires ».

Le deuxième article précise la place de la nouvelle société dans l'Eglise : la Société se met sous la protection de la S.C. de la Propagande ; elle se soumet « toujours parfaitement » à son autorité « comme étant l'organe des volontés du Souverain Pontife pour tout ce qui concerne les missions ».

L'article suivant développe les implications concrètes de cette relation avec la Propagande au sujet de l'acceptation des missions : la Société va se conformer aux désirs de la Congrégation et se rendre disponible « sur quelque point que ce soit de l'Afrique, pour si ingrate et difficile que soit la mission qu'on voudra lui confier ». Cela affirmé, la SMA, dans un premier temps, prépare les voies pour pénétrer dans les lieux où il n'y a pas de missionnaires ; quand cette préparation sera achevée, elle demandera à la Propagande l'autorisation d'essayer une tentative. La SMA n'acceptera pas des missions hors de l'Afrique, sauf si la Propagande le désire, mais en travaillant toujours pour «les peuples de couleur».

Le quatrième article présente la nature de la nouvelle société : il ne s'agit pas d'un ordre religieux, mais d'une société séculière, sans vœux, une société de vie apostolique, selon la terminologie du Code de Droit Canonique actuellement en vigueur.[67]

Au sujet du lien juridique entre un membre et la Société, on prévoit pour le moment une résolution solennelle à persévérer dans la Société « jusqu'à la fin de ses jours ». Pour l'avenir on pourra exiger un

---

[66] Lettre au Cardinal Barnabò, 20 juillet 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1091ss. Copie: AMA 11/5.01, n° 41941. Marion Brésillac, D*ocuments de missions et de fondation*…, op. cit, 169-172.

[67] Code de Droit Canonique 1983, III Partie, II Section, Articles 731-746.

serment de persévérance après une année d'épreuve dans la maison-mère ou après quelques années en mission.

Le cinquième article concerne la composition et le gouvernement de la Société. Il y aura des confrères prêtres et des frères laïques. Pour le moment, le supérieur de la Société est Mgr de Marion Brésillac ; ses conseillers seront les quatre prêtres plus anciens. Avant son départ pour l'Afrique, le supérieur de la Société nommera un supérieur pour la maison de France.

Dans l'article VIII, il est important de remarquer cette affirmation : « Partout où plusieurs associés seront réunis, ils observeront la vie commune ».

Au sujet des biens matériels, les droits et les devoirs de chaque membre sont réglés dans le respect du patrimoine de chacun, dans l'engagement de chacun pour le bien matériel de sa communauté, dans un cadre qui permet de donner à tous le nécessaire « sans pourtant s'écarter jamais de la sainte pauvreté apostolique ».

Une indication particulière est adressée, dans l'article X, aux confrères qui se trouvent en Europe pour différentes raisons : ils devront chercher à se rendre utiles à l'Eglise et aux missions par la prière, par la prédication, par l'engagement dans les œuvres apostoliques promues par la Société.

La Société comprend aussi des frères laïques qui devront, « autant que possible » avoir un métier pour pouvoir se rendre utiles en mission et en Europe.

L'article XII présente ce qui est considéré comme très important pour la vie et l'esprit de la communauté :

> « Le nerf de la société est la concorde dans la parfaite charité et l'obéissance à ceux qui sont préposés plutôt pour diriger que pour gouverner leurs confrères. Les aspirants, eussent-ils toutes les autres qualités, ne seront pas admis à entrer dans le corps de l'association, si l'on remarque en eux un esprit d'indépendance ou une répugnance marquée à se faire aux caractères différents du leur »[68].

La réponse de la Propagande à la lettre de Mgr de Brésillac du 20 juillet arrive rapidement : elle est courte. Le Cardinal Barnabò apprécie le travail fait par notre Fondateur au sujet de la somme d'argent

---

[68] Lettre au Cardinal Barnabò, 20 juillet 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1091 ss. AMA 11/5.01, n° 41941.

collectée et de quelques ecclésiastiques qui se sont rendus disponibles à le suivre. Il ajoute :

> « Les choses étant ainsi, je pense qu'il est assurément opportun que Votre Grandeur persévère, en continuant l'œuvre entreprise. Du reste, cette Sacrée Congrégation alors créera une nouvelle mission pour le royaume du Dahomey et la confiera à Votre Grandeur, puisque, Dieu aidant, vous aurez sous la main les secours nécessaires pour commencer cette mission et, surtout, vous aurez donné une certaine forme à la Société de prêtres qui sont prêts à la supporter »[69].

Dans cette lettre, le Cardinal ne fait aucune mention des *Articles Fondamentaux*, que Mgr de Brésillac avait envoyés en demandant de les approuver ou de les modifier selon ce qu'il jugerait opportun.

7. La deuxième tournée

A partir du 4 août 1856, Mgr de Brésillac quitte Lyon pour Marseille où il veut rencontrer M. Régis et lui parler à propos de son projet pour le Dahomey. Il est content de le trouver toujours avec des bonnes dispositions. Le père Dominique est maintenant maître des novices dans le couvent de cette ville. C'est lui qui le conduit chez M. Régis.

Ensuite, le Fondateur de la SMA commence une deuxième tournée de prédication et de quêtes pour son œuvre. Il quitte Marseille pour Montpellier, Béziers, Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Mirepoix, Lasserre-de-Monestrol et Toulouse. La période n'est pas tellement indiquée pour les quêtes : beaucoup de gens de la ville sont à la campagne.

Le dimanche 17 août, Mgr de Brésillac prêche à Carcassonne, un lieu riche de souvenirs et de liens, spécialement avec les prêtres du diocèse.

---

[69] Lettre de la Propagande, 2 août 1856. AMA 2 F 13, n° 31.

Le dimanche suivant, 24 août, il parle aux fidèles de Castelnaudary et il passe quelques jours en famille. Le montant de ses quêtes est plutôt bas et, devant penser à payer l'achat de la maison de Lyon, il considère l'éventualité de prendre de l'argent sur son patrimoine de famille.

Le 4 septembre, Mgr de Brésillac assiste à Prouille, près de Fanjeaux, à la messe de réparation des crimes et outrages commis vis-à-vis du célèbre monastère fondé par saint Dominique pour les religieuses dominicaines. La cérémonie était présidée par l'évêque du diocèse, Mgr de la Bouillerie à la présence de 60 prêtres, religieux et religieuses et 2000 personnes. Le Père Lacordaire aussi était présent[70]. A propos de cet événement, notre Fondateur écrit :

> « Cette cérémonie m'intéressait d'autant plus que Fanjeaux est le berceau de mes ancêtres. Brésillac est tout près de là, et j'étais là quand l'âge de raison succéda à l'enfance pure ; puis par des conséquences reculées de la révolution cette terre étant sortie de la famille, j'avais quelque temps habité Lasserre de Prouille où je restai jusqu'à l'adolescence. Souvenirs douloureux, mais de cette douleur qu'on aime à ressentir quelquefois ! »[71]

Dans les jours suivants, Mgr de Brésillac se retrouve à Lasserre de Monestrol dans une réunion de sa famille : il est chez son frère Henri avec sa femme et ses deux enfants ; son père et sa mère sont présents avec sa sœur Bathilde qui n'est pas mariée ; l'autre sœur, Félicie, est aussi présente avec son mari, Melchior de Ranchin et leur fille.

Le 12 septembre, l'archevêque de Toulouse, Mgr Mioland, passant à Monestrol, visite la famille de Brésillac au château de Lasserre.

Le vendredi 19 septembre, notre Fondateur salue les membres de sa famille et part pour Toulouse avec son frère Henri. A cette époque, le père, Gaston de Brésillac, a 84 ans.

---

[70] La première pierre du monastère sera bénite par le curé de Fanjeaux, délégué de l'évêque, le 31 mai 1857. La première pierre de la basilique sera bénite et posée le 4 août 1857 par Mgr de la Bouillerie. Il ne reste rien de l'ancien monastère, dont les pierres ont servi pour construire des maison ou à empierrer des routes. Cf. Camerlinck, M., O.P., *N.D. de Prouille. Les grands pèlerinages français*, Letouzy, Paris, 1927. Aussi : Archives Départementales de l'Aude, n° 231/ D 1841.

[71] Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 44-45.

Le dimanche 21 septembre, Mgr de Brésillac prêche à Toulouse et l'abbé Alba, de Carcassonne, se joint à lui et il l'accompagne jusqu'à Lyon.

Le mardi suivant, Monseigneur va à Portet rendre visite à la famille de Gelis, celle de son cher missionnaire de Coimbatore. La maman lui donne 300 francs pour les Missions Africaines.

Le 27 septembre, Mgr de Brésillac, poursuit sa tournée en passant par Lavour, Albi, Castres, Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Saint-Geniez, Mende, Marvejols, Langogne, Le Puy, Yssingeaux, Monistrol.

A Castres, Mgr de Brésillac aurait voulu rencontrer une certaine Sœur Clémence de la congrégation de l'Immaculée Conception :

> « J'espérais que la bonne sœur me donnerait des renseignements exacts sur le but de leur institution par rapport aux Missions d'Afrique, et que peut-être nous aurions pu nous entendre pour préparer de loin une action commune »[72].

Mais la sœur venait de partir pour une autre maison de la congrégation.

Dans sa visite à Mende, le Fondateur de la SMA est particulièrement édifié par l'accueil de l'évêque, Mgr Foulquier, et par son comportement :

> « S.G. me parut un des plus saints évêques que j'ai connus, et les quatre ou cinq jours que j'eus l'avantage de m'édifier avec lui ne démentirent nullement cette première impression »[73].

Après tous les voyages, les visites et les prédications, notre évêque « quêteur », comme il s'appelle lui-même, est fatigué et il profite volontiers de la pressante invitation de l'évêque du Puy, Mgr Morlhon, pour se reposer quelques jours chez lui. Il reste au Puy du 18 au 25 octobre.

En passant par Saint-Etienne, Mgr de Brésillac arrive enfin à Lyon le soir du 28 octobre.

8. Les premiers aspirants

---

72 Ibid., 49.

73 Ibid., 50.

Après le retour de Rome, l'objectif le plus important de Mgr de Brésillac pour son œuvre est celui de la recherche de collaborateurs, prêtres et laïques, avec lesquels former le premier groupe de missionnaires et le présenter à la Propagande. Ainsi seulement, il peut obtenir la reconnaissance nécessaire en vue d'être chargé d'une mission en Afrique, celle du Dahomey.

Mgr de Brésillac est encore à Rome quand, probablement par l'intermédiaire de l'abbé Bernier, correspondant à Rome, il prend contact avec le journal français *Univers* pour la publication d'un article sur son œuvre. Il envoie la *Notice* et la lettre de soutien du Cardinal Fransoni. Avec ces documents et sa lettre, M. Barrier, gérant du journal, prépare un article qui paraît le jour de Pâques [74].

Dans le texte, l'auteur met l'accent sur le fait que Mgr de Brésillac a besoin « de quelques ecclésiastiques pleins de zèle ; il lui faut aussi des secours matériels pour fonder un établissement ad hoc ». Il signale aussi que si les membres de la naissante société sont destinés à aller en mission en Afrique, « un certain nombre devra rester en Europe pour correspondre avec les missions et pourvoir à leurs besoins ».

8.1. L'abbé Augustin Planque

A la suite de l'article paru sur l'*Univers* Mgr de Brésillac reçoit une lettre du 23 mai 1856 de la part de l'abbé Augustin Planque[75].

Il s'agit d'un prêtre du diocèse d'Arras, âgé de 30 ans, professeur de philosophie au moyen séminaire. Deux ans auparavant il avait été admis au séminaire des Missions Étrangères de Paris, mais il n'avait pas

---

[74] L'*Univers*, samedi 22 et dimanche 23 mars 1856, édition quotidienne, n° 81, 24ème année. Cet article sera publié aussi sur la *Semaine Religieuse de Paris*, 8-15 février 1857, 145.

[75] Lettre de Augustin Planque, 23 mai 1856. AMA 2 B 1.

pu entrer à cause d'un problème de famille. Il devait tenir compte d'une grand-tante, Mme Poupart, âgée de 89 ans, qui l'avait élevé et qui n'aurait pas accepté son départ pour l'Afrique.

L'abbé Planque, ayant lu l'article concernant son œuvre, il demande en toute simplicité à Mgr de Brésillac s'il peut se rendre disponible pour les Missions Africaines, tout en restant en France pour le temps de vie de sa tante. Il pense aussi que les Missions Étrangères de Paris ne devraient pas faire de difficultés. Notre Fondateur répond :

> « La divine Providence qui dispose des événements et de notre propre cœur comme elle veut, les conduisant toujours à ses fins, pourvu que nous ne mettions point de résistance à sa grâce, n'a-t-elle pas voulu vous réserver pour concourir à l'établissement de l'œuvre que je médite ? Car dans l'état actuel des choses, j'aurais besoin de quelques hommes comme vous, prêts, il est vrai, à partir au moment donné, mais qui, par le fait, ne partiraient pas de suite »[76].

Après, il lui explique la nécessité de présenter à la Propagande deux ou trois noms de candidats pour montrer qu'un noyau de la société est formé. S'il peut trouver de jeunes candidats, il sait que leur vocation doit être vérifiée avec un temps de noviciat. Dans son cas, l'âge et ses antécédents lui font penser que sa vocation est certaine. Pour cela il est content de le recevoir dès qu'il aura une maison et il pourra pour un premier temps rester en France. C'est lui qui partirait auparavant : « Je partirais alors avec d'autres, et vous viendriez me joindre plus tard, vous rendant utile, en attendant, à la naissante association »[77].

Dans cette lettre, le Fondateur ne cache pas les difficultés de l'engagement, comme quand il lui écrit :

> « Si vous consentiez donc à partager mes travaux avec les difficultés, les croix inséparables de toute bonne œuvre, surtout quand il s'agit de la fonder… ». Et aussi :
>
> « Mais une des vertus apostoliques auxquelles nous devons nous livrer particulièrement est celle que saint Paul exprime par ces mots : ' Per patientiam curramus ' »[78].

---

[76] Lettre à M. Planque, fin mai 1856. AMA 2 F 1, 176-180. Marion Brésillac, *Documents de mission et de fondation…*, op. cit., 157-160.

[77] Ibid.

[78] Ibid.

Entre Mgr de Brésillac et l'abbé Planque se développe un échange de lettres qui manifestent tout de suite une ouverture réciproque, une franchise et une simplicité évangélique dignes d'être notées. En ce moment, la SMA est à son début, comme une ébauche de projet qui commence à prendre sa forme. Entre les mois de juin et d'octobre les détails de l'arrivée de l'abbé Planque aux Missions Africaines se précisent. Le jeune prêtre professeur peut sans difficulté régler les implications de son départ par rapport à l'évêque, aux Missions Étrangères de Paris, à la Société de Saint-Bertin qui était chargée de la direction du moyen séminaire d'Arras[79].

8.2. Les séminaristes de Grenoble

A l'occasion de sa visite à Grenoble en juillet, Mgr de Brésillac avait eu la possibilité de parler aux séminaristes et, comme nous l'avons signalé plus haut, plusieurs se présentèrent à lui pour exprimer leur disponibilité. Il avait fait une certaine sélection et il pensait pouvoir compter « presque sur deux »[80]. Mais il avait retenu quatre noms.

Par la suite, il reçoit une lettre du supérieur du séminaire, l'abbé Rivaux, au sujet de trois séminaristes, MM. Faure, Noché et Girerd, qui voudraient rejoindre les Missions Africaines. Un quatrième, M. Brissaud, est pour le moment empêché à cause de la mort d'un frère prêtre qui assistait sa mère. Le supérieur est très favorable à leur choix et il les encourage. Il pense que l'évêque ne mettra pas d'obstacles.

Au mois de novembre, Mgr de Brésillac compte toujours sur les trois séminaristes qui ont continué à manifester leur intention de se joindre à lui et il pense de les recevoir dès que la maison de Lyon sera

---

79 Sur l'arrivée de M. Planque aux Missions Africaines cf. : Marion Brésillac, *Documents de missions et de fondation*…op. cit., Documents n° 9, 11, 14, 15,16 et notes n° 4 et 5, p. 159 ; Echallier, C.-M., *L'audace et la foi d'un apôtre*, Paris, 1995, 39-42 ; Gantly, P.,-Thorp, E., *La voix qui t'appelle*, 270-271.

80 Cf. Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 41-42.

disponible. Il pense aussi que les trois séminaristes ont sans doute demandé à l'évêque la permission de partir. Mais l'évêque est contraire à leur départ, au moins pour le moment. Le supérieur du séminaire cherche à expliquer ce refus par la coïncidence avec plusieurs demandes de ce genre et invite les séminaristes et notre Fondateur à attendre avec patience, parce que, comme lui avait écrit Mgr de Brésillac « dans les œuvres de Dieu surtout, rien n'arrive par hasard »[81].

8.3. Un compte-rendu pour la Propagande

Au mois de juillet 1856, dans la lettre où il faisait au Cardinal Barnabò un compte-rendu sur son œuvre, Mgr de Brésillac avait donné des renseignements sur ceux qui pourraient constituer avec lui la première communauté de la SMA. Il avait écrit :

> « Plusieurs ecclésiastiques se sont offerts à partager mes travaux. Avec les faibles ressources que j'ai quêtées pendant les deux premiers mois, et comptant d'ailleurs sur la Providence, je vais réunir au plus tôt ceux d'entre eux qui me donnent les plus amples garanties de véritable vocation. Nous vivrons en communauté jusqu'au jour du départ et nous poserons ensemble les bases de la Société »[82].

Par la suite, il présente la liste de ceux qu'il espère voir devenir d'excellents missionnaires : l'abbé Planque prêtre, l'abbé Girerd, diacre, les abbés Noché et Faure, sous-diacres et l'abbé Brissaud, minoré. L'abbé Planque est du diocèse d'Arras, les autres viennent du diocèse de Grenoble. A ces cinq aspirants, il ajoute M. Joseph Richard et M. Paul Nicol qui pourraient être frères servants. Le dernier est le domestique fidèle qui l'avait déjà assisté quand il était vicaire à Castelnaudary et maintenant l'accompagnait dans ses voyages[83].

8.4. L'abbé Louis Reymond

Au mois d'août, Mgr de Brésillac reçoit une courte lettre d'un certain abbé Reymond qui lui fait connaître son engagement pour

---

[81] Cf. Lettre de l'abbé Rivaux, 15 novembre. AMA 2 F 8, 920-921. Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit., 53-54.

[82] Lettre au Cardinal Barnabò, 20 juillet 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1087ss. AMA 2 C 19, 11-14.

[83] Cf. Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…* op. cit., 14, à l'occasion du voyage à Nice en mai 1856.

l'établissement d'une mission en Afrique centrale. Il est prêtre, il n'a pas de moyens, ni de position convenable, il se contente de prier, il compte sur sa bonne volonté, sur un grand désir de voir Jésus et Marie connus et aimés, et il s'abandonne à la Providence. Il offre sa disponibilité à se joindre à cette mission pour l'Afrique « pour aller sous votre direction tenter cette œuvre pour laquelle j'offre le Saint Sacrifice depuis près de deux ans ». A souligner ce qu'il écrit tout de suite après :

> « Peut-être les premiers prêtres envoyés dans ces contrées inconnues ne pourront pas atteindre le but, mais par leur sacrifice ils prendront possession de cette moisson que leurs successeurs iront recueillir » [84].

Dans une lettre suivante, deux semaines après, l'abbé Reymond exprime sa joie pour la réponse de Mgr de Brésillac à sa lettre et il lui donne quelques renseignements personnels.

Il est du diocèse de Bésançon, né de parents pieux, dès son enfance il a eu le désir d'être missionnaire et ce désir est resté présent jusqu'à maintenant qu'il a trente-trois ans. Il a fait les études classiques et il a bien étudié les sciences naturelles parce qu'elles pouvaient l'aider dans les missions. Il écrit :

> « C'est surtout dans l'année qui précéda ma première communion, et en faisant le chemin de croix, que se développa le désir de me dévouer aux missions les plus abandonnées. Plus tard, au milieu des épreuves les plus terribles, et surtout depuis trois ans, ces désirs se sont accrus de jour en jour et je ne puis prier Dieu de m'éclairer sans que je ne rencontre soit dans le Missel, soit dans le Bréviaire, soit dans mes lectures pieuses, des passages qui me fortifient dans mes désirs »[85].

Il lui raconte ensuite son histoire récente. Il était devenu prêtre « titulo missionis » chez les Maristes à Lyon « par une suite de circonstances qui parurent bizarres à plusieurs et qui me fortifièrent dans ma conviction que je devais être apôtre ». Mais, quand il se croyait « fixé irrévocablement » une fausse accusation l'obligea à quitter la société pour éviter un scandale. Mais il se savait innocent. Après, il fut regretté et on lui demanda s'il voulait revenir. Il ne pouvait plus à cause de la santé qui était devenue très faible. Il souffrait beaucoup par suite de migraines et plus il souffrait, plus il sentait le désir d'être

---

[84] Lettre de l'abbé Reymond, 19 août 1856. AMA 2 F 8, 897.
[85] Lettre de l'abbé Reymond, 3 septembre 1856. AMA 2 F 8, 903-904.

missionnaire. Il s'était occupé comme précepteur dans la famille d'une baronne, à Carheil dans la Loire inférieure. Malgré les soins, les douleurs augmentaient, comme aussi le désir d'être missionnaire.

Alors il avait décidé de quitter cette maison pour Paris dans le but de réaliser sa vocation pour les missions. Dès le jour de son départ il a été complètement guéri, sans avoir pris aucun remède. Cela lui fit penser qu'il devait s'abandonner à la Providence au lieu de mettre sa confiance dans les hommes :

> « Sur ces entre-faits, j'ai lu 'par hasard selon le monde' l'intention de Votre Grandeur de préparer une mission pour l'Afrique centrale. Tous mes désirs sont là maintenant. Habitué à une vie dure dans ma jeunesse, je ne redoute ni la fatigue, ni la souffrance ; je ne crains qu'une chose, c'est de ne pas être jugé digne »[86].

9. Les débuts de la maison SMA de Lyon

Comme nous l'avons signalé plus haut, ayant terminé sa deuxième tournée, Mgr de Brésillac revient à Lyon le 28 octobre. Il est accompagné, depuis Toulouse, par M. Alba qui s'était joint à lui comme aspirant. Il passe la nuit chez les Pères Maristes. Le lendemain, il va chez les Carmélites pour savoir si sa maison est déjà disponible :

> « Presque l'absolu nécessaire manquait encore. Cependant je m'y rendis l'après-midi avec M. Alba pour ne pas en ressortir. Nous fûmes quittes pour un souper froid et quelques embarras qui n'effrayent point des missionnaires. Le lendemain quelques personnes apportèrent certaines objets des plus indispensables et nous commençâmes notre ménage »[87]

C'était le 29 octobre 1856. Le jour suivant, le Fondateur peut payer 10.000 francs qui s'ajoutent aux 3.000 qu'il avait déjà donnés sur le coût de la maison.

La maison SMA se trouve dans la paroisse de Saint-Irénée et le Fondateur cherche à développer des bonnes relations avec le curé, M. Privat, qui l'invite à prêcher le dimanche 2 novembre. A cette occasion, Mgr de Brésillac parle de son œuvre, sans faire de quête. Même chose, le dimanche suivant, à Saint-Nizier. Le Cardinal Archevêque ne permet

---

[86] Ibid.

[87] Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit., 52.

pas de faire de quêtes dans son vaste diocèse à cause du moment difficile que vivent les fidèles.

Mgr de Brésillac rencontre le Cardinal qui lui a accorde l'essentiel pour l'ouverture de la maison, mais il se tient sur la réserve au sujet de son œuvre.

Le 7 novembre, l'abbé Augustin Planque arrive à la maison des Missions Africaines et notre Fondateur affirme dans son journal « que la première entrevue a été des plus favorables »[88].

Sur ces entrefaites, Mgr de Brésillac reçoit la mauvaise nouvelle concernant les trois séminaristes de Grenoble qui auraient dû arriver à Lyon mais que l'évêque refuse, pour le moment, de laisser partir.

Sur les témoignages de trois pères dominicains et du curé de sa paroisse, il reçoit un jeune, M. Genin, qui semble avoir des bonnes dispositions.

Le 16 novembre, arrive l'abbé Louis Reymond prêtre. Ainsi la première communauté de la SMA se forme et s'organise selon un cadre normal de vie quotidienne.

---

88 Ibid., 53.

10. D'autres contacts avec la Propagande

10.1. La visite du Père Dominique à Rome

Le 6 août 1856, Mgr de Brésillac écrit une lettre au Cardinal Barnabò et il la remet au Père Dominique, son ami, qui doit aller à Rome. Il est disposé à rencontrer le Cardinal et à sonder ses intentions sur la question de l'érection de la mission du Dahomey[89].

Le Père Dominique rencontre le Cardinal le 16 août et le lendemain écrit à son ami pour lui en faire connaître le résultat :

> « J'ai eu l'honneur de voir Son Eminence le Cardinal Barnabò hier matin. Il a été tout à fait bon et aimable. Il vous aime et vous estime de tout son cœur ; mais il vous trouve un peu trop de 'furia francese'.
>
> Il secondera de tout son cœur votre œuvre, mais il veut la voir bien établie. Il m'a fait une comparaison pour faire comprendre sa pensée et son désir. Il veut que vous ayez un bataillon carré de missionnaires qui puissent se succéder sans difficulté pour la continuité de l'évangélisation de ces pauvres pays d'Afrique. Cette interruption aurait lieu si les missionnaires n'étaient pas assez nombreux pour se remplacer, quand la mort ou autre cause les ferait disparaître »[90].

10.2. Une lettre avec des nouvelles et des demandes

Le 12 novembre 1856, Mgr de Brésillac adresse une lettre au Cardinal Barnabò, où il lui donne les principales nouvelles[91].

La première nouvelle est la plus importante : « La Société des Missions Africaines n'est plus un simple projet : elle existe ». De cette affirmation, il vient tout de suite à l'objectif le plus important et le plus urgent : « J'espère que bientôt vous daignerez lui confier la mission du Dahomey ». Et il lui présente les progrès qui ont eu lieu depuis sa dernière lettre.

---

89 Lettre au Cardinal Barnabò, 6 août 1856. APF, Congressi, Africa Centrale, 1848-1857, 1098. Aussi: Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 43.

90 Lettre du Père Dominique, 17 août 1856. AMA 2 F 8, 895-896.

91 Lettre au Cardinal Barnabò, 12 novembre 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1845-1857, Vol. 5, 1141ss. A noter que dans la réponse à cette lettre, le texte du Cardinal Barnabò parle du 18 novembre 1856, comme date de la lettre de Mgr de Brésillac. Copie, AMA 2 C 19, 16-19.

Sur le plan financier, le Fondateur rend compte avec précision de la situation : avec les quêtes il a recueilli 13.080 francs. De plus, il a réalisé une partie de son patrimoine, dont il peut disposer avant la mort de ses parents, ce qui lui a donné 12.000 francs. Avec cette somme, il aura 24.000 francs de payés pour la maison sur les 34.000. Pour les 10.000 francs qui restent, il y a cinq ans de delai. Il pense qu'une fois obtenu le territoire du Dahomey, l'Œuvre de la Propagation de la Foi viendra à son aide et il pourra facilement payer la somme restante pour la maison. Il ajoute : « Au reste, j'espère encore pouvoir faire quelques quêtes avant de partir et ne laisser aucune dette à l'établissement ».

« Avant de partir », c'est-à-dire avant de partir en Afrique, car c'était bien cela qu'il voulait faire, une fois qu'il pouvait disposer d'un petit groupe de compagnons.

En effet, Mgr de Brésillac fait le point au sujet des aspirants : il prévoit d'en avoir neuf à dix pour la fin du mois. Il présente l'abbé Planque comme « un homme providentiel » : grâce à ses qualités et à son instruction il peut diriger le noviciat en son absence. Il ajoute :

> « Ainsi, je pourrai partir avec eux dès que vous le permettrez, pendant que M. Planque développera ici notre Société et préparera les autres, non seulement pour le Dahomey, mais aussi pour être plus tard à votre disposition pour d'autres contrées des plus abandonnées de l'Afrique »[92].

Il pense aussi qu'une fois que la société sera mieux connue, avec la charge d'une mission et la publicité des Annales de la Propagation de la Foi, il pourra avoir un grand nombre d'aspirants. L'aide de l'Œuvre de la Propagation de la Foi est nécessaire aussi pour l'entretien des membres de la communauté de Lyon.

A part le côté financier, le fait d'être chargé d'une mission est pour Mgr de Brésillac très important dans ses relations avec les évêques, quand ils doivent permettre à leurs ecclésiastiques de le rejoindre. En effet, plusieurs évêques sont réticents à ce sujet, craignant de les exposer au hasard [93].

---

92 Ibid.

93 Cf. Ibid.

Mgr de Brésillac fait ensuite un petit résumé de l'évolution de l'idée qu'a porté à naissance des Missions Africaines, à partir d' « une simple parole » de Mgr Barnabò :

> « Aujourd'hui mes espérances sont dépassées, nous avons une maison, les sympathies du clergé partout où j'ai pu faire suffisamment connaître mon œuvre, l'assurance du secours de la Propagation de la foi, huit ou dix sujets très bien disposés, dont quatre ou cinq prêts à partir dans quelques mois, la perspective de nombreuses vocations pour alimenter à l'avenir notre maison centrale de Lyon. Il ne nous manque que d'être authentiquement autorisés à nous dire les missionnaires du Dahomey »[94].

A la fin de cette lettre, Mgr de Brésillac parle aussi de l'éventualité d'une présence, au Dahomey, de sœurs hospitalières et faisant l'école. Il en a eu l'assurance de la part de M. Régis et quatre ou cinq institutions se sont offertes de l'aider. Mais auparavant, il veut bien étudier sur place cette possibilité.

10.3. La réponse de la Propagande

Le Cardinal Barnabò répond brièvement à cette lettre[95]. Il a lu avec plaisir les nouvelles concernant les résultats de l'œuvre accomplie. Mais pour l'érection d'une nouvelle mission au Dahomey, il doit encore recevoir la réponse de Mgr Bessieux, vicaire apostolique des Deux-Guinées, à la lettre de la Propagande du mois de janvier 1856. Ce vicaire apostolique réside à Libreville, au Gabon[96].

Au sujet de la nouvelle société, le Cardinal Barnabò ajoute une autre considération :

> « Je voudrais que l'œuvre que vous avez entreprise avec bonheur de fonder une société de prêtres, vous preniez soin de la parfaire vivement et de la consolider »[97].

---

94 Ibid.

95 Lettre de la Propagande, 4 décembre 1856. AMA 2 F 13, n° 33. Sur l'attribution rapide d'une mission à la SMA, cf. Trichet, P., *Préhistoire de la mission du Dahomey*, dans Bulletin SMA, Rome, Janvier 2001, n° 111, 48ss.

96 Mgr Jean-Rémi Bessieux, né en 1803, ordonné prêtre en 1829 à Albi, il entre au noviciat du Père Libermann en 1842, il part pour l'Afrique en 1843 et dévient vicaire apostolique des Deux-Guinées en 1848. Il meurt au Gabon en 1876.

97 Lettre de la Propagande, 4 décembre 1856.

Le Cardinal Préfet écrit aussi que la lettre de soutien de la Congrégation rédigée en février, est suffisante pour que les évêques de France soient favorables à l'œuvre[98].

Enfin, dans ces dernières lettres, nous remarquons que le Cardinal ne fait pas mention des *Articles Fondamentaux* qui, dans l'esprit de Mgr de Brésillac, devraient servir de base juridique à la nouvelle société.

11. La naissance officielle de la SMA

Nous avons signalé en son temps que, dès qu'il pouvait compter sur un petit groupe de confrères, le Fondateur voulait consacrer l'œuvre des Missions Africaines à la Vierge Marie vénérée dans le sanctuaire d'une grande ville de France.

Maintenant, il se trouve à Lyon, un groupe d'aspirants missionnaires est avec lui et dans la maison existe une vie de communauté. Il considère le moment venu de réaliser son désir. Le sanctuaire choisi est celui de Notre-Dame de Fourvière.

Le 8 décembre 1856, fête de l'Immaculée Conception et jour de la fête du sanctuaire, Mgr de Brésillac et ses compagnons montent au sanctuaire pour accomplir cet acte important.

Le Fondateur ne parle pas de cet événement dans son journal et il ne présente pas non plus la liste avec les noms des participants, mais dans une lettre au Cardinal Barnabò, du 13 décembre suivant, il écrit :

> « …Je crois utile de vous faire savoir que le jour de l'Immaculée Conception, nous sommes allés, au nombre de sept, offrir notre entreprise à la Sainte Vierge, aux pieds de son image vénérée sur la colline de Fourvière. Là, nous avons renouvelé la résolution de nous vouer entièrement à l'œuvre des Missions Africaines, et nous désirons, si la Sacrée Congrégation le permet, dater l'existence de notre Société du 8 décembre 1856 »[99].

---

[98] Il s'agit de la lettre du Cardinal Fransoni du 29 février 1856.

[99] Lettre au Cardinal Barnabò, 13 décembre 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, Vol. 5, 1848-1857, 1166ss. Copie: AMA 2 C 19, 19-20.

Nous ne connaissons pas les détails de cette cérémonie qui nous semble s'être déroulée dans la simplicité et la discrétion. [100] Cependant, la *Gazette de Lyon* parle de cet événement :

> « Au milieu de la foule compacte d'ecclésiastiques et de fidèles qui se pressaient hier dans le sanctuaire de N. D. de Fourvière, nous avons remarqué les membres des Missions Africaines. Mgr de Marion Brésillac fondateur de cette œuvre a célébré la messe à 8 heures. Sa Grandeur était assistée de deux prêtres, de trois jeunes ecclésiastiques et d'un frère laïque qui se sont déjà unis à lui pour la grande entreprise qu'ils venaient mettre sous la protection de la Vierge. Nous avons confiance qu'une œuvre si intéressante, si apostolique et si française sera protégée et bénie du Ciel »[101].

Dans la lettre au Cardinal Barnabò, après avoir communiqué la nouvelle du 8 décembre, Mgr de Brésillac écrit : « J'ai avec moi deux prêtres, trois jeunes ecclésiastiques et un frère ».

Avec lui cela fait sept personnes qui pourraient être les mêmes réunies aux pieds de la Vierge Marie pour l'acte de consécration. Les deux prêtres sont M. Planque et M. Reymond, les trois ecclésiastiques sont M. Alba, M. Genin et M. Garnier ou M. Régis[102], le frère est M. Jean-Baptiste. Un sous-diacre du séminaire de Lyon est déjà reçu et il doit arriver. Le cardinal archevêque lui a donné la permission de laisser le diocèse. Mgr de Brésillac attend toujours les trois diacres de Grenoble.

Pendant son séjour à Lyon, Mgr de Brésillac continue la prédication en faveur de la SMA. Il met une attention particulière aux relations avec les dirigeants de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Le 3 décembre, fête de Saint-François Xavier, il est invité à donner le sermon en faveur de la propagation de la foi.

---

[100] Le Père Planque, 34 ans plus tard, évoquant cet événement auquel il participait, dira : « J'étais à ses côtés ; le spectacle n'était grandiose que par la foi et la confiance de notre vénéré fondateur ». Il ajoute : « Nous étions avec lui deux prêtres et deux ou trois séminaristes ». D'après : Planque, Sermon pour la fête de l'Immaculée Conception 1890, AMA 2 B 20. Aussi : *Echo de Fourvière*, n° 1409, 13 décembre 1890.

[101] Gazette de Lyon, 9 décembre 1856.

[102] Au mois de décembre, Mgr de Marion Brésillac parle de la présence à la maison de M. Régis (Lettre du 28 décembre 1856) et de M. Garnier (Lettre du 30 décembre 1856) : nous ne savons pas lequel des deux était à Fourvière le 8 décembre. Cf. Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 55. Lettre à M. Planque, 28 décembre 1856. AMA 2 F 1, 274-275.

12. L'année 1856 : une année de fondation

Nous arrivons à la fin de l'année 1856 que nous considérons comme un temps de fondation de la SMA par les choix, les activités, les documents, les événements, les témoignages qui l'ont accompagné.

Cela s'est vérifié pour Mgr de Brésillac depuis son séjour à Rome, avec ses contacts à la Propagande, jusqu'au séjour en France, avec ses relations, ses voyages, ses prédications. De l'idée entendue à la Propagande de former une société de missionnaires, il est venu à la mise au point d'une société avec une nature, un but, un style, un charisme particuliers. De l'élaboration de textes de fondation, comme la Notice, le Sermon pour l'œuvre et les *Articles Fondamentaux*, il est passé à la recherche d'une reconnaissance et d'un soutien officiels ; de l'engagement fatiguant et plein d'imprévus dans ses tournées d'animation missionnaire, à l'engagement pour l'acquisition d'une maison, l'édification d'une communauté, la recherche des aspirants. De la lecture de son expérience missionnaire personnelle, il est parvenu au discernement pour avoir une société et des ouvriers de qualité ; et de la recherche intelligente et prévoyante de moyens humains et matériels, à la volonté de consacrer son œuvre à la Vierge Marie, Reine des apôtres, comme gage pour une société située sur un fondement stable et sûr : tout cela entrepris avec dignité et conscience de faire quelque chose selon la volonté de Dieu pour la mission en Afrique et, en particulier, au Dahomey.

CHAPITRE 14

LES DÉBUTS DE LA SMA ET L'ATTENTE D'UNE MISSION

(1857)

I. LA PREMIÈRE TOURNÉE DE 1857

Dans les derniers jours de décembre 1856, Mgr de Brésillac commence une nouvelle tournée pour faire connaître son œuvre et trouver les collaborateurs et l'argent nécessaire à son développement. Il laisse à la maison le Père Planque avec trois aspirants.

Accompagné par M. Reymond, il part de Lyon le 19 décembre pour Dijon et, le dimanche 20, il prêche à la cathédrale. Il poursuit pour Sens où, pour la fête de Noël, il officie pontificalement la messe de minuit. Il prêche pour son œuvre le jour suivant.

1. L'arrivée et le séjour à Paris

1.1. Chez une famille accueillante

Le samedi 27, Mgr de Brésillac part pour Paris, où il est reçu par la famille Alphonse Blanchet qu'il avait connue à l'occasion de son séjour à Rome. C'est chez cette famille qu'il logera pendant ses séjours à Paris. Sur ces séjours nous avons un témoignage intéressant venant de Mlle Blanchet :

> « A Paris, Mgr logeait chez mes parents, 31 rue de Londres, allant et venant de là dans les diocèses voisins. C'est là que nous le connûmes dans l'intimité de la vie de famille. Il disait la sainte messe généralement à la paroisse de la Trinité. Plusieurs fois durant ses séjours rue de Londres, Mgr fut invité à officier pontificalement dans diverses églises. Il présida ainsi la fête patronale de Saint-Sulpice, celle de la Trinité, et dans cette même paroisse il célébra la messe de minuit à Noël 1856. (…).
>
> Ses journées à Paris se passaient en courses et démarches plus ou moins réussies pour les affaires de l'Œuvre en préparation, tantôt dans les paroisses ou dans les ministères ou chez des particuliers. Mgr avait

aussi des relations de famille ou d'amis à Paris. Son temps était bien rempli et non sans ennuis et misères, mais sa patience et sa douceur étaient inaltérables.

Lorsqu'il avait rencontré des difficultés ou des hostilités, il se contentait de dire doucement: Santa Pazienza! Enfin, tout cela se retrouvera au jugement de Dieu!

Chaque soir, rue de Londres, on se retrouvait à la table de famille, chacun et Mgr tout le premier racontant l'emploi de sa journée; il prenait intérêt à tout ce qui nous intéressait, et sa conversation était plutôt gaie, quelquefois avec quelque malice sur les femmes qui se défendaient de leur mieux. (…).

Généralement, le soir, Mgr faisait sa petite partie de piquet avec mon père, pendant que nous travaillions autour de la table, et que son secrétaire, l'abbé Reymond, à genoux au coin de la table de piquet, sculptait avec son couteau dans une bûche de bois brut un joli bénitier ou quelque autre objet, car il était vraiment artiste. Mgr, tout en jouant, le regardait faire, donnant un conseil, une louange ou une critique, toujours fort aimablement et gaiement.(…).

Mgr fut aussi accompagné à son dernier séjour par le jeune abbé Riocreux qui avait encore des allures et une gaieté d'enfant, s'amusant d'un rien et riant de si bon cœur. Mgr aimait la jeunesse et traitait le jeune abbé un peu en enfant gâté. Ces deux abbés, si différents d'âge et de nature, étaient tous deux très aimables et de saints prêtres tout dévoués à Mgr et à son œuvre.(…)

Dans ces réunions de famille, il était bon, aimable, simple et gai, suivant les jeux des enfants, partageant même les parties de petits jeux de la jeunesse, et conservant toujours sa dignité et sa douce sérénité que rien ne troublait. Aussi s'attachait-il tous les cœurs !

Le sien était fort sensible à tous les procédés. Pour les bons, il gardait grande reconnaissance; pour les mauvais, après son appel à la Santa Pazienza, il n'en parlait plus. D'un mot aimable, il donnait un pieux conseil, et d'une anecdote tirait un bon enseignement. (…).

Je ne parle pas de ce que fut pour nous Mgr lors de la mort de mon Père, qui nous fut enlevé en quelques jours en octobre 1857; ce sont des souvenirs trop personnels. Mais je puis dire que ce saint évêque était un incomparable ami aux jours de la douleur »[1].

---

[1] Mlle Blanchet, *Souvenirs de 1856 à 1859,* AMA 2 F 8, 865-870. Aussi : Marion Brésillac, *Documents de mission et de fondation*…, op. cit., 273-274, note n° 59, extraits.

1.2. Un programme réduit

Le 3 janvier 1857, l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, est assassiné à l'église de Saint-Etienne du Mont et Mgr de Brésillac, dès qu'il connaît la nouvelle, va à l'archevêché prier pour le défunt ; il est de bon conseil dans le moment de confusion qui s'ensuivit. Cet événement conditionne son séjour à Paris. Il avait pensé pouvoir faire en cette ville ce qu'il faisait ailleurs pour son œuvre : mais on ne lui donne pas la permission de prononcer des sermons de charité. Il assure cependant quelques prédications et il est invité à participer à certaines solennités.

Le dimanche 4 janvier 1857, le Fondateur prêche à Versailles et il est content de revoir et saluer les Frères Capucins qui l'avaient accueilli dans un moment critique de sa vie.

Le mercredi 7, il célèbre la messe et préside le salut du Saint-Sacrement chez les Pères du Saint-Sacrement. Il a été invité par leur fondateur, Saint-Pierre-Julien Eymard à l'occasion d'un triduum pour inaugurer l'exposition solennelle de l'Eucharistie[2].

Le curé de Saint-Sulpice, M. Hamon, devient un ami de Mgr de Brésillac, il l'invite plusieurs fois dans son église et il accepte qu'on puisse s'adresser à lui au sujet des Missions Africaines.

Mgr de Brésillac reçoit à Paris une lettre, du 18 janvier, de Mgr de Bonnechose, ancien évêque de Carcassonne et maintenant évêque d'Evreux, qui accepte de le recevoir chez lui. Les deux évêques s'étaient rencontrés auparavant, mais le Fondateur, au début, ne s'était pas présenté comme évêque.

> « Mgr de Bonnechose croyait avoir affaire à un simple missionnaire. Il dit : - Je ne connais pas ce Mgr de Brésillac. Il fonde une œuvre pour les Missions d'Afrique et il appartient à mon ancien diocèse. On dit que c'est un brave homme…et je voudrais lui remettre une aumône, mais où lui adresser cela ? - Ici même, et à lui-même, répondit l'évêque de Pruse en tendant la main. – Je ne le croyais pas si jeune, dit en souriant Mgr de Bonnechose. Voilà mille francs et venez prêcher dans ma cathédrale. Ce qui fut fait »[3].

---

[2] D'après la lettre du P. Henri Evers Postulateur au P. J. Guérin Procureur SMA, du 24. 2. 1957. AMA 180/57-11/012.3-1957. L'auteur affirme : « Cela semblerait indiquer que les deux Fondateurs étaient en relation d'amitié ». Cf. aussi : Semaine Religieuse de Paris, T VII, n. 164, 4 janvier 1857, 22.

[3] D'après Mgr de Brésillac à Mme Blanchet. Texte recueilli par Ravoux V., SMA, chez Mlle de Saint-Germain, amie de Mlle Bathilde de Brésillac (+1909) elle-même amie de Mme Blanchet. AMA 440/77, 11/012.5.

1.3. Un comité de soutien

Pendant qu'il est à Paris, Mgr de Brésillac constitue un comité de soutien pour son œuvre. Il se fait aider en cela par Mme Blanchet et ses filles et par des dames en condition d'aider économiquement les Missions Africaines. Parmi ces dames nous trouvons Mme Ozanam, la mère d'Antoine-Fréderic Ozanam[4].

Dans son journal, Mgr de Brésillac rapporte que le Père Pététot de l'Oratoire et Mgr de Ségur

> « ont semblé prendre quelque intérêt à mon œuvre et vouloir se donner quelques mouvements pour la faire réussir. Puisse le Seigneur leur inspirer du zèle. Je n'ose pas cependant compter encore beaucoup sur leur active coopération »[5].

Le Père Louis-Pierre Pététot (1801-1887), ancien curé de Saint-Roc à Paris, en 1852, soucieux de l'éducation du clergé et d'une réconciliation entre science et religion, avait fondé, avec d'autres prêtres, l'Oratoire de l'Immaculée Conception dans la ligne de celui de Saint-Philippe Neri et du Cardinal de Bérulle ; il en était devenu le supérieur.

Mgr Louis-Gaston de Ségur (1820-1881), un prélat devenu aveugle, était une grande figure d'apôtre et une importante personnalité spirituelle de son temps dans le milieu parisien. Le Fondateur de la SMA l'avait rencontré chez les Capucins de Versailles. Ce prélat n'accepta pas d'être le président effectif du comité des dames de Paris, mais il accepta d'en être le président honoraire et de manifester de la sympathie pour les Missions Africaines.

Avec le comité de dames zélatrices à Paris et d'autres comités qu'il voulait lancer ailleurs dans des villes importantes, Mgr de Brésillac suivait l'usage de son temps. En effet, en parcourant les journaux de l'époque, surtout en période d'hiver, on trouve très souvent annoncés des sermons de charité suivis de quêtes.

1.4. Des contacts avec les MEP

---

[4] Antoine-Fréderic Ozanam, né à Milan en 1813 et décédé à Marseille en 1853, professeur d'université, fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul, a été béatifié par le Pape Jean-Paul II en 1997.

[5] Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit., 57.

Pendant son séjour à Paris, Mgr de Brésillac va rendre visite à quatre messieurs des Missions Étrangères. Il reçoit des nouvelles de l'Inde, dont certaines lui donnent quelques espoirs par rapport à l'amélioration de la situation qu'il avait laissée.

Au début de février, il répond à Mgr Bonnand pour lui dire qu'il est très content de recevoir ses lettres et d'avoir des nouvelles de l'Inde. Il le félicite pour la future réunion de 1860 à Hong Kong. Elle pourra faire du bien aux missions et à la Société des Missions Étrangères :

> « …Je me réjouis de voir que cette réunion des vicaires apostoliques, pour laquelle on m'a jeté la plus grosse pierre, est enfin reconnue nécessaire. Ainsi, j'ai la ferme confiance que, peu à peu, on reconnaîtra utile tout ce que je demandais pour la prospérité des Missions Étrangères et pour les progrès de notre sainte religion dans l'Inde… »[6].

Mgr de Brésillac demande ensuite à Mgr Bonnand de bénir l'entreprise qu'il est en train de réaliser et il précise :

> « J'ai tâché de faire qu'elle ne puisse nuire à aucune de celles qui sont actuellement fondées pour la grande œuvre de l'évangélisation. L'Afrique est tellement grande et si peu chrétienne qu'il y a malheureusement place pour beaucoup de monde, et en prenant les lieux les plus abandonnés, j'espère qu'il n'y aura pas à craindre des conflits de juridiction ou autres »[7].

2. L'abbé Adolphe Papetard

En ce mois de janvier, Mgr de Brésillac reçoit l'offre de collaboration de M. Papetard, connu à Rome, et qui a le don de faire des bonnes collectes d'argent. Auparavant, il avait déjà demandé son aide, mais il était occupé à aider Mgr Augustin Blanchet évêque de Nesqualy dans l'Oregon, en Amérique du Nord.

L'abbé Papetard n'a pas intention de faire partie de la SMA. Il veut l'aider comme affilié. En janvier, il rencontre Mgr de Brésillac, qui lui donne une lettre d'introduction[8]. Il lui manifeste l'intention d'aller quêter dans le Nord de l'Italie et aussi en Hongrie et en Pologne.

---

6 Lettre à Mgr Bonnand, 4 février 1857. AMEP Vol. 1000 P, 975-982.

7 Ibid.

8 Lettre à M. Papetard, 20 janvier 1857. AMA 2 F 1, 292-293.

Adolphe Papetard, était né en 1808 à Pierry, dans le diocèse de Chalons sur Marne. Fils d'un colonel, il avait suivi la carrière de son père en devenant lieutenant en 1834 et capitaine en 1837. Il était catholique, mais indifférent du point de vue religieux. Pour faire plaisir à sa mère, il avait accepté de porter la médaille miraculeuse de la Sainte Vierge.

En 1837, Adolphe Papetard participe au siège de Constantine ; il est atteint à la poitrine par une balle et reste sans connaissance. Quand il reprend connaissance, il découvre que la balle avait percé son uniforme, mais avait été arrêtée par la médaille miraculeuse, et l'image de Notre Dame se retrouvait imprimée en creux sur le bout aplati de la balle.

La campagne terminée, le capitaine Papetard retourne à Paris. Un jour, au cours d'une promenade, il profite de l'église de Notre-Dame des-Victoires pour s'abriter de la pluie. Il a ainsi l'occasion d'entendre le sermon de l'abbé Desgenettes sur les faits extraordinaires dus à la médaille miraculeuse. Le capitaine sent le besoin d'aller raconter au prédicateur son histoire de Constantine. Ce dernier, qui était appelé « le saint abbé », en profite volontiers pour le convaincre à changer de vie et à se confesser.

Par la suite, Adolphe Papetard quitte le service militaire en 1838, entre au Séminaire Romain en 1841 et il est ordonné prêtre en 1845 à Rome. Il demande et il obtient de devenir vicaire de l'abbé Desgenettes à Notre-Dame des Victoires[9].

3. Avec le supérieur général des Spiritains

Pendant son séjour à Paris, Mgr de Brésillac entre en contact avec le Père Schwindenhammer, supérieur des missionnaires qui sont en charge du vicariat apostolique des Deux Guinées.

D'abord il était parti le rencontrer le jour suivant son arrivée à Paris, le 28 décembre, pour se faire connaître et pour avoir des renseignements sur son projet pour une mission au Dahomey. Par la

[9] Cf. Douau, N., *Mission en Afrique. Biographies – Missions Africaines,* 1963, Chanly, pro manuscripto. Cahier 2, 187 ; Gantly, P., *La voix qui t'appelle*, op. cit., 276-278. L'abbé Papetard restera au service des Missions Africaines jusqu'à sa mort en 1877. Sa médaille est conservée parmi les souvenirs aux AMA.

suite, intervient un échange de lettres qui précise le point concernant la mission dans le golfe de Guinée et les rapports entre les deux sociétés.

Le supérieur général des Spiritains fait connaître à Mgr de Brésillac l'opinion de Mgr Kobès le concernant. Mgr Kobès devait répondre à la lettre que la Propagande lui avait envoyée au mois de janvier au sujet du projet du Fondateur de la SMA pour le Dahomey.

A la mi-mars, de Dakar où il réside, Mgr Kobès avait écrit au supérieur général :

> « Je n'aurai pas le temps d'écrire ma lettre à Rome avant le départ du navire. Je pense répondre que Mgr de Brésillac fera mieux d'aller à Sierra Leone et qu'il devra avoir des missionnaires religieux pour faire une œuvre solide»[10].

Mgr Kobès exprimera la même pensée dans la lettre à la Propagande :

> « …la mission qui me paraît la plus digne d'intérêt, la plus facile à commencer, est celle de Sierra Leone. Je reçois tous les jours plusieurs demandes de missionnaires pour cette colonie. Je viens de recevoir une nouvelle réclamation de M. le consul d'Espagne et de Portugal, résidant à ce poste »[11].

4. La conclusion de la tournée

Dans l'ensemble, le séjour à Paris n'est pas considéré trop fructueux par Mgr de Brésillac qui, à la mi-février, avec le Père Reymond, quitte la ville pour aller à Pamiers, via Toulouse, et bénir le mariage d'une cousine. Il avait accepté d'y aller à condition qu'on lui paye le voyage [12].

Une fois le mariage béni le mercredi 18 février, Monseigneur en profite pour aller saluer ses parents à Castelnaudary. Le samedi 21, il reprend le chemin de Carcassonne en direction de Lyon où il arrive

---

10 Lettre du P. Schwindenhammer, 29 décembre 1856. AMA 2 F 8, 931.

11 APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1060-1061.

12 Lettre à M. Planque, fin janvier 1857. AMA 2 F 1, 289-291. Il s'agit du mariage entre Henri Pierre cousin de Meauvesin, de la famille de la grand-mère paternelle, et de Felicie Subra Duquier, fille de Jacques et de Victoire de Marion Gaja, sœur de la maman de Mgr.

régulièrement. Il désirait retourner dans sa petite communauté, même si les contacts entre lui et le Père Planque étaient fréquents.

II . LES DÉBUTS DE LA SMA A LYON

1. Le choix et la formation des aspirants

Pour Mgr de Brésillac une préoccupation très importante concerne les aspirants présents à la maison de Lyon et ceux qui demandent d'y entrer.

En général, le Fondateur, même au début de son œuvre et même avec l'urgence de présenter à la Propagande une société déjà consolidée, ne cherche pas le nombre, mais la qualité des futurs missionnaires. Pour cela, quand quelqu'un se présente, il cherche à se renseigner sur son compte, à le rencontrer, à exclure les cas d'individus qui ne sont pas clairs sur les motivations profondes de leur choix. Dans ses lettres au Père Planque, nous trouvons les indications qu'il donne sur ce point.

Au sujet de M. Alba, du diocèse de Carcassonne, Mgr de Brésillac écrit à M. Arnal pour avoir des renseignements sur son cas, qui l'a conduit à quitter le séminaire et à frapper à plusieurs portes. Il craint chez lui l'inconstance ou, au moins, la légèreté[13].

Aux deux prêtres qui se sont offerts, il a écrit pour avoir des renseignements plus amples sur leur cas. Il note à leur propos :

> « Encore quelques prêtres qui se présentent, mais ils ne me paraissent pas d'une vocation purement surnaturelle. Je leur ai écrit de s'examiner encore devant Dieu »[14].

Pour celui qui lui a répondu, il veut connaître ses antécédents et il s'informe auprès du supérieur du grand séminaire de son diocèse.

Peu après, le Fondateur renseigne le Père Planque sur le prêtre du diocèse d'Autun, dont il lui a déjà parlé. Il affirme que les renseignements pris auprès du supérieur du grand séminaire sont passablement bons et il l'accepte, malgré son âge. Il a 42 ans : il s'agit de M. Bresson[15].

Au mois de juin, Mgr de Brésillac signale au Père Planque la disponibilité de M. Courboulis, un gendarme de la garde impériale. Il

---

13 Lettre à M. Arnal, 29 août 1856. AMA 2 F 1, dans l'enveloppe au début.

14 Lettre à M. Planque, 17 janvier 1857. AMA 2 F 1, 295-296.

15 Lettre à M. Planque, 3 février 1857. AMA 2 F 1, 301-303.

écrit à son sujet : « Il paraît être intelligent et de bonne volonté. Espérons que nous serons plus heureux qu'avec le jeune Genin »[16].

Le Fondateur désire aussi que les nouveaux aspirants trouvent un bon climat dans la maison, afin que leur insertion se réalise dans les meilleures conditions :

> « Quant à M. Lacôte et à l'autre prêtre, je voudrais bien les recevoir mais le moment est-il venu ? Si l'esprit de la maison était plus calme et plus régulier, je n'hésiterais pas. Mais dans l'état actuel des choses ? »[17].

Mgr de Brésillac a le souci de rechercher la qualité des futurs missionnaires qui se trouvent déjà à la maison de Lyon. En décembre 1856, il écrit à ce propos :

> « La famille est encore petite, il est vrai, mais elle grandira avec la grâce de Dieu, pourvu que nous-mêmes nous soyons fidèles à cette grâce et ne nous laissons jamais décourager. Figurons-nous que nous aurons fait une chose bien agréable à Dieu si, dans dix ans nous sommes parvenus à ouvrir une nouvelle mission. L'essentiel n'est pas que nous soyons d'abord très nombreux, mais que nos jeunes gens aient un bon esprit et un parfait dévouement à notre œuvre »[18].

Au même moment, quand un des aspirants, M. Régis, a un comportement pas satisfaisant, il écrit :

> « Il me semble que, si après quelque temps, il est probable qu'il ne persévèrera pas, il ne faut pas le garder. Pour cela, il faut saisir deux ou trois occasions où il se trouvera en faute, et lui dire, très amicalement et sans grands reproches, à quelles conditions il peut rester chez nous »[19].

Deux jours après, Mgr de Brésillac écrit à propos d'un autre aspirant :

> « Il me paraît évident que M. Garnier n'est pas fait pour nous. Si vous le croyez ainsi vous-mêmes, de façon à ce qu'il n'y ait pas d'espoir de changement quand il saura que nous sommes très déterminés à ne pas garder des sujets qui ne sont pas pleinement dévoués à notre œuvre, vous pouvez lui dire purement et simplement de se retirer.(…). Je le

---

16 Lettre à M. Planque, 12 juin 1857. AMA 2 F 1, 323-324.

17 Lettre à M. Planque, 29 juin 1857. AMA 2 F 1, 329-332.

18 Lettre à M. Planque, 28 décembre 1856. AMA 2 F 1, 274-275.

19 Ibid.

répète, il importe peu que dès le commencement nous soyons nombreux, mais il ne nous faut que des hommes dévoués »[20].

A la même occasion, devant les difficultés qui pourraient porter au découragement, le Fondateur écrit au Père Planque :

> « Et nous, bien cher M. Planque, gardons-nous de nous décourager. Ce sont les épreuves du moment, celles de la création, qui valent bien celles du ciel brûlant des tropiques et qui n'en seront pas, j'espère, moins méritoires »[21].

2. La vie à la première maison SMA

Quand il écrit au Cardinal Barnabò et lui donne la nouvelle de la naissance officielle de la SMA, Mgr de Brésillac ajoute quelques renseignements sur la vie de sa première communauté :

> « La marche de notre établissement est en tout celle d'un séminaire. Nous vivons en communauté ; les exercices sont réglés ainsi que les heures d'études, tant pour les jeunes clercs que pour les prêtres. Il ne m'a pas été difficile de mettre la maison sur ce pied, parce que M. Planque, que j'emploie comme directeur de la maison, est un ancien directeur du séminaire, qui professait la philosophie l'an passé au séminaire d'Arras. L'autre prêtre, M. Reymond, est un homme doué de qualités très remarquables et qui fera, ne j'en doute point, un excellent missionnaire »[22].

Pendant ses tournées, le Fondateur est renseigné par le Père Planque sur la vie de la maison et il lui donne les indications nécessaires pour sa bonne marche.

Il est d'accord que le Père Planque ait accepté de célébrer la messe de six heures le dimanche à la paroisse de Saint-Irénée. Il considère comme une bonne chose de se rendre utiles.

Le Fondateur est content de la lettre du Père Planque, du 14 janvier 1857

> « parce qu'elle me fait espérer qu'il y aura dorénavant unité de vues et de sentiments dans les compagnons de notre entreprise. Je bénis

---

20 Lettre à M. Planque, 30 décembre 1856. AMA 2 F 1, 278-279.

21 Ibid.

22 Lettre au cardinal Barnabò, 13 décembre 1856. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, Vol. 5, 1848-1857, 1166ss.

d'ailleurs le ciel qu'il vous a donné, à un très grand degré, l'esprit de notre œuvre. Sans vous, je serais encore à me demander si le Seigneur veut le succès de mon entreprise. Mais, tout le reste allât-il mal, pourvu que le Bon Dieu nous donne, à vous et à moi, l'esprit de patience et de persévérance, plus tôt ou plus tard, nous aboutirons à créer quelques nouvelles missions en Afrique, ce qui vaut bien la vie d'un homme »[23].

Mgr de Brésillac fait ces considérations sur le Père Planque à cause aussi de l'intention de ce dernier d'entreprendre une recherche sur les pays de l'Afrique réellement évangélisés. Il lui écrit à ce propos :

« Il vous sera difficile d'avoir de suite tous les renseignements voulus, mais vous perfectionnerez peu à peu la partie statistique et, en attendant, cela pourra nous être très utile et en temps voulu, cela sera peut-être à faire voir à la S.C. de la Propagande. Je vous engage donc fortement à vous occuper de ce travail »[24].

Le Fondateur donne son avis sur les chants à la maison pour dire qu'il lui semble bien difficile de chanter les offices n'étant que quatre, en comptant le frère. Il considère une bonne chose que les frères laïques apprennent à chanter.

Au sujet de la conférence ou d'une autre intervention qui la remplace, Mgr de Brésillac dit au Père Planque de faire comme il le croit bon, mais il ajoute : « Souvenez-vous qu'étant si peu nombreux, il ne faut pas trop fatiguer vos élèves »[25].

Quand le Père Planque lui parle des difficultés causées par des nouveaux arrivés, Mgr de Brésillac écrit :

« J'ai reçu vos deux dernières lettres, mon cher M. Planque, et j'avoue qu'il faut absolument viser à ce qu'un esprit de plus grande condescendance et de plus grande simplicité règne dans la maison. Il serait ruineux, pour l'avenir de notre œuvre, si chaque nouveau venu pouvait dire ouvertement tout ce qui lui passe par la tête, juger, trancher, sans égard pour ceux qui seront chargés de quelques fonctions.(…).

Vous voyez que je pense là-dessus comme vous. Seulement, surtout dans le commencement, usons de notre côté de beaucoup de douceur et de patience pour mener à bien ce qu'il y a d'imparfait, sans porter au découragement ceux qui ont d'ailleurs bonne volonté de concourir au succès de l'œuvre »[26].

---

23 Lettre à M. Planque, 17 janvier 1857. AMA 2 F 1, 295-296.
24 Ibid.
25 Ibid.
26 Lettre à M. Planque, 29 juin 1857. AMA 2 F 1, 329-332.

Devant le cas d'un aspirant qui a des limites de caractère et qui, à cause de l'âge et de ses habitudes, peine à se corriger sérieusement, le Fondateur rappelle au Père Planque qu'il s'agit d'un prêtre, de quelqu'un qui a quitté une paroisse pour devenir missionnaire. Cela « doit nous engager à ne l'abandonner que s'il est absolument incorrigible ». Il va écrire lui-même au prêtre en question et il demande au Père Planque de juger de l'impression que sa lettre fera sur lui, et de faire cela avec le Père Reymond

> « et, si l'un ou l'autre vous croyez sérieusement qu'il ne puisse pas faire pour notre œuvre, écrivez-le-moi ensemble. Faites cela devant Dieu, comme en conseil, et vous m'écririez le résumé de vos motifs et de votre opinion. Mais, je le répète, ne désespérons pas de la correction d'un homme, tant qu'il lui reste une voie de conversion »[27].

Dans le programme de la maison est prévue aussi la retraite annuelle et le Fondateur le rappelle au Père Planque en des termes qui montrent son amour pour les décisions prises ensemble :

> « Veuillez voir ensemble, dans une conversation de récréation, quelle époque serait convenable pour faire ensemble notre retraite annuelle après mon retour »[28].

Quand, avant toute prévision, il dispose de l'argent nécessaire à payer entièrement l'achat de la maison, Mgr de Brésillac se sent soulagé et écrit ainsi à son premier collaborateur :

> « Maintenant, mon bien cher M. Planque, que grâce à Dieu nous allons être en dehors du plus grand ennui du côté du matériel, il faut absolument que nous travaillions à créer l'esprit qui doit dominer dans notre congrégation. Commençons par nous-mêmes, en adoptant l'esprit de grande condescendance sur les défauts d'autrui, mais sans faiblesse cependant, et sans laisser croire que la douceur, dont nous ne voulons

---

27 Ibid.

28 Lettre à M. Planque, 5 juillet 1857. AMA 2 F 1, 333-334.

pas nous départir, transige avec les principes qui, seuls, peuvent maintenir le bon ordre »[29].

[29] Lettre à M. Planque, 13 juillet 1857. AMA 2 F 1 335-336.

3. L'état actuel de l'œuvre des Missions Africaines

Pour son activité d'animation missionnaire en France, Mgr de Brésillac fait imprimer l'*Exposé de l'état actuel de l'œuvre des Missions Africaines* [30]. Il s'agit d'un feuillet où, comme il avait fait auparavant avec la *Notice*, il fait l'historique de la fondation de son œuvre qui veut être une réponse aux besoins actuels de la mission en Afrique. Non seulement le Seigneur invite à aller et à instruire toutes les nations, mais existent des circonstances qui demandent d'aller sans retard en Afrique:

> « Sans parler en effet du mahométisme, qui gagne chaque jour du terrain et qui menace d'envahir toute la population indigène, nous pourrions être prévenus par des hommes qui n'ont en vue qu'une civilisation purement naturelle ou par nos malheureux frères dévoyés par l'hérésie, au grand préjudice de l'avenir religieux de ces peuples »[31].

Ensuite, Monseigneur parle de la présence de puissantes compagnies qui s'organisent pour l'exploration de l'Afrique Centrale afin

> « d'y écouler de plus en plus nos produits, d'y fixer des colons, d'y établir de nouveaux comptoirs, en même temps qu'ils s'efforcent d'engager des Noirs de bonne volonté, afin de les conduire dans les colonies où la culture et l'industrie manquent de bras »[32].

Le Fondateur considère comme regrettable de voir qu'on a perdu des bonnes occasions de s'introduire par ce moyen dans les contrées africaines. Pour de telles missions, dit-il, il faut la force de l'association. L'Eglise a déjà des sociétés de missionnaires,

> « mais à des besoins nouveaux il faut de nouveaux dévouements. L'Afrique, dans ses rapports avec l'Europe, entre dans une phase nouvelle ; il est donc à désirer qu'une société de missionnaires soit toujours prête à répondre aux besoins du moment »[33].

Mgr de Brésillac pense que les sociétés missionnaires existantes en son temps ne peuvent pas répondre à ce besoin : ou parce qu'elles ont une spécialité, comme les Missions Étrangères de Paris qui assurent

---

30 De Marion Brésillac, *Exposé de l'état actuel de l'œuvre des Missions Africaines*, Imprimé chez Girard et Josserand, Lyon, 1857, 4 p. Publié dans « Gazette de Lyon » du 25 avril 1857 et dans « Univers », du 26 avril 1857.

31 Ibid., 1-2.

32 Ibid., 2.

33 Ibid.

l'évangélisation des Indes Orientales, ou parce que, comme sociétés religieuses, elles doivent répondre à des besoins en Europe : par conséquent elles ne peuvent pas toujours ouvrir des nouvelles missions .

> « On a donc pensé qu'un établissement de missionnaires qui seraient spécialement destinés aux lieux les plus abandonnés de l'Afrique pourrait, sinon répondre à tous les besoins, du moins remplir une partie de cette grande lacune »[34].

L'Afrique est tellement grande qu'une seule société de ce genre ne peut pas suffire « au développement que les missions doivent nécessairement prendre dans ces contrées ».

La France possède l'Œuvre de la Propagation de la Foi, qui, « politiquement parlant, est destinée à avoir une immense action en Afrique » : elle ne peut pas rester indifférente devant le besoin de l'évangélisation de ces peuples. Ces considérations conduisent Mgr de Brésillac à prendre,

> « sur le tombeau des Apôtres la résolution de fonder l'établissement des Missions Africaines, ainsi nommé » dit-il « non point que nous ayons la prétention d'embrasser toute l'Afrique, mais parce que nos missionnaires auront pour spécialité l'Afrique, et surtout les lieux où il n'y a pas actuellement d'ouvriers apostoliques »[35].

Le Fondateur répond par la suite à l'objection concernant l'aide que les Missions Africaines devraient recevoir de l'Œuvre de la Propagation de la Foi : il affirme que cette Œuvre aide seulement les missions déjà existantes, mais non les œuvres qui préparent en Europe ce qui est nécessaire aux missions. Pour cela il a besoin de l'aide financière. Ensuite, il écrit :

> « En résumé, l'œuvre des Missions Africaines répond à un besoin du moment. Les missionnaires dévoués ne manqueront pas. Plusieurs se sont déjà unis à nous ; d'autres se présentent que nous sommes obligés d'ajourner, faute de moyens suffisants.(…). L'œuvre des Missions Africaines est fondée ; elle n'aura qu'à prendre le développement que Dieu voudra, selon que nous correspondrons mieux à sa grâce »[36].

---

34 Ibid.

35 De Marion Brésillac, *Exposé*…, op. cit., 3.

36 Ibid., 4.

III. DEUXIÈME TOURNÉE : DANS LE CENTRE-OUEST

Le 30 avril, avec le Père Reymond, Mgr de Brésillac quitte Lyon pour une autre tournée de prédication et de quêtes pour son œuvre. Elle lui permet de toucher un bon nombre de localités. Dans son journal, il fait un petit compte-rendu de ses voyages, de ses rencontres et de ses résultats qui, en général, sont jugés par rapport à l'accueil de l'évêque et des prêtres, par l'organisation de sa visite, par le nombre de fidèles au sermon et par le montant de la quête.

De Lyon, le Fondateur et son collaborateur arrivent à Mâcon et ils continuent après pour Beaume, Autun, Charolles, Paray-le-Monial, Moulins, Clermont-Ferrand, Riom, Nevers, Bourges, Issodum, Châteauroux, Argenton, Vierzon, Orléans. Le 2 juin, le Fondateur arrive à Paris, où il fait une halte de quelques jours.

Pendant le voyage, le 12 mai, en arrivant à Clermont-Ferrand, il apprend que le sermon est annoncé à l'église Notre Dame du Port : cela lui fait plaisir parce qu'il a une vénération particulière pour les sanctuaires et les églises dédiées à la Vierge Marie. A Clermont, il reçoit l'hospitalité des Pères Capucins où se trouve son ami, le Père Dominique, comme gardien. « Les bons pères se sont montrés comme toujours bien aimables à notre égard. Le clergé que j'ai à peine vu, m'a beaucoup plu »[37].

Quand il se trouve à Riom, Mgr de Brésillac est invité à recevoir la profession d'une religieuse au monastère de la Visitation. Il s'agit de sœur Marie-Hélène Sahut et l'événement se passe le 14 mai 1857. Dans les documents du monastère nous trouvons ce témoignage :

> « La veille de ce grand jour, descendait à notre paroisse de N.D. du Marthuret Monseigneur de Marion Brésillac, des Missions Africaines de Lyon, qui se préparait à partir pour son lointain diocèse d'Afrique. Invité le soir même par Monsieur notre Aumônier à venir présider le lendemain une cérémonie à la Visitation, il accepta avec un saint

[37] Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 60.

empressement, regardant comme une bénédiction sur ses œuvres l'offrande de cette douce victime à son Dieu »[38].

Pendant la tournée, pour la visite à Blois, Mgr de Brésillac rencontre l'évêque qui l'attendait à l'embarcadère : « Il fut d'une extrême bienveillance et d'une grande charité »[39]. Il avait voulu qu'il reste le soir du 31 mai pour la clôture du mois de Marie. Il en était très content :

> « Ce fut un grand plaisir pour moi d'y assister. Je le devais d'ailleurs à Marie en reconnaissance de ce qu'elle avait bien voulu faire pour moi pendant le mois qui lui est consacré »[40].

En arrivant à Paris, Mgr de Brésillac loge chez la famille Blanchet qui l'accueille toujours avec empressement. A cause de quelques problèmes d'organisation de ses visites dans la région, il va rester jusqu'au 23 juin.

Il profite de ce temps pour des sermons, un aux élèves des Dames Augustines du Roule et un autre aux demoiselles de la Légion d'Honneur à Saint-Denis. Il engage ces dernières à faire des petites quêtes pour les Missions Africaines pendant leurs vacances[41].

Le 23 juin, Mgr de Brésillac, accompagné maintenant par le Père Riocreux, qui avait été ordonné prêtre le 6 juin à Lyon, part pour Chartres et il prêche à la cathédrale pour la fête de Saint-Jean-Baptiste.

La tournée se poursuit ensuite pour Nogent-le-Rotrou, Le Mans, La Flèche, Laval, Vitré, Rennes, Saint-Malo, Saint-Servant, Saint-Brieuc, Guinguamp, Lannion, Morlaix, Brest, Quimper, Lorient, Vannes, Nantes.

Parfois, le Fondateur ne peut pas avoir la quête à l'église, mais il trouve des fidèles qui lui donnent des offrandes en privé. Parfois, il se trouve devant un auditoire de pauvres, mais à La Flèche, dans la région

---

38 Circulaire du Monastère de la Visitation de Riom, 1901, *Abrégé de la vie et des vertus de notre chère Sœur Marie-Hélène Sahut, décédée en ce monastère de la Visitation Sainte-Marie de Riom le 15 février 1900*, 6.

39 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 63.

40 Ibid.

41 Cf. Sermon pour engager à quêter pour l'œuvre des Missions Africaines, brouillon. AMA 2 F 10, 265-280. Cf. aussi: Lettre à M. Planque, 24 juin 1857. AMA 2 F 1, 327-328.

de Mans, trouve trois pauvres servantes, dont une lui remet une cuillère d'argent et les deux autres chacune cent francs.

A Nantes, Mgr de Brésillac n'arrive pas à prêcher et à faire la quête : l'évêque lui dit qu'il est très engagé dans l'aide à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Cela oblige le Fondateur à rester dans la région, ne pouvant plus changer son programme pour la suite de la tournée. Il en profite alors pour passer trois jours à la campagne du séminaire de Nantes et, après, pour aller trois jours, du 29 juillet au 1er août, à l'abbaye voisine, Melleraye, où, dit-il, « nous fumes reçus par les bons pères avec une charité charmante »[42].

Dans les Annales de l'abbaye on fait mention du passage de Mgr de Brésillac dans l'année 1857 :

> « Au mois de juillet de la même année, c'est la visite de Mgr Marion Brésillac, évêque de Pruse, qui est resté à Melleraye depuis le 22 juillet jusqu'au 1er août. Ce saint évêque 'édifia beaucoup les religieux par sa haute piété et par une intéressante instruction qu'il eut la bonté de donner au chapitre' »[43].

Le 1er août, nos missionnaires reprennent la route pour Angers où le Fondateur n'a pas l'autorisation à prêcher. L'évêque est absent et sa manière d'agir avec d'autres évêques missionnaires de passage, ne permet pas aux grands vicaires de donner cette permission :

> « Voilà donc encore une des grandes villes de la bonne Bretagne, ou tout près, où le clergé m'empêchait de faire appel à la charité des fidèles. Ce me fut sensible. Mais doit-on s'en étonner ? Ne dois-je pas au contraire être fort surpris que tant d'autres évêques n'aient fait aucune ou presque aucune difficulté ? »[44].

Mgr de Brésillac et le Père Riocreux continuent leur tournée sur Tours où l'archevêque ne comprend pas bien l'œuvre des Missions Africaines

---

42 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op.cit., 74.

43 Annales de Melleraye, Tome 3, 1889, 147. Dans la transcription de ce texte probablement le 29 juillet est devenu le 22.

44 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 75.

> « et le voilà qui expose les mêmes objections qu'on répète partout avant de l'avoir bien saisie. Je le laissai bien parler et puis je détruisis toute son argumentation par le développement de la notice. Il eut la patience assez rare de tout écouter et il parut en être touché »[45].

Du 3 au 7 août, Mgr de Brésillac et le Père Riocreux, par Orléans, arrivent à Sully-sur-Loire, au château des Buissons, où se trouve la famille Blanchet qui les reçoit « avec toute l'affection du cœur ».

Après cette étape, le Fondateur aurait voulu rentrer à Lyon, mais il avait reçu l'invitation de l'évêque de Soissons à participer à la grande fête de Notre Dame de Liesse, dans son diocèse. Il accepte alors de changer son programme, parce que l'évêque avait insisté, et aussi parce que c'était l'occasion de rencontrer beaucoup d'évêques et de prêtres.

Il poursuit alors sa tournée dans la région pour aller à Noyon où il prêche le dimanche 9 août.

Le lundi, avec Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, participe à la distribution des prix au petit séminaire de Noyon. De là, il rejoint Chauny où il rencontre l'évêque de Soissons, Mgr de Garsignies. Avec lui il participe à une autre distribution de prix au collège ecclésiastique de Chauny, et il arrive à Soissons où il prêche le dimanche 16 août au matin. Le soir il fait de même à Laon.

Le mardi 18 août, Mgr de Brésillac participe à la grande fête du couronnement de Notre Dame de Liesse en présence d'un grand nombre d'évêques, de prêtres et de fidèles.

Le jour suivant, le Fondateur prend la route pour Lyon, où il arrive le jeudi 20 et, dit-il, « je revis avec un grand bonheur ma petite famille »[46].

---

45 Ibid., 76.

46 Ibid., 78.

IV. LA SMA ET SA MISSION EN AFRIQUE

1. Les lettres à la Propagande pour une mission

Pendant qu'il est occupé dans l'organisation de la vie de la communauté de Lyon et dans les tournées en France, Mgr de Brésillac ne perd pas de vue les contacts avec la Congrégation de Propaganda Fide. Sa grande préoccupation est celle d'obtenir le plus tôt possible la charge officielle d'une mission dans la vaste région du golfe de Guinée.

Si son désir est toujours celui d'aller au Dahomey, devant le retard qu'il constate et aux difficultés de ce choix, il donne sa disponibilité aussi pour un autre territoire. En effet, il écrit au Cardinal Barnabò :

> « Permettez-moi de vous rappeler, Eminence, combien il est à désirer, pour le plein succès de notre entreprise, qu'une mission nous soit bientôt assignée, dussions-nous rester encore quelque temps en France avant de partir, si vous le jugez à propos. Cela doublerait notre force, inspirerait plus de confiance à ceux qui s'intéressent à notre œuvre, aux jeunes ecclésiastiques qui désirent se joindre à nous, et à ceux qui nous déjà unis.
>
> Nous sentons si fort ce besoin, Eminence, qu s'il y avait des obstacles à ce que la mission du Dahomey nous fût bientôt confiée, nous vous prierons de nous en assigner une autre dans un des lieux de l'Afrique où le besoin de missionnaires se fait le plus sentir, sauf à nous charger plus tard du Dahomey, si vous le désirez. Cependant, nous préfèrerions le Dahomey avant tout, si c'est possible, parce que c'est là que nous avons d'abord porté nos vues, et parce que, de plus en plus, il paraît à désirer qu'on ne tarde pas à évangéliser ce pays »[47].

Quelques semaines après, n'ayant reçu aucune réponse, Mgr de Brésillac adresse au Cardinal Barnabò une lettre spéciale, dans le sens qu'il veut s'adresser plus au Cardinal qu'au Préfet de la Congrégation. Dans la lettre, qui se veut non officielle, il demande en toute simplicité un encouragement pour lui et pour les prêtres qui sont avec lui. Le fait de n'avoir pas reçu de réponse à ses deux dernières lettres provoque une certaine tristesse en tous. Au contraire :

---

[47] Lettre au cardinal Barnabò, 3 mars 1857. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, Vol. 5, 1238ss.

> « Une lettre qui nous assurât que, soit au Dahomey, soit ailleurs, une mission nous sera bientôt confiée, ranimerait leur courage en les rassurant sur leur avenir. Nous verrions enfin s'unir à nous bien d'autres ecclésiastiques, qui sont arrêtés par la considération que rien n'est encore fixé du lieu ni de l'époque où nous commencerons »[48].

Même cette lettre ne reçoit pas de réponse. Quatre mois après, rentré à Lyon à la conclusion de la deuxième tournée de l'année, Mgr de Brésillac écrit de nouveau et il commence sa lettre ainsi :

> « Quoique je n'aie pas encore eu la consolation de recevoir de réponse à ma dernière lettre, je crois devoir vous écrire de nouveau pour vous mettre au courant de l'état de mon entreprise, et solliciter encore une fois de la S.C. qu'il nous soit bientôt permis d'aller ouvrir une mission en quelque lieu des plus abandonnés de l'Afrique, et spécialement au Dahomey, si vous voulez bien nous y autoriser »[49].

Venant aux nouvelles, Mgr de Brésillac annonce le montant de ses quêtes, qui est de 39.800 francs. L'établissement de Lyon est entièrement payé. Des prêtres et des séminaristes peuvent venir avec la permission de leur évêque à condition que les Missions Africaines aient une mission. En ce moment ils sont huit associés, dont quatre prêtres.

Pour cela le Fondateur insiste encore auprès du Préfet de la Propagande pour avoir, sans retard, une mission en Afrique. Il ajoute qu'il a de quoi l'entretenir et il exprime la pleine confiance que son séminaire pourra se développer « pour pouvoir répondre aux désirs de la S.C. sur plusieurs points des plus abandonnés de l'Afrique »[50].

Il ajoute qu'en traversant Paris, sans s'y arrêter, a eu l'occasion de rencontrer brièvement Mgr Kobès, l'évêque coadjuteur du vicaire apostolique des Deux Guinées, résidant à Dakar. Il écrit à ce propos :

> « Ce prélat, dont vous connaissez le cœur apostolique, m'a donné assurance qu'il voyait mon œuvre avec le plus grand plaisir et que ce

---

48 Lettre au cardinal Barnabò, 28 avril 1857. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 65, 1267ss.

49 Lettre au cardinal Barnabò, 28 août 1857. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1341ss.

50 Ibid.

serait pour lui un devoir, et même une consolation, de nous aider de tout son pouvoir dans notre entreprise »[51].

2. La réponse : la Sierra Leone

A la suite de cette dernière lettre de Mgr de Brésillac, le Cardinal Barnabò répond, enfin, en écrivant ceci :

> « N'ayant pas encore, jusqu'à maintenant, obtenu une réponse à ma lettre du 27 avril de cette année, dans laquelle je vous faisais connaître les difficultés qui rendaient actuellement impossible la mission au Dahomey et vous proposais à la place celle de la Sierra Leone, j'en viens à me demander si cette lettre vous est bien parvenue. Et donc, en réponse à votre lettre du 28 août, je vous envoie le double de cette lettre susdite »[52].

La lettre du Cardinal Barnabò à Mgr de Brésillac, du 27 avril 1857, disait ceci :

> « A la suite des nouvelles défavorables reçues de la position des nôtres en ce lieu, vous ne pouvez pas actuellement y établir la mission demandée. En fait, nos missionnaires n'ayant au Dahomey la protection d'aucune des puissances catholiques, ils seraient exposés à des dangers évidents d'être sacrifiés à la barbarie des peuples »[53].

Alors pour satisfaire les désirs et le zèle de notre évêque missionnaire, le Cardinal Barnabò lui fait savoir que

> « depuis 1854, il avait été décidé par la Sacrée Congrégation de créer un Vicariat Apostolique en Sierra Leone, lequel va du fleuve Nuñez jusqu'à la république du Liberia inclusivement, si l'un ou l'autre des Ordres religieux l'avait accepté »[54]. Mais aucun n'avait accepté. Alors
>
> « Je viens maintenant vous faire part que, si vous voulez vous y rendre, vous pouvez facilement réaliser vos désirs avec un grand avantage pour ces peuples qui, depuis longtemps, demandent instamment des missionnaires catholiques »[55].

---

[51] Ibid.
[52] Lettre de la Propagande, 12 septembre 1857. AMA 2 F 13, n° 36.
[53] Lettre de la Propagande, 27 avril 1857. AMA 2 F 13, n° 34.
[54] Ibid.
[55] Ibid.

Le 23 septembre 1857, Mgr de Brésillac reçoit la lettre de la Propagande du 12 septembre avec le double de celle du 27 avril. Deux jours après, il répond au Cardinal Barnabò pour lui communiquer que dès qu'il avait reçu sa lettre, il l'avait fait connaître à ses associés et il ajoute :

> «… J'ai le plaisir de vous faire savoir qu'unanimement ils sont entrés dans l'esprit qui animera, j'espère, toujours notre Société, en déposant instantanément le désir que nous avions de commencer notre œuvre par le Dahomey, afin d'entrer purement et simplement dans les vues de la S.C. de la Propagande. Nous accepterons donc avec joie la mission de Sierra Leone »[56].

Dans une seconde lettre, le Fondateur demande en même temps à la Propagande quelques renseignements sur la Sierra Leone. Il reconnaît qu'il est difficile de traiter de cela par lettre. Alors il considère utile de faire un voyage à Rome soit pour avoir ces renseignements, soit aussi, cela est à souligner, pour arrêter avec le Préfet de la Propagande les bases de la Société. Mais en attendant que l'affaire du vicariat de la Sierra Leone soit conclue, il demande de lui

> « faire savoir
> 1. à quel point nous devrons d'abord aborder ? Freetown ou Monrovia ?
> 2. quel est à peu près le nombre de catholiques actuellement en ces lieux?
> 3. y en a-t-il d'indigènes ? ceux-ci parlent-ils anglais ou portugais ?
> 4. croyez-vous que tous les missionnaires doivent savoir l'anglais ou seulement quelques-uns à cause des stations anglaises ?
> 5. y a-t-il quelque église catholique ? »[57].

La décision de la Propagande d'offrir à la SMA le territoire de la Sierra Leone au lieu du Dahomey

> « suivait l'avis des missionnaires du Saint-Esprit installés en Sénégambie et à Dakar. Mgr Kobès de Dakar avait insisté sur la mauvaise réputation bien connue du Dahomey et, à la place de ce pays, avait

---

[56] Lettre à la Propagande, 25 septembre 1857. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1349. Cf. Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 79.

[57] Lettre à la Propagande, 25 septembre 1857. APF, Congressi, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1350.

recommandé la Sierra Leone où les missionnaires pourraient travailler sans aucune gêne, et sous la protection du gouvernement anglais.

Une telle décision fut pour de Brésillac une amère désillusion, car il avait été attiré par le Dahomey justement parce que c'était l'une des parties les plus dangereuses et les plus négligés de l'Afrique. Mais il avait toujours regardé les désirs de Rome comme des ordres et il réalisa que le premier grand acte de la Société, dont il était le fondateur et le porte-parole, se devait d'être un acte d'obéissance, surtout si cela lui demandait le sacrifice de ses préférences personnelles »[58].

Le jour suivant l'envoi des lettres à la Propagande, Mgr de Brésillac écrit à l'évêque de Grenoble, Mgr Ginoulhiac, au sujet de ses ecclésiastiques qui voudraient devenir missionnaires dans la SMA et qui attendent depuis longtemps sa permission. Maintenant qu'une mission en Afrique sera confiée à sa société, il désire aller le rencontrer et lui montrer les lettres de la Propagande[59]. En effet, le 28 septembre, le Fondateur part pour Grenoble, il rencontre l'évêque. Il écrit dans son journal : « Il paraît assez bien disposé à les laisser venir plus tard, et un qui n'est que diacre sous peu. Néanmoins il n'accorde rien »[60] .

Entre-temps, le Cardinal Barnabò répond à Mgr de Brésillac pour lui dire qu'il a appris avec plaisir son acceptation de la Sierra Leone. Cependant, pour un voyage à Rome il doit attendre son avis parce que tous les dicastères à cette époque sont fermés[61].

---

58 Gantly, P.-Thorp, H., *La voix qui t'appelle*…op. cit., 294.

59 Lettre à l'évêque de Grenoble, 26 septembre 1857. AMA 2 F 1, 349 (brouillon).

60 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 79. L'abbé Noché seulement entre dans la SMA, en 1863, comme prêtre. Il part ensuite pour le Dahomey et il meurt en 1864 à Porto Novo.

61 Lettre de la Propagande, 2 octobre 1857. AMA 2 F 13, n° 35.

V. LA TROISIÈME TOURNÉE : VERS L'EST

Dans les derniers mois de l'année 1857, après les nouvelles venant de Rome, Mgr de Brésillac se trouve, enfin, dans une situation plus détendue par rapport à l'avenir de son œuvre: l'établissement de Lyon est entièrement payé, un territoire de mission en Afrique lui sera confié sous peu, le nombre des associés est considéré suffisant pour les débuts et la qualité de certains prêtres de sa communauté le satisfait, son œuvre est maintenant connue dans beaucoup de diocèses de France, des nouvelles vocations se préparent pour l'avenir.

Dans une lettre au Père Dominique, en lui donnant la nouvelle concernant la mission en Sierra Leone et au Liberia, il ajoute :

> « C'est maintenant qu'il nous faudrait un bon nombre d'ecclésiastiques dévoués. Ce nous serait plus précieux que de bonnes collectes pécuniaires, quoique celles-ci aient leur valeur »[62].

Il écrit au supérieur du grand séminaire de Nantes pour lui faire connaître la nouvelle situation de son œuvre et ses perspectives. Il a besoin d'un séminaire

> « qui soit pour l'Afrique, ce que le Séminaire des Missions Étrangères est à Paris pour les Indes Orientales. Notre congrégation est fondée sur les mêmes principes et dans le même esprit »[63].

Il demande au supérieur de parler à ses élèves du besoin d'ouvriers pour cette partie de la vigne du Seigneur. Dans toute la Sierra Leone et le Liberia aucun prêtre catholique n'est présent.

Cependant, quand le Fondateur pense à la mission dont il aura la charge, son esprit n'est pas sans préoccupations. Dans une lettre à son frère Henri, il parle du choix du Saint-Siège pour la Sierra Leone et le Liberia au lieu du Dahomey et affirme :

> « Cela me contrarie, mais qu'y faire ? Nous sommes en ce monde pour être contrariés. Là, nous aurons toutes les misères des colonies européennes et des colonies anglaises, avec celles des barbares, tandis

---

62 Lettre au P. Dominique, capucin, 18 octobre 1857. AMA 2 F 1 A.

63 Lettre au Supérieur du grand séminaire de Nantes, 27 octobre 1857. AMA 2 F 1 A.

qu'au Dahomey nous n'aurions eu que les sauvages qui auraient pu nous faire vite sauter le piquet, mais qui auraient pu aussi reconnaître la vérité, tandis que ceux à qui les protestants prêchent la contradiction ne nous feront pas trancher la tête sous le canon anglais, mais n'écouteront nos paroles que pour recevoir de l'eau de vie et quelques pagnes »[64].

Le 31 octobre 1857, Mgr de Brésillac part de Lyon pour une autre tournée, vers l'Est de la France. Il est accompagné par le Père Riocreux.

Les étapes de ce voyage sont : Mâcon, où les circonstances ne sont pas favorables à son programme, Chalons sur Saône, Louhans, où il reçoit la lettre annonçant le décès de M. Blanchet, Lons-le-Saulnier, Saint-Claude, Poligny, Arbois, Salins-les-Bains, Dôle.

Le samedi 14 novembre, nos missionnaires arrivent à Besançon et ils logent au grand séminaire. Mgr de Brésillac écrit que le Cardinal Matthieu, archevêque

> « fut on ne peut plus aimable. Il me fit presque des reproches de n'être pas allé directement chez lui, m'invita à dîner pour le lendemain. La quête fut bonne sans être en rapport avec l'importance de la ville, mais le cardinal la rendit réellement bonne quand il vint le lendemain me rendre sa visite et qu'il me laissa un billet de 500 francs »[65].

Dans la semaine, Mgr de Brésillac, avec le Père Riocreux, visite Vesoul, Lure, Belfort, Colmar, des lieux qui se trouvent dans le diocèse de Strasbourg.

Pour le soir du dimanche 22, il est à Strasbourg et dans la semaine poursuit sur Saverne, Sarrebourg, Luneville, Nancy.

Dans cette dernière ville, le dimanche 29 novembre, malgré deux autres quêtes annoncées, l'évêque, Mgr Menjaud, veut bien en permettre une troisième pour l'œuvre des Missions Africaines et y assiste. Le Fondateur écrit à propos de cette visite :

> « C'était un moment de trouble par suite d'une affaire désagréable entre un curé de la ville et l'évêque. Celui-ci devait en souffrir moralement et physiquement, car le matin il me pria de le remplacer à une ordination générale qu'il devait faire au séminaire. Je le fis, et ce fut pour la première fois que j'ordonnai des diacres et des sous-diacres »[66].

---

64 Lettre à son frère Henri, 29 octobre 1857. AMA 2 F 1, 199-200.

65 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 81.

66 Ibid., 82.

Dans les jours suivants, Mgr de Brésillac poursuit le voyage sur Toul, Commercy, Bar-le-Duc, Verdun. Il passe à Chalons-sur-Marne pour retirer son courrier et rencontrer le Père Papetard. Le Père Riocreux accompagne ce dernier à Pierry et le Fondateur part pour Paris, où il va présenter ses condoléances à la famille Blanchet.

A Paris, le huit décembre, il célèbre la messe au couvent du Roule où il reçoit mille francs quêtés par les élèves pendant les vacances. Le soir, il va à Saint-Denis recevoir 300 francs et le lendemain il repart pour rejoindre le Père Papetard à Pierry, près Epernay. Le vendredi, il part sur Arcis-sur-Aube pour y prêcher le soir.

Le dimanche 13 décembre, Monseigneur prêche à Nogent-sur-Seine, le mardi à Troyes et ensuite à Bar-sur-Aube, à Chaumont et, le dimanche 20 décembre, à Langres, où il est fort bien reçu par l'évêque, Mgr Guerrin. Il profite de l'occasion pour rendre visite à la mère de Mgr Luquet et à deux de ses sœurs. De Langres, Mgr de Brésillac revient à Lyon où il arrive le 23 décembre au soir.

CHAPITRE 15

LA MISSION DE LA SIERRA LEONE
(1858)

I. ÉLÉMENTS D'HISTOIRE DE LA MISSION DANS LE GOLFE DE GUINÉE

1. Quelques informations jusqu'au XIXe siècle

1.1. Les essais des missionnaires portugais, français et espagnols

Au cours de l'époque moderne, le territoire de l'Afrique situé devant le golfe de Guinée, où se trouvent aujourd'hui les pays dits de l'Afrique de l'Ouest, avait commencé à recevoir des essais d'évangélisation venant du Portugal.

En effet, les Portugais ont été les premiers Européens à rejoindre l'Afrique Occidentale[1]. Au XVe siècle, ils avaient exploré toute la côte, du Sénégal jusqu'au Congo. En 1462, le Pape Pie II avait nommé le Père Alfonso da Bolano préfet apostolique de la Guinée et des îles Canaries. Il se trouvait en ces îles avec quelques missionnaires franciscains. C'est encore en 1462 que Pedro da Cintra, un explorateur portugais, s'arrête dans le territoire de la côte qu'il appellera Sierra Leone.

En général, ces expéditions devaient assurer aux Portugais le développement de leur commerce, contribuer à l'expansion de la religion chrétienne et, dans une certaine mesure, arrêter la marche de l'Islam qui, du nord de l'Afrique, descendait vers le sud.

La présence des missionnaires portugais à été favorisée, ensuite, par la division, instituée en 1493, par le Pape Alexandre VI avec la bulle *Inter coetera,* qui avait partagé entre l'Espagne et le Portugal les zones d'influence pour l'évangélisation des terres de mission. Cela avait fait

---

[1] Cf. Caglioni, G., *Sierra Leone. Quattro secoli di evangelizzazione*, Bologna, 2002, 638 p., 30, spécialement la note n° 45. Dans cet ouvrage, très bien documenté, l'auteur présente cette période dans les quatre premiers chapitres.

naître le fameux *droit de patronage* qui a accompagné et conditionné la mission de l'Eglise catholique pour plusieurs siècles.

Au niveau des circonscriptions ecclésiastiques nous trouvons, en 1514, la création de l'évêché de Funchal, ville située dans l'île de Madère. Les limites de cet évêché étaient, à l'ouest le Brésil et à l'est la Chine. En 1534, deux sièges épiscopaux sont érigés, un au Cap Vert et l'autre à Sao Tomé.

Pour la région qui nous intéresse, au XVIe siècle, des navigateurs et des missionnaires portugais organisent un début de mission dans quelques localités de la côte du golfe de Guinée, mais ils ne résistent pas à cause de plusieurs difficultés, et surtout du climat très malsain et des maladies qui faisaient beaucoup de victimes.

Au début du XVIIe siècle, nous rencontrons des missionnaires jésuites, dont le Père Baltasar Barreira, qui essaient d'évangéliser la région. Ce missionnaire va tout seul en Sierra Leone, où il arrive en juillet 1605. Il trouve une grande disponibilité vers la religion chrétienne au point que même le roi du pays se fait baptiser. Il est tellement touché par cet accueil qu'au lieu de partir comme il avait prévu, il reste et il demande d'autres missionnaires pour l'aider[2].

D'autres missionnaires jésuites s'adjoignent à eux et travaillent en Sierra Leone où ils construisent des églises et des écoles. Mais la présence de ces missionnaires résiste seulement jusqu'en 1617 ; ils décident alors de quitter le pays pour résider dans des lieux moins dangereux pour la santé. Les chrétiens de la Sierra Leone ne sont pas complètement abandonnés. De temps en temps, des missionnaires profitent des voyages de bateaux commerciaux pour visiter les communautés chrétiennes.

Par la suite, les déboires politiques du Portugal en Europe produisent des conséquences aussi pour les missions en Afrique occidentale. En plus, d'autres puissances européennes comme la France, l'Angleterre et la Hollande, s'intéressent au commerce sur les côtes du golfe de Guinée ; pour les missions catholiques, la situation devient plus difficile.

---

[2] Cf. Bane, M., *Catholics Pioneers in West Africa*, Dublin, London, 1956, 74. Cité en : Caglioni, G., op.cit., 55.

En 1634, Propaganda Fide charge les Capucins français de Bretagne de la mission de Guinée, avec un territoire très vaste sur la côte du golfe homonyme, mais ces quelques essais se terminent rapidement.

Quelques années après, un groupe de Capucins espagnols se met au travail sur les côtes du golfe de Guinée, le territoire que la Propagande leur a confié en 1645. De ces missionnaires, certains vont en Sierra Leone et cherchent à s'installer. Mais entre ceux qui meurent et ceux qui doivent partir parce que malades, rien de stable n'est bâti pour la mission catholique. Pour toutes ces raisons, la mission des Capucins espagnols s'arrête vers 1685.

1.2. Un temps d'abandon occupé par d'autres

A partir de la fin du XVIIe siècle, pour la mission catholique dans la région de la Sierra Leone, commence un temps d'abandon. De temps en temps, quelques prêtres en voyage sur les bateaux visitent le port de Freetown et administrent les sacrements aux fidèles de la ville.

Dans cette situation d'abandon qui va durer presque un siècle et demi, l'Islam, venant du nord de l'Afrique, occupe la place restée pratiquement vide et se développe rapidement.

Entre le XVIIe et le XVIIIe siècle, le commerce des esclaves, favorisé par les puissances coloniales européennes, prend une grande consistance. La côte du golfe de Guinée est appelée la côte des esclaves. Mais en Angleterre et ailleurs en Europe, vers la fin du XVIIIe siècle, ce commerce est de plus en plus contesté ; ceux qui en demandent l'abolition deviennent de plus en plus nombreux. On arrive à libérer des esclaves qui se trouvent en Amérique et, à un certain moment, commence un mouvement pour le retour des esclaves dans leurs pays africains d'origine.

C'est ainsi qu'à la fin du XVIIIe siècle, arrive d'Angleterre la décision de considérer libre tout esclave qui se trouve sur son territoire. En 1807, l'esclavage est considéré officiellement illégal.

Des milliers d'anciens esclaves libérés habitent en Angleterre dans des conditions de grande pauvreté. On pense alors à les faire revenir dans leurs pays d'origine, en Afrique. C'est ainsi qu'un premier groupe de 350 anciens esclaves est conduit dans la région de la Sierra Leone. Le

voyage et les maladies tropicales causent la mort d'un bon nombre d'entre eux. Mais d'autres groupes suivent, on institue la *Sierra Leone Company* et on arrive vite à la création de la Colonie de la Sierra Leone avec la naissance de Freetown, comme nous le verrons par la suite.

Ce mouvement que nous venons de signaler, se fait par des chrétiens protestants. Dans l'administration qui s'établit en Sierra Leone les dirigeants sont souvent des pasteurs protestants. Dans la ville de Freetown tout ce qui touche au domaine de la religion est expression du Protestantisme dans ses différentes formes.

Avec les Protestants, la religion chrétienne fait ainsi une nouvelle apparition parmi les autochtones qui suivent les religions traditionnelles africaines et ceux qui sont devenu musulmans. Même si le travail d'évangélisation chez les pasteurs protestants occupe la première place, du temps et des moyens importants sont employés aussi par eux pour le travail d'alphabétisation, d'instruction scolaire et pour le développement des structures dans le domaine de la santé.

Cependant, les Protestants sont représentés par plusieurs dénominations, dont chacune cherche à se développer, souvent en concurrence avec les autres. Cela cause des problèmes surtout dans les villages ou dans des quartiers de la ville de Freetown où, dans un espace limité, on peut trouver plusieurs églises chrétiennes différentes. Pour éviter tout cela, et diminuer les dépenses, les différents groupes arrivent à se mettre d'accord sur un principe : la première confession chrétienne qui arrive dans un village ne doit pas être suivie par une autre. Les catholiques sont absents ; mais, quand ils arrivent, cet accord leur pose problème.

1.3. Un retour difficile

Au sujet des missions catholiques, les relations entre Propaganda Fide et l'Espagne et le Portugal sont parfois difficiles et conflictuelles, les deux royaumes voulant intervenir dans les affaires relevant de la compétence de l'autorité ecclésiastique. Pour obvier à certains problèmes, comme la nomination des ordinaires, le Saint-Siège institue les préfectures apostoliques et les vicariats apostoliques. Ces derniers ont comme ordinaires des évêques qui, cependant, n'ont comme diocèse qu'un siège *in partibus infidelium.* Cela pour ne pas créer des conflits avec l'Espagne et le Portugal. Et ils administrent le territoire de la mission directement au nom du Pape par la Congrégation de la Propagande.

Cette solution juridique permet à la Propagande d'appuyer quelques essais d'évangélisation, surtout au XIXe siècle. Le grand problème, pour le Saint-Siège, est le manque de personnel disponible pour ces missions. Entre 1700 et 1850 les ordres religieux ont des graves problèmes en Europe avec les autorités politiques et administratives de leurs pays : ils ne sont pas en condition d'envoyer des religieux dans les missions. Pour ce qui est de la juridiction portugaise, elle assure quelques prêtres pour les communautés chrétiennes de l'Angola et pour les rares comptoirs tenus par des Européens au long de la côte du golfe de Guinée.

Au début du XIXe siècle, la congrégation du Saint-Esprit, née en France en 1703, envoie quelques prêtres au Sénégal.

La bienheureuse Anne-Marie Javouhey (1779-1851), fondatrice en 1807 des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, envoie des sœurs au Sénégal. Arrivées en 1817, elles fondent une école à Saint-Louis.

La mère Javouhey elle-même arrive au Sénégal en 1822 et s'engage pour l'instruction des enfants. Elle cherche aussi des jeunes à envoyer en France pour les études en vue du sacerdoce, convaincue de l'importance d'un clergé indigène. Sur les huit jeunes qui arrivèrent en France, trois deviendront prêtres et seront ordonnés en 1840 par Mgr Affre. Il s'agit des abbés Boilat, Fridoil et Moussa, dont nous avons déjà parlé, parce que Mgr de Marion Brésillac, ordonné prêtre en 1838, les avait connus au séminaire de Carcassonne.

Au mois de mars 1823, la mère Javouhey arrive en Sierra Leone, invitée par le gouverneur Charles Mc Carty. Elle va travailler à l'hôpital de Freetown, où arrivent beaucoup de malades frappés par une épidémie de fièvre jaune. Elle est appréciée par tous pour son témoignage de dévouement.

Après un séjour de six mois, la mère Javouhey, qui a risqué de mourir à cause de l'épidémie, laisse la Sierra Leone et revient en France.

Pour la cause de l'évangélisation de l'Afrique noire, nous signalons la présence et l'action en France du vénérable François Libermann (1802-1852) qui, très touché par les informations reçues sur la misère des esclaves noirs, aidé par quelques amis, en 1841 fonde la congrégation du Saint-Cœur de Marie pour l'évangélisation des Noirs[3].

---

[3] Pour cette section du chapitre, cf. : *Histoire Universelle des Missions Catholiques*, sous la direction de Mgr Delacroix, op. cit.,Vol. III, *Les missions contemporaines (1800-1950)*,

2. Le vicariat apostolique des Deux-Guinées et de la Sierra Leone

Le 22 janvier 1842, le Saint-Siège nomme préfet apostolique de la Guinée supérieure l'abbé Édouard Barron, un prêtre d'origine irlandaise du diocèse de Philadelphie en Amérique du Nord. Il était chargé de suivre les catholiques d'origine africaine libérés qui se trouvaient surtout au Liberia.

Arrivé en Afrique, après quelques mois de voyages et d'étude du territoire, M. Barron envoie des renseignements à la Propagande pour la mettre au courant de la situation, des difficultés et des perspectives qui peuvent s'ouvrir à l'évangélisation de cette partie presque inconnue du continent africain[4]. Il va aussi à Rome présenter personnellement la situation de sa préfecture.

Le problème plus grand pour M. Barron est le personnel, dont il a énormément besoin. Il demande à la Propagande d'en chercher. En effet des lettres partent de Rome adressées aux archevêques de Chambéry, de Lyon, de Toulouse et aux évêques d'Avignon, d'Annecy et de Rodez avec la demande de prêtres pour les missions de Guinée, mais sans succès[5].

Malgré le manque de personnel, le Pape Grégoire XVI, très intéressé à la mission du golfe de Guinée, érige le vicariat apostolique

---

312-314 ; De Vaulx, B., Les Missions, leur histoire, Paris, 1960; Baur, J., *2000 Years of Christianity in Africa. An African Church History*, Nairobi, 1998, ed. française, *2000 ans de Christianisme en Afrique, Une histoire de l'Eglise africaine*, Kinshasa, 2001, 640 p. ; Hasting, A., *A History of African Christianity 1450-1950*, Oxford, 1994 ; Hogan, E., *Catholic Missionaries and Liberia. A study of Christian Entreprise in West Africa*, 1842-1950, Cork, 1981 ; Todd, J.M., *African Missions. An Historical Study of the Society of African Missions*, London, 1962; Caglioni, G., *Sierra Leon. Quattro secoli di evangelizzazione*, Bologna, 2002, 638 p. ; Nkulu-Butombe, J.I., *Le Saint-Siège et les origines du vicariat apostolique des Deux-Guinées (1842-1846)*, dans Coulon, P.,- Brasseur, P., et collaborateurs, *Libermann 1802-1852*, Paris, 1988, 940 p., 335-381 ; Bonfils, J., *La Mission Catholique en République du Bénin. Des origines à 1945*, Paris, 1999, 11-26 ; Trichet, P., *Préhistoire de la mission du Dahomey*, article dans : Bulletin SMA, n° 111, janvier 2001, 5-80.

4 Cf. M. Barron à la Propagande, 6 septembre 1842. APF, Congressi, Congo, Africa, Vol. VIII, 25-27.

5 APF, Lettere e Decreti…, Africa, Guinea, 13 août 1842, 654, 655.

qui, selon le bref publié le 3 octobre 1842, concerne la Guinée supérieure, la Guinée inférieure et toute la région qui est appelée 'Sierra Leone'[6] et il le confie à Mgr Barron [7].

[6] Africa Pontificia, I, coll. 206-207, 138.

[7] APF, Lettere e Decreti…, Africa, Guinea, 3 octobre 1842, 859.

3. Des missionnaires pour le nouveau vicariat

Le territoire de ce vicariat est immense et le besoin de personnel est énorme.

Mgr Barron est accompagné par un prêtre, John Kelly, et par un catéchiste, Denis Pindar[8]. Il s'adresse aux Capucins qui promettent de lui envoyer cinq confrères espagnols, il demande une aide matérielle à l'Œuvre de la Propagation de la Foi qui répond favorablement, il entre en contact en France avec le Père Libermann qui cherche un territoire de mission pour sa nouvelle congrégation du Saint-Cœur de Marie et qui accepte d'envoyer des missionnaires dans le vicariat des Deux-Guinées et de la Sierra Leone.

Les missionnaires pour ce vicariat doivent partir de Bordeaux en février 1843, mais surgissent des problèmes qui font retarder le départ et qui, par la suite, conduisent les pères capucins à renoncer.

Le départ de France a lieu le 13 septembre 1843 et concerne sept prêtres et trois frères. Arrivés au vicariat, ils devaient se diviser en deux groupes, un pour Gorée et l'autre pour Cape Palmas. Un malentendu fait qu'ils vont tous à Cape Palmas. A leur arrivée, ils sont frappés par de graves problèmes de santé qu'ils arrivent à surmonter. Par la suite, Mgr Barron se voit obligé d'envoyer des missionnaires dans des postes français de la côte, comme Grand-Bassam. Dans l'espace de quelques mois, presque tous vont mourir à cause des maladies : leur volonté de vivre et de se nourrir selon les habitudes et les ressources locales diminue leur résistance.

A Cape Palmas étaient restés le Père Bessieux et le Frère Grégoire ; ils étaient malades et pas en condition de voyager. Ils auraient dû rejoindre les autres. La mort de leurs confrères les décide à aller au Gabon pour y fonder une mission. Le 28 septembre 1844 le Père Bessieux fonde la mission de Sainte-Marie du Gabon. Il s'agit du premier poste permanent des missions catholiques en Afrique, à l'époque contemporaine [9].

Après ces événements, Mgr Barron se retrouve pratiquement seul, le Père Kelly étant rentré en Amérique. Il demande alors à la

---

[8] Briault, M., *La Reprise des missions d'Afrique au dix-neuvième siècle. Le Vénérable Père F.M.P. Libermann*, Paris, 1946, 112.

[9] D'après : Baur, J., *2000 ans de christianisme en Afrique*…op. cit., 140.

Propagande de retourner en Amérique comme simple missionnaire[10]. Il revient en Europe, à la fin de décembre 1844, et en janvier 1845 il va à Rome présenter dans un rapport la situation de son territoire. Il pense que la meilleure solution pour l'avenir de la mission dans cette région de l'Afrique se trouve dans la formation d'un clergé indigène.

Un groupe de missionnaires du Père Libermann part pour le Sénégal. Ces missionnaires s'arrêtent dans un premier temps à Gorée ; ensuite, ils s'installent à Dakar. De temps en temps ils font des voyages pour connaître la région, étudier la langue locale principale, le wolof, organiser une école.

Le 17 novembre 1846, le vicariat apostolique des Deux-Guinées et de la Sierra Leone est rétabli par le Saint-Siège[11], et, en 1847, arrive un nouveau vicaire apostolique, Mgr Truffet, qui impose aux missionnaires un style de vie austère et très africain, spécialement pour la nourriture. Dans l'espace de quelque mois, tous les missionnaires tombent malades : le vicaire apostolique meurt après six mois seulement de permanence au Sénégal.

4. Un nouveau départ

L'année 1848 est importante à cause des pourparlers entre le Père Libermann et les missionnaires de l'Esprit-Saint, en vue de surmonter les difficultés existantes au Sénégal. Le résultat est très positif, au point que les deux groupes arrivent à s'unir. Le supérieur des missionnaires du Saint-Esprit laisse sa place au Père Libermann, et s'en va comme vicaire apostolique à Madagascar. Le Père Libermann dissout sa congrégation du Saint-Cœur de Marie et fait entrer ses missionnaires dans celle du Saint-Esprit, déjà chargée d'un séminaire institué pour la formation d'un clergé colonial[12].

---

[10] APF, Scritture, Originali, 7 août 1844, Vol. 368, f.838. Mgr Barron retourne dans le diocèse de Philadelphie, aux Etats-Unis et il meurt à Savannah le 12 septembre 1854. Comme vicaire apostolique des Deux-Guinées et de Sierra Leone, il avait démissionné officiellement le 12 novembre 1846.

[11] Après le départ de Mgr Barron pour l'Amérique, en 1845, le Saint-Siège avait confié la mission de Guinée à la congrégation du Saint-Cœur de Marie et à son supérieur, le Père Libermann, avec les pouvoirs d'un préfet apostolique, mais c'est seulement en 1846 que Mgr Barron renonce officiellement à sa charge.

[12] Les membres de la congrégation du St Coeur de Marie étaient 34 prêtres et ceux de la congrégation de l'Esprit Saint étaient 13. La nouvelle "congrégation de l'Esprit-Saint

La même année, le Saint-Siège nomme le Père Bessieux vicaire apostolique des Deux-Guinées et de la Sierra Leone, avec résidence au Gabon, à Libreville, et nomme le Père Kobès son coadjuteur pour la région de Sénégambie (qui rassemble Sénégal et Gambie), avec résidence à Dakar.

5. L'action du Père Libermann

Devant les essais d'évangélisation dans le vicariat des Deux-Guinées et de la Sierra Leone suivis de la maladie et la mort de plusieurs missionnaires, le Père Libermann rédige, le 23 octobre 1844, le *Projet pour le salut des peuples des côtes d'Afrique,* à présenter au Cardinal Fransoni, Préfet de la Congrégation de Propagande Fide. Il propose la formation à Rome d'un établissement pour les jeunes Noirs, dont certains pourraient s'orienter vers le sacerdoce[13].

Ensuite, il met au point un plan d'action à long terme, à soumettre à la Propagande, en vue de surmonter les difficultés principales de l'évangélisation de la région. Il s'agit de l'important *Mémoire sur les missions des Noirs en général et sur celle de la Guinée en particulier* que le Père Libermann présente à la Propagande le 15 août 1846, à l'occasion de son voyage à Rome[14].

Dans son texte, l'auteur montre d'abord l'état général de la population noire, les qualités et les défauts de cette population, les difficiles conditions de vie des gens, les difficultés de ses missionnaires, les efforts des Protestants.

Il indique ensuite la marche à suivre : il faut commencer par les écoles pour favoriser ensuite les vocations au sacerdoce. La formation

---

sous la protection du Coeur Immaculé de Marie" regroupe ainsi 47 membres (D'après: Baur, J., *2000 ans de Christianisme*…op. cit., 140).

13 *Notes et Documents relatifs à la vie et à l'œuvre du Vénérable François-Marie-Paul Libermann*, Paris, 1929-1941, VI, 391-399. Cf. Coulon P.- Brasseur P., *Libermann*…op. cit., 211- 220.

14 *Notes et documents*…, op. cit., VIII, 219-276. Cf. Coulon P. – Brasseur P., *Libermann*…, op. cit., 221-276.

d'un clergé indigène est considérée comme fondamentale pour le succès de l'évangélisation en Afrique.

Ensuite, le Père Libermann en vient à des propositions précises pour les circonscriptions ecclésiastiques de la Guinée.

D'abord, il parle de la Guinée supérieure qui s'étend depuis la Sierra Leone inclusivement jusqu'au Congo. Il juge utile une mission au Dahomey, au comptoir de Ouidah qui est protégé par le gouvernement français. Il parle de la présence en cet endroit de commerçants français qui sont prêts à faciliter de toutes manières la venue des missionnaires.

La Guinée inférieure, appelée parfois Congo, concerne plusieurs royaumes : Loango après le Cap Lopez, Congo, Angola, Benguela où les Portugais ont des colonies,

Pour faciliter l'évangélisation de la vaste région du vicariat apostolique des Deux Guinées et de la Sierra Leone, le Père Libermann propose des pro-vicariats : 1. Pro-vicariat du Gabon avec siège au comptoir. 2. Pro-vicariat du Dahomey avec siège à Abomey. 3. Pro-vicariat pour les Ashantis, jusqu'au Cavally. 4. Pro-vicariat de la Sierra Leone avec résidence à Freetown.

6. Sur la côte entre la Sénégambie et le Gabon

A partir de 1848, nous avons le vicariat des Deux-Guinées et de la Sierra Leone avec la présence des missionnaires Spiritains, dont une partie réside de manière stable en Sénégambie et l'autre au Gabon. Au milieu existe un territoire immense resté dépourvu de missionnaires.

Le gouvernement français voulait que dans les comptoirs d'Assinie et de Grand-Bassam résident des missionnaires. A Ouidah, comme nous venons de le signaler, des commerçants français demandaient des missionnaires. Auparavant, M. Régis, un armateur qui avait une factorerie à Ouidah, au Dahomey, avait demandé et fait demander des missionnaires au Père Libermann.

Le Père Libermann répond qu'il n'est pas en mesure d'envoyer un groupe de missionnaires sans préjudice des communautés déjà existantes ; il sait pourtant que le gouvernement français pourrait appointer le missionnaire destiné à Ouidah [15]. Mais pour le supérieur des Spiritains il n'est pas question d'envoyer un missionnaire tout seul.

---

[15] Cf. Bonfils, J., *La Mission catholique en République du Bénin*…, op. cit., 39 ; Trichet, P., *Préhistoire de la mission du Dahomey*, Bulletin SMA, n° 111, janvier 2001, 29 ss.

En 1849, a lieu le voyage de Mgr Bessieux qui, à partir de Dakar, où il laisse Mgr Kobès son coadjuteur, se dirige vers le Gabon, où il va résider. Il s'agit d'un voyage important et utile, avec les étapes que le vicaire apostolique fait au long de la côte, pour connaître la situation des différents pays par rapport à la création de nouvelles missions.

D'un intérêt particulier pour nous est l'affirmation de Mgr Bessieux qui, en écrivant à Mgr Kobès le 31 mai 1849 dit :

> « Il faudra commencer Sierra Leone avant Casamance, car il y a là un point très important chez les Anglais, avec cinquante mille habitants, dont quelques catholiques, qui réclament avec insistance une mission »[16].

En continuant son voyage, Mgr Bessieux s'arrête à Grand-Bassam, à Assinie, à Ouidah, et il trouve partout une bonne disponibilité à accueillir les missionnaires. Il en demande au Père Libermann qui fait de son mieux pour le seconder.

Au mois d'août 1850, trois missionnaires spiritains arrivent à Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire, mais la mission reste ouverte seulement jusqu'en novembre 1852. La maladie et la mort accompagnent ici, comme partout sur cette côte africaine, les essais d'une présence missionnaire qui, d'ailleurs, serait bien acceptée par les chefs africains et par les autorités françaises et anglaises.

Il est à remarquer que dans la région éclatent parfois des guerres entre les chefs locaux, souvent alliés aux puissances coloniales. Parfois ce sont les puissances coloniales qui se servent des chefs locaux pour faire des alliances en vue de l'occupation, sous une forme ou l'autre, des territoires de la région et du contrôle du commerce.

Un bon exemple en est celui du roi Guezo du Dahomey : en 1851, il avait été battu à Abéokuta par une alliance soutenue par les Britanniques ; après la défaite, la même année, il se déclare prêt à signer un traité avec la France.

Ce traité est signé le 1er juillet 1851 à Abomey : du côté français le signataire est le lieutenant de vaisseau Auguste Bouët. Les pourparlers ont été facilités par M. Régis qui était en très bons rapports avec le roi.

Le traité se compose de dix articles. Le premier affirme : « Le roi de Dahomey assure toute protection et liberté de commerce aux Français

---

[16] Roques, R.P., *Le pionnier du Gabon*, J.-R. Bessieux, Paris, 1957, 255 p., 71, cité par Trichet, P., ibid., 33.

qui viendront s'établir dans son royaume ; les Français de leur côté se conformeront aux usages établis dans ce pays »[17]. D'autres articles servent à garantir les conditions de sécurité au commerce de l'huile de palme et d'autres produits locaux. Le dernier article, le numéro 10, concerne les missionnaires :

> « Le roi prend l'engagement de donner toute sa protection aux missionnaires français qui viendraient s'établir dans ses Etats, de leur laisser entière liberté de culte et de favoriser leurs efforts pour l'instruction de ses sujets »[18].

7. Mgr Kobès et son rapport à la Propagande

Comme coadjuteur de Mgr Bessieux, Mgr Kobès, résidant à Dakar, est engagé dans l'action missionnaire en Sénégambie : il doit assurer la continuité des œuvres déjà réalisées dans les années précédentes, spécialement à Gorée et ensuite à Dakar, et voir s'il n'est pas possible de créer d'autres missions au long de la côte du golfe de Guinée.

Dans ce cadre, en juillet 1850, il entreprend un voyage d'exploration jusqu'au Gabon. Il est à l'origine de la tentative d'ouvrir la mission à Grand-Bassam, dont nous venons de parler.

Après cela et avec les connaissances acquises pendant ses voyages, Mgr Kobès rédige le rapport *Sur la mission des deux Guinées et de la Sénégambie présenté à la S.C. de la Propaganda en l'année 1853*[19]. Il s'agit d'un document long et détaillé que nous considérons comme important ; nous en donnons les éléments essentiels.

Au début, l'auteur présente des notions préliminaires sur la topographie, les croyances religieuses, le climat et la statistique de ce pays. Il parle des difficultés que les missionnaires ont à surmonter, des efforts faits et des résultats obtenus. Il affirme que de 1842 à 1853, sur les 75 missionnaires européens envoyés dans les Guinées, la mission en a

---

17 Cornevin, R., *Histoire du Dahomey*, Paris, 1962, 538 p., 279-281, cité dans : Trichet, P., *Préhistoire de la mission du Dahomey…*, op. cit., 37.

18 Ibid.

19 Ce rapport, de 46 pages, est signé par Mgr Kobès, Rome, le 1er octobre 1853, et imprimé par la Propagande. On trouve ce document aussi à l'intérieur d'une *Ponenza* : SCPF ponente l'Em.mo et Rev.mo Card. Raffaele Fornari. Ristretto con sommario. Sulla progettata divisione del Vicariato Apostolico delle Due Guinee e sopra alcune altre provvidenze richieste per l'anzidetta missione da Mons. Kobès Coadiutore di quel Vicariato. Marzo 1854. AMA 754/72 – 2/44- 1854 ; ACSSp 6 B VI.

perdu 41 par la mort et par les maladies, dont 29 prêtres et 12 frères. Les missionnaires morts en Afrique en cette période ont été 24. Les autres sont morts en Europe à cause des maladies contractées en Afrique. A ce nombre il faut ajouter 21 missionnaires qui ont quitté la mission pour raison de santé ; certains, par découragement. Quand il écrit son rapport, le personnel de la mission se compose de 28 missionnaires, dont 17 prêtres et 11 frères.

Cela dit, Mgr Kobès attire l'attention de la Propagande sur la possibilité que d'autres congrégations s'ajoutent dans l'œuvre d'évangélisation de toute l'immense région de la mission des deux Guinées et de Sénégambie :

> « Loin de nous opposer à l'envoi d'une autre congrégation dans ces vastes plages, nous sommes obligés, par suite des pertes nombreuses que nous avons faites, de venir prier la S. Congr, de restreindre notre immense mission et d'en céder une partie à d'autres »[20].

A ce point, Mgr Kobès présente la supplique des habitants de la Sierra Leone qui demandent des Pères Jésuites pour leur pays : « Nous serions heureux de voir la Compagnie de Jésus se charger de cette importante mission ». Il ajoute que les catholiques demandent depuis quatre ans des missionnaires, une église, des écoles et des religieuses infirmières : mais il n'a pas pu les satisfaire.

Dans la lettre accompagnant la demande du consul espagnol qui désire des missionnaires pour la Sierra Leone, Mgr Kobès affirme :

> « L'importance d'une mission catholique à Sierra Leone est une vérité incontestable. Cette colonie est regardée comme la plus importante non seulement parmi les colonies anglaises, mais même parmi toutes les possessions européennes et américaines sur toute la côte occidentale d'Afrique. C'est le centre du Protestantisme, et il paraît être vrai de dire que de cette mission dépendra le sort de la plupart des peuples de cette côte, leur état social à savoir s'ils seront catholiques ou protestants. Il y a

[20] Ibid.

dans cette colonie, comme je l'ai dit dans mon rapport, 50 chapelles dissidentes appartenant à 19 sectes variées et point d'autel catholique »[21].

L'auteur du rapport explique ensuite le problème de l'insuffisance du clergé européen et la nécessité du clergé indigène, les prêtres du pays ayant deux grands avantages : ils sont habitués au climat et ils connaissent les langues locales. Pour former ce clergé, il faut s'engager dans l'organisation scolaire avec des écoles de différents niveaux.

Dans les conclusions de ce rapport, au deuxième point, Mgr Kobès présente un « Projet de division du Vicariat Apostolique des deux Guinées et de la Sénégambie ».

Il commence par exposer « les conditions que doit avoir toute division », puis « les différents projets déjà proposés antérieurement », et enfin, « ce qui paraît expédient pour le moment ».

Sur ce dernier point, ayant consulté le supérieur général de sa congrégation, l'évêque déclare : « Nous acceptons volontiers à céder à d'autres une partie du champ dont le défrichement nous est dévolu ».

Cependant, il demande que leur congrégation puisse conserver, pour plusieurs raisons, le Sénégal, toute la Sénégambie jusqu'à la rivière Nunez, les parties de la Guinée où se trouvent les comptoirs français, à savoir Grand-Bassam, Assinie et le Gabon.

Tous les autres territoires peuvent être donnés à des missionnaires d'autres congrégations. Pour la partie qui nous intéresse, Mgr Kobès propose cette division :

- Le vicariat de la Sierra Leone, « depuis le Nunez jusqu'à la république de Liberia inclusivement ».
- Le vicariat du Cap des Palmes, « depuis la république de Liberia jusqu'à la rivière de St André où devrait commencer le district des comptoirs du Grand-Bassam et d'Assinie.
- Depuis ce district jusqu'au Gabon on pourrait établir deux ou trois vicariats.

L'auteur prévoit le cas de plusieurs congrégations disponibles pour cette région de l'Afrique : dans ce cas, l'une d'elles pourrait

[21] Ibid

prendre le vicariat de la Sierra Leone, une autre celui du Cap des Palmes, une troisième le golfe du Bénin.

Ce projet de Mgr Kobès est accompagné par une suggestion concernant les nouveaux missionnaires qui ne devraient pas être envoyés directement dans ces missions. Il serait bien qu'avant d'y aller, ils passent un temps, peut-être pendant la mauvaise saison, dans une des missions où se trouvent les missionnaires de sa congrégation pour profiter de leur expérience.

8. La situation missionnaire en 1858

8.1. La colonie de la Sierra Leone

Du point de vue politique, la Sierra Leone en 1810 est proclamée colonie de la couronne britannique et dotée d'un gouverneur qui gouverne avec l'aide d'un conseil consultatif. Freetown, la ville des hommes libres, est sa capitale.

Auparavant, en 1807, le parlement britannique avait déclaré illégal le commerce des esclaves et la Sierra Leone avait été désignée comme base pour assurer l'application de cette mesure.

Vers 1858, la ville de Freetown a 17.000 habitants et compte 13.100 chrétiens baptisés protestants, de différentes dénominations, 4.000 écoliers dans leurs écoles et collèges, une trentaine de chapelles pour la ville et la banlieue et en ville six grandes églises, parmi lesquelles la cathédrale. Les missionnaires protestants disposent de moyens économiques considérables venant des quêtes faites en Amérique, en Europe et, sur place, avec les contributions obligatoires de leurs fidèles. Ils sont engagés aussi dans la publication de livres et en particulier de grammaires et dictionnaires pour les langues locales.

Face à cette présence très forte des Protestants, existe seulement un très petit nombre de catholiques, une centaine, dont une trentaine dans la ville, plutôt bien placés au niveau économique: il y a des Afro-américains, des Espagnols noirs, certains venant de Gorée et des environs. Ils sont dans la ville pour raisons de travail, surtout de commerce. Parmi eux quelques agents consulaires. Des enfants et des jeunes catholiques fréquentent les collèges protestants, faute d'école catholique. Depuis longtemps, les catholiques n'ont pas un lieu de prière

pour eux[22]. A Freetown réside un consul espagnol. La France a un vice-consul.

8.2. La république du Liberia

Dans la circonscription du vicariat des Deux-Guinées et de la Sierra Leone se trouve le territoire du Liberia qui a une histoire particulière en ce qui concerne les événements survenus au XIXe siècle[23].

Tout commence avec les Afro-américains, les anciens esclaves d'origine africaine libérés, qui se trouvaient en Amérique du Nord et qui voulaient et pouvaient revenir en Afrique. Les autorités américaines et les anciens patrons considéraient favorablement ce départ, parce que la présence des Noirs libérés pouvait causer des problèmes. C'est l'*American Colonization Society* qui prend la responsabilité d'encadrer et de gérer ce mouvement, de 1810 à 1848. Plusieurs agents de cette société sont des pasteurs protestants ; les Afro-américains en chemin vers l'Afrique sont en grande majorité des Protestants. Quand ils arrivent sur les côtes du golfe de Guinée, ils sont aidés par les agents de la Société, qui, à partir de 1820, orientent vers un territoire à l'est de la Sierra Leone le premier groupe consistant qui débarque.

Ce territoire se trouve au large de la Sierra Leone, dans l'île de Sherbro, que l'autorité britannique ne considère pas comme faisant partie de sa colonie. Dans l'espace de quelques mois, la moitié des Afro-américains tombent malades et meurent. On cherche alors un autre lieu moins dangereux.

Après des longues et difficiles tractations, on choisit un territoire près du cap Mezurado, qui devient Monrovia, en honneur du président

---

[22] Aujourd'hui le diocèse de Freetown, avec un territoire plus limité, de 20251 km² a 2.918.000 habitants, 127.000 catholiques, 27 paroisses et 41 prêtres diocésains. (D'après : *Annuario Pontificio*, 2005, Città del Vaticano, 250).

[23] Au sujet de la mission catholique au Liberia cf.: Cooksey, J.J.- McLeish, *Religion and civilisation in West Africa. A Missionary survey of French, British, Spanish and Portuguese West Africa with Liberia*, 277 p., London 1931; Bane, M.J., *The Catholic story of Liberia*, New York, 1950, 164 p. ; Hogan, E.M., *Catholic Missionaries and Liberia. A study of Christian Enterprise in West Africa, 1842-1950*, Cork, 1981, 268 p.; Tickpor, R.G., *Singulier Liberia. "L'amour de la liberté nous a ramené ici"* reportage spécial dans *Vivant Univers*, n° 278, janvier-février 1972, 1-35; Francis, M., *Le Liberia, nation Chrétienne?* Ibid., 36-42.

américain Monroe[24]. Mais, du point de vue administratif, ce n'est pas le gouvernement américain qui s'intéresse à la situation et, moins encore, à faire de ce territoire une colonie américaine. C'est la Société de colonisation qui s'en charge et qui, pour éviter des problèmes avec les autorités britanniques, invite les nouveaux venus à s'organiser comme un état. Naît ainsi, en 1847, la république du Liberia, nom qui veut signifier le pays des gens libres. Il s'agit du premier pays indépendant d'Afrique noire à l'époque contemporaine. Il a une constitution calquée sur celle des Etats Unis.

Les rapports entre les Afro-américains et les Africains autochtones sont souvent très difficiles, parce que les premiers veulent suivre leur style de vie américain : ils ne s'adaptent pas aux coutumes de la région. Ils occupent des terres et ils agissent comme des colons. En plus, les rois de la région sont favorables à l'esclavagisme, et ils voient mal la présence des anciens esclaves libérés.

Vers 1850, cinq sociétés missionnaires protestantes sont présentes au Liberia, les baptistes, les méthodistes, les presbytériens et les épiscopaliens. Les pasteurs protestants sont souvent chargés de postes importants à la tête de l'Etat. Les domaines de l'école et de la santé sont dans les mains de ces sociétés.

En 1854, le Liberia compte 12.000 Afro-américains et environ 150.000 indigènes. La mission catholique n'existe pas.

8.3. En conclusion

En cette section du chapitre, nous avons présenté quelques éléments historiques de la mission catholique dans le golfe de Guinée et en particulier dans le territoire de la Sierra Leone. Ces éléments nous

[24] James Monroe (1758-1831) est le cinquième président des Etats Unis. Son mandat commence en 1817 et se termine en 1825.

montrent clairement qu'il s'agit d'un territoire difficile pour une nouvelle mission catholique. Cela pour plusieurs raisons : la puissante présence des Protestants, la difficile coexistence entre les Afro-américains et les autochtones, le climat très dangereux, les problèmes des puissances européennes qui se répercutent en Afrique.

CARTINE

II. LE VICARIAT DE LA SIERRA LEONE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA SMA

1. Les actes officiels

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la Congrégation de Propaganda Fide avait prévu de charger Mgr de Brésillac du vicariat de la Sierra Leone.

Le nouveau vicaire commence tout de suite à se renseigner sur ce territoire, sur les moyens de transport pour y arriver, les conditions de vie et de travail, la situation des fidèles catholiques, la présence des Protestants et des autorités locales. En même temps, il attend de Rome les lettres officielles concernant le nouveau vicariat et sa nomination. L'attente lui cause des problèmes parce qu'il souhaite occuper son temps pour des quêtes en faveur de son œuvre. D'ailleurs, depuis longtemps, il envisage d'aller à Rome.

Cependant, avec une lettre du 8 janvier 1858, le Cardinal Barnabò demande à Mgr de Brésillac de lui faire connaître la date de son départ pour la mission de la Sierra Leone et le nombre de missionnaires qui pourront l'accompagner. Il veut lui donner les informations opportunes et les pouvoirs nécessaires[25].

Le Fondateur de la SMA répond que, dès que la mission de la Sierra Leone lui sera officiellement confiée, il commencera les préparatifs pour le départ. Il peut emmener avec lui trois prêtres et un frère laïque. Il ajoute qu'une fois reçus ses pouvoirs, il désire faire un voyage à Rome pour obtenir à la Propagande des informations plus détaillées sur cette mission et aussi, dit-il, pour établir les bases de la Société des Missions Africaines [26].

Deux mois après, Mgr de Brésillac écrit de nouveau au Cardinal Barnabò : il craint que des lettres de la Propagande se soient égarées. Il lui demande de ne pas retarder l'érection officielle de la mission de la Sierra Leone, afin d'encourager ses associés et d'être en condition

---

[25] Cf. Lettre de la Propagande, 8 janvier 1858. AMA 2 F 13, n° 37.

[26] Cf. Lettre au Cardinal Barnabò, 20 janvier 1858. APF, Congressi, Congo, Sénégal, 1841-1860, 601.

d'obtenir les subventions de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Il en profite pour le mettre au courant du total de ses quêtes, arrivé à plus de 56.000 francs ; il ajoute que deux nouveaux aspirants sont arrivés à la maison. En même temps, il veut préparer de loin la construction d'un séminaire qui puisse loger quarante à cinquante aspirants[27].

Le Cardinal Préfet répond à Mgr de Brésillac : le 21 mars, le Pape a approuvé son expédition en Sierra Leone ; il le charge de cette mission et il l'autorise à y aller avec les prêtres de son Séminaire des Missions Africaines[28].

Le 13 avril 1858, le Saint-Siège publie deux brefs : l'érection de la part du Pape Pie IX du vicariat apostolique de la Sierra Leone et la nomination de Mgr de Brésillac comme vicaire apostolique du dit vicariat.

Pour le premier document, le texte affirme que la nouvelle circonscription vient de la division du vicariat des Guinées et s'étend « depuis le fleuve Nuñez jusqu'à la république du Liberia inclusivement, ce qui est appelé Sierra Leone »[29].

Quelques jours après la publication de ces brefs, la *Gazette de Lyon* en donne connaissance à ses lecteurs[30].

2. Les informations et les moyens pour la nouvelle mission

Aussitôt après la réception des brefs du Saint-Siège, Mgr de Brésillac écrit aux présidents et aux conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon et de Paris pour les mettre au courant de la nouvelle et les inviter à pourvoir à ses nécessités matérielles. Il n'est pas encore en mesure de préciser de manière exacte les dépenses qu'il aura à faire. Pour le moment, il se limite à affirmer que dans sa mission tout est à faire[31].

Entre-temps, le nouveau vicaire apostolique continue à se renseigner sur le territoire de la Sierra Leone. Il écrit au supérieur général des Pères Spiritains, le Père Schwindenhammer, pour avoir

---

27 Cf. Lettre au Cardinal Barnabò, 12 mars 1858. APF, Congressi, Congo, Sénégal, 1841-1860, 605. Les deux aspirants sont M. Brossard et le frère Gratien Monnoyeur.

28 Lettre de la Propagande, 31 mars 1858. AMA 2 F 13, n°40.

29 Bref d'érection du vicariat apostolique de Sierra Leone, 13 avril 1858. AMA 2 F 13.

30 La Gazette de Lyon, 17 et 18 Avril 1858.

31 Lettre à la Propagation de la Foi, 15 avril 1858. Arch.Prop.Foi Lyon, n° 29.

certaines informations concernant adresses, voyages, habitudes, dont il devra tenir compte[32]. Il écrit aussi au supérieur du grand séminaire de Marseille au sujet des moyens de transport.

Ayant obtenu des réponses, il écrit de nouveau à la Propagation de la Foi pour donner des détails sur ces besoins matériels. Il en fait la liste et la somme dont il aurait besoin arrive à 46.800 francs. Il avoue franchement sa surprise devant le coût de la vie en Sierra Leone par rapport au Dahomey :

> « J'avoue, Messieurs, que j'en suis effrayé, et s'il était permis de discuter les déterminations du Saint-Siège, je demanderais comment il ne nous a pas laissés commencer par le Dahomey, terra neuve sous ce rapport où, loin du contact avec les Européens, nous aurions pu nous établir à peu de frais, tandis qu'on nous offrait de nous y transporter gratuitement, au moins pour les premiers départs. Mais, enfin, l'obéissance doit passer avant tout : c'est à Sierra Leone que nous sommes envoyés, c'est là que nous irons, Dieu, sans doute, ayant des vues cachées que nous connaîtrons plus tard »[33].

Sur la question de la date d'un premier départ de missionnaires, après les renseignements obtenus, Mgr de Brésillac se rend compte qu'ils doivent ou partir tout de suite - mais cela est impossible - ou attendre quelque mois « à cause du temps des pluies qui va commencer à Sierra Leone, pendant lequel on ne peut aborder sans être moralement sûr de prendre des fièvres très pernicieuses ». Avec prudence, il choisit la dernière solution et il la signale au Cardinal Barnabò[34].

3. Le voyage à Rome

---

32 Lettre au supérieur général des Spiritains, 16 avril 1858. ACSSp, 658 A I.

33 Lettre à la Propagation de la Foi, 29 avril 1858. Arch.Prop. Foi, Lyon, n° 39 bis.

34 Lettre au Cardinal Barnabò, 29 avril 1858. APF, Congressi, Congo, Sénégal, 1841-1860, 607.

Au mois de mai 1858, Mgr de Brésillac se met en voyage accompagné par le Père Planque. Il veut que son premier collaborateur connaisse Rome et spécialement Propaganda Fide, ses premiers responsables et le milieu. Il quitte Lyon et se dirige vers son pays natal pour rendre visite à sa famille. Il s'arrête à Castelnaudary, à Lasserre de Monestrol et à Toulouse. Il se dirige ensuite à Marseille et il arrive à Rome le 2 juin.

3.1. Des documents officiels

Pendant son séjour à Rome, le Fondateur de la SMA demande les pouvoirs officiels nécessaires à sa charge de vicaire apostolique de la Sierra Leone et demande aussi des actes de la Propagande en vue de bien fonder la Société des Missions Africaines, commencée sous son inspiration[35]. Parmi ces actes nous signalons « un acte de bienveillance » de la Propagande qui, en attendant une reconnaissance formelle de sa société, déclare qu'elle la prend sous sa protection et encourage ceux qui veulent en faire partie, un acte d'approbation des *Articles Fondamentaux* qui serviront de base à la constitution devant régir plus tard la société, une déclaration qui lui donne le pouvoir de s'établir « si besoin est, ailleurs qu'entre le fleuve Nuñez et la République du Liberia, pourvu que ce soit sur des points qui ne sont pas occupés par les missionnaires du Saint-Esprit ou tout autres missionnaires catholiques ».

Le vicaire apostolique de la Sierra Léone reçoit seulement ses bulles de nomination, quelques pouvoirs[36], et une lettre pour le Nonce à Paris.

3.2. Le départ en Afrique du vicaire apostolique

Un point important de discussion entre le Fondateur et le Cardinal Barnabò est celui du départ des premiers missionnaires pour le vicariat apostolique de la Sierra Leone.

---

35 Lettre à la Propaganda Fide, juin 1858. APF, Congressi, Africa Centrale, Etiopia, Arabia, Tome 6, 113-114.

36 Dossier personnel. AMA 2 F 31.

Mgr de Brésillac veut faire partie du premier groupe, mais le cardinal n'est pas de son avis. Une franche discussion se déroule entre lui, le cardinal et le Père Planque qui voudrait, lui aussi, faire partie des premiers partants. Nous en connaissons les résultats indirectement à travers les lettres successives de Mgr de Brésillac et du Père Planque. Ce dernier écrit plus tard au même cardinal à ce propos :

> « Votre Eminence se rappelle avec quelle force elle insistait auprès de Mgr de Brésillac pour qu'il ne partît pas dans sa nouvelle mission, si bien que Mgr me disait : 'Quittons vite Rome, car je vois le moment où le cardinal me défendra absolument de me rendre personnellement en mission'. J'eus beau joindre mes instances à tant d'autres. Mgr de Brésillac crut toujours qu'il devait lui-même mettre la mission en marche »[37].

De son côté Mgr de Brésillac écrit à la Propagation de la Foi :

> « Son Em. le Card. Préfet de la Propagande désire que je fasse un voyage d'exploration afin de voir par moi-même et en m'entendant avec Mgrs Kobès et Bessieux, quels sont les points du littoral actuellement sans missionnaires catholiques, où il y aurait chance de former des centres d'action. Pendant ce temps-là, deux de mes missionnaires, avec un frère laïque, iront jeter les premières bases d'un établissement à Freetown. Je le suivrai de près, accompagné d'un autre missionnaire et d'un autre frère, et les verrai en passant, comme en continuant ma route au Gabon, afin de ne pas trop effaroucher tout d'abord les ministres protestants qui sont établis à cette ville »[38].

Au Cardinal Barnabò, quelque mois plus tard, Mgr de Brésillac écrit :

---

[37] Lettre de M. Planque au Cardinal Barnabò, 3 février 1872. AMA 2 B, Vol. V, (pages non numérotées).

[38] Lettre à la Propagation de la Foi, 29 juillet 1858. Fonds Familial Guizard, Arch. Prop.Foi, n° 56.

> « Aussitôt que possible, suivant le plan que nous avons combiné avec votre Eminence, j'irai moi-même explorer le pays, voir Mgr Kobès et Mgr Bessieux, examiner quels sont les points où nous pourrions faire quelque bien et nous établir sans trop de danger. Car, à Freetown, d'après ce que j'ai appris par le Ministre de la Marine, il n'y a qu'une centaine de catholiques. Et des rapports très sérieux, que j'ai reçu de plusieurs côtés, assurent que l'air y est si mauvais qu'il est à peu près certain que les Européens n'y vivent pas trois ans. Ceux donc qui sont obligés d'habiter cette ville sont forcés d'avoir recours à des fréquents changements d'air. Ce qui nous obligera nous-mêmes, sans doute, à chercher un lieu plus sain d'où nos missionnaires puissent aller et venir »[39].

Le plan que Mgr de Brésillac rappelle est le résultat d'un compromis obtenu lors de son séjour à Rome.

Selon cet accord, un premier groupe de missionnaires de la SMA partira pour prendre possession du vicariat de la Sierra Léone au nom de son vicaire apostolique. Ensuite, le vicaire partira lui-même pour faire un voyage de reconnaissance au long de la côte et chercher un lieu à même de devenir le centre permanent de sa mission.

3.3. Le Père Francesco Borghero

Ayant fait à Rome ce qu'il avait à faire, vers la fin du mois de mai, Mgr de Brésillac se prépare à partir pour la France. Pour ce voyage il est accompagné non seulement par le Père Planque, mais aussi par un nouvel aspirant, l'abbé Francesco Borghero.

Il s'agit d'un prêtre italien originaire du diocèse de Gênes, où il est né en 1830, dans la paroisse de Ronco Scrivia. Il a suivi avec succès les études de philosophie et de théologie au séminaire de son diocèse. Il était très apprécié pour sa conduite. En même temps, il était désireux de se consacrer aux missions. Par l'intermédiaire d'un abbé bénédictin, Pier Francesco Casaretto qui, dans le monastère d'Albaro sur Gênes, avait fondé un collège pour les Missions Étrangères, il laisse son diocèse à l'âge de 22 ans, en 1852, pour aller dans le monastère de Subiaco, près de

---

[39] Lettre au Cardinal Barnabò, 20 novembre 1858. APF, Congressi, Congo, Sénégal, 1841-1860, 634. Copie: AMA 2 C 19, 40-44.

Rome, et se préparer à la mission. En 1854 il est ordonné prêtre *titulo missionum.* Mais son désir de partir pour les missions ne peut pas se réaliser. L'abbé Casaretto désire le garder dans le monastère de Subiaco où maintenant il se trouve. L'abbé Borghero laisse alors ce monastère en novembre 1857 et se rend disponible à suivre le Fondateur de la SMA qu'il rencontre à Rome[40].

Le 3 juillet Mgr de Brésillac, le Père Planque et l'abbé Borghero laissent Rome pour Lyon, où ils arrivent le 5 suivant.

4. Des éléments de fondation de la SMA

4.1. La résolution solennelle

Un événement important pour la nouvelle société missionnaire est la résolution solennelle faite, le 24 juillet 1858, par Mgr de Brésillac, les Pères Planque, Reymond, Riocreux, Bresson, et les frères Guillet Pierre et Reynaud Eugène.

Une procédure a été mise au point pour ce moment important. Les aspirants qui ont été considérés dignes de faire solennellement leur résolution de persévérance doivent se préparer par trois jours de retraite. Le troisième jour, devant la communauté, après le chant du *Veni Creator*, chaque aspirant dit le texte de la résolution. Avec cet acte, il est définitivement agrégé à la Société des Missions Africaines. Voici le texte :

> « Moi, N., (prêtre ou bien frère laïque) fais la solennelle résolution de travailler toute ma vie à l'œuvre des Missions dans la pieuse congrégation des Missions-Africaines. Je prends l'engagement d'en observer exactement le Règlement, et quand je serai en Mission, de ne pas chercher à revenir en Europe sans l'ordre ou la permission expresse de mes Supérieurs, à part le cas où le Règlement m'en donne le droit. Je serai parfaitement soumis aux décisions du Saint-Siège et aux ordres de la Sacrée Congrégation de la Propagande que je regarderai toujours comme l'organe du Souverain Pontife pour tout ce qui concerne les Missions.
>
> Je fais en ce moment à Dieu l'offrande de ma vie, acceptant d'avance avec joie, pour la plus grande gloire de Dieu, l'exaltation de

---

[40] Cf. *Notizie biografiche* dans : Borghero, F., *Diario del primo missionario del Dahomey 1860-1864,* a cura di Mandirola, R., Bologna 2002, 480 p., 7-9.

l'Eglise, le salut de mon âme et celui des peuples qui me seront confiés, les peines, les privations, les incommodités des climats, les douleurs de la persécution et même le martyre, si Dieu me trouve digne de mourir pour rendre témoignage à la foi.

Que Dieu daigne écouter cette résolution et me donner la force de l'observer ainsi que ces saints Evangiles »[41].

Après ces paroles, le supérieur ou son délégué répond : « Cher confrère, je vous admets dans la pieuse Congrégation des Missions-Africaines, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ». Il l'embrasse comme aussi les autres confrères présents et puis tous chantent le *Te Deum.*

Le 24 juillet 1858 est le jour que Mgr de Brésillac choisit pour nommer le Père Augustin Planque Supérieur de la maison SMA de Lyon.

---

41 *Notice sur la Société des Missions Africaines*, par Mgr de Marion Brésillac, Lyon, 1858, 76 p., 33-34.

4.2. Les « Articles Fondamentaux » : nouvelle rédaction

La date du 24 juillet 1858 se trouve aussi à la fin d'un nouveau texte concernant les *Articles Fondamentaux* qui, comme ceux de 1856, devraient ensuite servir de base pour les constitutions de la SMA[42].

Ce texte est beaucoup plus long. Il est suivi d'un appendice. Le Fondateur tient compte de l'expérience acquise depuis 1856, des rencontres avec des personnes compétentes dans la matière, des conversations avec ses confrères et en particulier avec le Père Planque, en qui il a une grande confiance.

Pour ce qui est de la forme, nous notons que ce texte semble être plutôt un ensemble d'indications, pas trop coordonnées, qui se sont développées progressivement, à la suite de certains événements.

Par rapport au texte de 1856, à part les articles concernant le but et la nature de la société, tous les autres se retrouvent dans cette deuxième rédaction plus développée. Ils sont mis en relation avec des normes sur les aspirants, l'agrégation, le gouvernement de la Société, l'administration, l'éducation des Noirs en Europe, l'affiliation et les frères coadjuteurs.

Comme nous l'avons signalé plus haut, lors de sa dernière visite à Rome, Mgr de Brésillac avait demandé l'approbation des *Articles Fondamentaux* qui devaient servir de base aux constitutions de la Société. Il s'agissait du texte de 1856 qui se trouvait déjà à la Propagande. Mais aucune approbation ne fut donnée. Au niveau institutionnel où la SMA se trouvait à cette époque, la Propagande n'avait pas coutume d'intervenir[43].

Pour ce texte de 1858, en regardant la forme et le contenu, nous croyons qu'il s'agissait plutôt d'un texte à développer ensuite selon les formes et les nécessités[44]. Venons-en au contenu :

a) Au sujet du but de la SMA, le texte reprend celui de 1856 pour affirmer qu'elle existe pour « l'évangélisation des pays de l'Afrique qui ont le plus besoin de missionnaires ». Il s'agit du choix originaire auquel

---

42 Marion Brésillac, *Documents de mission et de …*, op. cit., 219-233. AMA 2 A 100, 21-40, en latin 60-75.

43 Cf. Marion Brésillac, *Documents de mission et de fondation…*, op.cit., 169, note n°1.

44 Nous n'avons pas de renseignements pour affirmer que ce texte a été envoyé à la Propagande, où il est introuvable (D'après : Marion Brésillac, *Documents de mission…*, op. cit., 219, note n° 1).

Mgr de Brésillac est conduit par les événements liés à son expérience missionnaire en Inde.

Pour réaliser son but, qui est difficile par sa nature et ses implications, la SMA veut se présenter avec un personnel missionnaire capable de répondre aux désirs de la Propagande « sur quelque point que ce soit de l'Afrique » et capable d'exercer les missions ingrates et difficiles qui pourront lui être proposées.

Ce charisme de la SMA, comme nous disons aujourd'hui, se précise encore plus quand, par la suite, le texte affirme que, même si la SMA a des missions à gérer, elle s'engage aussi « à préparer les voies pour pénétrer dans les lieux de l'Afrique où il n'y a pas encore de missionnaires ».

b) Pour ce qui concerne sa nature, la SMA est une société « essentiellement séculière », formée de prêtres et de frères laïques, une société de vie apostolique, selon le Code de Droit Canon en vigueur aujourd'hui[45]. Les membres de la société, qui a son centre à Lyon, peuvent être originaires « de toutes les nations ».

Le lien qui unit les membres de la SMA est « la résolution solennelle de persévérer dans la société jusqu'à la fin de ses jours ». Quand ils sont ensemble, les membres de la SMA « mèneront une vie commune ».

Dans la vie du Fondateur jusqu'à cette époque, nous trouvons l'origine lointaine du choix concernant la nature de la SMA. Il ne voulait pas être religieux. Il avait choisi les MEP, qui ne sont pas des missionnaires religieux, poussé par la conviction de la nécessité du clergé indigène et le souci de le développer, ce qui aurait été plus difficile dans un ordre religieux. Mais en même temps, il voulait et il aimait la vie commune des missionnaires et, quand il était vicaire apostolique, il l'exigeait là où ils étaient plusieurs ensemble.

c) Le texte des *Articles Fondamentaux* de 1858 développe beaucoup la partie concernant l'exercice de l'autorité et le gouvernement de la SMA. Nous nous limitons à souligner seulement quelques points.

---

45 Code de Droit Canon, 1983, canons 731-746.

Tout d'abord, la norme selon laquelle le supérieur général est élu à vie et il peut ne pas résider en Europe. Dans l'exercice de sa charge il est aidé par un nombre considérable de conseillers résidents en Europe et en Afrique.

A noter que deviennent conseillers les membres prêtres qui ont persévéré 20 ans dans la SMA et que, comme chez les MEP pour l'Asie, chaque mission d'Afrique a son représentant parmi les conseillers à Lyon.

Concernant le supérieur général, son pouvoir est précisé par des normes qui tiennent compte de l'ensemble des membres de la SMA, dans un cadre de co-responsabilité : il ne doit pas traiter les affaires graves sans consulter ses conseillers, mais il reste libre de suivre ou non leurs conseils. Il doit faire connaître ses décisions et il est obligé à les suspendre, si les 2/3 des conseillers s'y opposent.

En attendant que la SMA puisse avoir ses constitutions approuvées par le Saint-Siège, Mgr de Brésillac est considéré comme supérieur général. S'il vient à mourir, le confrère le plus âgé le remplace et prépare l'élection du successeur.

Les réunions générales, « en qui résidera le souverain pouvoir », sont prévues tous les dix ans, mais aussi à la mort du supérieur général, sur la demande de ¾ des supérieurs majeurs ou par ordre de la Propagande.

Au sujet des membres de la société qui sont envoyés en mission, dès qu'ils sont sous l'autorité d'un supérieur majeur[46], le supérieur général « n'aura plus sur eux aucune direction ». Il aura, au contraire, pleine autorité sur les membres qui sont en Europe et ceux qui sont à'étranger, mais là où il n'y a pas de supérieur majeur.

Comme il se faisait chez les MEP avec les directeurs, dans la SMA le supérieur général envoie tous les ans une lettre commune, où il présente aux confrères l'état de la société.

d) Dans le domaine financier, une norme prévoit que chaque mission doit arriver à se procurer des ressources locales pour subvenir à

[46] Les supérieurs majeurs sont les chefs de mission, comme les préfets et les vicaires apostoliques.

ses besoins. On ajoute que « jamais on ne fera passer à la Maison-Mère rien qui provienne des missions ». La Maison-Mère aura ses moyens propres d'existence.

e) A noter la norme qui prévoit que les missionnaires prêtres, après trente ans de mission, ont le droit de rentrer en Europe pour y passer le reste de leurs jours. Mais s'il veulent rester en mission, ils en ont le droit « et ils y seront traités avec tous les égards que méritent leur âge et les longs services qu'ils ont rendu ». Même traitement pour les frères laïques après 40 ans de mission.

f) Dans les *Articles Fondamentaux*, en appendice, on affirme que « la Société fera tous les efforts pour élever un clergé local dans les pays dont l'évangélisation lui sera confiée ».

g) Enfin, on parle des affiliés appelés à aider la Société sur le plan moral et sur le plan financier.

La Société prévoit des affiliés agrégés prêtres qui peuvent le devenir à tout âge. S'ils vont en mission, ils sont traités comme les membres de la SMA, à part ce qui concerne les affaires spécifiques de la société, comme l'élection des supérieurs ou des délégués pour les réunions générales.

4.3. Le règlement de la maison de Lyon

Pour la nouvelle année communautaire et académique, Mgr de Brésillac rédige le règlement de la maison SMA de Lyon. Il est daté du 1er octobre 1858, jour où il doit entrer en vigueur[47].

Il s'agit d'un règlement habituel pour les communautés sacerdotales et de formation de l'époque. Elles empruntaient un nombre considérable d'éléments spirituels et ascétiques chez les religieux, spécialement chez les Jésuites, et chez les congrégations nées des représentants les plus importants de l'école française, comme les Eudistes, les Sulpiciens, et les Lazaristes que le Fondateur avait eus comme formateurs quand il était étudiant au grand séminaire de Carcassonne.

---

[47] Marion Brésillac, *Documents de mission et …*, op.cit., 234-238. AMA 2 A 100, 3-9 ; en latin : 47-53.

Dans ce texte, à part les conférences qui peuvent traiter des questions morales et de droit canon « qui ont rapport aux difficultés qui se rencontrent surtout dans les missions », nous ne trouvons pas d'autres éléments spécifiques à une communauté missionnaire. Mais cela n'empêche pas que toute la vie de la maison est orientée vers la vie missionnaire, surtout maintenant que la SMA est chargée du vicariat de la Sierra Leone.

L'atmosphère de silence exigée doit servir à la vie de prière et aux temps prévus de lecture du Nouveau Testament et d'étude.

Nous remarquons que les aspirants déjà prêtres sont libres de s'organiser pour leurs études, sauf s'ils sont appelés à un travail particulier. Cependant, ils doivent repasser leur théologie dogmatique et leur morale et préparer quelques sermons et « un petit cours d'instructions familières propres à être prêchées dans les campagnes ».

5. L'engagement dans l'animation missionnaire

A la fin de juillet, le Fondateur fait imprimer à Lyon une nouvelle édition de la *Notice sur la Société des Missions Africaines.* Il précise bien l'origine et le but de la SMA, les conditions pour en devenir membre, et il ajoute le sermon qui avait été prononcé la première fois à Rome le 25 mars 1856 à l'église de Saint-Louis des Français et dont il se servait, avec quelques petites modifications, lors de ses prédications en France.

Le Fondateur envoie un exemplaire de la *Notice* aux supérieurs des séminaires de France : il veut faire connaître son œuvre dans un milieu qu'il considère très important pour l'avenir de la mission à l'étranger et de la SMA.

Dans l'année 1858, Mgr de Brésillac continue les prédications et les quêtes pour son œuvre, même si ses préoccupations financières sont moins pressantes qu'avant. Il veut aussi fait connaître son œuvre dans les diocèses et trouver des vocations. Il écrit au Cardinal Barnabò à ce propos :

> « Je m'occupe en ce moment à consolider notre fondation du séminaire des Missions Africaines en lui procurant quelques revenus et

> en préparant de loin une construction qui puisse loger 40 à 50 aspirants, nombre que nous pensons facilement espérer d'avoir quand on verra notre congrégation à l'œuvre dans les missions »[48]

Un premier voyage est celui qu'il fait avec le Père Reymond à partir du 22 janvier jusqu'au 26 février. Il doit aller à Paris et il profite du parcours pour s'arrêter dans certaines villes. A l'allée, il fait étape à Clermont et à Moulins.

A Paris il rencontre M. Papetard, son collaborateur pour ce travail d'animation. Avec lui, il pense pouvoir faire quelque quête à domicile sur Paris, mais il n'est pas possible d'en obtenir la permission. Il profite alors des dimanches pour aller prêcher à Rouen, au Havre, à Pontoise. Après avoir quitté Paris, il s'arrête à Joigny, Auxerre, Tonnerre. Il est de retour à Lyon le 26 février.

A Lyon, Mgr de Brésillac est content que l'archevêque lui permette maintenant de faire quelques quêtes dans son diocèse. Il tient beaucoup à cela à cause de la présence de la maison de la SMA à Lyon : il aime pouvoir dire que le diocèse de Lyon aussi a contribué à son œuvre. Il prêche alors du 7 mars jusqu'au 12 avril dans différentes paroisses : Villefranche, Tarare, Boën, Montbrison, Sury, le Comptal, St-Genis de Terre Noire, Rive de Gier, Bourg Argental, St-Etienne. En général, les quêtes sont faibles, mais l'évêque missionnaire peut faire entendre sa voix en faveur des missions et de l'Afrique.

A cette époque, la *Gazette de Lyon* publie un long article tiré du *Journal de Villefranche*, où elle relate le passage de Mgr de Brésillac dans la paroisse. L'auteur est frappé par l'importance de l'œuvre dont parle

---

[48] Lettre au Cardinal Barnabò, 12 mars 1858. APF, Congressi, Congo, Sénégal, 1841-1860, 605. Copie: AMA 2 C 19, 31-32.

son fondateur. Il présente son histoire personnelle, il parle de sa charité ardente qui, après l'expérience indienne, le fait s'engager pour l'Afrique

> « malgré mille obstacles, mille dangers, mille morts qui l'attendent : c'est l'héroïsme de l'apostolat. (…) Le dévouement ne lui fait pas défaut. De généreux apôtres se présentent, mais il faut les initier à une œuvre si délicate que périlleuse. La fondation d'un séminaire tout spécial lui est donc indispensable »[49].

L'auteur continue son article et présente l'Afrique vers laquelle Mgr de Brésillac veut se diriger. Son projet ne vient pas

> « d'une imagination ardente, dupe de folles illusions. Il suffit de voir et d'entendre un seul instant Mgr de Marion Brésillac pour se convaincre aussitôt de sa sainte sagesse, de sa prudence consommée. Quel calme règne sur cette noble figure d'Apôtre ! Quel langage grave ! De la part d'un missionnaire on s'attend à des paroles ardentes, lui ne s'adresse qu'à la droite raison. Rien ne l'émeut, rien ne l'ébranle. Difficultés, périls, il a tout calculé, tout prévu »[50].

A la fin du mois d'août, Mgr de Brésillac laisse Lyon avec le Père Reymond. Le départ des premiers missionnaires SMA pour la Sierra Leone se prépare, comme aussi le sien, attendu depuis longtemps. Alors il veut passer dans sa famille et faire les adieux, mais sans le faire comprendre clairement. Il ne veut pas faire trop souffrir ses parents qui sont très âgés.

---

49 Gazette de Lyon, 18 mars 1858.

50 Ibid.

CHAPITRE 16

LES PREMIERS DÉPARTS POUR L'AFRIQUE

(1858)

I. LA SMA ET LE PREMIER DÉPART DE SES MISSIONNAIRES

1. Les progrès de la SMA

Le 28 septembre 1858, Mgr de Brésillac, accompagné par le Père Reymond, revient à Lyon après sa visite dans sa région natale. Entretemps, deux nouveaux aspirants sont admis en communauté, MM. Gondin et Courdioux, mais le 3 octobre meurt le frère Pierre Guillet. Il est le premier confrère de la SMA décédé.

Au mois d'octobre, le Fondateur participe à la fête de Saint-Bruno, à la Grande Chartreuse de Grenoble. Plus tard, un participant à cette cérémonie donne ce témoignage sur lui :

> « Je le vois encore, avec son aspect imposant, dominant l'assemblée au milieu de dix évêques et dans une causerie charmante, faisant partager à tous les ardeurs et les espérances de son âme d'apôtre »[1].

Concernant le développement de la SMA, dans une lettre à son ami le Père Dominique, Mgr de Brésillac lui donne des nouvelles. Il lui fait part de son projet de construire un séminaire, « une affaire d'une centaine de mille francs », ce qui est très engageant.

---

[1] Cf. Discours de Mgr Morel, Directeur des Missions Catholiques en la chapelle du Séminaire des Missions Africaines à Lyon à l'occasion du jubilé d'or du Père Planque, le 28 août 1900, dans : *Souvenir des noces d'or du T.R. P. Planque*, Lyon, 1900, 21. AMA 2 B 25.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi a décidé de lui donner une subvention de 40.000 francs qui sera totalement employée pour le vicariat de la Sierra Leone. A cette époque, M. Papetard, qui se trouve en Espagne, a des résultats très positifs dans ses quêtes et procure à la SMA la somme de 50.000 francs.

Ensuite, dans la même lettre au Père Dominique, Mgr de Brésillac lui présente la situation au niveau du personnel : il a cinq prêtres, trois étudiants et quatre frères laïques. Il attend deux prêtres et un frère espagnols. Il prépare le départ pour l'Afrique d'un premier groupe de trois confrères, deux prêtres et un frère. Il pense qu'il les suivra peu après.

Entre-temps, le 25 octobre, un autre frère fait sa résolution solennelle : il s'agit de Gratien Monnoyeur qui devra partir en Afrique à la place du frère Pierre Guillet décédé.

2. Une lettre sur la mission et la fondation de la SMA

Pour la connaissance de la pensée et des intentions du Fondateur en cette période, nous estimons d'une importance considérable la lettre qu'il envoie à Mgr Bonnand en réponse à la sienne du 11 septembre 1858.

Il lui fait savoir que, sous peu, le premier groupe de ses missionnaires va partir de Marseille pour l'Afrique. Il ajoute :

> « C'est à Freetown que nous allons d'abord essayer de nous établir. Or, il n'y a là, pas plus que dans tout le vicariat, aucun prêtre catholique, tandis que les ministres protestants y sont parfaitement établis, avec leurs écoles, imprimeries, orphelinats, etc. etc. Cela nous oblige à beaucoup de prudence, et pour nous insinuer tout doucement, j'envoie d'abord deux prêtres seulement, comme pour secourir les quelques catholiques qui s'y trouvent. Puis nous verrons.
>
> Mon projet est de les suivre dans deux ou trois mois d'ici, et de ne faire que passer à Freetown, comme pour voir de quelle manière ils sont établis, et comme en passant en voyage. Ce voyage est une espèce d'exploration que je désire faire de la côte, depuis Rio Nuñez jusqu'au Gabon, afin de reconnaître les points où l'on pourrait, avec quelques chances de succès, établir des centres d'action. Du Gabon, je reviendrai à

> Freetown, et, selon les circonstances, je m'y fixerai ou dresserai ma tente ailleurs »[2].

Ensuite, Mgr de Brésillac invite Mgr Bonnand à prier beaucoup pour que Dieu préserve ses collaborateurs du grand fléau de la fièvre qui frappe ces régions africaines, « car un désastre dès le commencement pourrait détruire toutes nos espérances ». Il met beaucoup de confiance en la Vierge Marie, en Notre-Dame de Fourvière « sous le manteau de laquelle nous nous sommes placés à Lyon ».

Il a l'intention d'emporter son image en Sierra Leone et, dès qu'il sera possible, de lui construire une chapelle sous le titre de *Mater febricitantium.* Il vient ensuite au sujet de la constitution de sa société et son texte est un témoignage intéressant et pas tellement connu sur ses intentions et sa méthodologie de fondation.

Un premier critère se manifeste quand il affirme : « Quant à notre constitution, elle est en germe, comme tout le reste, et ne se développera qu'à proportion ».

Sur le type de société, Mgr de Brésillac affirme :

> « L'idée générale est la même que celle des Missions Étrangères, de sorte que, si Dieu bénit notre séminaire, il sera pour l'Afrique ce que le séminaire des Missions Étrangères est pour les Indes Orientales ».

Cela montre encore une fois que, s'il avait contesté certains aspects du règlement des MEP, surtout par rapport à l'exercice de l'autorité, il était cependant convaincu de la validité de la société des MEP pour la mission chez les non-chrétiens réalisée d'une certaine manière, spécialement par rapport à l'exigence et à l'urgence du clergé indigène. Notre Fondateur continue : « Je jette seulement les bases d'un règlement qui nous permette plus de vie commune ». Cela aussi du point de vue financier selon lequel

> « pas de viatique, pas d'honoraires ou de rétribution quelconque qui soit à disposition personnelle du missionnaire. Il ne peut disposer à sa volonté que ce qu'il a de chez lui, s'il possède un patrimoine ».

---

[2] Lettre à Mgr Bonnand, 1er novembre 1858. AMEP, Vol. 1000 P, 1131-1138.

Il pense aussi à l'avenir du séminaire de Lyon qui devra être équipé pour accueillir aussi les anciens missionnaires ou les missionnaires malades pour qu'ils y restent jusqu'à la mort, « se rendant utiles, autant que possible, au lieu de recevoir une pension et de vivre, pour ainsi dire, hors de la société ».

Il est en faveur de l'établissement d'un supérieur général « en combinant son autorité avec celle des vicaires apostoliques, de façon à ce qu'ils ne se nuisent pas les uns les autres. Il me semble que ce serait très possible ».

Il considère plus difficile avoir des réunions générales,

> « que je désirerais beaucoup, au moins une fois tous les dix ans et dans lesquelles résiderait la souveraine autorité, surtout pour les modifications à apporter au règlement, quand le temps et les circonstances l'exigeraient ».

La SMA a des frères laïques, au moins pour le service des maisons, et pour les missions on verra plus tard s'il est nécessaire de les employer pour d'autres activités, comme catéchistes, maîtres d'école, etc. Les prêtres viennent des différentes nations. Mais tout ce qu'il vient de dire, notre Fondateur ajoute, « sont des idées en germe que le bon Dieu fera fructifier si elles ont été conçues dans son Esprit et que nos péchés ne contrarient pas trop les effets de sa grâce »[3].

3. Pour la mission en Sierra Leone

3.1. Lettres et formalités dans un esprit de collaboration

Dès qu'il reçoit les bulles de nomination, Mgr de Brésillac, vicaire apostolique de la Sierra Leone, écrit au Père Schwindenhammer,

---

[3] A propos de la correspondance entre Mgr de Brésillac et Mgr Bonnand nous rappelons, en passant, que le 25 octobre 1858, ce dernier envoie une lettre à Mgr de Brésillac pour lui annoncer qu'il vient de recevoir un bref du Pape Pie IX le nommant visiteur apostolique de toutes les missions de l'Inde. Il ajoute que, d'après les instructions reçues, cette visite a été ordonnée pour suppléer au concile qu'il est impossible de tenir. Après avoir affirmé qu'il ne se sent pas apte à exécuter cette mission et qu'il demandera à en être déchargé, tout en craignant que, probablement, il doive l'essayer, il lui demande : « Je viens donc, Monseigneur, vous prier, au nom de la Religion, d'être assez bon pour me donner toutes vos vues de réforme sur l'administration des chrétientés de l'Inde sous tous les rapports ». Lettre de Mgr Bonnand, 25 octobre 1858. AMA 2 F 8, 1089-1090. AMEP, Vol. 1000, 998-1001.

supérieur général des Spiritains pour l'informer de la nouvelle et lui dire sa joie de pouvoir travailler avec ses confrères : « Dans les rapports que j'ai eu occasion d'entretenir avec eux, ils m'ont toujours donné des preuves d'un véritable esprit de zèle et de charité »[4].

Il écrit aussi à Mgr Kobès, à Dakar, pour lui donner la même nouvelle et exprimer les mêmes sentiments de joie du fait d'aller travailler à ses côtés. Il compte beaucoup sur son expérience, il veut le rencontrer pour recevoir des informations et des conseils et il l'informe du départ, auparavant, d'un premier groupe de ses missionnaires [5].

Il adresse une autre lettre à Mgr Bessieux pour l'informer de la nouvelle concernant sa nomination pour la Sierra Leone. Il ajoute :

> « Cette décision n'est qu'un essai ; nous ne savons pas si c'est réellement à Freetown qu'il convient le mieux de faire un établissement central et le Cardinal Préfet désirerait que je visse avec vous quels sont les lieux où il y aurait chance de mieux réussir »[6].

Mgr de Brésillac signale aussi à Mgr Bessieux son projet de faire partir deux prêtres missionnaires pour Freetown et, par la suite, se mettre en voyage lui-même pour Dakar, où rencontrer Mgr Kobès, et puis pour le Gabon, dans le but de le rencontrer et de s'entendre avec lui.

Dans sa réponse, le Père Schwindenhammer remercie Mgr de Brésillac pour sa lettre, il lui affirme qu'entre les missionnaires des deux congrégations il y aura

> « une mutuelle entente et une union toute fraternelle et que non seulement il ne sont pas jaloux de la présence de ses missionnaires, mais au contraire ils sont reconnaissants envers la miséricorde de Dieu pour ces peuples ; que, depuis longtemps déjà, nous désirions et demandions qu'il en fût ainsi »[7].

Mgr Kobès répond en disant qu'il est heureux de pouvoir contribuer quelque peu au succès de sa mission

---

4 Lettre au Supérieur Général des Spiritains, 20 juillet 1858. ACSSp 658- B.I.

5 Lettre à Mgr Kobès, 20 juillet 1858. ACSSp, Dakar.

6 Lettre à Mgr Bessieux, 20 juillet 1858. ACSSp, Dakar.

7 Lettre du P. Schwindenhammer, 9 août 1858. AMA 2 F 8, 1061.

> « en vous communiquant, ainsi qu'à vos missionnaires, le fruit de nos expériences du climat de ce pays, et en vous épargnant peut-être par-là les pertes nombreuses que nous avons faites de notre personnel dans le principe »[8].

Comme il l'avait fait à l'occasion de la lettre de la Propagande de janvier 1856 sur le projet de division du vicariat des Deux Guinées, Mgr Bessieux, à notre connaissance, ne répond pas à la lettre de Mgr de Brésillac.

3.2. La préparation du départ des missionnaires

Les premiers missionnaires de la SMA à partir pour la Sierra Leone sont le Père Louis Reymond, le Père Jean-Baptiste Bresson et le Frère Eugène Reynaud.

Mgr de Brésillac a organisé le départ en fonction de la date de leur arrivée en Afrique de l'Ouest avec un temps et un climat propice. Il avertit Mgr Kobès de ce départ. Il se fera par le navire l'*Express* qui portera les missionnaires de Marseille au Sénégal. Il confie les missionnaires à ses soins, sûr qu'ils seront très bien accueillis. Il ajoute :

> « J'aurais voulu être du premier départ et guider un peu leur inexpérience, mais depuis le plan que nous avons arrêté avec Son Eminence le Cardinal Barnabò, j'ai dû les faire partir les premiers et j'espère les suivre à deux ou trois mois de distance »[9].

Monseigneur écrit aussi au Consul de France à Freetown pour l'avertir de l'arrivée de ces missionnaires catholiques français. Il lui demande de les aider à trouver un local sain où loger et accueillir et réunir les quelques chrétiens catholiques de la ville. Il ajoute : « J'espère aller voir par moi-même bientôt ce que c'est que ce pays, mais je ne ferai vraisemblablement que passer à Freetown pour y revenir plus tard, s'il y a lieu »[10].

---

8 Lettre de Mgr Kobès, 21 août 1858. AMA 2 F 8, 1068.

9 Lettre à Mgr Kobès, 20 octobre 1858. AMD.

10 Lettre au Consul de France à Freetown, 20 octobre 1858. AMA 2 F 1, verso-405, brouillon.

Il écrit à l'évêque de Marseille, Mgr Eugène de Mazenod, en demandant l'hospitalité pour les missionnaires partants et pour lui-même.

Mgr de Mazenod est très content du succès de l'œuvre des Missions Africaines. Malheureusement, la date demandée coïncide avec le sacre d'un évêque, Mgr Jeancard, et il ne peut pas les recevoir. Il lui propose le couvent des Capucins, mais il l'invite pour le dîner, le jour de la fête[11].

Le Fondateur de la SMA veut souligner l'événement du premier départ de ses missionnaires en le faisant connaître à la presse.

Sur la *Gazette de Lyon* paraît un long article, repris ensuite par l'*Univers*, où on présente le départ de ces missionnaires et l'état de l'œuvre des Missions Africaines, une institution dont la ville de Lyon doit être orgueilleuse. Cette société, qui est internationale, est aidée par les aumônes venant de toute la France et aussi de l'Espagne. Cela va aider le séminaire des Missions Africaines qui, « déjà si heureusement commencé, se développera, s'affermira et deviendra une nouvelle gloire lyonnaise »[12].

Dans les jours précédents le départ, les deux prêtres partants et Mgr de Brésillac ont fait

> « une petite retraite pour que le Ciel prépare les voies à ces deux nouveaux apôtres (…). Cette retraite a fini ce matin, après la première messe. Puis ils sont allés dire la leur sur le tombeau de St Irénée et demain ils iront la dire à Notre Dame de Fourvière »[13].

En effet, le 26 octobre 1858, la *Gazette de Lyon* rapporte cette nouvelle :

> « L'église souterraine de St Irénée était ce matin remplie de fidèles désireux d'assister à la messe que célébraient sur le tombeau de l'apôtre de Lyon les deux missionnaires du Séminaire des Missions Africaines qui partent demain pour la mission de Sierra Leone. Ils doivent demain matin célébrer leur dernière messe dans notre ville au pieux sanctuaire de N.D. de Fourvière »[14].

---

11 Cf. Lettre de Mgr de Mazenod, 19 octobre 1858. AMA 2 F 1085. Et : Lettre à l'évêque de Marseille, 26 octobre 1858. AMA 2 F 1 A.

12 Gazette de Lyon, 20 octobre 1858 ; Univers, 27 octobre 1858.

13 Lettre à Mme Blanchet, 26 octobre 1858. Copie partielle dans : Le Gallen, *Vie de Mgr De Marion-Brésillac*…, op.cit., 539.

14 Gazette de Lyon, 26 octobre 1858.

3.3. Vers la Sierra Leone

Le départ de Lyon des missionnaires SMA est fixé pour le 27 octobre, au soir. A Marseille le départ du bateau est prévu pour le 30 ou le 31.

Un témoin de l'époque, de la communauté SMA de Lyon, M. Courdioux, nous a laissé le récit de cet événement important pour l'histoire de la SMA, auquel il a participé :

> « Le 27 octobre 1858, à cinq heures du soir, un petit repas d'adieu fut servi au Séminaire des Missions Africaines par les pieuses religieuses Ursulines, dont la maison était voisine de la nôtre, sur le coteau de Sainte Foy. M. Blanc, un excellent chrétien, prit part à cette première fête du premier départ de missionnaires pour l'Afrique.
>
> Après les prières de l'itinéraire auxquelles s'associèrent M. Meynis, Secrétaire de la Propagation de la Foi et M. Valadier, curé de la paroisse de St. Irénée, M. Louis Marie Augustin Reymond, vicaire général de Mgr de Marion Brésillac, M. Bresson, prêtre, et le frère Eugène, accompagnés de Monseigneur et de plusieurs des membres présents de la jeune Société, quittèrent la maison pour se rendre à la gare et de là à Marseille. Ils venaient d'être désignés pour aller prendre possession du Vicariat Apostolique de Sierra Leone et Liberia. Mgr voulut les accompagner jusqu'au navire.(…).
>
> Le lendemain, jeudi, fête des Saints Apôtres Simon et Jude, ils arrivèrent à Marseille et reçurent la bénédiction des Évêques de Marseille et de Grenoble, réunis pour le sacre de l'évêque auxiliaire de Marseille.
>
> Le mauvais temps ayant empêché le chargement du navire, il reçurent l'hospitalité chez les bons Pères capucins jusqu'au mercredi matin, 3 novembre, jour où ils partirent. Le samedi précédent, ils étaient allés mettre leur voyage sous la protection de Notre Dame de la Garde.
>
> Dans son journal, M. Reymond écrivait ces mots qui peignent bien les admirables dispositions dans lesquelles ils se trouvaient : ' Le jour du départ, je me levais à 3 h ½ pour me préparer à célébrer encore une fois la sainte messe sur la terre de France. Je voulais faire mes adieux à tous ceux qui me sont chers et à tous ceux qui m'ont aimé et c'est au bon Jésus, maintenant ma gloire, ma vie et mon espérance, que je confie ces adieux du cœur. Puissent-ils être exaucés afin que nous nous revoyions un jour, sinon sur la terre, au moins au ciel'.
>
> A 7 h du matin, ils sont sur le port. Mgr et le bon Père Cyprien, Capucin, les accompagnent au navire, déjeunent avec eux et ils ne les quittent qu'à 10 h ½ près des îles d'If, en même temps que le bateau pilote.
>
> Tous sont sur la dunette ; après avoir récité les prières de l'itinéraire, Mgr commence l'Ave Maris Stella, qu'ils continuent, pendant que Sa

Grandeur les bénit, les embrasse par deux fois et monte dans le canot qui doit le reporter à terre.

Les missionnaires restent, appuyés contre le mât, suivant des yeux et du cœur la voile blanche qui retournait au port, emportant le pieux et bon évêque qui avait conquis tous les respects et l'estime générale dans les quelques heures qu'il était resté à bord.

A onze heures, ils perdent de vue le canot, ils se retournent alors vers N. Dame de la Garde pour réciter encore une fois l'Ave Maris Stella et lui confier leur mission. Puis regardant la haute mer, ils saluent l'Ange de la terre barbare qu'ils vont évangéliser »[15].

Dans son journal, au début de novembre, Mgr de Brésillac écrit seulement ces paroles :

« Je vais accompagner à Marseille M. Reymond, M. Bresson et le frère Eugène qui s'embarquent sur l'Express le 4 novembre. Je vais jusqu'en pleine mer et reviens sur la barque du pilote après leur avoir donné ma bénédiction »[16].

Après le départ de ses missionnaires, Mgr de Brésillac revient en ville et participe au grand dîner offert par Mgr de Mazenod à l'occasion du sacre de son auxiliaire, Mgr Jeancard. Pendant que les invités parlaient gaiement entre eux, notre Fondateur se tenait isolé, semblant triste et préoccupé. Un jeune prêtre, l'abbé Jean-Pierre Boyer, devenu par la suite cardinal et archevêque de Bourges, raconta après qu'un invité s'était approché de Mgr de Brésillac et lui avait demandé

---

15 Courdioux, P., *Documents pour servir à l'histoire de la Société*, manuscrit. AMA 2 E 11, 5-6.

16 Marion Brésillac, *Journal 1858-1859*…, op. cit., 89. Dans ce texte, le Fondateur parle du 4 novembre comme date du départ de ses missionnaires, mais en écrivant au Cardinal Barnabò le 20 novembre suivant, sur ce sujet, il communique la date du 3 novembre. Le Père Reymond aussi parle du 3 novembre dans une lettre du 19 mars 1859 à Monsieur l'Abbé (Planque). AMA 2 F 8, 1210-1213. La même date se trouve dans le texte de M. Courdioux que nous venons de citer.

discrètement la raison de son comportement. Il avait répondu : « Mes enfants sont partis… et je reste »[17].

Mgr de Brésillac avait donné au Père Reymond, une partie des pouvoirs qu'il avait obtenus du Saint-Siège pour le vicariat de la Sierra Leone. Il l'avait choisi comme son vicaire général[18].

II. LA VIE DE LA SMA ET L'ARRIVÉE DE SES MISSIONNAIRES A FREETOWN

1. La SMA en Espagne

Tout de suite après le départ de ses missionnaires pour l'Afrique, Mgr de Brésillac quitte Marseille pour Lasserre de Monestrol, où il a donné rendez-vous à M. Papetard qui se trouve en Espagne, à Saint-Sebastien.

A Lasserre de Monestrol habite Henri, le frère de Monseigneur. L'évêque missionnaire est bien content d'avoir l'occasion de faire un tour à Castelnaudary pour saluer ses parents. Son père a maintenant 86 ans.

---

[17] Le Gallen, L., *Vie de Mgr de Marion Brésillac*…, op. cit., 540 ; Guilcher, R-F., *Missions Africaines,* Lyon, 1956, 27 ; Un prêtre des Missions Africaines, (Ravoux V.), *Vie abrégée du Noble prélat*…, op. cit., 231. Dans la note n° 2, l'auteur affirme que cette anecdote lui fut raconté par le « bon » Père Chautard lui-même diocésain de Mgr Boyer, de Clermont. Il la redisait souvent. Mgr Boyer est évêque à Clermont de 1879 à 1892 : puis il est nommé archevêque de Bourges, où il meurt en 1896.

[18] Feuille des pouvoirs concédés à Louis Reymond, 27 octobre 1858. AMA 2 F 1, 385-386 et 390.

M. Papetard vient à la rencontre pour discuter sur l'avenir de l'œuvre, sur le projet concernant une maison en Espagne pour l'instruction de jeunes Noirs qui viendraient d'Afrique, sur les deux prêtres et un frère espagnols disponibles à entrer dans la communauté de Lyon, sur la somme de 50.000 francs qu'il a réussi à rassembler avec toutes ses quêtes.

A la suite de cette rencontre avec M. Papetard, le Fondateur de la SMA écrit à l'archevêque de Barcelone pour le remercier[19]. Il a été le premier évêque espagnol à encourager l'œuvre de la SMA et il est allé jusqu'à envoyer une circulaire à ses diocésains pour qu'ils concourent à cette œuvre.

Mgr de Brésillac envoie un article au journal *La Regeneracion* de Madrid pour présenter les résultats de l'œuvre de M. Papetard, pour présenter la SMA et sa mission en Afrique et remercier les Espagnols pour leur réponse chaleureuse aux différents appels reçus dans les huit diocèses visités par le quêteur[20].

Dans une lettre au Cardinal Barnabò, où il lui fait un compte-rendu des derniers événements concernant son œuvre, Mgr de Brésillac parle des succès de l'abbé Papetard en Espagne :

> « Je dois vous dire, Eminence, que mon entreprise a excité un véritable enthousiasme en Espagne. J'étais loin de m'y attendre, et c'est presque par hasard que j'envoyais là M. Papetard faire connaître notre œuvre, quand Dieu a permis que l'épiscopat, le clergé et les fidèles l'aient tellement prise à cœur que, dans les huit premiers diocèses qu'il a parcourus, il a recueilli, dans l'espace de six mois, plus de cinquante mille francs et que plusieurs ecclésiastiques s'offrent pour venir avec nous en Afrique. J'ai cru prudent de n'en admettre que deux pour le moment »[21].

Cependant, les deux prêtres espagnols resteront à Lyon seulement 15 jours et le frère les suivra quelques semaines après.

---

[19] Lettre à l'archevêque de Barcelone, novembre 1858. AMA 2 F 1, 402 recto et 403 verso, brouillon.

[20] Lettre au Rédacteur du journal *La Regeneracion*, Madrid, novembre 1858. AMA 2 F 1, 416-417, brouillon.

[21] Lettre au Cardinal Barnabò, 20 novembre 1858. APF, Congressi, Congo, Sénégal, 1841-1860, 634.

Mgr de Brésillac rédige aussi un règlement pour l'Association Protectrice des Missions Africaines en Espagne. Il s'agit d'un texte en quatre chapitres avec au total 26 articles. L'association est

> « agrégée à la Congrégation des Prêtres des Missions Africaines, autorisée par Sa Sainteté le Pape Pie IX, heureusement régnant, en date du 8 janvier 1858 sous la direction de l'illustrissime M. le Comte de Marion Brésillac, Évêque de Pruse, d'évangéliser les malheureux infidèles des côtes occidentales de l'Afrique »[22].

Le but de cette association est celui de trouver, selon différentes formes, des secours matériels pour aider les missionnaires de la SMA. Elle est constituée sous le patronage de la Sainte Famille, « honorant d'une manière particulière le mystère de la Fuite de notre Divin Sauveur en Egypte » et sous l'invocation de quelques saints, ou Africains, ou ayant travaillé pour les Africains.

Dans le chapitre concernant la partie juridique, nous notons que le Cardinal Archevêque de Tolède a accepté le titre de Président Général de l'Œuvre, si l'association est approuvée par le Roi.

Au sujet des avantages spirituels habituels, on cite les prières, les messes, les travaux et les souffrances des missionnaires, des membres de l'Association et des infidèles convertis.

2. En contact avec la Propagande

Après la rencontre avec M. Papetard et la courte visite à ses parents, Mgr de Brésillac revient à Lyon. C'est le 19 novembre. Désormais, sa préoccupation est la préparation de son voyage en Sierra Leone. Il en parle avec le Préfet de la Propagande, tenu régulièrement au courant des événements concernant son œuvre et sa mission.

---

[22] Règlement de l'Association Protectrice des Missions Africaines. AMA 2F 5, 44-47. La date du 8 janvier 1858 est celle de la lettre de la SCPF à Mgr de Brésillac où le Cardinal Barnabò, ayant constaté sa volonté d'accepter la mission de la Sierra Leone, l'avertit que cette mission, avec les limites de territoire établies par la S. Congrégation, lui est confiée. Cf. AMA 2 F 13, n° 37.

Il a la joie de lui communiquer le départ de ses premiers missionnaires qui sont partis pour la Sierra Leone le 3 novembre. S'il ne sont pas partis plus tôt, dit-il, c'est pour une raison de prudence. En effet plusieurs personnes, et Mgr Kobès lui-même, lui avaient conseillé de ne pas les faire arriver avant le mois de décembre à cause du climat.

Mgr de Brésillac vient ensuite à son futur voyage qui se fera selon le plan concerté avec le Cardinal Barnabò, que nous avons déjà signalé.

Concernant Freetown, on lui a signalé la présence d'une centaine de catholiques et, ce qui est très important, plusieurs sources d'information lui ont fait savoir que

> « l'air y est si mauvais qu'il est à peu près certain que les Européens n'y vivent pas trois ans. Ceux donc qui sont obligés d'habiter cette ville sont forcés d'avoir recours à de fréquents changements d'air. Ce qui nous obligera nous-mêmes, sans doute, dit-il, à chercher un lieu plus sain d'où nos missionnaires puissent aller et venir »[23].

Avant de terminer, notre Fondateur résume la situation de la SMA dans une synthèse de quelques lignes seulement où, cependant, les résultats présentés ont exigé un travail long, fatigant et intelligent :

> « Ainsi, Eminence, sous tous les points de vue, notre œuvre semble bénie de Dieu. Nous avons en ce moment au séminaire des prêtres qui ont fini leur noviciat, d'autres qui ne l'ont pas terminé, des étudiants en philosophie, des frères laïques ; et non seulement je ne dois rien, mais j'ai en ce moment plus de soixante-dix mille francs pour commencer à le doter »[24].

Mais il a besoin de pouvoir compter toujours sur la bienveillance de la S.Congrégation de la Propagande. Il espère « qu'elle fera tout son possible pour donner à ce germe tout le développement qu'il est susceptible d'acquérir, pour rendre un vrai service à l'Eglise »[25].

3. Des hommes et des hommes de Dieu pour la mission

---

[23] Lettre au Cardinal Barnabò, 20 novembre 1858. APF, Congressi, Congo, Sénégal, 1841-1860, 634.

[24] Ibid.

[25] Ibid.

Á Lyon, d'autres aspirants se présentent, ou ils sollicitent d'entrer. M. Fiallon est admis ; peu après, M. Bebin, de Reims, demande d'entrer en communauté. Mgr de Brésillac se renseigne, entre autres, auprès du supérieur du séminaire des MEP, parce que le candidat avait fait quelques mois en ce séminaire. D'un autre candidat, M. Maunoury de Rennes, il a su qu'il a été, lui aussi, au séminaire des Missions Étrangères : avant de l'admettre, il veut connaître les causes de son départ de la rue du Bac.

Le départ des prêtres espagnols et du frère, qui avaient été proposés par l'abbé Papetard, est une épreuve pour lui. Il en craint les retombées négatives pour la promotion de son œuvre en Espagne.

Cependant, l'abbé Papetard vient d'obtenir une lettre très encourageante de l'archevêque de Valence pour les curés de son diocèse, afin qu'ils le reçoivent et le soutiennent dans son programme pour la SMA. Ce programme comprend aussi le projet de deux maisons dans une des villes méridionales de l'Espagne, pour former les fils et les filles des Noirs convertis[26]

Le refus de l'évêque de Grenoble de laisser partir, pour les missions, les prêtres qui le demandaient depuis plusieurs années, est un nouvel élément de souffrance pour le Fondateur. En effet, Mgr Ginouilhac arrive à le conjurer de ne plus insister[27].

Nous connaissons l'opinion de Mgr de Brésillac, au sujet des aspirants à la vie missionnaire, par une lettre envoyée à son ami, l'abbé Vian, qui lui avait promis une aide matérielle pour son œuvre. Il lui répond :

> « Nous recevrons avec bien de la reconnaissance tout ce que vous nous enverrez pour la future bâtisse du séminaire, mais ce dont nous aurions surtout besoin en ce moment, ce sont des hommes, des hommes solides et dévoués, des hommes de Dieu et de zèle. Priez pour que le bon Dieu nous en envoie, et que ceux qu'il inspire ne se trouvent pas arrêtés par les entraves que les hommes, et sans doute aussi le démon, sèment sur leur route »[28].

4. Une *Lettre d'Affiliation* à la SMA

---

[26] Cf. Lettre de l'archevêque de Valence, 15 décembre 1858. AMA 2 F 8, 1118-1119.

[27] Cf. Lettre de Mgr Ginoulhiac, 20 décembre 1858. AMA 2 F 8, 1071.

[28] Lettre à M. Vian, 12 décembre 1858. AMA 2 F 1, 394-395.

Au mois de novembre 1858, Mgr de Brésillac rédige une lettre officielle d'affiliation à l'Œuvre des Missions Africaines[29]. Il le fait spécialement pour aider le travail de l'abbé Papetard en Espagne.

Dans le texte, le supérieur affirme être touché par l'intérêt que le destinataire de la lettre prend, pour le présent et pour l'avenir, au succès de l'Œuvre en vue de collaborer à l'engagement pour le salut des infidèles.

Avec cette lettre, le supérieur, tant en son nom qu'au nom de ses confrères, accorde à l'affilié d'avoir part, dit-il, « à toutes nos prières, et voulant, autant qu'il est en nous, que vous partagiez les mérites de notre apostolat ».

En même temps, le supérieur demande que l'affilié unisse ses prières à celle des membres de la SMA « pour que, malgré notre indignité, nous soyons faits les coopérateurs de l'œuvre de la rédemption et qu'après avoir prêché aux autres, nous ne soyons pas nous-mêmes réprouvés ».

L'affilié aura part, après sa mort, à toutes les prières qui se font dans la Société pour les bienfaiteurs et les affiliés défunts.

5. Le voyage à Paris

Le 14 décembre 1858, Mgr de Brésillac, accompagné par le Père Riocreux, fait un voyage à Paris, dont le but principal est celui d'obtenir du gouvernement quelques facilités pour son prochain voyage en Afrique. Cela pour son départ, pour son séjour et aussi pour faciliter sa visite de la côte, du Sénégal au Gabon.

Comme il fait régulièrement quand il est en voyage, il se tient en contact avec le Père Planque. Les deux principaux responsables de la SMA se partagent les différentes nouvelles, les sentiments et les préoccupations. Le premier janvier 1859, Mgr de Brésillac écrit ceci au Père Planque ainsi :

> « Que je commence, bien cher Monsieur Planque, par vous rendre mes vœux de bonne année. Puisse le ciel vous bénir et nous bénir avec notre œuvre, qui est toute sienne et dont nous devons être les fidèles quoique indignes instruments. Lui seul sait tout ce qui m'attend de peines et de difficultés cette année, mais il me semble que, par sa grâce, je

[29][29] Lettre d'Affiliation à l'Œuvre des Missions Africaines, 1er texte, novembre 1858. AMA 2 F 1, 402 verso; 2ème texte, 21 novembre 1858. AMA 2 F 5, 38.

suis prêt à tout souffrir, les épreuves de la tempête physique et morale, et si la mer et ses écueils voulaient que cette année fût la dernière, vous seriez là pour que l'œuvre ne fît pas naufrage »[30].

5.1. Des facilités pour le voyage en Afrique

Dans une lettre au Ministre des Affaires Étrangères, Mgr de Brésillac présente le but de l'œuvre qui vient de fonder et le voyage qu'il se propose de faire sur les côtes de la Guinée. Il a fait déjà partir deux prêtres et un frère laïque pour Freetown où lui-même doit se rendre. Mais il veut aussi faire un voyage d'exploration

> « afin d'étudier quels sont les lieux actuellement inoccupés par les missionnaires catholiques où nous pourrions nous établir avec quelques chances de succès et d'où nous pourrions espérer pénétrer plus tard dans l'intérieur du continent ». Il demande alors :
>
> « Des lettres de recommandation auprès des agents consulaires et des officiers de la Marine au service de la France dans ces parages ; la faculté de visiter les côtes sur les navires de l'État, faisant escale sur le plus grand nombre de points possible, depuis Saint-Louis ou Gorée jusqu'au Gabon ; un passage sur les navires de l'État pour moi-même, un prêtre et un frère laïque, tant pour quitter la France que pour faire le voyage ci-dessus mentionné »[31].

Pour obtenir une réponse positive à cette demande, Mgr de Brésillac doit passer beaucoup de temps à Paris, supporter les lenteurs de l'administration, se faire aider par quelques personnes au courant des exigences de la bureaucratie. Il se sert aussi de quelques renseignements envoyés par M. Régis qui, en outre, l'a averti de la présence de Mgr Bessieux à Paris[32]. La réponse arrive : le Ministre de la Marine, interpellé,

> « donnera volontiers des ordres pour votre admission et celle des personnes qui vous accompagneront à bord d'un bâtiment qui doit être dirigé dans un mois environ vers la côte occidentale d'Afrique. M. l'Amiral Hamelin est également tout disposé à autoriser votre embarquement sur les navires de la Division des côtes occidentales

---

30 Lettre au Père Planque, 1er janvier 1859. Copie, ANDA, Rome, 2 A 1 03.

31 Lettre au Ministre des Affaires Etrangères, 26 dècembre 1858. AMA 2 F 1, 396-397, brouillon.

32 Lettre de M. Régis, 21 décembre 1858. AMA 2 F 8, 1076.

d'Afrique qui se trouveront appelés à se rendre pour raison de service d'un point à l'autre du littoral que vous comptez explorer »[33].

5.2. *Des contacts avec Mgr Bessieux*

Le temps du séjour de Mgr de Brésillac à Paris coïncide avec la présence dans la même ville de Mgr Bessieux, vicaire apostolique des Deux Guinées. Il se trouve en France pour des questions à régler avec la direction de sa congrégation et en particulier pour avoir du personnel, dont il a énormément besoin dans sa mission. Notre Fondateur désire le rencontrer. Il le voit le dimanche 16 janvier 1859, comme il l'écrit au Père Planque le jour après:

> « Mgr Bessieux est ici. Je l'ai vu hier. Il paraît animé de bien bons sentiments, ainsi que Mgr Kobès, comme vous le verrez par la lettre de M. Reymond. Je l'avais invité à déjeuner ce matin, il avait promis et puis n'est pas venu prétextant une indisposition »[34].

Bien que la deuxième rencontre prévue n'ait pas eu lieu, le jour précédent les deux évêques avaient pourtant parlé entre eux des possibilités de la mission en Sierra Leone. En effet, un mois plus tard, écrivant au Cardinal Barnabò, Mgr de Brésillac lui communique les impressions de ses missionnaires arrivés à Freetown. Il lui parle du bien qu'on peut faire dans cette région et cite à ce sujet l'opinion de Mgr Bessieux qu'il dit avoir vu à Paris en janvier[35].

5.3. *Pour le succès de son œuvre*

Mgr de Brésillac profite de son séjour à Paris pour avoir des contacts avec les responsables de l'Œuvre de la Propagation de la Foi et

---

[33] Ministère des Affaires Étrangères, Direction politique, à Mgr de Marion Brésillac, Évêque de Pruse, Paris, 15 janvier 1859. AMA 138/77 – 11/022 – 1859.

[34] Lettre à M. Planque, 17 janvier 1859. AMA 2 F 1, 421-422. Aussi : Le Gallen,L., *Vie de Mons. de Marion Brésillac*…op. cit., 557-558.

[35] Lettre au Cardinal Barnabò, 17 février 1859. APF, Congressi, Congo, Sénégal, 1841-1860, 648ss.

de Œuvre de la Sainte Enfance. Le premier janvier 1859, il écrit à son frère Henri que le seul bien retiré de ce voyage jusqu'à ce moment, est de se mettre de mieux en mieux avec ces Œuvres, « les deux nourricières des missions »[36].

Le 13 janvier, dans la chapelle des Lazaristes, a lieu la première assemblée annuelle du conseil diocésain et des directeurs, des zélateurs et des zélatrices de Paris de la Sainte Enfance. Elle est présidée par Mgr de Brésillac qui a célébré aussi la sainte messe et adressé aux participants une allocution qui les a touchés :

> « Les paroles du vénérable Pontife qui a dévoué ses forces, ses travaux à l'évangélisation des pauvres Noirs de l'Afrique, sont du nombre des plus instructives, des plus consolantes qu'on ait entendues en pareille occasion dans ce pieux sanctuaire »[37].

Le Fondateur de la SMA voulait faire connaître son œuvre par la prédication et faire des quêtes même en dehors de la France. Il avait considéré l'hypothèse de faire un voyage en Irlande, mais il y renonce à cause de son départ en Afrique, dont la date est avancée[38]. Par ailleurs, nous savons qu'auparavant, il avait pensé d'aller à Londres, mais le Cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, l'avait déconseillé parce que le terrain était déjà occupé par d'autres et il ne pouvait pas lui promettre une chance de succès[39].

Maintenant qu'il se trouve à Paris, Mgr de Brésillac veut profiter de quelques jours, où il doit attendre des réponses ministérielles, pour faire un voyage en Belgique. Il désire parler de son œuvre dans les séminaires. Dans l'espace d'une semaine, il arrive à faire entendre sa voix en visitant un séminaire par jour. Cette tournée a lieu entre le 22 et le 28 janvier :

> « Quoiqu'un peu rapidement, notre voyage en Belgique s'est bien fait, et je me suis arrêté un peu à Cambrai en revenant. Les détails pour plus tard. Espérons que nous aurons semé des vocations pour l'avenir »[40].

---

36 Lettre à son frère Henri, 1er janvier 1859. AMA 2 F 1, 224-225.

37 Extrait des *"Annales de l'Oeuvre de la Sainte Enfance"*, Tome 11, N° 56, Février 1859, 1.

38 Cf. Lettre au Père Planque, 26 décembre 1858. AMA 2 F 1, 398-399.

39 Cf.Lettre du Cardinal Wiseman, 11 juin 1857. AMA 2F 8, 957-958.

40 Lettre au Père Planque, 31 janvier 1859. AMA 2 F 1, 428. Aussi: Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit., 90.

A l'occasion du voyage en Belgique, Mgr de Brésillac fait un arrêt au pays natal du Père Planque, il visite sa mère et toute la famille, réunie au complet, le 21 janvier, à Chemy près d'Arras ; plusieurs curés de la région sont également présents.

Entre-temps, à Lyon, la communauté SMA continue lentement à se développer. Il y des départs et des arrivées, selon un discernement qui a en vue la formation de missionnaires capables de résister aux difficultés prévisibles et imprévues, de la mission en Afrique de l'Ouest. Un ancien registre donne pour l'année 1859 le nombre de 15 personnes entre les membres et les aspirants de la Société, y compris ceux qui sont partis pour la Sierra Leone[41].

Mgr de Brésillac s'engage aussi pour avoir des sœurs disponibles à collaborer avec ses missionnaires en Sierra Leone. Plusieurs fois, pendant ses voyages en France, il avait fait des propositions en ce sens à des communautés de religieuses, mais sans résultats concrets.

Dernièrement, il comptait beaucoup sur des Dames Trinitaires, qui avaient une maison à Marseille. C'est l'abbé Papetard qui les avait proposées parce qu'elles avaient eu « chez elles, toute une colonie de Négrillons et Négrillonnes ramenée par l'abbé Olivier »[42]. Pendant un séjour à Marseille, il les avait contactées. Mais, malgré un début de pourparlers plutôt encourageant, après un triduum de prières pour connaître la volonté de Dieu, la communauté décide « que ce n'est pas elle qui a été choisie pour seconder votre zèle dans les missions d'Afrique »[43].

Après cet échec, Mgr de Brésillac demande à son frère Henri l'adresse d'une religieuse d'un ordre, dont les sœurs font beaucoup de bien au Gabon et à Dakar. Il veut leur demander si, « au moment voulu, elles ne consentiraient pas à s'étendre à Sierra Leone »[44].

---

41 Les noms sont: de Marion Brésillac, Planque, Reymond, Bresson, Riocreux, Borghero, Courdioux, Fialon, Brossard, Edde, Sarra, Gondin, et les frères Reynaud, Monnoyeur, Mallein. AMA 2 H 1.

42 Lettre de M. Papetard, 24 octobre 1858. AMA 2 F 8, 1088.

43 Lettre de M. Margalhan Ferrat, 29 décembre 1858. AMA 2 F 8, 1129.

44 Lettre à son frère Henri, 18 janvier 1859. AMA 2 F 1, 226-227.

5.4. Une paraphrase intéressante

Pendant son séjour à Paris, Mgr de Brésillac accepte quelques invitations à présider des cérémonies solennelles. Il le fait volontiers pour rendre service, pour se faire connaître et promouvoir son œuvre, et aussi parce qu'il aime les célébrations belles et solennelles.

Ainsi, le lundi 3 janvier, à l'église de Saint-Etienne-du-Mont, il célèbre la messe pontificale à l'occasion de la fête de sainte Geneviève, patronne de Paris[45].

Le dimanche 16 janvier, il se trouve à l'église de Saint-Sulpice, où il célèbre pour la fête patronale. Il officie pontificalement aussi aux vêpres. Parmi les participants à la cérémonie, se trouve l'abbé Henri Perreyve, que Mgr de Brésillac avait connu à Rome, où ils passèrent du temps ensemble, spécialement à l'occasion des visites aux églises de la ville.

Quand on arrive au chant du psaume *Memento Domine David*, le jeune prêtre est touché par la figure imposante de l'évêque missionnaire au centre de l'assemblée. Alors, il laisse la cérémonie et s'en va à la sacristie où, sous le coup d'une inspiration, écrit à la hâte une paraphrase. Il applique les paroles prophétiques du psaume 131 à l'évêque partant pour l'Afrique et puis lui envoie le texte. L'abbé Perreyve commence ainsi sa lettre :

> « Monseigneur, vous trouverez sans doute fort étrange la lettre que je prends la liberté de vous écrire, mais elle aura du moins l'excuse de sortir d'un cœur qui vous est profondément, autant que respectueusement dévoué.
>
> Je sors des vêpres de Saint-Sulpice, où vous avez officié. Pendant le psaume 'Memento Domine David', ma pensée s'est portée vers vous avec une attention extraordinaire, et à mesure que le chœur chantait les versets, il m'a semblé voir, dans la poésie sacrée, la prophétie de ce que vous allez faire pour Dieu et des bénédictions que Dieu répandra sur vous.
>
> Laissez-moi, donc, Monseigneur, en forme d'adieu, vous envoyer la petite paraphrase qui s'est faite dans mon cœur de ce grand psaume, dont le sens général est tout à la gloire du sacerdoce éternel de Jésus Christ, mais à la gloire aussi de ses prêtres, et surtout de ses évêques et de ses apôtres »[46].

---

45 D'après le journal *Univers* du 5 janvier 1859.

46 Lettre de l'abbé Perreyve, 16 janvier 1859. AMA 2 F 8, 1134-1137. Aussi: Perreyve, H., *Memento Domine David*, dans : Frères d'Armes, février 1921, 21-23.

L'auteur vient ensuite à son texte, dont nous présentons les éléments les plus importants.

Au début, quand le psalmiste invite le Seigneur à se souvenir de David, notre auteur ajoute :

> « Souviens-toi de son amour ! Souviens-toi de ses promesses ! Souviens-toi de ce qu'il a souffert déjà pour ta gloire et de ce qu'il veut souffrir encore ! »
>
> Il continue : « Vois, Seigneur, il te l'a juré, il ne prendra pas de repos, il ne s'attachera pas aux joies d'une vie stable et d'une paix méritée, il ne permettra pas à son cœur de s'endormir sur le passé et sur les mérites acquis ; une faim et une soif le dévorent que rien n'apaisera désormais ».
>
> 'Il veut trouver un tabernacle nouveau à son Seigneur, une demeure nouvelle au Dieu de Jacob. Il l'a trouvé dans Ephrata' :
>
> « Ni distances, ni difficultés, ni fatigues ne l'arrêteront ; il passera la mer, il ira vers l'inconnu, il s'enfoncera dans les forêts incultes et où ton nom n'est point adoré ».
>
> ' In campis silvae' : « Après lui, d'autres viendront, ils entreront sur ses traces, ils marcheront sur les vestiges de ses pas ».
>
> 'Adorabimus in loco ubi steterunt pedes eius'. (...). « Et vous, Monseigneur, vous êtes vraiment ce généreux David auquel Dieu fait en retour de ses dons d'impérissables promesses ».
>
> 'Juravit Dominus David veritatem' : « Il vous donnera désormais la grâce d'une immense fécondité spirituelle, il bénira les fils de vos souffrances et de vos travaux ».
>
> 'De fructu ventris tui ponam sedem tuam' : « Vous verrez les enfants de ceux que vous aurez engendrés à Jésus Christ et leurs générations se multiplieront devant vous pour sa gloire ».

L'auteur parle ensuite de la terre où l'évêque va se diriger : elle était veuve et désolée, elle avait tout perdu, mais

> « Je vais rassasier de lumières, de vérités, de grâces, les pauvres âmes qui la couvrent et qui dorment maintenant dans la misère spirituelle et dans les ombres de la mort » :
>
> 'Pauperes eius saturabo panibus'. « Je multiplierai les pains de vie pour les nourrir ; tu m'élèveras des autels, mon fils, et moi j'y descendrai à la voix de tes prêtres, je fortifierai le cœur de tes compagnons de travaux ».
>
> 'Sacerdotes eius induam salutari' : « Je vois déjà tressaillir de joie dans l'avenir un peuple de saints que je te dois ».
>
> 'Et sancti eius exsultatione exsultabunt' : « Enfin, je te glorifierai toi-même, et fidèle à mes serments jusqu'à la fin, je couronnerai de lumière et de gloire le Christ mon élu ». (…).

'Inimicos eius induam confusione ; super ipsum autem efflorebit sanctificatio mea' : « La sainteté fleurira sur vos pas ; elle portera ses fruits entre vos mains, vos missions seront riches, vos gerbes seront lourdes devant Dieu ».

6. Le voyage et l'arrivée des missionnaires SMA en Sierra Leone

Après leur départ de Marseille pour la Sierra Leone, entre les premiers missionnaires SMA en voyage et leur vicaire apostolique le seul moyen de communication reste le courrier postal par bateau. Les différents ports et les départs des bateaux sont importants pour le mouvement de la correspondance.

Entre Mgr de Brésillac et le Père Reymond, chef du groupe, commence alors un échange de lettres qui nous permet de connaître les nouvelles concernant la suite du voyage des missionnaires, leur arrivée au Sénégal et en Sierra Leone et les réactions de leur supérieur en France.

Le vicaire apostolique informe le Père Reymond sur ce qui se passe à Lyon à la maison de la SMA et en Espagne avec l'action de l'abbé Papetard. Il l'informe sur son programme en vue du départ pour l'Afrique.

Il va sans dire que Mgr de Brésillac est très désireux d'avoir des nouvelles de ses missionnaires et spécialement de savoir s'ils n'ont pas trop souffert les premiers jours du voyage. Il demande au Père Reymond de lui envoyer « aussitôt que possible une lettre qui puisse être publiée dans les Annales de la Propagation de la Foi et une autre qui puisse l'être dans les journaux d'Espagne »[47].

Il ne manque pas de recommander à ses missionnaires la patience et la prudence et les autres vertus « que la bonne Vierge vous obtiendra, j'espère, dans un degré d'autant plus éminent qu'il vous sera plus nécessaire selon les circonstances »[48].

6.1. Le voyage jusqu'à Dakar

47 Lettre à M. Reymond, 20 novembre 1858. AMA 2 F 1, 382-384.

48 Ibid.

Vers la mi-janvier 1859, Mgr de Brésillac reçoit du Père Reymond la première lettre, très attendue. Elle est longue et donne beaucoup d'informations et de bonnes nouvelles[49].

Les missionnaires sont arrivés le 3 décembre à l'île de Gorée et le 4 à Dakar où ils ont été très bien accueillis par Mgr Kobès et ses missionnaires.

Le voyage a eu des moments difficiles et dangereux avec une forte tempête, mais le capitaine

> « doué d'un sang froid et d'une énergie rares, après avoir déployé toutes les ressources possibles, avouait n'avoir jamais vu un temps pareil et nous disait ingénument que le démon nous en voulait »[50].

A Dakar, le Père Reymond visite avec attention les établissements de la mission et en particulier le séminaire, où il trouve un peu de tout : l'imprimerie, la reliure, le brochage, la forge, la menuiserie, les cordonniers, les tailleurs et les classes. Il a pu recevoir deux spécimens de l'imprimerie : il s'agit de deux dictionnaires à deux colonnes, dont l'une est blanche à l'usage des missionnaires. Au début des dictionnaires se trouve une petite grammaire pour la langue wolof, rédigée par les missionnaires.

Après quelques nouvelles sur les activités de la mission, le Père Reymond affirme :

> « Tout ce que j'apprends de ces pauvres peuples, et en particulier de Sierra Leone, me fait espérer pour notre mission beaucoup de succès, en même temps que beaucoup de peines temporelles. A Freetown, ville de 40.000 âmes, au dire de M. Bouët Willaumez, les Protestants sont furieux de notre future arrivée. Un des Pères de Dakar, qui a passé quelques jours dans cette ville, nous dit que les journaux sont remplis d'accusations épouvantables contre les prêtres romains, à tel point que plusieurs Protestants en étaient indignés. On compte une quarantaine de

---

49 Lettre de M. Reymond, 16 décembre 1858. AMA 2 F 8, 1120-1123.

50 Ibid.

chapelles ou sectes différentes. Les catholiques seuls n'en ont pas et désirent beaucoup des prêtres »[51].

Le Père Reymond parle aussi de la présence d'un groupe de religieuses indigènes créées par Mgr Kobès et de Sœurs de la congrégation de Castres qui pourraient aider les vicariats de Dakar et de la Sierra Leone.

Les missionnaires SMA assistent à la distribution solennelle des prix aux élèves des Sœurs et à ceux des Pères. Ils vont rendre visite au roi de Dakar.

Mgr Kobès est plein d'attention pour eux et, en particulier, fait connaître au Père Reymond son rapport à la Propagande de 1853, dont nous avons parlé plus haut. Il lui fait connaître aussi une lettre du consul d'Espagne qui demande des missionnaires pour la Sierra Leone.

6.2. L'arrivée à Freetown

Une deuxième lettre du Père Reymond, datée du 18 janvier 1859, de Freetown, donne la nouvelle de l'arrivée des missionnaires SMA en Sierra Leone.

Ils étaient partis de Dakar le 21 décembre et ils s'étaient arrêtés à Sainte-Marie de Gambie. Ils étaient avec Mgr Kobès et célébrèrent avec lui la fête de Noël. Le lundi 10 janvier, ils s'embarquèrent sur l'*Ethiopie* pour se rendre à Freetown. Ils arrivent devant la ville le mercredi 12.

Le jeudi 13 janvier 1859, les missionnaires SMA débarquent « au milieu d'une foule nombreuse et curieuse ». Ils sont conduits chez le consul d'Espagne qui met sa maison à leur disposition. C'est chez lui que le Père Reymond célèbre la messe le dimanche suivant à la présence d'une trentaine de catholiques, « tous en général, bien placés ».

Ils sont bien reçus par le gouverneur anglais qui déclare de vouloir leur accorder la même protection qu'aux autres cultes. Il déclare aussi que « vu l'inutilité des travaux des missionnaires protestants pour la moralisation de la colonie » il serait heureux de les voir réussir.

---

[51] Ibid.

Ils n'ont pas encore de maison. Ils logent provisoirement dans une petite maison d'un certain M. Porchat. Ils vont chercher quelque chose de plus convenable. Beaucoup de personnes vont les voir, surtout par curiosité.

Le Père Reymond communique quelques données sur la présence des Protestants, d'après l'almanach des Méthodistes pour 1859 :

> « 30 chapelles, deux autres prêches, 8 missionnaires, 363 agents payés ou non payés, 6810 membres, 3993 écoliers, 13.100 fidèles wesleyens seulement ; il y a une quarantaine d'autres sectes. Freetown et sa banlieue comptent 40 mille âmes. L'église anglicane, dédiée à saint Georges, est aussi grande que Saint-Irénée de Lyon »[52].

Pour les premiers jours, le Père Reymond dit qu'il passe le temps à recevoir les visites des habitants de la ville, très curieux de connaître les missionnaires catholiques.

6.3. Des informations et des perspectives

Une deuxième lettre du Père Reymond, un mois après, donne à Mgr de Brésillac d'autres informations sur la situation des missionnaires en Sierra Leone et les perspectives pour l'avenir de leur mission.

Le texte respire l'optimisme, mais aussi la conscience des dangers qui pourraient se manifester pour la santé, si on ne fait pas attention à certaines règles de comportement :

> « Sierra Leone offre de l'avenir pour la mission, et une station centrale y sera très utilement placée ; les missions, dans le reste du vicariat, seraient pénibles pendant le temps de l'hivernage qui commence en mai et finit en octobre ; mais plusieurs points offrent en ce moment des chances de succès. Il ne manque que des ouvriers, la moisson paraît bien préparée, et le mahométisme fait tous les jours des progrès rapides »[53].

Il ajoute qu'avec des précautions pour la santé on a fort peu à redouter du climat. Autrefois la colonie était malsaine, mais à ce moment des travaux faits par le gouvernement ont rendu le climat plus sain :

> « Les Européens qui sont ici depuis 5, 10, 15 ans et quarante ans sont unanimes sur ce point : une vie réglée, sobre et prudente est un préservatif presque infaillible contre les maladies. A Gorée et Dakar,

---

52 Lettre de M. Reymond, 18 janvier 1859. AMA 2 F 8, 1138-1139.

53 Lettre de M. Reymond, 18 février 1859. AMA 2 F 8, 1170.

réputés les lieux les plus sains de toute l'Afrique, Mgr Kobès nous disait aussi que le défaut de prudence tuait plus d'Européens que le climat »[54].

Concernant les lieux de culte des Protestants à Freetown, le Père Reymond parle de la cathédrale

> « ornée d'une tour carrée, terminée par des créneaux ; une petite croix de pierre surmonte le chevet de l'église. A trois kilomètres, s'élève, au bord de la rivière, le palais épiscopal entouré d'un beau parc, où son Excellence peut promener en calèche sa femme et ses enfants. Quatre autres grandes églises en pierre s'élèvent en différents quartiers de la ville, et une trentaine de petites chapelles complètent les maisons de prière de Freetown »[55].

Plusieurs habitants de la ville promettent de se joindre à nos missionnaires dès qu'ils pourront s'exprimer en anglais et qu'ils auront une chapelle. Pour le moment, ils célèbrent la messe dans une chambre de leur petite maison les jours de la semaine et chez le consul d'Espagne le dimanche. D'après le Père Reymond,

> « la population de la colonie se compose d'individus de toute race et de toute langue, qui parlent une espèce d'anglais que les Anglais eux-mêmes comprennent à peine. Il y a des gens du Dahomey, de Popo, de Ibo, de Loando, de Caraba, des Soo-soo, des Temenés, des Achantis, des Congs, etc. »[56].

Les Protestants ont fait imprimer en Angleterre l'évangile de Matthieu, de Jean et les Actes des Apôtres en langue haoussa, un langage parlé « sur le Niger dans une grande étendue de pays ». Ce sont les missionnaires protestants qui ont ces livres et le Père Reymond voudrait les acheter, mais il ne connaît personne pour le faire à sa place.

Les écoles sont nombreuses mais, d'après certains témoignages, mal tenues. Si les religieuses venaient, feraient beaucoup de bien : tous les réclament.

Le Père Reymond affirme d'être devenu « le docteur à la mode » : beaucoup de malades vont le voir. Chez les trois autres médecins, il faut payer et se mettre à diète. Pour cela personne ne veut y aller.

---

54 Ibid.

55 Ibid.

56 Ibid.

Les missionnaires sont occupés aussi à apprendre l'anglais, dont la connaissance est nécessaire pour prêcher et confesser : « Tant que nous ne le saurons pas, notre action sera très restreinte ».

6.4. Une première et rapide évaluation

Pour terminer, voici une conclusion qui éclaire la situation :

> « Nous n'avons pas à nous plaindre des hommes qui ont autorité, pas plus que de ceux qui n'en ont pas. La difficulté de la mission viendra plutôt de l'insuffisance des ressources et des ouvriers évangéliques. Il faudra toujours donner sans recevoir, à moins d'imiter les Protestants qui satisfont, par des collectes presque obligatoires, à leurs dépenses annuelles… »[57].

Le jour suivant la date de cette lettre que nous venons de présenter, une autre lettre du Père Reymond est envoyée à Mgr de Brésillac. Il venait de recevoir celle du 17 janvier de son évêque qui lui annonce son arrivée prochaine. Rien de particulier dans ce texte :

> « Notre état est toujours le même, bien vus, respectés et nullement molestés. Il est vrai que les journaux crient beaucoup après nous et insultent à notre foi. Comme ils ont le talent de se contredire, je les laisse crier sans m'en inquiéter… »[58].

Puis il avoue tarder beaucoup à apprendre l'anglais pour pouvoir faire quelque bien et il donne des informations concernant les prix de certains produits.

6.5. De la Sierra Leone aux chrétiens de France

Dès qu'il reçoit la première lettre du Père Reymond, Mgr de Brésillac, en envoie une copie aux deux conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à Lyon et à Paris pour qu'elle soit publiée. Il est content de leur annoncer l'ouverture de la mission de la Sierra Leone ; il pense que la lettre intéressera les lecteurs des Annales et tous ceux qui ont concouru à la fondation du séminaire des Missions Africaines. Il ajoute :

---

57 Ibid.

58 Lettre de M. Reymond, 19 février 1859. AMA 2 F 8, 1179-1180.

« Je prie le Seigneur de faire que, de plus en plus, on comprenne l'utilité de cette fondation qui peut, si Dieu continue de la bénir, produire un bien immense en Afrique »[59].

En regardant un moment l'histoire de la mission en Afrique, il ajoute :

« Quand on pense qu'il y a dans ce malheureux continent des peuples entiers qui n'ont jamais été évangélisés et qui recevraient avec joie nos missionnaires, d'autres qui ont été abandonnés depuis des siècles après avoir reçu un commencement d'évangélisation que le malheur des temps a rendu insuffisant, d'autres enfin chez qui les ministres de l'hérésie se sont introduits avant nous, tout cœur vraiment catholique ne se laissera-t-il pas émouvoir par l'espérance que le séminaire des Missions Africaines de Lyon pourra, dans un temps donné, devenir un puissant instrument de la miséricorde divine en faveur de tant de malheureux ? »[60].

59 Lettre à la Propagation de la Foi, 14 février 1859. Arch.Prop. Foi, Lyon, n° 10.
60 Ibid.

CHAPITRE 17

LE CALVAIRE DE FREETOWN

(1859)

I. LE VOYAGE DU VICAIRE APOSTOLIQUE DE LYON A FREETOWN

1. La préparation du départ

Revenu de Paris à Lyon, Mgr de Brésillac commence la préparation immédiate de son voyage. Le Père Louis Riocreux et le Frère Gratien Monnoyeur seront ses compagnons de route. C'est la frégate *Danaé* qui devra les conduire à Freetown. Son départ de Brest est prévu entre le 10 et le 15 février.

Du point de vue administratif, le Fondateur de la SMA désire laisser tout en ordre et signe les actes nécessaires pour les pouvoirs à laisser au Père Planque.

Dans les premiers jours de février, Mgr de Brésillac reçoit une lettre de son père pleine de sentiments paternels et de vœux pour le succès de sa mission. M. Gaston est très âgé et il sent que d'un moment à l'autre il peut être appelé à l'autre vie. Son fils l'avait doucement prémuni contre les fortes émotions de son départ. Il le remercie pour cette délicatesse, et c'est à son tour maintenant de dire à son fils en partance pour l'Afrique :

> « …En te remerciant de ton attention à me prémunir contre une faiblesse que la nature autorise, qui n'offense pas le ciel, calme sans présomption, résigné sans ostentation, je te dis : Pars mon bien cher fils, va où ton Dieu t'appelle et qu'il daigne te protéger, afin que ce vœu si concis mais renfermant tout ce que je puis te souhaiter de prospère, soit favorablement accueilli »[1].

[1] Lettre de son père, 3 février 1859. AMA 2 F 8, 1147-1148.

Au niveau des relations sur Lyon, Mgr de Brésillac fait ses adieux. Le 8 février, il donne un dîner d'adieu à la famille du Père Riocreux et à quelques autres personnes.

Le mercredi 9 février, il célèbre la messe d'adieu dans la paroisse de Saint-Irénée, où se trouve la maison de la SMA. Mais c'est seulement le jeudi 17 février qu'il reçoit du ministère de la Marine l'avis que la *Danaé* pourrait recevoir l'ordre de partir au début de la semaine suivante.

Le samedi 19 février au matin, l'évêque missionnaire célèbre la dernière messe chez les sœurs Ursulines, dont la maison est proche de celle de la SMA. Elles avaient aidé les missionnaires en plusieurs occasions. A midi, les partants doivent prendre le train qui les conduit à Nantes.

Sur les derniers moments du Fondateur à Lyon nous avons ce témoignage du Père Victor Ravoux SMA :

> « Vint le grand jour du départ du saint évêque, de M. Riocreux et du frère Gratien. Ce fut le 19 février 1859.
>
> A ce sujet nous nous rappelons avec émotion une conversation avec le vénérable P. Planque la veille de notre première tonsure en 1889, le 19 décembre. Nous préparions pour Mgr Dubois la chambre où se trouvait alors le portrait de Mgr de Brésillac, quand le Père Planque entra. Nous lui dîmes naïvement que 'Mgr avait des beaux yeux'.
>
> - Oui, fit le Père, et ces beaux yeux, je les ai vus pleurer la nuit du 18 au 19 février 1859. Après avoir fait nos comptes, Mgr tira sa montre, il était onze heures, - 'c'est donc dans quelques instants que nous allons nous séparer'-. Puis, s'accoudant sur la table, et la tête entre les mains, Mgr de Brésillac pleura longtemps. Il me bénit ensuite et se retira. Le lendemain, à 5 heures, il célébra la messe, nous embrassa, nous bénit tous et partit de Perrache pour Brest où l'attendait la *Danaé* et…la suite, Sierra Leone… la mort'.
>
> Le Père Planque jeta un regard sur le tableau : 'Vous me rapporterez la clé', dit-il. Puis il sortit. Il nous parut très ému »[2].

---

[2] AMA, Fonds N. Douau, Mgr de Marion Brésillac, LXIII, 4. Le Père Ravoux est l'auteur de : *Vie abrégée du noble Prélat Mgr de Marion, Compte de Brésillac*, Lyon, 1927, 302 p. Mgr Dubois (1817-1895) était évêque de Galveston.

2. Une lettre à la Propagande

Deux jours avant son départ pour l'Afrique, Mgr de Brésillac envoie une lettre au Cardinal Barnabò, où il donne la nouvelle de son prochain départ et de la situation de la SMA.

Après avoir communiqué l'arrivée en Sierra Leone de ses missionnaires qui ont été bien accueillis, il ajoute :

> « Il est donc temps que j'aille moi-même dans la mission que le Saint-Siège m'a confiée et qui pourra devenir un puissant moyen d'évangélisation pour les pays les plus abandonnés de l'Afrique, si le bon Dieu daigne bénir notre séminaire des Missions Africaines de Lyon »[3].

Il invite le Cardinal à favoriser le développement du séminaire des Missions Africaines qui pourra faire un grand bien en Afrique. Sans cet appui, les missionnaires pourront donner toute leur vie à la mission mais « ce sera peu de chose comparé à ce que l'Eglise peut attendre d'une Société de prêtres dévoués à tout ce que le Saint-Siège voudra leur confier de plus difficile en Afrique »[4].

Ensuite, il arrive au point important concernant son départ pour l'Afrique. Sa position est claire :

> « Je reconnais qu'il serait grandement utile que je restasse encore quelque temps à Lyon, mais il me semble plus utile de me rendre à Freetown pour voir les choses par moi-même et tâcher de bien organiser cette nouvelle mission, au risque de revenir après quelque temps voir ce qui se passe dans notre cher séminaire, dont je laisse la direction à l'excellent M. Planque que vous connaissez »[5].

3. Le choix « plus utile »

Comme nous l'avons signalé plus haut, pendant son séjour à Rome et après, Mgr de Brésillac fut toujours de l'opinion qu'il devait lui-même mettre en marche le vicariat, dont il était chargé. C'est lui qui était le vicaire apostolique de la nouvelle juridiction. C'est lui qui était le seul parmi ses confrères avec l'expérience de la vie missionnaire et de ses problèmes concrets.

---

[3] Lettre au Cardinal Barnabò, 17 février 1859. APF, Congressi, Congo, Sénégal, 1841-1860, 648ss.

[4] Ibid.

[5] Ibid.

Entre l'annonce, en 1857, que le Saint-Siège proposait la Sierra Leone à l'œuvre des Missions Africaines et ce début de l'année 1859, il s'était bien renseigné sur ce territoire et avait pris connaissance des difficultés et des complications que les missionnaires auraient rencontrées. Cela rendait sa présence encore plus utile, sinon nécessaire.

Il était aussi convaincu que si une mission commence mal, beaucoup de conséquences négatives s'ensuivent et pour la mission elle-même et pour le séminaire à Lyon, où les séminaristes doivent connaître la situation réelle de la mission et se former, aidés par des formateurs bien orientés.

Le voyage d'exploration de la côte du golfe de Guinée, que Mgr de Brésillac voulait entreprendre était très important et chargé d'implications pour l'avenir de la mission dans cette région.

A tout cela, il faut ajouter le fait que la Sierra Leone et le Liberia n'étaient pas seulement des pays où se trouvaient des Protestants, mais des pays où, dans la vie civile et sociale, presque tout était dans leurs mains. D'où la nécessité d'avoir sur place des missionnaires catholiques compétents et expérimentés.

Enfin, Mgr de Brésillac avait une grande confiance dans le Père Planque ; il l'avait connu à fond, et savait qu'il avait les qualités nécessaires pour lui succéder, comme il l'avait écrit clairement dans la lettre du 1er janvier 1859.

Pour terminer ce point, nous ajoutons que, sur le plan strictement personnel, dès 1855, Mgr de Brésillac se rendait disponible à aller en Afrique avec un ou deux compagnons vers les peuples les plus abandonnés. Il avait gardé cette intention de partir le premier pendant tout le temps de la fondation de la SMA jusqu'en 1859.

4. Un voyage long et dangereux

Parti de Lyon le samedi 19 février, Mgr de Brésillac, avec ses compagnons, arrive à Tours, où il est très bien reçu par l'archevêque, Mgr de Guibert. Il rencontre Mgr de Mazenod, évêque de Marseille. Le jour suivant, dimanche, il célèbre la messe et après le dîner, il reprend la route pour Nantes. Il continue pour Lorient, où il arrive dans la matinée du lundi 21 février. Après un arrêt de trois heures, le voyage de nos missionnaires reprend pour Brest, où ils arrivent le matin. Ils sont très bien reçus par le curé de Saint-Louis, l'abbé Mercier.

La *Danaé* devrait partir dans deux ou trois jours. Mais certaines difficultés administratives causent du retard. Le commandant, M. Bosse,

qui vient d'être nommé, n'est pas encore arrivé. Nos partants peuvent visiter la frégate et l'admirer. Ils sont informés qu'elle aura un équipage de 400 membres et transportera probablement des troupes.

Dans l'attente du départ, Mgr de Brésillac reçoit et écrit quelques lettres : il donne des nouvelles et reçoit des vœux pour un bon voyage. Il est préoccupé : avec ce retard, il risque d'arriver en Sierra Leone au moment de la saison des pluies, considérée dangereuse pour la santé.

Enfin, le jeudi 10 mars nos missionnaires s'embarquent sur la *Danaé*. Le jour suivant, le vendredi 11, ils peuvent partir. Mais le temps est mauvais et empêche à la frégate de prendre la route habituelle. Le 14 mars, le temps devient affreux. Une tempête se déchaîne et la *Danaé* risque de couler. Ne pouvant plus lutter, elle se dirige au vent dans l'espoir de pouvoir trouver un mouillage sur les côtes de l'Angleterre. Le 15 mars, elle arrive dans la baie de Tor Bay près de Dormouth et peut réparer quelques avaries. Le jour suivant, elle se dirige au port de Cherbourg, en France, pour les importantes réparations dont elle a besoin.

D'après le témoignage des marins, le danger couru par la *Danaé* a été très grave et « il n'eût fallu qu'un rien pour que tout fut englouti sans espoir qu'aucun de nous ne se sauvât »[6].

A Cherbourg la *Danaé* arrive le 17 mars et reçoit tout de suite les réparations nécessaires. Mgr de Brésillac accepte l'hospitalité du curé de la paroisse de la Sainte-Trinité[7]. Le samedi 19, solennité de Saint-Joseph, avec ce curé, il célèbre la fête chez les Frères de la Doctrine Chrétienne. Les jours suivants, il visite la ville.

Le mercredi 23 mars, après des réparations plus approfondies, la *Danaé* reprend la mer. Rien d'important n'arrive pendant cette partie du voyage.

Le 27 mars, la *Danaé* arrive à Madère, où elle s'arrête pour prendre du charbon. Mgr de Brésillac ne descend pas à terre. Il se contente d'admirer de loin le beau paysage qui environne la ville de Funchal. Pour lui, c'était la deuxième fois qui voyait de loin l'île de Madère. La

---

6 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit., 94; cf. Lettre au P. Planque, 15 mars 1859. AMA 2 F 1, 445-446 ; Lettre à son frère Henri, 15 mars 1859. AMA 2 F 1, 236-237.

7 Un bas-relief africain représentant le 22 martyrs de l'Ouganda a été placé en la basilique de la Sainte-Trinité de Cherbourg le 5.1.1986 en souvenir de Mgr de Marion Brésillac qui célébra en cette église ses dernières messes sur le sol français. Cf. « Famille Chrétienne » 26 janvier 1986 ; « La Presse de la Manche », 4.1.1986.

première avait été en 1842, le 19 avril, quand, tout jeune missionnaire, il se dirigeait vers l'Inde et, dans son journal, aimait décrire longuement son voyage[8].

On repart le 28 et, avec du beau temps, la *Danaé* arrive en face de Gorée le mercredi 6 avril au soir. Une brume épaisse empêche de voir la terre et la frégate reste en pleine mer. Le lendemain, dans l'après-midi, elle arrive près de l'île. Ce retard fait perdre à nos missionnaires la correspondance qui, par un *packet-boat* anglais, aurait pu les faire arriver à Freetown vers le 10 avril.

Le vendredi, 8 avril, au matin, Mgr de Brésillac et ses compagnons débarquent[9]. L'évêque va célébrer la messe chez les sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Les missionnaires sont très bien reçus par le curé de Gorée, le Père Lossedat, Spiritain. Mais ils désirent aller de suite à Dakar. De l'île de Gorée on peut y arriver en canot après une traversée de vingt minutes. Ce qu'ils font, accompagnés par le vicaire de la paroisse, le Père Lacombe, de la même société missionnaire que le curé.

5. L'arrivée et le séjour à Dakar

Mgr de Brésillac et ses deux compagnons arrivent à Dakar et ils sont « parfaitement accueillis par Mgr Kobès[10] et ses confrères » :

> « La mission a là un grand établissement, des ateliers, un collège, des sœurs de l'Immaculée Conception de Castres, un pensionnat de filles. Dans un pays aussi ingrat que les sites de l'Afrique il a dû falloir du temps, de la patience et de grandes dépenses pour obtenir ce résultat »[11].

A cette époque, Dakar, qui avait été fondée par le capitaine de vaisseau Protet en 1857, commence lentement à se développer. Son essor

---

8 Cf. Marion Brésillac, *Souvenirs*…, op. cit., 97-98.

9 Dans la première partie du XIXe siècle, Gorée est un comptoir commercial français important. En 1830 elle a 5.000 habitants et 200 résidences, une quarantaine de boutiques. Tribunaux et écoles, services municipaux, douanes, fonctionnent comme en France. (Cf. : Delcourt, J., *Gorée*, dans : Historia, mai 1989, 78-80).

10 Aloïs Kobès (1820-1872), né à Fessenheim (Bas-Rhin), fréquente le grand séminaire de Strasbourg et il est ordonné prêtre en 1844. Après deux ans dans son diocèse, en 1846, entre dans l'institut du Saint Cœur de Marie, que dirige M. Libermann. En 1848, il est sacré évêque à Strasbourg et devient coadjuteur de Mgr Bessieux vicaire apostolique des Deux Guinées. A 28 ans, il était l'évêque catholique plus jeune. En 1849, il part pour l'Afrique avec Mgr Bessieux. Il réside à Dakar.

11 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 95.

est freiné par la présence de la ville de Saint-Louis, capitale administrative de la colonie française du Sénégal.

Pendant son séjour à Dakar, Mgr de Brésillac cherche à s'informer sur la Sierra Leone, sur les conditions de vie, spécialement sur le coût de la vie, que toutes les informations en sa possession présentent comme très cher. Cela le préoccupe beaucoup, à cause des moyens financiers limités dont il dispose.

Il est au courant de la situation de ses confrères à Freetown, même si c'est avec un retard de deux ou trois mois. En effet, le Père Reymond écrit à Lyon en donnant les nouvelles, et le Père Planque écrit à Mgr de Brésillac qui, pendant le voyage, reçoit ses lettres dans les lieux où il débarque.

Le 15 avril, notre évêque écrit de Dakar au Père Planque et, lui présentant la situation, il affirme : « Tout semble se réunir pour prolonger notre voyage ».

En effet, n'ayant pu prendre le packet-boat anglais pour la Sierra Leone, ils sont obligés d'attendre longtemps une autre occasion. Dans un premier moment, la *Danaé* aurait dû aller en Sierra Leone sous peu de jours. Maintenant, pour une complication d'affaires, elle doit attendre un mois : « Quelques jours, c'était bien. Nous en avions besoin pour voir et entendre, mais un mois, c'est long »[12]. Il est préoccupé surtout par le fait qu'ils arriveront en Sierra Leone dans la mauvaise saison. Pour le reste, il apprécie beaucoup que les missionnaires spiritains les traitent en bons confrères, s'instruisant au contact de leurs bonnes qualités et de leur expérience.

Pour la semaine sainte de cette année 1859, Mgr de Brésillac officie pontificalement à Gorée le jeudi saint. et le jour de Pâques, 24 avril. Le vendredi saint, il tient le sermon sur la passion du Seigneur. Mgr Kobès officie à Dakar.

---

[12] Lettre au P. Planque, 15 avril 1859. AMA 2 F 1, 452-453.

6. Des nouvelles de Freetown

De Freetown, le Père Reymond envoie une lettre à Lyon, où il donne un bon nombre d'informations sur les prix de certains produits et la difficulté d'en trouver d'autres. Il s'est renseigné sur l'arrivée de la *Danaé* et il a appris que de Gorée elle irait jusqu'au Gabon, en touchant tout le long de la côte. Monseigneur pourrait voir tout le pays.

Le jour suivant, le 19 mars, le Père Reymond envoie une autre lettre destinée probablement à être publiée. Le Père fait le récit du voyage commencé le 3 novembre 1858 à Marseille et terminé le 13 janvier 1859 à Freetown.

Il donne des nouvelles sur la population qui les a accueillis. Il s'agit d'une population « bonne, douce, se laissant facilement conduire et dominer ». Il est allé visiter le village de Leicester sur le plateau qui domine Freetown, où il a été très bien reçu. Il a reçu plusieurs invitations pour aller visiter des populations à une, deux et même six journées de marche. Il trouve plusieurs personnes qui désirent se faire catholiques.

Le mois suivant, le Père Reymond écrit à Lyon pour dire qu'il attendait l'évêque au packet-boat anglais qui arrive vers le 10 avril. Il a été déçu, mais ensuite il ajoute :

> « C'est peut-être bien que Mgr ne soit pas arrivé, parce que nous n'avons pas encore une maison assez grande et surtout parce que c'est le moment le plus mauvais de l'année. Les pluies commencent le vendredi saint, et les jours qui précèdent sont très fatigants. C'est une chaleur lourde qui vous dessèche le gosier, et même la cervelle si vous en avez tant soit peu » [13].

Dès qu'il sait que son évêque se trouve à Dakar, le Père Reymond lui envoie une lettre, datée du 19 avril, pour l'informer qu'ils sont tous en bonne santé et que le consul espagnol est décédé le 7 avril. Il ajoute que « la saison est pénible, la chaleur lourde et le temps est moins favorable qu'il y a un mois »[14].

Vers la deuxième quinzaine d'avril, à Freetown se déclenche une grave épidémie. D'après plusieurs témoignages sur place, elle porte différents noms : « vomito negro », « fièvre bilieuse », « fièvre jaune ».

---

[13] Lettre de M. Reymond, 12 avril 1859. AMA 2 F 8, 1214-1215.

[14] Lettre de M. Reymond, 19 avril 1859. AMA 2 F 8, 1228.

Les Européens sont très exposés à ses attaques et plusieurs y succombent. Les natifs sont frappés par la « petite vérole ».

7. L'arrivée en Sierra Leone

Pour la poursuite du voyage, dans un premier temps, Mgr de Brésillac avait accepté de débarquer les bagages de la *Danaé* et d'attendre le packet-boat anglais qui devait passer à Gorée les premiers jours du mois de mai. Puis il est averti par le commandant de la *Danaé*, M. Bosse, que la frégate partira dès qu'elle recevra le courrier de France. Alors il décide de continuer le voyage jusqu'à Freetown avec la *Danaé*, comme il était prévu dès le début.

Nos missionnaires quittent enfin Dakar le samedi 7 mai pour Gorée. Ils vont coucher chez le curé, le Père Lossedat. Le dimanche, aux vêpres, l'évêque fait un petit sermon à la réunion du mois de Marie. Le lundi 9, les missionnaires s'embarquent. Le mercredi 11 mai, au matin, Mgr de Brésillac et ses deux compagnons prennent la mer sur la *Danaé*, après avoir attendu plus d'un mois. Il raconte lui-même l'arrivée à Freetown :

> « Le samedi 14 mai, en nous levant nous apercevons les montagnes de la Sierra Leone, nous entrons dans la rivière vers midi, à une heure on jetait l'ancre, à deux heures on saluait le fort, avant trois heures nos chers confrères, M. Reymond, M. Bresson et le frère Eugène venant (*sic*) à bord et nous les embrassions, à quatre heures nous touchions cette terre désormais le théâtre de notre zèle, tant désolée sous tous les rapports »[15].

[15] Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 100-101.

II. DANS LA TERRE « TANT DÉSOLÉE »

1. « Une grande tristesse »

L'arrivée à Freetown de Mgr de Brésillac et de ses deux compagnons coïncide avec une situation météorologique encore plus difficile et dangereuse que d'habitude. Cela « au point qu'on conseillait au commandant de ne laisser descendre personne de l'équipage », écrit notre Fondateur dans son journal, où nous trouvons seulement deux petites pages pour ce séjour en Sierra Leone[16].

L'épidémie causait des morts chez les Européens : le consul espagnol et le vice-consul venaient de mourir, ainsi que d'autres : plusieurs étaient malades. Le petit groupe des catholiques de la ville diminuait rapidement.

On n'avait pas vue une telle mortalité depuis 27 ans, écrit quelques semaines après le Père Reymond, qui rapporte l'aveu de tous[17]. Le lendemain de l'arrivée, le dimanche 15 mai, deux personnes seulement participent à la messe. Le 19 mai est la date de la première lettre de Mgr de Brésillac au Père Planque , envoyée de la Sierra Leone :

> « Sous le rapport physique, le pays ne semble pas mal, mais sous le rapport moral, c'est un désordre dont rien n'approche. La chaleur en ce moment est accablante et cela, joint aux fatigues du voyage et à l'incommodité d'être les uns sur les autres dans une petite maison qui n'a guère qu'une chambre, m'a donné sur les nerfs, au point d'être incapable de rien faire ; c'est à peine si je puis tenir la plume pour vous écrire deux mots »[18].

---

16 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit., 101. Pour cette dernière période de la vie de Mgr de Brésillac et de ses confrères en Sierra Leone : cf. : Douau, N., SMA, *Le séjour et la mort sur la Côte Occidentale d'Afrique de Monseigneur de Marion Brésillac*, dans : Les Missions Catholiques, octobre 1962, 209-252 ; Gantly, P., SMA – Thorp, H., *La voix qui t'appelle…*, op. cit., 312-339 ; Marion Brésillac, *Documents de Mission et de Fondation…*, op. cit., avec plusieurs lettres et une chronologie biographique ; Caglioni, G., SX, *Sierra Leone. Quattro secoli di evangelizzazione…*, op. cit., 258-262.

17 Cf. Lettre de M. Reymond à Henri de Brésillac, 16 juin 1859. AMA 2 F 8, 1242-1243.

18 Lettre au P. Planque, 19 mai 1859. AMA 2 F 1, 454-455.

Il donne ensuite quelques rapides informations sur la situation, sur les décès causés par l'épidémie, sur la manière désordonnée de vivre de plusieurs Européens, sur les dépenses énormes qu'il faudra faire pour que les missionnaires ne soient pas exposés aux risques sanitaires du territoire. Il est de l'opinion qu'en vivant sagement et prudemment on ne devrait mourir plus en Sierra Leone que dans les autres pays chauds. Cependant il écrit:

> « Tout cela m'a jeté dans une certaine tristesse intérieure que je surmonterai, j'espère, par la grâce de Dieu, mais qui me rend incapable de vous écrire au long et de vous parler d'affaires. Ce sera pour le mois prochain »[19].

Le 19 mai est la date d'une autre lettre, celle que Mgr de Brésillac écrit à M. Ménis, le secrétaire général de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Il pense à la répartition des aumônes de l'année 1859 et il voudrait présenter la situation de son vicariat, où l'importance des besoins dépasse de beaucoup les prévisions. Mais il n'est pas en condition d'écrire une lettre précise et ordonnée. Cependant, il écrit quelques mots pour dire :

> « Je suis effrayé des énormes dépenses qu'il faudra faire ici, sans espoir de sérieux résultats de suite. C'est vraiment à ne pas y croire. Sans compter les voyages qui seront extrêmement difficiles et chers, qu'il faudra faire cependant pour essayer d'établir ailleurs qu'à Freetown des centres d'action, je ne pense pas exagérer en disant que le seul entretien d'un missionnaire coûtera trois mille francs »[20].

Une troisième lettre porte la date du 19 mai, celle que Mgr de Brésillac adresse à Mgr Kobès, l'évêque qui lui était plus proche, et non seulement du point de vue géographique. Il lui donne la nouvelle de l'arrivée en Sierra Leone, il le remercie encore pour la fraternelle hospitalité reçue à Dakar et il lui communique, en toute sincérité, ses premières impressions.

---

19 Ibid.

20 Lettre à M. Menis, Secrétaire du Conseil Général del' Œuvre de la Propagation de la Foi, Lyon, 19, mai, 1859. AMA 2 F 18/1859

> « Elles penchent singulièrement vers le découragement, et j'ai une peine extrême à surmonter une grande tristesse intérieure.
>
> Que faire ici, en un lieu où il faudra d'énormes dépenses, sans résultats de longtemps apparents qui intéressent les fidèles d'Europe ? Le seul entretien des missionnaires sera énorme, les voyages et les établissements loin de Freetown presque impossibles, etc., etc. »[21].

Il reconnaît que la puissance de Dieu est sans bornes et, si cela est selon sa volonté, il aplanira les voies. Il rappelle avec tristesse qu'autrefois presque toutes les côtes ont à peu près été évangélisées et que presque rien n'est resté de ce qu'avaient fait les anciens évangélisateurs. Il ajoute :

> « Malgré ces tristes pensées, je suis bien résolu à faire mon possible, et à mourir même du mal au cœur, si Dieu le veut, pour le succès de ces Missions, mais je le répète, si mon espérance en l'infinie puissance de Dieu n'a pas de bornes, il n'est pas de même de celle que les temps de la miséricorde soient venus pour ces peuples »[22].

2. Les premiers jours à la mission

Pour ce qui est des jours suivants l'arrivée de Mgr de Brésillac et de ses deux compagnons, le Père Reymond nous donne un témoignage dans une lettre écrite quelques semaines après à Henri de Brésillac, frère de l'évêque. Il affirme qu'après avoir ardemment désiré l'arrivée de Monseigneur il avait fini par souhaiter un retard de quelques mois à cause de la mauvaise saison qui ne ressemblait nullement aux années précédentes. Mais

> « j'étais heureux de voir arriver Mgr, et en ce moment j'oubliais l'épidémie, la chaleur, les privations et tout.
>
> Nous avons passé quelques jours bien heureux ; on riait, on causait, on faisait des projets ; il y avait six mois qu'on ne s'était pas vu ! Depuis le 14 mai jusqu'au 26, nous avons joui d'un grand bonheur ; nous projetions des excursions, et nous nous préparions, M. Riocreux et moi, à faire une expédition dans une rivière voisine, à trois journées de marche… »[23].

Le premier problème urgent que le vicaire apostolique doit résoudre est celui de la maison. Celle qui est habitée par les six

---

21 Lettre à Mgr Kobès, 19 mai 1859. AMD. AMA 2 F 18 – 1859.

22 Ibid.

23 Lettre de M. Reymond à Henri de Brésillac, 16 juin 1859. AMA 2 F 8, 1242-1243.

missionnaires est trop petite. Ils sont les uns sur les autres. Les prix de location sont très élevés. Après une recherche de quelques jours, l'évêque choisit, pour un an, celle du consul espagnol restée libre à cause de sa mort. Le jeudi 19 mai, nos missionnaires font leur déménagement.

La nouvelle maison où ils logent maintenant est spacieuse et commode. Ils transforment la grande salle en chapelle et le vendredi 20 mai y célèbrent la messe pour la première fois. Le dimanche suivant, très peu de fidèles sont présents à la messe. Comme écrit le vicaire apostolique, la raison est dans le petit nombre de catholiques à Freetown, dans le fait que plusieurs sont malades et qu'en ce moment ni le consul espagnol, ni le consul français ne se trouvent en place.

Le samedi 21 mai, Mgr de Brésillac va faire une visite au Gouverneur anglais, le colonel J. Hill. Lui aussi est malade. Il y retourne ensuite. Le Gouverneur avait très bien reçu les trois premiers missionnaires de la SMA et il renouvelle l'intention de leur assurer la même protection prévue pour les autres cultes.

Concernant les projets pour un début d'activité missionnaire, l'évêque a l'intention de faire imprimer à Dakar un petit catéchisme en anglais, comme en témoigne une lettre à Mgr Kobès[24]. Il voudrait aussi ouvrir une école et la confier au Père Riocreux qui « avait un attrait particulier pour les enfants qui, de leur côté, se sentaient attirés à lui presque irrésistiblement »[25].

3. « Un immense malheur »

3.1. Le Père Louis Riocreux

Le 26 mai, au matin, le Père Riocreux, commence à se sentir malade. Le Père Reymond déploie tous ses « talents médicaux et consolants », comme il écrit après :

> « J'appelai à mon aide les remèdes du pays, en voyant l'inutilité de nos efforts. Le 2 juin, le jour de l'Ascension, il paraissait mieux, nous le croyions sauvé ; la fièvre semblait changer de nature. Malheureusement, il était trop tard ; le soir à 8 heures, il expirait heureux d'être venu en

[24] Cf. Lettre à Mgr Kobès, 14 juin 1859. AMD. AMA 2 F 18, 1859.

[25] Lettre à la Propagation de la Foi, 9 juin 1859. Arch. Prop. Foi, Lyon. AMA 2 F 18, 1859.

Afrique, et ne regrettant qu'une chose, de ne pouvoir être plus utile à la mission »[26].

Le Père Riocreux avait 26 ans. Sa mort est un coup très dur pour tous, mais spécialement pour Mgr de Brésillac qui l'aimait et l'appréciait beaucoup. Il écrit de lui :

> « Ce cher M. Riocreux, d'un caractère si parfait et qui semblait doué de toutes les qualités voulues pour le genre d'action que nous devons employer dans ce pays. (…). Et voilà que le Seigneur nous le ravit quinze jours à peine après son arrivée. Adorons ses impénétrables desseins, mais le cœur est brisé »[27].

Dans son journal, il écrit :

> « C'est un immense malheur qui pourra avoir de bien fâcheuses conséquences pour l'œuvre.(…). Il a fait une mort bien douce et bien édifiante. Je suis effrayé des suites que cette mort peut avoir contre le succès de cette mission. Les décrets de Dieu sont impénétrables, adorons-les en silence, le cœur brisé »[28].

Dans une lettre à son ami, M. Vian, notre vicaire apostolique parle de la mort de l'excellent M. Riocreux : « Celui-ci était tout jeune, plein de santé, de talents, de piété ; je fondais sur lui les plus grandes espérances. »[29].

3.2. Le Père Jean-Baptiste Bresson

---

[26] Lettre de M. Reymond à M. Henri de Brésillac, 16 juin 1859. AMA 2 F 8, 1242-1243. Louis Riocreux était né à Saint-Genest Malifaux, Loire, au diocèse de Lyon, le 25 octobre 1832. Il est diacre quand il entre dans la SMA le 31 décembre 1856. Ordonné prêtre le 6 juin 1857, il fait sa résolution solennelle le 24 juillet 1858. Il est le premier SMA mort en Afrique.

[27] Lettre à la Propagation de la Foi, 9 juin 1859. Arch. Prop. Foi, Lyon, Afrique, n° 4. AMA 2 F 18, 1859.

[28] Marion Brésillac, *Journal 1856-1859*…, op. cit., 102.

[29] Lettre à M. Vian, 10 juin 1859. AMA 2 F 1, 456-457.

Le 29 mai, le Père Bresson tombe malade, non d'une maladie tropicale mais d'une hernie, dont il n'avait jamais parlé. Cela ne semble pas grave et il passe ainsi quelques jours. Laissons la parole à notre Fondateur :

> « Le grand malheur de la mort de M. Riocreux ne semblait pas l'affecter de façon à nous faire craindre pour ses jours. Le samedi, tout à coup, son état devint plus alarmant. Et il est mort le dimanche, à 5 heures du matin. C'est un nouveau coup de foudre qui me laisse inconsolable, mais par la grâce de Dieu je reste soumis à sa volonté sans la comprendre »[30].

Le Père Reymond écrit après que le bon Père était mort d'inanition, sans fièvre, sans pouvoir se nourrir. Depuis longtemps il était atteint d'une maladie chronique qu'il avait cachée à tout le monde et qui devait l'emporter. C'est seulement en ce moment final que le confrère a pu connaître son mal [31].

C'était le 5 juin 1859. Le Père Bresson avait 46 ans. Prêtre pour le diocèse d'Autun, pour suivre la vocation missionnaire, il avait laissé la paroisse de Dettey, où il exerçait le ministère et il était aimé en raison du bien qu'il faisait[32]. Mgr de Brésillac avait écrit de lui :

> « Ce prêtre n'a peut-être pas autant de talents que les autres, mais il paraît rempli de bonnes qualités. Il a quitté une cure pour se joindre à nous avec les meilleurs témoignages de ses supérieurs ecclésiastiques »[33].

3.3. Les contrecoups sur la mission

Devant la mort de ses deux prêtres, Mgr de Brésillac se trouve choqué ; il ne sait plus ce qu'il doit penser et faire :

> « Vous dire l'effet de ce double coup de foudre sur mon âme c'est impossible. L'épidémie d'ailleurs, la plus forte dont on ait souvenance

---

30 Marion Brésillac, *Journal 1856-1859…*, op. cit., 102.

31 Lettre de M. Reymond à Henri Brésillac. AMA 2 F 8, 1242-1243.

32 Jean Baptiste Bresson était né en 1812 à Thorey, Côte d'Or. Prêtre pour le diocèse d'Autun en 1835. Il entre dans la SMA au début de 1857 et il fait sa résolution solennelle le 24 juillet 1858.

33 Lettre au Cardinal Barnabò, 28 avril 1857. APF, Congressi, Congo, Etiopia, Arabia, 1848-1857, Vol. 5, 1267ss.

> depuis 27 ans, n'est pas passée et presque tous les Européens succombent. Un de ces jours on enterrait l'évêque protestant. En ce moment, j'ai un des frères malade. Il n'est donc pas impossible que M. Reymond et moi suivions de près ceux que nous pleurons et la mission de Sierra Leone sera alors aussitôt finie que commencée (…). Quoi qu'il en soit, priez pour que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse en nous et par nous, comme en dehors de nous. A Dieu »[34].

Le 10 juin, Mgr de Brésillac écrit une lettre à sa sœur Félicie, lettre qui aura un post-scriptum le 19, pour lui communiquer ses sentiments en arrivant en mission :

> «… J'étais plein d'espérance que le bon Dieu nous conserverait, qu'il ne nous avait pas envoyés en un lieu où le démon règne en maître, pour nous faire succomber sans combattre, que c'était pour cela qu'il nous avait sauvés des dangers de la mer. Mais les voies de la Providence sont impénétrables, et voilà que dans l'espace de trois jours, il m'a enlevé deux missionnaires sur trois, le bon M. Bresson et l'excellent M. Riocreux »[35].

Il ajoute que M. Reymond « va encore assez bien, ainsi que moi, quoique très fatigués ». Ils sont très occupés dans la bénédiction des tombeaux. Les catholiques, déjà très peu nombreux, meurent « les uns après les autres, leurs maisons sont des hôpitaux ». Les deux frères, le frère Eugène et le frère Gratien, sont malades. En ce moment, dit-il, le passage de la maladie à la mort est rapide. Le Père Reymond est très occupé par les soins de ses confrères malades et la visite des malades en ville.

Depuis le 10 juin, Mgr de Brésillac, éprouve de fortes migraines. Il est très affecté par la maladie et la mort des deux confrères et par les conséquences que cela peut avoir sur l'avenir de la mission et de son œuvre.

Malgré ces souffrances physiques et morales, il a le courage d'écrire aux Conseils de l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour les informer de la mort de deux missionnaires et aussi pour parler de la situation sociale existante à Freetown. Il affirme :

---

[34] Lettre à M. Vian, 10-18 juin 1859. AMA 2 F 1, 456-457.

[35] Lettre à sa sœur Félicie, 10-19 juin 1859. AMA 2 F 18, 1859. Dans le nombre des missionnaires, Mgr de Brésillac compte ici seulement les missionnaires prêtres.

> « Parmi les aberrations de l'œuvre philanthropique des Noirs libérés à Sierra Leone, une des plus absurdes est d'avoir voulu élever subitement ces Noirs à la hauteur de la civilisation européenne, et cela avec des habitudes anglaises. Il en résulte un état social des plus monstrueux sous une apparence trompeuse de bien-être et même de richesse (quelques Noirs étant plus que millionnaires), mais au fond tout est ici dans un affreux désordre »[36].

4. L'arrivée de l'aviso *Dialmath*

Le 10 juin, l'aviso à vapeur *Dialmath*, venant du Gabon, doit se réfugier dans le port de Freetown à cause du mauvais temps. Il est commandé par M. A. Vallon, lieutenant de vaisseau. En arrivant, le commandant apprend que la ville est en proie à

> « une violente épidémie de fièvre pernicieuse bilieuse, qu'un grand nombre d'Européens y était succombé et y succombait chaque jour. Deux missionnaires français étaient déjà morts, un frère fortement atteint était dans un état désespéré, le second frère se sentait malade »[37].

Dans son témoignage, le commandant affirme que Mgr de Brésillac et le Père Reymond supportent seuls cette tragique situation. D'après lui, aucun médecin n'est présent en ville. Il envoie alors le médecin de son bâtiment, M. Beauchef, et met à disposition des malades les ressources de la pharmacie du bâtiment.

Au sujet de l'évêque, M. Vallon, signale qu'au moment de son arrivée, il souffrait des migraines « suites des veilles et des chagrins des jours précédents passés au chevet de ses chers malades ».

5. « Quel coup affreux ! »

Le dimanche 12 juin, fête de la Pentecôte, Mgr de Brésillac célèbre la messe et adresse la parole au petit groupe de fidèles. Dans la journée, il écrit à son frère Henri et à Mme Blanchet.

A son frère Henri il fait part des épreuves qu'il a vécues à cause de la mort de ses deux prêtres. Mais l'épreuve n'est pas finie. Il a deux frères malades. Le Père Reymond n'en peut plus de fatigue :

---

[36] Lettre à la Propagation de la Foi, 9 juin 1859. Arch. Prop. Foi, Lyon, Afrique, n° 4. AMA 2 F 18, 1859.

[37] Lettre de A. Vallon au P. Planque, 14 novembre 1859. AMA 2 F 8, 1254-1255.

« Moi-même je suis à moitié mort de fatigue, de tristesse, et de l'influence maligne du climat qui jamais, dit-on, n'a été pire que cette année ». Puis, il se demande :

« Le bon Dieu me conservera-t-il, avec M. Reymond, pour continuer notre œuvre ou bien veut-il que cette mission finisse en même temps qu'elle est commencée ? Lui seul le sait. Que sa sainte volonté s'accomplisse en tout. Dans tous les cas, le malheur qui vient de nous arriver est, humainement parlant, un coup affreux pour cette mission »[38].

Mgr de Brésillac avertit son frère que pour le courrier, existe seulement la poste de l'Angleterre, une fois le mois. Il faut attendre le packet anglais pour écrire à dix lieues de Freetown aussi bien que pour écrire en France. Dans la lettre à Mme Blanchet, il commence par lui avouer pourquoi il n'a pas écrit les premiers jours de son arrivée à Freetown :

« C'est que je ne pouvais pas me défendre d'une impression des plus pénibles, sans en savoir la raison. Est-ce l'effet d'un long et triste voyage ? Était-ce le pressentiment des malheurs qui m'attendaient ? Rien de tout cela ne me le faisait présumer, nous nous portions parfaitement et quoiqu'une terrible épidémie régnât dans la ville, nous étions pleins de confiance. (…).

Quel coup affreux pour notre œuvre ! Enfin, adorons les impénétrables desseins de la Providence. Priez pour nous et faites prier nos amis »[39].

Le soir de ce dimanche 12 juin, l'évêque, épuisé de fatigue, subit une première attaque de la fièvre[40].

D'après le commandant Vallon, le lendemain de la Pentecôte, le 13 juin, notre évêque se porte assez bien pour aller visiter le bâtiment *Dialmath,* où se trouvent des malades qui sont très contents de le recevoir.

Rentré chez lui, il est pris par la fièvre, se couche épuisé de fatigue et avec les mêmes symptômes que ceux de la maladie qui a enlevé le Père Riocreux. Le commandant Vallon raconte :

« J'allais aussitôt le voir, accompagné du docteur. Couché dans sa salle de réception, Mgr conservait toute sa connaissance, mais à sa

---

38 Lettre à son frère Henri, 12-18 juin 1859. AMA 2 F 1, 240-241.

39 Lettre à Mme Blanchet, 12-18 juin 1859. Copie en Le Gallen, 582-583.

40 Cf. Lettre au P. Planque, 18 juin 1859. AMA 2 F 1 A.

conversation, nous comprîmes avec regret qu'il avait le pressentiment de sa fin prochaine.

Deux craintes l'assiégeaient surtout, et il n'a cessé de nous les répéter pendant les cinq jours de la première attaque de la fièvre : que Dieu ne le rendit responsable de l'erreur qu'il croyait avoir commise en venant établir à Sierra Leone le centre de sa mission, et ne lui eût manifesté sa sainte volonté en lui enlevant les moyens de continuer son œuvre. Et que, si Dieu le rappelait subitement à lui, il lui fallût renoncer au bonheur de recevoir le Viatique à ses derniers instants »[41].

M. Vallon raconte aussi que quand la maladie était moins forte, Mgr lui demandait des renseignements sur les points de la côte qu'il avait visités et il semblait vouloir faire au Dahomey ce qu'il désespérait de faire en Sierra Leone. Mais il craignait que cette tragédie ne détourne les aspirants missionnaires et ne cause de graves conséquences sur l'œuvre des Missions Africaines.

Le commandant et le docteur cherchent à détourner « l'esprit de Mgr de ces fatigantes et cruelles pensées » qui « lui enlevaient trop souvent le calme nécessaire à son rétablissement physique ».

Un autre coup pour le vicaire apostolique est la mort, le soir du lundi 13 juin, du frère Gratien Monnoyeur, à l'âge de 29 ans. Il en est « accablé, n'ayant plus la force de pleurer ni de manger »[42].

Le Frère avait été assisté jusqu'au dernier moment par le Père Reymond qui, après cette mort, écrit : « J'étais tellement fatigué de ces vingt jours passés sans sommeil, sans repas réglé que je n'avais presque plus la force de me traîner »[43]. Pour cela il demande l'aide du médecin du *Dialmiath* qui rend visite à l'évêque deux fois par jour.

6. Une amélioration passagère

Le 16 juin, le Père Raymond écrit que sans les soins de ce bon docteur, l'évêque n'aurait pas résisté. En ce moment il va mieux. Il écrit :

« J'espère que dans quelques jours, Mgr sera en état de se promener et je l'emmènerai à la campagne de M. Seignac de Lesseps (de Bordeaux,

---

41 Lettre de A. Vallon au P. Planque, 14 novembre 1859. AMA 2 F 8, 1254-1255.

42 Lettre de M. Reymond à Henri de Brésillac, 16 juin 1859. AMA 2 F 8, 1242-1243. Gratien Monnoyeur était né au diocèse de Saint-Claude en 1830. Entré dans la SMA le 2 mars 1858, il avait fait sa résolution solennelle le 25 octobre suivant.

43 Ibid.

> agent consulaire français par intérim) pour le distraire et le remettre en état (…). Il vient de prendre avec appétit une bonne soupe à l'ail qui lui a fait un grand bien. J'espère que demain il pourra dire la messe »[44].

Le sentiment du Père Reymond est qu'en général la maladie commence à se calmer et qu'on serait maintenant hors de danger.

La population de Freetown s'émeut à la nouvelle de la maladie de l'évêque. Plusieurs personnes vont chez lui pour demander de ses nouvelles. Ces visites lui font du bien, même si elles augmentent le travail du Père Reymond.

Le 15 juin, Mgr de Brésillac s'efforce d'écrire une lettre à M. de Gelis, son missionnaire en Inde, avec lequel existait un lien de parenté et aussi d'amitié et d'estime. Le jour suivant, il arrive à écrire deux lettres, une à son cousin Louis de Brésillac et l'autre à l'abbé Riocreux, l'oncle de son missionnaire récemment décédé.

Entre le 16 et le 18 juin, l'évêque se porte mieux. Il ajoute des post-scriptum à quelques lettres déjà écrites avant, mais qui ne sont pas parties parce que le packet-boat postal n'est pas encore passé.

La pluie commence à venir, l'air se rafraîchit et le Père Reymond prévoit d'accompagner l'évêque faire quelques promenades « dans sa ville épiscopale où fourmille une population, y compris les faubourgs, d'environ septante-mille âmes ou corps noirs ». Le bon Père Reymond avoue qu'en voyant Monseigneur reprendre ses forces, reprend un peu de gaieté. Il termine ainsi sa lettre au frère de l'évêque : « Aujourd'hui, samedi, Mgr va bien ; il écrit ses lettres, se promène un peu et il pourra dire la messe demain »[45]. D'après la date de cette lettre, il s'agit du jeudi 16 juin.

Terminées les réparations, le *Dialmath* doit reprendre son voyage. Le commandant Vallon propose à Mgr de Brésillac de faire un court voyage jusqu'à Gorée pour se reposer et reprendre des forces.

Dans un premier moment, l'évêque semble disponible à quitter Freetown, mais il change d'avis avec la diminution des symptômes alarmants de cette première maladie et l'amélioration générale qui en est suivie. D'après le commandant, il a été retenu aussi par la crainte d'être à la charge des autres ou d'abandonner, même pour un temps limité, la

---

[44] Ibid. M. Alphonse Seignac de Lesseps était le représentant de la maison de commerce française de Malfilâtre

[45] Ibid.

mission qui lui était confiée. Par la suite, M. Vallon regrette de me pas avoir insisté avec plus de force pour amener avec lui « l'énergique vicaire toujours confiant dans l'avenir et dans ses forces »[46].

Sur le *Dialmath* prend place le Frère Eugène Reynaud que l'évêque décide de renvoyer en France. Lui aussi est malade, même si ce n'est pas gravement. En plus de l'épidémie, il souffre depuis longtemps de maux de tête, et cause des problèmes aux autres par ses comportements étranges.

7. Des contacts importants

7.1. Avec Mgr Kobès

Pendant ces jours du mois de juin, Mgr de Brésillac tient beaucoup à communiquer avec Mgr Kobès et profite des occasions qui se présentent pour le tenir au courant de la situation de sa mission.

Le 7 juin, Mgr Kobès répond à sa lettre du 19 mai pour l'encourager devant les épreuves qu'il rencontre. Lui aussi a des problèmes. Il écrit :

> « Unissons, Monseigneur, nos peines et nos prières, nos efforts et nos souffrances dans l'amour de Dieu ! Unissons-nous surtout à Celui sans le secours duquel nous ne pouvons rien, et soyons entre ses mains comme l'instrument entre les mains de l'ouvrier qui le manie. (…).
>
> « Prions ensemble, souffrons ensemble, et espérons que le Seigneur nous tiendra compte de nos peines et de nos travaux, tant pour notre sanctification que pour la conversion des Noirs »[47].

---

[46] Lettre de A. Vallon, 14 novembre 1859. AMA 2 F 8, 1254-1255.

Le 14 juin, dans un moment d'intervalle de la fièvre, Mgr de Brésillac écrit à Mgr Kobès pour l'informer du drame qui se passe à la mission de Freetown :

> « Des six que nous étions il y a quelques jours, nous restons trois, accablés de douleur, de fatigue, et moi-même, je suis dévoré par la fièvre depuis deux jours. Si le bon Dieu veut que notre mission finisse en même temps qu'elle commence, que sa sainte volonté soit faite. (…). Priez pour moi, demandez que le bon Dieu nous accorde une soumission parfaite à sa sainte volonté… »[48].

Le samedi 18 juin, il adresse à Mgr Kobès une lettre qu'il donne au Frère Eugène qui va partir avec le *Dialmath* pour Gorée. La lettre concerne ce dernier qui « a été lui aussi bien malade, et cela joint à l'épreuve que son esprit avait déjà ressentie au contact du soleil des tropiques ». Il lui donne des indications pour rapatrier le frère en France, au départ de Gorée. Il l'informe que maintenant, à la mission, ils ne sont que deux et il ajoute :

> « J'ai failli moi-même y rester. Ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai quitté le lit, et je ne pense pas pouvoir encore dire la messe demain. Que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse »[49].

7.2. Avec Propaganda Fide

Le 25 mai, Mgr de Brésillac avait écrit une lettre au Cardinal Barnabò. Puis, à cause de la date du passage du courrier postal, il a le temps d'ajouter des post-scriptum, le 3, le 6 et le 18.

Dans son texte, il fait remarquer que plusieurs lettres qu'il a envoyées à la Propagande n'ont pas reçu de réponse. En particulier, celle où il annonçait le départ de ses missionnaires pour la Sierra Leone en novembre et celle qui communiquait son départ au mois de février. Il espère que ces lettres soient arrivées à destination.

Par la suite, il fait un rapide compte-rendu sur ce qu'il a trouvé en arrivant à Freetown. Il rappelle le mois passé à Dakar, les longues conversations avec Mgr Kobès. Il pense faire connaître plus tard « ses critères et ses espérances pour le succès des missions qu'il faudrait, (…) établir sur plusieurs points de l'Afrique ». Il affirme que les difficultés

---

47 Lettre de Mgr Kobès, 7 juin 1859. AMA 2 F 8, 1240-1241.

48 Lettre à Mgr Kobès, 14 juin 1859. AMD. ACSSp, 658 I A. AMA 2 F 18, 1859.

49 Lettre à Mgr Kobès, 18 juin 1859. AMD. ACSSp, 658 I A. AMA 2 F 18, 1859.

du territoire son énormes : le climat, l'étendue du pays, le grand nombre d'idiomes, les antécédents posés par les ministres protestants[50], l'excessive cherté de la vie. La conclusion est claire : pour obtenir des succès « il faut beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent ».

A ce point, au milieu de graves difficultés et souffrances, Mgr de Brésillac ouvre son cœur au Cardinal Préfet pour lui signaler, en toute simplicité et délicatesse, son sentiment par rapport à la Propagande.

Il affirme que sa congrégation missionnaire a besoin de recevoir du Saint-Siège de puissants encouragements pour bien accomplir sa mission. Il ajoute :

> « Peut-être suis-je personnellement la cause de l'espèce de froideur que j'ai cru remarquer de la part de la Sacrée Congrégation à notre égard. S'il en est ainsi, je vous prie, Eminence, d'oublier mes torts et de ne songer qu'aux malheureux peuples d'Afrique, pour lesquels aussi Jésus-Christ est mort sur la croix et pour le salut desquels je désire vivre et mourir, quelque indigne que soit mon sacrifice d'être uni au sacrifice divin du Calvaire »[51].

Ces paroles ont été écrites le 25 mai, quand la mort n'avait pas encore fait son apparition à Freetown parmi les missionnaires de la SMA.

Pour ce qui est de la « froideur » de la Propagande envers lui, nous ne pouvons pas assurer que l'absence de réponse à certaines lettres ait été délibérée ; mais certainement, pour un homme et un évêque très sensible et attentif aux moindres gestes d'amitié, ou au moins de courtoisie, et très attaché au Saint-Siège, une lettre d'encouragement pour son difficile début de mission en Sierra Leone, lui aurait fait énormément plaisir.

Dans le post-scriptum du 3 juin, Mgr de Brésillac annonce au Préfet de la Propagande la mort du Père Riocreux :

> « J'en ai le cœur brisé. C'était un prêtre plein de santé, de talents, de piété, de zèle, et le Seigneur nous le ravit dès la première heure, avant même qu'il ait pu mettre la main à la charrue ! Ses desseins sont impénétrables. Adorons-les »[52].

Le 6 juin, il ajoute :

---

[50] Il s'agit probablement de l'accord entre les différentes confessions protestantes selon lequel, pour éviter la concurrence, la confession ou le groupe qui arrivait le premier dans une localité ne serait pas suivi d'un autre.

[51] Lettre au Cardinal Barnabò, 25 mai et 3, 6, 18 juin 1859. APF, Congressi, Sénégal, 1841-1860, 599ss ; pour les P.S., 654-655.

[52] Ibid.

> « La main de Dieu s'appesantit sur nous et semble vouloir anéantir tous nos desseins. Il me semble néanmoins qu'ils n'étaient formés que pour sa plus grande gloire ». Il annonce la mort du Père Bresson.
>
> « Ce dernier coup peut avoir les plus funestes conséquences, non seulement par l'impossibilité de faire en ce moment ce que nous avions projeté à Freetown et aux environs, mais surtout par le mauvais effet qu'il peut produire sur l'esprit des jeunes aspirants au séminaire de Lyon »[53].

Le 18 juin, le jour avant le départ de la poste, il annonce la mort du Frère Gratien et le départ du Frère Eugène pour la France :

> « Moi-même j'ai été très malade ; aujourd'hui seulement j'ai pu me lever et l'on dit que le danger est passé. Je suis accablé de tristesse, de fatigue et de fièvre. Nous étions six il y a quelques jours, aujourd'hui nous sommes deux : l'excellent M. Reymond et moi. Que la volonté de Dieu s'accomplisse ». Il termine la lettre en demandant : « Maintenant, si Dieu me conserve en vie, que faudra-t-il faire ? J'attends vos conseils » [54].

7.3. Avec le Père Planque

Le samedi 18 juin, Mgr de Brésillac profite de l'amélioration de son état de santé pour écrire une lettre au Père Planque. Ses paroles nous montrent comment notre vicaire apostolique vit, du point de vue humain et spirituel, le drame qui se passe à Freetown :

> « Que le saint nom de Dieu soit béni ! Ses voies sont impénétrables, adorons-les et soumettons-nous. Quant à la douleur causée par les maux que sa main nous envoie, j'espère qu'il ne s'en offensera pas, pourvu qu'elle soit sans murmure. Or je puis dire qu'elle est sans mesure »[55].

Ensuite il donne la terrible nouvelle : de six qu'ils étaient, ils ne sont que trois, bientôt deux, parce qu'il va renvoyer le Frère Eugène en France. Lui aussi avait été pris par la fièvre. Il croyait mourir car les symptômes étaient les mêmes que ceux de la maladie qui avait tué le Père Riocreux et le Frère Gratien. Le Père Bresson aussi est décédé. Il laisse au Père Reymond le soin de donner les détails de ce qui s'est passé, parce qu'il n'en a pas la force. « Quel coup terrible pour un début ! », est sa conclusion.

---

53 Ibid.
54 Ibid.
55 Lettre au P. Planque, 18 juin 1859. AMA 2 F 1 A.

Même si tous reconnaissent que depuis très longtemps il n'y avait pas eu une telle mortalité, le Fondateur de la SMA craint les conséquences de ces morts pour les vocations missionnaires.

Cependant, l'évêque pense à l'avenir de sa mission. Maintenant tous les plans sont renversés. Il a besoin d'autres compagnons. Déjà deux missionnaires devaient, en principe, partir de France vers novembre pour la Sierra Leone et s'ajouter aux six arrivés. Dans cette lettre, il donne les noms de Borghero et de Brossard. S'ils pouvaient venir, ils rendraient maintenant un grand service, dit-il. Il pense aussi à la possibilité de faire un voyage au Dahomey « pour voir s'il ne valait pas mieux fonder là un centre ».

Au sujet des frères, Mgr de Brésillac est impressionné par le cas du Frère Eugène. Il demande alors que les frères soient « parfaitement solides ». Dans la situation très difficile de la mission en Sierra Leone il a besoin d'hommes obéissants et capables de faire ce qu'on leur demande. Autrement ils deviennent un vrai embarras et non un secours.

Il arrête d'écrire parce qu'il n'a plus de force. Depuis huit jours il prend médecine sur médecine : « Je n'en puis plus ». Ses dernières paroles sont : « Je suis accablé de tristesse et de fatigue ! ».

8. Le sacrifice suprême

8.1. Dans une autre maison

Le lundi 20 juin, les réparations achevées, le *Dialmath* laisse Freetown pour Gorée. Le commandant Vallon laisse Mgr de Brésillac et le Père Reymond dans les mains de M. Seignac de Lesseps, vice-consul français par intérim, qui s'est déjà beaucoup dévoué pour les missionnaires malades.

Le jour suivant le départ du *Dialmath*, le mardi 21, l'évêque retombe gravement malade. Il est repris par la fièvre.

M. Charles Brémond, un commerçant français, habitant de la ville, qui venait de perdre sa femme à cause de l'épidémie, avait plusieurs fois rendu visite à l'évêque. Il arrive alors à le persuader d'abandonner, avec le Père Reymond, la maison du consul d'Espagne où ils étaient, et où trop de choses rappelaient les décès des autres confrères.

En accord avec M. Seignac de Lesseps, M. Brémond propose que l'évêque soit porté dans la maison de ce gérant du consulat de France et le Père Reymond soit conduit dans sa maison. Tout cela afin que les deux missionnaires puissent être mieux soignés. Le Père Reymond aussi, déjà énormément fatigué, commence à avoir les mêmes symptômes de la maladie qui tuait tant de personnes. L'évêque accepte et les deux malades changent de domicile.

8.2. Les derniers moments de l'évêque

Sur le déroulement de ces moments dramatiques concernant les deux malades, nous avons deux versions : celle de M. Seignac de Lesseps qui, cependant, malade au moment de ces événements, est remplacé par son frère ; et celle de M. Brémond.

D'après M. Seignac de Lesseps, la maladie de Mgr de Brésillac, qui se trouvait dans sa maison, devenant toujours plus grave :

> « …Je crus de mon devoir de faire prévenir, le 24 au soir, M. l'Abbé Reymond que Monseigneur désirait recevoir les derniers sacrements. Quoique sous le coup d'une forte fièvre et d'une extrême faiblesse, l'Abbé Reymond n'hésita un seul instant, se rendit chez moi et là, soutenu par deux personnes et assis, il administra l'extrême-Onction à ce noble Prélat, dont le seul regret qu'il a laissé échapper en deux ou trois instances, était de mourir si jeune sans avoir rien fait pour cette terre d'Afrique et d'y avoir conduit tant de nobles existences moissonnées par une horrible épidémie, sans avoir même la consolation d'y avoir rien accompli pour la plus grande gloire du Seigneur. Le lendemain, 25 juin, à midi et demie, Mgr de Marion Brésillac rendait sa belle âme à Dieu, en présence de notre petite communauté catholique, qui tous étaient accourus pour lui prodiguer les soins que méritaient ses belles et grandes vertus » [56].

Dans son témoignage, M. Brémond affirme que le samedi 25 juin, au matin, il est appelé à la maison de M. Seignac de Lesseps. Il raconte lui-même sa visite :

> « J'ai trouvé Monseigneur très agité, venant d'avoir et ayant encore des vomissements de sang noir et coagulé, tristes pressentiments d'une mort prochaine.

---

[56] Lettre de M. Seignac de Lesseps à Mgr Kobès, 18 août 1859. AMD. ACSSp I A 658. Dans la même lettre, en résumant à la fin la date de la mort des missionnaires français, pour Mgr de Marion Brésillac l'auteur met le 25 juin à une heure de l'après-midi.

> Avec sa bonté ordinaire, il s'informa de la santé des mes jeunes enfants et de celle de M. l'abbé Reymond et me dit ensuite avec beaucoup de calme : 'Mon cher enfant, ce que je redoutais est arrivé, la catastrophe va avoir lieu. Croyez-vous M. l'abbé Reymond en état de pouvoir se rendre auprès de moi ?' Ma réponse fut nette et concise : 'Non', lui dis-je, en âme et conscience je crois que déclarer à l'abbé Reymond l'état dans lequel vous croyez être, c'est lui donner un coup fatal'. 'Fiat voluntas tua', répliqua-t-il, mais il va m'être bien pénible de mourir sans avoir un prêtre à côté de moi et sans recevoir le sacrement de l'extrême onction' »[57].

M. Brémond est frappé par ce raisonnement de l'évêque mourant. Il est pris par le doute, ne sachant pas s'il a le droit de cacher à un missionnaire l'état de son supérieur et de priver un évêque de la présence d'un prêtre à côté pour le dernier moment de sa vie.

8.3. « Une touchante scène »

Après s'être consulté avec le médecin qui suivait le cas en ce moment, il décide de prévenir le Père Reymond. Tout de suite ce missionnaire laisse le lit, revêt ses habits liturgiques et se fait conduire auprès de son évêque :

> « Là une touchante scène eut lieu en ma présence et celle de deux autres personnes de cette ville.
>
> Monseigneur et l'Abbé Reymond se tinrent un instant religieusement embrassés et se dirent leur dernier adieu sur cette terre…
>
> J'entendis Mgr de Brésillac dire à l'Abbé Reymond : 'Si vous avez le bonheur de vous relever de votre maladie, écrivez à Rome et dites à la Sacrée Congrégation de la Propagande ce qui s'est passé' »[58].

On demande à l'évêque s'il n'avait rien de particulier à faire dire à sa famille. Il répond négativement par un simple signe. On fait sortir les personnes présentes dans la chambre et l'évêque et son missionnaire restent un moment seuls.

---

[57] Lettre de Brémond, C., à la SCPF, octobre 1859. APF, Congressi, Congo, Sénégal, Vol. VII, ff. 660-665.

[58] Ibid.

8.4. « La foi, l'espérance et la ch… »

Après cela, en présence de M. Brémond, de M. Quin, un négociant irlandais, et de M. Ferdinand Seignac de Lesseps, frère d'Alphonse, empêché par la maladie, le Père Reymond donne à son évêque le sacrement des malades. Tout de suite après, il est reconduit à la maison de M. Brémond, que l'évêque avait chargé d'assister le Père Reymond jusqu'à la fin. M. Brémond raconte :

> « Á partir de ce moment, il devait être 11 heures, le mal fit des progrès très rapides et tous les signes d'une fin très prochaine se peignirent sur le visage de l'illustre malade…l'agitation devint très forte, mais la lucidité intellectuelle se conserva jusqu'à près d'une demi-heure avant la mort.
>
> Á ce moment, il leva les yeux vers le Ciel et dit, avec une onction que je n'oublierais jamais : la foi, l'espérance et la ch…J'achevais moi-même en disant : et la charité ! Merci ! me dit-il bien faiblement.
>
> Il s'éteignit à une heure 20 minutes après-midi dans un calme parfait mais après avoir eu une terrible agonie de près de demi-heure »[59].

Mgr Melchior de Marion Brésillac, Évêque titulaire de Pruse, Vicaire apostolique de la Sierra Leone et Fondateur de la Société des Missions Africaines meurt le samedi 25 juin 1859. Il était dans sa 46ème année. Pour la précision, il avait 45 ans, 6 mois et 22 jours. Sa mission en Sierra Leone avait durée 42 jours. Il était chargé de ce vicariat depuis le 13 avril 1858.

Après sa mort, Mgr de Brésillac est revêtu de ses habits pontificaux et le lendemain, 26 juin, à 9 heures, a lieu la cérémonie de l'ensevelissement.

Le mois précédant, était mort l'évêque protestant, enseveli avec tous les honneurs. D'après le témoignage de M. Brémond, notre évêque aussi a droit aux mêmes honneurs :

> « Le Gouverneur et l'État Major, un détachement de troupes, les Consuls de France et d'Amérique et tous les négociants et habitants notables du pays sans distinction accompagnèrent à sa dernière demeure notre pauvre Évêque qui avait su en si peu de temps s'attirer le respect de tous !

---

[59] Ibid.

Le Ministre protestant, chargé de l'Évêché de Sierra Leone, vint prononcer sur la tombe quelques nobles paroles parties d'un cœur chrétien et que nous écoutâmes tous avec une profonde émotion »[60].

Quand il communique à Mgr Kobès la nouvelle de la mort de Mgr de Brésillac, M. Seignac de Lesseps écrit :

« J'ai fait tout mon possible, je vous l'assure, Monseigneur, pour que Mgr de Marion Brésillac fût enterré avec tous les honneurs dus à son rang. M. le Gouverneur et toutes les autorités de la Colonie ont accompagné le corps à sa dernière demeure »[61].

8.5. Des témoignages qualifiés

Dans une lettre au Ministre des Affaires Étrangères, M. Seignac de Lesseps, en communiquant la mort de Mgr de Brésillac, affirme :

« Ce digne Prélat est mort l'avant dernier de tous, plus frappé par la douleur de voir ses prêtres mourir sous ses yeux qu'emporté par la maladie.

(…) Ces dignes et courageux missionnaires ont été sincèrement regrettés, non seulement par les fidèles catholiques de la Sierra Leone, mais bien encore par une grande partie de la population indigène et n'appartenant à aucune espèce de religion. Leur maison était bien vite devenue le refuge des pauvres affligés, qui trouvaient auprès d'eux tous les secours et les consolations qu'ils savaient donner, tant pour les souffrances de l'âme que pour les maladies du corps »[62].

Il est intéressant de connaître l'opinion de M. Vallon, le commandant du *Dialmath*, dont nous avons parlé plus haut, sur les protagonistes du drame arrivé à la mission de Freetown. Il l'exprime dans une lettre au Père Planque.

Quand il avait quitté la ville pour reprendre la mer, après les réparations à son bâtiment, il avait laissé Mgr de Brésillac et le Père Reymond avec une certaine confiance

« sachant que M. Seignac de Lesseps, notre vice-consul à Sierra Leone, continuerait à être personnellement pour ces deux saintes victimes de leur zèle et de leur foi, ce qu'il s'était montré jusqu'à ce moment, le constant

---

60 Ibid.

61 Lettre de M. Seignac de Lesseps à Mgr Kobès, 20 juillet 1859. AMA 2 F 8, 1244.

62 Lettre du vice-consul de France au Ministre des Affaires Étrangères, 20 juillet 1859. AMA 11/032, n° 143/77, 1859.

et dévoué soutien d'exilés sans appui, dans un pays étranger et d'autant plus inhospitalier pour eux que les Européens, justement épouvantés, le fuyaient avec empressement pour sauver leur propre existence, j'ai quitté Sierra Leone pour me rendre à Gorée emportant de Monseigneur, de son caractère, de ses vertus, et de la courageuse abnégation du P. Reymond, un souvenir qui ne sortira jamais de ma mémoire »[63].

8.6. Le Père Reymond : le dernier de la catastrophe

Après la mort de son évêque, la maladie du Père Reymond s'aggrave. Il pense qu'il ne va pas survivre à cette catastrophe. Il passe dans le calme les jours du 26 et du 27. M. Brémond raconte :

> « Appelé par mon domestique à 3 heures du matin, dans la nuit du 27 au 28, je trouvais l'Abbé Reymond privé de connaissance et ayant le râle de la mort. Tout fut inutile, rien ne put lui faire ouvrir les yeux, ni prononcer une parole…à 6 heures précises il rendait son dernier soupir !!!
>
> Le soir du même jour à 5 heures ses dépouilles mortelles, accompagnées de beaucoup de personnes, furent aussi rendues à la terre, à côté de ses frères et de son digne et vénérable Évêque qui l'avaient précédé »[64].

C'était le 28 juin 1859. Le Père Louis Reymond avait 36 ans. Il était en Sierra Leone depuis le 13 janvier 1859[65].

A propos des derniers moments du Père Reymond, M. Seignac de Lesseps écrit :

> « La veille de sa mort je fus passer la soirée avec lui et je le trouvais s'amusant avec les jeunes enfants de Monsieur Brémond. Vers les 9 heures il se mit au lit et le lendemain à six heures du matin il rendait le dernier soupir.

---

63 Lettre de M. Vallon au P. Planque, 14 novembre 1859. AMA 2 F 8, 1254-1255.

64 Lettre de M. Brémond à la Propagande, octobre 1859. APF, Congressi, Congo, Sénégal, Vol. VII, 660-665.

65 Louis Reymond était né en 1823, à Grande Combe, Châteleu, diocèse de Bésançon. Il avait fait sa résolution solennelle le 24 juillet 1858. Avant d'entrer dans la SMA, il avait publié : *Flore utile de France*…par l'abbé M.L.A. Reymond, Paris, Guyot frères, 1856, 597 p.

Le 27 il avait passé sa soirée en prière jusqu'à minuit sous le coup d'une très forte fièvre, sentant sa fin prochaine et fermement convaincu que lui aussi ne tarderait pas à aller recevoir la palme de son dévouement à la noble mission qu'il avait entrepris »[66].

[66] Lettre de M. Seignac de Lesseps, vice-consul de France en Sierra Leone à Mgr Kobès, 18 août 1859. AMD. ACSSp I A 658.

CONCLUSION

UN DON POUR L'ÉGLISE ET POUR LE MONDE

I. ESQUISSE D'UN PORTRAIT

1. Une vie qui s'achève

Le 25 juin 1859, à Freetown, prend fin la vie du Serviteur de Dieu Mgr de Brésillac que nous avons accompagné dès ses débuts. De Castelnaudary à Carcassonne ; de Carcassonne à Castelnaudary et de là à Paris ; de Paris à l'Inde et, après plus de onze ans, de l'Inde à Rome et de Rome en France, entre Castelnaudary, Paris, Versailles et Lyon ; de Lyon vers plus d'une centaine de diocèses pour la promotion de « son œuvre », la SMA, dont il est à tout point de vue le fondateur, et encore vers Rome et Paris pour la mettre en condition d'exister et de bien accomplir sa mission. Et, enfin, de Lyon à Freetown, pour s'arrêter après quarante jours de calvaire, dans l'obéissance à l'incompréhensible dessein de Dieu.

Nous disons cela en quelques lignes, mais il s'agit d'une existence et d'un parcours fort imprévus, imprévisibles bien sûr pour l'intéressé et très particulier, intéressant, riche d'enseignements. Il semble utile de l'aborder avec un regard objectif, synthétique, capable de voir les difficultés et les contraintes des différents milieux que Mgr de Brésillac a rencontrés et avec lesquels il a dû se confronter : il s'en dégagera sans doute une meilleure connaissance de notre Fondateur, parfois non seulement peu connu mais aussi méconnu.

2. Une personnalité éminente et des engagements précoces

Mgr de Brésillac était un homme de grandes qualités humaines, certaines exceptionnelles. Nous en rappelons quelques-unes : son intelligence remarquable unie à une extraordinaire capacité d'analyse, un grand et vif intérêt pour tout, une lucidité sans crainte dans l'évaluation du présent et dans la prévision de l'avenir, une courageuse honnêteté et droiture de pensée et de comportement dans n'importe

quelle situation, une profonde sensibilité unie à l'impétuosité des gens de son pays d'origine, une finesse d'esprit constante et non formelle, le courage qui lui faisait tenir bon devant n'importe quel risque, une énorme capacité de travail et de sacrifice, une franchise à toute épreuve et parfois gênante. Tout cela était soutenu par une vaste culture dans les sciences humaines et ecclésiastiques.

Si nous regardons, dans son l'ensemble, la vie de Mgr de Brésillac, nous constatons que ses grandes qualités sont la cause du fait qu'il a été appelé, très jeune, à des engagements de grande difficulté et complexité. Cela l'a exposé aussi, très tôt, au risque de se tromper, surtout sur la manière et les temps choisis pour présenter et réaliser ses idées. Il le reconnaît plusieurs fois, dans ses lettres et dans ses mémoires, et il est capable de demander pardon pour le malaise provoqué.

Nous ajoutons que ses importantes fonctions l'obligèrent très tôt à acquérir une vraie, et parfois surprenante, capacité de discernement humain et spirituel. Pour cela il prenait des temps de retraite, pour mieux affronter et comprendre les questions et les problèmes, et pour chercher le vrai bien pour soi et pour les autres. Il avait le souci continuel d'éviter les discussions et les conflits, que son esprit très délicat lui faisait craindre énormément.

3. Quelques points importants de spiritualité missionnaire

Dans ce que nous venons d'affirmer sur la personnalité de Mgr de Brésillac, s'insère l'action de la grâce de Dieu dans laquelle il croyait fortement et il cherchait à accueillir dans les meilleures conditions offertes par l'ascèse chrétienne pratiquée en tenant compte de l'essentiel.

3.1. Jésus Christ au centre de tout

Nous avons déjà présenté des aspects spirituels de la vie de notre Fondateur ; nous ajoutons qu'en lui tout est mis au service du Seigneur Jésus et de sa mission. La mission est conçue et réalisée par lui comme expression du mystère du Christ incarné, mort et ressuscité. L'adaptation du missionnaire, son inculturation, comme nous disons aujourd'hui, prennent leur sens et leur force à la lumière de l'incarnation du Verbe de Dieu. La souffrance et le sacrifice de la mission ont toujours les yeux orientés vers le mystère de la croix, vers la « divine philosophie de la croix », selon une de ses expressions. Le zèle du missionnaire, son dévouement, s'inspirent chaque jour du don du Christ au monde. La

consolation et la joie de la mission et de ses fruits viennent du mystère de la résurrection du Christ et de la gloire de Dieu qui se manifeste dans le monde. Il disait aux missionnaires : « Je vous propose, et me propose à moi-même, de nous tenir constamment unis à Jésus par un doux et continuel entretien avec lui, dans une disposition parfaite à écouter sa parole et à la mettre en pratique »[1].

3.2. Toute l'existence pour « l'œuvre de Dieu »

Dans sa vie, Mgr de Brésillac se considère un homme appelé par Dieu et comme un instrument pour sa gloire dans le monde. Pour cela il agit, il parle, il souffre et il s'engage au maximum de ses possibilités, sans rien garder pour soi, prêt à tout laisser, même la vie, si cela est nécessaire. Parce qu'il se sent appelé, il cherche à connaître ce qu'il doit faire et à employer les moyens nécessaires pour discerner la volonté du Seigneur.

Dans la mission, il cherche ce que veut le Seigneur. A une vocation missionnaire, il donne une réponse missionnaire, intelligente, courageuse, désintéressée et totale. « Etre missionnaire du fond du cœur », c'est sa première résolution au départ pour la mission. Il dit aux missionnaires :

> « Il faut que nous soyons dans l'œuvre de Dieu, il faut que nous y soyons tout entiers, que nous y soyons plongés, que nous soyons comme identifiés avec elle, comme abîmés dans son accomplissement ; il faut que cette œuvre soit notre vie, notre raison d'être »[2].

3.3. « O Eglise, ma mère »

Mgr de Brésillac commençait ainsi une prière dans *Mes pensées sur les missions*, un recueil de 99 pensées intéressantes sur la mission et le missionnaire[3]. Il aimait l'Eglise, il la voyait comme une mère, soit dans son expression universelle, soit dans les expressions locales.

Notre Fondateur avait un sens ecclésial très fort. Il agissait toujours au nom de l'Eglise. Nous en avons une preuve quand, à quelques

---

1 Marion Brésillac, *Retraite aux Missionnaires…*, op. cit., 16.

2 Ibid, 35

3 On peut trouver ce document dans : Marion Brésillac, *Documents de mission et de fondation…*, op. cit., 79-103. Il s'agit d'un texte non daté et nous ne connaissons pas où l'auteur l'a écrit.

moments de la mort, il demande au Père Reymond, s'il survit à la maladie, d'avertir la Propagande sur la tragédie qui est arrivée à Freetown.

La volumineuse correspondance avec le Saint-Siège, les rencontres avec le Pape et les responsables de Propaganda Fide, les lettres nombreuses envoyées à d'autres vicaires apostoliques et leurs réponses, les échanges très fréquents et particuliers avec Mgr Bonnand et, après, les différents types de contacts avec les évêques de France, une animation missionnaire développée dans plus de cent diocèses, montrent en notre Fondateur une vision de l'Eglise qui est celle de son temps, mais aussi celle de quelqu'un qui savait l'écouter, lui obéir, l'aimer et se confronter à elle d'une manière honnête, cohérente, capable de proposer, absolument désintéressée. Il a fondé une société qui devait continuer cette orientation au service de la mission de l'Eglise pour les peuples les plus abandonnés de l'Afrique.

Dans son vicariat de Coimbatore, Mgr de Brésillac favorisait les rencontres avec les missionnaires et entre les missionnaires. Ceux qui avaient de la bonne volonté et acceptaient son autorité pouvaient s'exprimer avec lui librement, sans toutefois prétendre avoir le dernier mot. Pour les autres il devait exercer une fatigante patience.

Nous avons connu, en ces pages, l'engagement de notre Fondateur pour le clergé indigène. C'est qu'il avait en vue la promotion d'une Eglise véritablement locale, avec des évêques et des prêtres autochtones en mesure de se gérer de tout point de vue.

Devant la question dite des rites malabares, même dans les circonstances les plus difficiles et douloureuses, Mgr de Brésillac a su conserver une fidélité à l'Eglise ouverte à la créativité, à la souplesse et à la recherche du vrai bien de tous, et spécialement de la population indienne. Cela au risque de paraître parfois vague, indécis, contradictoire. Sa fidélité à l'Eglise se manifestait quand, d'un côté, il exigeait que le Saint-Siège soit pleinement au courant de la pratique missionnaire pour pouvoir dire son dernier mot et, de l'autre, il voulait agir avec les autres vicaires apostoliques et les missionnaires plus compétents, afin que les autorités romaines, appelées à décider, reconnaissent ce qui, dans les décisions antérieures, pouvait être revu, amélioré, adapté aux exigences du temps présent et d'un avenir plus favorable au succès de la mission en Inde.

A l'occasion des fêtes commemoratives de 1928 à Lyon, le fameux maître de missiologie, le père jésuite Pierre Charles, dans son discours, s'exprime ainsi au sujet de Mgr de Brésillac :

> « La Providence déconcertante de Dieu plaça cet homme sensible et tendre, au fort d'une rude bataille et lui donna l'inflexibilité des saintes obstinations. (…). Il ne marchandait jamais avec ce qui lui apparaissait comme l'intérêt suprême de l'Eglise et la raison d'être de la mission »[4].

3.4. La vie d'un homme appelé

Un élément que nous jugeons fondamental pour comprendre dans son ensemble la vie et l'action du missionnaire Melchior de Brésillac, est l'appel de Dieu qu'il entend au début de sa vie, et auquel il cherche à répondre de manière globale tout au long de son existence. De fait, il est un homme appelé toujours en train de répondre : les lieux, les temps, les événements les plus divers, tout converge dans ce sens et est éclairé par cette lumière. Il peut répondre à sa vocation parce que, dès sa jeunesse, il a appris à se mettre à l'écoute de la voix de Dieu, une voix qui devient volonté, choix, action, défi et risque.

Notre Fondateur était surtout un homme d'action. Par conséquent, nous le trouvons toujours en quête des éléments et de la lumière nécessaires pour agir correctement dans l' « œuvre de Dieu ». Pour trouver cette lumière, il demandait conseil à des gens compétents, il s'arrêtait, il faisait des retraites, il étudiait, même pendant quatre ou cinq ans, certaines questions, il élevait vers le Seigneur des prières très liées aux problèmes qu'il rencontrait, il faisait des pèlerinages, spécialement aux sanctuaires de la Vierge Marie, il demandait la prière des communautés religieuses et, en particulier, celle des contemplatifs.

Mgr de Brésillac mettait toute sa personne au service de la vocation missionnaire. La formation reçue, les études personnelles faites, les taches exigeantes à accomplir, l'expérience acquise, lui donnaient la possibilité de répondre à l'appel de Dieu avec l'esprit et le cœur, avec sa grande intelligence et sa forte volonté, et avec son caractère qui le conduisait à manifester clairement ses points forts et ses points faibles, ses certitudes et ses doutes.

---

[4] Charles, P., S.J., Discours prononcé à Lyon au fêtes commémoratives à la mémoire de Mgr de Brésillac et du Père Planque, dans : Echo des Missions Africaines, mai-juin 1928, 107-111, 110.

Mgr de Brésillac jugeait les autres, et lui-même, en fonction de ses idées missionnaires. Il pouvait aller jusqu'à devenir provocant, mais c'était en vue d'une meilleure réponse aux exigences de la mission, soit en Inde, soit en Afrique. Son zèle et son dévouement étaient constants et ne laissaient pas d'espaces libres : « Ne rien négliger pour faire avancer l'œuvre de Dieu », écrivait-il comme résolution, avant de partir en Inde et quand, en 1855, il demande à partir en Afrique, il écrit : « Mon désir serait de me jeter en aveugle entre les bras de la divine Providence et d'aller absolument à l'apostolique, droit chez les peuples ».

4. Des éléments pour une méthode missionnaire

En ce qui concerne la manière de réaliser l'action missionnaire, en plus de ce que nous avons déjà présenté, nous ajoutons quelques éléments humains utiles et fructueux dans l'élaboration d'une méthode de travail, valable pour tous les temps et pour n'importe quelle mission ecclésiale.

Pendant toute sa vie de missionnaire, Mgr de Brésillac s'est dévoué à la mission avec une passion qui engageait toute sa personne et tous les aspects de sa personnalité. Mais cette passion pour la mission n'était pas seulement le fruit d'une grande générosité et d'un grand amour pour Dieu et pour les âmes, comme on disait autrefois. Elle était accompagnée par l'intelligence et par la compétence acquise grâce à une étude ordonnée et sérieuse de ce qui intéressait la mission en général, et la mission dans le pays où il se trouvait. L'étude de l'histoire et de la culture était au premier plan de cet engagement. Pour cela il se tenait au courant des publications relatives aux sujets dont la connaissance était nécessaire et urgente.

Devant un problème, notre Fondateur l'étudiait, l'analysait, sans perdre de vue l'ensemble de la réalité dont il faisait partie ; il cherchait les causes qui l'avaient déterminé et les avantages et les limites de chaque solution dans l'immédiat et dans l'avenir. Tout cela était accompagné par la recherche de la vérité objective qui, cependant, ne devait pas empêcher la réalisation de la justice et de la charité

missionnaire. Nous rappelons, à ce propos, les indications pratiques qu'il donnait aux missionnaires de son vicariat de Coimbatore sur la manière de concevoir un conseil et de gérer la marche de ses réunions pour qu'elles soient fructueuses et fassent progresser l'œuvre de l'évangélisation. Au niveau plus général, nous retrouvons les mêmes orientations dans son rapport présenté à la Propagande en juin 1854, quand, avec un esprit démocratique, il propose une procédure pour travailler ensemble sur les différentes questions.

Dans sa biographie inachevée de notre Fondateur, le Père Lucien Reyser écrit :

> « Qu'il s'agisse du ministère pastoral, de la formation du clergé indigène ou de la conversion des païens, Mgr de Brésillac fait preuve d'une profondeur de vue, d'un sens de l'avenir extraordinaires. Il possède une connaissance approfondie des données concrètes dans lesquelles il vit (…). Des confrères n'ont pas eu autant que lui ce don de l'intégration du présent dans l'avenir et de l'avenir dans le présent, tandis que l'évêque n'a pas su assez tenir compte des obstacles humains »[5].

Comme missionnaire, notre Fondateur cherchait non le bien immédiat, qui souvent satisfait les individus dans leurs exigences personnelles, mais celui qui dure, qui construit l'avenir et qui satisfait le bien d'une communauté et d'un peuple dans sa véritable promotion. Cela pouvait lui causer des difficultés dans l'acceptation de la réalité du présent, avec toutes ses implications au niveau des relations avec les autres.

Cependant, Mgr de Brésillac s'engage dans la réponse aux besoins concrets de la mission. Il intervient pendant les malheurs qui frappent les populations, soit en Inde, soit à Freetown. Il aide et il engage ses missionnaires à aider les malades à l'occasion des épidémies. Il intervient pour diminuer les effets du chômage chez les ouvriers indiens. Il s'engage personnellement dans des nouvelles constructions, les séminaires à Pondichéry et à Coimbatore, les églises, en particulier la cathédrale de Coimbatore dont il a fait le plan et dont il suit les travaux.

Enfin, au niveau de la SMA, avec un engagement de trois ans et demi, il devient fondateur et il agit en fondateur. Il cherche à l'établir sur des bases solides, avec un lien spécial avec le Saint-Siège et en particulier avec la Propagande. Il formule un choix qui devient la caractéristique

---

[5] Reyser,L., *Vie de Mgr de Brésillac*, inachevée ; elle s'arrête en 1853. AMA 2 F 52, 369.

particulière de la SMA comme société missionnaire pour les plus abandonnés de l'Afrique. Il présente une esquisse de fondement juridique pour les premiers pas de la communauté, parce qu'il veut que la fondation se fasse à travers les événements et les personnes qui, au long des temps, vont la composer. Il la fait connaître dans plus de cents diocèses en France. Il lui procure une base financière considérable qui permet à son successeur, le Père Planque, de pourvoir, quelques mois seulement après sa mort, à l'achat du terrain pour la construction du nouveau séminaire SMA de Lyon.

II. SI LE GRAIN NE MEURT PAS…

1. La SMA devant le drame de Freetown

Le Père Planque reçoit le 12 juillet la lettre de Mgr de Brésillac qui lui annonce la mort des Pères Riocreux et Bresson, du Frère Gratien Monnoyeur et le retour en France du Frère Eugène. Le Père Planque est aussi très préoccupé pour le sort du Fondateur et du Père Reymond. Il craint le pire pour tous les deux. La nouvelle de leur décès arrive à Lyon par plusieurs lettres : celle du Père Schwindenhamer supérieur général des missionnaires spiritains qui arrive le 11 août[6], celle de Mgr Kobès de

[6] Cette date est probable. Le Père Planque répond le 11 août en demandant de lui envoyer une deuxième lettre quelques jours après avec la même annonce. Entre-temps, il peut librement pourvoir à certaines affaires matérielles concernant les biens

Dakar qui arrive le 20 août et celle du Ministère des Affaires Etrangères, quelques jours après[7]. A cette époque, avec le Père Planque, se trouvent à Lyon les Pères Borghero et Edde qui vient d'arriver, deux frères et quatre ou cinq séminaristes, selon les sources. Il faut ajouter l'abbé Papetard, membre affilié.

Ayant su que Mgr Bessieux se trouve à Paris, le Père Planque quitte Lyon le 18 août pour le rencontrer. Il veut lui parler de la situation du vicariat de la Sierra Leone et des perspectives pour l'avenir. En effet, même si plusieurs personnes, dont le Cardinal de Bonald de Lyon, l'invitent à ne plus continuer, le Père Planque pense qu'il appartient à la Congrégation de Propaganda Fide de dissoudre une société voulue par elle.

De retour à Lyon, le Père Planque écrit au Cardinal Barnabò pour lui annoncer la mort de Mgr de Brésillac et du Père Reymond et lui dire qu'il désire venir à Rome prendre ses conseils. Il a longuement rencontré Mgr Bessieux à Paris, il espère dans la continuation de la mission de la Sierra Leone et dans un nouveau départ de missionnaires pour le mois de novembre. Il ajoute :

> « Dieu, du reste, ne nous a pas laissé sans consolation au milieu d'une si grande douleur ; nos aspirants sont plus fermes que jamais dans leur résolution, et j'ai reçu cinq nouvelles demandes d'admission, dont trois de la part de prêtres »[8].

Quelques jours après, dans une lettre à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, le Père Planque donne la même nouvelle et affirme :

> « Si nous avons perdu notre Père et nos frères aînés, j'ai la douce confiance que nous avons gagné au ciel des avocats qui plaideront notre cause avec d'autant plus de succès qu'ils sont plus près de Dieu. Ils protègeront l'œuvre qu'ils ont fondée au prix de tant de dévouement, et les nouveaux missionnaires qui, j'espère, partiront bientôt pour recueillir leur héritage, trouveront un appui efficace dans ceux qui, du haut du ciel,

---

de l'œuvre conservées dans les banques au nom de Mgr de Brésillac. Cf. ACSSp Boite 658, MAL, Sierra Leone. Le Père Schwindenhamer écrit une deuxième lettre le 13 août. Cf. AMA 2 F 8, 1247-1248.

7 La nouvelle de la mort des missionnaires de la SMA à Freetown est publiée sur la Gazette de Lyon et sur l' Univers le 19 août 1859.

8 Lettre du Père Planque au Cardinal Barnabò, 26 août 1859. Brouillon : AMA 2 F 8, 1252 ; 2 B, Vol. I.

veillent désormais sur nous et sur nos Missions avec plus de sollicitude encore que s'ils étaient sur la terre »[9].

Dans une lettre à Mgr Kobès, le Père Planque le remercie pour ses vœux en faveur de la survie des Missions Africaines et fait une affirmation importante quand il écrit :

> « …Car notre petite Société est constituée de telle sorte que son existence n'était pas tellement subordonnée à Mgr de Marion Brésillac qu'elle ne puisse pas se soutenir sans lui. C'est un vide immense, sans doute, c'est le vide qui laisse la mort d'un Père. Longtemps nous le sentirons et nous pleurerons. Toutefois, ce bien-aimé Père avait porté ses vues dans l'avenir et travaillé à se rendre non indispensable ; de sorte que sous ce point de vue l'œuvre est une chose créée avec ses allures et sa vie propre »[10].

2. De nouveau en Afrique

Le 18 septembre 1859, le Père Planque part pour Rome. Il rencontre plusieurs fois le Cardinal Barnabò. Il l'assure sur son intention et celle de ses confrères de continuer. Le Cardinal en parle au Pape Pie IX « qui en bénit Dieu : *Dio sia benedetto* », s'écrie-t-il[11]. A la suite de ces conversations, le Père Planque est prié de présenter un rapport sur le vicariat de la Sierra Leone. Ce qu'il fait avec un texte adressé au Cardinal Barnabò et qui porte la date du 27 septembre 1859[12].

Dans ce rapport, le Père Planque rappelle les faits qui ont causé l'actuelle situation du vicariat de la Sierra Leone, les dangers pour l'avenir, la disponibilité à se charger de la mission au Dahomey, qui avait été plusieurs fois demandée par Mgr de Brésillac.

Après les nécessaires consultations, le 28 août 1860 le Saint-Siège érige le vicariat apostolique du Dahomey qui comprend un territoire très vaste, entre les fleuves Volta et Niger. Ce territoire est confié à la

---

9 Lettre du Père Planque à la Propagation de la Foi, 29 août 1859. Brouillon : AMA 2 F 8, 1249.

10 Lettre du Père Planque à Mgr Kobès, 17 septembre 1859. AMA 2 B, Vol. I. AMD.

11 Cette affirmation du Pape se trouve citée dans : Assemblé Générale de la SMA de Lyon 1893, Procès verbaux, 13. AMA 11/301.1893 – 4689/78 ; Chautard, E., SMA (1851-1915), *La Société des Missions Africaines de Lyon*, annexe chez : Gorju, J., *La Côte d'Ivoire chrétienne*, Lyon 1915, 260 p., 241-259. Par la suite, cette affirmation est reprise par plusieurs auteurs.

12 Rapport du Père Planque à la Propagande, 27 septembre 1859. AMA 2 B, Vol. I.

Société des Missions Africaines et, le 2 décembre de la même année, le Père Borghero en est nommé supérieur ad interim. Le vicariat de la Sierra Leone est confié aux missionnaires spiritains[13].

Le 5 janvier 1861, les Pères Borghero, Edde et Fernandez, quittent Toulon pour l'Afrique. Le Père Edde meurt à Freetown pendant le voyage et les deux autres arrivent au Dahomey le 18 avril 1861.

Ainsi, après la catastrophe de Freetown, recommence la mission de la SMA en Afrique, mission qui continue aujourd'hui encore.

En effet, en 1868 les missionnaires de la SMA s'établissent dans le Nigeria actuel ; en 1877 en Egypte ; en 1880 au Ghana ; en 1895 en Côte d'Ivoire ; en 1906 au Liberia ; en 1918 au Togo et en 1931 au Niger. Après la guerre de 1939-1945, les missionnaires SMA, en 1951 arrivent au Congo-Zaire ; en 1973 en Zambie ; en 1977 en Centrafrique et en Tanzanie. En 1984 s'ajoute l'Afrique du Sud où ils avaient déjà été entre 1873 et 1882 et le Kenya, en 1989. Depuis 1998, des Pères SMA sont présents en Angola et au Maroc.

Cette progression que nous venons de présenter très rapidement est le signe concret de l'engagement constant de la SMA pour l'annonce de l'Evangile en Afrique et de sa contribution à la naissance et au développement des Eglises en ce continent. Cet engagement a exigé un sacrifice très important de vies humaines. En effet, le sacrifice de Freetown a été suivi par celui d'un grand nombre de missionnaires décédés à cause des maladies tropicales. Entre 1859 et 1914 le chiffre de ces morts arrive à environ 175. Plusieurs missionnaires n'avaient même pas fait une année en Afrique.

3. Beaucoup de fruits

Depuis 1856, la SMA s'est développée en recevant des candidats à la vie missionnaire venant de différents pays et continents. Des groupes divers se sont constitués comme l'Irlande en 1912, la Hollande en 1923, les deux provinces de France en 1927, les USA en 1941, la Grande Bretagne, l'Espagne, le Canada et l'Italie en 1968. Plus récemment, d'autres groupes se sont constitués en Afrique, en Inde, aux Philippines,

---

[13] Concernant la direction de la SMA, le Saint-Siège s'adresse au Père Planque comme étant le supérieur du séminaire des Missions Africaines de Lyon, d'après la nomination faite par Mgr de Brésillac en 1858. Il sera ainsi le supérieur général de la SMA jusqu'à sa mort, en 1907.

en Pologne et en Argentine. Actuellement, la SMA a 935 membres (entre permanents et temporaires), 6 prêtres associés, 33 laïcs associés et 108 étudiants.

La vie et la mort de Mgr de Brésillac et de ses compagnons ont donné beaucoup de fruits. Une grande fécondité s'est développée à partir du calvaire de Freetown. A ce point, comment ne pas penser à ce que l'abbé Perreyve, inspiré, avait écrit dans la paraphrase du psaume 131, le 16 janvier 1859, à l'occasion des vêpres, présidés par Mgr de Brésillac, dans l'église de Saint-Sulpice à Paris ?

> « (Le Seigneur) vous donnera désormais la grâce d'une immense fécondité spirituelle, il bénira les fils de vos souffrances et de vos travaux (…). La sainteté fleurira sur vos pas ; elle portera ses fruits entre vos mains, vos missions seront riches, vos gerbes seront lourdes devant Dieu »[14].

4. « Un ordre qu'engendra la mort »

Depuis l'événement de Freetown jusqu'aujourd'hui, ceux qui ont regardé l'histoire de la SMA, qu'ils soient membres de l'institut ou non, ont considéré son développement et sa contribution à la naissance des Eglises en Afrique de l'Ouest comme les fruits venant de la mort, comme la fécondité du sacrifice de Mgr de Brésillac et de ses missionnaires dans l'obéissance au dessein de Dieu pour le bien des populations africaines. On a appelé la SMA « un ordre qu'engendra la mort »[15].

Pendant leurs voyages vers l'Afrique en bateau, quand ils s'arrêtaient à Freetown, à l'allée comme au retour, tous les missionnaires allaient prier sur le tombeau du Fondateur et de ses premiers compagnons. C'était une tradition qui apprenait aux missionnaires comment vivre et mourir pour la mission du Seigneur[16].

---

[14] Lettre de l'abbé Perreyve, 16 janvier 1859. AMA 2 F 8, 1134-1137. Texte présenté au chapitre 16.

[15] Léloir, L., *Marion Brésillac. Un ordre qu'engendra la mort*, Etude donnée d'abord à Radio-Catholique comme causerie, le 17 janvier 1939, Namur, 1939, 48 p.

[16] Au mois d'avril 1927 a eu lieu l'exhumation des restes de Mgr de Brésillac transportés après à Lyon où ils sont arrivés les 11 mai suivant. Ils se trouvent dans un

A la fin de sa biographie, après avoir rappelé le développement de la SMA et de son action en Afrique, Le Gallen se demande :

> « Qui pouvait prévoir ces résultats le jour où Mgr de Marion Brésillac quittait la terre ? Et nous aimons à le redire, si la Société des Missions Africaines, comme un arbre bienfaisant, étend en Afrique ses rameaux vigoureux et offre ses fruits de vie aux peuples infortunés de la Guinée, c'est qu'elle a germé dans le tombeau à jamais béni de Sierra-Leone (…). Nous croyons que ceux qui liront les Mémoires de Mgr de Marion Brésillac seront heureux de connaître ce saint Missionnaire, ce grand Evêque qui pendant sa vie fut un méconnu et qui ne doit pas rester plus longtemps un inconnu pour tous ceux qui aiment les Missions »[17].

En 1956, dans son livre sur les Missions Africaines, René Guilcher rappelle le voyage à Rome du Père Planque et son retour à Lyon avec l'appui officiel du Saint-Siège pour continuer la mission en Afrique. Il écrit :

> « Il y a dans le développement de cette œuvre des Missions Africaines quelque chose de déconcertant et d'admirable en même temps. Des coups terribles comme celui qui l'avait frappée à ses débuts ne lui seront pas épargnés ; ils pourront retarder sa croissance, ils ne l'empêcheront pas »[18].

Patrick Gantly termine sa biographie de Mgr de Brésillac avec une présentation rapide de l'action de la SMA en Afrique après sa mort pour conclure ainsi :

> « Par sa vie et par sa mort, par la vie et la mort aussi de beaucoup de ses disciples, certaines pages de l'histoire moderne de la Côte de Guinée renferment aujourd'hui quelque chose de la 'sainte folie' du christianisme »[19].

Depuis 1859 jusqu'aujourd'hui, plusieurs missionnaires de la SMA ont exprimé dans leurs écrits le sentiment d'admiration devant l'acte d'héroïsme qu'ont été la vie et la mort du Fondateur et de plusieurs de ses disciples en terre d'Afrique.

A ce sujet, le Père Jean-Marie Chabert, Supérieur Général de la SMA (1919-1933), affirme que Mgr de Brésillac

---

monument funéraire érigé dans la hall d'entrée de la maison SMA au Cours Gambetta.

17 Le Gallen, L., *Vie de Mgr de Marion Brésillac*…, op.cit., 602.

18 Guilcher, R.-F., *La Société des Missions Africaines*, Lyon, 1956, 188 p., 52.

19 Gantly, P. – Thorpe H. *La voix qui t'appelle*, op.cit., 373.

> « … a transformé et fondu sa vie en celle du Christ. (…). Comme celle du Maître, il a couronné sa vie apostolique par la donation totale de lui-même, dans un acte héroïque d'amour, de confiance, d'abandon à la volonté de Dieu »[20].

Cet acte était l'expression et le couronnement de toute une vie vécue dans la foi, l'espérance et la charité ; dans la réponse de chaque jour à l'appel du Seigneur pour une véritable mission ; dans un parcours orienté par « la divine philosophie de la croix ». C'est le chemin qui l'a conduit, selon les temps de Dieu, à une féconde et durable moisson : « Si le grain ne meurt pas… ».

Quand la démission du vicariat de Coimbatore avait été acceptée, Mgr de Brésillac avait écrit : « Mais qui sait si Dieu n'accordera pas au sacrifice ce qu'il n'a pas accordé à l'action ? »[21].

Dans le sermon qu'il prononçait pour l'œuvre des Missions Africaines, le Fondateur de la SMA raconte qu'un jour le Seigneur lui fit passer sous ses yeux les divers royaumes du monde pour, dit-il

> « m'en faire considérer les misères spirituelles, étalant d'ailleurs à ma vue les peines, les sacrifices, les afflictions, les croix dont il a coutume de gratifier ceux qui le servent. Et par delà ces afflictions et ces croix, j'apercevais une ample moisson de mérites ; et par delà ces mérites, la gloire éternelle que Jésus Christ a promise à ceux qui ont le courage de saisir résolument leur croix et de le suivre »[22].

---

[20] Chabert, J-M., *L'Esprit de la Société des Missions Africaines et des Petites Servantes du Sacré-Cœur est un esprit de Charité et d'Amour*, Lyon, 1926, 13, 17.

[21] Lettre à M. Métral, 19 avril 1855. AMEP Vol. 1000 J, 1131. AMA 2 F 11, 473-474.

[22] Sermon pour l'œuvre des Missions Africaines. AMA 2 F 5, 62-97. Et : *Notice*…, op. cit., 51-52.

schema

BIBLIOGRAPHIE

Textes de Mgr de Brésillac:

Journal d'un missionnaire, Mediaspaul, Paris, 1987, 324 p.

Journal 1856-1859, Etiolle, France, 1985, 108 p.

La Foi, l'Espérance, La Charité, Paris, 1985, 96 p.

(Traduction de la retraite prêchée en latin aux séminaristes de Carumattampatty en 1853).

Les Lettres, Gênes, 2005.

Notice sur la Société des Missions Africaines et sermon en faveur de l'œuvre des Missions Africaines, Lyon, 1858, 76 p.

Rapport sur le clergé et la chrétienté syro-malabare, dans : Orient Chrétien, Paris, 1960, 2ème trimestre. *(Texte écrit à Rome en 1854).*

Retraite aux Missionnaires, Paris, 1985, 252 p.

(Texte de la retraite prêchée en 1849 à Pondichéry à l'occasion du synode).

Souvenirs de douze ans de mission, Mediaspaul, Paris, 1987, 860 p.

Une Octave prêchée à Notre-Dame des Victoires suivie d'un Discours sur la puissance de Marie, Paris, 1855, 292 p.

Recueils de textes de Mgr de Brésillac

Le Missionnaire, d'après Monseigneur de Marion Brésillac, Fondateur des Missions Africaines, Lyon, 1956, 102 p.

Mgr de Marion Brésillac, Notice biographique (par Guizard, L.,), Doctrine missionnaire (par Bonfils, J.,), Textes, 1962, 190 p.

Marion Brésillac, *Documents de mission et de fondation*, par Bonfils J. et Douau, N., Paris, 1985, 296 p. Dans cette publication nous trouvons, entre autres :

Rapport présenté à la Propagande le 24 juin 1854,16-78.

Mes pensées sur les missions, 79-103

Articles fondamentaux de 1856, 169-172

Articles fondamentaux de 1858, 219-232.

Marion Brésillac, *Je les aimais*, Recueil de textes de Mgr de Brésillac de la période indienne de sa vie, 1842-1854, par Grenot, M., Paris, 1988, 320 p.

Publications sur Mgr de Brésillac

BABINET, G., *Etre missionnaire du fond de mon cœur*, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2001, 73 p.

BIAU J., *De Castelnaudary au cœur de l'Afrique. Mgr de Marion Brésillac, Fondateur de la Société des Missions Africaines*, Carcassonne, 1998, 180 p.

BONFILS J., *L'Œuvre de Mgr De Marion Brésillac en faveur du clergé local dans les Missions de l'Inde au XIX siècle*, Extrait de la thèse de doctorat, Pontificium Athenaeum "Angelicum" de Urbe, Lyon, 1959, 84 p.

CULLINANE, T., *Melchior de Bresillac 1813-1859*, Cork, 1998, 16 p.

GANTLY, P., – THORP E., *For this cause. The life of Melchior de Marion Brésillac*, Rome, 1970, 274 pp.; *La voix qui t'appelle. Vie de Monseigneur Melchior de Marion Brésillac, Fondateur de la Société des Missions Africaines,* Traduction de l'anglais par Favier, B., Rome, 1994, 374 p.

Id.., *Marion Brésillac in India. A study of twelve challenging years,* Cork, 1991, 302 p.; London, 1998, 302 p.

Id., *Mission to West Africa. The story of the Society of African Missions (S.M.A.)*, 2 Vol., Vol. Ier, Rome, 1991, 432 p., 19-45.

Id., *Answering yes to God. The Spirit of Melchior de Marion Brésillac*, Cork, Ireland, 1993, 64 p.

GUILCHER, R.F., *La Société des Missions Africaines*, Lyon, 1956, 188 p. Sur Mgr de Brésillac, 5-48.

KELLY, A.M., *A Man of Faith, Hope and Love. Melchior de Brésillac, Founder of the SMA*, Ibadan, 1996, 34 p.

LE GALLEN, L., *Vie de Mgr de Marion-Brésillac, Evêque de Pruse, Fondateur de la Société des Missions Africaines de Lyon, d'après ses mémoires,* Lyon, 1910, 636 p.

LELOIR, L., *Marion de Brésillac. Un ordre qu'engendra la mort,* Radio-causerie, Namur, 1939, 48 p.

MOUREN, J., *Een Pionier, Mgr Melchior de Marion-Brésillac. Stichter van de Sociëteit des Afrikaansche Missiën,* Cadier en Keer, Nederland, 1927, 96 p.

O'SHEA M., *Mission or Martyrdom? The spirituality of Melchior de Marion Brésillac and the Society of African Missions*, Ibadan, Nigeria, 1989, 210 p.

PUTHENKALAN J.- MAMPRA A., *Santity in India,* Yercaud, India, 2000, 524 p. *Bishop Melchior de Marion Brésillac, SMA, 1813-1859*, 277 - 298.

RUSSEL, H.A., *Death! but Victory. A story of Catholic adventure in the African jungle. On the life of M.M.J. de Marion-Brésillac*, Dublin, 1944, 16 p.

SAGAYAM, R.A., *Missionary Spirituality of Bishop Melchior de Marion Brésillac*, Essay for Bachelor of Arts, Religious Studies, Tangaza College, Catholic University of Eastern Africa, Nairobi, 2002, 60 p.

SEMPLICIO, B., *Cammino spirituale per la missione. Una comunità SMA guarda e ascolta il suo Fondatore*, Bologna, 1982, 288 p.

Id., *Dall'India all'Africa « alla maniera degli apostoli ». Melchior de Brésillac, Fondatore della SMA (1813-1859)*, supplément à "Afriche", Genova, 2002, 48 p.

TRICHET, P., *Mgr de Brésillac et l'inculturation*, art. dans : Bulletin SMA, Rome, n° 113, février 2002, 51-61.

UN PRETRE DES MISSIONS AFRICAINES, (Ravoux V.), *Vie abrégée du noble Prélat Mgr de Marion, Comte de Brésillac, Evêque de Pruse, Fondateur des Missions Africaines de Lyon, 1813-1859*, Lyon, 1927, 302 p.

Travaux inédits sur Mgr de Brésillac

BÉCHU, L., *Mgr de Brésillac, Bishop of Pruse*, manuscrit, non datée, 215 p. AMA 2 F 43.

ERBS, A., *Mgr de Marion Brésillac, Fondateur des Missions Africaines de Lyon*, 1969, texte dactylographié, 103 p. AMA 2 F 47.

HEESEWIJK ,V.J., *Mgr de Brésillac et sa missiologie*, 1982, texte dactylographié, inachevé, 183 p. AMA 2 F 49.

REYSER, L., *Vie de Monseigneur de Brésillac,* texte dactylographié, sept chapitres, inachevé, s'arrête en 1853, 238 p. AMA 2 F 52.

Bibliographie complémentaire

A.L., *La Société des Missions Étrangères*, Paris, 1916.

ANCHUKANDAM, T., *The First Synod of Pondicherry (1844)*, Bangalore, 1994.

BANE, M., *Catholics Pioneers in West Africa*, Dublin, London, 1956.

Id. *The Catholic story of Liberia*, New York, 1950.

BAUR, J., *2000 Years of Christianity in Africa*, Nairobi, 1998; édition française, *2000 ans de Christianisme en Afrique*, Kinshasa 2001.

BÉCHU, L., *History of the Coimbatore Mission*, Bangalore, 1948.

BIAU, J., *Le Lauragais Audois 1801-1991*, Carcassonne, 1991.

BONFILS, J., *La Mission Catholique en République du Bénin. Dès Origines à 1945*, Paris, 1999.

BORGHERO, F., *Journal 1861-1865. Premier missionnaire du Dahomey*, Paris, 1997. *Diario del primo missionario del Dahomey, 1860-1864*, a cura di Renzo Mandirola, Bologna, 2002.

CAGLIONI, G., *Sierra Leone. Quattro secoli di evangelizzazione*, Bologna, 2002, 638 p. Sur Mgr de Brésillac, 258-264.

CASTET, J, *La simple vérité sur la querelle des rites malabares (1703-1754)*, Trichy, 1933.

COMBY, J., *Deux mille ans d'évangélisation*, Paris, 1992.

CORNEVIN, R., *Histoire de la République Populaire du Bénin. Dès origines dahoméennes à nos jours*, Paris 1981.

COSTANTINI, C., *Ricerche d'Archivio sull'Istruzione "De Clero Indigena" emanata dalla S.C. di Propaganda Fide il 23.11.1845*, Roma, 1947.

COULON, P. - BRASSEUR, P. et collaborateurs, *Libermann 1802-1852*, Paris, 1988.

ECHALLIER, C.-M., *L'audace et la foi d'un apôtre. Augustin Planque, (1826-1907)*, Paris, 1995.

GRAFE, H., *History of Christianity in India*, Erlangen and Bangalore, 1990.

GOYAU, P., *Les prêtres des Missions Étrangères*, Paris, 1932.

GUENNOU, J., *Les Missions Étrangères*, Paris, 1986.

HASTING, A., *A History of African Christianity 1450-1950*, Oxford, 1994.

HOGAN, E., *Catholic Missionaries and Liberia. A Study of Christian Enterprise in West Africa, 1842-1950*, Cork, 1981.

LAFRENEZ, J., *Précis d'histoire de la mission de Pondichéry*, Pondichéry, 1953.

LAUNAY, A., *Histoire des Missions de l'Inde. Pondichéry, Maïssour, Coimbatore,* 4 Vol. Paris, 1898.

LUQUET, J.O.F., *Lettre à Mgr l'évêque de Langres sur la Congrégation des Missions Étrangères*, Paris, 1842.

Id., *Considérations sur les Missions Catholiques et voyage d'un missionnaire dans l'Inde*, Paris, 1853.

PADINIJAREKUTTU, I., *The Missionary Movement of the 19th and 20th and its Encounter with India*, Frankfurt, 1995.

ROUSSEL, R. – VIARD, P., *Un Précurseur. Monseigneur Luquet (1810-1858) des* Missions *Étrangères de Paris*, Langres, 1960.

TODD, J.M., *African Missions. An Historical Study of Society of African Missions* London, 1962.

TRICHET, P., *Préhistoire de la mission du Dahomey*, art. dans : Bulletin SMA, Rome, n° 111, janvier 2001, 5-80.

WEBER, J., *Acculturation et assimilation dans les Établissements Français de l'Inde. La caste et les valeurs de l'Occident*, dans : Monde et cultures, Académie des Sciences d'Outre-mer, Tome XXXVIII, 2, 1978.

INDEX DES NOMS

1) Personnes

A

Alba: 379; 385; 386; 391; 400
Albrand: 225; 318
Alexandre VI: 112; 113; 419
Ambroise (P., de Bergérac): 329; 341; 342
Ambrose (Mgr): 287
Anfossi (Mgr): 289
Arnal: 29; 30; 31; 33; 35; 400
Aroulnaden: 172; 203; 213

B

Baccinelli (Mgr): 216; 218; 248; 251
Barlier: 75
Barnabò (Card.): 283; 295; 296; 297; 298; 300; 302; 311; 312; 313; 316; 318; 320; 321; 331; 334; 335; 336; 337; 338; 339; 343; 344; 345; 352; 355; 356; 358; 365; 372; 374; 375; 376; 377; 383; 387; 389; 390; 391; 402; 411; 412; 413; 415; 437; 438; 439; 440; 441; 448; 456; 459; 461; 462; 466; 478; 479; 491; 497; 498; 514; 515
Barot: 207; 240
Barran: 74; 225; 273; 275; 276; 282; 283; 300; 309; 311; 316; 317; 318
Barron (Mgr): 424; 425; 426
Benoît XIII: 110
Benoît XIV: 110, 111, 147, 164, 258, 263, 283, 303, 311, 323
Bertrand: 167; 179; 180
Bessieux (Mgr): 342; 345; 348; 351; 389; 425; 427; 428; 429; 430; 441; 455; 465; 466; 482; 514
Bettachini (Mgr): 260; 283; 299
Blanchet (Mgr): 25; 30; 39; 49; 346; 393; 394; 395; 396; 397; 408; 410; 417; 418; 457; 493; 494
Boilat: 33; 423
Bonnand: 91; 123; 124; 125; 126; 127; 129; 131; 139; 142; 147; 148; 154; 155; 156; 159; 160; 166; 167; 168; 169; 173; 176; 178; 179; 180; 181; 182; 183; 184; 186; 189; 192; 194; 195; 196; 197; 198; 199; 204; 206; 210; 211; 216; 219; 227; 231; 233; 234; 235; 236; 237; 238; 259; 261; 262; 263; 269; 279; 280; 284; 309; 323; 327; 328; 333; 349; 397; 452; 453; 454; 510
Bonnechose (Mgr de): 314; 395
Borghero: 442; 468; 500; 514; 516
Bosse: 480; 484
Bouët: 343; 345; 363; 429; 472
Boyer (Mgr): 459
Bravi (Mgr): 261
Brémond: 500; 501; 502; 503; 505
Brésillac (Bathilde de): 23; 26; 319; 379; 395
Brésillac (Félicie de): 23; 25; 379; 491; 492
Brésillac (Gaston de): 21; 22; 23; 28; 64; 379; 396; 477
Brésillac (Jules de): 23; 29; 34
Brésillac (Henri de): 20; 23; 33; 35; 73; 78; 314; 315; 379; 395; 399; 416; 417; 460; 467; 468; 469; 481; 486; 488; 489; 491; 493; 495
Bresson: 400; 443; 456; 458; 459; 468; 485; 490; 491; 492; 499; 500; 514
Brézilhac (de): 20; 21; 22; 23; 24; 26; 27; 39
Brigot (Mgr): 114; 120; 121
Britto (St Jean de): 108; 118; 262; 263
Bruno (Saint): 370; 451
Bruyère: 223; 255

C

Cajetano (Mgr): 260; 261
Canoz: 198; 204; 206; 217; 218; 219; 255; 283
Capucins: 15; 108; 110; 118; 120; 122; 131; 329; 331; 333; 334; 335; 341; 342; 344; 346; 347; 395; 396; 407; 421; 425; 456
Carew (Mgr): 176
Carmes: 217; 218; 294; 299
Carvalho: 116
Chabert: 519
Champenois (Mgr): 121; 122; 123
Charbonnaux (Mgr): 123; 124; 126; 156; 173; 177; 178; 180; 181; 183; 189; 191; 192; 193; 194; 199; 204; 206; 234; 235; 259; 260; 262; 263; 283; 303; 324; 328
Charles (s.j.): 510; 511
Chevalier: 200

Clément XI: 109; 110; 119; 124
Clément XII: 110
Clément XIV: 119
Cluny (sœurs de): 123; 423; 482
Collier (Mgr): 91; 94; 95
Copertino (St Joseph de): 300
Cornevin: 526
Cotolendi (Mgr): 66
Courdioux: 451
Courvezy (Mgr): 52
Cousin (Germaine, Sainte): 296

D

Darcimoles (Mgr): 369
Daudaine: 42
Desgenettes: 398
Desprez (Mgr): 291
Dominicains: 386
Dominique (P., Gouttes):15; 329; 341; 342; 343; 378; 379; 387; 407; 416; 451; 452
Dubois: 83; 85; 122; 123; 189; 225; 232; 285; 478
Dupuis: 126; 127; 132; 157; 171; 197; 201
Durand: 315

E

Edde: 468; 514; 516
Eudistes: 447
Eymard (Saint, P.J.): 395

F

Faure: 383; 384
Fenelly (Mgr): 183; 185; 265
Fernandez: 516
Forcade (Mgr): 283
Foulquier (Mgr): 380
Franciscains: 419
François-Xavier (Saint): 70; 104; 148; 289; 321; 391
Fransoni (Card): 179; 180; 273; 295; 358; 359; 365; 381; 390; 427
Fricaud: 139; 141; 145; 146; 149; 200
Fridoil: 34; 423

G

Gailhot: 185
Gaja (de): 20; 22; 23; 24; 62; 399
Gantly: 28; 35; 164; 176; 211; 225; 256; 309; 312; 326; 344; 382; 398; 415; 486; 518; 519
Garnier: 391; 401
Gelis (de): 226; 233; 239; 315; 327; 333; 379; 495
Genin: 386; 391; 401
Ginoulhiac (Mgr): 371; 415; 463
Girerd: 383; 384
Godelle: 176; 200
Gondin: 451; 468
Gouttes (v. Dominique): 17; 39; 329
Grégoire XVI: 67; 114; 115; 180; 181; 198; 347; 424
Gualy (de, Mgr): 32; 33; 35; 38; 39
Guezo: 363; 429
Guibert (de, Mgr): 480
Guilcher: 459; 518
Guillet (Fr.): 443; 451; 452

H

Hébert (Mgr): 123; 124; 125
Hill: 489

I

Imbert (Mgr): 146

J

Jarrige:123; 125; 207; 211; 259; 303
Javouhey (Mère): 423
Jean-Baptiste (Fr): 391
Jean-Louis (Père): 370
Jésuites: 52; 80; 108; 109; 119; 120; 133; 420
Jordany (Mgr): 365

K

Kelly (Pretre): 425
Kobès (Mgr): 351; 398; 399; 412; 414; 427; 428; 429; 430; 431; 432; 441; 454; 455; 456; 462; 466; 472; 473; 474; 482; 483; 487; 489; 496; 497; 498; 501; 504; 505; 514; 515

L

La Motte (de, Mgr): 66
Lacger (de): 39; 41; 48; 200
Lacombe: 482
Lacordaire: 379
Lagrené: 195

Langlois: 52; 53; 56; 73; 74; 78; 85; 124; 180; 181; 183; 194; 196; 225; 244; 273; 280
Laugier: 207
Laval: 91; 94; 408
Lazare (Père): 161; 162; 327
Lazaristes: 32; 347; 447; 467
Le Gallen: 22; 31; 34; 457; 459; 466; 494; 518
Lefèbvre (Mgr): 279
Lefeuvre: 263
Legregeois: 244; 273; 274; 282
Léhodey: 126
Léon (des Avanchers): 348
Leroux: 126; 132; 144; 151; 156; 161; 169; 197
Lesseps (v. Seignac): 495; 500; 501; 503; 504; 505
Libermann: 348; 389; 423; 424; 425; 426; 427; 428; 429; 482; 526
Lossedat: 482; 485
Luquet: 13, 75, 89, 90, 136, 143, 144, 148, 151, 152, 153, 155, 156, 168, 172, 177, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 195, 196, 197, 203, 246, 247, 295, 311, 312, 320, 326, 327, 332, 334, 418, 526.

M

Magny: 122; 123
Marie-Xavery: 150; 154; 161; 165; 169; 171; 172; 270
Maristes: 365; 369; 370; 373; 385
Martin: 118
Martini (Mgr): 199; 204; 206; 216; 219; 248; 251; 253; 255; 283; 294
Massaia (Card.): 329
Matthieu (Card.): 417
Mazenod (de, Mgr): 369; 456; 459; 480
Mazeroles: 47; 63; 88; 142
Métral: 15; 145; 207; 220; 221; 224; 225; 227; 229; 239; 266; 288; 324; 326; 327; 357; 519
Monnoyeur: 438; 452; 468; 477; 495; 514

N

Nobili (de): 104; 105; 106; 107; 108; 118; 166
Noché: 383; 384; 415

O

Ozanam: 396

P

Pacreau: 145; 203; 207; 208; 210; 211; 213; 214; 216; 240
Pajean: 227; 255
Pallu (Mgr): 66
Papetard: 397; 398; 418; 449; 452; 460; 461; 462; 463; 464; 468; 471; 514
Perceval: 252; 266
Perreyve: 346; 469; 517
Pététot: 396
Pie IX: 15; 189; 296; 297; 438; 454; 461; 515
Planque: 367; 381; 382; 384; 386; 388; 390; 391; 393; 399; 400; 401; 402; 403; 404; 408; 439; 440; 441; 442; 443; 444; 451; 459; 464; 465; 466; 467; 468; 477; 478; 479; 480; 481; 483; 486; 493; 494; 499; 504; 505; 511; 513; 514; 515; 516; 518; 526
Pradies: 25; 27
Propaganda/e: 13; 67; 68; 74; 109; 113; 114; 115; 116; 117; 121; 124; 125; 168; 179; 180; 181; 182; 183; 184; 187; 188; 191; 192; 194; 196; 197; 198; 199; 204; 208; 221; 222; 239; 242; 245; 247; 251; 253; 255; 256; 258; 262; 266; 270; 272; 273; 277; 278; 282; 283; 286; 295; 296; 298; 299; 300; 301; 302; 304; 305; 306; 307; 308; 310; 311; 312; 313; 316; 319; 320; 321; 337; 339; 340; 343; 344; 345; 348; 351; 352; 354; 356; 357; 358; 359; 360; 365; 372; 374; 376; 377; 378; 380; 382; 383; 387; 389; 392; 399; 400; 403; 411; 412; 413; 414; 415; 421; 422; 424; 426; 427; 430; 431; 437; 438; 439; 440; 441; 443; 444; 445; 446; 455; 462; 463; 473; 478; 497; 498; 499; 502; 505; 510; 512; 513; 514; 516; 523; 526
Propagation Foi: 13; 36; 38; 46; 54; 66; 100; 132; 175; 208; 227; 250; 281; 330; 345; 369; 388; 389; 391; 406; 409; 425; 438; 439; 441; 452; 458; 466; 471; 476; 487; 489; 490; 492; 515
Protestants: 43; 123; 126; 250; 422; 427; 433; 434; 435; 437; 472; 473; 474; 475; 480

R

Ranchin (de): 23; 25; 379
Ravel: 232; 239; 255; 288
Ravoux: 24; 25; 26; 395; 459; 478; 525
Régis: 342, 343, 344, 352, 356, 378, 389, 391, 401, 428, 429, 465

Retord (Mgr): 151; 216
Reymond: 384; 385; 386; 391; 393; 394; 399; 402; 404; 407; 443; 448; 450; 451; 456; 458; 459; 466; 468; 471; 472; 473; 474; 475; 476; 483; 484; 485; 486; 488; 489; 490; 491; 492; 493; 495; 496; 499; 500; 501; 502; 503; 504; 505; 510; 514
Reynaud: 443; 456; 468; 496
Riocreux: 394; 408; 409; 410; 417; 418; 443; 464; 468; 477; 478; 488; 489; 490; 492; 494; 495; 499; 500; 514
Rodière: 331; 332

S

Saint-Père: 249; 296; 297; 312; 318; 319; 320; 321; 334; 335; 336; 337; 339; 344; 355; 356; 357
Schwindenhammer: 346; 398; 399; 438; 454; 455
Ségur (de, Mgr): 330; 396
Seignac (de Lesseps): 495; 500; 501; 503; 504; 505
Serra (Mgr): 291
Sforza (Card.): 294
Sibour (Mgr): 395
Spiritains: 348; 356; 398; 428; 438; 439; 454
Sturla: 291
Sulpiciens: 447

T

Taurines: 42; 46; 62; 63; 64; 88; 142
Tesson: 75; 86; 95; 123; 124; 135; 142; 151; 164; 165; 170; 172; 183; 199; 208; 212; 235; 242; 244; 245; 273; 274; 275; 282; 283; 284; 316
Tinseau: 37; 50
Tournon (de, Card.): 108; 109; 110; 254; 257; 258; 302; 303; 304; 310
Triboulot: 75; 78; 80; 81; 85; 86; 87; 90; 94; 129; 139; 145
Truffet (Mgr): 426

V

Vachal: 75
Vallon (Ltn): 492; 493; 494; 496; 500; 504; 505
Vanthier: 223; 233
Verrolles (Mgr): 283; 349
Vian: 31; 35; 43; 44; 45; 47; 48; 49; 61; 62; 77; 348; 349; 352; 354; 357; 360; 366; 371; 372; 373; 463; 464; 490; 491
Vincent (de Paul St): 32; 79; 396
Vivier: 23
Voisin: 49; 142

W

Walsh (Mgr): 330

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 5
POUR « ATTISER LA FLAMME » 9
AVANT-PROPOS 11
ABRÉVIATIONS 13

* * *

UN TEMPS IMPORTANT DE DISCERNEMENT

CHAPITRE 1
DE LA NAISSANCE AU SACERDOCE
(1813-1838)

I. Le milieu d'origine et la famille 19
1. Le milieu d'origine 19
2. Les origines de la famille 20
3. Les parents 21
4. Les conditions de la famille 22

II. Les premières années de vie (1813-1832) 23
1. De la naissance à la jeunesse 23
2. Des résidences diverses 26
3. L'éducation primaire et la formation intellectuelle 27

III. Vers le sacerdoce (1832-1838) 29
1. La vocation sacerdotale 29
2. Les premières années de séminaire 31
3. La formation et les premiers engagements pour le sacerdoce 32
   3.1. Le grand Séminaire de Carcassonne 32
   3.2. Un premier discernement difficile 33
4. Vers l'ordination sacerdotale 36
   4.1. La vocation missionnaire 36
   4.2. L'année académique 1837-1838 38
   4.3. Au Grand Séminaire : la dernière étape 39

CHAPITRE 2
LE MINISTÈRE SACERDOTAL ET LA VOCATION MISSIONNAIRE
(1838-1841)

I. Vicaire à Saint-Michel de Castelnaudary 41
1. La paroisse, le curé et les autres vicaires 41
2. L'activité pastorale et la vie des prêtres 42

3. Dans le ministère pastoral 44
3.1. La vie d'un bon vicaire 44
3.2. Avec les malades 44
3.3. Avec les enfants et les jeunes 45
3.4 Dans le ministère de la prédication 45
4. Avec des confrères amis 46
5. Le style de vie et le désir de la sainteté 48

II. La vocation missionnaire 50
1. Le discernement spirituel 51
2. Les démarches nécessaires 52
2.1. Avec le Supérieur des Missions Étrangères 52
2.2. Le consentement prudent de l'évêque 53
2.3. La forte opposition de son père 56
2.4. La défense d'une vocation 58
3. Un départ « sans jeter les yeux en arrière » 61
4. « Je reconnais la voix qui t'appelle » 63

CHAPITRE 3
LA PRÉPARATION A LA MISSION
(1841-1842)

I. La Société des Missions Étrangères de Paris 65
1. Aperçu historique 65
2. Le règlement de la Société 67
3. Le clergé indigène 68
4. La formation spirituelle 69
4.1. Jésus et les apôtres 69
4.2. La « Salle des Martyrs » 70
4.3. La spiritualité du départ en mission 70

II. L'aspirant M. de Marion Brésillac 73
1. Les premières impressions 73
2. Les études pour la mission 74
3. La vie à la maison : d'autres aspirants 75
4. Une meilleure connaissance de la mission et des MEP 75
5. Le missionnaire, sa vocation et Dieu 76

III. Vers le départ en mission 78
1. La destination de l'Inde et la volonté de Dieu 78
2. Vers le départ : préparatifs et sentiments de joie 80
3. Une retraite pascale 81
4. La cérémonie du départ 83
5. Le dernier repas et un programme pour la mission 84

IV. Le voyage vers l'Inde 87
1. L'arrivée et le séjour à Nantes 87

2. La correspondance avec le Séminaire de Carcassonne 88
3. Une lettre à M. Luquet 89
4. Le long voyage vers l'Asie 90
5. Quelques détails intéressants du voyage 92
5.1. La vie à bord : la nature, les personnes, le dialogue avec Dieu 92
5.2. Un avant-goût des problèmes de la mission 94

CHAPITRE 4
L'INDE ET LA MISSION CATHOLIQUE

I. Le milieu socio-politique 97
1. La région du Tamil Nadu 97
2. Les castes 98
3. Les religions 100
4. Le temps de la colonisation 101

II. Eléments d'histoire de la mission en Inde 103
1. Sur la mission en Inde : en général 103
2. L'œuvre du Père de Nobili 105
3. La querelle des « rites malabares » 108
3.1. Les raisons de la querelle et le légat papal 108
3.2. La suite de la querelle 110
4. Le conflit appelé « Schisme de Goa » 112
4.1. La cause du problème 112
4.2. Les chrétiens demandent des évêques et des prêtres 114
4.3. Le « padroado » portugais et le bref *Multa praeclare* 115
5. Les prêtres indiens 116

III. La mission de Pondichéry 118
1. Des éléments d'histoire 118
2. L'arrivée et l'œuvre des missionnaires MEP 120
3. La mission de Pondichéry au début du XIXe siècle 122
4. Mgr Bonnand vicaire apostolique 124
5. La mission de Pondichéry dans les années 1837-1842 125

CHAPITRE 5
LE STAGE ET LA PREMIÈRE MISSION
(1842-1843)

I. Un temps de formation à Pondichéry 129
1. A la découverte du pays 129
2. A la découverte du milieu missionnaire 131
3. Etude de la langue et des usages 132
4. Sur le clergé indigène : la situation locale 135
5. Discernement spirituel pour la mission 136

II. Missionnaire à Salem 139
1. Le voyage vers Salem 139
2. La première tournée pastorale 141
3. M.Luquet à Pondichéry et le séminaire 143
4. Deuxième tournée pastorale 145
5. Disponibilité pour la mission de Corée 146
6. Un projet de synode à Pondichéry 147
7. De Salem à Pondichéry 149
8. Engagement pour une relance de la mission 151
   8.1. Faire quelque chose de grand et sens de ses limites 152
   8.2. Le « sentiment du clergé indigène » 153

CHAPITRE 6
SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE
(1844-1845)

I. Le premier synode de Pondichéry (1844) 155
1. L'ouverture du synode 155
2. Les travaux du synode 156
3. La clôture du synode 158

II. Supérieur du séminaire de Pondichéry 159
1. La nomination et ses implications 159
2. La situation du séminaire 161
3. Les conditions pour bien commencer 163
4. Devant le problème des castes 164
5. Des décisions importantes pour le vicariat 166
6. Les risques et les fruits d'une réforme 169
7. L'année 1844 : les derniers mois 171
8. L'année 1845 : les premiers mois 172
   8.1. Des douleurs et des consolations 172
   8.2. Pour une éducation solide des jeunes Indiens 173
   8.3. Les épreuves continuent 176

CHAPITRE 7
VERS L'ÉPISCOPAT
(1845-1846)

I. La nomination à l'épiscopat 179
1. Des nouveaux vicariats apostoliques en Inde 179
2. Vers la nomination à l'épiscopat 181
3. Les bulles de nomination arrivent à Pondichéry 183

II. Un discernement difficile 185
1. La réponse à la nomination 185
2. Une renonciation motivée 186

2.1. Le mémoire de M. Luquet 186
2.2. M. Luquet évêque coadjuteur à Pondichéry ? 187
2.3. Dans une position d'attente 188
2.4. La décision de renoncer 188
3. Les réactions à la renonciation 190
4. La vie et l'engagement au séminaire 192
5. Le voyage des bulles et la volonté de Dieu 193
6. La réponse de la Propagande et une autre complication 195
7. L'acceptation de l'épiscopat et ses implications 197

III. La préparation au sacre et le départ de Pondichéry 199
1. Les dernières semaines à Pondichéry 199
2. La retraite : souffrances et consolations 201
3. Le départ de Pondichéry 203

CHAPITRE 8
LES DÉBUTS DE LA MISSION ÉPISCOPALE
(1846-1849)

I. Évêque et pro-vicaire 205
1. En voyage vers Carumattampatty 205
2. La cérémonie du sacre 206
3. Les premiers pas du pro-vicaire 207
4. Le pro-vicariat de Coimbatore 208
Carte du vicariat *209*
5. Une grande pauvreté 211
6. Les sentiments des séminaristes de Pondichéry 212
7. Dans la pastorale 213
8. Au-delà du Coimbatore 216
8.1. Le voyage à Vérapoly 217
8.2. Le voyage à Trichinopoly 218

II. Des bases pour le pro-vicariat 220
1. Un projet pour les candidats à la prêtrise 220
2. L'organisation du pro-vicariat 222
3. La visite du district de Palghat 225
4. Une lettre aux directeurs du séminaire des MEP 225
5. La vie au pro-vicariat 226
5.1. Une lettre à ses missionnaires 227
5.2. Les relations avec ses missionnaires 229

III. Un nouveau synode à Pondichéry (1849) 231
1. Un projet de synode 231
2. Le problème des castes : sur le plan personnel 231
3. La vie au Coimbatore et le départ pour Pondichéry 232
4. La retraite pour le synode 234

5. Les travaux du synode 236
6. Le retour à Coimbatore 238

CHAPITRE 9
UNE MISSION EN CRISE
(1849-1851)

I. 1849 : une année critique et décisive 239
1. Le problème des « rites malabares » après le synode 239
2. Plusieurs raisons de souffrance 240
3. Vers une décision douloureuse 241

II. L'année 1850 244
1. Sur la démission : la réaction des directeurs de Paris 244
2. Une mise au point importante 245
2.1. La nature de sa résolution 245
2.2. Une série de raisons et de réponses 245
2.3. Un préjugé personnel diffusé 246
2.4. Le problème de conscience 247
2.5. Deux partis en conflits 248
3. L'érection du vicariat de Coimbatore 249
4. Le deuxième voyage à Vérapoly 250
5. Dans le vicariat de Coimbatore 251
6. Sur la démission : l'appel à la Propagande 253

III. L'année 1851 255
1. La réponse rapide de la Propagande 255
2. Le mémorandum pour la Propagande 256
2.1. L'intention 256
2.2. Les propositions 257
2.3. Les particularités du christianisme en Inde 258
2.4. Le mémorandum et son auteur 258
3. La suite d'une réponse 259
4. La visite à Ceylan 260
5. La conclusion de l'année 1851 262

CHAPITRE 10
VERS LE DÉPART DE COIMBATORE ET LE RETOUR EN EUROPE
(1852-1854)

I. L'administration du vicariat 265
1. L'affaire de Madras 265
2. Les conséquences du schisme goanais 266
3. Une lettre à ses missionnaires 266
4. La retraite avec ses missionnaires 267

5. La construction de l'église à Coimbatore 269
6. La visite pastorale du district de Darabouram 270
7. Un supplément au mémorandum de 1851 270

II. L'offre de démission et ses raisons 272
1. Avec Propaganda Fide 272
2. La réponse des directeurs du séminaire des MEP 273
3. La réponse aux objections à la démission 274
3.1. La réponse à la lettre commune 274
3.2. La réponse à M. Tesson 275
3.3. La réponse à M. Barran 275
4. La réponse à la Propagande 277
5. Pour l'amélioration du règlement des MEP 278

III. Le départ de Coimbatore et le voyage vers l'Europe (1853-1854) 281
1. Une présence active au vicariat 281
2. La demande de démission et de voyage à Rome 282
3. Les derniers temps au vicariat 285
3.1. Des consolations et des problèmes 285
3.2. Une retraite pour les séminaristes 286
4. Vers le départ de l'Inde 288
4.1. A quelques jours du départ 288
4.2. Le départ jusqu'à Bombay 288
5. Le voyage vers l'Europe 289
5.1. De Bombay à Aden 289
5.2. De Aden à Suez 291
5.3. Le séjour en Egypte 292
5.4. Les étapes de Malte et de Naples 293
5.5. L'arrivée à Rome 294

CHAPITRE 11
LE TEMPS DES EXPLICATIONS
(1854-1855)

I. Le séjour à Rome 295
1. Les premières rencontres 295
2. Une demande de collaboration 298
3. En pèlerinage à Lorette 299
4. Vers la rédaction d'un rapport 300
5. Le rapport à la S.C. de Propaganda Fide 301
5.1. Une introduction importante 301
5.2. Le premier point : les rites malabares 302
5.3. Le deuxième point : la mission de l'Eglise en Inde 306
5.4. Le troisième point : les missions catholiques en général 306
5.5. Le quatrième point : la Société des Missions Étrangères 307
5.6. Un engagement personnel 308

5.7. Une addition importante 310
6. La réponse au rapport 311
7. Le départ de Rome 313

II. Le retour en France 314
1. De Rome à Castelnaudary 314
2. En famille disponible pour la pastorale 315
3. A Paris chez les Missions Étrangères 316
4. Un temps d'attente 317
5. L'acceptation de la démission 318

CHAPITRE 12
LA FIN D'UNE MISSION ET LE DÉBUT D'UNE AUTRE
(1855)

I. Le sens et les implications d'une démission 323
1. Des sentiments et des explications 323
2. Quelques réactions à la démission en Inde 326
2.1. La réponse des pro-vicaires 326
2.2. Le Père Lazare et les séminaristes 327
2.3. La réponse de Mgr Bonnand 328

II. Un temps de retraite et de discernement à Versailles 329
1. Un évêque missionnaire au couvent 329
2. Entre le passé et l'avenir 331

III. Vers une mission en Afrique 335
1. La demande d'une nouvelle mission 335
2. Le choix de l'Afrique 340
3. Une rencontre importante et décisive 341
4. A Rome, à la Propagande 343
5. Des renseignements sur les missions en Afrique et au Dahomey 346
6. Des propositions pour d'autres missions 348

CHAPITRE 13
LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS AFRICAINES
(1856)

I. Le séjour à Rome 351
1. L'idée de la fondation d'une société missionnaire 351
2. La « Notice » sur la SMA 354
3. Une société missionnaire pour les plus abandonnés 355
4. Une lettre officielle de présentation 358
5. Le sermon type pour la SMA 359
5.1. Une base de théologie missionnaire 360

5.2. La situation et les exigences de la mission dans le monde 361
5.3. L'expérience personnelle du Fondateur 362
5.4. Le choix des plus abandonnés de l'Afrique 362
5.5. Les aumônes pour réparer des injustices 364

II. En France pour la fondation de la SMA 365
1. L'animation missionnaire pour la SMA 365
2. La première tournée 366
3. La retraite à la Chartreuse et le pèlerinage à la Salette 370
4. Un aspirant manqué : M.Vian 371
5. Le choix et l'achat de la première maison 373
6. En dialogue avec la Propagande 374
6.1. Des nouvelles sur la SMA 374
6.2. Les *Articles Fondamentaux* de 1856 376
7. La deuxième tournée 378
8. Les premiers aspirants 380
8.1. L'abbé Augustin Planque 381
8.2. Les séminaristes de Grenoble 383
8.3. Un compte-rendu pour la Propagande 383
8.4. L'abbé Louis Reymond 384
9. Les débuts de la maison SMA de Lyon 385
10. D'autres contacts avec la Propagande 387
10.1. La visite du Père Dominique à Rome 387
10.2. Une lettre avec des nouvelles et des demandes 387
10.3. La réponse de la Propagande 389
11. La naissance officielle de la SMA 390
12. L'année 1856 : une année de fondation 391

CHAPITRE 14
LES DÉBUTS DE LA SMA ET L'ATTENTE D'UNE MISSION (1857)

I. La première tournée de 1857 393
1. L'arrivée et le séjour à Paris 393
1.1. Chez une famille accueillante 393
1.2. Un programme réduit 395
1.3. Un comité de soutien 396
1.4. Des contacts avec les MEP 396
2. L'abbé Adolphe Papetard 397
3. Avec le supérieur général des Spiritains 398
4. La conclusion de la tournée 399

II. Les débuts de la SMA à Lyon 400
1. Le choix et la formation des aspirants 400
2. La vie à la première maison SMA 402
3. L'état actuel de l'œuvre des Missions Africaines 405

III. La deuxième tournée : dans le Centre-Ouest 407

IV. La SMA et sa mission en Afrique 411
1. Les lettres à la Propagande pour une mission 411
2. La réponse : la Sierra Leone 413

V. La troisième tournée : dans l'Est 416

CHAPITRE 15

LA MISSION DE LA SIERRA LEONE ET LA SMA
(1858)

I. Éléments d'histoire de la mission dans le golfe de Guinée 419
1. Quelques informations jusqu'au XIXe siècle 419
   1.1. Les essais des missionnaires portugais, français, espagnols 419
   1.2. Un temps d'abandon occupé par d'autres 421
   1.3. Un retour difficile 422
2. Le vicariat apostolique des Deux Guinées et de la Sierra Leone 424
3. Des missionnaires pour le nouveau vicariat 425
4. Un nouveau départ 426
5. L'action du Père Libermann 427
6. Sur la côte entre la Sénégambie et le Gabon 428
7. Mgr Kobès et son rapport à la Propagande 439
8. La situation missionnaire en 1858 432
   8.1. La colonie de la Sierra Leone 432
   8.2. La république du Liberia 433
   8.3. En conclusion 435

Carte du vicariat 436

II. Le vicariat de la Sierra Leone et le développement de la SMA 437
1. Les actes officiels 437
2. Les informations et les moyens pour la nouvelle mission 438
3. Le voyage à Rome 439
   3.1. Des documents officiels 440
   3.2. Le départ en Afrique du vicaire apostolique 440
   3.3. Le Père Francesco Borghero 442
4. Des éléments de fondation de la SMA 442
   4.1. La résolution solennelle 442
   4.2. Les *Articles Fondamentaux* : nouvelle rédaction 444
   4.3. Le règlement de la maison de Lyon 447
5. L'engagement dans l'animation missionnaire 448

CHAPITRE 16
LES PREMIERS DÉPARTS POUR L'AFRIQUE
(1858)

I. La SMA et le premier départ de ses missionnaires 451
1. Le progrès de la SMA 451
2. Une lettre sur la mission et la fondation de la SMA 452
3. Pour la mission en Sierra Leone 454
3.1. Lettres et formalités dans un esprit de collaboration 454
3.2. La préparation du départ des missionnaires 456
3.3. Vers la Sierra Leone 457

II. La vie de la SMA et l'arrivée de ses missionnaires à Freetown 460
1. La SMA en Espagne 460
2. En contact avec la Propagande 462
3. Des hommes et des hommes de Dieu pour la mission 463
4. Une lettre d'affiliation à la SMA 464
5. Le voyage à Paris 464
5.1. Des facilités pour le voyage en Afrique 465
5.2. Des contacts avec Mgr Bessieux 466
5.3. Pour le succès de son œuvre 466
5.4. Une paraphrase intéressante 469
6. Le voyage et l'arrivée des missionnaires SMA en Sierra Leone 471
6.1. Le voyage jusqu'à Dakar 471
6.2. L'arrivée à Freetown 473
6.3. Des informations et des perspectives 474
6.4. Une première et rapide évaluation 475
6.5. De la Sierra Leone aux chrétiens de France 476

CHAPITRE 17
LE CALVAIRE DE FREETOWN
(1859)

I. Le voyage du vicaire apostolique de Lyon à Freetown 477
1. La préparation du départ 477
2. Une lettre à la Propagande 479
3. Le choix « plus utile » 479
4. Un voyage long et dangereux 480
5. L'arrivée et le séjour à Dakar 482
6. Des nouvelles de Freetown 483
7. L'arrivée en Sierra Leone 484

II. Dans la terre « tant désolée » 486
1. « Une grande tristesse » 486
2. Les premiers jours à la mission 488

3. « Un immense malheur » 489
3.1. Le Père Louis Riocreux 489
3.2. Le Père Jean-Baptiste Bresson 490
3.3. Les contrecoups sur la mission 491
4. L'arrivée de l'aviso *Dialmath* 492
5. « Quel coup affreux » 493
6. Une amélioration passagère 495
7. Des contacts importants 496
7.1. Avec Mgr Kobès 496
7.2. Avec Propaganda Fide 497
7.3. Avec le Père Planque 499
8. Le sacrifice suprême 500
8.1. Dans une autre maison 500
8.2. Les derniers moments de l'évêque 501
8.3. « Une touchante scène » 502
8.4. « La foi, l'espérance, la ch… » 503
8.5. Des témoignages qualifiés 504
8.6. Le Père Reymond : le dernier de la catastrophe 505

CONCLUSION

UN DON POUR L'ÉGLISE ET POUR LE MONDE

I. Esquisse d'un portrait 507
1. Une vie qui s'achève 507
2. Une personnalité éminente et des engagements précoces 507
3. Quelques points importants de spiritualité missionnaire 508
3.1. Jésus Christ au centre de tout 508
3.2. Toute l'existence pour « l'œuvre de Dieu » 509
3.3. « O Eglise, ma mère » 509
3.4. La vie d'un homme appelé 511
4. Des éléments pour une méthode missionnaire 512

II. Si le grain ne meurt pas… 514
1. La SMA devant le drame de Freetown 514
2. De nouveau en Afrique 515
3. Beaucoup de fruits 517
4. « Un ordre qu'engendra la mort » 517

REPÈRES CHRONOLOGIQUES 521
BIBLIOGRAPHIE 523
INDEX DES NOMS 527
TABLE DES MATIÈRES 535